

**ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES – PERSPECTIVES
EUROPÉENNES**

Equipe de recherche en sciences sociales du sport (EA 1342)

THÈSE présentée par :

Pierre WEISS

soutenue le : **04 juin 2012**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université de Strasbourg**

Discipline/Spécialité : STAPS/Sciences sociales du sport

**LA FABRICATION DU REGROUPEMENT
SPORTIF « COMMUNAUTAIRE »**

**Enquête sociologique sur les clubs de football
« turcs » en France et en Allemagne**

THÈSE dirigée par :
GASPARINI William

Professeur, université de Strasbourg

RAPPORTEURS :
BEAUD Stéphane
DEFRANCE Jacques
TAPIA (de) Stéphane

Professeur, école normale supérieure de Paris
Professeur, université Paris-Ouest Nanterre La Défense
Directeur de recherches, CNRS de Strasbourg

AUTRES MEMBRES DU JURY :
LORCERIE Françoise

Directrice de recherches, CNRS-IREMAM d'Aix-Marseille

« Comme les autres hommes, les scientifiques se laissent guider dans leur travail, dans une certaine mesure, par des désirs et des penchants personnels. Ils sont assez souvent influencés par les intérêts de groupes auxquels ils appartiennent. Ils peuvent avoir en vue une promotion dans leur carrière, ils peuvent espérer que les résultats de leurs recherches s'accorderont avec des théories qu'ils ont déjà soutenues ou avec les exigences et les idéaux des groupes auxquels ils s'identifient. Mais, en tout cas, ces tendances à l'engagement jouent un rôle dans les sciences de la nature, dans l'organisation générale de la recherche, notamment dans le choix des sujets. Elles sont, le plus souvent, tenues en bride par des procédures de contrôle institutionnalisées, qui exercent une forte pression sur chaque scientifique pris individuellement et qui visent à subordonner leurs tendances subjectives à l'intérêt "pour la chose même", comme nous avons coutume de dire, donc à une conception plus distanciée de leur tâche. Dans de tels cas, les problèmes immédiats, qu'ils soient personnels ou sociaux, fournissent l'impulsion requise pour l'examen de problèmes d'un autre type, proprement scientifiques, et détachés de toute relation directe à des personnes ou à des groupes déterminés ».

Elias, N. (1993). *Engagement et distanciation. Contributions à la sociologie de la connaissance* (pp. 12-13). Paris : Editions Fayard.

Remerciements

Mes remerciements s'adressent tout d'abord au Professeur W. Gasparini qui a dirigé ma thèse et m'a soutenu durant toutes ces années avec compétence, confiance et cordialité. Ce travail n'aurait jamais vu le jour sans ses remarques, ses conseils et son attention.

Toute ma gratitude va également aux différents membres du jury qui ont accepté de lire, d'évaluer et de discuter ma production. Je tiens donc à remercier S. Beaud, J. Defrance, W. Gasparini, F. Lorcerie et S. de Tapia.

Je souhaite ensuite exprimer ma reconnaissance à tous les historiens et sociologues qui m'ont amicalement conseillé et soutenu. Je pense en particulier à J. Beauchez, J. Pierre, S. Stumpp, F. Guyon, C. Talleu, G. Erckert, R. Sarot, E. Wipf, A. Fuchs, J.-C. Meyer, S. Borja, R. Didierjean, T. Riot, P.-E. Weill, L. Odasso, E. Pape, E. Gündüz, J. Geiger, H. Soytürk, D. Jallat, C. Faber, B. Michon, L. Pichot, M. Koebel, A. Gounot, G. Vieille-Marchiset, S. Priester, C. Çetin, D. Bertaux, S. de Tapia, S. Akgönül, Y. Gastaut, J.-M. De Waele, F. Sabatier, C. Parmentier, P. Gieß-Stüber, E. Grimminger, D. Bohé, A. Schubring et M. Blanc. Des remerciements spéciaux s'adressent aussi aux étudiants du Master Recherche « Cultures Sportives et Mouvement Humain », parcours « Sociologie du Sport » et « Histoire du Sport » pour leur collaboration à l'enquête réalisée en France.

Cette thèse n'aurait pu être menée à son terme sans le soutien de divers organismes et institutions. L'Equipe de recherche en sciences sociales du sport (ER3S) de mon université qui m'a offert de bonnes conditions de travail. L'*Institut für Sport und Sportwissenschaft* de l'université de Freiburg-im-Breisgau qui m'a accueilli lors d'un séjour de recherche en 2009. Des remerciements spéciaux s'adressent à P. Gieß-Stüber et E. Grimminger qui m'ont ouvert les portes de leur laboratoire. La Fédération Internationale de Football Association (FIFA) qui m'a accordé une bourse de 12 mois et l'Office Allemand d'Echanges Universitaires (DAAD), une aide de trois mois. La Ligue d'Alsace de Football Association (LAFA), le District Mosellan de Football (DMF) et le *Südbadischer Fußballverband* (SBFV) ont le plus souvent répondu favorablement à mes demandes. Je remercie tout particulièrement I. Blindermann, A. François et S. Lipps.

Toute ma reconnaissance va aussi aux responsables, bénévoles, pratiquants et dirigeants qui m'ont gentiment ouvert les portes de leurs clubs. Au regard de ce qu'ils m'ont appris et de la confiance qu'ils m'ont accordée, c'est bien peu de dire que ce travail leur doit énormément. Il n'a d'ailleurs pas de plus haute ambition que de leur être fidèle.

Je tiens, enfin, à remercier l'ensemble de mes proches et amis. Pendant toutes ces années, ils n'ont en effet ménagé ni leur soutien, ni leur encouragement, ni leur affection. Plus spécialement Jean-Christophe et Emilienne, qui ont mis toute leur compétence et leur générosité à relire mon travail, Yannick et Julien, qui m'ont à de nombreuses reprises accueilli pour soigner les blessures avec leur gentillesse habituelle et, bien sûr, mon grand-frère Nicolas.

Toute ma gratitude va à mon amie Roberta, qui m'accompagne, me soutient et prend soin de moi au quotidien. Le présent travail lui est dédié.

Table des matières

Remerciements	3
Table des matières	5
Introduction	11
I – Genèse d’un questionnement sociologique	12
1 – Un footballeur-sociologue au cœur du football turc.....	13
2 – Pour un état des lieux des recherches antérieures	14
3 – Le regroupement sportif des immigrés turcs, un secteur peu exploré	17
4 – Le détour du raisonnement	19
II – Les immigrés turcs dans le football associatif	21
1 – Préciser les notions de « football associatif » et d’« immigrés turcs »	21
2 – Le « club ethnique ou communautaire » comme croyance subjective.....	23
3 – Un compte-rendu de la recherche en cinq chapitres	24
Première partie : Des regroupements sportifs de footballeurs originaires de Turquie dans le fossé du Rhin supérieur	28
Introduction	29
I – Entre-soi et relations footballistiques dans l’espace du Rhin supérieur	31
1 – « Un monde à part »	31
2 – Des échanges entre footballeurs d’origine turque	32
3 – Compétitions intra-ethniques et réseaux sportifs transnationaux	34
II – Des clubs de football « turcs » : analyse descriptive et quantitative	37
1 – Une question de méthode	37
2 – L’Alsace à la loupe.....	39
2.1 – Une référence explicite au pays d’origine.....	39
2.2 – Une référence implicite à la Turquie	41
2.3 – Bilan et indicateurs chiffrés	43
3 – La situation en Bade-Wurtemberg	44
4 – Comparer ce qui est comparable	47
4.1 – Un focus sur la région sud-badoise	48
4.2 – Bilan et indicateurs chiffrés	48
5 – Convergences et divergences du couple franco-allemand	50
6 – Essai de typologie ou description ordonnée du réel	52
6.1 – Deux variables, quatre catégories	52

6.2 – Quatre catégories, trois types de clubs.....	52
III – Les formes sportives associatives des populations immigrées : continuité ou rupture ?.....	55
1 – Le football, un support pour le nationalisme arménien.....	55
2 – Un conservatoire de l’italianité.....	56
3 – Au cœur de la vie associative des Polonais.....	58
4 – Un outil de lutte symbolique pour les Algériens.....	60
5 – Un élément de la sociabilité villageoise des Portugais.....	61
6 – Les Turcs sont-ils à part ?.....	62
Conclusion.....	65
Deuxième partie : La double dynamique, entre regroupement sportif « en soi » et « pour soi ».....	67
Introduction.....	68
I – Du fait social au fait sociologique.....	69
1 – La genèse de la thèse.....	69
1.1 – Une définition « négative ».....	70
1.2 – La double dynamique du « regroupement sportif ».....	71
2 – Le regroupement sportif « en soi ».....	73
2.1 – Une affaire d’Etat.....	74
2.2 – Le regroupement sportif dans l’espace des sports associatifs.....	75
2.3 – Contexte local et rapport de forces symboliques.....	77
3 – Le regroupement sportif « pour soi ».....	78
3.1 – Le football au cœur d’une culture de la réhabilitation.....	78
3.2 – Les ressorts de l’adhésion.....	81
4 – De quelques contributions à des problématiques plus générales.....	83
II – La stratégie d’administration de la preuve.....	86
1 – La double réalité du « regroupement sportif ».....	86
2 – Ne pas s’enfermer dans le « ici et maintenant ».....	88
3 – Le regroupement sportif : jeu et enjeux.....	90
III – Corpus d’hypothèses.....	92
1 – Les modèles d’intégration ou les effets du contexte politique.....	92
2 – Effets conjugués : contexte culturel et système anthropologique.....	94
2.1 – Parcours migratoire et conditions sociales d’origine.....	94
2.2 – Passé impérial et idéal du nous charismatique.....	95

2.3 – Football, valeur symbolique et fierté ethnique	96
3 – Appartenances et sociabilité : la bipartition Nous/Eux	97
3.1 – Affiliations subjectives et identité collective	97
3.2 – Football et « ethos populaire »	98
3.3 – Une frontière renforcée par le sentiment d’adversité ?	99
IV – La théorie à l’épreuve du terrain : méthodologie de l’enquête sociologique.....	100
1 – Logique de la méthode.....	100
2 – La frontière de la recherche : échantillonnages et aires d’étude.....	102
2.1 – Enjeux de la comparaison internationale	103
2.2 – Les clubs de football ciblés	104
3 – La production des données : un itinéraire de terrain.....	106
3.1 – Le recensement des clubs « turcs » : état des lieux dans le Rhin supérieur	106
3.2 – Entretiens individuels à usage exploratoire	108
3.3 – En route pour la Turquie : la nécessité de « décentrer » le regard	109
3.4 – Analyse des articles sportifs de la presse régionale	110
3.5 – Entretiens auprès des membres d’origine turque des clubs échantillonnés	111
3.6 – Observations focalisées : les cas de l’USTB et du TFB.....	114
Conclusion	120
Troisième partie : Les facteurs politiques et institutionnels. Le poids des traditions nationales de gestion des appartenances « ethniques » dans le sport amateur	122
Introduction	123
I – La promotion du pluralisme culturel dans le sport allemand.....	125
1 – Le droit à la différence (1950-1970).....	125
1.1 – La liberté d’association pour les <i>Gastarbeiter</i> turcs	126
1.2 – Une vie sportive associative orientée vers le pays d’origine	128
1.3 – Une complexification de l’« espace sportif associatif »	129
2 – Un multiculturalisme « à l’allemande » (1980-1990)	131
2.1 – Souhaitable, mais non-souhaitée : la position du <i>Deutscher Sportbund</i> ..	132
2.2 – Des échanges culturels par le sport	132
2.3 – Une institutionnalisation de l’« entre-soi » dans le football	133
2.4 – Effets pervers : ghettoïsation et attitudes xénophobes	134
2.5 – La réunification et ses conséquences : « <i>Sport mit Aussiedlern</i> »	136

3 – Les impérieuses nécessités de l'« intégration » (les années 2000)	138
3.1 – Une conception libérale du républicanisme.....	140
3.2 – Sport et immigration : la position du <i>Deutscher Sportbund</i>	141
3.3 – Deux logiques de discrimination positive.....	143
3.4 – L'intégration des immigrés par le football	157
II – La défense de la cohésion nationale dans le sport français	166
1 – Un « modèle républicain » en difficulté (les années 1970)	167
1.1 – Les Turcs dans le sport : une présence discrète.....	168
1.2 – Les résistances ou l'émergence du sport « entre-soi ».....	171
2 – Une politique volontariste d'intégration (1980-1990).....	175
2.1 – La liberté d'association pour les ressortissants turcs	177
2.2 – Le sport dans le traitement public du « malaise des banlieues »	179
3 – Vers un multiculturalisme « à la française » (les années 2000).....	188
3.1 – Le prolongement des effets « Coupe du monde 1998 »	190
3.2 – Le risque du « communautarisme sportif » ?	192
3.3 – La discrimination positive socio-économique et territoriale	195
Conclusion	202
Quatrième partie : Entre ici et là-bas. Les facteurs ethno-culturels, historiques et anthropologiques du regroupement sportif.....	206
Introduction	207
I – Origines rurales et « culture de diaspora »	209
1 – De l'importance des filières migratoires	209
2 – Hemşehrilik et akrabalık.....	213
3 – Les stratégies de reproduction du groupe minoritaire.....	214
3.1 – Une forte endogamie « externe »	214
3.2 – La préservation de la langue d'origine	216
3.3 – Des ménages nombreux	217
3.4 – Une pratique religieuse soutenue	219
II – Conscience et orgueil nationaux	221
1 – Un passé impérial	221
2 – La Turquie « à l'occidentale »	222
2.1 – Les origines anglaises du football anatolien	224
2.2 – Le football comme symbole de modernité.....	225
2.3 – Un objet de fierté ethno-nationale.....	227

2.4 – Un spectacle populaire	232
2.5 – Une pratique sportive associative faiblement répandue	235
III – De l’influence du « multiculturalisme ottoman »	238
1 – Une société « à tiroirs »	238
2 – De fortes divisions internes	240
3 – Vers une diversité des modalités d’identification ?	241
3.1 – De l’importance du « référentiel »	241
3.2 – Port et report identitaire : de la fermeture à l’ouverture ?	243
3.3 – Couleurs, symboles et signes d’appartenance	246
IV – Identité ethnique et attribution catégorielle : la dialectique interne/externe	262
1 – Les représentations journalistiques des clubs « turcs »	262
1.1 – Altérité radicale <i>versus</i> identité totale	263
1.2 – La communautarisation du discours médiatique	267
2 – L’enculturation nationale des « images sociales »	272
2.1 – Stigmatisation collective et culture différentialiste en Allemagne	273
2.2 – Disgrâce collective et culture unificatrice en France	277
2.3 – Vers un rapprochement du couple franco-allemand ?	281
3 – Le pouvoir performatif des assignations identitaires	282
3.1 – L’actualisation des stéréotypes ethniques par le groupe des « intrus » ...	283
3.2 – Une lutte symbolique autour de l’étiquette communautaire	286
Conclusion	293
Cinquième partie : Les facteurs sociaux et spatiaux. Sentiment d’appartenance et pouvoir d’exclusion au sein des clubs de football « turcs »	296
Introduction	297
I – Le monde des « autres » : un univers hostile aux multiples visages	300
1 – « Ils ne nous soutiennent pas. »	300
1.1 – Désavantage et mise à l’écart	301
1.2 – Méfiance et indépendance	311
2 – « Quand t’es étranger dans un pays, t’es plus surveillé. »	319
2.1 – Une loi qui entre plus facilement en action	320
2.2 – Un effet de la « discrimination ethnique » ?	320
2.3 – Le poids de la mauvaise réputation	325
3 – « On n’est pas très bien accueilli. »	331
3.1 – Les clubs des installés : mise à distance et marginalisations vécues	332

3.2 – Des confrontations identitaires dans les stades de football.....	340
II – Dans l’entre-soi communautaire : esprit de camaraderie et fixation familiale.....	350
1 – « Montrer une bonne image des Turcs. »	350
1.1 – Lutte collective et militantisme identitaire	351
1.2 – Un encadrement idéologique de la jeunesse turque par le football	358
2 – « Nous sommes comme des frères. »	371
2.1 – Les valeurs sûres du groupe local	371
2.2 – Le « club de foot », une affaire de famille ?	386
Conclusion	392
Conclusion générale	394
La réflexivité du chercheur... ..	398
Références bibliographiques	401
Annexes	436
ANNEXE 1 : Loi n°81-909 du 9 octobre 1981 modifiant la loi du 01-07-1901 relative au contrat d’association en ce qui concerne les associations dirigées en droit et en fait par des étrangers	437
ANNEXE 2 : Extrait de loi du 5 août 1964 relative au contrat d’association en ce qui concerne les associations dirigées en droit et en fait par des étrangers en République fédérale d’Allemagne.....	438
ANNEXE 3 : Extrait du texte d’orientation du <i>Deutscher Sportbund</i> du 4 décembre 2004 relatif au sport et à l’immigration en Allemagne.....	440
ANNEXE 4 : Quelques exemples d’entretiens individuels avec des personnes qualifiées.....	442
ANNEXE 5 : Exemples d’entretiens individuels avec des membres de clubs de football « turcs » en France	517
ANNEXE 6 : Exemples d’entretiens individuels avec des membres de clubs de football « turcs » en Allemagne.....	591
ANNEXE 7 : Quelques exemples d’entretiens individuels avec des personnes extérieures.....	660
Résumé	670
Résumé en anglais.....	670

Introduction

Dès lors qu'une association sportive participe à un championnat fédéral, impliquant d'éventuelles relégations ou promotions, il est habituellement attendu qu'elle recrute les meilleurs compétiteurs sur la base de capacités physiques et techniques démontrées sur le terrain. Dans le cas des clubs de football « turcs » implantés en France et en Allemagne, le constat d'un paradoxe s'impose d'entrée. En effet, sous des choix qui sont dictés, de prime abord, par la recherche de la performance « balle au pied », semblent se profiler des conceptions plus profondes de l'« identité », ainsi que d'autres visions de la « communauté sportive ». Ainsi, au *Football Club Anatolie de Mulhouse* (Haut-Rhin), la part de licenciés « originaires de Turquie » s'élève à 98%. A l'*Union Sportive Turque de Bischwiller* (Bas-Rhin), elle atteint 86%. De l'autre côté du Rhin, au *Türk Gençler Birliği de Lahr* (Bade-Wurtemberg), cette proportion dépasse 90%, de même qu'au *Türkgücü Freiburg* (Bade-Wurtemberg) où elle monte à 85%. Et on pourrait multiplier les exemples de la sorte dans l'espace du Rhin supérieur. D'une certaine façon, ces équipes sont perçues comme autant de porte-drapeaux de la population turque. Ce phénomène invite à s'interroger, en marge de l'objectivité du dénombrement des clubs et de leurs acteurs, sur les différents ressorts du regroupement sportif à caractère « communautaire ».

I – Genèse d'un questionnement sociologique

A travers une enquête sociologique sur les clubs de football de la migration turque implantés en France et en Allemagne, notre recherche prend pour objet la fabrication du regroupement sportif à caractère « communautaire ». Le choix de ce thème d'étude n'est pas le fruit d'un hasard dénué de toute signification sociale. Ce travail possède une double histoire : non seulement académique, mais également personnelle. Comprendre notre objet de recherche, c'est d'abord revenir sur quelques dimensions de la trajectoire de l'apprenti-sociologue, en créant les conditions favorables à une « auto-socio-analyse »¹.

¹ Questionner les « conditions sociales » de sa propre pratique sociologique est une étape fondamentale dans la formation de l'apprenti-chercheur. En soumettant son exercice à une remise en cause à la fois systématique et rigoureuse de ses enracinements et en interrogeant, de cette façon, ses présupposés inconscients, l'apprenti que nous sommes se prémunit contre l'illusion du savoir immédiat et la grande tentation d'universaliser une expérience particulière. Sur ce point, voir l'ouvrage de P. Bourdieu, J.-C. Chamboredon et J.-C. Passeron (1983).

1 – Un footballeur-sociologue au cœur du football turc

Un environnement académique mêlé à des expériences biographiques est sans nul doute à l'origine du choix de notre objet d'étude. Tout d'abord, il faut bien le rappeler, cette production s'inscrit dans la continuité de notre participation en tant que collaborateur pour la partie française au projet de recherche intitulé « Développement de la compétence interculturelle par le sport dans le contexte de l'élargissement de l'Union Européenne », soutenu par la Commission Européenne dans le cadre de COMENIUS 2.1 (programme Socrates, 2004-2008, N°119019-CP-1-2004-DE-COMENIUS-C21) et piloté, de 2004 à 2008, par l'Université de Freiburg-im-Breisgau (Allemagne), avec la participation des Universités de Gorzow (Pologne), Prague (République Tchèque) et Strasbourg (France). Préparant alors un Master 2 Recherche en « Sciences du sport » à l'Université Marc Bloch de Strasbourg, nous avons travaillé sur les ressorts de l'investissement sportif associatif des Turcs d'Alsace-Moselle, en focalisant notre attention sur les clubs de football (Weiss, 2006). C'est donc la rencontre entre une demande institutionnelle, formulée par le Professeur W. Gasparini, et notre parcours de formation qui a en quelque sorte contribué à dessiner les premiers contours du thème d'étude, même si la problématique générale du contrat collectif était celle de la contribution du sport et du loisir à l'intégration des migrants turcs dans l'Est de la France (Gasparini, 2006).

Ensuite, cette recherche a également été influencée par une expérience personnelle, un vécu en tant que footballeur et entraîneur dans plusieurs associations sportives d'Alsace et de Lorraine. De l'enfance à l'âge adulte, en passant par l'adolescence, l'engagement dans le football a rythmé notre existence, en nous emmenant des petits terrains de campagne aux grands stades du Championnat de France Amateur 2 (CFA 2). « Mercenaire du ballon rond », pratiquant l'amateurisme marron, nous accordions alors bien plus d'importance à la lecture du magazine *France Football* qu'au décodage des ouvrages sociologiques, philosophiques et historiques. Des pelouses aux amphithéâtres universitaires et aux laboratoires de recherche, quelque part entre Sarre-Union, Sarrebourg et Strasbourg, notre connexion avec les clubs de football s'est construite durablement tout en se transformant, glissant de l'activité sportive hebdomadaire à l'objet d'étude scientifique. En y ajoutant une série de rencontres avec des pratiquants d'origine turque devenus amis, le lec-

teur comprendra certainement mieux quels sont les éléments qui ont façonné ce premier travail d'apprenti-sociologue.

2 – Pour un état des lieux des recherches antérieures

Nous souhaitons évaluer les apports des travaux français et allemands qui ont permis d'enrichir les connaissances et les savoirs sur la thématique de l'immigration dans le football (et/ou le sport) associatif. Signalons que, de part et d'autre du Rhin, cet objet de recherche semble être le produit à la fois de la reconfiguration de l'espace des pratiques et des cultures sportives (Pociello, 1995 ; Brettschneider & Brandl-Bredenbeck, 1997), des interrogations et crispations sur la question d'actualité de « l'intégration des immigrés et de leurs enfants » et de la montée en puissance du paradigme de l'ethnicité dans les sciences sociales des sports, notamment depuis que ces derniers furent abordés sous l'angle de la mondialisation et des échanges internationaux qui en découlent (Ohl, 2006 ; Gieß-Stüber & Blecking, 2008). Si on peut affirmer que la présence de l'immigration dans le sport associatif est peu évoquée dans les travaux en sciences sociales, on verra que le terrain n'est cependant pas complètement vierge et que plusieurs recherches issues de champs disciplinaires distincts (histoire sociale, sociologie, psychologie sociale, etc.) fournissent quelques éléments de réflexion intéressants pour notre étude.

En France comme en Allemagne, un premier ensemble d'interprétations relève de la thématique de l'« intégration par le sport » et de ce qu'elle implique (Duret, 2001 ; Gastaut, 2004 ; Falcoz & Koebel, 2005 ; Gieß-Stüber, 2005 ; Kleindienst-Cachay, 2007 ; Gieß-Stüber & Blecking, 2008 ; Gasparini, 2008 ; Baur, 2009 ; Braun & Finke, 2010 ; Koebel, 2010 ; Blecking, 2010). Dans ce domaine, il ne s'agit pas vraiment d'étudier les « immigrés » en eux-mêmes, mais de voir, à travers le sport, quelle est la place assignée aux « pauvres », autochtones et étrangers, de part et d'autre du Rhin. Généralement, les chercheurs mettent l'accent sur le rôle de l'Etat et de l'institution sportive, et analysent les dispositifs institutionnels ainsi que les politiques publiques d'intégration par le sport. Précisons que la tension est souvent très grande entre une conception visant à défendre le modèle républicain, fondé sur la laïcité et l'égalité des citoyens, et une autre conception visant à promouvoir le droit à la différence et l'affirmation des identités communautaires. En réponse à l'intérêt de

l'opinion publique et à l'instrumentalisation politico-médiatique du « multiculturalisme sportif » (Gasparini, 2008), sociologues et historiens du sport et de l'immigration tentent aussi de relativiser et de contextualiser les effets intégrateurs du sport (Mignon, 2000 ; Fodimbi, 2000 ; Blanchard & Bancel, 2003 ; Gastaut, 2004 ; Falcoz & Koebel, 2005 ; Gasparini, 2005, 2008 ; Poli & Besson, 2006-07 ; Kleindienst-Cachay, 2007 ; Gieß-Stüber & Blecking, 2008 ; Blecking, 2010 ; Braun & Finke, 2010), tout en accordant depuis quelques années un intérêt croissant aux recherches qui portent sur les migrations nord-africaines et intra-européennes (Beaud & Noiriel, 1990 ; Lanfranchi & Wahl, 1996 ; Gastaut, 2003, 2007, 2010 ; Murlane, 2005 ; Schotté, 2005, 2007, 2008 ; Fatès, 2005 ; Frenkiel, 2007). Signalons qu'en Allemagne, il existe néanmoins quelques travaux de type monographique qui cherchent à mesurer, concrètement, la contribution du sport associatif à l'intégration des immigrés originaires de Turquie (Hickl, 2007 ; Roth, 2009 ; Bohé, 2010). Pour ce faire, les auteurs mobilisent principalement les modèles théoriques de l'« intégration/assimilation » élaborés par H. Esser (1980) et H.-J. Hoffmann-Nowotny (1990), mais l'application quasi-automatique des concepts reste problématique. Dans l'Hexagone, nombreux sont les sociologues et historiens qui mettent davantage en exergue les parcours réussis (ou non) des sportifs-vedettes issus de l'immigration (Beaud & Noiriel, 1990 ; Wahl & Lanfranchi, 1995 ; Barreaud, 1996 ; Taïeb, 2001 ; Gastaut, 2003, 2008 ; Frenkiel, 2007, 2008 ; Gastaut & Boli, 2010) que l'investissement associatif des sportifs amateurs ou les rencontres footballistiques sur la base d'une origine ethno-nationale.

De part et d'autre du Rhin, une autre approche, émanant tant de la sphère politico-médiatique que du monde académique, consiste à voir dans l'engagement sportif associatif des populations issues de l'immigration la montée des revendications ethniques, identitaires et communautaires (Gasparini, 2006-07 ; Blecking, 2008b). Contre cette vision des choses, il convient d'abord de signaler que, lorsqu'elles existent, les enquêtes ont souvent tendance à rassembler diverses appartenances ethnoculturelles sans dégager les spécificités de chacune d'elles (Coulangeon, 2007 ; Stahl, 2009). Ensuite, dans ce domaine, les historiens devancent assurément les sociologues, en termes de publications (Blecking, 2001, 2005, 2008a, 2008b ; Gastaut, 2003 ; Blecking & Waic, 2008 ; Boli, Gastaut & Grognet, 2010), mais ils questionnent très rarement les catégories qu'ils utilisent, et notamment la notion floue de « club ethnique ou communautaire ». De plus, ils privilégient assez

régulièrement une lecture culturaliste du phénomène, qui insiste sur l'héritage culturel, lié à la socialisation des pratiquants au sein de leur groupe d'origine, en faisant complètement abstraction du contexte relationnel qui seul peut expliquer pourquoi, par exemple, à tel moment telle « identité » est revendiquée, ou au contraire refoulée à tel autre moment (Cuche, 2001). Enfin, comme le note à juste titre R. Brubaker (2001), dans les sciences sociales en général, de nombreux mots clés – « identité » et « communauté », par exemple – représentent à la fois des catégories de *pratique* sociale et des catégories d'*analyse* sociale. Par « catégories de pratique », il entend notamment des catégories de l'expérience, développées par des individus « ordinaires », en tant qu'elles se distinguent des catégories employées par les socio-analystes, qui se construisent à distance de l'expérience. D'où l'idée que la notion de « club ethnique ou communautaire » ne permet pas de rendre scientifiquement compte de la réalité qu'elle prétend pourtant décrire. De même, il semblerait que l'investissement sportif associatif des populations issues de l'immigration ne relève pas forcément d'un repli sur leur groupe d'origine, mais plutôt d'un réel dynamisme, dont les ressorts sont inséparablement structurels, politiques, historiques, culturels, sociaux et identitaires.

Cette revue rapide des travaux antérieurs sur la thématique de l'immigration dans le football (et/ou le sport) associatif laisse entrevoir plusieurs « angles morts », c'est-à-dire des dimensions non abordées ou insuffisamment problématisées. Dans l'ensemble, ces études produisent, tant en France qu'en Allemagne, des résultats disparates et n'apportent aucune réponse de nature sociologique à certaines questions, entre autres à celles qui ont trait aux regroupements sportifs par origine ethno-culturelle : comment expliquer, qu'actuellement, certaines nationalités présentent un vigoureux développement sportif associatif, tandis que d'autres restent en retrait ? Qu'est-ce qui conduit les populations issues de l'immigration à pratiquer l'entre-soi sportif ? Font-elles de l'entre-soi volontairement, ou alors y sont-elles contraintes par la société d'installation ? Quelle est la dimension identitaire et sociale de ces regroupements associatifs ? Quelles sont la nature et l'épaisseur de leurs frontières sociales et symboliques ? A l'intérieur de ces regroupements, comment dialoguent et cohabitent les différentes appartenances des sportifs et des dirigeants ? Ces derniers mettent-ils en œuvre des sociabilités particulières marquées par le sceau de leur origine réelle ou supposée ? Les caractéristiques du cadre national dans lequel

se produisent les échanges sportifs ont-elles une influence sur le devenir social et culturel de ces regroupements associatifs ? En-dehors de quelques travaux très récents (Gasparini & Weiss, 2008 ; Stahl, 2009 ; Weiss, 2009, 2011a, 2011b), la littérature franco-allemande ne répond que de façon partielle à l'ensemble de ces questions. Ainsi, à ce jour, l'étude des regroupements sportifs par origine ethnoculturelle, en tant qu'objet de recherche spécifique, n'a pas donné lieu à une littérature satisfaisante.

3 – Le regroupement sportif des immigrés turcs, un secteur peu exploré

La littérature spécialisée dans l'étude des pratiques sportives des populations issues de l'immigration maghrébine indique que, de façon générale, l'appartenance sociale guide davantage les choix et goûts sportifs que les origines culturelles et ethniques. Ainsi, selon D. Baillet (2003), les garçons sont très nombreux à pratiquer le football et les sports de force et de combat dans des clubs, non pas parce qu'ils sont d'origine maghrébine, mais parce qu'ils sont principalement issus de milieux populaires. Les résultats des enquêtes nationales sur les activités sportives des jeunes Français nous révèlent qu'ils se comportent finalement comme l'ensemble de la jeunesse du même milieu social qu'eux (Mignon & Truchot, 2002 ; Muller, 2003 ; Aubeil, Lefèvre & Tribou, 2008). Toutefois, s'agissant d'analyser les pratiques de loisir des immigrés et les modalités privilégiées, les chercheurs associent souvent les populations issues des différentes vagues d'immigration sans en dégager les particularités (Coulangeon, 2007). Les études sur l'immigration montrent pourtant qu'à un niveau social équivalent, les « originaires de Turquie » n'ont généralement pas les mêmes comportements en matière de loisir que les Français issus de l'immigration maghrébine et n'affirment pas leurs identités de manière strictement identique en France et en Allemagne (Kastoryano, 1996 ; Heckmann & Schnapper, 2003 ; Schnapper, 2007).

Concernant les personnes « issues de l'immigration turque », hormis la monographie berlinoise réalisée par G. Gebauer et B. Bröskamp (1992) et quelques travaux récents sur les sociabilités sportives associatives des Français et Allemands « originaires de Turquie » (Talleu & Weiss, 2006-07 ; Gasparini, 2007a ; Hickl, 2007 ; Roth, 2009 ; Weiss, 2009 ; Bohé, 2010) ou sur les « dynamiques conflictuelles » lors

des rencontres footballistiques opposant des clubs « allemands » à des clubs « turcs » (Klein & Kothy, 1998 ; Neckel & Soeffner, 2008), il n'existe pas, à l'heure actuelle, d'analyses sociologiques approfondies tant sur leur pratique que sur leur sociabilité sportives. Ce qui peut paraître assez étonnant quand on sait, d'une part que le groupe qu'il convient d'appeler les « Turcs d'Europe » représente la catégorie nationale la plus importante dans l'immigration provenant de pays tiers (Manço, 2000), et d'autre part que ces populations privilégient nettement, dans le domaine du football, le fonctionnement autour de structures qui font largement référence à leur territoire d'origine² (Blecking, 2001, 2008a ; Gasparini & Weiss, 2008). On peut alors légitimement s'interroger sur ce fait social : s'agit-il d'une affirmation identitaire stratégique et conforme aux intérêts d'une « minorité » ethnoculturelle, d'un passage nécessaire avant l'ouverture à la société d'installation ou d'un effet quasi-mécanique des discriminations et marginalisations à l'encontre d'une population d'origine étrangère ? Si centrale soit cette question, elle ne doit pas être confondue avec la thèse que nous allons soutenir. Cette dernière propose justement d'y répondre et fait l'objet d'un développement spécifique dans le deuxième chapitre du manuscrit.

Tandis que certaines études traitent de la question des choix et des goûts sportifs des populations « originaires de Turquie », les travaux actuels ne s'arrêtent que marginalement sur la modalité de pratique du football qu'elles semblent privilégier, et encore moins sur les ressorts sociaux et culturels de cet investissement particulier. Pour caractériser ce dernier, la notion de « regroupement sportif » apparaît particulièrement adaptée, même s'il nous faut préciser qu'elle souffre globalement d'un déficit de définition dans les études exploratoires (Gasparini & Weiss, 2008). Tout d'abord, cette notion permet d'éviter le piège de l'utilisation automatique de catégories de pensée en partie produites par un « inconscient républicain » (« regroupement communautaire », « repli communautaire », etc.), et se prête donc mieux à la comparaison internationale. Ensuite, elle introduit d'une certaine manière l'idée que les immigrés « originaires de Turquie » font corps autour du football associatif, essentiellement en délimitant un espace social et symbolique propre qui devient socio-

² Pour tenter d'expliquer ce « désintérêt » des chercheurs en sciences sociales, nous faisons l'hypothèse d'une sorte de double logique de domination de cet objet d'étude au sein des sous-champs disciplinaires que sont la sociologie du sport et la sociologie de l'immigration : non seulement il est bien plus « noble » de travailler sur d'autres disciplines sportives que le football amateur, mais aussi l'immigration turque reste peu attractive car elle est relativement discrète.

logiquement pertinent lorsqu'il est mis en relation non seulement avec leurs positions, dispositions et trajectoires, qui les conduisent par exemple à s'y investir, mais aussi avec d'autres groupes plus ou moins institutionnalisés dont ils cherchent parfois à se différencier³. En ce sens, le « regroupement sportif » constitue une notion idoine pour appréhender les modalités de l'engagement dans le football associatif des minorités nationales ou des nationaux issus de l'immigration.

4 – Le détour du raisonnement

A mesure que les sociétés se « mondialisent », elles ont de plus en plus recours à la comparaison. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer le foisonnement d'études comparées produites par les organismes internationaux (OCDE, Unesco, Commission européenne, OMS, Conseil de l'Europe, etc.) depuis la fin des années 1980. En réalité, la réflexion sociologique et anthropologique s'est historiquement basée sur la comparaison entre des éléments d'une même catégorie ou de catégories différentes. Ainsi, E. Durkheim (1986), l'un des fondateurs de l'école française de sociologie, déclarait avec panache que « *la sociologie comparée n'est pas une branche particulière de la sociologie, c'est la sociologie même* » (p. 169). Toutefois, si la comparaison se situe au cœur de la démarche sociologique, elle ne relève pas pour autant de l'évidence, mais doit faire l'objet d'une construction intellectuelle⁴ qui s'enracine, pour ce qui nous concerne, dans un certain nombre de travaux existants.

Pour de nombreux chercheurs issus du champ des STAPS, il ne s'agit pas d'étudier les « immigrés » en eux-mêmes mais de voir, à travers le sport, quelle est la place assignée aux pauvres, autochtones et étrangers, dans un pays industrialisé comme la France. L'accent est largement mis sur le rôle de l'Etat et de l'institution sportive pour savoir s'ils atténuent, maintiennent ou renforcent les discriminations et

³ Selon M. Mauss (cité par Bourdieu, Chamboredon & Passeron, 1983), le sociologue doit, avant tout, au début de la recherche, transformer une impression indécise en une notion distincte. C'est bien là tout l'objet de notre définition. « *Il n'est pas question, (...), de définir d'emblée la substance même des faits. Une telle définition ne peut venir qu'au terme de la science, celle que nous avons à faire au début ne peut être que provisoire. Elle est seulement destinée à engager la recherche, à déterminer la chose à étudier, sans anticiper sur les résultats de l'étude. (...). Elle facilite en effet la recherche parce qu'elle limite le champ de l'observation. En même temps elle rend méthodique la vérification des hypothèses (...)* » (pp. 130-131).

⁴ Comme le soulignent M. Dogan et D. Pelassy (1982) : « *sans abstraction et construction intellectuelle, il n'y a pas de dénominateur commun entre plusieurs objets soumis à la comparaison* » (p. 7).

marginalisations observées dans d'autres domaines tels que le logement, l'emploi ou la formation. Dans cette optique, analyser la pratique sportive des « immigrés » revient à analyser les dispositifs institutionnels et les politiques publiques d'intégration par le sport (Falcoz & Koebel, 2005 ; Poli & Besson, 2006-07 ; Gasparini, 2008), même si les « immigrés » ne sont pas des acteurs « passifs » de ces politiques et mettent en œuvre des stratégies propres qu'il faut prendre en considération.

Le recul dans l'espace est la direction choisie par L. Arnaud (1999) pour prendre de la distance : en comparant la France et la Grande-Bretagne, il montre surtout que le sport agit comme une institution médiatrice qui offre la possibilité aux pouvoirs publics de diffuser une certaine conception du lien social et politique. Le contraste est d'ailleurs saisissant entre un pays qui reconnaît l'existence de minorités ethniques sur son territoire (Pakistanais, Indiens, etc.) et un pays comme la France où ce qui prime avant tout est le droit commun, autrement dit l'indifférenciation aux origines ethnoculturelles. Cette comparaison entre deux modèles très différents s'avère être d'un grand intérêt pour l'apprenti-sociologue. Dans son travail d'objectivation, la démarche comparative est en effet fructueuse, parce qu'elle permet « *de rendre étrange l'évident par la confrontation avec des manières de penser et d'agir étrangères, qui sont les évidences des autres* » (Bourdieu, 2000, p. 4). La comparaison nous donne donc l'occasion de mieux saisir les effets respectifs du contexte politique et des dispositions tant culturelles que sociales sur le phénomène étudié.

Avant de partir à l'étranger dans l'espoir de trouver des solutions au problème qu'il étudie, le sociologue doit néanmoins prendre conscience que les échanges internationaux, quels qu'ils soient, sont soumis à des « facteurs structuraux » qui en posent sérieusement les limites : les idées circulent systématiquement sans leur contexte historique de production et de fabrication (Bourdieu, 2002). Partant, il y a de fortes chances pour que ce qui fonctionne dans une situation donnée rencontre des difficultés dans une situation très différente. D'où l'intérêt pour nous d'étudier des régions voisines : tout en appartenant à une aire culturelle et géographique relative-

ment homogène⁵ et en ayant un niveau économique assez proche, l'Alsace et le Bade-Wurtemberg conservent des spécificités liées à leur inscription nationale (France/Allemagne). La pratique sportive des « immigrés » est traitée dans chaque pays de manière originale. Il y a donc suffisamment de proximité et suffisamment de distance pour que la comparaison puisse dégager des ressemblances et des dissemblances (Vigour, 2005).

II – Les immigrés turcs dans le football associatif

L'aspect polysémique et souvent multiforme des notions de « football associatif » et d'« immigrés turcs » pose le problème de la définition des termes employés et nous oblige à délimiter leur sens. D'autant que lorsqu'il s'agit de réfléchir et de produire de l'intelligibilité scientifique sur les immigrés et leurs descendants, les efforts de clarification soutenus par la posture épistémologique⁶ disparaissent quasiment ou s'estompent très fortement (Laacher, 2005).

1 – Préciser les notions de « football associatif » et d'« immigrés turcs »

Il est difficile de définir rigoureusement ce que l'on entend par « football associatif » et par « immigrés turcs » en raison du caractère flottant de ces deux notions. Produits d'une série de combinaisons sociales et historiques complexes, ces vocables demeurent, quoi que l'on en dise, éminemment polysémiques⁷. D'autant qu'ils

⁵ Dans le Rhin supérieur, on observe ainsi une influence germanique dans l'organisation de la vie associative, et ce en raison, notamment, des annexions successives de l'Alsace par l'Allemagne. Au sein de cet espace local, le mouvement social chrétien qui s'est développé au début du XX^e siècle a suscité l'émergence de nombreux clubs de patronage et cercles paroissiaux, véritables « fondements » du tissu associatif moderne. Ces associations et fédérations alsaciennes ont été souvent créées durant l'ère wilhelminienne (1890-1914), c'est-à-dire au cours d'une période de développement économique et industriel. En outre, dans cette région, le cadre religieux et associatif fonctionne comme un relais puissant entre la « société civile » et l'Etat, ce qui témoigne d'un rapport particulier aux organisations associatives, entre autres sportives. Pour de plus amples détails à ce sujet, voir la contribution de W. Gasparini (2004).

⁶ Celle-ci soutient qu'il est absolument nécessaire que soit interrogé tout le travail de réflexion déjà accompli, celui qui préexiste et qui, d'une certaine manière, oriente notre regard ; bref, de faire cet effort indispensable consistant à questionner de l'intérieur les notions afin d'en découvrir les présupposés, les forces et les limites, le pouvoir de suggestion, le degré de relation, de complémentarité et d'opposition (Laacher, 2005).

⁷ Comme le souligne bien J.-C. Passeron (2006), les mots de la sociologie ne sont généralement que le résultat cumulé des efforts de clarification des sociologues, et ces derniers ne peuvent nullement faire abstraction des définitions flottantes et communes pour élaborer une définition sociologique qui fonctionnerait en-dehors des contextes historiques et sociaux qui l'influencent directement.

sont, par ailleurs, l'enjeu de luttes symboliques où s'opposent des représentations construites dans différents champs de notre société (médiatique, politique, institutionnel, universitaire, etc.) et au sein même de chacun de ces champs. Dès lors pour éviter de tomber dans le piège sémantique de ces notions qui sont formées par la pratique et pour elle (Durkheim, 1986), nous parlerons, dans la mesure du possible, du « football associatif » entendu comme une pratique sportive organisée dans le cadre tout à la fois matérialisé, représenté et institutionnalisé d'un club (avec ses espaces de pratique mais également de sociabilité associative), et dans laquelle les acteurs cherchent à articuler, non sans difficulté, la participation, la compétition, la convivialité et l'acquisition de capacités spécifiques (gestes sportifs, responsabilités, etc.). Précisons que notre définition n'englobe pas le football tel qu'il est pratiqué « en entreprise » ou dans une association qui participe à un championnat corporatif ou professionnel. Elle se limite donc exclusivement à ce qu'on pourrait appeler le « football fédéral amateur ».

Quant à la notion d'« immigrés turcs » ou d'« immigrés originaires de Turquie », il est d'autant plus malaisé de la définir rigoureusement qu'elle se trouve au centre de vives luttes où s'opposent des représentations principalement construites dans les champs académique et politique et au sein même de chacun de ces champs. Par exemple, pour un démographe, les « immigrés turcs » sont venus en France ou en Allemagne, mais n'y sont pas nés, même s'ils peuvent devenir Français ou Allemands par acquisition : ils sont nés Turcs en Turquie, et leur présence de part et d'autre du Rhin implique forcément un déplacement géographique. Pour un juriste, les « immigrés turcs » sont des étrangers qui s'installent en Allemagne ou en France pendant de nombreux mois, de façon continue et pour une durée indéterminée, ce qui pose la question des droits politiques et sociaux à leur accorder. Pour un historien, les « immigrés turcs » représentent des individus qui se déplacent dans l'espace physique et qui franchissent des frontières nationales et culturelles pour arriver en France ou en Allemagne. C'est pourquoi il insiste non seulement sur le clivage opposant le national à l'étranger, mais également sur les contraintes structurelles qui pèsent sur la mobilité des travailleurs (Noiriel, 1988). Pour un sociologue, les « immigrés turcs » sont une minorité qui se présente, de part et d'autre du Rhin, comme un groupe inférieur quantitativement, plus ou moins relié à une société majoritaire dont il diffère selon un ou plusieurs traits : religieux, ethniques, politiques et

culturels ; et dont il subit, a subi ou peut encore subir des pratiques « discriminatoires ». Il entretient également une relation quelque peu problématique et complexe avec cette dite société.

Délicate à circonscrire, la notion d'« immigrés turcs » doit sans nul doute être appréhendée dans son opérationnalité. Nous considérons ainsi comme « originaires de Turquie » les immigrés turcs (nés en Turquie) et les populations (françaises ou allemandes) « issues de l'immigration turque » (nées dans le pays d'installation). Quelles qu'elles soient, les désignations sociologiques impliquent toujours une certaine conception de la réalité. Le qualificatif de populations « issues de l'immigration » a le gros inconvénient de désigner des populations autochtones à partir de l'immigration de leurs parents. Reste que l'expérience migratoire de ces derniers continue à influencer le destin social de celles et ceux qui sont nés et installés en France ou en Allemagne (Rea & Tripier, 2003 ; Schnapper, 2007). Finalement, de ce point de vue, « Turc » renvoie nettement plus à la notion d'« ethnicité »⁸ qu'à celle de « culture » ou de « nationalité ». Il s'agit de personnes nées de parents ou de grands-parents turcs, qui se sentent turques et qui sont considérées comme telles, indépendamment de leur nationalité.

2 – Le « club ethnique ou communautaire » comme croyance subjective

En référence à la sociologie de M. Weber (1995), nous considérons que le concept de groupe « ethnique » ou « communautaire » ne doit rien à la biologie. Bien au contraire, il se définit par la croyance subjective à une communauté d'origine, et M. Weber (1995) précise d'ailleurs qu'il importe peu que cette communauté d'origine soit réelle ou imaginaire. C'est à partir de ce premier postulat que nous pouvons éventuellement parler de clubs de football à caractère « communautaire » : des associations qui regroupent majoritairement des sportifs et des dirigeants provenant d'une même région, d'un même pays ou territoire ethnique, et entretenant, intérieurement, une croyance en cette communauté d'origine. Pour ce qui nous concerne, les membres sont essentiellement des personnes qui sont nées de parents ou de

⁸ Selon F. Lorcerie (2003), la notion d'ethnicité sert à désigner « *la production et l'activation de certaines formes d'identité communautaire au cœur des sociétés modernes : très précisément celles qui*

grands-parents turcs, qui se sentent turques et qui sont considérées « comme telles », quelle que soit leur nationalité. Ce faisant, les nombreux renvois à la Turquie représentent autant de critères distinctifs qui alimentent la croyance en l'extranéité d'origine des adhérents, ce qui renforce d'une certaine manière l'unité communautaire (Augustin & Garrigou, 1985) de l'association. Cet attachement subjectif au groupe entretenu par la fréquentation du club et de ses espaces de sociabilité se double d'une ethnicité au contenu proprement symbolique. Selon H. Gans (1979), celle-ci s'attache à s'identifier par des « signes extérieurs » (musique, cuisine, bijoux, maillots de football, drapeaux, écussons, etc.) qui indiquent une référence nostalgique au pays d'origine plus qu'une mobilisation identitaire à des fins politiques. Elle est donc une affaire d'identité subjective qui s'affirme de façon déterritorialisée. Tandis que, pour la plupart d'entre eux, le retour définitif en Turquie n'est plus envisageable en raison d'une installation familiale de longue durée, cette hypothèse reste toujours présente dans les discours, les symboles et les esprits, en particulier parce que prévaut chez les Turcs cette culture du « gurbet », c'est-à-dire cet état de l'exilé qui éprouve une perpétuelle nostalgie de la terre quittée et qui garde en mémoire la promesse faite au pays de rentrer (Petek-Şalom, 1999).

3 – Un compte-rendu de la recherche en cinq chapitres

Nous partons du principe selon lequel le monde social ne fournit pas spontanément les objets de sa connaissance et que la compréhension de la réalité résulte d'interrogations et de constructions intellectuelles. Il découle de ce postulat une hiérarchie épistémologique des actes scientifiques qui impose au chercheur de subordonner le constat à la construction et à la conquête du phénomène étudié (Bachelard, 1938). Nous pouvons donc difficilement ne pas commencer notre recherche par attester de la présence de clubs de football « turcs » dans l'aire géographique du Rhin supérieur (Alsace-Moselle ; Bade-Wurtemberg). Le premier chapitre s'ouvre ainsi sur une analyse à la fois descriptive et morphologique des associations sportives réunissant et impliquant majoritairement des pratiquants et dirigeants originaires de Turquie. A partir d'un recensement réalisé grâce aux « fichiers de licenciés » des ligues et comités régionaux, il est possible de montrer que les « immigrés

découlent du fait que les individus croient qu'ils ont en commun avec certains une origine distinctive

turcs » sont actuellement, parmi les étrangers, les binationaux ou les populations « issues de l'immigration », ceux qui comptent le plus grand nombre de clubs de football regroupant des adhérents provenant du même pays d'origine. Ce constat établi, on remarque d'emblée que ce sport « entre-soi » est davantage développé en Allemagne, où il se rencontre plutôt dans les agglomérations et les métropoles industrielles, qu'en France, où les organisations associatives sont principalement implantées dans les petites ou les villes moyennes ; différences à articuler avec l'histoire de l'installation turque de part et d'autre du Rhin. Les données recueillies permettent de construire une typologie des clubs à trois entrées qui affine quelque peu la connaissance que nous avons du phénomène. Avant d'introduire la thèse et afin de prendre du champ, il convient encore de se demander si le fait de se retrouver « entre-soi » dans une association sportive constitue une affaire nouvelle, en comparaison avec l'investissement dans le sport associatif d'autres groupes de migrants, notamment polonais, arméniens, italiens, algériens et portugais.

Ce travail d'« objectivation » et ces remarques préalables représentent des prémices nécessaires pour soulever un questionnement central dans notre exposé : comment peut-on expliquer que les immigrés turcs présentent un vigoureux développement sportif associatif ? Quels sont les ressorts sociaux et les ressorts « ethno-culturels » du football « entre-soi » ? Ces questions permettent, dans le second chapitre, d'introduire la thèse et de commencer à la façonner. Dans cette analyse, nous avançons que le « regroupement sportif » est surtout le produit d'une assignation imposée de l'extérieur, exprimant un rapport de domination, et d'une affirmation venue de l'intérieur, mettant directement en jeu des schèmes culturels et sociaux hérités du passé et issus d'un « ethos⁹ populaire ». Une fois cette pensée émise et construite, nous élaborons assez logiquement quelques hypothèses heuristiques chargées d'orienter notre recherche. Celles-ci s'intéressent tout à la fois aux facteurs politiques et institutionnels qui « prédisposent » ou non l'émergence d'un club de football « turc », aux effets du contexte historico-culturel ainsi que du système anthropologique des immigrés anatoliens sur la fabrication de l'entre-soi sportif et au poids des

qui les rend différents et supérieurs à d'autres » (p. 11).

⁹ Nous utilisons la notion d'ethos dans le même sens qu'E. Dunning et K. Sheard (1989), c'est-à-dire une espèce de représentation collective, « une idéation produite par les interactions entre les membres d'une collectivité et développée par opposition aux idées et aux actions des membres d'une autre collectivité » (p. 100).

positions, dispositions et trajectoires et du regard porté par la société d'installation sur la construction d'un sentiment d'appartenance à une équipe « turque ». Enfin, après avoir précisé les outils principaux d'administration de la preuve, le chapitre se termine par la présentation de la méthodologie inhérente à l'enquête effectuée sur le terrain.

Peut-on réellement étudier le « regroupement sportif turc » sans le replacer dans son contexte historique et politique ? Dans un troisième chapitre, il semble essentiel de s'atteler à dépeindre les conditions sociales, politiques et historiques qui rendent possible l'existence de ce phénomène. Tandis que l'histoire reste sans nul doute l'instrument le moins incertain pour expliquer le présent (Elias, 1995), il s'agit de se demander en quoi les périodes passées sont à l'origine des états actuels, mais également de s'interroger sur les effets de l'évolution des modèles nationaux d'« intégration par le sport » et, finalement, sur la façon dont les sociétés française et allemande ont géré et gèrent les appartenances « ethniques » dans les clubs de football amateurs. En ce sens, l'intérêt de cette partie est d'apporter au lecteur des éléments qui sont en mesure d'étayer notre thèse, tout en parachevant sa construction. Elle permet notamment de montrer que l'Allemagne privilégie historiquement la promotion du pluralisme culturel dans le sport associatif, alors que la France défend prioritairement des impératifs de cohésion nationale. Néanmoins, depuis les années 2000, les dissemblances ont progressivement fait place à quelques ressemblances, avec la confrontation des « modèles » théoriques et historiques au réalisme politique (Gasparini, 2010). Ainsi, malgré le traitement différencié, le constat du développement de « regroupements sportifs » pour de nombreux immigrés turcs tendrait plutôt à rapprocher les deux pays et, plus particulièrement, les deux espaces régionaux étudiés.

L'approche diachronique des facteurs politiques et institutionnels du football « entre-soi » laisse tout d'abord place, dans le quatrième chapitre, à une analyse synchronique des mécanismes anthropologiques du regroupement. En effet, il nous importe particulièrement de voir si ce dernier ne peut pas être considéré, à une échelle « mésosociologique », comme un élément de style de vie de populations d'origine plutôt rurale qui vivent dans une culture de diaspora (Schnapper, 2001). Ensuite, en réalisant un détour historique, nous introduisons l'idée selon laquelle le

football constitue un ressort important dans l'incarnation de l'identité nationale turque. Ainsi, en émigration, au sein de la « communauté immigrée », ce sport est souvent perçu comme un objet de fierté ethnique qui renforce la conscience identitaire des « originaires de Turquie ». Puis, après avoir évoqué l'influence du multiculturalisme ottoman sur le phénomène de regroupement associatif, nous montrons que l'appellation « club turc » doit avant tout susciter réserve et prudence dans le regard de l'observateur, en raison de la diversité tant ethnoculturelle que politico-idéologique des populations anatoliennes et de la multiplicité des modalités d'identification entre le groupe « ethnique » et les différents clubs de football. Nous soulignons par là que l'exo-définition, produit et productrice du rapport de domination, met en œuvre des catégorisations unifiantes et homogénéisantes, fondées sur des ressemblances simplificatrices. Enfin, à partir d'une étude comparative sur les processus de « stigmatisation » (Elias & Scotson, 1997), nous dévoilons le phénomène d'enculturation nationale des images sociales et journalistiques des équipes « turques » en Alsace et en Bade-Wurtemberg.

Enfin, le cinquième et dernier chapitre explore les dynamiques sociales et spatiales qui sont au principe de la fabrication du regroupement sportif. Dans un premier temps, nous démontrons que les clubs de football « turcs » doivent l'essentiel de leur cohésion interne à leur pouvoir d'exclusion, c'est-à-dire à la force du sentiment de différence attaché à ceux qui ne font pas partie du « Nous ». Tandis qu'il se désigne d'un seul mot, « Eux », le monde des « autres » se présente ici sous la forme d'un personnage aux multiples facettes : le pouvoir politique (la « Ville »), le pouvoir sportif (la « Ligue » et les arbitres) et les anciens résidents (les « Alsaciens », les « Allemands », les villages, les clubs historiques, etc.). Dans un second temps, nous introduisons l'idée selon laquelle les adhérents des associations étudiées ont le sentiment d'appartenir à une communauté, et ce sentiment tire principalement sa puissance de l'importance accordée à la « famille » et à l'esprit de camaraderie et de coopération entre les membres du groupe sportif associatif. Finalement, pour les footballeurs et dirigeants des clubs « turcs », l'ordre des choses semble globalement suivre la logique d'une bipartition du monde entre « Eux » et « Nous », caractéristique de la vision de l'univers social des « classes populaires » et des « pauvres » (Hoggart, 1970).

Première partie : Des regroupements
sportifs de footballeurs originaires de Tur-
quie dans le fossé du Rhin supérieur

Introduction

En France comme en Allemagne, il se dégage généralement une impression d'un repli net des immigrés turcs à l'intérieur de leur « communauté d'origine », et ce dans plusieurs domaines de l'existence (Jund, Dumont & De Tapia, 1995). Dans l'Hexagone, les enquêtes menées par des chercheurs de l'Institut National des Etudes Démographiques (INED) ont fait ressortir qu'ils connaissent une vie sociale intense mais très « communautaire ». Ainsi, s'ils présentent un profil bien particulier, avec une sociabilité de loin la plus forte, tant au niveau interne qu'externe, cette dernière s'oriente préférentiellement vers des populations turques (Tribalat, 1996). Selon M. Tribalat (1995a, p. 423) : « *les Turcs entretiennent un minimum de rapports avec la société d'installation (...). Ils ont en fait reconstitué en France un espace communautaire particulièrement hermétique* ». Outre-Rhin, les études effectuées par des chercheurs du Centre d'Etudes sur la Turquie (*Zentrum für Türkeistudien*) de l'Université de Duisburg-Essen font état, quant à elles, d'un engagement important des immigrés turcs au sein d'organisations à caractère « ethnique ». On apprend par exemple que plus de 40% des Turcs d'Allemagne s'investissent dans des associations où ils ne côtoient que des individus de la même origine nationale ; que 35% participent à la fois aux activités de clubs turcs et allemands ; que 16% s'engagent dans des associations allemandes et que les 9% qui restent sont membres de structures internationales (Halm & Sauer, 2005). Pour F. Şen (2006, p. 5) : « *on voit de plus en plus que le groupe turc s'organise en créant des infrastructures qui lui sont propres. Des achats à l'inscription dans une équipe de football, en passant par la visite chez le coiffeur, il est aujourd'hui possible de tout faire au sein de la niche des communautés turques de Berlin ou des grandes villes de la région située entre Ruhr et Rhin* ».

Toutefois, confronté au début de sa recherche à de fausses évidences, le sociologue, qui entretient un rapport de familiarité et de proximité avec l'univers social qu'il étudie, se doit de recourir à des techniques d'objectivation afin de conquérir son fait « *contre l'illusion du savoir immédiat* » (Bourdieu, Chamboredon & Passeron,

1983, p. 27). Aussi s'agit-il, dans notre cas, de répondre à un premier questionnement : peut-on « objectivement » parler de regroupements pour les footballeurs turcs installés en Alsace et en Bade-Wurtemberg ? Si oui, quels sont les éléments qui nous autorisent à le penser ? Habituellement, pour rendre compte de la tendance au « *repli identitaire* » (Tribalat, 1995b, p. 222) chez cette population, les sociologues français et allemands utilisent les statistiques produites par des organismes officiels de recherche (INSEE, INED, *Zentrum für Türkeistudien*, *Statistisches Amt*, etc.). Mais, en ce qui concerne les pratiques sportives et de loisirs, la démarche demeure nettement plus délicate, puisqu'aucune statistique n'est véritablement disponible. Tout au plus, S. de Tapia (2007) nous renseigne sur les loisirs des Turcs d'Europe en disant qu'ils « *restent largement une manifestation collective, une possibilité de ressourcement sur la base de réseaux sociaux plus ou moins larges* » (p. 29). Or, de part et d'autre du Rhin, certains chercheurs insistent désormais sur la présence de clubs de football dont les dénominations, les actes constitutifs et les modes de fonctionnement et d'organisation font amplement référence à la Turquie (Blecking, 2001 ; Şen, 2006 ; Halm, 2006 ; Gasparini, 2007a ; Gasparini & Weiss, 2008). Dans la plupart des cas, si les dirigeants associatifs précisent que leur structure est ouverte à tout le monde, ces clubs ne sont en rien des « espaces de sociabilité » qui invitent d'emblée les « étrangers », c'est-à-dire celles et ceux n'étant pas Turcs ou d'origine turque (Halm, 2006 ; Gasparini, 2007b).

Dans ce chapitre, il s'agira essentiellement pour nous de conquérir notre fait social, à savoir les « regroupements sportifs » des immigrés turcs, d'une part en tentant de dégager ce qui fait la spécificité de notre objet d'étude, d'autre part en attestant de la réalité de la présence de clubs de football « turcs » au sein de l'aire géographique considérée. Puis, nous réaliserons une comparaison diachronique avec d'autres groupes de migrants pour examiner si le fait de se retrouver entre-soi dans une association sportive représente un phénomène totalement nouveau. Cette petite histoire de la présence des différentes immigrations dans le sport amateur, surtout en France, mais aussi en Allemagne¹⁰, nous permettra notamment de « prendre du champ ».

¹⁰ En Allemagne, si le regroupement sportif des « minorités » nationales ou ethniques s'inscrit dans une longue tradition historique, les spécialistes ont principalement porté leur attention sur l'immigration polonaise du XX^e siècle. Pour comprendre ce « vide scientifique », il nous faut préciser que, dans un

I – Entre-soi et relations footballistiques dans l'espace du Rhin supérieur

Première communauté nationale issue de l'immigration en Alsace (France) et en Bade-Wurtemberg (Allemagne), la « communauté turque » (comprenant des nationaux Turcs et des naturalisés français ou allemands) s'investit largement dans le mouvement associatif local, et notamment dans les clubs de football. A cet égard, quelques sociologues et historiens, qui se sont penchés sur la question de la participation sportive associative des Turcs dans ces deux régions, montrent que celle-ci n'est pas toujours synonyme d'échange interculturel et d'ouverture à l'autre, dans le cas où l'on considère la relative « homogénéité ethnique » des équipes fréquentées (Gasparini, 2006-07 ; Blecking, 2005). En effet, le fort « sentiment identitaire » des migrants turcs se traduit, pour nombre d'entre eux, par ce que les chercheurs, les éducateurs sportifs et les travailleurs sociaux désignent de plus en plus souvent sous l'expression de « repli communautaire », y compris dans le domaine du sport et des loisirs (Gasparini & Weiss, 2008).

1 – « Un monde à part »

De part et d'autre du Rhin, l'« espace associatif turc » semble fonctionner comme un « monde à part » dans le paysage régional. Lieu de rencontres essentiellement masculines, l'association est aussi un support pour des échanges multiples (De Tapia, 1992) : politique, syndical, religieux, informatif, etc. En 2005, l'Alsace comptait plus de 46 associations turques dont officiellement huit étaient des clubs sportifs (ORIV, 2005). En Bade-Wurtemberg, on recensait, en 2008, environ 300 associations turques dont plus d'une centaine au moins proposerait des activités physiques et sportives à leurs membres (Schmid, Akca & Barwig, 2008). On y observe par ailleurs une recrudescence des clubs de football faisant référence à la Turquie

pays qui a tardé à se définir comme étant d'immigration, l'histoire de l'immigration est encore une « science absente ». Dans le domaine du sport, D. Blecking (2008a) signale ainsi que l'on ne trouve pas de travaux « sérieux » sur les clubs italiens, grecs, portugais, espagnols ou yougoslaves.

(dirigés par des Turcs et fréquentés par des sportifs d'origine turque), mais aussi d'associations culturelles et culturelles, proches des mosquées, qui organisent des activités sportives, notamment pour les femmes et les filles (Hassan & Schwendemann, 2005). A titre de comparaison, dans le « pays de Bâle », qui se trouve en Suisse alémanique, on remarque sensiblement le même phénomène : d'une part, dans le football associatif, les immigrants turcs préfèrent souvent rester entre eux, d'autre part les associations religieuses turques se dotent, de plus en plus régulièrement, de leurs propres infrastructures sportives (Gautschi, 2004).

2 – Des échanges entre footballeurs d'origine turque

Tandis que des études récentes sur la vie associative des populations « originaires de Turquie » font état d'un investissement partagé entre les organisations « ethniques » et les organisations générales, elles signalent également qu'aussi bien le secteur religieux que le secteur sportif sont encore très largement orientés vers la Turquie, et ce, de part et d'autre du Rhin (Halm & Sauer, 2005 ; Petek, 2009). Si l'on prend l'exemple du football associatif en Alsace et en Bade-Wurtemberg, on note que, parmi les étrangers, les binationaux ou les nationaux « issus de la migration », ce sont les Turcs qui possèdent aujourd'hui le plus de clubs impliquant et regroupant des sportifs et des dirigeants provenant du même pays d'origine (Weiss, 2008). Cependant, à la différence de la France, les clubs de football « turcs » implantés en Allemagne sont plus souvent déclarés comme des associations culturelles ou culturelles. Selon le directeur du SBFV : « (...) ce qu'on remarque, c'est que la solidarité turque est particulière. Les joueurs turcs ont envie de jouer dans une association turque. Lors d'une création d'un club de football, on constate que le dépôt de la demande a souvent été fait par une association culturelle plus grande. Le club de football fait partie d'une association culturelle qui met en place d'autres activités au niveau local, et une partie de ces activités concerne le football. (...) j'ai souvent remarqué ça en observant le nom de l'association... »¹¹. Outre-Rhin, le football semble donc faire partie intégrante de l'éventail d'activités organisées par les associations culturelles ou culturelles turques, et ce au même titre que les travaux manuels, les cours d'informatique et d'alphabétisation à destination des femmes et des filles, et

¹¹ Extrait d'entretien, novembre 2009.

l'aide aux devoirs scolaires pour les enfants (Pazarkaya, 2005). Mais si ces structures sans vocation sportive s'adjoignent un club de football, c'est surtout dans le but d'y attirer les jeunes garçons en perte de repères identitaires et ainsi de tenter d'éviter le désenchaînement des générations en situation minoritaire (Attias-Donfus & Wolff, 2009). En effet, il s'agit fréquemment de lieux de sociabilité où l'on jette les bases d'un engagement et d'une transmission aux plus jeunes, et où s'exerce un véritable « contrôle normatif » dont les principales « cibles » sont les adolescents et les jeunes adultes. Dans ce processus, le rôle endossé par le président est primordial. Ainsi, né en 1969 en Turquie, dans un village situé dans la région d'Edirne, İsmail, toujours de nationalité turque, est mécanicien automobile dans la petite ville allemande de Lahr (Bade-Wurtemberg). Président, depuis juillet 2005, du *Türk Gençler Birliği de Lahr*, il est aussi coordinateur des projets sociaux à destination de la jeunesse turque au sein de l'association culturelle et islamique locale. Pour lui : « *les jeunes se trouvent au milieu ; ce ne sont pas des Turcs et ce ne sont pas des Allemands. Et ici, ils sont obligés de vivre comme des Allemands, mais ils savent bien que leurs parents sont d'origine turque et qu'ils ne doivent pas oublier leurs traditions, leur culture et leurs origines. C'est très bien comme ça (...)* »¹².

En Alsace, si les clubs en question sont plus rarement déclarés en tant qu'associations culturelles ou cultuelles, cela ne veut pas dire que des liens entre les secteurs n'existent pas, au contraire ! Ainsi, l'*Union Sportive Turque de Bischwiller* (Bas-Rhin) a fonctionné jusqu'en 2001-02 sous l'égide de l'*Amicale des Travailleurs Turcs*, née de la volonté d'organiser un lieu de culte et déclarée au consulat de la ville de Strasbourg. Insérée au réseau DİTİB¹³ importé d'Allemagne, c'est-à-dire de l'islam officiel turc (Akgönül, 2007), l'Amicale instrumentalisait en réalité le football pour attirer les jeunes garçons afin de les encourager à ne pas renoncer à leur nationalité et à leur religion. Pour cet ancien dirigeant âgé de 48 ans : « (...) *les enfants ont débuté au FC Bischwiller. Moi j'étais même dirigeant là-bas quand certains y étaient. C'est vrai que le FCB, il ne pouvait pas engager tous les petits Turcs, le potentiel était trop élevé. Donc à Bischwiller, on a décidé de garder le club, l'USTB,*

¹² Extrait d'entretien, mai 2007.

¹³ Le DİTİB est l'émanation européenne de l'Administration turque des Affaires religieuses créée en 1984 pour encadrer les Turcs expatriés et réguler leur pratique religieuse hors de la Turquie.

*pour attirer les jeunes et leur transmettre un héritage »*¹⁴. Le football était donc mis au service de l'islam et de l'« identité turque », dans une optique de préservation des valeurs, des coutumes et de transmission entre les générations. En outre, les responsables de la LAFA remarquent, depuis quelques années déjà, une petite augmentation des demandes émanant d'associations culturelles ou culturelles turques, sans vocation sportive, pour créer de nouveaux clubs « turcs » ou de nouvelles « sections » afin de participer aux championnats locaux. Selon le directeur général de la LAFA : « *les vellétés de création de clubs proviennent toujours de structures désireuses de s'affirmer par le football (...)* ». D'après cet observateur : « *un certain nombre de joueurs d'origine turque ont choisi de quitter des structures généralistes, préférant s'investir dans un club communautaire* »¹⁵. En somme, de part et d'autre du Rhin, le club sportif semble jouer un rôle d'intégration communicative¹⁶ (Callède, 1985) pour des footballeurs de même origine nationale et/ou ethnique.

3 – Compétitions intra-ethniques et réseaux sportifs transnationaux

Des deux côtés du Rhin, se mettent en place des « réseaux sportifs » pilotés par le pays d'origine qui, par le biais des consulats turcs implantés en France et en Allemagne, organise des tournois réunissant exclusivement des clubs de football « turcs ». Ainsi, « *ce qui a été organisé déjà, c'est la coupe du Consulat de Strasbourg. C'est tous les étés, tu as toutes les équipes turques d'Alsace et de Moselle qui sont réunies dans le même tournoi* »¹⁷, nous a confié un joueur. Cette manifestation sportive, préparée chaque année en l'honneur de M. Kemal¹⁸, le Père des Turcs,

¹⁴ Extrait d'entretien, août 2009.

¹⁵ Extrait d'entretien, mars 2005 (paru dans *Les Saisons d'Alsace*, n° 26).

¹⁶ A la différence de l'intégration *normative* qui prend en compte la conformité de la conduite aux normes de l'institution, l'intégration *communicative* concerne davantage les échanges de signification au sein du groupe, qui permettent de préciser son degré de cohésion et de solidarité.

¹⁷ Extrait d'entretien, mars 2006.

¹⁸ Fondateur et premier président de la République turque, Mustafa Kemal, surnommé « Le Loup Gris » pour ses hauts faits militaires, est né à Salonique en 1881 dans une famille de petits fonctionnaires turcs. Sorti officier d'infanterie de l'École de guerre et de l'Académie militaire d'Istanbul, il commence sa carrière contre l'Italie en Libye en 1911. Le rôle majeur qu'il joue, par la suite, lors de la bataille des Dardanelles en 1915-1916 lui donne un grand prestige populaire. On le retrouve également contre les Russes dans le Caucase et contre les Anglais en Palestine en 1917. Eloigné d'Istanbul par le Sultan en 1919, il dirige, en Anatolie centrale, la résistance politique et militaire au démembrement de la Turquie prévu par le traité de Sèvres, à l'occupation française de la Cilicie, à l'offensive grecque en Anatolie. Après ses victoires face aux Grecs, Mustafa Kemal, qui a reçu, de la

permet aux hommes et aux femmes d'entretenir non seulement des réseaux communautaires, mais aussi une « ethnicité symbolique » qui, selon H. Gans (1979), se reconnaît grâce à des signes extérieurs (cuisine, musique, drapeaux, couleurs...), indiquant une référence nostalgique au pays d'origine plus qu'une mobilisation identitaire à des fins politiques. Pour la plupart d'entre eux, tandis que le retour définitif en Turquie est fort peu probable, du fait d'une installation familiale de longue durée, il n'en demeure pas moins que cette hypothèse reste présente dans les têtes, les discours et les symboles, en particulier parce que prévaut chez les Turcs la « culture du *gurbet* », l'état de l'« exilé » qui éprouve une perpétuelle nostalgie de sa terre quittée (Petek-Şalom, 1999).

En Allemagne, il existe depuis 1977, dans les différents *Länder*, la coupe Atatürk qui met chaque année en confrontation, au cours de multiples tournois de *futsal*, la majeure partie des équipes turques du pays. Cette compétition sportive, organisée par les consulats, fonctionne selon un système classique d'éliminations et de qualifications, et consacre, après la finale nationale qui se déroule tous les ans à Berlin, le meilleur club de football « turc » d'Allemagne. A en croire la couverture médiatique de cet événement sportif, notamment par les journaux diffusant non seulement en Europe continentale, mais aussi en Turquie (*Türkiye, Zaman, Hürriyet* et *TGRT Avrupa*), celui-ci semble très important aux yeux des populations issues de l'immigration turque qui, chaque hiver, attendent avec une certaine impatience le début de la compétition, du moins pour celles et ceux qui ont une appétence pour le football.

De plus, nous avons pu constater que ces tournois de *futsal* sont l'occasion choisie par les recruteurs des clubs sportifs professionnels turcs (Galatasaray, Fenerbahçe, Beşiktaş, Trabzonspor, Bursaspor...) pour trouver de nouveaux talents. Ainsi, selon E. Yanal, entraîneur de Trabzonspor de 2007 à 2009, les joueurs d'origine turque venus d'Allemagne ont une bien meilleure formation. Ils possèdent

Grande Assemblée Nationale d'Ankara, le titre de Ghazi (« vainqueur des infidèles »), fait voter l'abolition du sultanat le 1^{er} novembre 1922 et est élu président de la République, à sa proclamation, le 29 octobre 1923. Il dispose alors de très larges pouvoirs pour fonder l'Etat républicain. En 1934, l'Assemblée lui attribue le patronyme d'Atatürk (« Père des Turcs »). Il est réélu président sans interruption jusqu'à sa mort en 1938. Voir le site Internet : <http://www.saisondelaturquie.fr/mustapha-kemal-turc-pere.html>.

les fondamentaux techniques et tactiques et sont mieux préparés au professionnalisme. En 1998, afin de rationaliser son action, la Fédération Turque de Football (TFF) a ouvert une succursale à Dortmund, en Rhénanie-Du-Nord-Westphalie¹⁹. Plus de dix ans après, elle a déjà permis de repérer une bonne centaine de joueurs. Chargé de recruter en Allemagne, mais aussi en Suisse, en France, en Belgique et aux Pays-Bas, ce poste avancé a fourni des « internationaux » dans les catégories de jeunes. Sans compter les dizaines d'autres joueurs qui viennent actuellement garnir les effectifs des clubs de Turquie ! Pour E. Yanal : « *On estime à 250 000 les Turcs qui jouent au football en Europe. Pourquoi voudriez-vous qu'on n'aille pas les chercher ? (...)* »²⁰.

¹⁹ Depuis lors, d'autres succursales de la TFF ont été créées en Belgique et aux Pays-Bas.

²⁰ Cité dans *L'Equipe Magazine*, n° 1194, 30 avril 2005, p. 80.

II – Des clubs de football « turcs » : analyse descriptive et quantitative

Pour analyser dans le détail le football associatif « turc », il semble fort important de réaliser un recensement précis des clubs implantés en Alsace et en Bade-Wurtemberg, et cela d'autant plus qu'il n'existe pas de données fiables et objectives à ce sujet, tant en France qu'en Allemagne. Nous en voulons notamment pour preuve les quelques remarques qui vont suivre dans la première partie. A la décharge de ceux que nous critiquons, nous pouvons néanmoins dire que de travailler sur le secteur associatif ne va pas sans poser des problèmes méthodologiques au chercheur, qu'il soit historien ou sociologue (Fuchs, 2008). Premier point important : les clubs de football fréquentés majoritairement par des sportifs et dirigeants « originaires de Turquie » s'insèrent localement dans un « espace associatif »²¹ bien plus vaste qui constitue, selon certains spécialistes (De Tapia, 1992 ; Kastoryano, 1992 ; Rigoni, 2005 ; Petek, 2009), l'un des principaux socles de l'organisation sociale et culturelle de ces populations.

1 – Une question de méthode

D'abord, hormis le fait qu'ils ne précisent jamais leur méthodologie de décompte, les chercheurs ayant travaillé sur la question produisent des chiffres et des statistiques pour le moins contradictoires. Ainsi, selon D. Blecking (2008b), il existerait actuellement plus de 500 clubs de football « turcs » à travers toute l'Allemagne, surtout dans les villes à dominante industrielle du Bassin de la Ruhr et du Bassin rhénan. Comparés à d'autres populations immigrées, les Turcs seraient, pour cet historien du sport, le groupe d'étrangers qui, après l'immigration polonaise du début

²¹ Nous préférons parler d'« espace associatif » plutôt que de « mouvement associatif », car il existe des clivages et des oppositions virulentes entre les associations turques. La présence de ces « lignes de fracture » ne nous autorise pas à employer la notion de « mouvement », du moins au sens d'A. Touraine. En effet, ce dernier nous dit que, pour parvenir au statut de « mouvement », une « mobilisation » doit à la fois être capable de définir clairement un adversaire social, de se donner une identité

du XX^e siècle, aurait élaboré le « modèle » d'organisation sportive « endogène » le plus abouti (Blecking, 2008a). Dans le même temps, S. Stahl (2009), sociologue à l'Institut des Sciences du sport de l'Université de Potsdam, par ailleurs assez proche de l'Association Olympique Allemande du Sport (*Deutscher Olympischer Sportbund*²²), évalue, quant à lui, à 500 le nombre total de clubs sportifs « ethniques » en République fédérale, toutes disciplines et toutes origines ethnoculturelles confondues. Si, concernant le recensement, les écarts sont aussi conséquents, c'est sans nul doute en raison, d'une part, de l'absence d'une définition commune et, d'autre part, d'une méthodologie de décompte peu élaborée.

Ensuite, dans l'Hexagone, en 2009, l'*annuaire des clubs* de la Fédération Française de Football (FFF) recensait 57 associations qui portent un nom faisant référence à la Turquie. Il nous semble que ces données chiffrées restent très en-deçà de la réalité, car le recensement des clubs est uniquement basé sur leur dénomination. Par ailleurs, à la différence de ce qui se passe outre-Rhin, où le football fait fréquemment partie des activités proposées par les associations culturelles et culturelles turques, les clubs implantés en France sont rarement déclarés en tant qu'« associations turques », ce qui rend leur décompte exact quasiment impossible. En effet, les chercheurs français ne disposent pas (pour l'instant) d'instruments statistiques permettant de mesurer la participation des immigrés à la vie sportive associative – qu'ils soient pratiquants ou dirigeants –, puisque les déclarations soumises aux autorités administratives ou juridiques compétentes (sous-préfectures, préfectures ou tribunaux d'instance – Alsace-Moselle) ne font l'objet ni d'une distinction à partir de la nationalité, ou de l'origine ethnique des adhérents, ni d'un dénombrement systématique (Poinsot, 2000).

Au regard de ces remarques, nous souhaiterions donc poser les jalons d'un décompte statistique des clubs de football « turcs » en Alsace et en Bade-Wurtemberg et, par là, attester de la réalité de la présence relativement importante

sous la forme d'un projet qui porte la vision d'une autre organisation sociale et non d'une simple revendication ponctuelle (Touraine cité par Neveu, 2005).

²² Le *Deutscher Olympischer Sportbund* (DOSB) regroupe les principales fédérations sportives nationales, les confédérations sportives de chaque région et les membres associatifs à vocation nationale. Sa mission consiste principalement à coordonner toutes les actions en faveur du sport au niveau fédé-

de ces derniers au sein de l'aire géographique transfrontalière étudiée. Mais, avant toute chose, il nous faut encore revenir sur la méthode de recensement utilisée²³.

2 – L'Alsace à la loupe

Globalement, plus de quarante associations sont à la disposition des quelques 35 000 Turcs qui vivent en Alsace. La plus ancienne d'entre elles fut fondée en 1975, la plus récente débuta ses activités en 2005 (ORIV, 2005). Si elles se veulent apolitiques et ont très souvent comme objectif d'organiser un lieu de culte, ainsi que de promouvoir la « culture turque » auprès de leurs membres, S. Akgönül (2007) constate qu'elles reproduisent, voire renforcent les oppositions politico-idéologiques en vigueur en Turquie. Ainsi, jusqu'en 1990, on pouvait caractériser les associations turques de la région en référence à deux polarités de la société d'origine : soit elles étaient rattachées aux unions de travailleurs dépendantes des partis de gauche et de centre-gauche, soit elles étaient d'orientation plus religieuse. Les associations islamiques, quant à elles, ont été fondées dans une période de grands troubles en Turquie. Souvent affiliées à des réseaux internationaux et farouchement opposées à la sécularisation et la laïcisation initiées par les élites turques (Göle, 2000), elles ont su profiter de la liberté de parole et d'expression offerte par le système démocratique français pour se développer.

2.1 – Une référence explicite au pays d'origine

C'est en Ile-de-France et en Rhône-Alpes qu'il y a numériquement, en France, le plus de clubs de football dont le nom fait référence à la Turquie. L'Alsace arrive en troisième position, mais comparativement au nombre total de clubs, c'est le secteur géographique dans lequel la densité d'associations footballistiques turques est la plus forte²⁴. En Alsace, sur un total de 631 clubs de football²⁵, on recense 26 associations dont le nom fait explicitement ou implicitement référence à un pays d'origine

ral, et à représenter, auprès des pouvoirs publics, l'ensemble du mouvement sportif, c'est-à-dire 26 millions de licenciés et 90 000 clubs (Miège, 2000, pp. 17-19).

²³ Pour la méthodologie utilisée lors du recensement général des clubs de football « turcs », nous renvoyons le lecteur au chapitre 2 dans la section : *Le recensement des clubs « turcs » : état des lieux dans le Rhin supérieur*.

²⁴ Annuaire des clubs de la Fédération Française de Football, 2007.

(soit 4,1%)²⁶. Ces clubs regroupent, en règle générale, des sportifs et des dirigeants (nationaux, étrangers ou binationaux) provenant des différentes vagues d'immigration qu'a connues la région au cours du XX^e siècle (Frey, 2008), notamment italienne, espagnole, portugaise, africaine, maghrébine et turque. Parmi eux, on peut tout de suite voir que trois clubs ont une dénomination renvoyant explicitement à la Turquie : le *Football Club Anatolie de Mulhouse* (Haut-Rhin), l'*Union Sportive Turque de Bischwiller* (Bas-Rhin) et le *Fatih Sport d'Haguenau* (Bas-Rhin).

Tableau 1²⁷ :

Morphologie des clubs de football alsaciens dont le nom fait référence à la Turquie.

Dénomination du club	Football Club Anatolie de Mulhouse	Union Sportive Turque de Bischwiller	Fatih Sport d'Haguenau
Année de création	1990	1975	1991
Implantation géographique	Ville du Haut-Rhin de 110 000 habitants (2 ^{ème} agglomération d'Alsace)	Ville du Bas-Rhin de 13 000 habitants située non loin de l'Allemagne	Ville du Bas-Rhin de 32 000 habitants située non loin de l'Allemagne
Nombre d'équipes	4 : Seniors A, B, C et U19	7 : Seniors A, B, C, U17, U15, U13 et U9	5 : Seniors A, B, C, U15 et U13
Niveau de l'équipe I	Promotion d'Excellence	Excellence	Division I
Nombre de licenciés	86 dont 60 seniors, 7 vétérans, 7 dirigeants, 8 U19, 1 U17 et 3 arbitres	199 dont 55 seniors, 5 vétérans, 35 dirigeants, 16 U19, 24 U17, 21 U15, 13 U13, 27 FA, 1 moniteur et 2 arbitres	87 dont 46 seniors, 2 vétérans, 7 dirigeants, 5 U19, 11 U15, 14 U13 et 2 arbitres
Part d'hommes	100%	98,5%	100%
Part d'originaires de Turquie	97,7%	85,9%	70,1%
Part de membres habitant la ville locale	75,6%	91,5%	85,1%
Nombre de dirigeant(e)s	7	35	7

²⁵ Chiffres de la Ligue d'Alsace de Football Association, 2007.

²⁶ Le dénombrement des clubs faisant référence à un pays d'origine a été réalisé en avril 2007 grâce à l'analyse du fichier des clubs affiliés à la LAFA. Ce fichier comprend tous les noms des membres des comités directeurs des 631 clubs alsaciens (noms des présidents, trésoriers, secrétaires, secrétaires adjoints, responsables des « jeunes », responsables des « seniors »).

²⁷ Données issues de l'analyse des fichiers de licenciés de la LAFA, 2009.

Part d'originaires de Turquie	100%	82,9%	42,9%
Part de femmes	Nulle	8,6%	Nulle
Nombre de familles turques (2 membres au moins)	19	40	12
Moyenne d'âge des adhérents	27,3 ans	21,2 ans	21,8 ans
Moyenne d'âge des dirigeants	35,6 ans	36,5 ans	32,6 ans
Moyenne d'âge des joueurs	26,3 ans	18,7 ans	20,7 ans

2.2 – Une référence implicite à la Turquie

A côté de ces trois clubs repérés comme « turcs » existent aussi des associations au nom totalement « neutre », mais composées majoritairement de sportifs et de dirigeants « originaires de Turquie ». L'étude approfondie des fichiers de licenciés de la LAFA a ainsi permis d'identifier trois clubs supplémentaires qui regroupent en nombre très important des Turcs ou des Français d'origine turque : l'*Union Sportive de Colmar* (Haut-Rhin), l'*Olympique Strasbourg* (Bas-Rhin) et l'*Association Sportive de Benfeld* (Bas-Rhin).

Tableau 2²⁸ :

Morphologie des clubs de football alsaciens composés majoritairement d'originaires de Turquie.

Dénomination du club	Union Sportive de Colmar	Olympique Strasbourg	Association Sportive de Benfeld
Année de création	1975, par des Espagnols	2005	1920, par des Alsaciens
Implantation géographique	Ville du Haut-Rhin de 65 000 habitants (3 ^{ème} agglomération d'Alsace)	Ville du Bas-Rhin de 272 000 habitants (1 ^{ère} agglomération d'Alsace)	Ville du Bas-Rhin de 7 000 habitants
Nombre d'équipes	3 : Seniors A, B et C	7 : Seniors A, B, C,	5 : Seniors A, B, Vété-

²⁸ Données issues de l'analyse des fichiers de licenciés de la LAFA, 2009.

		Vétérans, U13 A, U13 B et U11	rans, U17 et U13
Niveau de l'équipe I	Promotion	Promotion	Division I
Nombre de licenciés	62 dont 40 seniors, 12 vétérans, 6 dirigeants, 1 moniteur et 3 arbitres	146 dont 75 seniors, 17 vétérans, 7 dirigeants, 1 dirigeante, 7 U19, 15 U13, 23 FA et 1 arbitre	106 dont 39 seniors, 21 vétérans, 11 dirigeants, 1 dirigeante, 4 U19, 12 U17, 2 U15, 9 U13, 5 FA et 2 éducateurs fédéraux
Part d'hommes	100%	99,3%	99,1%
Part d'originaires de Turquie	98,4%	90,4%	56,6%
Part de membres habitant la ville locale	72,6%	87%	75,5%
Nombre de dirigeant(e)s	6	7	11
Part d'originaires de Turquie	100%	57,1%	36,4%
Part de femmes	Nulle	14,3%	9,1%
Nombre de familles turques (2 membres au moins)	11	24	16
Moyenne d'âge des adhérents	28,7 ans	24,2 ans	28,1 ans
Moyenne d'âge des dirigeants	36,3 ans	43,1 ans	47,3 ans
Moyenne d'âge des joueurs	27,8 ans	23 ans	25,8 ans

D'autres clubs alsaciens accueillent des footballeurs originaires de Turquie ; certes, dans une moindre proportion, mais tout de même relativement élevée pour que ce soit à signaler (environ 20% des membres). C'est le cas du *Sporting Club de Sélestat* (Bas-Rhin, 17 000 habitants), du *Cercle Sportif de Sainte-Croix-aux-Mines* (Haut-Rhin, 2 000 habitants), du *Cercle Sportif du Neuhof* (Bas-Rhin, quartier strasbourgeois comptant 20 000 habitants), du *Football Club d'Obernai* (Bas-Rhin, 12 000 habitants) et du *Football Club de Barr* (Bas-Rhin, 8 000 habitants). Dans toutes ces

villes essentiellement bas-rhinoises (hormis Sainte-Croix-aux-Mines), on observe par ailleurs une grosse présence d'immigrés turcs²⁹.

2.3 – Bilan et indicateurs chiffrés

En définitive, pour un total de 29 clubs de football alsaciens regroupant et impliquant des populations issues de l'immigration (sportifs et dirigeants), on dénombre six associations majoritairement fréquentées par des footballeurs et des dirigeants « originaires de Turquie » (soit 20,7%), ce qui représente la part la plus importante. Pour l'essentiel, ces clubs sont installés en zones urbaines, mais aussi – ce qui est assez rare pour être relevé – dans des espaces plus ruraux. Il est à mentionner qu'en Alsace, seulement 40% des Turcs vivent dans les trois plus grandes villes (Strasbourg, Mulhouse et Colmar), la population restante s'étant implantée dans les petites ou les villes moyennes³⁰. Arrivés après les Maghrébins et les Portugais, ils ont en effet très souvent été contraints de s'installer dans de petites localités non seulement pour des raisons économiques, mais également pour des opportunités en termes de logement (ORIV, 2007). Déjà très majoritairement populaires, les espaces ruraux à proximité de l'agglomération strasbourgeoise sont le « territoire d'accueil » privilégié par les catégories modestes constituées d'ouvriers et d'employés, parfois précarisées et chassées par le boom immobilier de la métropole³¹.

A titre de comparaison, en étendant l'aire d'étude au département de la Moselle, on remarque sensiblement le même phénomène. En effet, il existe actuellement cinq clubs de football impliquant et regroupant des sportifs et dirigeants « originaires de Turquie ». Toutes ces associations participent à des championnats locaux

²⁹ Il faut signaler qu'en 1999, la population turque se répartissait à 63% dans le Bas-Rhin et 37% dans le Haut-Rhin. Dans ces localités, la part des Turcs est relativement élevée, car l'activité industrielle y est très fortement représentée et a attiré de la main-d'œuvre. Si l'on prend l'exemple de la zone d'emploi de Strasbourg, on observe que parmi la population immigrée active, 13% sont nés en Turquie. Ajouter à cela la proportion non négligeable d'enfants d'immigrés turcs (en partie française), et on peut aisément obtenir le taux de 20% de footballeurs issus de l'immigration turque dans certains clubs locaux. Source pour les chiffres : INSEE Alsace, 2005.

³⁰ En Alsace, les Turcs sont globalement présents dans trois types d'espaces économiques et géographiques : les quartiers des grandes villes, les bassins traditionnels d'emploi et les villages situés au pied des Vosges.

³¹ Ce constat n'est pas spécifique à l'Alsace. En France, les employés et les ouvriers représentent plus de 60% de la population du secteur rural. C'est la plus forte proportion après celle des zones périurbaines (Guilluy & Noyé, 2004).

organisés par le District Mosellan de Football³². Quatre d'entre elles ont une dénomination renvoyant explicitement à la Turquie (*Football Club Istanbul de Sarreguemines*, *Equipe Franco-Turque de Sarrebourg*, *Association Sportive Turque de Metz* et *Association Franco-Turque Yesilhisar de Metz*), et la cinquième, tout en étant composée majoritairement de populations « originaires de Turquie », possède un nom totalement « neutre » (*Football Club Espoir de Metz*). Il faut aussi noter que certains clubs sont déclarés comme associations sportives, alors que ceux qui font référence à la fois à la France et à la Turquie sont des sections footballistiques appartenant à des associations culturelles et culturelles turques. Pour l'essentiel, ces clubs sont implantés à Metz, où habite un peu plus d'un immigré turc sur dix de Lorraine (Thanry & Debard, 2005), mais également dans deux petites villes de Moselle (Sarreguemines et Sarrebourg) à très forte concentration d'« originaires de Turquie » (plus de 10% de la population totale). Dans ces trois villes, la part des Turcs est assez importante, car ce sont des zones d'emploi parmi les plus attractives de Lorraine. En général, les immigrés y travaillent surtout dans l'industrie, la construction et les services aux particuliers, marchands ou non marchands (Thanry & Debard, 2005). La carte du football-association se calque donc sur celle du travail immigré (Beaud & Noiriél, 1990).

3 – La situation en Bade-Wurtemberg

En Bade-Wurtemberg, l'espace associatif turc est non seulement beaucoup plus vaste qu'en Alsace, mais aussi plus complexe, car ce sont 330 000 individus qui reproduisent les divisions politiques, idéologiques et religieuses du pays d'origine. On constate que les premières associations furent fondées dès les années 1960 et les dernières au courant des années 2000. Actuellement, certains chercheurs dénombrent plus de 300 organisations aux finalités diverses, allant des mosquées, qui, à côté des activités traditionnelles, organisent des tournois de football et des cours d'informatique, aux centres culturels et folkloriques dont les concerts, les soirées littéraires et de théâtre remportent un réel succès, en passant par les clubs germano-turcs qui tentent de développer le dialogue interreligieux (Pazarkaya, 2005).

³² Annuaire des clubs du District Mosellan de Football, 2010.

Dans le *Land*, on observe un fort investissement des populations immigrées dans les clubs de football. Selon le directeur général du SBFV : « *il y a beaucoup de migrants dans le football, et c'est bien connu ! D'une part, nous avons des clubs de football ethniques, d'autre part il y a beaucoup de joueurs issus de l'immigration, des migrants ou des personnes qui sont nées ici, mais possédant une autre nationalité. C'est sûr qu'il y en a beaucoup ; il existe des équipes qui comprennent 9 ou 10 nations différentes* »³³. A cet égard, il convient de noter qu'outre-Rhin, le regroupement sportif des minorités nationales ou ethniques s'inscrit dans une tradition historique³⁴.

Aujourd'hui, il n'existe pas moins de 400 clubs (sur un total de 2 600) dont le nom fait explicitement ou implicitement référence à un pays d'origine (soit 15,4%). Ces associations regroupent généralement des sportifs et des dirigeants issus de divers courants migratoires : italien, portugais, espagnol, yougoslave³⁵, grec et turc. Pour le directeur général du SBFV, les associations « ethniques » font clairement partie du paysage footballistique allemand. Cela dit, il semblerait que certaines d'entre elles soient plus ou moins bien « intégrées » : « (...) *il y a tout d'abord des associations turques, mais aussi des associations plus anciennes, qui sont complètement intégrées maintenant. A l'époque, ça a débuté avec les associations italiennes, portugaises. Par le passé, il y a également eu des clubs yougoslaves, qui se sont ensuite divisés en clubs croates, serbes et bosniaques. Je dirais que ce sont les principales nationalités représentées parmi les associations ethniques* »³⁶.

A la différence de l'Alsace, ce football « entre-soi » se rencontre surtout au sein des grandes métropoles industrielles du Bassin rhénan, dans lesquelles la main-d'œuvre immigrée a longtemps constitué la principale ressource ouvrière. Rappelons

³³ Extrait d'entretien, novembre 2009.

³⁴ Il existait déjà, avant le Troisième Reich, des associations sportives danoises, alsaciennes, juives et polonaises en Allemagne. Dès 1871, l'empire allemand rassemblait une multitude de minorités ethniques et nationales : des Polonais, Lituaniens, Cachoubes, Mazures, Serbes, Alsaciens, Lorrains, Wallonnais et Danois faisaient partie des minorités, en plus des groupes autochtones tels que les juifs allemands et les Roms qui vivaient là depuis la fin du Moyen-âge (Blecking, 2001).

³⁵ A partir de 1992, l'immigration yougoslave est composée de personnes provenant de plusieurs pays : Bosnie-Herzégovine, Serbie Monténégro, Croatie, Macédoine et Slovénie. En Bade-Wurtemberg, les années 1990 ont été marquées par une arrivée massive de réfugiés militaires et politiques « issus » de l'ex-Yougoslavie. Par exemple, on a pu recenser plus de 27 000 réfugiés croates, plus de 54 000 réfugiés bosniaques et plus de 45 000 demandeurs d'asile kosovars (Meier-Braun & Weber, 2005).

³⁶ Extrait d'entretien, novembre 2009.

que dans le *Land* du Bade-Wurtemberg, les immigrations de travail sont continues au moins depuis la fin du XIX^e siècle. Cependant, cette continuité apparaît sous différentes formes : les travailleurs saisonniers de l'Empire, les immigrés de la République fédérale et les travailleurs étrangers ou forcés du national-socialisme (Weber, 2005). Les Italiens, par exemple, sont arrivés en nombre important lors de ces trois grandes étapes chronologiques de l'immigration (Ohliger, 2000-01), et les travaux de certains historiens spécialistes du sport attestent qu'ils se sont massivement engagés dans les clubs de football « ethniques » (Blecking, 2008b).

Dans les championnats organisés par les trois ligues de football du Land³⁷, on recense globalement, à ce jour, 150 clubs dont le nom fait explicitement ou implicitement référence à la Turquie (soit 37,5% de l'effectif total des associations « ethniques »)³⁸. Patronnés par des migrants turcs et fréquentés majoritairement par des footballeurs d'origine turque, ces clubs existent surtout dans les grandes agglomérations de plus de 100 000 habitants (Stuttgart, Ulm, Mannheim, Karlsruhe, Freiburg, Heidelberg, Heilbronn, Pforzheim et Reutlingen), mais aussi dans quelques zones plus « rurales », comme par exemple à Bräunlingen (Forêt Noire, 6 225 habitants), Möglingen (couronne périphérique de la ville de Stuttgart, 10 500 habitants) ou Müllheim (à proximité de la frontière française, 18 000 habitants). Le tableau ci-après résume la situation dans les neuf principales métropoles du Land.

A titre de comparaison, si l'on étend l'aire d'étude au « pays de Bâle »³⁹, on observe manifestement le même phénomène, mais avec une implantation de clubs essentiellement urbaine : en effet, les huit clubs « turcs » de la région nord-ouest de la Suisse participant au championnat de football (*Nordwestschweiz*) sont déclarés à Bâle. En général, quel que soit le courant migratoire considéré (italien, portugais, espagnol, grec, etc.), dans cette partie de la Suisse, les clubs de football faisant référé-

³⁷ *Südbadischer Fußballverband, Badischer Fußballverband et Württembergischer Fußballverband.*

³⁸ Ce recensement a été réalisé en 2007 à partir des sites Internet des trois ligues qui comprennent les noms des clubs et les noms des correspondants pour les ligues : www.sbfv.de, www.badfvd.de et www.wuertfv.de.

³⁹ Celui-ci se subdivise en deux cantons : Bâle-Campagne (517,5 km² ; 263 194 habitants ; 17,8% d'étrangers) et Bâle-Ville (37,1 km² ; 186 871 habitants ; 28,4% d'étrangers). Source : Office fédéral de la statistique, 2004.

rence à un pays d'origine se retrouvent notamment à Bâle : 28 associations sur 31 (soit 90,3%) y sont ainsi installées⁴⁰.

Tableau 3 :
Effectifs de clubs « turcs » dans neuf agglomérations du Bade-Wurtemberg.

Nom de la ville	Population	Nombre d'associations sportives	Nombre de clubs de football ⁴¹	Nombre de clubs de football « turcs »	Nombre de clubs de football « ethniques »	Ratio
Stuttgart	600 000	440	80	13	50	26%
Mannheim	310 000	310	76	5	9	56%
Karlsruhe	286 000	208	51	2	5	40%
Pforzheim	120 000	116	17	2	3	67%
Heidelberg	145 000	324	73	2	4	50%
Freiburg	216 000	164	28	2	6	33%
Heilbronn	122 000	71	11	1	6	17%
Reutlingen	110 000	102	24	1	5	20%
Ulm	122 000	40	9	1	1	100%

4 – Comparer ce qui est comparable

Comparer l'Alsace et le Bade-Wurtemberg par rapport au nombre global de clubs de football « turcs » ne tombe pas forcément sous le sens, dans la mesure où ces deux bassins de populations et ces deux espaces sportifs sont fortement différenciés. Ainsi, d'un côté du Rhin, en Alsace, on recense environ 1 800 000 habitants et 631 clubs de football, de l'autre, on comptabilise au total 10 500 000 habitants et 2 600 clubs. Dès lors, afin de « comparer ce qui reste comparable », il semble très intéressant de se focaliser sur la région sud-badoise⁴², notamment parce que cette dernière, au-delà de sa proximité géographique et culturelle avec l'Alsace, présente des caractéristiques sociodémographiques et sportives assez proches (environ 1 400 000 habitants et 724 clubs de football).

⁴⁰ Source : site Internet de l'Association Suisse de Football (ASF) : www.football.ch.

⁴¹ Dans ce tableau, nous avons uniquement pris en considération les associations affiliées aux différentes ligues de football régionales.

⁴² La région frontalière avec l'Alsace est plus communément appelée la Bade du Sud. Sa capitale est Freiburg im Breisgau.

4.1 – Un focus sur la région sud-badoise

La Bade du Sud compte, à ce jour, 724 clubs de football dont 41 font explicitement ou implicitement référence à un pays d'origine et sont essentiellement liés aux migrations slave, italienne, espagnole, portugaise, grecque et turque (soit 5,7%)⁴³. Parmi eux, 17 portent un nom renvoyant directement à la Turquie et regroupent en nombre important des sportifs et dirigeants d'origine turque : le *Türkgücü de Freiburg*, le *Football Club Mezopotamien 2007 de Freiburg*, le *Sporting Club Barisspor de Müllheim*, le *Football Club Ata Spor d'Offenburg*, le *Football Club Ankara de Gengenbach*, le *Türkgücü de Bräunlingen*, le *Türk Gençler Birliği de Lahr*, l'*Association turco-islamique de Rheinfelden*, le *Football Club Bosphorus de Weil*, le *Centre de la jeunesse turque de Weil am Rhein*, le *Anadolu Gençlik Spor de Lauhringen*, le *Fatihspor de Baden-Baden*, le *Türkiyemspor de Selbach*, le *Türkischer Konstanz*, le *Türkgücü de Markdorf*, le *Türkischer Pfullendorf* et le *Türkischer Singen*. En marge de ces clubs ayant une dénomination faisant explicitement référence à la Turquie, il existe également des associations au nom totalement « neutre », mais qui sont composées majoritairement de footballeurs turcs. L'étude approfondie de la presse régionale et les informations recueillies sur le terrain, au contact de la « communauté turque », ont ainsi autorisé à repérer trois clubs supplémentaires : le *DTFV Bad Säckingen*, le *Football Club de Stockach* et l'*ÜTS Emmendingen*.

4.2 – Bilan et indicateurs chiffrés

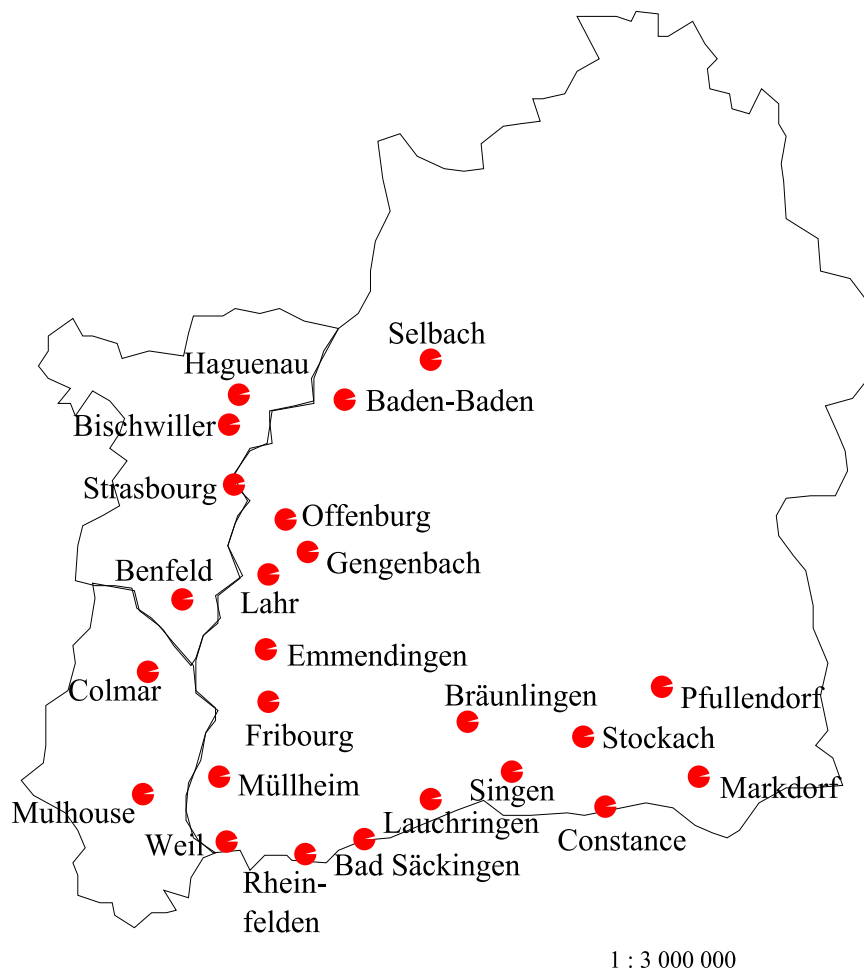
Pour un total de 44 clubs de football sud-badois regroupant des populations « issues de l'immigration », on dénombre finalement vingt associations majoritairement fréquentées par des sportifs et des dirigeants « originaires de Turquie » (soit 45,4%). Dans l'ensemble, ces clubs sont implantés en zones plutôt urbaines, où l'immigration turque avait, dès les années 1960, trouvé des possibilités en termes de logement et surtout d'emploi (Jamin, 2000-01). Selon le directeur général du SBFV : « *les associations ethniques sont souvent présentes dans les grandes villes. Elles ne sont pas dans les villages ou les petites villes. En règle générale, les joueurs intègrent là-bas des clubs allemands qui existent* »⁴⁴. Il est vrai qu'à la différence de

⁴³ Ces chiffres sont issus de l'analyse du fichier des clubs du SBFV, 2009.

⁴⁴ Extrait d'entretien, novembre 2009.

l'Alsace, la Bade du Sud a, dans les premiers temps, massivement accueilli des travailleurs immigrés turcs qualifiés qui étaient spécialement sélectionnés sur place par des agences et des « commissions de recrutement » afin de venir compenser les manques importants dans l'industrie spécialisée des grandes métropoles régionales (Cornelius, 2005). Ensuite, à partir des années 1980-1990, ce seront de nombreux étudiants turcs qui arriveront, notamment dans la ville de Freiburg im Breisgau. La figure 1 rend compte de l'implantation géographique des clubs de football « turcs » non seulement en Bade du Sud, mais également en Alsace. On constate que la densité est particulièrement forte dans le Rhin supérieur.

Figure 1 :
La localisation géographique des clubs de football « turcs » en Alsace et en Bade du Sud.



Réalisation : Pierre Weiss.

5 – Convergences et divergences du couple franco-allemand

L'analyse détaillée des fichiers des clubs des ligues de football régionales allemande (SBFV) et française (LAFA) nous conduit à faire plusieurs remarques.

D'abord, le nom de l'association n'est pas suffisant pour la qualifier d'« ethnique » ou de « communautaire » : par exemple, dans la ville de Colmar (Haut-Rhin), il existe la *Section Sportive des Espagnols de Colmar* qui, malgré son nom, est un club complètement « mixte » dans sa composition, alors que l'*Union Sportive de Colmar*, au nom totalement « neutre », peut être « qualifiée » de club de football à caractère « communautaire », car aussi bien les dirigeants que les joueurs sont majoritairement Turcs ou Français d'origine turque. Du côté allemand, le même constat pourrait être fait en comparant le *Football Club des Italiens de Singen* et le *Football Club de Stockach* (club « turc »). Selon le directeur général du SBFV : « dans l'association italienne de Singen, on retrouve des joueurs de plusieurs origines ethno-culturelles. Je veux dire par là qu'il n'y a pas que des Italiens. (...). Mais il est vrai que plus l'association est ancienne, plus la mixité dans les équipes est forte. Dans le cas des clubs turcs, je pense que la mixité n'est pas aussi forte »⁴⁵.

Ensuite, certains clubs prennent un nom faisant référence à un pays d'origine, tandis que d'autres ont une dénomination sans dénotation identitaire (Gasparini, 2007b). Or, tant en Allemagne qu'en France, pour les ligues, il semblerait que ce soit toujours le nom du club qui prime. Ainsi, pour le directeur général du SBFV : « (...) le club "ethnique" est tout d'abord identifiable par son nom »⁴⁶. Pour son homologue alsacien, le nom est également un élément qu'il faut prioritairement prendre en compte, si bien que « lors d'une demande de création de club, on demande à ce que le nom communautaire n'apparaisse pas (...) »⁴⁷, ce qui constitue, nous semble-t-il, une mesure explicitement « discriminatoire », témoignant de la volonté de « franciser » les associations sportives de l'immigration.

Enfin, en Alsace, et dans une moindre mesure dans le *Land* du Bade-Wurtemberg, on peut remarquer que les clubs majoritairement fréquentés par des

⁴⁵ Extrait d'entretien, novembre 2009.

⁴⁶ Extrait d'entretien, novembre 2009.

sportifs et des dirigeants d'origine turque ne sont pas forcément ceux qui ont été historiquement fondés par les primo-arrivants. Dans certains cas, notamment en zone rurale, il semblerait que l'on assiste à un « noyautage » des associations sportives existantes. Ainsi, selon le directeur adjoint de la LAFA : « (...) *pour la communauté turque, ce n'est pas une demande qui a émané d'une emprise de la communauté, avec la volonté de créer un club dans un village. Par contre, dans la petite ville de Benfeld, ça a été plus la pénétration de la communauté au sein d'un club déjà existant. (...). Ce n'est pas que ça a été demandé, c'est plutôt qu'un jour un président turc s'est retrouvé président du club, puis derrière plein de joueurs, et puis le comité, peut-être également les Alsaciens sont partis, donc on a retrouvé presque un club à connotation communautaire, mais où le nom n'a rien à voir (...)* »⁴⁸.

Cette pénétration, au sein d'un club de football existant, de la part de la population masculine locale d'origine turque peut s'expliquer par la superposition de trois mécanismes. Premièrement, dans la petite ville de Benfeld (7 000 habitants), le contexte économique et social se prête plus facilement à une activité collective des « originaires de Turquie » : la dispersion géographique étant moindre, quelques lieux communs facilitent l'interaction et la circulation des informations⁴⁹. Deuxièmement, la chaîne migratoire est un élément essentiel dans l'organisation sociale de la population turque alsacienne implantée en milieu plutôt rural (Brabant, 1992). Dans ce cadre, le recrutement des membres au sein d'une association sportive présidée par un Turc se fait essentiellement en mobilisant les réseaux familiaux, villageois, régionaux ou religieux. Enfin, troisièmement, on peut supposer, sans trop faire violence à la réalité, que ce mode de fonctionnement, bien qu'il permette souvent de se définir, a eu pour effet indirect de repousser « l'étranger », c'est-à-dire celui qui n'est pas Turc, en l'occurrence l'Alsacien. Cela reviendrait à dire que l'« auto-exclusion » des Alsaciens provoquée par l'arrivée massive de sportifs et de dirigeants « originaires de Turquie » dans le club de football local entretient, à sa façon, l'homogénéité « ethnique » de ce dernier.

⁴⁷ Extrait d'entretien, septembre 2009.

⁴⁸ Extrait d'entretien, septembre 2009.

⁴⁹ Comme l'ont très bien montré les sociologues urbains de l'École de Chicago, la structure de l'espace social et spatial est un facteur déterminant de l'existence (ou non) de pratiques et de relations communautaires (Park, Burgess, McKenzie & Wirth, 1967).

6 – Essai de typologie ou description ordonnée du réel

L'analyse approfondie des fichiers des clubs de football « turcs » affiliés à la LAFA et au SBFV fournit des données empiriques qui nous permettent de proposer une typologie de ces associations⁵⁰. A la suite de M. Weber (1965), nous considérons que cette typologie n'est qu'un « tableau de pensée » ; autrement dit, elle n'est pas la réalité historique ni surtout la réalité authentique, elle sert toutefois de schéma dans lequel on pourrait ordonner la réalité à titre d'exemplaire (p. 176).

6.1 – Deux variables, quatre catégories

Dans notre cas, l'analyse classificatoire des données empiriques débouche d'abord sur une répartition en quatre « catégories » des clubs fréquentés majoritairement par des sportifs et dirigeants « originaires de Turquie ». Ces quatre « catégories » sont définies en fonction de deux variables : le « nom de l'association » et, surtout, la « composition ethnoculturelle » de celle-ci. Premièrement, il existe des clubs dont le nom fait explicitement référence à la Turquie et dont les membres sportifs comme dirigeants sont exclusivement « issus de l'immigration turque », quelle que soit leur nationalité. Deuxièmement, on retrouve, en Alsace et en Bade du Sud, des associations dont le nom fait explicitement référence à la Turquie, mais qui commencent peu à peu à s'ouvrir à d'autres populations. Troisièmement, on observe la présence de clubs dont le nom est entièrement « neutre », alors qu'ils sont très largement fréquentés par des sportifs et des dirigeants « originaires de Turquie ». Enfin, quatrièmement, il y a des associations au nom totalement « neutre », mais dont les membres sportifs comme dirigeants sont exclusivement « issus de l'immigration turque », quelle que soit leur nationalité.

6.2 – Quatre catégories, trois types de clubs

Ensuite, à partir de ces quatre « catégories » construites par classification des données, il devient possible de dresser une typologie des clubs en question. Cela dit,

⁵⁰ L'établissement d'une « typologie » est l'une des opérations les plus courantes et les plus pratiquées en sociologie. Pour D. Schnapper (2005), la typologie apparaît même comme « *consubstantielle à la démarche sociologique qui, par définition, élabore des concepts, simplifie et stylise la réalité pour la rendre intelligible (...)* » (pp. 2-3).

s'appliquant à des associations, c'est-à-dire des entités morales et juridiques, elle ne s'inscrit pas complètement dans le cadre d'une analyse typologique, du moins au sens strict de D. Schnapper (2005, pp. 132-136) ; elle prétend simplement contribuer à l'effort de clarification de la réalité, si l'on admet que la compréhension sociologique se donne pour objectif de remplacer la confusion du réel par des images claires, cohérentes et rationnelles.

6.2.1 – Des « clubs de football turcs »

Ce que nous proposons d'appeler des « clubs de football turcs » est le premier type idéal de notre typologie. On y retrouve des associations dont le nom fait explicitement ou implicitement référence à la Turquie ou alors n'y renvoie pas du tout, mais dont les membres, tant dirigeants que pratiquants, sont exclusivement « issus de l'immigration turque ». En règle générale, ces clubs ont historiquement été fondés par les primo-arrivants, notamment après le « regroupement familial »⁵¹. Ils se donnent très souvent pour ambition d'encadrer la jeunesse masculine turque grâce au football de compétition, de lui faire découvrir des éléments de la culture du pays d'origine de ses aînés (langue, musique, cuisine, histoire, etc.) et de faciliter la transmission de valeurs, coutumes et traditions censées être inhérentes au statut de l'homme turc. A ce sujet, les dirigeants d'associations se réfèrent régulièrement à un « système de valeurs » accordant une place prédominante à une sorte d'ascétisme *dans* le monde (Weber cité par Fleury, 2001), incarné par la réussite sociale du petit entrepreneur.

6.2.2 – Des « clubs de football de la migration turque »

Ensuite, le deuxième type idéal concerne ce que nous proposons de nommer des « clubs de football de la migration turque », c'est-à-dire des associations dont le nom renvoie encore à la Turquie, mais qui sont entrées dans un processus global d'ouverture à d'autres populations. Ces clubs sont en effet nés dans les milieux et les espaces sociaux et culturels directement « issus » de l'immigration turque, quelle

⁵¹ Cela étant, on note aussi la présence, de part et d'autre du Rhin, d'associations qui sont devenues des clubs de football « turcs » suite à un noyautage de structures déjà existantes et souvent créées par des populations « de souche ». Généralement, ces clubs portent un nom qui ne fait aucunement référence à la Turquie.

que soit la nationalité de leurs fondateurs, de leurs adhérents ou des publics qu'ils mobilisent. Pendant de nombreuses années, ils abritaient des équipes « ethniquement » homogènes, et leurs responsables mettaient en avant l'appartenance « communautaire » pour recruter de nouveaux membres. Néanmoins, la recherche de la performance sportive a justifié l'entorse à ce principe et a obligé les dirigeants à engager des joueurs extérieurs à la communauté d'origine. Autrement dit, tandis que la logique identitaire s'est longtemps imposée comme un principe d'action prioritaire, ce qui prime aujourd'hui, au sein de ces clubs, c'est avant tout la réussite sportive des équipes et peu importe l'origine nationale ou « ethnique » des meilleurs footballeurs.

6.2.3 – Des « clubs de football multiculturels à dominante turque »

Enfin, ce que nous proposons d'appeler des « clubs de football multiculturels à dominante turque » constitue le troisième type idéal. Le plus fréquemment, ce sont des associations dont le nom est totalement « neutre » et dont les membres sportifs comme dirigeants sont une toute petite majorité à être « originaire de Turquie ». Ces clubs ont historiquement été créés par des populations autochtones (dans les grandes métropoles et dans les petites villes), c'est-à-dire en dehors des milieux socioculturels directement issus de l'immigration turque, et furent investis, uniquement par la suite, par des footballeurs d'origine anatolienne. Du fait de la grande mixité ethnoculturelle qui les caractérise, les catégories ethniques s'imposent aux adhérents comme des dimensions importantes de la perception de soi et d'autrui. Dès lors, certaines associations apparaissent comme des mosaïques ethniques où chacun s'identifie et reconnaît l'Autre au travers du jeu complexe de l'ethnicité. Dans certains cas, cette situation peut conduire à des conflits entre membres ; dans d'autres, le brassage permet une « intégration culturelle » forte.

III – Les formes sportives associatives des populations immigrées : continuité ou rupture ?

De part et d'autre du Rhin, la recherche historique a globalement montré qu'une fois leur « situation matérielle » résolue, et lorsqu'ils étaient encore jeunes, les immigrés de type « économique » et les réfugiés politiques se sont inscrits dans des associations sportives qui réunissaient des membres de la même origine nationale ou « ethnique » (Beaud & Noiriél, 1990 ; Gastaut, 2003 ; Blecking, 2001, 2008a ; Boli, Gastaut & Grognet, 2010 ; Sabatier, 2011). Toutefois, si en France, les spécialistes ont fait du football le baromètre des grands courants migratoires du XX^e siècle (Beaud & Noiriél, 1990 ; Gastaut, 2003), en Allemagne, force est de constater que cette thématique n'a que très récemment attiré l'attention de certains chercheurs (Blecking, 2001, 2008a, 2008b ; Stahl, 2009). Au sein d'un pays qui a vraiment tardé à se définir comme étant d'immigration (Ohliger, 2000-01), la recherche sur les liens entre le football associatif et les populations immigrées est donc encore « en voie de constitution »⁵², ce qui se traduit par un petit nombre de productions scientifiques sur le sujet. Dans cette troisième partie, la stratégie de présentation que nous avons adoptée est le résultat d'un croisement entre une variable temporelle (du plus ancien courant migratoire au plus récent⁵³) et une variable nationale (origine par origine). Par ailleurs, pour les raisons évoquées précédemment, la confrontation entre la France et l'Allemagne ne fut possible que dans le cas de l'immigration polonaise.

1 – Le football, un support pour le nationalisme arménien

A partir des années 1920, la France accueille massivement les premiers réfugiés arméniens et devient rapidement une terre d'exil pour ce peuple victime d'un

⁵² En réalité, c'est surtout l'histoire nationale, et notamment la période moderne et contemporaine, et l'histoire des nations européennes qui occupent le cœur de la recherche et de l'enseignement universitaires.

⁵³ Réaliser une périodisation historique n'est pas évident, d'autant moins que les différents courants migratoires se superposent souvent. Néanmoins, en recoupant avec le phénomène d'« entre-soi sportif », on arrive plus ou moins à dégager une « phase charnière » pour chaque immigration.

génocide. A cette époque, ceux qui débarquent dans le Sud du pays, à Marseille, arrivent totalement démunis. « *Ils s'entassent à plus de 10, dans une seule pièce, près du Vieux Port. Ils acceptent n'importe quel travail sur les docks, dans les raffineries de sucre, quelques-uns en usine, travaillant jusqu'à dix-huit heures par jour pour survivre. Mais la cité phocéenne ne peut tous les accueillir. Certains remontent alors vers le nord, en longeant la vallée du Rhône. Ils s'installent dans l'agglomération lyonnaise, dans la région parisienne, le plus souvent en banlieue car les loyers y sont plus bas, et les terrains plus nombreux* » (Amar & Milza, 1990, p. 57). Dans l'optique de conserver certains aspects d'une « culture nationale » menacée de disparition, les immigrés arméniens vont rapidement ébaucher, sur le sol français, une vie « communautaire » dense, s'appuyant notamment sur le milieu sportif associatif.

Dès le départ, c'est la jeunesse masculine qui est principalement visée. Elle fait d'ailleurs l'objet d'un réel encadrement social de la part des aînés, encadrement social dont l'objectif prioritaire se situe dans la transmission du sentiment d'« arménité ». Favorisant non seulement le maintien mais aussi le renforcement des liens communautaires, le football est largement investi. S'il constitue un lieu de retrouvailles pour la communauté arménienne de France, il représente également une voie originale pour accéder à l'« héritage collectif », en permettant à la fois de préserver l'identité arménienne contre les influences extérieures, notamment face à la culture assimilatrice de la République, de faire connaître et reconnaître l'« arménité » comme une nouvelle matrice de la société française et de perpétuer l'usage de la langue d'origine (Breuil, 2003). Ainsi, l'équipe de l'*Union Générale Arménienne de Paris* multiplie les rencontres de football à travers tout le pays (Paris, Rennes, Rouen, etc.), en arborant très fièrement les couleurs nationales bleu, rouge et orange (Breuil, 2003). Selon G. Noiriel (1988), la force du nationalisme arménien semble être un puissant facteur de ferveur associative, pour une immigration née du génocide entamé par les Jeunes Turcs.

2 – Un conservatoire de l'italianité

Au seuil des années 1930, les immigrés Italiens, notamment implantés en Lorraine, vont eux aussi créer des clubs sportifs à base identitaire (*Gruppo Sportivo Italiano*). Employés dans les mines, les usines et sur les chantiers du Bassin de Briey et

de Meurthe-et-Moselle (comme dans la ville de Villerupt), ils trouvent rapidement dans le football une occasion de satisfaire leur désir de jouer « entre-soi ». Des équipes italiennes (*Squadra Azzura*) sont fondées dans de nombreux quartiers ouvriers de la région, sous l'impulsion d'entrepreneurs en travaux publics ou de petits commerçants transalpins ayant connu des ascensions sociales remarquables (Favero, 2008). La place qu'occupe la petite bourgeoisie économique italienne dans la vie sportive associative est d'ailleurs centrale et revêt une double signification : celle de vouloir « s'intégrer » à la société française et celle d'être un « garant » de l'ordre social interne (Favero, 2008).

A la différence des revendications issues du milieu ouvrier italien, la stratégie de la petite bourgeoisie économique transalpine est très clairement une stratégie de réussite individuelle : en effet, la vie sportive associative représente un bon moyen « *de promotion sociopolitique et d'ascension à une position de responsabilité ou de prestige, que la seule vie professionnelle ne peut contribuer à offrir et que la structure du pouvoir politique ne permet pas d'espérer* » (Barthélemy, 2000, p. 199). Dans le même temps, le football participe à une entreprise de moralisation et de disciplinarisation (Wahl, 1986) de la masse de travailleurs venue, le plus souvent, des campagnes d'Italie (Milza, 1993).

Par ailleurs, d'aucuns parmi les entrepreneurs italiens à la tête des clubs de football « communautaires » se font les relais de la propagande fasciste auprès des concitoyens de Lorraine et de France. L'associationnisme est en effet phagocyté par le pouvoir fasciste et mis au service d'un projet politique bien précis : créer une « colonie italienne » qui soit un conservatoire de l'« italianité » (Blanc-Chaléard, 2002). Ainsi, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, on retrouve, sur le sol français, des équipes italiennes regroupées sous le nom de *Dopolavoro* qui affichent clairement des tendances mussoliniennes (Gallois & Pirot, 2003). Les organisations fascistes, disposant de moyens logistiques importants, appuient leur action de propagande sur des manifestations collectives destinées à entretenir et à préserver le sentiment d'« italianité » parmi les populations immigrées (célébration de fêtes nationales, conférences, expositions) et sur des pratiques de « bienfaisance », mises au goût du jour, et visant également à resserrer les liens entre les « expatriés » (c'est le terme employé par les services officiels italiens) et la mère-patrie (Amar & Milza, 1990).

Force est donc de constater que, pour le pays d'origine, le mouvement sportif associatif initié, localement, par les Italiens de Lorraine incarne un enjeu politique et identitaire de premier ordre : il utilise, voire même crée des clubs de football, dans le but d'entretenir la fibre patriotique et identitaire de ses ressortissants (Noiriel, 1988).

3 – Au cœur de la vie associative des Polonais

Dans l'entre-deux-guerres, ce sont les Polonais de France qui se démarquent peut-être le plus des autres immigrés par leur forte propension à se regrouper en associations. Du reste on leur reproche assez rapidement de « *cultiver un nationalisme outrancier, culturel et religieux, de refuser de s'intégrer, en un mot de ne pas succomber à l'évidente supériorité de la civilisation française. Mal vus par la droite qui y lit un désaveu de son propre nationalisme et dénonce les dangers d'un Etat dans l'Etat, ils ne sont pas plus aimés à gauche, trop catholiques, trop peu politisés, (...), pour se faire pardonner leur isolement* » (Amar & Milza, 1990, p. 259).

Arrivés dans le cadre d'une immigration collective parfaitement légale⁵⁴, les immigrés Polonais travaillent très souvent dans les bassins d'emploi manquant le plus cruellement de main-d'œuvre, à l'instar des cités à dominante charbonnière du Nord et de l'Est de la France (Ponty, 1988). A partir de 1930, les Polonais implantés dans le bassin minier du Pas-de-Calais fondent une « micro-communauté » qui va créer de nombreuses associations, fédérations et unions à vocation sportive et culturelle. Ainsi, il n'est pas rare de voir « coexister », dans certaines villes du Nord, deux clubs de football, le français et le polonais (Chovaux, 2001). Pour y entrer, il faut d'ailleurs le plus souvent être Polonais, comme le stipule bien l'article premier des statuts (Ponty, 2002). Ici, il s'agit d'un repli identitaire particulièrement affirmé qui répond sans doute à un souhait de revendiquer une identité nationale, et dont l'objectif semble être de maintenir les spécificités linguistiques, culturelles et religieuses des membres de ces sociétés sportives. La pratique du football « entre-soi » participe alors au maintien du sentiment identitaire de la « communauté polonaise », selon une logique de proximité, voire d'imitation sportive (Chovaux, 2001).

⁵⁴ Pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre dans les secteurs de la mine et de l'agriculture, la France signe, dès le 3 septembre 1919, une convention d'émigration avec la Pologne. En outre, il existe entre les deux pays des liens d'amitié traditionnels.

A partir du milieu des années trente, les clubs de football polonais se regroupent en fédérations locales, dans lesquelles on retrouve aussi des associations festives, culturelles et catholiques. Par la suite, ces associations vont se réunir verticalement par secteur d'activités. Pour le football, c'est l'*Union Polonaise de Football* (PZPN) qui, dès 1938, se charge de créer et d'organiser son propre championnat, en marge des compétitions sportives encadrées par les ligues régionales (Chovaux, 2001). De plus, elle va mettre en place une Coupe Pilsudski (du nom du président Polonais de l'époque) au cours de laquelle s'affrontent uniquement des équipes polonaises venues essentiellement de Lorraine et du Nord-Pas-de-Calais (Gallois & Pirot, 2003). Des clubs locaux jusqu'aux unions et aux fédérations nationales, en passant par les comités régionaux et départementaux, les Polonais semblent donc avoir fourni « *le modèle le plus achevé de structuration associative en France pour des immigrants* » (Noiriel, 1988, p. 182).

Venus en Allemagne dans le cadre d'une immigration économique provoquée par le boom industriel de 1894, les Polonais sont employés dans les mines du Bassin de la Ruhr, mais aussi dans des fabriques de Berlin et de certaines villes du Nord. Pour faire face aux politiques de « germanisation » mises en œuvre par l'administration du Reich, ils vont rapidement fonder des réseaux intra-ethniques, comprenant notamment des clubs sportifs et des associations culturelles. Très majoritairement fréquentés par le prolétariat polonais, dont la quasi-totalité travaille dans les mines de charbon, ces clubs jouent un rôle important dans la formation et la structuration de la « communauté ». Ils permettent très souvent aux membres de se retrouver entre-soi autour d'une rencontre sportive se déroulant sur un fond de musiques et de chants patriotiques et de couleurs nationales (le rouge et le blanc).

En 1912, la « diaspora polonaise » d'Allemagne se dote d'une fédération sportive regroupant toutes les associations sur le modèle du *Sokol* – sorte de mouvement sportif et associatif transnational s'appuyant sur la gymnastique nationaliste de Friedrich Ludwig Jahn – fondé par les Slaves au courant des années 1860-1870. Les données quantitatives de l'époque témoignent d'un mouvement d'une très grande ampleur : ainsi, selon D. Blecking (2008a), avant 1914, on ne recense pas moins de 81 532 Polonais et 875 clubs dans le Bassin de la Ruhr, dont 131 sont des clubs

sportifs. Bref, par son poids sociodémographique et par la complexité de sa « structuration interne », l'organisation sportive « communautaire » des immigrés polonais est sans doute la première grande organisation d'une minorité ethnique en Allemagne (Blecking, 2001).

Ici, la comparaison avec la France est d'autant plus pertinente que ce sont les mêmes personnes qui se trouvent être à l'origine de ce mode de fonctionnement « endogène » : les Westphaliens. Originaires de Pologne prussienne, ces derniers émigrent vers la région de la Ruhr au tout début du XX^e siècle. Après l'indépendance de leur pays, ils refusent de rester Allemands, mais comme la Pologne est bien trop pauvre pour les accueillir, ils viennent en nombre très important chez le voisin français. A la différence de leurs compatriotes, ils sont familiers de l'industrie, de la vie urbaine et de l'organisation syndicale et associative. Aussi vont-ils structurer la communauté, concurrençant de fait l'Eglise catholique (Amar & Milza, 1990).

4 – Un outil de lutte symbolique pour les Algériens

Si l'on prend l'exemple de l'immigration algérienne en France, se développe, dès la fin de la guerre d'Algérie, en 1962, tout un réseau associatif piloté par le gouvernement du pays d'origine et destiné prioritairement à contrôler idéologiquement les immigrés algériens de l'Hexagone. L'Amicale des Algériens, créée, une fois l'indépendance acquise, dans le droit fil du Front de Libération Nationale (FLN), trahit très bien ce souci des autorités de maintenir des liens serrés entre l'immigration et la « mère-patrie » (Amar & Milza, 1990).

Le sport, et notamment le football pour les garçons, joue, dans ce réseau associatif, un rôle particulier de « lutte symbolique » contre les politiques d'intégration menées par les pouvoirs publics français (Fatès, 2005). Il s'agit, en effet, pour les instances en charge de l'émigration, tout à la fois de conserver une cohésion à l'intérieur de la « communauté algérienne » et de rassembler, par l'effort et le jeu, des jeunes enfants, nés en France ou arrivés très tôt, pour éviter qu'ils ne s'acculturent trop vite aux valeurs de la République ou qu'ils ne sombrent dans l'alcool, la drogue, la violence, le désœuvrement et la délinquance. L'Amicale ouvre une vingtaine de cercles culturels et sportifs dans les villes présentant une forte po-

pulation algérienne (Toulon, Mulhouse, Bordeaux, Paris, etc.), en complément des colonies de vacances et des cours d'arabe mis en place depuis 1967 (Scagnetti, 2003).

Par ailleurs, le sport offre également à l'Amicale la possibilité de quitter sa fonction proprement politique pour briller sur le devant de la scène sportive internationale. L'année 1975 est certainement celle de la consécration, puisqu'aux Jeux Méditerranéens, l'équipe algérienne de football, emmenée par R. Mekloufi (Lanfranchi, 1994), remporte une victoire précieuse, en finale, face à la France, en alignant quelques joueurs émigrés (Frenkiel, 2007, 2011). Quoi qu'il en soit, en consacrant un volet très important de son action aux activités sportives, l'Amicale des Algériens s'est efforcée de contrecarrer la politique d'intégration des jeunes dans la société française, en construisant un sentiment nationaliste à l'aide du sport (Fatès, 2005).

5 – Un élément de la sociabilité villageoise des Portugais

Produit des années de croissance, l'immigration portugaise a longtemps partagé le destin de l'immigration algérienne. Leurs ressortissants sont souvent venus collectivement, ils ont travaillé ensemble et vécu dans les mêmes bidonvilles (Amar & Milza, 1990). Tandis que les recrutements de travailleurs portugais commencent déjà au cours de la Première Guerre mondiale, le flux connaît une croissance spectaculaire pendant les années 1960, tant en raison de la conjoncture économique de la France que du contexte politique du Portugal⁵⁵. A l'époque, la grande partie des Portugais qui émigrent dans l'Hexagone sont des « ruraux », issus généralement de familles de petits propriétaires que leurs maigres biens ne suffisent pas à faire vivre. En outre, il convient de signaler qu'ils viennent majoritairement de villages encore fortement imprégnés de la tradition paysanne (Volovitch-Tavares, 1999). En réalité, comme le soulignent M. Amar et P. Milza (1990) : « *ils sont venus pour gagner de l'argent en un minimum de temps et entendent profiter de la moindre occasion offerte. (...). Compte tenu de leurs origines rurales, du faible niveau d'instruction, ils*

⁵⁵ Le Portugal reste le pays d'Europe occidentale qui a connu la plus longue période dictatoriale du XX^e siècle, commencée par la dictature militaire instaurée après un coup d'état (1926-1933) et suivie par l'état nouveau de Salazar et Marcelo Caetano (1933-1974).

préfèrent les réseaux familiaux ou villageois, aux organisations politiques ou syndicales » (p. 264).

Les migrants portugais de France vont se doter d'un espace associatif propre, unique par la rapidité de son développement et sa densité. « *En 1971, il n'y a que 23 associations ; en 1982, on en compte 769, nées des réseaux formés pour aider l'immigration clandestine. La chute du régime de Salazar, puis la nouvelle loi française sur les associations en 1981 les ont libérées d'une semi-clandestinité, permis leur croissance, puis un enracinement durable » (Amar & Milza, 1990, p. 264). Parmi les activités proposées, on s'aperçoit que le football arrive assez largement en tête devant le folklore et la religion (Pereira, 2010). Dès le départ, il représente, en effet, une « pierre angulaire » de leur sociabilité associative (Solacroup & Sabatier, 2011), ce qui n'est pas très surprenant avec une population comptant beaucoup de jeunes hommes et venant d'un pays où ce sport avait été fortement encouragé, notamment par le régime dictatorial (on disait même qu'il était l'un des 3 piliers sur lesquels s'appuyait la dictature pour encadrer la population, les trois F : Fatima, Fado et Football). Des équipes de football sont ainsi soutenues par les organisations de loisirs liées au PCF ou à la CGT, communistes, et par les banques portugaises (Volovitch-Tavares, 2002). Elles permettent généralement de se réunir entre Portugais, d'occuper son temps de loisir, de maintenir son « identité » dans une société environnante fréquemment perçue comme hostile, mais aussi de s'initier en douceur au pays d'accueil (Pereira, 2003).*

6 – Les Turcs sont-ils à part ?

Il s'avère qu'en France et en Allemagne, les populations immigrées ont, tout au long du XX^e siècle, constitué des espaces sociaux de convivialité et d'« entre-soi » dans et à l'aide du sport associatif, et notamment du football. Servant d'une part de « relais » entre le pays d'accueil et le pays d'origine, le réseau d'associations sportives a d'autre part représenté un vecteur permettant d'entamer le dialogue avec la société d'installation, car si on s'engageait dans une association étrangère, on y pratiquait avant tout un sport « populaire », qui plus est selon des modalités et modes d'expression pouvant être qualifiés d'« autochtones » (au sein de clubs participant à des compétitions traditionnelles). Peut-on dès lors encore parler de « spéci-

ficité turque » en la matière ? Il semblerait que oui... En effet, de part et d'autre du Rhin, tandis que les clubs sportifs « consulaires » ont tendance à décliner, voire à disparaître, certaines associations « communautaires » conservent tout leur dynamisme, notamment au sein de l'immigration turque (Gasparini, 2007c ; Blecking, 2008b). Il s'agit certainement ici du principal point de rupture⁵⁶.

Si, parmi les courants migratoires plus anciens (italien, espagnol, portugais, algérien, arménien...), les clubs de football portent encore un nom faisant référence au pays d'origine, ceux-ci regroupent fréquemment des sportifs et dirigeants de tous les horizons ethno-culturels, ce qui ne semble pas être le cas dans les associations sportives turques. Par exemple, selon le directeur général de la Ligue sud-badoise de football (SBFV) : « *En ce qui concerne les associations ethniques, nous avons d'abord énormément d'associations turques, mais nous avons aussi des associations plus anciennes qui sont complètement intégrées maintenant. (...). Les clubs turcs sont de loin les plus nombreux. (...). Dans les équipes turques, la mixité n'est pas aussi forte que dans d'autres équipes ethniques : les joueurs turcs expriment le désir de jouer dans un club de football turc, et ils restent fréquemment entre eux (...)* »⁵⁷. De l'autre côté du Rhin, pour son homologue de la Ligue d'Alsace de Football Association (LAFSA) : « *En Alsace, l'esprit communautaire au sein de la communauté turque est assez fort. Moi j'ai des copains qui font partie de la communauté turque ; ils ont un pouvoir de mobilisation qui est exceptionnel, donc c'est logique qu'ils se retrouvent entre eux pour jouer au foot. Mais, ce n'est pas, sans le condamner, ce n'est pas l'idée que je me fais d'un club de football (...)* »⁵⁸. En effet, à partir du moment où les clubs « turcs » sont engagés dans un championnat fédéral, fait de relégations et de promotions, on attend forcément d'eux qu'ils recrutent les meilleurs joueurs sur la base de critères exclusivement sportifs. Or, sous des choix qui sem-

⁵⁶ Si « spécificité turque » il doit y avoir, celle-ci ne peut être envisagée dans une perspective essentialiste. Bien au contraire, nous pensons qu'il faut absolument la mettre en relation avec la durée d'installation relativement courte de ces populations de part et d'autre du Rhin. L'alignement des comportements sportifs sur le système de normes « dominantes » nécessite en effet du temps et un ajustement de la société tout entière. Cependant, comme le rappellent A. Bastenier et F. Dassetto (1993) dans leur théorie du cycle migratoire, il s'agit plus d'un temps social que d'un temps chronologique évalué en nombre d'années de résidence, ce qui implique donc de prendre en compte une part de subjectivité. Or, pour la plupart des immigrés turcs, l'installation définitive en Alsace et en Bade-Wurtemberg a subjectivement été vécue à partir du début des années 1980, alors qu'ils étaient arrivés dès la fin des années 1960, soit plus de dix ans auparavant.

⁵⁷ Extrait d'entretien, novembre 2009.

⁵⁸ Extrait d'entretien, septembre 2009.

blent dictés par la seule recherche de la performance « balle au pied », se profilent des conceptions plus profondes de l'« identité ». Contentons-nous ici de citer quelques chiffres symptomatiques de ces choix paradoxaux. Entre 2006 et 2009, au sein de l'effectif de l'*Union Sportive Colmar*, club qui est passé de la Division II à la Promotion Départementale (soit une progression de deux échelons), le pourcentage de footballeurs « originaires de Turquie » a augmenté d'environ quatre points (de 94% à 98,4%). Outre-Rhin, pendant la même période, dans l'effectif du *Türk Gençler Birliği de Lahr*, club qui accédait à la division supérieure (la *Kreisliga A*), le pourcentage de pratiquants d'origine turque s'est renforcé de cinq points (de 88% à 93%). Ainsi, l'équipe apparaît fréquemment comme le reflet de la population turque dont elle est le porte-drapeau. Dans certains cas, comme par exemple à l'*Ülkenspor d'Emmendingen* en Bade-Wurtemberg, il arrive même qu'elle symbolise, à travers sa composition, l'affirmation tout à la fois motivée et enthousiaste d'une commune micro-appartenance (géographique) interne à la Turquie (la petite ville de Bayburt). Tandis que ces données constituent, nous semble-t-il, une bonne entrée en matière pour évoquer l'existence d'un phénomène de regroupements dans le football associatif, nous voudrions progressivement construire, dans le chapitre qui va suivre, ce qui fait la spécificité de notre thèse et de notre méthodologie d'enquête.

Conclusion

Tant en Alsace qu'en Bade-Wurtemberg, l'« objectivité » du dénombrement des clubs de football impliquant et regroupant des sportifs et des dirigeants « originaires de Turquie » atteste de la réalité de l'existence de regroupements dans le cadre associatif. En effet, pour les populations concernées, le football semble représenter un support pour des échanges sociaux intenses et très fréquents au sein de la « communauté turque » : il permet aux hommes de se retrouver entre-soi, sans les femmes, dans les clubs et leurs espaces de sociabilité, notamment lors de compétitions devenues traditionnelles ou d'oppositions spécifiques, telle la coupe Atatürk ou la coupe du Consulat, organisées toutes deux en marge du calendrier fédéral. Par ailleurs, dans le contexte de la globalisation, les immigrés turcs du Bassin rhénan construisent des espaces et réseaux socio-sportifs qui franchissent les frontières politiques, géographiques et culturelles. Il semblerait donc que le football participe à la « transnationalisation » de cette immigration. Par « transnationalisation » on entend, ici, le processus par lequel les immigrés tissent et entretiennent des relations sociales diverses qui relient leur société d'origine à celle d'installation (Rea & Tripier, 2003).

Ce mode de fonctionnement n'est en réalité pas propre au football. En effet, les clubs sont insérés, de part et d'autre du Rhin, dans un « espace associatif » bien plus vaste qui s'appuie sur des solidarités à la fois nationales et locales et qui concerne les domaines de la politique, de la culture et de la religion. Si les Turcs se structurent à travers le secteur associatif, c'est certainement parce qu'il fournit une visibilité dans l'espace public tout en permettant d'affirmer une « identité » de groupe et des « identités » de sous-groupes, qu'ils soient sociaux, religieux, culturels ou ethniques.

Enfin, nous avons tenté de souligner que le fait de se regrouper sur une base ethno-nationale pour s'adonner au football dans une association n'est pas en soi un phénomène totalement nouveau, ni en France ni en Allemagne. Du point de vue de

l'organisation des échanges sportifs, l'immigration turque présente même des analogies avec l'immigration polonaise du début du XX^e siècle et, du point de vue du profil sociologique des membres des clubs, avec l'immigration portugaise des années 1960. Cependant, elle conserve également des spécificités, parmi lesquelles une permanence des regroupements dans le temps et dans l'espace. En effet, dans les grandes agglomérations et les villes moyennes du Rhin supérieur, on assiste à un renouvellement incessant des clubs « turcs », ce qui témoigne du dynamisme associatif dont font preuve ces populations. Ainsi, lorsqu'une association disparaît ou est menacée de disparition, pour des raisons diverses et variées, le plus souvent, un noyau dur de sportifs ou d'anciens sportifs « originaires de Turquie » se retrouve pour fonder une nouvelle structure ou pour assurer la survie de l'ancienne. Pour ce faire, les dirigeants mobilisent, dans un premier temps, des réseaux sociaux nichés à l'intérieur de la communauté d'origine, ce qui entretient finalement les discours des pouvoirs publics et du mouvement sportif faisant état d'une volonté de ne pas se mélanger avec d'autres populations !

Deuxième partie : La double dynamique,
entre regroupement sportif « en soi » et
« pour soi »

Introduction

Tandis que la population originaire de Turquie constitue la première « communauté » immigrée en Alsace et en Bade-Wurtemberg, son investissement et son implication dans les associations sportives locales faisant largement référence au pays d'origine apparaissent particulièrement denses. C'est du moins ce que semblent montrer les remarques liminaires et les données quantitatives réunies dans le premier chapitre du manuscrit : l'existence d'un nombre important de clubs de football patronnés par les Turcs vient par exemple attester de la tendance. Toutefois, en marge de l'« objectivité » du dénombrement des clubs et de leurs acteurs, qui inscrit d'une certaine manière le « regroupement sportif » dans la réalité sociale, il nous a paru intéressant, afin de lui donner une réalité sociologique, de tenter de saisir les ressorts tant « ethniques » que « sociaux » qui président à ce type particulier d'engagement associatif. Ce qui revient, pour le sociologue, à s'interroger sur les raisons, inséparablement sociales et subjectives, qui sont à l'origine de l'émergence d'un club de football « turc » dans les sociétés d'installation. Notre recherche entend par là dépasser l'opposition sociologique « classique », d'abord introduite par F. Tönnies (1946), puis reprise sous une autre forme par M. Weber (1995), entre la socialisation « communautaire » et la socialisation « sociétaire ». Les modalités de l'engagement sportif des immigrants turcs dépendent ainsi d'un ensemble de facteurs socio-démographiques, politiques, socio-économiques, culturels et historiques qui, en se combinant, produisent des situations tout à la fois cohérentes et variées (Gasparini & Weiss, 2008). Dans ce deuxième chapitre, nous allons progressivement construire ce qui fait la particularité de notre thèse et de notre méthode, en expliquant les choix « stratégiques » que nous avons retenus⁵⁹.

⁵⁹ Afin d'organiser et de construire ce second chapitre, nous avons notamment utilisé la thèse de doctorat de J. Pierre (2009). Elle nous a permis de mettre de l'ordre dans nos idées ! Que l'auteur en soit vivement remercié.

I – Du fait social au fait sociologique

Le « regroupement sportif », en tant qu'objet de recherche, est indubitablement doté de réalité sociale. Cela ne lui donne pourtant pas mécaniquement un sens sociologiquement « pertinent », dans la mesure où un « *objet de recherche, (...), ne peut être défini et construit qu'en fonction d'une problématique théorique permettant de soumettre à une interrogation systématique les aspects de la réalité mis en relation par la question qui leur est posée (...)* » (Bourdieu, Chamboredon & Passeron, 1983, p. 54). Par conséquent, il nous faut maintenant expliquer sur quel postulat théorique repose le « regroupement sportif », en passant d'une certaine façon de la *notion générique* au *concept systémique*⁶⁰. C'est là l'une des conditions *sine qua non* de la réussite de notre entreprise.

1 – La genèse de la thèse

Pour analyser la superposition des ressorts ethniques et des ressorts sociaux dans le regroupement sportif associatif des immigrés « originaires de Turquie » installés en Alsace et en Bade-Wurtemberg, on peut d'abord commencer par dire ce que le « regroupement sportif » n'est pas, en s'accordant sur des définitions « négatives » qui viennent prolonger la réflexion critique sur les notions de « culture » et d'« identité ». Dans le cadre d'une étude sur le football, ce travail de déconstruction sémantique apparaît d'autant plus déterminant que cette pratique sportive, sans nul doute davantage que les autres (Mignon, 1998), s'offre comme un terrain privilégié à l'affirmation des « appartenances culturelles » et des identités collectives. Ainsi, comme le notent J.-M. Faure et C. Suaud dans un article précurseur en la matière (1994) : « (...) *Les clubs sont pris dans des relations de symbolisation, de sorte que, à travers des équipes de football, ce sont tout à la fois des villes, des communautés locales – ethniques, religieuses ou autres –, des cultures et des identités régionales*

⁶⁰ La distinction que nous opérons entre la notion et le concept renvoie ici à la philosophie des sciences, et plus particulièrement à l'œuvre de G. Bachelard (1938). Si, pour ce dernier, une notion provient du sens commun et dénote une compréhension floue et pré-réflexive, un concept est, quant à lui, une construction scientifique qui permet de faire progresser l'analyse d'un processus.

qui rivalisent (...) » (p. 4). En même temps, comme le souligne R. Brubaker (2001), dans les sciences sociales, de nombreux mots clés – par exemple « identité » et « culture » – représentent non seulement des catégories de pratique sociale, mais aussi des catégories d'analyse sociale. Par catégories de pratique, il entend alors des catégories issues de l'expérience sociale, développées par les acteurs sociaux « ordinaires », en tant qu'elles se distinguent des catégories employées par les socio-analystes, qui se construisent à distance de l'expérience commune. D'où l'idée que les notions d'« identité » et de « culture » sont à la fois des atouts et des obstacles quand on veut saisir les leviers du « regroupement sportif ». Pour ce qui nous concerne, une définition négative peut être évoquée.

1.1 – Une définition « négative »

La notion de « regroupement sportif » ne sert nullement à rendre compte d'une situation sociale dans laquelle il existerait forcément une relation stable et puissante entre l'origine turque et le contenu culturel circulant à l'intérieur du collectif. Autrement dit, il n'y a pas d'attachements dits « primordiaux » (Geertz, 1963) que les membres du club de football partageraient dès leur naissance (nom, langue, religion, tradition, valeurs...) et qui constitueraient l'« identité turque de base » (Isaacs, 1975). A l'inverse, l'immigration a plutôt fait surgir toutes les différences ethniques régionales, linguistiques et religieuses qui avaient été occultées lors de la formation de l'Etat-nation turc, avec ses tendances lourdes vers une homogénéisation culturelle (Kastoryano, 1998a). On observe généralement une multiplicité de modalités d'identification entre le groupe ethnique et l'association sportive, qui est liée non seulement à l'hétérogénéité sociale et culturelle du groupe turc, mais aussi à la pluralité des référentiels qui contribuent à l'identification (Weiss, 2011b). Par conséquent, il faut donc s'éloigner, dans un premier temps, de la vision essentialiste du « regroupement sportif » qui considère faussement que l'« identité turque » est primordiale parce que l'appartenance au groupe ethnique représente la première et la plus fondamentale des appartenances sociales, celle dans laquelle se nouent les relations les plus déterminantes. D'autant que cette vision, qui aboutit très souvent à la racialisation des sportifs et du groupe associatif, coïncide plus ou moins avec celle du sens commun, dans laquelle l'usage de la notion d'« identité turque » renvoie, nous semble-t-il, à une situation où, pour R. Brubaker (2001), l'identité a tendance à signi-

fier trop, car elle est entendue au sens fort du terme ; autrement dit, elle sert à dénoter une similitude fondamentale et conséquente (nécessairement réductrice) entre les membres d'un groupe ou d'une catégorie.

1.2 – La double dynamique du « regroupement sportif »

Pour analyser la superposition des ressorts ethniques et des ressorts sociaux dans le regroupement sportif associatif des immigrés « originaires de Turquie », il convient ensuite, nous semble-t-il, de le rapporter à sa double dynamique, ce que nous proposons d'appeler le regroupement sportif « en soi » et le regroupement sportif « pour soi ». Il serait en effet totalement incongru d'écarter sa « dynamique du dedans », mais également d'ignorer sa « dynamique du dehors »⁶¹. Et c'est sans doute à l'intersection de cette double logique que le sociologue peut produire de la connaissance scientifique et du savoir, notamment parce que le « regroupement sportif » y est envisagé dans une perspective relationnelle et systémique.

Précisons que notre théorie s'inscrit dans un contexte socio-historique particulier. En Europe occidentale, le début des années 2000 est en effet indéniablement marqué par un double mouvement : d'une part, la montée des populismes de droite et d'extrême-droite⁶² et, d'autre part, l'aggravation des inégalités socio-économiques entre les différents groupes qui composent nos sociétés. Ce terreau favorise le renforcement des frontières entre les anciens résidents et les nouveaux venus autour de l'imaginaire de la nation, pour reprendre tout en l'adaptant la formule de B. Anderson (2002). Phénomène de culture et de civilisation (Elias & Dunning, 1994), le sport n'échappe bien évidemment pas au processus, d'autant moins qu'il constitue historiquement un ressort puissant dans l'incarnation et l'expression des identités nationales (Thiesse, 1999). Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à voir, par exemple, comment

⁶¹ Nous empruntons ces deux expressions à l'anthropologie dynamique de G. Balandier (1971). Pour ce dernier, toute société est produite sous le double effet des « dynamismes internes » et des « dynamismes externes ». Les premiers découlent des tensions internes à une société ; les seconds sont une conséquence des contacts et échanges de toute nature que chaque société entretient inévitablement avec d'autres.

⁶² Généralement, cette droite radicale utilise, dans un contexte de récession, les replis identitaires suscités par la mondialisation libérale pour désigner le musulman à la fois comme un concurrent sur le marché du travail et comme un ennemi civilisationnel. Dans les pays qui résistent à la crise économique, la peur du déclassement et le sentiment de fragilisation des repères « culturels » alimentent les

les footballeurs de l'Equipe de France ont servi de prétexte, suite à la Coupe du monde de 2010, à la racialisation de certaines questions sociales dans l'Hexagone (Beaud, 2011).

La genèse de notre thèse est assurément à situer dans le prolongement d'une lecture croisée des travaux en sociologie du football et en sociologie des groupes ethniques. D'une part, en tant que pratique sociale remplissant de nombreuses fonctions symboliques (Faure & Suaud, 1994 ; Bromberger, 1995 ; Mignon, 1998 ; Defrance, 2000a), le football offre toute une palette de possibilités et de combinaisons identificatoires. « Objets de croyance » (Faure & Suaud, 1998), les clubs sont très souvent les symboles de valeurs, de représentations et de modes d'« existence collective ». Les équipes, comme le note L. Lestrelin (2008), condensent ainsi « *des manières différentes d'exprimer une appartenance communautaire* » (p. 166) ; et elles peuvent notamment être l'expression d'une communauté sociale ou ethnique. Par un jeu de représentations et de croyances, un club de football est donc susceptible d'agrèger des individus « pluriels », pour reprendre la formule de B. Lahire (1998), en réalisant d'une certaine façon la synthèse entre leur vision du monde et un « destin collectif ». Mais, dans le même temps, l'attachement à une équipe ne peut que se renforcer par la discrimination et l'opposition aux « autres ». Ainsi, comme le souligne C. Bromberger (1998), en prolongeant une réflexion entamée par N. Elias et E. Dunning (1994), le football apparaît comme un lieu privilégié à l'affirmation d'un « Nous » par rapport à un « Eux ». Autrement dit, il favorise l'émergence d'« identités collectives » qui se posent en s'opposant, car « *ce qui structure les représentations sur un club donné et leur donne force tient à ce que, (...), ces représentations font système et s'organisent les unes par rapport aux autres, les unes contre les autres (...)* » (Faure & Suaud, 1999, p. 162).

D'autre part, s'agissant de l'étude d'un phénomène lié à des rencontres migratoires, il nous faut convenir avec P. Poutignat et J. Streiff-Fenart (1995) que l'« identité » nationale et ethnique des clubs ne se définit jamais de manière purement endogène, mais qu'elle est toujours et indubitablement un produit d'une forme d'organisation sociale, basée sur une attribution catégorielle qui classe les per-

tentions extrémistes d'un électorat qui adhère par ailleurs à l'idée du retour d'un Etat protecteur

sonnes en fonction de leur origine supposée, et qui se trouve validée dans l'interdépendance des groupes par la mise en œuvre de « signes » et la construction d'images socialement différenciatrices. Dans cette optique, notre analyse se doit d'intégrer les processus d'étiquetage par lesquels une « communauté sportive » se voit assigner de l'extérieur une « identité ethno-nationale », mais aussi les logiques d'exclusion et d'inclusion qui assurent la pérennité des catégories d'identification. Ce qui implique alors de se pencher, non pas tant sur le contenu culturel circulant à l'intérieur d'une association, mais plutôt sur les mécanismes collectifs qui maintiennent ou démantèlent les « frontières » entre les groupes sportifs.

Notre souci initial étant, rappelons-le, de saisir les ressorts tant sociaux qu'ethniques du « sport entre-soi », ne peut-on pas imaginer que c'est au moins une double dynamique qui contribue à l'existence d'un club de football « turc » dans la société d'installation ? Les principaux enjeux de cette thèse sont alors de préciser la nature de cette double dynamique, d'en identifier les modalités de formation, voire de renforcement, et de montrer comment elle va agir sur le système de représentations et de croyances qui est au principe du processus d'identification des individus à l'équipe turque. En résumé, dans ce travail, nous soutenons que le « regroupement sportif » est essentiellement le produit d'une assignation imposée « de l'extérieur », qui exprime un rapport de domination symbolique et sociale, et d'une affirmation venue « de l'intérieur », qui met directement en jeu des schèmes culturels et sociaux hérités du passé et issus d'un « ethos populaire ». Il nous reste encore à expliquer comment le regroupement sportif « en soi » s'articule au regroupement sportif « pour soi ».

2 – Le regroupement sportif « en soi »

Certains travaux en sociologie du football (Faure & Suaud, 1994 ; Bromberger, 1995 ; Mignon, 1998 ; Lestrelin, 2008), associés aux recherches sur l'« ethnicité » de P. Poutignat et J. Streiff-Fenart (1995), nous poussent à considérer que les collectifs sportifs, tels que les clubs « turcs », entretiennent avec leur environnement des rapports d'interdépendance plus ou moins étroits et complexes qui sont la condition

(Camus, 2012).

même de leur existence⁶³. La question à laquelle ne peut alors échapper le comparatiste est de savoir dans quelle mesure les cadres à la fois nationaux et locaux modulent la manière dont le regroupement sportif des immigrés « originaires de Turquie » est formalisé et traité de part et d'autre du Rhin. Ce qui revient à analyser l'imposition normative des « frontières ethniques et symboliques » de type étatique et institutionnel. Cette question va d'autant plus de soi que, d'un côté, lorsqu'elle évoque les traditions française et allemande de gestion des appartenances « ethniques » dans le sport amateur, la littérature comparative tend à mettre en exergue les dissemblances par rapport aux ressemblances (Henry, 2010 ; Gasparini, 2010) et que, de l'autre, plusieurs enquêtes très récentes soulignent avec force l'incidence des facteurs locaux sur le phénomène migratoire turc (Guillou, De Tapia & Wadbled, 2007). Par ailleurs, en considérant l'ensemble des sports associatifs offerts aux immigrés d'origine turque comme une offre destinée à rencontrer une certaine demande sociale (Bourdieu, 1984), on peut penser que le regroupement sportif sur la base nationale ne tient sa valeur et sa signification que de la position qu'il occupe au sein de l'« espace des sports associatifs », incluant des structures olympiques ou non-olympiques dites « neutres » et des organisations affinitaires fondées sur l'entre-soi.

2.1 – Une affaire d'Etat

L'invitation théorique faite par P. Bourdieu (1980a) autant que par A. Sayad (1999) de considérer que seuls ceux qui disposent de l'autorité légitime, c'est-à-dire de l'autorité que confère le pouvoir, peuvent réussir à imposer leurs propres définitions d'eux-mêmes et des autres nous encourage à appréhender le « regroupement sportif associatif » dans sa relation avec l'Etat et ses politiques publiques d'« intégration par le sport ». En effet, en ce début de XXI^e siècle, l'Etat demeure toujours – et ce malgré la construction européenne – le gérant de l'identité pour laquelle il instaure des règlements et pour laquelle il élabore des politiques de plus en plus sécuritaires et restrictives (Wihtol de Wenden, 2009 ; Fassin, 2010). Cependant, en

⁶³ C'est aussi ce qu'a magistralement démontré J.-P. Sartre (1960), dans son analyse de la Révolution française. En effet, sans la famine et sans l'encerclement de Paris par les troupes du roi, le « groupe des insurgés » ne se serait probablement pas constitué. Ce qui montre finalement que ce qui se passe dans un groupe et la manière dont il se forme, s'organise et se structure dépendent pour une bonne part de ce qui se déroule à l'extérieur du groupe, et notamment de ses relations avec d'autres groupes plus ou moins institutionnalisés.

exaltant de la sorte l'« identité nationale » et en la faisant peu ou prou correspondre, du moins dans les représentations collectives, à une « identité culturelle » légitime, l'Etat encourage nécessairement la montée des revendications émanant des groupes minoritaires, tels que ceux issus de l'immigration, qui sont progressivement dépossédés de la capacité à définir eux-mêmes ce qu'est leur propre identité. Autrement dit, l'exaltation de l'« identité nationale », dont le sport et les politiques sportives peuvent être le théâtre (Gebauer, 1994 ; Callède, 2000), ne peut qu'entraîner une tentative de subversion symbolique contre l'inculcation d'identité. Comme l'indique bien P. Bourdieu (1980a) : « (...) *les individus et les groupes investissent dans les luttes de classement tout leur être social, tout ce qui définit l'idée qu'ils se font d'eux-mêmes, tout l'impensé par lequel ils se constituent comme "nous" par opposition à "eux", (...), et auquel ils tiennent par une adhésion quasi corporelle. Ce qui explique la force mobilisatrice exceptionnelle de tout ce qui touche à l'identité* » (p. 69, note 20). En ce sens, le « regroupement sportif » exprime une forme de subversion symbolique organisée dont l'enjeu est, pour les immigrés originaires de Turquie, de se réappropriier les moyens de définir eux-mêmes, selon leurs propres critères, leur identité.

2.2 – Le regroupement sportif dans l'espace des sports associatifs

La proposition faite par P. Bourdieu (1984) d'envisager l'ensemble des activités et des consommations sportives comme une offre destinée à rencontrer une demande sociale nous encourage à appréhender le « regroupement sportif » dans sa relation à l'espace des sports associatifs. En effet, on peut considérer, sans trop faire violence à la réalité, que ces derniers sont engendrés à l'intérieur d'un univers de « produits associatifs » tout à la fois disponibles et socialement acceptables à un moment donné du temps. En France comme en Allemagne, cet univers des possibles, qui s'impose aux immigrés d'origine turque, est d'abord composé de clubs olympiques ou non-olympiques dits « neutres », car ceux-ci portent historiquement en eux les principes de l'idéologie humaniste selon laquelle une association sportive reste un espace de rencontre d'athlètes aux références et aux attachements identitaires différenciés, à savoir un agent de socialisation « sociétaire » au sens du sociologue M. Weber (1995). Ces clubs affiliés à des fédérations unisports et délégataires obéissent, en théorie, à une logique d'ouverture aux autres qui s'appuie essentielle-

ment sur l'esprit de la confrontation et de la compétition entre égaux⁶⁴. Cela implique alors que le recrutement de leurs membres soit réalisé de façon entièrement libre ou selon des critères exclusivement sportifs, c'est-à-dire légitimés par l'institution de rattachement. De part et d'autre du Rhin, on retrouve ensuite des clubs dits « affinitaires » qui se sont constitués autour d'un lien d'affinité syndicale ou idéologique. Ils s'inscrivent, en règle générale, dans la lignée des grands courants de pensée qui tentent d'organiser et d'encadrer les activités physiques et sportives : écoles, syndicats, patronages, corporations, mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, communautés religieuses, partis politiques. Répondant au désir de se retrouver entre-soi, ces associations sont avant tout des espaces de sociabilité qui favorisent le renforcement des relations entre des sportifs s'identifiant à la même « famille »⁶⁵. Autrement dit, elles font office d'agents de socialisation « communautaire » (Weber, 1995). Affiliées à des fédérations multisports et affinitaires, ces organisations suivent globalement une logique de rassemblement basé sur l'appartenance à une « communauté »⁶⁶, ce qui signifie que l'on recourt plus ou moins explicitement à des modes de sélection et de recrutement qui assurent une certaine ressemblance entre les adhérents. Finalement, au regard de la structuration de l'espace des sports associatifs dans l'Hexagone et en Allemagne, les clubs de football « turcs » présentent une ambivalence : ils sont tout à la fois ouverts et affinitaires. En effet, dès lors qu'ils sont engagés dans un championnat, fait de relégations et de promotions, on attend d'eux qu'ils recrutent les meilleurs joueurs sur la base de critères exclusivement « compétitifs ». En même temps, l'équipe apparaît comme le reflet de la population turque dont elle est le porte-drapeau. Ce qui est légitime à condition que le club ne se replie pas sur lui-même et qu'il reste ouvert aux autres. Il faudrait donc, dans ce cas, tenter de concilier deux exigences opposées : le droit à des relations affinitaires,

⁶⁴ Notons toutefois que, dans la réalité, les affinités sélectives entre les activités sportives et les groupes sociaux (Defrance, 2000a) conduisent souvent à un entre-soi, mais jamais à l'échelle d'une association dans sa totalité. Ainsi, en milieu grand bourgeois, le sport est très fréquemment mondain, « *c'est-à-dire collectif et partagé avec d'autres membres du groupe, dans une convivialité qui renforce de manière efficace les liens sociaux* » (Pinçon & Pinçon-Charlot, 2000, p. 96). Les cercles, les clubs de golf, de tennis sont des lieux qui permettent en général aux fractions bourgeoises de maintenir leur entre-soi et d'étendre leur réseau de relations au-delà des contacts directs.

⁶⁵ On pense, par exemple, aux clubs corporatifs, aux clubs d'entreprise, aux clubs communistes, aux associations laïques, aux clubs d'obédience catholique, aux clubs étudiants, aux clubs gays et lesbiens, etc.

⁶⁶ A ce sujet, relevons cependant que, dans la réalité, certaines structures sportives associatives ont dû, souvent par nécessité, accueillir des pratiquants extérieurs à la « famille ». C'est par exemple le cas des clubs étudiants, des clubs ouvriers et des clubs de cheminots.

liées à l'origine ethnique et/ou nationale, avec l'impératif de mixité qui garantit un minimum de cohésion à une plus large échelle.

2.3 – Contexte local et rapport de forces symboliques

Par ailleurs, Y. Guillou, S. de Tapia et M. Wadbled, dans leur ouvrage collectif qui est paru en 2007, nous invitent vivement à prendre en considération le « poids du local » sur tous les phénomènes en lien avec l'immigration turque. On peut en effet penser que le local, davantage que le national, constitue au départ le lieu concret du « regroupement sportif », là où il prend forme dans sa relation plus ou moins étroite avec d'autres groupes associatifs implantés sur un territoire particulier – une ville ou un quartier –, si bien que le club « turc » ne tient véritablement sa fonction et sa signification que de la position des autres clubs, des relations qu'il entretient avec chacun d'eux, et le tout qu'ils représentent (Sayad, 1999). Dès lors pour comprendre l'émergence d'un club de football « turc », il faudrait reconstruire, au moins en partie, le « champ sportif » à l'échelle locale (Gasparini, 1997, 2000), de manière à saisir, d'une part, la portée symbolique du « regroupement associatif » et, d'autre part, les conditions sociales et historiques de production de ce fait social⁶⁷. Dans cette perspective, sur un territoire donné, les oppositions réelles et symboliques entre les « en-groupes » locaux et les « hors-groupes »⁶⁸ immigrés « originaires de Turquie » (Merton, 1965), cristallisées dans le mouvement associatif, conduiraient ces derniers à se regrouper au sein d'un club faisant très largement référence à leur pays d'origine, dans une logique de « rapport de force » avec les associations locales historiques et leurs dirigeants autochtones. Il nous faut enfin noter que l'importance du local est sans nul doute peu surprenante dans le cas allemand, dans lequel la culture fédérale engendre de fortes disparités entre les « échelons » (Galembert, 2005). A l'inverse, dans le cas français, elle peut a priori paraître plus étrange en raison de la tradition jacobine et centralisatrice qui le caractérise. Des études empiriques montrent pour-

⁶⁷ Cette théorie repose sur un principe gestaltiste : un tout est autre chose que la somme de ses parties, et c'est la manière dont ces parties s'agencent et se structurent entre elles, et non leurs caractéristiques intrinsèques, qui permet de le définir.

⁶⁸ Pour R. Merton (1965), les hors-groupes ethniques comprennent tous ceux qui, à notre avis, diffèrent de nous par la nationalité, la race ou la religion. La contrepartie de l'hors-groupe ethnique est évidemment l'en-groupe ethnique, formé par tous ceux qui « en sont ». Le sociologue précise néanmoins que « rien n'est fixé ni éternel dans les frontières qui séparent l'en-groupe des hors-groupes. Elles changent avec les situations » (p. 146).

tant que, dans l'Hexagone, le local ne saurait être réduit à une simple reproduction en miniature des schèmes nationaux (Revel, 1996).

3 – Le regroupement sportif « pour soi »

Si – comme on vient de le souligner – le regroupement sportif des immigrés turcs ne peut être défini sans rapport d'extériorité, il ne faudrait néanmoins pas négliger le principe selon lequel tout groupe, qui plus est sportif associatif, se forge dans l'inter-reconnaissance et dans l'interdépendance de ses membres, et ce notamment lors des multiples relations de sociabilité. Autrement dit, le « regroupement sportif » se construit non seulement selon une « dynamique du dehors », mais également par rapport à une « dynamique du dedans », qui fait intervenir la conscience qu'ont les footballeurs « originaires de Turquie » de partager la même condition et d'appartenir à la même collectivité ou « communauté ». En effet, il n'y a d'« identité collectivement élaborée » qu'à partir du moment où les individus, pris dans leur diversité, se rangent en partie derrière un « Nous » qui fait sens pour eux au regard de leurs visions du monde. Dans notre cas, toute la difficulté réside alors dans le lien que l'on peut logiquement établir entre l'intérieur et l'extérieur, entre la « dynamique du dedans » et la « dynamique du dehors », entre le regroupement sportif « pour soi » et le regroupement sportif « en soi ». Le principal élément de réponse est, nous semble-t-il, le renforcement du sentiment d'appartenance socio-ethnique dû au développement d'une *culture de la contre-stigmatisation* ou, si l'on préfère, *de la réhabilitation symbolique*. Nous allons d'une certaine manière voir comment l'inculcation d'identité, dans la mesure où elle est perçue comme une atteinte au pouvoir de s'auto-définir, peut générer chez les sportifs et dirigeants « originaires de Turquie » une envie de lutter collectivement pour le renversement des rapports de forces symboliques, en s'engageant dans un club de football véhiculant une *identité stigmatisique*.

3.1 – Le football au cœur d'une culture de la réhabilitation

Nous souhaiterions montrer ici que l'émergence du sentiment d'appartenance à une équipe turque est corrélée au développement chez les sportifs et les dirigeants d'une *culture de la réhabilitation*. D'un côté, le fait d'être collectivement nommés à

partir d'une étiquette ethnico-communautaire finit par produire une solidarité bien réelle entre les membres ainsi désignés, leur permettant de traduire dans d'autres « langues » les termes selon lesquels ils sont représentés. En ce sens, la *culture de la réhabilitation* apparaît essentiellement comme la conséquence du jeu dialectique entre la définition exogène de l'« entre-soi sportif » et sa définition endogène. A cet égard, il convient de noter que les immigrés turcs ne reprennent pas l'étiquette qu'on leur applique telle quelle, mais tentent de la transformer, tant bien que mal, en s'y identifiant. De l'autre côté, pour ces populations dominées tant socialement que symboliquement dans la société d'installation, les *combats sportifs* sont réinterprétés dans le sens d'un *agon* à l'ancienne⁶⁹, incluant toute la situation sociale. Pratique culturelle et de loisir fortement appréciée en France et en Allemagne, le football est un espace de rude compétition dans lequel les immigrés turcs sont en mesure de démontrer des aptitudes, des qualités et un savoir-faire reconnus dans la société d'installation. Ainsi, la dimension réaliste de ce sport est renforcée : il devient, à leurs yeux, une juste concurrence qui produit de « vraies différences ». Associé à d'autres marqueurs symboliques, le football contribue à forger l'illusion chez ces immigrés qu'ils sont en quelque sorte les représentants de « leur communauté », chargés de « montrer une autre image des Turcs ». En ce sens, ils ne font pas la distinction entre le champ du sport associatif et le champ des luttes sociales (Gebauer & Bröskamp, 1992) : pour eux, remporter un match de football a presque l'importance et la valeur d'une victoire dans la vie et sur la vie. Autrement dit, les sportifs turcs espèrent une augmentation du « capital symbolique » (Bourdieu, 2003) de leur groupe et par leur groupe. Ils cherchent à se valoriser et à se sentir moins stigmatisés en s'investissant dans une activité sportive qui représente un univers ouvert à la réussite sociale et symbolique, un domaine où des victoires sont probables, même si ce n'est que le temps d'une confrontation.

Nous verrons à cet égard comment cette *culture de la réhabilitation* peut renforcer le sentiment d'adhésion des immigrés à une équipe turque et participer à

⁶⁹ L'*agon* était une notion centrale dans la culture de la Grèce Antique. Elle servait principalement à désigner la dynamique interne des jeux sportifs, en faisant référence au concours, à la lutte, à la rivalité, à l'opposition, à la volonté de surpasser l'autre, c'est-à-dire à l'idée de compétition. En même temps, cette notion renvoyait plus ou moins explicitement au prestige social et à l'honneur que la victoire offrait aux athlètes, ainsi qu'aux profits économiques, symboliques et sociaux qu'ils espéraient pouvoir en tirer.

construire autour de cette dernière une sorte de « frontière » symboliquement significative. Contentons-nous ici de dire que l'une des principales conséquences de la « *culture de la réhabilitation* » est la naissance de la perception chez les immigrés originaires de Turquie qu'ils sont victimes de discriminations et de marginalisations en raison de leur appartenance collective supposée. En ce sens, la fabrication du regroupement sportif s'appuie sur la victimisation de son club et de son groupe qui ferait l'objet d'un traitement objectivement défavorable sur la base d'une origine présumée⁷⁰. Associé à leur forte homogénéité sociale, ce sentiment d'injustice et de dépossession symbolique déclenche ce que nous proposons de nommer un *entre-soi sportif de nécessité*, plus subi que voulu. En somme, la *culture de la réhabilitation* qui s'impose aux immigrés turcs et qui les rend particulièrement sensibles à l'attitude de la société globale à leur encontre produit chez ces derniers le sentiment qu'ils ne seront véritablement à l'aise qu'avec ceux qui partagent leur condition, dans un club de football faisant assez largement référence à leur pays d'origine.

En même temps et beaucoup plus insidieusement, cette *culture de la réhabilitation* apparaît comme le prolongement de la « violence symbolique »⁷¹ qui marque l'expérience de l'immigré et de ses descendants (Sayad, 1999). En raison de cette « *faute première que serait l'immigration* » (Sayad, 1999, p. 401), nous allons voir comment les sportifs originaires de Turquie deviennent en quelque sorte les complices de la violence arbitraire qui s'exerce sur eux, soit en se comportant comme des stigmatisés, soit en cherchant à être irréprochables, notamment sur le terrain. Ce qui revient au final à reconnaître et à accepter le fondement de la domination sociale,

⁷⁰ Il est à noter que des études sur le « bricolage identitaire » des supporters de football avancent sensiblement la même hypothèse. A ce propos, on peut notamment lire les travaux de T. Busset, T. Gander, P. Pfister et R. Poli (2006-07).

⁷¹ P. Bourdieu définit la violence symbolique comme « *cette forme de violence qui s'exerce sur un agent social avec sa complicité. (...) les agents sociaux sont des agents connaissant qui, même quand ils sont soumis à des déterminismes, contribuent à produire l'efficacité de ce qui les détermine dans la mesure où ils structurent ce qui les détermine. Et c'est presque toujours dans les ajustements entre les déterminants et les catégories de perception qui les constituent comme tels que l'effet de domination surgit. (...). J'appelle méconnaissance le fait de reconnaître une violence qui s'exerce précisément dans la mesure où on la méconnaît comme violence ; c'est le fait d'accepter cet ensemble de présupposés fondamentaux, pré-réflexifs, que les agents sociaux engagent par le simple fait de prendre le monde comme allant de soi, c'est-à-dire comme il est, et de le trouver naturel parce qu'ils lui appliquent des structures cognitives qui sont issues des structures mêmes de ce monde (...)* » (Bourdieu & Wacquant, 1992, pp. 142-143).

en intériorisant les catégories de pensée qu'elle a produites, tout en méconnaissant son caractère non naturel, et donc non nécessaire⁷².

3.2 – Les ressorts de l'adhésion

Cependant, l'enjeu de notre travail est aussi de montrer que la réalité observée reste beaucoup plus complexe que celle qui vient d'être trop rapidement décrite. En effet, il ne faudrait pas croire que l'adhésion à une équipe turque est uniquement perçue et conçue par les immigrés comme un signe arbitraire d'une commune destinée. Nous verrons que l'adhésion aux clubs de football étudiés apparaît comme le symbole motivé d'un mode caractéristique d'existence collective (Bromberger, 1995, 1998) qu'incarnent à la fois le *style de sociabilité* et la *composition de l'équipe*. Il s'agira essentiellement ici d'examiner en quoi l'adhésion à une association sportive turque est une manière de marquer son appartenance à un groupement tout en se distinguant, en même temps, d'autres collectifs plus ou moins institutionnalisés, avec lesquels on entretient par définition des rapports d'interdépendance. Dans notre cas, la logique de l'appartenance « communautaire » suivra donc les différents modes d'intégration des individus dans une configuration structurée comme un jeu à l'intérieur duquel subsiste une hiérarchie de plusieurs relations du type « nous et eux » (Elias, 1991). Articulée avec la notion de sociabilité⁷³, l'appartenance devrait nous permettre de replacer le « regroupement sportif » dans un système relationnel de points mouvants. C'est là l'une des conditions pour saisir la dynamique de sa fabrication.

⁷² Ajoutons néanmoins que les footballeurs turcs entretiennent un rapport aux contraintes et qu'il convient de considérer les stratégies qu'ils mettent en œuvre en termes de rationalité inconsciente. La violence symbolique touche donc plus ou moins ces sportifs en fonction de leurs dispositions sociales, leurs positions (sociale et au sein du club), leur fonction dans l'association, leur ancienneté, leur « capital corpo-sportif » et leur trajectoire sociale.

⁷³ La « sociabilité » désigne « *les formes d'expressions et la régularité des manifestations et des relations qu'un individu entretient avec autrui dans un domaine constitué objectivable* » (Chazel citée par Mennesson, 1995, p. 231). Si cette définition a le mérite de préciser la notion, elle n'en demeure pas moins incomplète, dans le sens où elle élude totalement la question des représentations que les individus se font de leur « sociabilité ». Or, on peut légitimement supposer que ces représentations contribuent puissamment à la réalité de leurs pratiques de « sociabilité ».

3.2.1 – La composition de l'équipe sportive

D'un côté, la composition de l'équipe sportive offre une métaphore particulièrement expressive de l'appartenance collective (Bromberger, 1995 ; Faure & Suaud, 1998 ; Lestrelin, 2008). En effet, tandis qu'ils sont tous engagés dans un championnat fait de montées et de descentes, et que l'on s'attend, conséquemment, à ce qu'ils recrutent les meilleurs joueurs en fonction de leur niveau de pratique, se profilent, sous des choix qui semblent dictés par la seule recherche de la performance, d'autres conceptions de la communauté sportive. Ainsi, lorsqu'un club s'élève dans la hiérarchie du football de compétition, son taux de pratiquants « originaires de Turquie » augmente très souvent. Ne peut-on pas voir, dans ce phénomène, non seulement la « trace » d'une histoire façonnée par un courant migratoire, mais aussi le symbole d'une affirmation à la fois motivée et enthousiaste d'une commune appartenance ? En même temps, si l'équipe apparaît comme le reflet de la population turque dont elle est le porte-drapeau, la distinction ne devient efficiente qu'à partir du moment où d'autres clubs, engagés dans un jeu de miroirs, représentent, à travers leur composition, des communautés humaines différentes. En ce sens, dans le sport comme ailleurs, l'affirmation communautaire ne fonctionne régulièrement qu'en tant que discrimination réciproque. Ce sont bel et bien là les deux facettes d'une même médaille, participant de la définition du contenu culturel qui circule à l'intérieur d'une association sportive turque.

3.2.2 – Le style de sociabilité

A l'instar du « style de jeu » (Wahl, 1989 ; Beaud & Noiriel, 1990 ; Bromberger, 1995, 1998 ; Mignon, 1998), le « style de sociabilité » propre à un club de football s'impose comme un ressort très puissant d'adhésion au collectif. Cependant, ce mode d'« être ensemble » au sein de l'association (Talleu, 2009) que les membres sportifs comme dirigeants revendiquent ne correspond pas toujours, loin s'en faut, à la pratique réelle de ces derniers, mais plutôt à l'image simplificatrice, enracinée dans la durée, que la collectivité se donne d'elle-même et qu'elle veut donner aux autres. Non pas tant à la manière dont les individus jouent et vivent, mais à la façon dont ils se plaisent à raconter leur « existence collective », en dévoilant, par voie de conséquence, une partie de leur histoire personnelle et de leur « vision du

monde »⁷⁴. Dans le cas des clubs de football « turcs » étudiés, nous voudrions essentiellement montrer que le « style de sociabilité » – en tant que pratique et représentation – oscille entre un *pôle compétitif traditionnel*, dont l'intensité varie notamment en fonction du « niveau sportif », un *pôle populaire et ouvrier*, s'inscrivant dans la « culture » d'une classe sociale, et un *pôle ethnique et immigré*, participant au maintien de la « mémoire collective » (Halbwachs, 1950) d'un groupe marqué par le déplacement géographique de certains de ses membres. Ces trois pôles semblent alors respectivement permettre aux individus de marquer leur appartenance à une « communauté sportive », à une « communauté sociale » et à une « communauté de la migration turque ». Signalons que les grands axes qui se dégagent renvoient, de fait, à une construction idéale-typique du style de sociabilité collective des clubs en question. Cet outil méthodologique élaboré par M. Weber (1965), revu plus tard et quelque peu modifié par A. Schütz (1967), nous offre la possibilité de clarifier et de mettre en ordre la réalité empirique, en dégagant des régularités sociologiques fortes⁷⁵. Il n'en reste pas moins que cette recette de connaissance, si l'on peut dire, est une image utopique qui reflète de façon approchée et nécessairement approximative le « style de sociabilité » des associations sportives turques⁷⁶.

4 – De quelques contributions à des problématiques plus générales

A travers notre travail, nous espérons systématiser une approche visant à explorer la façon dont le football – et plus généralement les pratiques sportives et les

⁷⁴ Il faut en effet considérer que le social incorporé dans les adhérents, leur histoire faite corps (Bourdieu, 1982), modèle en partie les pratiques et les représentations constitutives de leur sociabilité sportive associative. Dans notre cas, cette perspective apparaît d'autant plus intéressante que les recherches de J.-P. Callède (1985) et les travaux récents de C. Talleu (2009) révèlent que les propriétés individuelles des sportifs sont autant de facteurs susceptibles de faire varier les modes de relations humaines à l'intérieur d'un club.

⁷⁵ Comme le note bien J.-C. Passeron (2006) : « *Il est absurde, du point de vue de la connaissance scientifique, d'exclure les théories typologiques et les concepts idéal-typiques de l'univers des théories empiriques. Il faut y regarder à deux fois, car ce sont les seules abstractions qui nous procurent une compréhension rationnelle des généralités ou des régularités sociologiques, des continuités comme des ruptures historiques dans les sciences sociales (...)* » (pp. 69-70).

⁷⁶ L'idéal-type s'obtient, selon M. Weber (1965) : « *en accentuant unilatéralement un ou plusieurs points de vue et en enchaînant une multitude de phénomènes, donnés isolément, diffus et discrets, que l'on retrouve tantôt en grand nombre, tantôt en petit nombre et par endroit pas du tout, qu'on ordonne selon les précédents points de vue choisis unilatéralement, pour former un tableau de pensée*

loisirs – participe ou non à la formation de « frontières sociales et symboliques » entre les immigrés, leurs descendants et la société d'installation. Par ailleurs, les réflexions engagées dans cette thèse devraient permettre d'apporter quelques éléments de réponse à des questions laissées en suspens par des recherches antérieures, entre autres en sociologie du sport et en sociologie de l'immigration.

Tout d'abord, et c'est un fait, l'histoire contemporaine a déjà commencé à accorder une place à la notion de *frontière* dans le champ des études postcoloniales dans l'Hexagone (Fassin, 2010), en s'attachant à décrire et à comprendre comment se forment les limites qui façonnent la condition minoritaire, et en examinant le rapport de celle-ci à l'histoire croisée de la colonisation et de l'immigration⁷⁷. Cependant, aucune de ces analyses ne questionne le rôle du sport et des loisirs dans le processus de construction ou d'effacement des frontières en société⁷⁸ et encore moins dans une perspective comparative. Or, phénomène de culture et de civilisation (Defrance, 2000a ; Guttman, 2006), le sport, et notamment le football, s'offre comme un terrain privilégié à la « symbolisation des appartenances » et fait l'objet d'usages sociaux différenciés qui agencent les frontières entre des groupes humains à échelle variable dans des contextes migratoires particuliers (Sabatier, 2011). Ainsi, en mettant en exergue la double dynamique du regroupement sportif des immigrés originaires de Turquie en France et en Allemagne, ainsi qu'en analysant les processus de fabrication d'identités collectives ou communautaires (Lorcerie, 2003) dans le football, notre étude entend alimenter la réflexion sur la production, les transformations et la mobilisation de ce que M. Weber (1995) nomme les « *coutumes ethniquement importantes* » (p. 135) et, plus particulièrement, celles qui s'inscrivent dans la conduite de la vie quotidienne et qui « *symbolisent l'appartenance ethnique* » (p. 134) (par exemple, la fréquentation d'un club sportif faisant référence à la Turquie). C'est dans ce sens que notre recherche conduit finalement à interroger les notions d'intégration

homogène (...) » (p. 176). M. Weber ajoute : « *On ne trouvera nulle part empiriquement un pareil tableau dans sa pureté conceptuelle : il est une utopie...* » (p. 176).

⁷⁷ Même s'il n'y a pas eu de rapports coloniaux entre la France et la Turquie ou entre l'Allemagne et la Turquie, nous pensons que la notion de *frontière* est fondamentale pour comprendre l'émergence d'un club de football « turc » dans la société d'installation, car elle revient à souligner que l'appartenance communautaire ne peut se déterminer qu'en référence à une ligne de démarcation entre les membres et les non-membres. Autrement dit, dans le sport notamment, les identités « communautaires » ne se mobilisent qu'en relation à une altérité, et la communauté implique toujours l'organisation de groupements dichotomiques Nous/Eux.

et de « sport entre-soi », en déplaçant d'une certaine manière le « regard » vers ceux qui sont habituellement désignés, par l'effet d'un rapport de domination (Sayad, 1999), comme étant « à intégrer »⁷⁹.

Nous espérons ensuite que ce travail puisse fournir quelques éléments de réponse à des questions qui intéressent la sociologie du sport et la sociologie de la migration. On pense ainsi pouvoir s'inscrire dans la continuité des problématiques de S. Beaud et G. Noiriel (1990) qui cherchent à savoir si ce n'est pas la situation de l'immigration, plus que l'origine ethnico-nationale, « *qui surdétermine une manière de pratiquer le football* » (p. 96). Envisagé comme une modalité de pratique, le regroupement sportif associatif ne constitue-t-il pas, à ce titre, une entrée originale permettant de saisir les facteurs à la fois socio-démographiques, socio-économiques, politiques, culturels et historiques qui, en se combinant, viennent influencer l'investissement footballistique des immigrés « originaires de Turquie » installés en Alsace et en Bade-Wurtemberg ? On pense aussi à F. Lorcerie (2011) qui interroge les dynamiques de l'identification socio-ethnique chez les jeunes issus de l'immigration. Ainsi, la *culture de la réhabilitation*, qui peut se transmettre entre les générations de sportifs turcs, ne favorise-t-elle pas l'attachement à une équipe qui représente symboliquement le pays d'origine de ses parents ? En outre, notre travail sur les ressorts tant sociaux qu'ethniques du sport entre-soi pourrait en partie combler quelques manques relevés par Y. Gastaut (2003), notamment en ce qui concerne l'analyse des « formes » de sociabilité associative privilégiées par les footballeurs amateurs d'origine immigrée. De même qu'il prolonge certaines recherches de S. de Tapia (2005a) et S. Akgönül (2009) sur le jeu des appartenances chez les populations « originaires de Turquie » implantées en Europe. Cette thèse poursuit enfin les recherches entreprises par L. Arnaud (1999) qui, comparant les usages politiques du sport en matière de régulation de la diversité culturelle en France et en Angleterre, souligne l'importance des caractéristiques du cadre national dans lequel se produisent les échanges sportifs.

⁷⁸ A l'exception de la somme d'articles à caractère socio-historique réunie par F. Sabatier (2011) dans le numéro 1289 de la revue *Hommes & Migrations*.

⁷⁹ En ce sens, nous nous associons en quelque sorte à la démarche du sociologue H. Lagrange (2010) qui insiste sur la nécessité de s'intéresser de près aux courants migratoires, aux cultures, aux structures familiales pour ne pas gommer les différences, pourtant déterminantes, entre les personnes venues du Maghreb, d'Afrique Noire ou encore de Turquie.

II – La stratégie d’administration de la preuve

Comment apporter la preuve que le « regroupement sportif » des immigrés turcs est essentiellement le produit d’une assignation imposée « de l’extérieur » et d’une affirmation venue « de l’intérieur » ? Comment étayer la thèse que le « regroupement sportif » met en jeu une double dynamique ? Quelles dimensions de la réalité faut-il analyser pour saisir les ressorts tant sociaux qu’ethniques du « football entre-soi » ? Autant de questionnements incontournables à ce moment de la construction de notre objet sociologique.

1 – La double réalité du « regroupement sportif »

On ne peut comprendre cette « forme » particulière d’investissement associatif qu’est le « regroupement sportif » qu’à la condition d’organiser la réflexion autour d’un double niveau de lecture. En effet, si le « principe de la non-conscience » nous impose de construire le système des relations objectives dans lesquelles les membres tant sportifs que dirigeants du club de football sont insérés, « *qui s’expriment plus adéquatement dans l’économie ou la morphologie des groupes que dans les opinions et les intentions déclarées des sujets* » (Bourdieu, Chamboredon & Passeron, 1983, p. 33), nous nous devons également d’inclure dans l’analyse leurs représentations de la pratique de la réalité, qui contribuent à la réalité de leur pratique.

Il s’agit d’une part d’attester de la réalité objective de la présence de clubs de football « turcs » en Alsace et en Bade-Wurtemberg (voir les données réunies dans le chapitre 1 du manuscrit de la thèse), mais aussi d’observer et d’analyser la pratique sportive associative des adhérents à partir d’une description fine de la morphologie sociale des groupes étudiés. Basée sur des données factuelles « de première main », cette analyse devrait permettre de répondre à une série de questions liminaires : où se trouvent les clubs de football réunissant et impliquant des immigrés originaires de Turquie ? Leur implantation est-elle strictement la même de part et

d'autre du Rhin ? A-t-on affaire à un phénomène plutôt de type urbain ou plutôt de nature rurale ? Est-il possible d'établir un lien entre la carte du football-association et celle du travail immigré turc ? Les clubs sportifs « turcs » sont-ils similaires voire identiques sur un plan statutaire et organisationnel ? Y a-t-il continuité ou rupture avec les formes sportives associatives des autres populations issues de l'immigration ? Quelle est la taille des associations en question ? Quelles sont les modalités de pratique proposées ? Selon quelle régularité ? Qui sont les joueurs et les dirigeants de ces clubs ? Les propriétés sociales, culturelles et sportives des adhérents agissent-elles sur leur goût pour le football associatif ?

Il convient d'autre part d'appréhender et d'analyser les discours sur les pratiques et sur les clubs en question, tant du côté des acteurs internes (membres, licenciés, dirigeants...) que du côté des acteurs externes (partenaires, institutions, etc.). Ce qui revient à mettre en évidence le système de représentations des acteurs locaux sur le regroupement sportif des immigrés « originaires de Turquie », dans l'optique de comprendre la signification sociale et culturelle de ce dernier. Que pensent-ils des clubs de football « turcs » ? Quel sens donnent-ils à leur investissement sportif associatif ? Quels sont leurs attentes en termes de relations sociales ? Comment les dirigeants associatifs justifient-ils la forte présence de footballeurs et de sportifs d'origine turque dans leur organisation ? Quel est le regard symbolique porté par la société d'installation sur le regroupement sportif ? Comment est vécue la « cohabitation » entre les différents clubs au sein d'une même ville ou d'un même quartier ? Bref, on l'aura compris, ces questions témoignent de notre volonté de saisir les logiques sociales à l'origine de l'émergence d'un club de football « turc » dans la société d'installation.

L'introduction d'une dimension subjective (Beaud & Weber, 2003) apparaît d'autant plus déterminante que les ressorts de l'adhésion à une équipe de football sont très souvent d'ordre symbolique et affectif (Faure & Suaud, 1998). C'est pourquoi le regroupement et ses frontières méritent d'être envisagés dans leur double réalité : une vision dite « objectiviste » qui nous renseigne sur les pratiques sportives et de sociabilité, ainsi que sur la morphologie sociale des groupes ; une vision dite « subjectiviste » relative aux jeux et aux enjeux sociaux du football, incluant les prises de position des acteurs internes et externes, leurs croyances, leurs représen-

tations, c'est-à-dire ce qu'ils pensent et « *ce qu'ils disent qu'ils pensent* »⁸⁰. En effet, la prise en compte de la subjectivité des membres des clubs étudiés, notamment, nous semble hautement nécessaire, car les adhérents ont la possibilité d'interpréter leur pratique. Or, c'est justement dans cette perception que vient se nicher toute la charge symbolique du « regroupement sportif ».

2 – Ne pas s'enfermer dans le « ici et maintenant »

Pour N. Elias comme pour M. Weber (Ducret, 2011), l'apprenti-sociologue devrait se garder de s'enfermer dans le « ici et maintenant » pour, à l'inverse, en cherchant le dialogue avec les historiens, s'intéresser aux processus sociaux qui s'inscrivent dans la durée⁸¹. Il serait en effet bien illusoire de croire que l'idée même de « regroupement sportif associatif » est, pour les immigrés « originaires de Turquie », indépendante des conditions de sa production et des représentations qui y sont associées. Les pensées ont une histoire, un passé qu'il faut prendre en considération et envisager comme des facteurs « explicatifs » de la configuration actuelle du regroupement sportif. Considérant, à la suite d'A. Sayad (1999), qu'avant d'être un immigré, le migrant est un émigré, il convient non seulement de s'intéresser aux sociétés d'installation, française et allemande, mais également à la société de départ, turque. Aussi, comment peut-on appréhender les ressorts sociaux et les ressorts ethniques du sport entre-soi sans réaliser un détour par le passé ? Un détour qui va justement permettre de comparer l'attitude des footballeurs « originaires de Turquie » avec le comportement sportif d'autres joueurs issus de courants migratoires plus anciens ; de mesurer l'évolution, depuis 1950, du regard politique porté par les sociétés française et allemande sur les clubs de football de la migration turque ; d'inscrire les regroupements sportifs dans la tradition « multiculturaliste » héritée de l'Empire ottoman et dans leurs conditions d'émergence ; et de comprendre l'une des significations symboliques du football en Turquie⁸².

⁸⁰ Nous devons cette formule à J. Pierre (2009, p. 65).

⁸¹ Pour N. Elias : « (...) *la sociologie ne devrait pas se cantonner dans l'étude des sociétés contemporaines, mais devrait rendre compte des évolutions de longue durée, nécessaires à la compréhension du présent* » (Heinich, 2002, pp. 70-71).

⁸² Nous pensons avoir acquis ces connaissances historiques, non pas en tant qu'historien, mais par un travail personnel adapté au problème sociologique que nous cherchons à résoudre dans cette thèse. Par là nous nous inscrivons dans la lignée de certaines considérations sur le « métier de sociologue » chères à N. Elias (1995).

En même temps, dans ce travail doctoral, la dimension historique renvoie également, d'une certaine manière, à l'*habitus* individuel et collectif des footballeurs turcs investis dans les clubs étudiés. En effet, comme le rappellent à juste titre N. Elias (1995), M. Weber (1995) ou encore P. Bourdieu (1980b), le présent est toujours lesté d'un passé qui pèse fortement sur les façons de penser, de sentir et d'agir aujourd'hui, si bien qu'il s'avère nécessaire, pour le sociologue, de replacer ses observations ponctuelles dans une histoire plus longue, tout à la fois individuelle et collective. Pour nous, il s'agit alors d'évaluer en quoi l'origine sociale ou ethnique d'un joueur influence non seulement sa manière de pratiquer et, plus amplement, sa sociabilité associative, mais aussi son adhésion à une équipe turque. On touche là à une question primordiale si l'on en croit S. Beaud et G. Noiriel (1990), puisque c'est le problème de la transmission des pratiques culturelles et sportives d'une génération à une autre dans la migration anatolienne qui est posé, et notamment le rôle de la famille, du groupe d'origine, du groupe d'appartenance et des institutions du pays d'installation. D'une part, en référence à N. Elias (1989), la propension des immigrants « originaires de Turquie » au regroupement sportif serait la trace lointaine des normes de fonctionnement de la société multiculturelle « à tiroirs », étendues à l'ensemble de la société anatolienne avec le déclin de l'Empire ottoman et la construction de l'Etat national postérieure à la Première Guerre mondiale. D'autre part, en référence à P. Bourdieu (1980b), c'est plutôt l'origine sociale des immigrants turcs qui explique les spécificités de leur investissement sportif associatif. Ce serait donc essentiellement en tant qu'ouvriers et fils d'ouvriers que les footballeurs « originaires de Turquie » auraient construit leur goût pour le « regroupement sportif » et pour le football.

Enfin, dans notre recherche, la dimension historique fait référence au « processus de mise en institution » qui engendre l'activité associative (Bellegarde, 2003). Autrement dit, on estime nécessaire de prendre en compte l'histoire spécifique des clubs de football « turcs », si ce n'est pour appréhender la façon dont ils sont progressivement entrés dans l'inconscient des sociétés française et allemande et, par voie de conséquence, dans la mémoire collective des individus. Plus clairement, il s'agit de mettre en lumière ce que le temps et le passage de la conviction à la responsabilité font à l'imaginaire fondateur des associations en question. Y a-t-il une tendance à la rationalisation et à la professionnalisation de la pratique associative ?

Observe-t-on une évolution dans le projet originel des bénévoles créateurs ? Quelles sont les formes de résistance au changement ? Quels sont les différents mécanismes qui assurent la reproduction du regroupement sportif ? Existe-t-il un décalage entre le projet du club et son fonctionnement comme organisation au service de ce projet associatif ? Peut-on repérer des « états » successifs du club de football ?

3 – Le regroupement sportif : jeu et enjeux

La volonté de déterminer les ressorts tant sociaux qu'ethniques du regroupement sportif nous invite à identifier non seulement les effets, mais également les enjeux liés à ce type d'engagement associatif particulier. Une fois réalisé, ce travail devrait sans doute nous permettre de mieux comprendre l'émergence et le maintien d'une association sportive réunissant des pratiquants et des dirigeants issus du même pays d'origine.

D'abord, il convient de mettre au jour les effets du « regroupement sportif » afin de saisir en quoi ce dernier s'inscrit dans une *culture de la réhabilitation symbolique*. Nous distinguerons au moins deux niveaux d'effets : d'une part, ceux qui proviennent des représentations des membres des clubs étudiés et, d'autre part, ceux que notre enquête de terrain permet de repérer. S'ils ne diffèrent pas forcément, ils peuvent être opposés, et c'est dans ces écarts que l'analyse sociologique puise certainement tout son intérêt. Par exemple, on pourra s'interroger sur la sociabilité des adhérents d'un club de football « turc », le rapport des membres à leur association et aux politiques sportive et associative développées par les dirigeants, les relations avec les institutions et leurs représentants officiels, etc. Le « football entre-soi » renforce-t-il la cohésion des immigrés « originaires de Turquie » ? Génère-t-il des « formes » de sociabilité qui dépassent les divisions qui s'organisent habituellement sur une base identitaire d'ordre ethnique et religieux (Turcs, Kurdes, etc.) ou idéologique et politique (kémalistes, extrême-gauche turque, islam officiel, etc.) ? Modifie-t-il les représentations des adhérents sur leur association ? De manière plus générale, constitue-t-il un outil d'adhésion des membres à la culture nationale de leur pays d'origine ? Peut-on aller jusqu'à dire que le « football entre-soi » représente une pratique culturelle qui est transmise d'une génération à une autre dans l'immigration turque ?

Ensuite, considérant que le « regroupement sportif » est inséré dans une sorte de jeu qui nécessite un investissement individuel et une croyance dans l'intérêt et le bien-fondé de l'engagement dans le jeu, il nous faut questionner les enjeux liés à la genèse et au maintien d'un club de football « turc » dans la société d'installation ; ce qui revient à se demander : à qui sert le « regroupement sportif associatif » ? Est-il l'objet d'une instrumentalisation ? Qui se sert du « regroupement sportif » ? Fait-il l'objet d'une récupération politique au niveau de l'Etat, des Villes ou des ligues de football ? Si oui, par qui et en réponse à quels enjeux locaux et/ou nationaux ? A-t-on affaire à des enjeux qui découlent strictement du champ migratoire turc ? Quels sont les conflits et les enjeux liés à l'organisation hiérarchique de l'association ? Y a-t-il des enjeux de transmission entre les générations de la migration turque ? Des enjeux importés du pays d'origine ? Des enjeux de représentation symbolique de la communauté et d'un territoire dans le cadre d'une compétition sportive ? Vise-t-on le monopole symbolique de la pratique légitime du football associatif dans un espace local d'interconnaissance, mais aussi d'inter-reconnaissance ? De cette manière, le « regroupement sportif » est susceptible d'être envisagé comme un champ de luttes symboliques où s'opposent des représentations construites dans différents espaces de notre société et au sein même de ces espaces.

III – Corpus d’hypothèses

Comme le notent très bien P. Bourdieu, J.-C. Chamboredon et J.-C. Passeron (1983) : « (...) *le sociologue n’a le choix qu’entre des interrogations inconscientes, donc incontrôlées et incohérentes, et un corps (ou corpus) d’hypothèses méthodiquement construites en vue de l’épreuve expérimentale...* » (p. 58). Pour ce qui nous concerne, trois hypothèses principales sont en mesure d’orienter notre démonstration. La première permet d’analyser les facteurs politiques et institutionnels qui prédisposent l’émergence d’un club de football réunissant des pratiquants et dirigeants « originaires de Turquie » dans les deux sociétés d’installation. La deuxième nous invite à appréhender mais aussi à expliquer les effets du contexte culturel et historique et du système anthropologique des immigrés anatoliens sur la fabrication du football entre-soi. La troisième, enfin, nous encourage à saisir les modalités de l’engagement sportif associatif des immigrés en question dans la relation entre un espace socio-local et leurs dispositions, positions et trajectoires qui les conduisent (pour une majorité) à s’investir dans une association sportive faisant référence à leur pays d’origine. Il nous faut dire que ces hypothèses sont fabriquées à l’aide d’un « *raisonnement par passage à la limite* » (Bourdieu, Chamboredon & Passeron, 1983, p. 73). Elles sont donc conçues pour être confrontées au réel.

1 – Les modèles d’intégration ou les effets du contexte politique

A une échelle macrosociologique, différents facteurs politiques tels que les traditions nationales de gestion démocratique des appartenances ethniques, la réglementation sociale ou les mesures publiques en faveur de l’intégration des immigrés par le sport peuvent plus ou moins influencer les populations originaires de Turquie dans leur rapport à l’engagement associatif. Plus particulièrement, les modèles d’intégration nationale propres à la France et à l’Allemagne influeraient énormément sur leur choix de recourir au « football entre-soi ». En d’autres termes, selon les parcours individuels des immigrés turcs, le regroupement sportif peut d’autant plus représenter la forme associative légitime qu’il est toléré, voire soutenu au sein de la

société d'installation. En fonction du contexte national, mais aussi institutionnel, le club sportif réunissant et impliquant principalement des pratiquants et dirigeants originaires de Turquie peut être considéré ou non comme une étape vers l'intégration à la communauté nationale d'accueil. Ainsi, en France, le sport est au service d'une politique « républicaine » indifférente aux particularismes culturels. Ce faisant, les « identités ethniques » ne font pas l'objet d'un soutien public, elles sont uniquement vouées à disparaître en se fondant dans le « creuset français » (Noiriel, 1988). A l'inverse, en Allemagne, le sport est censé « soutenir » le dialogue entre le *migrant* et le reste de la population, ce qui veut dire qu'il doit favoriser la rencontre entre des communautés ethno-religieuses auxquelles l'on reconnaît le « droit à la différence »⁸³.

Avancer cette hypothèse, c'est envisager la possibilité pour les immigrés concernés d'évoluer différemment dans le football associatif de part et d'autre du Rhin. En Allemagne, où existe un modèle de pluralisme culturel qui admet un certain « fédéralisme culturel », les immigrés turcs développent une sorte de culture turco-allemande très vivante et facilement repérable à l'intérieur de clubs sportifs propres. En revanche, dans l'Hexagone, où le modèle est celui du « centralisme culturel » (Schnapper, 1974), qui vise l'assimilation des étrangers qui s'installent durablement dans le pays, les immigrés turcs adoptent, en général, dans la sphère publique les modes de comportements des Français de même catégorie sociale, tout en concentrant sur la sphère privée associative leurs efforts pour conserver certaines traditions turques, sans pouvoir, même à ce niveau-là, échapper à terme à une modification inéluctable. Dans cette perspective, nous pouvons imaginer la relation suivante : plus le pays d'installation mène des politiques sportives explicitement et ouvertement multiculturalistes, plus les revendications identitaires des immigrés d'origine turque dans le football associatif ont une chance de s'exprimer et d'aboutir à leur institutionnalisation. On le voit assez bien, cette hypothèse de recherche s'intéresse davantage au rôle de l'Etat social et de l'institution sportive qu'aux stratégies mises en œuvre par les immigrés originaires de Turquie de part et d'autre du Rhin. Elle s'inscrit par là

⁸³ De la même manière, S. Bilge (2004) observe chez les immigrants turcs installés dans la ville de Montréal au Canada des formes associatives de type communautaire reconnues par les autorités publiques locales, car elles répondent à une politique volontairement multiculturelle. Comme le remarque D. Cuhe (2001), cette politique « a pour but de promouvoir l'égalité de traitement entre les divers groupes culturels composant la nation, dont on reconnaît publiquement la dignité » (p. 105).

dans une tradition sociologique lancée dans le champ des sciences sociales du sport par L. Arnaud en 1999⁸⁴.

2 – Effets conjugués : contexte culturel et système anthropologique

En même temps, les immigrés turcs ne sont pas des agents « passifs » des traditions nationales d'intégration et des politiques publiques du sport développées tant par la France que par l'Allemagne. On peut en effet considérer qu'ils élaborent des stratégies identitaires qui dépendent de leur système de normes et de valeurs. Aussi, au-delà du contexte politique et institutionnel des sociétés d'installation, à un niveau dit « mésosociologique », ce seraient notamment les structures historiques, culturelles et anthropologiques du groupe d'origine auquel appartiennent les « immigrés de Turquie » qui contribueraient à la construction du regroupement sportif et qui, d'une certaine façon, les prédisposeraient au fonctionnement autour d'organisations communautaires. Plusieurs facteurs semblent exercer une influence déterminante sur le goût pour le « football entre-soi ».

2.1 – Parcours migratoire et conditions sociales d'origine

Ce seraient d'abord le parcours migratoire et les conditions sociales d'origine qui auraient des conséquences sur l'ouverture ou le repli associatif. Ainsi, selon que les migrants turcs proviennent de « communautés rurales » fortement structurées ou de groupes sociaux urbains, leur trajectoire d'insertion dans et par le sport sera sensiblement différente. Plus les sportifs et dirigeants originaires de Turquie appartiennent à des « communautés rurales » et aux classes populaires, plus ils pratiquent le « football entre-soi ». A l'inverse, l'appartenance aux classes moyennes et supérieures tout comme l'origine urbaine semblent très nettement les conduire à s'investir au sein de clubs dits « mixtes ». Majoritaires en Europe (De Tapia, 2005a ; Rollan & Sourou, 2006), les Turcs qui sont issus de « communautés paysannes » du Nord, de

⁸⁴ En comparant la France et la Grande-Bretagne à partir d'une approche en sciences politiques, il montre que le sport agit comme une institution médiatrice qui offre notamment la possibilité aux pouvoirs publics de diffuser leur conception du lien social et politique. Le contraste est saisissant entre un

l'Est, du Centre et de la côte sud-égéenne s'efforceront, une fois en France et en Allemagne, de s'écarter le moins possible du mode de vie villageois et de maintenir, notamment dans le sport, une relation étroite avec les ressortissants de la même origine nationale ou régionale. D'autant que ces populations développeraient, en émigration, une « culture de diaspora », selon l'expression de D. Schnapper (2001), qui assurerait, par des mécanismes sociologiques et anthropologiques, la reproduction du groupe en situation minoritaire. En d'autres termes, même chez les plus jeunes, c'est-à-dire chez ceux qui sont nés, socialisés et scolarisés de part et d'autre du Rhin, il existerait une sorte de stratégie « de première génération perpétuelle » qui consisterait, pour le dire simplement, à épouser les comportements culturels conformes au système de normes de la société turque (Akgönül, 2009).

2.2 – Passé impérial et idéal du nous charismatique

Ensuite, dans le contexte historico-culturel turc, le « regroupement sportif » ne serait pas en soi problématique, parce que la société ottomane était une organisation « à tiroirs », acceptant les différentes communautés religieuses et ethniques tout en les contrôlant. Nous supposons donc ici que la tendance au regroupement serait la trace lointaine des normes de fonctionnement d'une société « multiculturelle » étendues à l'ensemble de la société turque avec la construction de l'Etat national postérieure à 1923⁸⁵. Pour cette raison, en France tout comme en Allemagne, lorsque les « immigrés de Turquie » solliciteraient les pouvoirs publics pour obtenir des subventions ou pour créer des activités associatives culturelles et sportives, ils le feraient souvent en tant que « groupe à part ». Par ailleurs, il semble important de tenir compte de l'idéal du nous charismatique (Elias & Scotson, 1997) du peuple turc, modelé sur une image fantasmée forgée du temps de la grandeur de l'Empire ottoman. En effet, il s'agit de ressortissants d'une ancienne puissance impériale qui entendraient le plus possible rester turcs. Ce phénomène serait particulièrement accentué en émigration, notamment lorsque le groupe se trouverait en situation minoritaire et

pays qui reconnaît l'existence de minorités ethniques sur son territoire (Pakistanais, Indiens...) et un pays comme la France où ce qui prime est le droit à l'indifférenciation.

⁸⁵ Nous tirons cette hypothèse des travaux de l'historien S. Akgönül (2005) qui met régulièrement en exergue le fait que, dans le contexte turc, la valeur ethnico-communautaire l'emporte toujours sur la valeur étatique. Cela implique notamment que l'intégration signifie, non pas l'intégration individuelle de chaque immigré anatolien à la société française ou allemande, mais bien celle d'une « communauté », dans sa totalité, à l'Allemagne ou à la France.

serait confronté aux Autres, par exemple lors d'un match de football qui engagerait l'honneur ethnique (Weber, 1995) des immigrés. Cela peut alors s'accompagner de l'établissement d'une sorte de hiérarchie entre les « cultures », en élaborant un discours sur la supériorité supposée de sa propre « culture », y compris sur le terrain du sport de compétition.

2.3 – Football, valeur symbolique et fierté ethnique

Enfin, il faut prendre en considération la portée historique et symbolique du football en Turquie afin de comprendre comment ce sport participe du rapport qu'entretiennent les immigrés avec la culture nationale de leur pays d'origine⁸⁶. En tant que vecteur essentiel du nationalisme turc (Bora, 2000) et symbole de la naissance de la République, le football serait l'une de ces pratiques qui alimenteraient la fierté ethnique et la confiance que les immigrés anatoliens auraient en leur système social et culturel – une société « islamisée » à structures politiques étatiques et laïcistes –, les poussant à recomposer un mode d'organisation sociale et de comportement assez proche de celui de leur société de départ. Ainsi, en émigration, le football porterait une forte charge symbolique et affective, d'autant que, par les médias, les résultats des clubs professionnels turcs et de l'équipe nationale seraient largement diffusés auprès des migrants et de leurs descendants, contribuant à renforcer la fibre nationaliste et l'identification à des héros ou clubs sportifs de la communauté d'origine. En ce sens, le sport en général et le football en particulier ne sauraient être rapportés à leurs seules dimensions « visibles », car ils feraient référence à un ensemble de représentations et de symboles leur donnant les traits d'un « fait social total » au sens de M. Mauss (1950).

⁸⁶ En outre, ce rapport est profondément déterminé par la nature des relations qui ont existé, au cours de l'histoire et indépendamment de toute migration, entre la culture du pays d'origine et les cultures des pays d'accueil et d'installation (Cuhe, 2001). De ce point de vue, force est bien de constater que, depuis 1923, la Turquie « moderne » n'a été soumise à aucune confrontation culturelle produite par des relations coloniales. Par conséquent, on pourrait dire que les immigrés turcs possèdent plus d'atouts que d'autres pour résister à la domination culturelle et au modèle de société des puissances occidentales telles que la France et l'Allemagne.

3 – Appartenances et sociabilité : la bipartition Nous/Eux

A une échelle microsociologique, au niveau des clubs sportifs « turcs » et des acteurs qui les composent, différents facteurs sociologiques tels que les conditions d'existence, mais aussi les positions sociales, le système de dispositions des adhérents, les représentations du football et du corps, ainsi que les « relations d'opposition symbolique » avec les associations sportives historiques locales peuvent venir influencer les immigrés « originaires de Turquie » dans leur rapport à l'engagement associatif. Plus clairement, nous supposons que l'adhésion des individus à l'équipe anatolienne repose sur un sentiment très éprouvé de l'appartenance à une communauté de vie et de destin, entraînant une bipartition fondamentale du monde social entre « Nous » et « Eux », et se traduisant par l'élaboration d'une frontière intérieure au « regroupement sportif ». Pour le dire autrement, ce serait dans un rapport d'opposition étroitement binaire que les immigrés en question fabriqueraient inconsciemment leur envie de pratiquer le « football entre-soi ». A ce propos, précisons que s'il existe de fortes divisions et différences intra-communautaires (principalement selon les origines ethnico-culturelles et les appartenances politico-idéologiques), celles-ci semblent en partie gommées par les effets combinés de la dynamique compétitive du football et de la stigmatisation collective opérée par les non-membres du club.

3.1 – Affiliations subjectives et identité collective

La bipartition Nous/Eux au principe de la construction de l'identité collective du groupe sportif associatif se caractériserait par un grand conformisme culturel, c'est-à-dire, de façon concrète, par des activités accordant plutôt la priorité au partage collectif et à l'entre-soi et, par la même occasion, au renforcement de la solidarité interne de la communauté. Mais les liens cimentant cette solidarité de groupe se tisseraient surtout en fonction d'affiliations subjectives, ce qui serait l'une des principales conséquences de la déstructuration globale de la classe ouvrière (Beaud & Pialoux, 2003 ; Gasparini & Vieille-Marchiset, 2008). D'un côté, il y aurait leur monde d'appartenance, le « Nous » villageois, au sens d'E. Durkheim (1889), et de leurs origines turques et, de l'autre, il y aurait le monde d'appartenance des « Français », des « Alsaciens », des « Allemands » ; bref, de ceux qui semblent être favorisés par

le simple fait de leur « bonne » naissance. Ce serait cependant pour les individus les plus précarisés et les plus stigmatisés que la frontière interne du regroupement sportif apparaîtrait comme particulièrement rigide. Dans cette perspective, nous pouvons envisager cette relation : plus les immigrés turcs sont économiquement et culturellement « pauvres », plus ils sont isolés socialement, plus l'univers de la sociabilité se referme sur leur communauté d'origine. Aussi peut-on opposer à la logique de désaffiliation (Castel, 1995) la formation de liens sportifs et associatifs communautaires⁸⁷. En outre, le football, en proposant un type d'affrontement à la fois combatif et collectif, plus en accord avec la vision du monde et les règles du jeu social de populations « dominées » et faiblement dotées en capital culturel, s'offrirait comme une métaphore expressive d'une lutte – de tous les instants – menée contre les déterminismes de l'existence. Ici comme ailleurs (Wacquant, 1989 ; Clément, 1995), modes de sociabilité, rapport au monde social et conceptions de l'affrontement sportif seraient donc en étroite relation.

3.2 – Football et « ethos populaire »

L'engagement dans la pratique régulière et organisée du football ne se fait pas « par hasard », mais s'inscrit dans un style de vie fonctionnant selon une logique produite par des conditions d'existence et une position spécifique dans l'espace social (Bourdieu, 1979). Pour les immigrés turcs, le club sportif serait, à l'instar des cafés, commerces et associations, une instance de socialisation à un univers d'hommes, dans lequel prédomineraient tout à la fois un type de valorisation du corps masculin, des valeurs collectives et un mode de sociabilité qui feraient référence à un ethos populaire (Renahy, 2005). Dans cette optique, l'exaltation du partage et de l'entraide, ainsi que la mobilisation des forces collectives dans la pratique sportive participeraient au renforcement de la cohésion communautaire et engendraient, corrélativement, le sentiment que l'univers des « autres » est un univers hostile et inconnu, « *disposant de tous les éléments du pouvoir et difficile à affronter sur son propre terrain* » (Hoggart, 1970, p. 117). En d'autres termes, le club sportif devrait l'essentiel de sa cohésion à son pouvoir d'exclusion, c'est-à-dire au sentiment

⁸⁷ Dans leur enquête sur les activités sportives dans les quartiers populaires, W. Gasparini et G. Vieille-Marchiset (2008) dévoilent sensiblement le même mécanisme pour tous les groupes sociaux

de différence attaché à ceux qui ne sont pas « Nous » (Hoggart, 1970). Vous l'aurez compris, ce serait donc plutôt l'origine sociale des immigrés turcs qui expliquerait les particularités de leur investissement dans le football.

3.3 – Une frontière renforcée par le sentiment d'adversité ?

La bipartition Nous/Eux à l'origine de la frontière interne du « regroupement sportif » des « immigrés de Turquie » serait, en dernier ressort, largement renforcée par le sentiment d'adversité qui découlerait de discriminations réelles ou symboliques des Nationaux envers une population considérée comme une « minorité ethnique ». Autrement dit, parce qu'elle existerait notamment comme identité négativement définie, l'identité collective « virtuelle » du club de football deviendrait l'emblème principal du groupe des *stigmatisés* et un facteur puissant d'affiliation à celui-ci (Sayad, 1999). Ainsi, renvoyés à leur « étrangeté » (Beauchez, 2009), aussi bien au cours des rencontres sportives que dans leurs relations à l'espace socio-local, les footballeurs d'origine anatolienne s'identifieraient d'autant plus solidement à leur monde d'appartenance. Les sentiments vifs d'exclusion, de même que l'impression générale de préjudice laissée par les disqualifications sociales régulièrement subies, se reversant dès lors à l'actif du « charisme collectif » (Elias & Scotson, 1997) des membres de l'association, il se dégagerait un « esprit club » (Waser, 1995) faisant très largement référence à la Turquie. Ce qui prédominerait néanmoins chez la plupart des acteurs, ce serait un grand sentiment de « frustration », qui trouverait un bon moyen de s'exprimer dans une mobilisation collective réalisée par des entrepreneurs de réhabilitation symbolique – souvent dirigeants associatifs – désireux de prendre en main le destin social des plus jeunes, c'est-à-dire des descendants de migrants turcs.

dominés. De ce point de vue, nous avançons donc l'hypothèse que les immigrés turcs n'échappent pas à la tendance.

IV – La théorie à l'épreuve du terrain : méthodologie de l'enquête sociologique

Afin de répondre aux questions soulevées et de vérifier empiriquement nos diverses hypothèses de recherche, il convient assurément de croiser les éclairages et de multiplier les méthodes de production des données. Dans la réalité sociale, l'apprenti-sociologue peut en effet observer – et tenter de rendre compte – des pratiques et des conduites humaines sans que ces dernières ne soient forcément vécues, pensées et verbalisées par les acteurs sociaux qui les exécutent. D'où l'importance, en cours d'enquête, de varier et de recouper les sources pour créer les conditions favorables à une stéréoscopie par superposition d'images produites à partir de points de vue différents (Combessie, 2007). C'est bien là, nous semble-t-il, un moyen particulièrement efficace pour renforcer l'objectivation de nos interprétations qui incluent nécessairement une part intrinsèque de subjectivité (Elias, 1993).

1 – Logique de la méthode

Pour restituer la réalité des pratiques sociales, l'apprenti-sociologue doit adopter une stratégie d'enquête s'articulant autour de plusieurs volets, ce qui lui permet notamment de transformer les énoncés en autant de sources créatives (Beaud & Weber, 2003). Dans notre cas, s'agissant surtout d'étudier les ressorts sociaux et ethniques du « regroupement sportif turc » et les appartenances qui en découlent, nous avons choisi d'utiliser une méthodologie plutôt qualitative, dans le cadre d'une sociologie dite « compréhensive » (Schnapper, 2005). Poursuivant avant tout l'objectif de donner la parole aux individus qui, pris dans des rapports de domination symbolique, sont généralement *parlés plus qu'ils ne parlent*, nous avons assez logiquement décidé d'accorder une place centrale aux verbalisations et aux propos tenus par les acteurs sociaux des clubs de football « turcs » afin de saisir au mieux leurs rationalités et les significations qu'ils attribuent à leur engagement associatif. Cependant, pour atténuer les effets de certains manques, il semble très important d'adopter une posture qui ne porte pas exclusivement sur ces propos et ces verbalis-

sations. Ceci à plus forte raison si l'on considère, après le sociologue P. Bourdieu (1987), qu'« *il y a des foules de choses que nous comprenons seulement avec notre corps, en deçà de la conscience, sans avoir les mots pour le dire. (...). Le silence des sportifs, (...), tient pour une part au fait que, quand on n'est pas professionnel de l'explication, il y a des choses qu'on ne sait pas dire, (...), et les pratiques sportives sont de ces pratiques dans lesquelles la compréhension est corporelle (...)* » (p. 214). Par conséquent, des observations directes, réalisées dans les clubs, sont venues compléter les données recueillies au cours des différentes phases de l'enquête empirique. Car, ici, on ne fait pas que « dire » son appartenance : on la pratique, on l'éprouve tout au long de l'année dans l'« entre-soi » du collectif de footballeurs. En même temps, cette méthode d'observation donne accès aux normes collectives, aux classements et aux hiérarchies qui structurent la vie des membres de l'association.

Par ailleurs, il revient à l'apprenti-sociologue de replacer le fait qu'il étudie dans son contexte politico-culturel et dans l'univers symbolique qui lui confère du sens sociologique : en effet, d'une part, les situations et les propos des acteurs sont enracinés dans un contexte socio-historique donné (Beaud & Pialoux, 2009) et, d'autre part, la « dynamique du dehors » du « regroupement sportif turc » ne peut indubitablement être appréhendée que dans sa relation avec un espace – national, local et sportif – à l'intérieur duquel circulent un certain nombre de représentations plus ou moins conscientes. En ce qui nous concerne, nous avons d'abord opté pour une analyse de la production discursive et des programmes des instances nationales du sport français et allemand sur l'« intégration des populations immigrées » en général et turques en particulier. Cette démarche semble très importante pour comprendre comment l'institution sportive délimite symboliquement la frontière du « football entre-soi » par tout un travail d'orthodoxie, de légitimation et d'universalisation. Puis, nous avons mené une étude sur les représentations médiatiques des clubs de football « turcs » dans la presse quotidienne régionale, et ce en Alsace et en Bade-Wurtemberg. Cela apparaît d'autant plus fondamental pour examiner la structure et la nature du fond commun d'évidences sur lequel les acteurs sociaux s'appuient pour traiter de la présence des clubs en question dans les championnats locaux (Weiss, 2011b). Enfin, nous avons réalisé plusieurs entretiens semi-directifs de courte durée avec des responsables d'autres associations sportives, des ligues de football et des

services municipaux des sports afin de déterminer les traits principaux et les frontières qu'ils activent dans le regard porté sur le « regroupement sportif turc ».

Il nous faut encore préciser qu'ici comme ailleurs (Beaud & Weber, 2003), l'emploi du terme de « sociologie qualitative » est quelque peu trompeur : en effet, même si nous avons décidé de travailler par entretiens et observations directes et participantes, la connaissance de données quantifiées sur la présence turque de part et d'autre du Rhin, les associations et les clubs sportifs renvoyant explicitement ou implicitement à la Turquie et les effectifs et les « origines ethnoculturelles » des licenciés dans ces clubs n'en fut pas moins essentielle. A cet égard, notre tâche a été difficile en raison de l'absence quasi-totale de données statistiques de bonne qualité produites par les instances dirigeantes – fédérations et ligues – du football français et allemand. A partir des « fichiers-clubs », des annuaires fédéraux, des informations tirées de la presse et des sites Internet des ligues, nous avons cependant réussi à effectuer le dénombrement des clubs de football, faisant référence à la Turquie, implantés en Alsace et en Bade-Wurtemberg. Ces données inédites ont pu être utilisées comme des « *données de cadrage* » (Beaud & Weber, 2003, p. 86), nous permettant d'indiquer les caractéristiques socio-démographiques de l'objet d'étude et d'inscrire dans la matérialité la présence turque au sein de l'espace sportif.

2 – La frontière de la recherche : échantillonnages et aires d'étude

Comme le rappellent très justement S. Beaud et F. Weber (2003) : « (...) *l'enquête de terrain est nécessairement limitée, étroitement circonscrite, locale, spécifique, et n'a pas la vocation à fournir des résultats généraux (...)* » (p. 24). A ce stade du travail, cette remarque nous encourage à délimiter notre recherche, en précisant non seulement nos aires d'étude, mais aussi la méthode utilisée lors de l'échantillonnage des clubs de football « turcs ». C'est à cette condition, nous semble-t-il, que le lecteur pourra sûrement comprendre la portée de notre enquête, d'autant que cette dernière s'inscrit dans une démarche comparative qui ne va pas sans poser de nombreux problèmes à l'apprenti-sociologue. Tandis qu'elle se situe

au cœur de la tradition sociologique (Elias, 1973), la comparaison entre la France et l'Allemagne n'en demeure ainsi pas moins délicate.

2.1 – Enjeux de la comparaison internationale

Le recul dans l'espace est la voie que nous avons choisie pour prendre du champ par rapport à tout ce qui nous apparaît familier⁸⁸. Dans d'autres recherches sur des thématiques voisines, cette démarche a été particulièrement efficace, essentiellement pour contraster et nuancer la réalité sociale (Arnaud, 1999 ; Henry, 2010 ; Gasparini, 2010). Il ne faut toutefois pas croire que la comparaison relève de l'évidence la plus commune. Bien au contraire, nous avons pris le temps d'essayer d'en comprendre les enjeux et limites afin d'effectuer le retour réflexif nécessaire dans le cadre d'un travail de nature sociologique. Etape par étape, notre étude comparative a ainsi fait l'objet d'une construction méthodique.

En premier lieu, le chercheur doit déterminer le nombre d'« unités » à comparer. Par définition, la comparaison porte sur deux termes au moins. S'il est sans doute plus simple de comparer trois pays (ou plus) que deux seulement (Blanc, 1990), la mise en regard explicite de deux objets présente aussi quelques avantages : elle permet d'émettre des hypothèses ; de confronter les cas et, en conséquence, de trouver un bon équilibre entre le général et le particulier ; d'affiner la connaissance de certains processus et mécanismes ; et de mettre en évidence des spécificités et originalités (Vigour, 2005). Nous avons donc décidé de comparer la France et l'Allemagne, et plus particulièrement deux espaces sous-régionaux appartenant à un « ensemble culturel » particulier (le Rhin supérieur) : l'Alsace et le Bade-Wurtemberg.

Mais ce choix est également le résultat de la superposition de deux types de facteurs. D'une part, il s'agit de paramètres scientifiques. Ainsi, les deux régions ont été sélectionnées car l'on y retrouve massivement une même population immigrée.

⁸⁸ Quand un sociologue se penche sur la question des clubs sportifs de l'immigration, il se heurte au moins à deux types d'inconscient : d'un côté, l'inconscient qu'il prend comme objet – la croyance autour du lien social par le sport –, de l'autre, son inconscient universitaire, lié aux traditions nationales de traitement d'un objet, et notamment de l'approche nationale des questions d'intégration, d'interculturalité, de minorité ethnique et de fonction sociale du sport.

En effet, les « originaires de Turquie » constituent aujourd'hui la première communauté nationale issue de la migration en Alsace et en Bade-Wurtemberg⁸⁹. Par ailleurs, si l'on prend l'exemple du football, on remarque que les « originaires de Turquie » sont parmi les étrangers, les binationaux ou les personnes « issues de l'immigration », ceux qui disposent, de loin, du plus grand nombre de clubs réunissant et impliquant des sportifs et dirigeants provenant du même pays d'origine (Blecking, 2001 ; Gasparini & Weiss, 2008). L'existence d'une même population immigrée et d'un même phénomène de regroupement dans le football associatif, dans une aire culturelle et géographique assez homogène tout en appartenant à deux pays différents, permet alors de comparer les stratégies identitaires des immigrés, ainsi que le regard porté par la société d'installation. D'autre part, il s'agit de facteurs nettement plus pragmatiques, tels que notre maîtrise de la langue allemande et la grande proximité géographique entre les deux espaces régionaux étudiés, facilitant l'accès aux données, même si les déplacements transnationaux restent coûteux en temps et en argent⁹⁰.

2.2 – Les clubs de football ciblés

Depuis 2006, sept clubs de football regroupant très majoritairement des dirigeants et des sportifs « originaires de Turquie » ont été étudiés : cinq d'entre eux sont implantés dans l'Hexagone, et les deux autres en Allemagne. Situés au cœur de la région du Rhin supérieur, en Alsace-Moselle et en Bade-Wurtemberg, ils ont été minutieusement sélectionnés sur critères « qualitatifs » à partir d'un croisement de trois typologies : la référence à la Turquie dans l'acte constitutif ou dans le mode de fonctionnement de l'association sportive, une ville comprenant une forte proportion d'habitants « issus de la migration turque » et la présence particulièrement importante de ces populations au sein d'un club local. Si la construction de notre échantillon de regroupements associatifs repose donc sur des critères quantifiables et objec-

⁸⁹ En Alsace, avec un peu plus de 28 500 ressortissants, les Turcs devancent de loin les Allemands (23 500) et les Marocains (19 000) (Morel-Chevillet, 2006). En Bade-Wurtemberg, ils représentent 25% de la population étrangère et arrivent en tête devant les ex-Yougoslaves (20%) et les Italiens (15%). Source utilisée : Statistisches Landesamt Baden-Württemberg, 2008.

⁹⁰ Nous avons partiellement pu remédier à ce problème en obtenant tout d'abord la bourse de recherches João Havelange de la Fédération Internationale de Football Association (2007-2008), puis la bourse de recherches de courte durée de l'Office Allemand d'Echanges Universitaires (3 mois en

tifs, nous n'avons néanmoins pas complètement évacué les « *opportunités de terrain* » (Beaud & Weber, 2003, p. 49). C'est ce qui explique le déséquilibre dans le nombre de clubs sportifs entre la France et l'Allemagne, ainsi que la présence, au sein de notre panel, de deux associations footballistiques implantées en Moselle. Précisons enfin que, par rapport à notre typologie, les clubs choisis appartiennent soit au premier type, les « clubs de football turcs », soit au second type, les « clubs de football de la migration turque ». Ce choix se justifie par le fait qu'ils réunissent et impliquent fortement des immigrés anatoliens et leurs descendants.

Tableau 4 :
Le panel de clubs de football.

Dénomination du club	Zone d'implantation	Nombre d'habitants dans la ville	Part d'originaires de Turquie dans la population immigrée	Nombre total de licenciés au sein du club	Nombre d'originaires de Turquie au sein du club	Part d'originaires de Turquie dans le club
Olympique Strasbourg	Alsace	272 000	12,9%	146	132	90,4%
US Colmar	Alsace	65 000	21,1%	62	61	98,4%
US Turque de Bischwiller	Alsace	13 000	72%	199	171	85,9%
FC Istanbul de Sarreguemines	Moselle	22 500	-	68	61	90%
Equipe Franco-Turque de Sarrebourg	Moselle	13 000	-	137	102	74%
TGB Lahr	Bade-Wurtemberg	43 000	33%	110	102	93%
Türkgücü Freiburg	Bade-Wurtemberg	216 000	11,8%	52	44	85%

2009). Cela nous a permis de recueillir des données empiriques en Allemagne, notamment lors d'un séjour dans la ville de Freiburg-im-Breisgau.

3 – La production des données : un itinéraire de terrain

L'accès aux données empiriques s'est déroulé en plusieurs étapes au cours desquelles nous avons vécu des moments de progression comme des situations de blocage. A l'opposé de ce que l'on pourrait peut-être croire, à la lumière de la stratégie de présentation adoptée ici, l'enquête n'a pas strictement suivi notre plan de programmation. Souvent, c'est même le terrain qui a dicté sa propre loi (Beaud & Weber, 2003), au gré des avancées et des ruptures. De ce fait, telle qu'elle apparaît dans cette section, la succession des étapes de l'enquête ne constitue qu'une reconstruction *a posteriori*, selon « *la logique de la division bureaucratique du travail (sociologique)* » (Bourdieu, Chamboredon & Passeron, 1983, p. 81).

3.1 – Le recensement des clubs « turcs » : état des lieux dans le Rhin supérieur

Notre travail de terrain a commencé par une phase exploratoire dont l'enjeu central est de mettre en lumière des aspects du phénomène auxquels l'apprenti-sociologue ne peut penser spontanément et de compléter les « pistes de recherche » suggérées par les lectures. Elle est nécessairement accompagnée d'une démarche d'intelligibilité de l'« objet d'étude », en effectuant, notamment, le recensement général des clubs de football « turcs » implantés dans le Rhin supérieur. A cet égard, on remarque globalement qu'en Alsace comme en Bade-Wurtemberg, la présence turque dans les clubs se décline de la manière suivante : d'un côté, une grande majorité des immigrés en question pratique dans des associations sportives au nom faisant référence à la Turquie ; d'un autre, une minorité d'entre eux, généralement d'un très bon niveau sportif, s'oriente plutôt vers des clubs « mixtes ». Par ailleurs, les jeunes garçons dont les parents sont durablement installés de part et d'autre du Rhin pratiquent, en règle générale, d'abord au sein de clubs « mixtes » avant de se diriger à l'âge adulte vers des clubs « turcs ». Comme pour l'ensemble des populations françaises et allemandes issues du même milieu social (Mignon & Truchot, 2002 ; Klein & Hardman, 2007), l'investissement sportif associatif des immigrés turcs semble donc correspondre à une sociabilité masculine de jeunes adultes.

Pour le *Land* du Bade-Wurtemberg, le décompte a été réalisé à partir de l'examen méticuleux, via Internet, des fichiers des quelques 2 600 clubs de football des ligues de Bade, Bade du Sud et du Wurtemberg. Il est à noter qu'en raison du refus formulé par leurs responsables respectifs de nous donner accès aux listings contenant des données privées sur les membres des clubs en question (nom, prénom, date de naissance, nationalité, etc.), nous avons uniquement pu croiser le nom de l'association avec les noms et prénoms des correspondants pour les ligues. Ce faisant, certains clubs ont vraisemblablement été oubliés – par exemple ceux dont le nom ne fait pas référence à la Turquie, mais qui sont pourtant majoritairement fréquentés par des sportifs d'origine turque –, tandis que d'autres ont sans nul doute été comptabilisés à tort – par exemple ceux dont le nom fait encore référence à la Turquie, mais qui regroupent, en nombre assez important, des sportifs de toutes origines culturelles⁹¹ –, ce qui pose incontestablement les limites de notre recensement pour la partie allemande du travail.

Du côté alsacien, il existe non seulement des clubs repérés comme « turcs », mais également des associations au nom totalement « neutre », néanmoins majoritairement composées de footballeurs d'origine turque. Dès lors, afin d'objectiver notre décompte, nous avons procédé à un croisement de plusieurs indicateurs : le nom du club et les noms et prénoms des adhérents et des membres du comité directeur. C'est grâce à l'analyse du fichier-clubs et du fichier-licences de la LAFA que le dénombrement a pu être effectué. Le procédé, somme toute assez simple, consista à relever systématiquement le nombre de noms et prénoms d'origine turque à partir de leur patronyme⁹². Nous avons pris la décision de le mettre en œuvre, car il est sans doute le seul à pouvoir procurer des informations sur la distribution des licenciés originaires de Turquie dans les différents clubs de football de la région. D'autres sociologues, bien avant nous, ont déjà opéré de la sorte, notamment lors d'enquêtes sur l'investissement sportif des populations issues de l'immigration (Croquette, 2004).

⁹¹ C'est là une erreur de raisonnement que font régulièrement les historiens du sport qui s'intéressent aux clubs de l'immigration. Or, on constate globalement que le nom de l'association sportive n'est pas suffisant pour la qualifier d'« ethnique » ou de « communautaire » (Weiss, 2011b).

⁹² Bien qu'il soit un « indice » d'appartenance ethnique toujours probabiliste, le nom patronymique représente l'une des données les plus immédiatement disponibles dans ce type de décompte (Poutignat & Streiff-Fenart, 1995).

3.2 – Entretiens individuels à usage exploratoire

Réalisés dans le cadre du programme Comenius « Développement de la compétence interculturelle par le sport dans le contexte de l'élargissement de l'Union Européenne »⁹³, nos précédents travaux (Weiss, 2006) ont permis de faire émerger plusieurs questionnements. Il nous faut à présent recourir à des entretiens individuels avec des personnes qualifiées : leur expérience offre la possibilité de dévoiler des aspects peu connus du sujet et contribue, dans le même temps, à modeler l'objet de recherche, dans un processus continu de vérification et de reformulation d'hypothèses (Blanchet & Gotman, 2005). A partir de 2006, huit entretiens semi-directifs ont ainsi été menés auprès de :

- trois dirigeants des Ligues de football régionales et des comités départementaux, qui sont directement en relation avec les responsables associatifs des clubs sportifs de la migration turque ;
- un élu chargé des questions sportives dans une commune qui comprend un club de football de la migration turque : l'adjoint à la sécurité, à la politique de la Ville, aux sports et à la jeunesse de la ville de Sarrebourg en Moselle (France) ;
- deux chercheurs spécialistes de la Turquie et de ses populations : un géographe et directeur de recherches au CNRS, qui étudie, notamment, l'émergence et le développement du champ migratoire turc, ainsi que la structuration de l'aire culturelle turcophone par le jeu de multiples formes de mobilité ; un historien et politologue, maître de conférences à l'Université de Strasbourg, qui travaille sur le phénomène minoritaire et l'altérité collective dans le contexte turc ;
- une responsable régionale du programme fédéral « *Integration durch Sport* » : une femme assure cette fonction en Bade-Wurtemberg. Elle est en relation avec de nombreux clubs sportifs patronnés par des migrants de toutes origines, notamment turque. Par ailleurs, elle suit l'évolution des modalités de l'investissement associatif en Allemagne ;
- un éducateur spécialisé dans le travail social de « prévention par le sport » : cet homme est collaborateur à l'Office municipal des Sports de la ville de Stuttgart, capi-

⁹³ Soutenu par la Commission Européenne dans le cadre de COMENIUS 2.1 (programme Socrates, 2004-2008, N° 119019-CP-1-2004-DE-COMENIUS-C21) et piloté par l'Université de Freiburg-im-Breisgau, avec la collaboration des Universités de Strasbourg (France), Gorzow (Pologne) et Prague (République Tchèque). A ce sujet, on peut notamment lire, pour la partie française, le rapport d'étude dirigé par W. Gasparini (2006), avec la participation de R. Didierjean et P. Weiss.

tale du *Land* du Bade-Wurtemberg. Il intervient auprès de nombreux jeunes « issus de la migration turque » dans le cadre du programme local « Vivre ensemble par le sport ».

3.3 – En route pour la Turquie : la nécessité de « décentrer » le regard

Le sociologue A. Sayad (1999) a justement relevé l'ethnocentrisme de la recherche en sciences sociales qui considère l'immigré en ignorant l'émigré. Pour lui, tout se passe comme si la problématique explicite, mais également implicite, était toujours celle de l'adaptation à la société d'accueil (Sayad, 1977). Dans notre cas, cette remarque nous invite à « décentrer » le regard pour le recentrer sur le pays d'origine⁹⁴, à savoir : la Turquie. C'est ainsi que nous avons d'abord commencé par effectuer des recherches bibliographiques, essentiellement en français, en anglais et en allemand, sur les « cultures sportives » (Pociello, 1995) en Anatolie et sur les structures socio-anthropologiques de la société anatolienne. Ce travail préliminaire a ensuite été avantageusement complété à la fois par un séjour de trois semaines en Turquie et par une correspondance par e-mails avec le Professeur C. Çetin de l'Université de Kocaeli. D'une part, au mois d'août 2009, avec un sac-à-dos, un appareil photographique et un carnet de voyage, nous avons réalisé plus de 3 000 kilomètres en *Fiat Doblo* sur les routes abîmées et sinueuses des contrées pauvres d'Anatolie centrale et orientale, mais aussi de la côte sud-égéenne. Des rives d'Istanbul à celles d'Izmir, en passant par Kocaeli, Ankara, Kayseri, Konya et Denizli, nous avons suivi cet itinéraire car nos lectures et nos premiers entretiens dans les clubs de football français et allemands faisaient assez largement état d'une migration turque « communautaire » d'origine plutôt rurale⁹⁵. D'autre part, les parties de notre manuscrit qui traitent du sport et du football en Turquie ont bénéficié des relectures et des conseils avisés du Professeur C. Çetin. Il est indéniable que ce dernier nous a appris beaucoup de choses sur le fonctionnement du football « à la turque ».

⁹⁴ Nous rejoignons, ici, une partie de la démarche adoptée par M. Schotté (2005) dans sa thèse de doctorat sur la domination des coureurs marocains dans l'athlétisme français.

⁹⁵ L'archétype de cette migration est, selon D. Cuhe (2001), celle dans laquelle ceux qui émigrent partent avec l'assentiment de la communauté villageoise et pour un temps déterminé, avant d'être relayés par d'autres. Les migrants sont surtout de jeunes célibataires, envoyés pour assurer, par le transfert d'une grande partie de leurs salaires, des ressources complémentaires à la communauté villageoise.

3.4 – Analyse des articles sportifs de la presse régionale

Avant d'entreprendre son enquête de terrain, l'apprenti-sociologue doit dépouiller la documentation disponible sur le sujet qu'il a choisi (Beaud & Weber, 2003). Cette remarque nous invite à compléter le travail classique de revue de littérature par une analyse originale d'un ensemble de textes circonscrit à l'objet d'étude. Or, pour sélectionner un corpus, il faut définir des « frontières » permettant de restreindre l'analyse. L'étude du contenu lexical des articles traitant des footballeurs d'origine turque dans la presse quotidienne nationale ayant été amorcée par S. Vanner (2002), nous avons ciblé les articles sportifs de la presse régionale en Alsace et en Bade-Wurtemberg. Parce que l'on y trouve « *ce qui est au centre des discussions et des commérages, ce qui contribue à entretenir l'interconnaissance* » (Beaud & Weber, 2003, p. 87) et l'appartenance socio-locale, les articles sportifs de la presse régionale semblent constituer une entrée relativement intéressante pour saisir la structure du système de pensées et de représentations sur les clubs de football « turcs ».

Encadré 1 :

Deux quotidiens enracinés dans l'espace régional.

D'un côté du Rhin, nous avons décidé de focaliser notre attention sur le quotidien *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* (DNA). Pour ce qui nous concerne, celui-ci relate essentiellement les résultats sportifs des clubs de football « turcs », mais aussi des événements qui se déroulent sur le terrain ou en-dehors et qui structurent la vie des associations en question. Notre choix s'explique par le fait que le journal occupe une position centrale dans le champ médiatique local, du moins au regard de sa diffusion et de son tirage : ainsi, sur les 180 000 exemplaires en moyenne imprimés chaque jour, plus de 85% sont vendus et livrés directement au domicile des abonnés (environ 156 000 individus). Quotidien d'information « apolitique », ou du moins qui évite les prises de positions tranchées, les DNA dominent la presse d'information locale à tonalité nationale. Il existe sept éditions en français et onze éditions bilingues (Lorentz, 1997).

De l'autre côté du Rhin, nous avons choisi de nous attarder sur le quotidien *Badische Zeitung* dont le siège se trouve dans la ville de Freiburg-im-Breisgau. A l'instar des DNA, celui-ci relaye les résultats sportifs des clubs de football « turcs » et des événements qui ont lieu sur le terrain ou en-dehors et qui jalonnent la vie des associations en question. Journal d'information transrégional et « apolitique », ou du moins qui évite les prises de positions tranchées, la *Badische Zeitung* occupe une position dominante dans le champ journalistique local et a conservé une filiation chrétienne. Son tirage atteint les 140 000 exemplaires en moyenne tous les jours, et sa zone de diffusion s'étend de

l'Ortenau à Lörrach, en passant par Freiburg, Emmendingen, Schwarzwald, Waldshut et Markgräflerland.

Le recensement des articles de presse suppose d'établir un protocole de sélection qui soit scientifiquement acceptable. Pour faciliter la comparaison franco-allemande, nous avons limité notre analyse lexicale à deux clubs : le *Türkgücü Freiburg* et l'*Union Sportive Turque de Bischwiller*. A partir des sites Internet des DNA et de la *Badische Zeitung*, une recherche a été entreprise sur la base de la dénomination des associations en question⁹⁶. En Allemagne, entre 2008 et 2011, le *Türkgücü Freiburg* a été mentionné dans 28 articles : 22 d'entre eux sont de simples résumés de rencontres, contenant le résultat, les buteurs, les avertissements et une phrase lapidaire, ou rappellent uniquement la programmation des matchs du week-end, en précisant la division, les équipes concernées, la date, le lieu et l'horaire ; les 6 restants, bien plus intéressants pour notre étude, relatent des évènements qui se sont déroulés sur ou en-dehors du terrain. En France, entre 2005 et 2011, l'*Union Sportive Turque de Bischwiller* a été citée dans 55 articles : 52 d'entre eux sont des résumés de matchs, contenant le résultat, les buteurs, les avertissements et des commentaires sur les phases de jeu, ou alors présentent la programmation des rencontres du week-end ; les 3 restants, assez stimulants pour notre recherche, relayent des évènements qui ont eu lieu en-dehors du terrain. Lors de l'analyse, nous avons focalisé notre attention sur la structuration générale et la rhétorique dominante du récit journalistique afin d'en comprendre le pouvoir de suggestion.

3.5 – Entretiens auprès des membres d'origine turque des clubs échantillonnés

Une fois le recensement et l'échantillonnage des clubs de football « turcs » effectués, le travail d'investigation de l'apprenti-sociologue se poursuit par des entretiens approfondis avec un faisceau d'acteurs internes, licenciés ou adhérents. Notre choix d'utiliser l'entretien comme outil principal de production de données peut s'expliquer par plusieurs raisons. Tout d'abord, par rapport aux approches quantitatives, il est très largement plébiscité et employé lors des recherches sur les sphères

⁹⁶ Voici les adresses des sites Internet : <http://www.badische-zeitung.de> ; <http://www.dna.fr>.

de vie collective que sont les associations (Bozon, 1984 ; Mennesson, 1994 ; Talleu, 2009). Ainsi, comme le relèvent A. Blanchet et A. Gotman (2005) : « *peuvent être approchés par ce moyen ce qui est relatif à la vie intérieure de l'individu (...), le mode de vie des petites communautés, et plus généralement tout ce qui recouvre les micro-phénomènes sociaux (...)* » (p. 30). Ensuite, la valeur de l'entretien, en tant qu'improvisation réglée (Bourdieu, 1980c), réside dans la place qu'il accorde au discours à la fois référentiel et modal des footballeurs et des dirigeants. Or, les ressorts du « regroupement sportif turc » ne peuvent être correctement représentés ni convenablement expliqués par des symboles autres que verbaux. En ce sens, « *les chiffres demeurent muets si l'on ne se sert pas des mots comme instruments de recherche* » (Elias & Scotson, 1997, p. 82). Toutefois, si l'entretien est d'une richesse incomparable au regard de notre objet d'étude, il faut au minimum guider la discussion pour que les données collectées puissent être confrontées aux hypothèses. De ce fait, nous avons opté pour des entretiens semi-directifs ou structurés. Ils se sont déroulés en français ou en allemand. La feuille de route reprend classiquement deux types de questions : celles de nature factuelle, biographique et descriptive et celles où les opinions des adhérents sont sollicitées.

Depuis 2006, nous avons réalisé près de trente entretiens auprès de membres turcs et d'origine turque des clubs de football français et allemands préalablement échantillonnés, avec une moyenne de quatre entretiens par association sportive. Ces derniers, d'une durée oscillant entre quarante minutes et une heure et demie (installation et explications incluses), se sont déroulés en situation de face-à-face lors de différents passages dans les clubs (dans la plupart des cas, avant ou après l'entraînement, au clubhouse ou dans les vestiaires). Nous avons généralement interrogé, au sein de chaque association, diverses figures : le président, l'entraîneur en chef, un dirigeant et deux pratiquants. Notre échantillon est donc assez varié, composé de jeunes joueurs et d'individus plus âgés, exclusivement d'hommes occupant des positions distinctes dans l'organisation associative. Dépositaire du discours de l'institution, le président nous intéresse prioritairement. Parce qu'il se situe toujours à proximité du terrain, l'entraîneur connaît peut-être le mieux le groupe de footballeurs dont il a la charge. Souvent missionnaire et missionné, le dirigeant représente, en quelque sorte, la « mémoire vivante » du club et de ses relations avec l'extérieur. Les pratiquants sont, quant à eux, les principaux protagonistes des rencontres domini-

cales et des moments de sociabilité collective. En ce qui concerne le mode de sélection des interviewés, nous avons systématiquement procédé de la même manière. La prise de contact s'est faite par téléphone avec le président. Celui-ci nous a proposé, une fois l'objet de notre appel exposé, et après lui avoir dit que nous pratiquions le football, de participer à une séance d'entraînement afin de rencontrer l'entraîneur en chef et le groupe de sportifs. Pour les pratiquants comme pour les dirigeants, on pourrait presque affirmer qu'ils nous ont choisi plus que nous les avons choisis⁹⁷. En tout cas, personne n'a été contraint, ceux qui ont accepté de répondre à nos questions l'ont fait de façon spontanée et délibérée, en étant, semble-t-il, séduits par le principe de pouvoir s'exprimer sur les raisons de leur engagement associatif.

Tableau 5 :
Présentation des personnes interviewées.

Prénom	Club	Ville	Position	Date de l'entretien
<i>Adem</i>	FC Istanbul	Sarreguemines	Président	Février 2006
<i>Hakan</i>	FC Istanbul	Sarreguemines	Pratiquant	Février 2006
<i>Adnan</i>	FC Istanbul	Sarreguemines	Entraîneur	Février 2006
<i>Osman</i>	Union Sportive	Colmar	Trésorier	Février 2006
<i>Serkan</i>	Union Sportive	Colmar	Pratiquant	Février 2006
<i>Mustafa</i>	Union Sportive	Colmar	Entraîneur	Février 2006
<i>Özcan</i>	Union Sportive	Colmar	Pratiquant	Février 2006
<i>Fatih</i>	Equipe Franco-Turque	Sarrebourog	Président	Février 2006
<i>Attila</i>	Equipe Franco-Turque	Sarrebourog	Entraîneur	Février 2006
<i>Bekir</i>	Equipe Franco-Turque	Sarrebourog	Pratiquant	Mars 2006
<i>Gökhan</i>	US Turquie	Bischwiller	Dirigeant	Juin 2006
<i>Mehmet</i>	US Turquie	Bischwiller	Dirigeant	Août 2009
<i>Oktay</i>	US Turquie	Bischwiller	Entraîneur	Juin 2006
<i>Ercan</i>	US Turquie	Bischwiller	Président	Avril 2005 – Juin 2008

⁹⁷ En effet, comme le rappellent S. Beaud et F. Weber (2003) : « On peut interpréter l'enquête comme un marché où se confrontent une offre explicite de rencontre, de parole (celle de l'enquêteur), et une demande, elle plus souvent implicite, de parole de la part des enquêtés. Ce qui fait qu'on ne choisit pas ses enquêtés sur des critères objectifs. Bien souvent dans l'enquête, c'est l'occasion qui fait le larron (...) » (p. 39).

<i>Emre</i>	US Turque	Bischwiller	Pratiquant	Août 2009
<i>Yasin</i>	US Turque	Bischwiller	Pratiquant	Juin 2006
<i>Burak</i>	Olympique	Strasbourg	Pratiquant	Février 2006
<i>Mesut</i>	Olympique	Strasbourg	Pratiquant	Février 2006
<i>Ufuk</i>	Olympique	Strasbourg	Président	Mars 2006
<i>Ismail</i>	Türk Gençler Birliği	Lahr	Président	Mai 2007
<i>Izzet</i>	Türk Gençler Birliği	Lahr	Pratiquant	Mai 2007
<i>Galip</i>	Türk Gençler Birliği	Lahr	Pratiquant	Mai 2007
<i>Recep</i>	Türk Gençler Birliği	Lahr	Entraîneur	Mai 2007
<i>Ali</i>	Türkgücü	Freiburg	Pratiquant	Octobre 2009
<i>Ahmet</i>	Türkgücü	Freiburg	Pratiquant	Octobre 2009
<i>Ferdi</i>	Türkgücü	Freiburg	Pratiquant	Octobre 2009
<i>Ender</i>	Türkgücü	Freiburg	Président	Novembre 2009

3.6 – Observations focalisées : les cas de l’USTB et du TFB

Il peut paraître sociologiquement utile d’éclairer le macrocosme des clubs de football « turcs » implantés de part et d’autre du Rhin par l’analyse comparative des microcosmes de deux d’entre eux⁹⁸. L’apprenti-sociologue est ainsi en mesure de faire mieux ressortir certains détails que dans une étude similaire réalisée dans un cadre plus large. Dans l’ensemble, on espère comprendre davantage la socio-dynamique de la construction du « regroupement sportif turc ». C’est en référence à cette démarche que nous avons donc suivi, pendant cinq mois, deux clubs de football impliquant et réunissant très majoritairement des sportifs et dirigeants « originaires de Turquie ». Situés en plein cœur du fossé du Rhin supérieur, l’*Union Sportive Turque de Bischwiller* (USTB) et le *Türkgücü de Freiburg im Breisgau* (TFB) ont été sélectionnés sur critères qualitatifs. Des entretiens semi-directifs individuels avec un faisceau d’acteurs internes (licenciés et membres) et externes (institutions et représentants des clubs concurrents) ont été réalisés à plusieurs reprises. Par ailleurs,

⁹⁸ M. Mauss (1950) note que l’analyse d’un phénomène social à partir d’un cas particulier, « méthodiquement et minutieusement étudié, est autrement certaine que quand, pour le démontrer, on l’illustre de faits nombreux, mais disparates (...) » (p. 391).

des observations participantes sont venues compléter les données recueillies au cours des différentes phases de l'enquête.

3.6.1 – Présentation des deux clubs de football

L'USTB est le plus ancien des clubs de football « turcs » de la Ligue d'Alsace (LAFSA, 2002). Il fut créé en 1975 par des membres, politiquement plutôt « de gauche », de l'Amicale des Travailleurs Turcs de Bischwiller. Tandis que le club a longtemps fonctionné sous l'égide de cette association culturelle et religieuse insérée au réseau *DİTİB*⁹⁹ importé de Cologne en Allemagne, il est aujourd'hui déclaré comme une association sportive à part entière dans le registre du Tribunal d'instance d'Haguenau. Sur un plan sportif, l'USTB se structure autour de sept équipes, toutes engagées dans des championnats locaux (Seniors A, B et C ; U17 ; U15 ; U13 et U9). L'équipe « A », la vitrine, évolue depuis cette saison en *Excellence*, c'est-à-dire à l'échelon supérieur du département du Bas-Rhin. Au cours des cinq dernières années, le club a ainsi connu trois ascensions, ce qui atteste de sa réussite sportive actuelle. D'un point de vue morphologique, l'association est composée de 199 membres dont 86% sont « originaires de Turquie ». Il s'agit principalement d'hommes (98%) qui résident à Bischwiller (91%), entre autres au centre-ville et dans le quartier de la gare. Pour la plupart, ils sont ouvriers dans les secteurs du bâtiment, de la métallurgie et de la mécanique automobile, petits commerçants, artisans, travailleurs sociaux, chauffeurs, ou encore lycéens et étudiants dans des formations techniques courtes.

A la différence de l'USTB, le TFB est un club de football « turc » de création récente. Il fut en effet fondé en 2004 par quelques membres actifs, politiquement plutôt « de droite », de l'association culturelle et islamique locale. Depuis sa naissance, il est d'ailleurs déclaré en tant qu'association culturelle dans le registre du Tribunal d'instance de la ville de Freiburg et affilié à la puissante fédération *Millî Görüş*¹⁰⁰,

⁹⁹ Le *DİTİB* est l'émanation européenne de l'Administration des Affaires religieuses du gouvernement d'Ankara. Créé en 1984 dans le but d'encadrer les Turcs expatriés et de réguler leur pratique religieuse en-dehors du pays d'origine, il travaille directement avec les consulats et défend, globalement, une vision laïque de la religion, qui est calquée sur les idées sécularistes occidentales (Akgönül, 2005).

¹⁰⁰ Apparu au milieu des années 1960 en Turquie, dans le sillage du leader N. Erbakan, le mouvement *Millî Görüş*, littéralement « vision nationale », où le terme nation est utilisé dans son acception confes-

créée en 1976 à Kerpen. En réalité, le TFB vient remplacer le TKV (*Türkischer Kulturverein*), porté sur les fonds baptismaux en 1978 et dissout en 2004 en raison d'une accumulation de dettes financières, mais également de nombreuses scissions et divisions internes. Sur un plan sportif, le TFB dispose de deux équipes de Seniors, engagées dans des championnats locaux. L'équipe « A », la vitrine du club, a toujours évolué en *Kreisliga B*, c'est-à-dire à l'échelon le plus bas de la pyramide du football allemand. D'un point de vue morphologique, le TFB est composé de 52 membres dont 85% sont originaires de Turquie. Il s'agit exclusivement d'hommes qui habitent soit dans les quartiers défavorisés de la ville de Freiburg (notamment ceux de Weingarten, Haslach et Landwasser), soit dans sa couronne périphérique, à Bötzingen et à Umkirch. Pour la plupart, ils sont ouvriers et entrepreneurs en mécanique automobile, ouvriers dans le bâtiment, artisans, employés de petits commerces spécialisés dans l'alimentation générale, ou encore lycéens et étudiants dans des formations techniques courtes.

3.6.2 – L'observation des espaces sportifs

Pour les deux clubs en question, nous avons tout d'abord commencé par réaliser une description précise des principaux lieux sportifs fréquentés par leurs membres, à partir d'une grille d'observation reprenant classiquement (Talleu, 2009) deux grands types d'indicateurs : la localisation des lieux, c'est-à-dire ce qu'il y a autour de l'association, et les caractéristiques des installations sportives (terrains, vestiaires) et non sportives (clubhouse, décors, objets, etc.). Par définition, ces espaces sportifs, en tant que « *lieux pratiqués* », pour reprendre une formule de M. de Certeau (1980), sont tout à la fois variés et marqués symboliquement. Par conséquent, s'attarder sur leurs spécificités peut nous renseigner sur les frontières spatiales du « regroupement sportif turc », mais également sur ce qui se passe à l'intérieur des clubs. En effet, selon J.-P. Callède (1987) : « *l'agencement des équipements du club : sièges, lieux de réunion, implantation des salles et des terrains de jeu (...) con-*

sionnelle, défend un islamisme politique conservateur, dans lequel le « pouvoir » et la « religion » sont indissociables. Depuis 2002, le gouvernement turc et la majorité écrasante des députés sont affiliés à une formation issue des rangs de *Millî Görüş*, même si l'AKP semble avoir quelque peu pris ses distances avec le mouvement de N. Erbakan (Akgönül, 2005). En Europe, *Millî Görüş* est particulièrement bien représenté outre-Rhin, dans la mesure où l'Allemagne constitue, pour nombre de questions polémiques en Turquie, « *un sanctuaire – au sens du vocabulaire militaire – pour tout ce qui est interdit en Turquie* » (Gökalp & Massicard, 1999, p. 3).

tribue, avec son "histoire" et ses traditions, à définir une ambiance spécifique... » (p. 97). Autrement dit, dans une perspective socio-anthropologique, les infrastructures et installations sportives viennent plus ou moins influencer les conduites et les représentations des pratiquants et dirigeants qui s'y côtoient. En ce sens, le *social* et le *spatial* sont dialectiquement liés, notamment pour ce qui concerne les espaces sportifs (Michon & Faber, 1992).

3.6.3 – Observations directes et participations observantes

La méfiance à l'égard des discours des membres tant sportifs que dirigeants des deux clubs de football étudiés encourage très fortement l'apprenti-sociologue à se pencher, dans un deuxième temps, sur ce qu'ils font¹⁰¹. En effet, la « vigilance épistémologique » propre à la démarche sociologique (Passeron, 2006) nous impose de partir du principe que ces individus font souvent ce qu'ils ne disent pas et disent souvent ce qu'ils ne font pas. D'autant que l'on peut considérer qu'au sein des clubs, les adhérents ne font pas que dire leur appartenance : ils la pratiquent dans l'« entre-soi » du groupe. C'est pourquoi, dans le but de comprendre la rencontre entre ces deux dimensions – « dire » et « faire » communauté autour du football associatif –, nous avons effectué, à de multiples reprises, tout à la fois des observations directes et des participations observantes à l'USTB et au TFB. Cette plongée dans l'univers des associations nous a permis de réaliser une petite enquête *in situ*, laquelle s'annonçait particulièrement stimulante pour deux raisons. D'une part, pendant deux mois dans chaque club, nous avons pu participer, en tant que pratiquant, à la quasi-totalité des deux entraînements hebdomadaires des équipes de Seniors et assister, en tant que spectateur, à des confrontations sportives entre l'USTB ou le TFB et d'autres équipes locales. D'autre part, étant au centre du groupement associatif de

¹⁰¹ L'apprenti-sociologue doit essayer d'aller au-delà de leurs discours. Autrement dit, il lui faut tenter, le mieux possible, de dépasser les représentations que se font les acteurs du club de leurs propres pratiques. D'ailleurs, « (...) les questions les plus objectives, celles qui portent sur les conduites, ne recueillent jamais que le résultat d'une observation effectuée par le sujet sur ses propres conduites. Aussi l'interprétation ne vaut-elle que si elle s'inspire de l'intention expresse de discerner méthodiquement des actions les déclarations d'intention et les déclarations d'action qui peuvent entretenir avec l'action des rapports allant de l'exagération valorisante ou de l'omission par souci du secret jusqu'aux déformations, aux réinterprétations et même aux "oublis sélectifs" » (Bourdieu, Chamboredon & Passeron, 1983, p. 65). Pour ces auteurs, il faudrait donc « restituer à l'observation méthodique et systématique son primat épistémologique » (p. 65).

footballeurs, nous avons eu l'opportunité de suivre les différents moments qui rythmaient la sociabilité collective.

Un journal de terrain a été tenu. A l'intérieur de celui-ci, nous avons recueilli, souvent dans l'immédiateté, des données « vues et entendues ». Sur les pages de gauche, ce journal recevait des notes spontanées, préalablement enregistrées sur notre dictaphone numérique, qui correspondaient à des observations et/ou des propos émanant des acteurs des clubs, et des notes structurées, permettant la confrontation aux hypothèses. Sur les pages de droite, nous avons systématiquement consigné des commentaires de recherche, conformément aux recommandations de S. Beaud et F. Weber (2003). Ont ainsi été relevés, parmi tant d'autres éléments, la configuration des espaces de la pratique, la circulation des membres sportifs et dirigeants, les principaux lieux de rencontres et d'échanges verbaux, le contenu des séances d'entraînement, les attitudes de l'entraîneur à l'égard du groupe de joueurs, les moments de célébration collective, les façons d'engager le corps dans l'activité, les manifestations de joie ou de déception, le positionnement des spectateurs lors des matchs, la préparation collective des joutes sportives.

3.6.4 – Entretiens de courte durée avec des personnes extérieures

Une fois le milieu d'interconnaissance locale (re)connu, l'« observation focalisée » se termine par des entretiens de courte durée avec des personnes extérieures aux clubs. Ceci à plus forte raison si l'on envisage que ce qui se déroule à l'intérieur d'un groupement de type associatif est en partie dépendant de l'environnement proche dans lequel il s'insère, c'est-à-dire, dans une certaine mesure, de ce qui se passe en-dehors. En référence à cette démarche, nous avons notamment interrogé, en nous gardant de dévoiler précisément l'objet de notre travail, trois responsables d'autres clubs de football qui partagent les équipements avec le TFB et l'USTB, deux dirigeants des ligues sportives régionales (Lafa et SBFV), ainsi que deux représentants des services municipaux des sports en charge des relations avec les associations. Lors de ces quelques entretiens réalisés en situation de face-à-face, d'une durée oscillant entre dix minutes et une demi-heure, nous cherchions essentiellement à comprendre la nature des frontières que nos interlocuteurs respectifs évoquaient dans le regard sur le « regroupement sportif turc ». Pour introduire le sujet de dis-

cussion, sans révéler l'objet de nos recherches, il nous suffisait simplement de parler des modalités de partage des installations sportives, en insistant largement sur les rapports avec l'USTB et le TFB. Précisons enfin que les interviewés ont été choisis de la sorte, parce qu'ils apparaissaient, à certains égards, comme des « *chefs de file* » (Elias & Scotson, 1997, p. 141) dans le monde d'inter(re)connaissance locale et qu'ils pouvaient, en conséquence, nous renseigner sur les opinions communes.

Conclusion

D'abord, rappelons le questionnement central dans notre raisonnement : quels sont les ressorts sociaux et les ressorts ethniques du « regroupement sportif turc » en Bade-Wurtemberg et en Alsace(-Moselle) ? A cette étape de la réflexion, nous soutenons qu'il est le produit d'une assignation imposée de l'extérieur, qui exprime un rapport de domination à la fois sociale et symbolique, et d'une affirmation venue de l'intérieur, qui met directement en jeu des schèmes sociaux et culturels hérités du passé et issus d'un « ethos populaire ». La relation entre la « dynamique du dehors » et la « dynamique du dedans » s'effectue par l'entremise du développement, chez les membres des associations sportives en question, d'une *culture de la réhabilitation*, qui vient notamment renforcer le sentiment d'adhésion des immigrés anatoliens à une équipe turque, car elle repose sur une bipartition du monde social entre « Eux » et « Nous ». En même temps, l'adhésion à un club de football « turc » apparaît aussi comme le symbole motivé d'un mode caractéristique d'existence collective. La *composition de l'équipe* et le *style de sociabilité* l'incarnent et s'offrent souvent comme des représentations et des métaphores particulièrement expressives de l'appartenance au groupe. D'autre part, ce sont les origines populaires et rurales des populations en question qui expliquent en grande partie l'entre-soi sportif dans le football. En ce sens, l'intensité du sentiment d'identification à la « communauté turque » provient de l'inclusion des personnes dans des réseaux sociaux spécifiques, favorisant les rencontres autour de valeurs collectives et d'activités communes.

Ensuite, revenons sur quelques points de méthode. Après avoir répertorié l'ensemble des clubs de football de l'immigration turque implantés en Alsace(-Moselle) et en Bade-Wurtemberg, sept terrains d'enquête ont été choisis sur « critères qualitatifs », à partir d'un croisement de trois « typologies » : la référence à la Turquie dans l'acte constitutif ou dans le mode de fonctionnement de l'association, une ville présentant une proportion relativement forte d'habitants « issus de la migration turque » et la présence particulièrement importante de ces populations au sein d'un club local. Depuis 2006, nous avons réalisé une quarantaine d'entretiens avec

un faisceau d'acteurs internes et externes, ainsi que plusieurs observations directes et participations observantes dans deux structures associatives. Nous nous sommes surtout attachés à identifier les effectifs et les caractéristiques des membres tant encadrants que footballeurs, les rapports qu'ils entretiennent avec les autres clubs, les ligues sportives et les collectivités locales, le niveau et le type de jeu produits par les joueurs, les principaux moments de sociabilités et l'organisation des espaces de pratique. Lors des entretiens, nous nous sommes par ailleurs focalisés sur les influences qui les ont amenés à la pratique, leurs conceptions du football et leur perception du club, le déroulement des rencontres sportives, le rôle de la langue turque, pour terminer par l'énoncé de leurs particularités sociologiques. Les données des entretiens et des observations ont été analysées de façon transversale pour en extraire les éléments représentatifs exploitables dans le cadre d'une démonstration. Les règles de la « complétude de la cohérence interne » et de la « saturation », énoncées par A. Mucchielli (1991), ont été respectées dans l'exploitation de ces données qualitatives.

Troisième partie : Les facteurs politiques et institutionnels. Le poids des traditions nationales de gestion des appartenances « ethniques » dans le sport amateur

Introduction

En prenant pour indicateur de l'inclusion des immigrés en France et en Allemagne le rôle du sport amateur, le sociologue observe d'abord une différence entre l'« intégration » au pays d'accueil par la participation associative « républicaine » et l'« insertion » qui, tout en contribuant à la participation aux activités économiques du pays d'installation, tenterait de préserver l'identité culturelle d'origine dans le cadre de pratiques associatives relevant du domaine privé (Gasparini & Weiss, 2008). Pour bien saisir cette différence, intéressons-nous rapidement à la désignation des clubs sportifs de l'immigration. On constate qu'elle n'est pas la même de part et d'autre du Rhin : qualifiés d'« ethniques » en Allemagne, ils sont appelés « communautaires » dans l'Hexagone. Ici, la discussion sur les termes utilisés ne représente pas qu'une simple manie de sociologue, loin s'en faut. Elle est, en réalité, révélatrice du fond du débat (Aron, 2002).

A leur manière, ces deux catégories mettent en effet en exergue les divergences du couple franco-allemand en matière d'immigration mais aussi de gestion des appartenances ethniques dans le sport amateur. Si ces deux pays se trouvent aujourd'hui dans une phase historique similaire de leur définition comme Etat-nation, et vivent la même tension entre « universalisme » et « particularisme » (Kastoryano, 2005 ; Wihtol de Wenden, 2009), il n'en demeure pas moins qu'ils pratiquent des modalités d'inclusion et d'exclusion spécifiques, notamment en fonction de leur conception de l'altérité et de leur projet national. A partir de la recherche comparative d'H. Entzinger (2000), nous avons procédé à une analyse entre la France et l'Allemagne en convoquant trois critères : la définition sociale de l'immigré, le code de la nationalité et le rapport aux minorités ethniques au sein des politiques sportives. Le premier critère tient à la représentation que l'Etat se fait de l'immigré et à la place qu'il est disposé à lui attribuer. Le second correspond au processus de transformation des étrangers en nationaux. Le dernier, enfin, concerne les politiques publiques du sport à destination des populations « issues » de l'immigration (Weiss, 2009). Et le moins que l'on puisse dire, c'est que les réponses sportives en faveur de

l'« intégration » des immigrés turcs sont fortement liées aux traditions et singularités nationales¹⁰².

¹⁰² Nous rejoignons, ici, les analyses de D. Schnapper (2007) qui font état du maintien de la variable nationale au sein des modes d'intégration par la politique d'intervention sociale, pratiqués par les pays européens.

I – La promotion du pluralisme culturel dans le sport allemand

En ce qui concerne l'Allemagne, le croisement de nos critères permet de repérer trois périodes historiques « idéales-typiques » qui, tout en renvoyant à des approches politiques différentes mais traditionnelles de la présence immigrée, se caractérisent par la promotion, volontaire ou involontaire, du pluralisme culturel dans le sport amateur : les années 1950-1970, les années 1980-1990 et les années 2000. Nous débutons notre périodisation après la Seconde Guerre mondiale, car c'est à ce moment que commencent les grands mouvements migratoires vers l'Allemagne (Herbert, 2001), notamment à l'occasion du *Wirtschaftswunder* où des besoins importants en main-d'œuvre se font ressentir dans plusieurs secteurs dont l'agriculture, le bâtiment et l'automobile¹⁰³.

1 – Le droit à la différence (1950-1970)

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la définition de l'« identité nationale » alimenta un débat pétri d'incertitudes, d'urgences et de contradictions (Thränhardt, 1995). Il porta forcément aussi sur l'attitude à adopter à l'égard des nouveaux travailleurs immigrés. Dans un premier temps, les pouvoirs publics ont privilégié une « politique de contrats de travail », consistant à contrôler sévèrement les flux, en termes quantitatifs et qualitatifs, et à imposer aux migrants un séjour provisoire, défini en fonction des appétences de l'économie allemande (Schnapper, 1992). Sur le plan culturel et social, cette politique, menée par le gouvernement de Bonn, s'est traduite par une sorte de « non-intervention », privilégiant le « droit à la

¹⁰³ Au cours des années 1950, l'Allemagne adopte, pour se reconstruire, un « modèle » d'immigration inauguré par la France au XIX^e siècle. Celui-ci se base sur un apport important d'étrangers pour occuper les emplois dont les nationaux ne veulent pas (Noiriel, 2002). La migration devient alors un facteur de régulation du marché du travail, permettant à l'Etat de désamorcer les conflits sociaux entre le patronat et le prolétariat.

différence » au détriment d'une réflexion sur l'intégration des migrants¹⁰⁴. Ces derniers, ethno-culturellement différents, furent alors admis « comme tels » dès le début de l'immigration. Et ceci d'autant plus que la société allemande de l'époque vivait avec l'idée que les *Gastarbeiter* d'origine étrangère n'étaient là que « de passage » et soulignait, par l'usage de ce terme, la fonction essentiellement économique de l'immigré temporaire¹⁰⁵. Cette configuration était par ailleurs renforcée par un système fermé d'accès à la nationalité datant de la période du Reich et impliquant que la citoyenneté à part entière ne se transmettait que par filiation. Le droit du sang reposait sur une conception ethnique de la nation qu'une expansion coloniale limitée n'avait pas remise en question. Ce code de la nationalité (*Reichs- und Staatsangehörigkeitsgesetz*) ne facilitait dès lors guère l'accès des immigrés et étrangers à la citoyenneté. De fait, ils restaient fondamentalement étrangers et sans droits politiques et sociaux¹⁰⁶ (Brubaker, 1997). L'identité nationale allemande se caractérisait donc beaucoup plus par l'exclusion que par l'inclusion des groupes de migrants.

1.1 – La liberté d'association pour les *Gastarbeiter* turcs

Peu de temps après l'arrivée des premiers *Gastarbeiter* turcs en Allemagne, la loi fédérale de 1964 sur les associations accorda toute liberté à ces derniers de fonder leurs propres clubs à condition qu'ils ne troublent pas l'ordre public par des activités politiques. Les *Länder* et les différentes municipalités ont ainsi soutenu les projets de création d'associations sportives et culturelles d'immigrés originaires d'Anatolie,

¹⁰⁴ Il faut néanmoins signaler, à ce sujet, que si le gouvernement fédéral est responsable de la régulation des flux, ainsi que de la politique économique et des lois sur la nationalité, les « questions d'intégration » sont, quant à elles, pour l'essentiel du ressort des *Länder* (Thränhardt, 1995). Or, ces derniers ont mené des politiques assez différentes, notamment en matière d'éducation. Ainsi, les *Länder* dirigés par les sociaux-démocrates comme la Rhénanie-Du-Nord-Westphalie ont poursuivi des politiques d'intégration, avec un système scolaire réunissant tous les enfants, tandis que les *Länder* conservateurs comme la Bavière, se fondant sur l'idée d'une population étrangère « de passage », ont au contraire tenté de préserver l'« identité » des migrants, en créant un système d'écoles séparées pour les enfants de Turcs, entre autres (Arayici, 1999).

¹⁰⁵ Le « travailleur hôte » venait pour une période donnée et était amené à repartir dans son pays. Il appartenait à la classe ouvrière allemande et disposait d'un statut légal lui conférant un permis de séjour (Blanc, 1990). Ce permis de séjour était défini, en fonction des nécessités de l'économie nationale, par plusieurs accords avec les pays d'exportation de main-d'œuvre qui fixaient tant le nombre que la qualification des ouvriers : avec l'Italie en 1955, l'Espagne et la Grèce en 1960, la Turquie en 1961, le Portugal en 1964, la Tunisie en 1965, le Maroc en 1966 et la Yougoslavie en 1968 (Schnapper, 1992). Concernant la Turquie, tandis que les autorités allemandes sont tout d'abord réticentes à l'idée de signer un accord avec le gouvernement d'Ankara, elles vont finalement accepter à la fin de l'année 1961, notamment parce que ce pays est un membre important de l'OTAN.

en fournissant de nombreuses aides financières et matérielles (Kastoryano, 1992). Pour les responsables politiques, l'objectif était clairement de favoriser la constitution de « réseaux ethniques » et l'institutionnalisation du groupe, ce qui devait lui permettre d'acquérir une reconnaissance publique en tant que « communauté particulière », ethniquement et religieusement très hétérogène. Par exemple, dans le cadre de ce qui deviendra l'*Ausländerbeauftragte* en 1981 (le Commissaire chargé des étrangers), la ville de Berlin-Ouest accompagnait les associations culturelles, religieuses et sportives de migrants turcs afin qu'elles puissent devenir des relais importants entre les pouvoirs publics locaux et la communauté immigrée (Wilpert & Gitmez, 1987).

La libéralisation du droit d'association s'accordait parfaitement avec la promotion du « droit à la différence » et s'inscrivait dans la « tradition politique allemande » soucieuse de tenir compte de toutes les sensibilités religieuses et culturelles à condition qu'elles prennent part au jeu démocratique. A cet égard, il nous faut souligner qu'en Allemagne, en raison du développement du mouvement social chrétien, la « socialisation politique » ne se réalisait pas directement à travers les institutions centrales de l'Etat, mais plutôt à travers tout type de groupement intermédiaire venant s'interposer entre les individus et la Nation : le cadre associatif et religieux fonctionnait ainsi comme un « relais » particulièrement puissant entre la société civile et l'Etat. En adoptant la mesure législative de 1964 sur les associations étrangères, les pouvoirs publics souhaitaient donc améliorer la représentativité de l'immigration turque et trouver un interlocuteur pour la communauté, d'autant qu'elle apparaissait ethniquement et religieusement hétérogène, politiquement et idéologiquement clivée. Dans cette optique, le sport associatif « entre-soi » devait notamment renforcer la solidarité nationale autour de projets et d'intérêts communs directement liés à la condition immigrée, comme par exemple la mobilisation collective et le partage de l'expérience du déracinement.

¹⁰⁶ A contrario, il suffisait aux *Aussiedler* ou « immigrés de souche allemande », originaires des pays de l'Est, de prouver leurs racines allemandes pour obtenir la nationalité (Fijalkowski, 1989).

1.2 – Une vie sportive associative orientée vers le pays d’origine

Prôné par la fraction la plus radicale de la Droite conservatrice, notamment dans des *Länder* comme la Bavière, le modèle dit « discriminatoire », dans lequel les immigrés sont des *Gastarbeiter* inclus par le travail, mais exclus culturellement, civilement et civiquement, puisqu’appelés à retourner dans leur pays (Wieviorka, 2008a), laissait présager de l’existence d’une vie associative particulièrement dense et orientée vers les sociétés d’origine. Celle-ci fut d’ailleurs facilitée par l’adoption, dès 1964, de la loi précitée autorisant les étrangers et immigrés à fonder leurs associations. Dans le sport amateur, on a alors assisté à une « ethnicisation » progressive des associations, avec la création massive, par les immigrés, de clubs de football qui leur sont propres (Blecking, 2001). Ainsi, les Turcs ont fondé leurs premières associations sportives dans la ville de Berlin au début des années 1970¹⁰⁷ (Wilpert & Gitmez, 1987), puis les suivantes dans le Bassin de la Ruhr et le Bassin rhénan au cours des années 1980 (Schöning-Kalender, 1984 ; Blecking, 2008a). Si, dans un premier temps, elles ont servi de relais entre le pays d’accueil et le pays d’origine, limité le choc de la séparation et facilité l’adaptation des migrants au système « bureaucratique-sportif », leur rôle de soutien s’est transformé, dans un second temps, en rôle politique et culturel. Ces associations sportives étaient du reste toutes dépendantes d’associations religieuses, politiques ou culturelles, et participaient au projet de construction idéologique de l’« identité turque » en émigration¹⁰⁸. Selon S. Akgönül : « (...) *il n’y a pas d’association sportive qui n’est qu’association sportive, (...) il y a toujours un lien avec autre chose. (...) il y a le foot mais aussi la salle de prière, et la salle de prière n’est que très rarement centrale. (...) C’est une manière de canaliser la jeunesse turque, pour pouvoir l’encadrer dans le cadre du sport, mais pour l’emmener à autre chose, à l’identité turque. C’est un moyen de ne pas les perdre. (...) L’idée même est de trouver une attraction pour les jeunes et de ne pas les*

¹⁰⁷ Dans la première version de la convention de main-d’œuvre entre la RFA et la Turquie, aucune allusion n’est faite au regroupement familial. Les gouvernements de Bonn et d’Ankara s’entendent d’ailleurs bien sur le fait que l’accord ne doit ni favoriser ni faciliter l’installation de salariés turcs en RFA. Toutefois, les employeurs, constatant que de renvoyer après deux ans les *Gastarbeiter*, habitués à leur usine et leur poste de travail, était profondément contre-productif, ont tout mis en œuvre pour que cesse cette contrainte. Après deux années de négociation, une nouvelle version de la convention de main-d’œuvre entre en vigueur en 1964. Cette dernière supprime la limite de séjour et ne contient plus d’interdiction du regroupement familial (Jamin, 2000-01). Dès lors, avec l’arrivée de leurs familles, les Turcs ont décidé de structurer, d’organiser et d’encadrer leur groupe, et ce, notamment à travers la création de clubs sportifs.

perdre. (...) L'idée est encore profonde, c'est de pouvoir les garder, en les laissant dans la société globale, mais de pouvoir les garder dans cette mini-société et de pouvoir leur faire prendre des initiatives »¹⁰⁹.

1.3 – Une complexification de l'« espace sportif associatif »

Cependant, avec l'hétérogénéité des affiliations politiques, linguistiques, ethniques et religieuses au sein de la société turque (Rigoni, 2005), les associations sportives sont aussi apparues comme des vecteurs centraux dans l'incarnation, la production et l'expression de multiples « identités collectives ». L'enjeu dissimulé était qu'un sous-groupe, au travers d'un club, puisse représenter la « communauté turque » dans son intégralité. On observait alors que les associations-mères, abritant le plus fréquemment une section footballistique, ou un club de sports de combat, reflétaient le spectre politique et religieux du pays d'origine¹¹⁰, et la pratique sportive permettait d'affirmer une « identité spécifique ». Mais en réalité, l'éventail était bien plus grand que celui que l'on pouvait trouver, officiellement, en Turquie, puisque les organisations d'opposition, qui avaient des difficultés à l'intérieur de la société d'origine, ont très rapidement compris que le contexte migratoire et la liberté de parole propre à une démocratie occidentale telle que la RFA faciliteraient leur développement. A Berlin, par exemple, les Turcs ont créé une quarantaine de mosquées et une centaine d'associations dont une trentaine disposant d'une branche sportive (Wilpert & Gitmez, 1987). Jusqu'en 1981, ces structures étaient, d'une part, rattachées aux organisations de travailleurs turcs dépendantes des partis de gauche et de centre-gauche et, d'autre part, d'orientation plus religieuse, quelques-unes s'inscrivant également dans la lignée des partis d'extrême-droite.

Nationalement, les associations turques se sont organisées, dès la fin des années 1970, en fédérations étroitement liées aux différents courants politico-

¹⁰⁸ Ce projet est devenu une préoccupation majeure en raison de crises politiques successives et de la situation pour le moins « chaotique » de certaines minorités en Turquie (Akgönül, 2006).

¹⁰⁹ Extrait d'entretien, janvier 2008.

¹¹⁰ Comme le fait très bien remarquer I. Rigoni (2005) : « (...) les courants politiques et religieux turcs s'exportent en Europe à mesure de l'arrivée et de l'installation des travailleurs, ainsi qu'en réaction aux événements de politique intérieure turque (notamment les coups d'Etat de 1971 et 1980, ou bien le conflit kurdo-turc). Pour les organisations-mères implantées en Turquie, les émigrés représentent l'espoir d'un souffle nouveau en même temps qu'une promesse de fonds » (p. 328).

idéologiques existant en Turquie. Selon H. Bozarslan (1990), les plus importantes sont : l'*Organisation de la Vision Nationale en Europe*, la *Fédération Populiste Révolutionnaire*, la *Fédération des Associations d'Immigrés*, la *Fédération des Centres culturels islamiques*, la *Fédération des Travailleurs Kurdes* et l'*Union de la Présidence des Affaires religieuses*. Fondée en 1973 dans la ville de Cologne, la *Fédération des Centres culturels islamiques* est associée au Süleymançı et s'occupe essentiellement de la formation coranique des jeunes enfants et adolescents. Le mouvement islamique *Millî Görüş*, porté sur les fonds baptismaux en 1976 à Kerpen, défend, quant à lui, un « islamisme politique conservateur », dans lequel le « pouvoir » et la « religion » sont totalement indissociables. Créée en 1978 à Francfort, l'*Organisation de la Vision Nationale en Europe* revendique une appartenance au parti du Mouvement National (MHP), identifié comme un parti d'extrême-droite, dont l'idéal est la constitution de la « Grande Turquie », allant de l'Asie centrale aux Balkans (Kastoryano, 1999). Ses militants sont appelés les *Loups Gris* et soutiennent le nationalisme turc.

On remarque que toutes ces organisations politico-religieuses ont accordé une place aux disciplines sportives et corporelles, sans doute parce qu'elles représentaient « un moyen extrêmement économique de mobiliser, d'occuper et de contrôler les individus » (Bourdieu, 1984, p. 186), mais également un outil très efficace pour obtenir du corps une adhésion que l'esprit pouvait refuser (Bourdieu, 1987). Ceci dit, pendant les années 1950-1970, il est clair qu'en RFA, l'émergence d'institutions propres à la « communauté turque » et l'ethnicisation progressive des associations sportives ont été très nettement facilitées par la convergence des deux politiques étatiques, allemande et turque. En effet, d'un côté, les autorités de Bonn ont non seulement faiblement encadré les immigrés qu'elles considéraient surtout comme des travailleurs « de passage », mais aussi privilégié le « droit à la différence »¹¹¹ ; de l'autre, l'Etat turc n'a pas tenté non plus d'organiser ses ressortis-

¹¹¹ Cette attitude, se traduisant par une « non-intervention » sur le plan social et culturel, est révélatrice du poids de l'héritage nazi et des doutes qu'il engendre quant à la définition de l'« identité nationale » allemande après la Seconde Guerre mondiale. Pour cette raison, l'idée d'assimiler des étrangers était totalement absente. Mais cette absence s'accordait aussi avec la conception ethnique et historique de la nation allemande qui avait cours à cette époque.

sants, car il ne voyait finalement dans l'immigration que la présence temporaire de ses nationaux sur un territoire étranger¹¹².

2 – Un multiculturalisme « à l'allemande » (1980-1990)

Au début des années 1980, l'idée d'un multiculturalisme « à l'allemande »¹¹³ est venue s'ajouter à la configuration produite par la politique « des contrats de travail » et du « droit à la différence » des décennies précédentes. Portée par les Verts et une partie de la Gauche, plus spécifiquement en Rhénanie-Du-Nord-Westphalie, cette nouvelle manière de « gérer » les appartenances ethniques s'est progressivement imposée dans la plupart des *Länder*, en poursuivant, toutefois, deux directions caractéristiques des approches pluralistes : d'un côté, les *Länder* traditionnellement dirigés par les sociaux-démocrates, tels que Hambourg, Brême et la Rhénanie-Du-Nord-Westphalie, ont ouvertement mené des politiques d'interculturalité, privilégiant la diversité en tant que ressource culturelle¹¹⁴ et cherchant à créer les conditions favorables au mélange (Etzioni, 1993) ; de l'autre, les *Länder* conservateurs comme le Bade-Wurtemberg et la Bavière, se basant sur l'idée d'une population étrangère temporaire, ont quant à eux conduit des politiques communautaristes, visant un développement séparé mais équitable des groupes ethniques. A l'époque, l'interculturalisme n'allait pas sans une vision « exotique » de l'étranger, notamment parmi les enseignants et les éducateurs (Thränhardt, 1995). A contrario, pour les conservateurs, l'image de l'étranger était plutôt celle du pauvre, occupant des positions subalternes dans la société, d'où la volonté de ne pas se mélanger et de ne surtout pas faciliter l'accès à la citoyenneté allemande, en préservant l'héritage d'un Code de la nationalité restrictif. De part et d'autre, on ne parlait néanmoins pratique-

¹¹² Pour les autorités d'Ankara, qui pratiquaient une réelle politique de modernisation, l'émigration temporaire de travailleurs excédentaires, venus notamment des campagnes, devait à la fois soulager le marché de l'emploi, procurer les devises dont le pays avait besoin et permettre d'améliorer, une fois les émigrés turcs revenus, la rentabilité de l'économie locale.

¹¹³ Celui-ci n'était pas aussi clairement défini qu'en Angleterre, car il a émergé au sein d'un système politique marqué par le fédéralisme et par l'association explicite d'acteurs privés à la gestion des affaires publiques. De fait, le multiculturalisme « à l'allemande » oscillait entre l'interculturalisme et le communautarisme. Au début des années 1980, il était présenté comme une alternative raisonnable au modèle républicain français jugé trop étatique, trop centralisateur et surtout trop réducteur de la pluralité des modes de vie. On voulait en quelque sorte faire bénéficier les immigrés d'un pluralisme devenu après guerre une valeur fondamentale. A cela venait aussi s'ajouter la projection sur les migrants de l'attachement des Allemands à la dimension culturelle de la vie en société (Bizeul, 2009).

¹¹⁴ Cette perception peut être qualifiée de « populiste », dans la mesure où l'« immigré » est vu comme un être social investi de virtualités culturelles positives pour la société dans son ensemble (Laacher, 2005).

ment plus de *Gastarbeiter*, mais d'*ausländischer Arbeiter*, ou encore d'*Einwanderer*, comme pour signifier la présence durable des « invités » (Kastoryano, 1996). En particulier sous l'effet de la politique du regroupement familial, l'Allemagne de l'Ouest était réellement devenue, en l'espace de trois décennies et sans l'avoir voulu officiellement, un pays d'immigration.

2.1 – Souhaitable, mais non-souhaitée : la position du *Deutscher Sportbund*

Les autorités fédérales ont, quant à elles, essayé de concilier l'interculturalisme et le communautarisme. Ainsi, dès 1981, le *Deutscher Sportbund* proposait un document intitulé *Sport mit ausländischen Mitbürgern*. Ce texte d'orientation à destination de ses membres affirmait non seulement que la présence des « migrants » dans les clubs allemands était « souhaitable », mais aussi qu'une trop forte proportion de ces populations au sein des associations locales n'était pas « souhaitée ». On voit bien que ces propos pouvaient d'une part satisfaire les *Länder* dirigés par les sociaux-démocrates, plutôt « intégrationnistes », et d'autre part contenter les *Länder* plus conservateurs, plutôt « communautaristes ». Dans ce contexte, la création de clubs sportifs par les immigrés apparaissait comme une très bonne solution intermédiaire, puisque tout en favorisant la participation de ces derniers au sport organisé, elle apaisait les craintes des dirigeants allemands qui s'inquiétaient d'une arrivée massive de « migrants » dans leurs associations, notamment au sein des zones d'habitation où ils étaient devenus majoritaires. Les « regroupements ethniques » étaient donc banalisés dans le cadre associatif, en particulier dans les clubs de football (Blecking, 2010). D'autant que le développement de l'entre-soi fut encouragé politiquement et institutionnellement.

2.2 – Des échanges culturels par le sport

A l'instar de la politique du « droit à la différence » menée au cours des années 1950-1970, le multiculturalisme « à l'allemande » présupposait une vie associative « issue » de la migration particulièrement riche, ainsi qu'une forte société civile. Pour réaliser cet objectif dans le monde du sport amateur, les différents *Länder* ont tout à la fois mis en place, dès les années 1980, des politiques de soutien aux clubs

associés à des « minorités ethniques », des politiques de financement direct des associations « étrangères » et des politiques de gestion communautaire, organisant notamment l'éducation multiculturelle ou le développement de compétences interculturelles (Grimminger, 2009 ; Gieß-Stüber, 2010) chez les enseignants et les éducateurs sportifs.

Par ailleurs, certains *Länder* comme Berlin et la Rhénanie-Du-Nord-Westphalie ont aussi financé le sport au titre des échanges culturels qu'il favorise et défendu l'engagement des associations d'immigrés turcs dans l'éducation des jeunes et la promotion de rencontres interculturelles. Ainsi, dans les quartiers de Kreuzberg et de Neukölln à Berlin, il n'était pas rare de voir, au début des années 1990, les associations sportives, culturelles et religieuses turques négocier le règlement des différents problèmes qui se posaient dans l'espace public avec les délégués aux questions d'immigration et d'interculturalité de la municipalité (Schwarz, 1992). Le plus souvent, cela concernait l'aménagement de créneaux horaires spécifiques, pendant la période de Ramadan, pour les clubs sportifs fréquentés par des migrants turcs, ou les dispenses d'assiduité aux enseignements d'éducation physique et sportive pour les filles de confession musulmane (principalement d'origine turque).

2.3 – Une institutionnalisation de l'« entre-soi » dans le football

Dans le football amateur, on a fondé, notamment en Bade-Wurtemberg, des ligues italiennes, yougoslaves et turques habilitées à diriger, encadrer et organiser tout un ensemble de compétitions sportives exclusivement réservées aux clubs de ces minorités ethniques. Financé par des acteurs publics et privés du pays d'accueil, mais aussi par les pays d'origine, par l'intermédiaire des consulats et des fédérations d'associations « étrangères », ce système sportif « parallèle » se voulait plus respectueux de la diversité culturelle de la population footballistique et correspondait à une conception « multiculturaliste », voire « communautariste » du vivre ensemble mais séparé dans le sport amateur. Ce modèle d'institutionnalisation de l'« entre-soi sportif » se rapprochait alors fortement de l'idée des organisations « communautaires » aux Etats-Unis, regroupant les migrants selon leur origine nationale et religieuse pour aboutir à une « structure communautaire » intégrée, guidée et gérée par des liens de solidarité et de coopération entre ses membres (Kastoryano, 1996). Il se trouvait

aussi curieusement coïncider avec la définition « traditionnelle » de la nation en termes ethnoculturels et historiques. Par conséquent, ce modèle n'était pas sans attrait pour certains *Länder* comme la Bavière : il permettait de protéger la « culture sportive régionale » des incursions étrangères et de préserver l'identité des immigrants dans le cadre d'activités associatives relevant du domaine privé.

2.4 – Effets pervers : ghettoïsation et attitudes xénophobes

Cependant, l'institutionnalisation de l'« entre-soi sportif » en Allemagne a renforcé, dans le même temps, la tendance à la ghettoïsation plus ou moins volontaire des immigrants, notamment originaires de Turquie, dans le sens où la reconnaissance officielle des identités ethniques eut comme effet direct de figer et de fixer ces dernières, comme si elles existaient en quelque sorte par essence. On s'approchait alors ici de la notion de « race » telle qu'elle pouvait être utilisée dans l'action publique aux Etats-Unis (Sabbagh, 2005). Par exemple, la concentration des immigrants dans les centres-villes délaissés et les quartiers « défavorisés » (*Benachteiligte Stadtviertel*), ainsi que la création de commerces et d'associations sportives, culturelles et religieuses « spécifiques » ont conduit le sociologue F. Heckmann à parler, dès 1981, de la formation de « colonies ethniques » dans les métropoles allemandes ; expression qui mettait en exergue à la fois la nationalité et la condition sociale des immigrants. Dans les stades de football, cette tendance à la marginalisation s'est traduite, au courant des années 1980-1990, par une augmentation de la violence et une radicalisation des contacts entre les « minorités ethniques », le sport ayant endossé la valeur symbolique de réceptacle à travers lequel se manifeste ou se modifie le statut social (Gebauer & Bröskamp, 1992 ; Kothy, 2007). Ainsi, un match entre Allemands et Turcs représentait souvent beaucoup plus qu'un match : il laissait entrevoir la configuration des personnes établies et des outsiders, pour reprendre la formule de N. Elias (1997).

En outre, la cristallisation des identités ethniques provoquée par leur reconnaissance publique a engendré un développement des attitudes racistes et de la xénophobie dans les stades de football, notamment chez les jeunes supporters ultras

ou « hooltras »¹¹⁵ (Pilz, 2010). A cet égard, il nous semble intéressant de rapporter l'expérience du journaliste allemand G. Wallraff (1986) qui, au courant des années 1980, est devenu une vraie « Tête de Turc »¹¹⁶ pour partager le sort d'un million d'immigrés de Turquie en République Fédérale. S'apprêtant à se déplacer au stade olympique de Berlin pour suivre le match RFA-Turquie, en plein été 1983, il raconte : « *Cela faisait des semaines que l'on parlait de cette rencontre (...). On redoutait le pire. (...). Je (Ali encore, pour l'instant) souhaite donc voir ce match et me procure un billet pour le "virage allemand", ces gradins où se concentrent les supporters de l'équipe de la République fédérale d'Allemagne. Mon intention première est d'y aller "en tant que Turc", j'ai même apporté une chéchia ornée du croissant turc et un petit fanion. Mais j'ai vite fait de remballer l'un et l'autre. Parce que voilà, je me suis retrouvé au milieu d'un bloc compact de jeunes néo-nazis allemands. (...). Ce jour-là, pour la première et la dernière fois, je me suis renié comme Turc ; les jambes flageolantes, j'ai même troqué mon sabir rocailleux contre un allemand des plus standards pour communiquer avec ces fanatiques de l'équipe allemande. Ce qui ne les a d'ailleurs pas empêchés de continuer à me considérer comme un étranger, à me jeter des mégots dans les cheveux, à me verser de la bière sur la tête. (...). J'entendais fuser de tous les côtés les "Sieg heil !" et autres "A mort, les rouges !", puis s'élever les chœurs des braillards : "Dehors, les Turcs !", "L'Allemagne aux Allemands !" (...). Le moins que l'on puisse dire, c'est que (...) : j'avais peur » (pp. 17-19).*

Ces observations *in situ* réalisées par G. Wallraff dans les gradins du stade olympique de Berlin nous conduisent à faire plusieurs remarques. Tout d'abord, le contexte des années 1980 en RFA semble marquer par l'émergence d'une relation de « minorité » à « majorité » entre les Turcs et les Allemands ; le football ne faisant alors que reproduire, voire renforcer cette opposition¹¹⁷. Par exemple, quelques jours avant la rencontre RFA-Turquie de l'été 1983, le maire de Berlin-Ouest, R. von Weiz-

¹¹⁵ Ce néologisme a été produit à partir du mot « hooligans » et du terme « ultras ». Dans les textes de G. Pilz, il sert à décrire la dérive violente, extrémiste et xénophobe de certains jeunes supporters dont le comportement rompt avec l'identité traditionnelle des ultras en Allemagne.

¹¹⁶ Avant de réaliser son enquête ethnographique, G. Wallraff s'est « métamorphosé » en Turc, notamment en se faisant confectionner des lentilles souples, très sombres, en portant une perruque noire et en parlant un sabir germanique aussi maladroit et mal dégrossi que possible.

¹¹⁷ Pour C. Bromberger (1998), le football représente un terrain privilégié à l'affirmation des identités collectives et des antagonismes nationaux, notamment pour les spectateurs.

säcker, avait adressé ce message télévisé à l'ensemble des concitoyens : « *Nous souhaitons que ce match RFA-Turquie vienne administrer la preuve de la bonne entente régnant entre Turcs et Allemands dans notre ville. Nous voulons qu'il vienne symboliser la coexistence pacifique des deux communautés (...)* » (Wallraff, 1986, p. 18). Au-delà des bonnes intentions, ce discours indique, par l'usage des termes « entente », « coexistence » et « communautés », que ce responsable politique partageait sans nul doute la vision « multiculturaliste » alors dominante en Allemagne. Ensuite, à travers l'expérience de G. Wallraff, on observe aussi que la fermeture du « groupe majoritaire » semble s'opérer lorsqu'il est confronté à l'« Autre minoritaire », dans le cadre d'une compétition sportive. Ce qui voudrait dire que le match RFA-Turquie n'était finalement qu'un moment de sublimation de tensions sociales et identitaires préexistantes, traversant toute la société allemande de l'époque¹¹⁸. Enfin, les propos de G. Wallraff montrent qu'à partir d'une catégorie juridique (celui qui ne possède pas la nationalité allemande), la personne d'origine étrangère pouvait devenir, à l'occasion de ce type de confrontation, la figure de celui qui n'a pas les attributs attendus de l'*homo nationalis* (Balibar, 2001), qui est différent sur le plan culturel, ethnique et religieux. Ainsi, stigmatisé en raison de son appartenance supposée à un groupe étranger, il était devenu à la fois le souffre-douleur de la tribune et le prétexte pour l'expression d'une forme de violence politique d'extrême-droite.

2.5 – La réunification et ses conséquences : « *Sport mit Aussiedlern* »

Après la chute du Mur de Berlin, le 9 novembre 1989, l'effondrement de la RDA et les retrouvailles entre l'Est et l'Ouest, l'Allemagne a connu, au début des années 1990, un afflux massif d'*Aussiedler*, c'est-à-dire d'immigrés « de souche allemande », originaires des pays de l'Est (Russie, Roumanie, Hongrie, Pologne, etc.). A la fois facilitée par le *Jus sanguinis* et par une décision du gouvernement de l'ex-RDA, visant à accueillir tous les soviétiques d'origine juive qui le désiraient, l'arrivée très importante de ces populations a rapidement inquiété les hautes autorités fédérales, et cela d'autant plus que les *Aussiedler* étaient assez mal reçus, surtout lorsqu'ils ne parlaient pas un mot d'allemand et qu'ils n'avaient aucune qualification pro-

¹¹⁸ Il est à signaler qu'en dépit de la présence effective et durable de nombreux immigrés sur le sol allemand, le gouvernement Kohl de l'époque maintenait la doctrine officielle en proclamant que « *l'Allemagne n'est pas un pays d'immigration* ».

fessionnelle (Blanc, 1990). Si la plupart des responsables politiques ont cherché à limiter et à contrôler les flux migratoires, certains comme D. Cohn-Bendit (alors adjoint au maire de Francfort chargé des questions multiculturelles) ont au contraire plaidé pour que le droit du sang s'applique indifféremment aux juifs soviétiques et aux *Aussiedler* : « *Leurs ancêtres ont été expulsés d'Allemagne au Moyen-âge. Il n'y a pas de raison de leur refuser les avantages accordés aux Allemands de la Volga installés en Russie depuis le dix-huitième siècle* »¹¹⁹.

Convaincu de l'utilité (et de la rentabilité politique) du sport dans le traitement des problèmes sociaux (Kothy, 2007), le *Bundesministerium des Innern* (le Ministère fédéral de l'Intérieur¹²⁰) avait en quelque sorte anticipé la venue des réfugiés « de souche allemande », puisque dès 1988, il s'était rapproché du *Deutscher Sportbund* afin d'élaborer des dispositifs socio-sportifs destinés à « intégrer » ces populations. Après la signature d'une convention de partenariat entre les deux institutions et l'audition de plusieurs experts en 1989 dans la ville de Francfort, le programme est lancé sous le nom de « *Sport mit Aussiedlern* », d'abord au sein de quatre *Länder* (Berlin, Hesse, Rhénanie-Du-Nord-Westphalie, Basse Saxe), puis onze *Länder* en 1990 (Bade-Wurtemberg, Bavière, Brême, Hambourg, Sarre, Rhénanie-Palatinat, Schleswig-Holstein) et, enfin, tous les seize *Länder* en 1991 (Brandebourg, Saxe, Saxe-Anhalt, Thuringe, Mecklembourg-Poméranie-Occidentale). Pour les promoteurs, il s'agissait surtout de développer la participation sportive des *Aussiedler* dans les clubs, qu'ils soient allemands ou « ethniques » (DOSB, 2009). Comme dans d'autres pays (Gasparini, 2010), le postulat de base était le suivant : le club facilite les échanges sociaux entre les sportifs et encourage chez les allochtones l'apprentissage des normes sportives, institutionnelles et culturelles ; mais il suscite également le volontariat, ce qui permet notamment la participation politique locale.

N'ayant jamais fait l'objet d'une évaluation précise, ce dispositif a été maintenu dans tous les *Länder* jusqu'en 2002, date à laquelle il a changé à la fois de nom et

¹¹⁹ *Le Monde*, 25 décembre 1990 (article cité par Blanc, 1990).

¹²⁰ Il est à rappeler que ce Ministère est l'instance gouvernementale en charge du sport à titre principal, mais il n'exerce qu'une fonction subsidiaire. En effet, la Loi fondamentale de la République fédérale ne lui confère pas de compétence particulière en matière sportive, et l'essentiel des attributions incombe aux 16 *Länder* qui ont considéré que le sport était assimilable à une activité culturelle relevant de leur responsabilité (Miège, 2000).

de cible pour devenir le programme « *Integration durch Sport* ». Au-delà de son efficacité sociale plus ou moins vérifiée, on peut légitimement supposer, compte tenu du contexte de la réunification, que ce dispositif était fort rentable sur le plan politique et économique. Il l'était d'autant plus que les inégalités de conditions de vie entre les Allemands de l'Est et les Allemands de l'Ouest perduraient (Hau, 1994). S'il s'inscrivait, en outre, dans une tradition germanique de non-séparation du sport des questions sociales fondamentales (Kothy, 2007), il permettait au gouvernement fédéral d'apaiser les craintes des Allemands de l'Ouest qui s'inquiétaient de l'afflux massif des *Aussiedler*, avec lesquels ils ne partageaient finalement pas grand-chose, si ce n'est des « ancêtres communs ». En ce sens, ce dispositif s'est vraisemblablement imposé en tant que nouvelle forme d'encadrement et de contrôle social des populations précarisées face aux effets non-maîtrisés de l'effondrement du bloc de l'Est et de son corollaire, la réunification.

3 – Les impérieuses nécessités de l'« intégration » (les années 2000)

Depuis le début des années 2000, une nouvelle période a commencé outre-Rhin. Elle se caractérise par le « virage de l'intégration », et tous les *Länder* ont globalement adhéré à cette perspective¹²¹. Plusieurs éléments convergent pour expliquer ce basculement historique. D'abord, l'espoir de pouvoir combiner harmonieusement, à l'aide du « multiculturalisme », le respect de la « différence culturelle » et les impératifs de cohésion nationale a aujourd'hui laissé place à une crainte prononcée de ghettoïsation et d'effritement du lien social, surtout depuis les attentats de Londres du 7 juillet 2005. Les médias et les politiques (la chancelière A. Merkel en tête¹²²) dénoncent l'existence d'« îlots communautaires » dans les grandes villes al-

¹²¹ D. Thränhardt (2009a) constate qu'il se dégage un large consensus, au sein de la classe politique allemande, sur la nécessité de mener des politiques volontaristes en faveur de l'intégration des immigrés.

¹²² La chancelière a récemment affirmé que le modèle d'une Allemagne multiculturelle, où cohabiteraient en paix différentes cultures, avait « *totalemment échoué* ». « *L'Allemagne manque de main-d'œuvre qualifiée et ne peut pas se passer d'immigrants, mais ceux-ci doivent s'intégrer et adopter la culture et les valeurs allemandes* », a insisté A. Merkel dans un discours devant les Jeunesses de sa formation politique (*Le Monde*, 17 octobre 2010). Si le positionnement de la chancelière allemande en faveur de l'assimilation des immigrés nous montre surtout qu'elle ménage l'aile libérale de son parti (CDU) et l'aile conservatrice, dans une période de « flottement » de la « coalition noire-jaune », il nous en apprend aussi beaucoup sur l'histoire personnelle d'A. Merkel. Née en 1954 dans la ville

lemandes, qui ne favorisent pas les contacts sociaux entre autochtones et allochtones. On prend en particulier comme exemples repoussoirs les quartiers berlinois de Neukölln et de Kreuzberg, hauts lieux de l'*Ethnic Business*, et le fait que certaines classes sont fréquentées à 80% par des élèves turcs (Bizeul, 2009). Ensuite, de nombreux observateurs critiquent assez souvent le manque supposé de volonté d'intégration de la plupart des parents originaires de Turquie (Sarrazin, 2010). Par exemple, certains d'entre eux enverraient leurs enfants nés en Allemagne chez les grands-parents installés dans le pays d'origine afin qu'ils puissent éviter une scolarisation qui déboucherait sur la transmission des valeurs et idées « occidentales ». Si ces interprétations pessimistes sont vivement contestées par les chercheurs (Kurt, 2004 ; Halm & Sauer, 2005), il n'en demeure pas moins qu'elles restent fortement répandues dans les médias, notamment auprès des partisans de la *Parallelgesellschaft* conceptualisée par W. Heitmeyer (1997). Enfin, on observe conjointement une arrivée en force du républicanisme dans le débat politique, notamment sous l'impulsion d'universitaires « libéraux » tels que J. Habermas ou D. Oberndörfer (Bizeul, 2009). Ainsi, la réforme du Code de la nationalité du 1^{er} janvier 2000, menée à son terme par la coalition rouge-verte, avec le soutien sous condition des libéraux et des démocrates-chrétiens¹²³, a introduit dans la législation des éléments du *Jus soli* (Verrier, 2000) qui facilitent très nettement la naturalisation des migrants et l'inclusion nationale rapide des descendants d'immigrés¹²⁴. En raison de ces modifications, de nouvelles « catégories » sont apparues dans le vocabulaire de l'altérité : *Einbürgererte* (Allemand par acquisition) et *Deutsche mit Migrationshintergrund* (Allemand issu de la migration).

d'Hambourg (RFA), elle a grandi en RDA et étudié la physique à l'Université de Leipzig. Du fait de sa migration de l'Ouest vers l'Est et de sa scolarisation en RDA, elle fut confrontée à une politique d'assimilation très forte, visant l'adoption des idées et des valeurs du communisme soviétique.

¹²³ Ces derniers (CDU/CSU) exigeaient, en échange de leur soutien, la non-introduction de la double nationalité, et ce, conformément à une aversion herderienne à l'égard du mélange des cultures (Sternhell, 2006).

¹²⁴ Le nouveau Code de la nationalité allemande a notamment élargi le principe de filiation et de double filiation au droit acquis par la naissance. De ce fait, tous les enfants nés en Allemagne dont l'un des parents au moins y réside légalement depuis huit années – ou bien depuis trois ans avec un titre de séjour illimité – sont désormais considérés comme des citoyens allemands.

3.1 – Une conception libérale du républicanisme

La société allemande a longtemps privilégié la notion d'« insertion » pour dire que les groupes immigrés restaient définis par l'appartenance à leur communauté d'origine. Dans la réalité, cela se traduisait par la participation économique de ces derniers, mais aussi par leur exclusion civile, politique et culturelle (Wieviorka, 2008a). Aujourd'hui, cette période est bel et bien révolue, et on utilise désormais systématiquement la notion d'« intégration » outre-Rhin (Thränhardt, 2009a). Toutefois, l'usage qui en est fait ne va pas sans poser de difficultés au sociologue français, d'autant que le mot, qui a directement été importé de France¹²⁵, prend un sens différent en raison de son « internationalisation » et de son utilisation dans un autre contexte social, politique, culturel et historique.

En simplifiant beaucoup, on pourrait dire qu'en France, la notion d'« intégration » conserve l'empreinte de la colonisation (Weil, 2005), tandis qu'en Allemagne, elle ne signifie nullement « adaptation » et encore moins « assimilation », notamment du fait de l'histoire nazie du pays. En référence à l'interculturalisme, autrement dit à la promotion des échanges culturels qui accorde la même importance à chaque « culture » (Gasparini, 2010), la notion d'« intégration » désigne plutôt un temps social au bout duquel l'identité ethnoculturelle des immigrés se transforme pour devenir un mixte des valeurs, représentations et normes de la société et de la communauté d'origine, et de celles de la société allemande d'implantation. C'est là une définition républicaine de type anglo-saxon qui se démarque de la conception traditionnelle « à la française » (Schnapper, 1994) en ce qu'elle s'appuie, en principe, sur une reconnaissance du pluralisme culturel. Pour ses principaux promoteurs, à savoir la plupart des universitaires allemands (Bizeul, 2009), elle doit permettre non seulement de sortir du dilemme entre culturalisme et républicanisme jacobin, mais aussi de concilier élégamment la reconnaissance individuelle et collective, selon le « modèle » de société civile¹²⁶ conçu par M. Walzer (1994), D. Oberndörfer (1991)

¹²⁵ Il est à rappeler que l'intégration constitue un concept central dans la sociologie française (Schnapper, 2007). Par exemple, pour E. Durkheim (1986), l'intégration s'oppose radicalement à l'anomie et à la désorganisation, et demande le partage d'expériences communes et le dialogue social au cours duquel la *conscience collective* est censée transcender les individus et exercer une contrainte sur eux.

¹²⁶ Dans celui-ci, l'intégration des immigrés implique la reconnaissance officielle par l'Etat de droit de toutes les sensibilités, valeurs et traditions présentes dans la société, à condition qu'elles soient en accord avec les règles et principes fondamentaux dégagés à partir d'une politique qui repose sur

ou encore J. Habermas (1997, 1998). Entre « multiculturalisme » et « républicanisme », l'Allemagne semble donc ne pas vouloir choisir, et c'est ce que nous allons voir à travers l'exemple des programmes de politique sportive à destination des populations minoritaires.

3.2 – Sport et immigration : la position du *Deutscher Sportbund*

Le développement des attitudes racistes et xénophobes dans les stades de football (Pilz, 2008), les nombreuses exclusions d'immigrés des clubs allemands (Şen, 2006) et la très faible représentation des femmes et des filles de religion musulmane dans les associations sportives (Kleindienst-Cachay, 2007) ont incité les autorités publiques à réagir. C'est ainsi qu'en 2002, « *Integration durch Sport* »¹²⁷ devient, après « *Sport mit Aussiedlern* », un programme spécifique du *Deutscher Sportbund* (DSB). S'adressant tout à la fois aux minorités ethniques issues de l'immigration et aux populations socio-économiquement défavorisées, ce dispositif institutionnel est soutenu par la *Bundesregierung für Migration, Flüchtlinge und Integration* (l'Office fédéral de la migration, des réfugiés et de l'intégration), encouragé par le Ministère fédéral de l'Intérieur (*Bundesministerium des Innern*), et il s'étend à l'ensemble du territoire national. Il fonctionne classiquement selon un système pyramidal qui s'appuie sur une base de 500 associations-relais et 800 bénévoles travaillant à la réalisation de l'ensemble des projets¹²⁸. Au sein de chaque *Land*, le *Landessportverband* (l'Association sportive fédérale¹²⁹) et la *Deutsche Sportjugend* (le Sport fédéral de la jeunesse¹³⁰) coordonnent les actions au niveau régional. Selon H. Kübler, directrice de la cellule *Chancengleichheit und Diversity* (Égalité des chances

l'institutionnalisation de procédures permettant aux individus de cultures différentes de trouver des compromis (Bizeul, 2009).

¹²⁷ Ce programme est financé à hauteur de cinq millions d'euros par le *Bundesministerium des Innern*.

¹²⁸ Pour plus de détails, voir le site Internet du programme : <http://www.integration-durch-sport.de>.

¹²⁹ Dans chaque *Land*, le *Landessportverband* rassemble les clubs sportifs de toutes les disciplines, et constitue d'une certaine façon l'équivalent des comités régionaux olympiques et sportifs (CROS) en France (Miège, 2000).

¹³⁰ La *Deutsche Sportjugend* représente les intérêts d'environ 9,5 millions d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes, âgés de moins de 27 ans, dans plus de 91 000 clubs sportifs, regroupés dans les seize confédérations régionales des sports, dans les cinquante-trois fédérations sportives nationales et au sein des dix fédérations sportives affinitaires. Elle intervient dans le domaine du sport, dans le secteur social et sur le plan international, et mène à bien les politiques déterminées par le DOSB (anciennement DSB) en matière de sport et de jeunesse. Ainsi, elle soutient le développement de la personnalité chez les jeunes, encourage la prise de responsabilités, l'engagement bénévole, les capacités d'intégration et l'apprentissage interculturel. Pour plus d'informations, voir : <http://www.dsj.de>.

et Diversité) au DOSB¹³¹, le programme « *Integration durch Sport* », dont elle est l'une des coordinatrices fédérales, poursuit plusieurs objectifs par rapport aux populations-cibles : l'augmentation du taux de participation sportive, l'intégration sociale par le sport, le soutien et le développement de l'engagement bénévole, la sensibilisation au potentiel interculturel de l'activité sportive et la promotion du thème de l'intégration¹³².

A l'occasion de l'ouverture de la conférence fédérale *Integration durch Sport* qui a eu lieu les 22 et 23 janvier 2007 à Stuttgart¹³³ (Bade-Wurtemberg), W. Schäuble, ministre fédéral de l'Intérieur, a déclaré : « *le sport remplit des tâches politiques et sociales importantes, y compris en intégrant les immigrés dans la société* ». Par ailleurs, lors de l'élaboration du plan d'intégration nationale mis en place par la Chancelière A. Merkel en 2004, le sport a occupé une place de premier choix. Pour M. Böhmer, ministre fédérale déléguée à la migration, aux réfugiés et à l'intégration, le sport organisé allemand représente assurément « *une chance énorme en termes d'intégration des immigrés* »¹³⁴. Aussi entend-elle encourager tous les clubs sportifs à accueillir davantage de migrants. En réalité, l'ensemble de ces bonnes intentions avait été entériné par le DSB dès 2004, dans un texte d'orientation prolongeant le premier du même ordre daté de 1981 (*Sport mit ausländischen Mitbürgern*). Au sein de ce document officiel, destiné aux organisations-membres et intitulé *Sport und Zuwanderung*, le *Deutscher Sportbund* soutient non seulement que le sport peut faciliter le dialogue entre le *migrant* et la population autochtone, mais aussi que l'intégration des immigrés doit prioritairement se faire par l'activité sportive organisée. En conséquence, les regroupements à base ethnique sont autorisés dans le cadre associatif, en particulier dans les clubs de football, parce qu'ils apparaissent comme une possibilité pour les migrants de participer au sport institutionnalisé et, par la même, d'adopter les valeurs et les normes de la société nationale (DSB, 2004). Les auteurs du rapport, pour la plupart universitaires, privilégient une approche populiste,

¹³¹ Le *Deutscher Olympischer Sportbund* (DOSB) est l'organisme central non-gouvernemental du sport allemand. Il fut créé le 20 mai 2006 par la fusion du *Deutscher Sportbund* (DSB) et du *Nationales Olympisches Komitee für Deutschland* (NOK).

¹³² Présentation officielle du 18 novembre 2010 à Paris.

¹³³ Capitale du Bade-Wurtemberg, cette ville cosmopolite réunit des populations venant de plus de 170 nations, et 40% d'entre elles sont issus de l'immigration. Source : Ministère fédéral de l'Intérieur, 2007.

¹³⁴ Déclaration du 29 janvier 2007.

dans laquelle la diversité culturelle accompagnant la présence des immigrés est envisagée comme une « richesse » pour le sport allemand. Ils insistent parallèlement sur la nécessité pour les pouvoirs publics de mener des actions de sensibilisation au « dialogue interculturel » et de favoriser l'accès des migrants aux fonctions dirigeantes dans les clubs, ce qui peut passer par le soutien des associations sportives ethniques (DSB, 2004). Ainsi, en 2008, le DOSB affirme qu'il faut encourager la création de clubs ethniquement homogènes afin de permettre aux immigrés de se familiariser avec les structures institutionnelles du sport et de la société dans le pays d'accueil, mais aussi de pratiquer une activité de loisirs dans leur langue maternelle (Axmann, 2010).

3.3 – Deux logiques de discrimination positive

Importée des Etats-Unis (Glazer, 1975), l'expression *discrimination positive* désigne le traitement préférentiel en direction de populations définies à partir de critères spécifiques, tels que la catégorie sociale ou l'origine ethnique, en vue de compenser les inégalités et de rétablir l'égalité des chances. Outre-Rhin, au sein des politiques sportives, ce principe semble renvoyer à deux logiques : l'une est basée sur des items ethno-culturels ; l'autre s'appuie plutôt sur des caractéristiques socio-économiques et territoriales. Il nous faut encore signaler que ces deux logiques ne sont en rien antagonistes. Au contraire, on les retrouve virtuellement dans la plupart des dispositifs. Elles soulignent donc de manière idéal-typique des traits saillants au-delà des différences de mise en application (Collet, 2003).

3.3.1 – Une entrée par l'origine ethnique

En Allemagne, on voit se développer des politiques de soutien aux actions collectives des « minorités » issues de l'immigration et des politiques de promotion des rencontres de type « interculturel ». Dans le sport, les pouvoirs publics mettent ainsi en place des mesures d'accompagnement des associations de minorités ethniques, des dispositifs de lutte contre le racisme dans les stades de football et des programmes d'intervention « communautaire », organisant notamment l'éducation « multiculturelle » et le développement des compétences interculturelles chez les enseignants et les éducateurs sportifs (Grimminger, 2009). Avec les pratiquants, les

responsables d'animation sportive suivent une logique de différenciation en fonction des origines ethnoculturelles. C'est pourquoi plus de la moitié des 800 travailleurs sociaux participant au programme « *Integration durch Sport* » du DOSB présente une origine immigrée. L'idée, tout droit venue d'Angleterre (Arnaud, 1999), est d'engager un personnel d'encadrement disposant d'une expérience en matière « multiculturelle », et partageant la même origine que le public dont il va avoir la charge, surtout s'il s'agit de femmes et de filles de confession musulmane.

Zielsetzungen des Programms

I Integration in den Sport:
gleichberechtigte Teilhabe der Zielgruppen auf allen Ebenen





Photographie 1 : une fille portant le foulard (Hidjab) qui pratique le football de rue (programme « *Integration durch Sport* »).

Zielsetzungen des Programms

I Förderung der interkulturellen Öffnung des Sports



Photographie 2 : une fille portant le foulard (Hidjab) qui se prépare à frapper dans une balle (programme « Integration durch Sport »).

Outre-Rhin, les données des organismes sportifs indiquent clairement que les filles et les femmes issues de l'immigration sont les catégories de la population les plus éloignées de la pratique sportive en club (DSB, 2004 ; Kleindienst-Cachay, 2007). Ce constat, aussi réalisé dans d'autres pays européens (Garcia, 1998 ; De Knop & Elling, 2000), a fortement incité les autorités publiques à réagir, en privilégiant une approche « ethno-culturaliste » d'inspiration anglo-saxonne. Dans le Land de Rhénanie-Du-Nord-Westphalie, grande région d'accueil des populations originaires de Turquie, la *Deutsche Sportjugend* a par exemple lancé, en 2007, le projet *Sport Interkulturell*. Soutenu par le *Bundesministerium des Innern*, la *Bundesregierung für Migration, Flüchtlinge und Integration* et la *Stiftung Mercator* (la Fondation Mercator), ce dispositif s'étend sur une période de onze ans (2007-2018), et il fait l'objet d'une évaluation annuelle par l'intermédiaire de chercheurs de l'Université de Paderborn. Ces promoteurs se fixent pour objectif d'amener massivement les filles issues de l'immigration turque âgées de 10 à 18 ans à prendre une licence dans une association sportive. Pour ce faire, la *Deutsche Sportjugend* met non seulement à disposition des clubs plusieurs conseillères en pédagogie sportive ayant elles-mêmes une histoire sociale d'immigrée, mais défend aussi l'engagement des asso-

ciations de migrants turcs dans l'éducation des jeunes filles d'origine anatolienne. En Allemagne, ce type de « dispositif socio-sportif » (Gasparini & Vieille-Marchiset, 2008) se multiplie depuis un certain nombre d'années, et il répond très ouvertement à une logique de « minorités ». Dans la même veine, on peut citer le projet *Sport mit muslimischen Mädchen* porté par le *Landessportbund* de Rhénanie-Palatinat. Par exemple, à Mayence, il s'étend sur une période de trois années, associe les structures du sport organisé, l'aide à la jeunesse, les associations d'immigrés et les écoles, et s'adresse à vingt jeunes filles, essentiellement issues de l'immigration turque, âgées de 6 à 15 ans.

En parallèle, le DOSB et ses organisations-membres font, depuis quelques temps, la promotion des rencontres interculturelles afin d'instaurer un dialogue et un échange entre des groupes définis à partir de leur appartenance ethnoculturelle et religieuse (Tietze, 2005). Ce dialogue par le sport vise l'émergence à la fois du respect de la « diversité culturelle » des uns et des autres et du partage d'un minimum de valeurs communes (Gasparini, 2010). Ceci dit, il pose la question de la modalité de pratique à privilégier : le loisir ou la compétition ? Pour les autorités publiques allemandes, les échanges interculturels sont bien plus faciles à mettre en œuvre lorsqu'aucun critère de succès n'est défini à l'avance, car l'ouverture et le dialogue avec l'Autre demandent une ambiance sereine et détendue (Axmann, 2010). Ainsi, en 2006, à l'occasion de l'organisation de la Coupe du monde de football masculin, le projet *Straßenfußball für Toleranz* (Football de rue pour la tolérance) fut lancé dans la plupart des *Länder*. Soutenu par le DOSB, la *Bundesregierung für Migration, Flüchtlinge und Integration*, la *Deutsche Sportjugend* et le *Deutscher Fußball-Bund* (la Fédération Allemande de Football), il consiste à lutter contre l'exclusion des minorités ethniques dans le sport, en proposant des tournois de football réunissant des équipes composées de jeunes garçons et de jeunes filles de cultures différentes. A l'instar d'autres dispositifs du même type, ce projet fait appel aux associations d'immigrés afin qu'elles jouent un rôle de facilitateur et d'accélérateur. Pour R. Çakir, président du DiTiB¹³⁵, le football occupe une place centrale dans l'intégration des Turcs en Allemagne, parce qu'il permet à la société et à la communauté immigrée de

¹³⁵ Le DiTiB est actuellement la plus grande union de migrants en Allemagne, avec plus de 870 associations qui lui sont affiliées. Il fut fondé en 1984 par les immigrés originaires de Turquie.

dialoguer et de se découvrir mutuellement¹³⁶. Par exemple, dans le *Land* de Brandebourg, ce sont plus de 3 000 jeunes qui participent, tout au long de l'année, aux différents évènements et tournois organisés dans le cadre du projet *Straßenfußball für Toleranz*, et une bonne part est issue de la migration¹³⁷.

En Bade-Wurtemberg, le programme « *Integration durch Sport* » a été lancé par le *Landessportverband* suite à un double constat : d'une part la très faible représentation des immigrés dans les associations sportives ; d'autre part la nette progression du repli dans leur communauté d'origine pour de nombreux jeunes issus de la migration. Signalons à ce propos que si le « sport entre-soi » avait globalement été admis pour la « première génération » de migrants, il est aujourd'hui de plus en plus critiqué pour les risques d'enfermement, de repli et de ghettoïsation qu'il comporte. Selon l'une des deux responsables du dispositif¹³⁸ : « *Nous avons observé qu'il y a nettement moins de migrants dans les associations (...). Par rapport à l'ensemble de la population, ils sont beaucoup moins (...). En Bade-Wurtemberg, nous avons constaté de nombreuses tendances séparatistes. Ce sont des jeunes qui s'organisent aujourd'hui par groupes ethniquement homogènes. Et ça ne permet pas le dialogue (...). Les sociétés parallèles sont précisément, pour nous, des obstacles à l'intégration, parce qu'elles n'encouragent pas le vivre-ensemble. C'est pour cela que nous voulons faciliter la rencontre entre les gens et aussi établir le dialogue entre les différentes cultures* »¹³⁹. L'objectif principal est donc non seulement de favoriser la participation des immigrés au sport organisé, et plus particulièrement des filles de confession musulmane, mais aussi de « désenclaver » certaines populations, en développant le « dialogue interculturel » et la communication. Pour ce faire, Astrid entend notamment promouvoir le sport pour tous plutôt que le sport de compétition : « *Je pense que le sport pour tous comporte un potentiel intégrateur plus grand que le sport de compétition (...). Nous voulons vraiment favoriser le dialogue, les situations*

¹³⁶ Déclaration du 12 avril 2006.

¹³⁷ Pour plus de détails, voir : <http://sportjugend-bb.de/deutsch/sozial-engagiert/strassenfussball>.

¹³⁸ Astrid est responsable du programme fédéral « *Integration durch Sport* » en Bade-Wurtemberg. Elle est salariée du *Landessportverband* dont le siège se trouve dans la ville de Stuttgart. Née en 1981 à Heidelberg, elle est diplômée en sciences du sport de l'Université de Stuttgart. Elle dispose d'un capital sportif important, dans la mesure où elle a joué au football en *Bundesliga*. Elle a par ailleurs exercé la fonction d'entraîneur auprès de nombreuses équipes de jeunes féminines.

¹³⁹ Extrait d'entretien, juin 2008.

de dialogue, car nous envisageons l'intégration, non comme un processus à sens unique, mais comme un dialogue, un échange entre deux parties (...) »¹⁴⁰.

Depuis 2004, le programme « *Integration durch Sport* » s'inscrit dans le plan régional d'intégration élaboré par l'*Innenministerium Baden-Württemberg* (le Ministère de l'Intérieur du Bade-Wurtemberg). Ce plan, qui regroupe plusieurs acteurs de la société civile (organes d'aide à la jeunesse, écoles, associations, églises, commissariats de police, etc.), accorde au sport une place de premier choix, et privilégie une logique de partenariat (*Innenministerium Baden-Württemberg*, 2004). Les actions sportives soutenues sont essentiellement destinées aux populations issues de l'immigration. Parmi ces dernières, on retrouve en tête les jeunes d'origine turque, les femmes et les filles de confession musulmane et les *Aussiedler*. Selon Astrid : « (...) *dans les quartiers où il y a des foyers de transit, où vivent beaucoup de réfugiés de souche allemande, il est très important d'intervenir. (...) Nous soutenons donc des projets qui visent exclusivement les réfugiés, mais aussi les Turcs et les femmes turques (...) »¹⁴¹. Si le football représente de loin l'activité la plus utilisée, des pratiques sportives du pays d'origine trouvent également toute leur place, et ce, en référence à la gestion « communautaire » des publics. Par exemple, dans les actions visant les *Aussiedler* d'origine russe, les responsables d'animation privilégient les sports de combat, tels que le sambo¹⁴², et des jeux d'adresse, tels que le gorodki¹⁴³. Pour Astrid : « *L'objectif est d'intégrer des sports étrangers, des sports qui viennent notamment de Russie, et qui ne font pas encore vraiment partie du sport organisé allemand (...) »¹⁴⁴. L'idée sous-jacente est qu'en proposant une activité sportive issue du pays d'origine du public dont il a la charge, le personnel d'encadrement crée un environnement culturel propice à l'échange et à la communication, puisque fondé sur la reconnaissance et la valorisation de la diversité de l'Autre.**

¹⁴⁰ Extrait d'entretien, juin 2008.

¹⁴¹ Extrait d'entretien, juin 2008.

¹⁴² Le sambo est un art martial créé en URSS dans les années 1930. Il mélange essentiellement des techniques de la lutte, du judo et de la boxe.

¹⁴³ Le gorodki est un jeu de lancer et d'adresse provenant de Russie et d'Europe de l'Est. Son principe s'approche de celui du *bowling* et du *horseshoes* anglais.

Encadré 2 :

Le programme « *Integration durch Sport* » en Bade-Wurtemberg

- Une trentaine d'associations-relais ;
- Environ 45 réseaux locaux composés de clubs sportifs, d'écoles, de centres sociaux, de structures d'aide à la jeunesse, d'organisations de migrants, de commissariats de police et d'églises ;
- Le suivi scientifique est assuré par des sociologues du sport des Universités de Stuttgart et de Tübingen ;
- Campagnes de communication pour faire connaître le dispositif : affichage, presse, relations publiques, ligues sportives, Internet, meetings, bouche à oreilles ;
- Organisation de meetings au cours desquels les porteurs de projets viennent échanger des bonnes pratiques ;
- Objectifs affichés : encourager le dialogue interculturel, développer la cohésion sociale, promouvoir le sport pour tous et l'engagement bénévole et emmener les groupes-cibles vers une pratique sportive en club ;
- Modalités d'évaluation des projets financés : les représentants régionaux et fédéraux privilégient surtout une approche quantitative en termes de taux global de participation ;
- Evaluation nationale du programme « *Integration durch Sport* », par le Professeur J. Baur de l'Université de Potsdam, à travers une enquête auprès des responsables locaux, des associations-relais, des partenaires et des bénévoles.

3.3.2 – Les limites de l'intégration par la participation et l'interculturalité

D'une manière générale, deux critiques peuvent être adressées à ce type de dispositif socio-sportif qui privilégie une entrée par l'origine ethnique. Tout d'abord, la promotion de l'intégration des immigrés par la participation associative repose sur une croyance qui n'est pas vérifiée : prendre une licence dans un club favoriserait l'apprentissage par imprégnation des règles de fonctionnement de la vie démocratique (démocratie participative, coopération lors des prises de décision, compréhension de la logique de représentation, etc.). Autrement dit, on suppose que la citoyenneté, entendue comme une participation à la vie tant civique que politique de la cité, devrait être acquise grâce à la pratique et l'investissement sportif au sein d'une association. Or, de nombreuses enquêtes sociologiques montrent que ce lien n'a rien d'automatique (Halm & Sauer, 2005 ; Şen, 2006). En effet, dans la réalité, les immigrés participent très peu à la vie du club, d'autant moins lorsqu'ils font partie d'une association allemande. Souvent absents lors des Assemblées générales, peu sollici-

¹⁴⁴ Extrait d'entretien, juin 2008.

tés par les dirigeants pour encadrer une équipe, ils sont des pratiquants sportifs, voire même des consommateurs sportifs, avant d'être des acteurs politiques du club. Ce phénomène saute encore davantage aux yeux quand il s'agit des femmes immigrées (Kleindienst-Cachay, 2007). La participation associative semble donc être une condition nécessaire mais non-suffisante pour l'intégration des migrants.

Ensuite, la promotion du « dialogue interculturel » pose problème à plusieurs titres. D'un côté, l'interculturel n'est ni un concept, ni une notion, ni une théorie, mais simplement une problématique et une pratique qui émergent dans des sociétés pluri-culturelles *de facto* (Gasparini, 2010). De ce point de vue, il manque encore cruellement de bases théoriques et renvoie à un fait social et non sociologique. De l'autre côté, les défenseurs de l'interculturel, se parant pourtant des meilleures intentions, font prévaloir un modèle raciologico-culturel (Amselle, 2010) qui enferme les individus dans leur particularisme, et reproduisent de façon symétrique et inverse l'archétype propagé par la droite la plus conservatrice. Ainsi, comment ne pas être sensible au fait que l'ouverture à l'Autre et la fermeture à l'Autre apparaissent comme les deux faces d'une même médaille ? En effet, qu'il s'agisse de préserver l'identité culturelle des groupes ou de les faire se mélanger, il est nécessaire de définir ces groupes en amont et donc de les construire en tant que tels, en faisant de leur nomination une partie intégrante de leur avenir (Amselle, 2010). En agissant de la sorte, on occulte indéniablement tout le caractère processuel et dynamique des identités ethniques.

3.3.3 – Une entrée par la catégorie sociale et l'appartenance territoriale

Outre-Rhin, cette seconde logique, en l'occurrence typiquement française (Boucher, 2008), vient s'ajouter à celle qui privilégie les critères ethnoculturels. Elle est aujourd'hui au fondement de plusieurs « dispositifs socio-sportifs » (Gasparini & Vieille-Marchiset, 2008) en direction de populations précarisées, et consiste en un traitement différencié et préférentiel basé sur des caractéristiques socio-économiques et territoriales. Tandis que les données des organismes sportifs allemands indiquent clairement que les immigrés sont sous-représentés dans les clubs (Boos-Nünning & Karakeşoğlu, 2003), elles révèlent aussi que la participation sportive associative dépend du statut socio-économique, les enfants et les adolescents

des classes sociales aisées étant surreprésentés dans les associations¹⁴⁵ (Brettschneider & Brandl-Bredenbeck, 2007). C'est pourquoi les autorités publiques en charge des questions sportives ont progressivement élaboré des actions de *discrimination positive*, visant à établir l'égalité réelle de l'ensemble des citoyens allemands, et s'adressant tout particulièrement aux jeunes des milieux populaires relégués dans les quartiers urbains défavorisés (Soziale Stadt, 2008). Ce traitement différentiel fondé sur des catégories sociales et territoriales doit permettre, en théorie, de compenser les « handicaps sociaux » face à la pratique sportive, en donnant un peu plus à ceux qui ont moins¹⁴⁶.

Un exemple particulièrement éclairant de cette logique d'intervention dans les zones urbaines populaires nous est donné par le projet *Gemeinschafterlebnissport* (Vivre ensemble par le sport) adopté par la ville de Stuttgart (Bade-Wurtemberg) en 1995. Coordonné tout au long de l'année scolaire par le *Sportkreis* (l'Office municipal des sports¹⁴⁷), ce dispositif vise à développer la pratique sportive chez les jeunes issus de catégories sociales « modestes » qui n'ont pas l'opportunité de s'adonner au sport dans une association. Les différentes actions sont essentiellement destinées à des populations âgées de 6 à 25 ans qui résident dans les quartiers « chauds » de la ville de Stuttgart. Tout comme en France (Tissot, 2007), le quartier semble donc être devenu, sous l'appellation de « quartier chaud », une catégorie évidente de l'action publique allemande. Selon notre interlocuteur¹⁴⁸ : « *Il existe même un atlas social de la ville, dans lequel chaque quartier est caractérisé par certains critères. (...). L'office des statistiques fait un diagnostic. Nous savons que c'est ici et ici, euh... il y a des problèmes (...). Nous savons où nous pouvons intervenir et offrir nos services. Ils peuvent nous dire qu'ici il y a une école qui est située en plein milieu d'un quartier chaud* »¹⁴⁹. Le programme s'inscrit ainsi dans ce que G. Mauger

¹⁴⁵ Comme dans d'innombrables situations (Wieviorka, 2008b), les inégalités sociales et les différences culturelles sont fortement liées, et même imbriquées les unes dans les autres, d'une manière qui peut sembler complexe.

¹⁴⁶ Sur ce plan, l'Allemagne s'est sans nul doute inspirée de la tradition française de gestion de la question sociale (Castel, 2003).

¹⁴⁷ Celui-ci héberge actuellement plus de 300 clubs sportifs. Ses activités sont intégralement financées par la ville de Stuttgart (*Stuttgart Hauptstadt*), à hauteur de 175 000 euros par année.

¹⁴⁸ Borris est actuellement collaborateur à l'Office municipal des sports de la ville de Stuttgart. Né en 1973 dans cette même ville, il y a effectué l'ensemble de ses études, et est diplômé en sciences du sport de l'Université. Il est salarié à temps plein du *Sportkreis*, et possède un capital sportif relativement important.

¹⁴⁹ Extrait d'entretien, juin 2008.

(2001) a nommé les nouvelles formes d'encadrement des classes laborieuses, qui se sont développées pour répondre à la violence touchant les victimes de la domination économique. En établissant des liens entre les écoles, les centres sociaux et les clubs sportifs, les responsables municipaux souhaitent encourager un maximum de jeunes à prendre une licence dans une association locale. Ainsi, selon notre interlocuteur : « (...) nous voulons permettre à tous les jeunes qui le souhaitent de pratiquer du sport. Notre principal objectif est toujours d'amener le plus de jeunes dans les associations sportives (...) »¹⁵⁰. Pour ce faire, les intervenants misent, tout comme dans d'autres dispositifs européens (Gasparini & Vieille-Marchiset, 2008), sur les activités sportives libres afin de toucher des groupes situés à la marge de l'offre sportive traditionnelle. Selon Borris : « L'expérience nous montre que les jeunes vont dans les associations sportives, mais qu'ils en sont aussi très vite exclus, parce qu'ils dérangent. Nous pouvons donc essayer d'amener les jeunes qui le veulent vers les clubs sportifs et proposer des activités libres aux autres... »¹⁵¹.

Le projet *Gemeinschaftslebenssport* s'articule ainsi autour de quatre grands axes qui sont au principe d'une offre totalement gratuite pour les publics. Tout d'abord, on retrouve des activités sportives régulières se déroulant une fois par semaine selon un programme annuel établi en fonction du calendrier scolaire. Les jeunes, généralement âgés de 6 à 17 ans, sont invités à participer à ces activités par les écoles, les clubs et les services d'aide à la jeunesse. Au total, les intervenants proposent 83 créneaux hebdomadaires de ce type, ce qui fait un peu plus de 160 heures au cours desquelles les différents publics peuvent pratiquer du sport librement. Ensuite, les éducateurs organisent un grand tournoi de football tous les samedis matins de 9 à 13 heures, en-dehors des périodes de vacances scolaires. En règle générale, les participants fondent eux-mêmes leurs équipes, et elles peuvent se faire « spontanément » à partir de l'appartenance territoriale et/ou de l'origine ethnique. De leur côté, les animateurs sportifs n'interviennent que sur la catégorie d'âge, de la même manière que dans le sport de compétition traditionnel¹⁵² : ainsi, on organise un tournoi pour les 11-14 ans et pour les 15-18 ans. Pour les jeunes, nul besoin de

¹⁵⁰ Extrait d'entretien, juin 2008.

¹⁵¹ Extrait d'entretien, juin 2008.

¹⁵² M. Koebel (2010) souligne que, dans ce domaine, les éducateurs sont bien plus souvent issus du monde sportif traditionnel que du secteur socioculturel. Par conséquent, ils portent en eux une culture professionnelle qui est imprégnée des méthodes du milieu fédéral.

s'inscrire, « *il faut simplement venir au gymnase avec son équipe* »¹⁵³. Globalement, 54 tournois sont organisés par année scolaire dans douze gymnases de la ville de Stuttgart. En 2007-2008, 5 000 jeunes ont pris part aux différentes rencontres. Puis, il s'agit aussi de mettre en place des activités sportives « nocturnes », entre 22 heures et 01 heure du matin. Dès 1997, les éducateurs ont par exemple lancé un grand tournoi de « basket de rue », se déroulant tous les trois vendredis soirs, et réunissant une centaine de jeunes. Cette action s'est étoffée en 2006 avec le projet *Nachtaktiv* (Nuit active) qui réunit, tous les mercredis et jeudis en soirée, des personnes âgées de 16 à 25 ans. On notera que les deux principales activités utilisées sont le football et le « basket de rue » et, surtout, que les éducateurs socio-sportifs collaborent avec la police dans une campagne de pacification des « quartiers chauds ». Selon Borris : « *Nous coopérons avec la police, donc il y a, par exemple, un policier et un éducateur de chez nous. Et nous nous occupons de la partie sportive et le policier fait de la sensibilisation à la criminalité : les sanctions, les recours, les victimes...* »¹⁵⁴. Enfin, les membres salariés du projet *Gemeinschafterlebnissport* participent à l'organisation de manifestations sportives telles que les fêtes du sport, les fêtes des écoles, les semaines de prévention et les journées du sport féminin, lesquelles visent surtout à favoriser l'accès à la pratique des femmes et des filles « issues » de l'immigration¹⁵⁵.

¹⁵³ Extrait d'entretien, juin 2008.

¹⁵⁴ Extrait d'entretien, juin 2008.

¹⁵⁵ Voir notamment le projet *Mädchen entdecken ihre Stärken. Kirche und Sport unterstützen Migrantinnen* (Les filles découvrent leurs forces. L'église et le sport soutiennent les migrantes).

Encadré 3 :

Le programme « *Gemeinschafterlebnissport* » du *Sportkreis* Stuttgart en quelques chiffres

- 16 000 jeunes âgés de 6 à 25 ans touchés par année scolaire ;
- 32 éducateurs sportifs, dont 4 salariés et 28 contractuels ;
- 60 gymnases utilisés chaque année ;
- 170 partenaires parmi lesquels on retrouve des associations sportives, des écoles, des structures d'aide à la jeunesse, des ligues sportives, des services d'encadrement périscolaire, l'agence fédérale de prévention de la criminalité, l'autorité supérieure de la politique d'intégration, la police... ;
- 25 associations sportives partenaires.

3.3.4 – De quelques paradoxes et contradictions du dispositif

En dépassant l'autosatisfaction bien compréhensible des individus tels que Borris qui sont directement investis dans le programme du *Sportkreis* Stuttgart, le sociologue relève un certain nombre de contradictions. D'abord, en dépit d'une intervention qui devrait se faire sur la base de critères socioéconomiques et territoriaux, les catégories ethniques rejaillissent souvent dans les discours. Par exemple, Borris souligne que « *les trois quarts des jeunes qui participent aux actions sont issus de l'immigration* »¹⁵⁶. Ce qui semble montrer que les acteurs de terrain parviennent très difficilement à séparer la question sociale de la question ethno-raciale (Fassin & Fassin, 2009). Mais il faut dire, à leur décharge, que les inégalités sociales et les différences culturelles apparaissent fréquemment liées, voire même imbriquées les unes dans les autres (Wieviorka, 2008b), si bien qu'il devient de plus en plus laborieux de ne pas les mélanger. Ensuite, pour les promoteurs du projet, le sport est posé d'emblée comme un remède aux violences urbaines. Ainsi, selon Borris : « *Le soir, dans les quartiers, des conflits éclataient, car les jeunes achetaient de l'alcool et buvaient devant le supermarché (...). Nous avons alors lancé notre action *Nachaktiv** »¹⁵⁷. A travers les différentes prises de position de Borris, nous pouvons dire que l'émergence de comportements à risque dans les quartiers est source d'inquiétude pour la société des adultes, car les jeunes sont considérés comme porteurs d'une « culture » qui les rend incapables de s'adapter à la vie en société. Dans ce type de raisonnement commun, l'oisiveté est très souvent la mère de tous les vices, et il faut donc lutter contre l'ennui, potentiellement générateur de conduites déviantes, en

¹⁵⁶ Extrait d'entretien, juin 2008.

¹⁵⁷ Extrait d'entretien, juin 2008.

proposant des activités sportives destinées à occuper les jeunes : « *Le soir, ils (les jeunes) étaient dehors et cherchaient quelque chose à faire. Maintenant ils ont un objectif, ils viennent* »¹⁵⁸.

Reposant sur l'idée d'une « jeunesse-menace » (Vulbeau, 2001), cette intervention semble suivre une logique d'infantilisation des publics et se faire avec une faible réflexion tant sur la dimension éducative du sport que sur le rôle éducatif des adultes. Au moment de l'enquête, il n'existait d'ailleurs pas d'évaluation des effets que le dispositif pouvait avoir sur les populations-cibles. Et même si Borris indique « (...) *qu'il est très difficile de mesurer la prévention, parce que nous ne savons pas ce qu'il se passe* »¹⁵⁹, il continue tout de même de croire¹⁶⁰ en l'efficacité du rôle socialisateur du sport : « *Je pense que le programme est positif, simplement parce que le sport permet de modifier le comportement des jeunes (...). Dans le sport, tout le monde peut devenir quelqu'un (...)* »¹⁶¹. Aussi en vient-il à considérer que ce qui importe le plus est la durée de l'intervention auprès des jeunes. Autrement dit, plus le temps de l'intervention est long, plus le travail sera jugé efficace : « *l'essentiel c'est que beaucoup de jeunes viennent à nous et surtout sur une période très longue. (...) nos actions permettent aux quartiers d'être ponctuellement plus calmes. (...) nous voyons très bien les modifications de comportement chez les jeunes (...)* »¹⁶². Ce raisonnement repose en fait sur au moins deux types de postulats : celui du déficit de socialisation dont souffrirait la jeunesse populaire et celui du pouvoir socialisateur du sport (Fodimbi, 2002).

Puis, en permettant aux publics de « sortir » de leurs quartiers, les différentes actions sportives sont censées agir positivement sur le système des forces centrifuges (fuir la cité) et des forces centripètes (rester entre-soi) qui exerce des contraintes sur la mobilité spatiale et sociale des populations résidentes (Mauger, 2006). Ainsi, selon Borris : « *Nos activités, qui sont ouvertes, permettent de faire voyager*

¹⁵⁸ Extrait d'entretien, juin 2008.

¹⁵⁹ Extrait d'entretien, juin 2008.

¹⁶⁰ Comme le souligne S. Laacher (2005), la croyance est une relation à une représentation (ici, celle du potentiel « socialisateur » du sport), et tout l'effort du croyant va consister dans la recherche constante d'une validation aussi objective que possible de sa représentation. Cela suppose tout un travail d'orthodoxie, de légitimation et de dé-légitimation.

¹⁶¹ Extrait d'entretien, juin 2008.

¹⁶² Extrait d'entretien, juin 2008.

les jeunes de quartier en quartier, notamment dans notre tournoi de football du samedi. (...). Et ils partent le samedi matin à 8h en bus, ils traversent toute la ville et ils se mélangent grâce à ce tournoi de football (...) »¹⁶³. D'une part, à l'échelle d'une année, ces occasions temporaires de quitter le quartier d'habitation sont trop rares. D'autre part, la promotion de la mixité sociale par le sport repose sur une croyance qui n'est pas vérifiée : la rencontre sur le terrain faciliterait l'entraide et la convivialité. Lorsque les jeunes défavorisés et les jeunes plus aisés joueront ensemble au football, ils établiront des relations de confiance et de solidarité. Or, ce lien n'a vraiment rien d'automatique, c'est ce que montrent plusieurs enquêtes sociologiques (Falcoz & Koebel, 2005). Il faut distinguer la mixité « voulue » et la mixité « subie ». Quand la mixité est subie, les jeunes réunis contre leur gré cherchent fréquemment à s'éviter, et des conflits éclatent dans les gymnases. Ainsi, en relatant son expérience personnelle, M. Koebel (2010) signale que les animateurs, parce qu'ils sont bien obligés de compter sur la motivation des jeunes, reproduisent souvent des affrontements symboliques, en organisant des tournois de football réunissant des équipes investies de signes identitaires : des quartiers, des groupes ethniques, des nations, etc. On s'éloigne là de l'idéal de la mixité sociale et culturelle par le sport !

Enfin, la mise en relation d'une offre sportive libre et d'une offre sportive organisée ne signifie aucunement que ces deux modalités s'opposent dans la réalité (Duret, 2001). Les individus qui fréquentent ce programme pratiquent en effet, le plus souvent, simultanément des activités en club et des activités de manière plus libre. Ce qui n'est pas sans poser des problèmes d'organisation : « *Nous sommes souvent confrontés à ce type de situations : des équipes viennent à notre tournoi... je veux participer, mais à midi je dois absolument partir, parce que mon club a fixé un rendez-vous pour aller au match. Là nous avons un système parallèle, mais qui fonctionne très bien...* »¹⁶⁴. Ce qui constitue, dans le même temps, l'un des grands paradoxes du dispositif, au regard des objectifs initialement fixés par les responsables municipaux. Cela nous conduit à dire qu'à vouloir donner plus à ceux qui ont le moins, on en finit par donner plus à ceux qui en ont le moins besoin, c'est-à-dire ceux qui possèdent déjà une « culture sportive » parce qu'ils pratiquent une activité au sein d'un club. C'est que sous l'apparente homogénéité de la notion de « catégories

¹⁶³ Extrait d'entretien, juin 2008.

défavorisées », celles et ceux qui n'en font pas partie désignent en réalité des groupes sociaux divers qui ne sont pas touchés de la même façon par la précarité, le chômage et les inégalités sociales face à l'éducation sportive et scolaire. Ce point ressort très bien des propos tenus par Borris, tout comme l'existence de présupposés qui assimilent forcément les jeunes à des « classes dangereuses » : « (...) 65% des jeunes qui participent aux actions sont d'origine immigrée. (...). Les jeunes sont souvent issus de milieux où il n'y a tout simplement pas d'argent. (...). Chez nous, il y a beaucoup de jeunes qui sont défavorisés, qui sont exclus de l'école (...). Nous essayons au mieux de les intégrer. Mais il s'agit aussi de jeunes en difficulté. Euh... cela ne concerne pas uniquement l'intégration des personnes issues de la migration, mais aussi d'autres groupes, des groupes violents, des chômeurs, etc. »¹⁶⁵. Les paradoxes évoqués précédemment transparaissent bien dans la difficulté qu'éprouve Borris à nommer clairement les groupes sociaux qui prennent part aux diverses animations sportives, et c'est le moins que l'on puisse dire !

3.4 – L'intégration des immigrés par le football

Dès 2006, profitant de l'organisation de la Coupe du monde de football masculin, le gouvernement allemand et le *Deutscher Fußball-Bund* (la Fédération Allemande de Football) ont lancé conjointement une initiative visant à intégrer les enfants issus de l'immigration, et notamment les filles turques ou d'origine turque. Selon T. Zwanziger, président de la DFB : « (...) Si la religion n'est apparemment plus suffisante pour rapprocher les cultures, on peut y parvenir avec le football »¹⁶⁶. L'action *Ballance 2006* consistait ainsi à lutter contre le racisme, la discrimination et l'exclusion des « minorités ethniques » dans le sport, en proposant des tournois de « football de rue » dans les écoles, se déroulant sur fond de musique hip-hop, et réunissant des équipes composées de trois jeunes garçons et de trois jeunes filles d'origine culturelle différente. Soutenu par des organisations non-gouvernementales (la Fondation du Roi Baudouin, le collectif antiraciste *Stand Up Speak Up*, etc.), ce dispositif a touché environ 2 500 jeunes âgés de 11 à 18 ans entre le 06 mai et le 01 juillet 2006. Pour les responsables institutionnels, ce fut notamment l'occasion idéale

¹⁶⁴ Extrait d'entretien, juin 2008.

¹⁶⁵ Extrait d'entretien, juin 2008.

¹⁶⁶ Déclaration du 3 mars 2006.

de réaffirmer, avant le début du Mondial, les valeurs humanistes du football telles que la tolérance, le respect et le *fair-play*¹⁶⁷. Selon T. Zwanziger : « Nous savons et sommes convaincus que le football favorise, par l'entremise de ce projet, l'intégration et la compréhension entre les peuples »¹⁶⁸. Il ajoute : « Nous allons tout naturellement renforcer notre partenariat avec le DOSB dans le domaine de l'intégration des immigrés »¹⁶⁹. Depuis lors, les actions sportives en faveur de l'intégration des enfants issus de l'immigration se sont multipliées, sans pour autant que les dirigeants du *Deutscher Fußball-Bund* (DFB) ne fournissent une définition précise de l'intégration. Tout au plus, ils mèneront une campagne de communication sur le thème de l'intégration des immigrés par le football, en s'appuyant sur cinq slogans publicitaires : « L'intégration commence chez moi ! » ; « Sans règles, pas de jeu ! » ; « Comprendre et reconnaître les différences ! » ; « La diversité dans le football ! » ; « Enjeu et plaisir dans le football ». Afin de toucher des publics « diversifiés », le DFB utilise les particularités ethniques des footballeurs et footballeuses de haut-niveau issus de l'immigration. Ainsi, les internationaux allemands que sont S. Tasci (d'origine turque), C. Okoyino da Mbabi (d'origine franco-camerounaise), Cacau (d'origine brésilienne) et l'arbitre S. Turaç (d'origine turque) deviennent rapidement les ambassadeurs de la campagne. Par ce biais, les promoteurs du programme fédéral donnent assurément de la force à la « croyance de l'intégration » (Laacher, 1991), car ils se fondent sur des figures de la réussite tant sociale que sportive.

3.4.1 – Récompenser et promouvoir les « bonnes pratiques »

En faisant de l'« intégration par le football » un sujet en soi reconnu publiquement et institutionnellement, les responsables du DFB ont par la même occasion fortement incité les acteurs de la société civile à mettre en place des dispositifs et programmes s'adressant tout particulièrement aux populations d'origine immigrée, et notamment aux filles de confession musulmane. Et ce d'autant plus que le DFB a lancé, début 2007, l'*Integrationspreis* (le Prix de l'intégration). Soutenu par le sponsor historique de la Fédération, à savoir *Mercedes-Benz*, ce prix est décerné chaque an-

¹⁶⁷ Il nous faut rappeler que plusieurs incidents à caractère raciste avaient alors marqué l'actualité footballistique de l'époque (cris de singe, affrontements violents, rixes, bagarres, insultes, etc.). Pour les dirigeants du football, il était donc grand temps de réagir, en y opposant les valeurs et idéaux du « monde démocratique » que serait le sport, et plus particulièrement la « société du ballon rond ».

¹⁶⁸ Déclaration du 27 mai 2006.

née à des clubs sportifs, des écoles¹⁷⁰ et des collectivités locales, et vise à récompenser financièrement ou matériellement les « bonnes pratiques » en matière d'intégration. Selon O. Bierhoff, ancien international allemand, manager de la *Mannschaft* et responsable de l'*Integrationspreis* : « (...) Le football est taillé sur mesure pour l'intégration : peu importe l'endroit dont nous venons, la langue que nous parlons ou la religion à laquelle nous appartenons, sur le terrain, tout le monde s'attèle à la même tâche et veut gagner. La force d'intégration du football est unique et facilite l'entrée des enfants et adolescents issus de l'immigration dans la communauté. (...). C'est pourquoi je me réjouis de l'action conjointe du DFB et de Mercedes-Benz, honorant les projets exemplaires avec le Prix de l'intégration (...) »¹⁷¹.

A l'instar du DOSB, le DFB estime que le football peut aisément soutenir le dialogue entre le *migrant* et le reste de la population, car la communication y est déterminée par des règles de jeu universellement admises, et elle se traduit par le langage du corps, par essence non-verbal, compréhensible au-delà des frontières linguistiques et ethniques. C'est dans ce sens que la Fédération défend l'engagement des clubs d'immigrés turcs dans l'éducation des jeunes et la promotion des rencontres « interculturelles ». Par exemple, parmi les lauréats du Prix de l'intégration, on retrouve le *Türkische Jugend Dormagen*, le *Vatanspor Meggen* et le *Türkiyemspor Berlin*. Ce dernier, fondé en 1978 par des migrants anatoliens habitant dans le quartier de Kreuzberg, est très certainement le plus emblématique¹⁷². Aujourd'hui, tous les entraîneurs et dirigeants sont de nationalité allemande, et l'association se compose de trois équipes masculines, trois équipes féminines et quatorze équipes de jeunes. « La A » évolue en *Regionalliga Nord*, c'est-à-dire l'équivalent allemand du Championnat de France Amateur (CFA). Depuis plusieurs années, le *Türkiyemspor* fait partie intégrante d'un projet-réseau, en compagnie d'écoles, de mosquées, d'associations et de clubs de jeunes, qui se donne pour objectif de lutter contre le

¹⁶⁹ Déclaration du 27 mai 2006.

¹⁷⁰ En 2007, dans la catégorie « Ecoles », c'est l'établissement St-Norbert, en Rhénanie-Du-Nord-Westphalie, qui a par exemple été primé pour l'organisation de deux cours hebdomadaires de football, réunissant plus de 250 jeunes filles issues de l'immigration tout au long de l'année scolaire.

¹⁷¹ Source : <http://www.dfb.de/index.php?id=501909>.

¹⁷² Ce club est suivi depuis la Turquie. Il a même signé un partenariat avec le Galatasaray d'Istanbul, et il n'est pas rare que certains jeunes joueurs partent y faire des « essais », dans l'optique de devenir des professionnels. En raison de son succès sportif (à la fin des années 80, le *Türkiyemspor* participa plusieurs fois aux championnats Ouest-Berlinois, avec des chances d'ascension dans la 2. Bundesliga), l'association est devenue l'emblème de la « communauté turque » d'Allemagne.

racisme et la violence dans le sport amateur, en organisant entre autres de multiples campagnes de sensibilisation à ces thématiques¹⁷³. En outre, les dirigeants de l'association font souvent la promotion du football féminin auprès de la « communauté turque » de Berlin et de ses environs, ce qui est très apprécié par les responsables des ligues et du DFB !

3.4.2 – La création d'une Commission à l'Intégration au sein du DFB

En 2008, les responsables de la Fédération Allemande de Football ont décidé de créer une Commission à l'Intégration. Réunissant des experts universitaires, des cadres fédéraux et des acteurs de la société civile, elle est notamment chargée de fixer une feuille de route, en précisant préalablement les acceptations du terme « intégration », car celui-ci fait partie d'un riche corpus terminologique qui sert à désigner des « processus » apparentés dont les contours peuvent néanmoins fortement changer selon les contextes et les époques (Sayad, 1994). Il est d'ailleurs notable que les membres de la Commission ont préféré le terme « intégration », emprunté à la sociologie d'E. Durkheim (1993) et au fonctionnalisme systémique de T. Parsons (1973), à celui d'« assimilation » ou d'« acculturation » – processus d'adaptation douloureuse dont le résultat recherché est la disparition totale dans la sphère publique des différences culturelles (Weil, 2005). De ce point de vue, ils ne font finalement que s'aligner sur l'attitude européenne consistant à refuser des concepts hérités de l'époque coloniale (Blanchard & Bancel, 1998).

Dans le document final remis à la présidence du DFB, intitulé *Integrationskonzept des Deutschen Fußball-Bundes*¹⁷⁴, on observe que les auteurs ont privilégié une approche de type culturaliste, faisant de l'intégration des populations issues de l'immigration un objectif à part entière. C'est que, malgré les appels récents au « républicanisme », le « multiculturalisme » anglo-saxon conserve un net avantage en Allemagne (Thränhardt, 2009a), notamment parce qu'il s'accorde mieux avec la conception traditionnelle d'une nation ethnique. Les membres de la Commission ont

¹⁷³ Pour briser les préjugés ethno-raciaux qui sont au principe des comportements racistes, la sensibilisation peut être un secours, mais non servir de base au changement, puisqu'elle reproduit de manière symétrique et inverse le modèle propagé par ceux qui prétendent justement que les races existent !

¹⁷⁴ Le document peut être téléchargé à l'adresse suivante : <http://www.dfb.de/index.php?id=508802>.

donc pris pour exemple la construction d'une société pluraliste basée sur la tolérance, le dialogue entre « majoritaires » et « minoritaires », la reconnaissance de la « diversité culturelle » et le respect des lois et de la Constitution de la République fédérale. S'ils soulignent l'importance de la formation scolaire et de l'activité socio-professionnelle, les auteurs considèrent que le football, en tant que sport numéro 1, est en mesure à la fois de favoriser les échanges interculturels et de créer les conditions favorables au rapprochement entre les groupes ethniques et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. Mais cela implique la lutte contre la violence et toutes les formes de discrimination dans l'accès au sport organisé. Tandis qu'elles ne sont jamais nommées en tant que telles, c'est bien des femmes et des filles de confession musulmane (majoritairement originaires de Turquie) dont il s'agit ici.

Pour le DFB, l'intégration par le football doit reposer sur deux piliers : d'une part une offre d'informations et de formations spécifiques¹⁷⁵ destinée tant à la « majorité autochtone » qu'à la « minorité immigrée », d'autre part le développement de structures et de réseaux qui organisent et soutiennent localement les dispositifs en faveur de l'intégration des migrants. D'inspiration anglo-saxonne, la plupart des mesures cherchent à renforcer l'« identification » des minorités ethniques à la société allemande, en instillant de la discrimination positive pour rétablir l'égalité des chances dans la participation et l'encadrement sportifs. Il faut par exemple massivement augmenter le taux de personnes « issues de l'immigration » dans les fonctions d'entraîneurs, de dirigeants et d'arbitres afin qu'elles puissent notamment jouer le rôle d'intermédiaire entre la « société majoritaire » et la « société minoritaire ». Concernant la participation, on vise surtout à développer le taux de pratique sportive chez les filles et les femmes de confession musulmane. Profitant de l'organisation de la Coupe du monde de football féminin (2011), le DFB a ainsi reconduit l'action *Bal-lance* sur l'ensemble du territoire national, dans l'optique de promouvoir l'intégration, le respect, la tolérance et le *fair-play*. Selon T. Zwanziger : « *Par la dimension collective du jeu, le football représente l'un des lieux de rencontre les plus importants pour les étrangers, les migrants et les Allemands (...)* »¹⁷⁶. Fait marquant à signaler : dans

¹⁷⁵ Un module « intégration » a ainsi été rajouté dans les formations fédérales des entraîneurs, des dirigeants et des arbitres.

¹⁷⁶ Déclaration du 8 mars 2011.

le document-cadre du DFB, les auteurs ne mentionnent jamais les clubs ethniques, si ce n'est pour dire qu'un module sur la responsabilité associative sera mis en place pour leurs dirigeants.

Cependant, à partir d'un travail réalisé par des experts universitaires membres de la Commission à l'Intégration (G. Pilz, T. Cassel, U. Gebken...), le DFB met en ligne, dès la fin de l'année 2008, une brochure d'information intitulée *Integration A-Z*¹⁷⁷, dans laquelle les clubs sportifs ethniques sont spécifiquement évoqués. On observe que les auteurs oscillent entre une conception « républicaine », qui fait de ces structures un obstacle à l'intégration, et une vision « multiculturaliste », envisageant ces associations comme des partenaires importants, dans la mesure où elles entrent dans le projet de construction d'une « société pluraliste » et encouragent la diversité culturelle et le développement des compétences interculturelles. En même temps, l'« entre-soi » dans un club de football n'est légitime que si ce club ne se replie pas sur lui-même et qu'il reste ouvert aux autres. Pour les auteurs de la brochure, cela passe par trois étapes : la qualification de l'encadrement, la participation à des réseaux locaux et le renforcement des relations publiques et du management associatif. Ils s'appuient d'ailleurs sur l'exemple du *Türkiyemspor Berlin* qui a remporté le Prix de l'intégration du DFB en 2007¹⁷⁸. En résumé, il faut concilier deux exigences opposées : le droit à des relations affinitaires avec le droit à une pratique sportive digne et décente pour tous.

3.4.3 – Représenter la « diversité » dans les ligues régionales

Suite aux travaux et publications de la Commission à l'Intégration du DFB, les vingt-et-un *Landesverbänden* (les ligues régionales) furent invitées à créer en leur sein un poste de chargé à l'Intégration (*Integrationsbeauftragter*). Si l'ensemble des

¹⁷⁷ Ce document se présente comme un dictionnaire à 80 entrées qui correspondent à des notions-clefs pour la compréhension mutuelle entre la « majorité autochtone » et la « minorité immigrée ». Il peut être téléchargé à l'adresse suivante : <http://www.dfb.de/index.php?id=510847>.

¹⁷⁸ Il nous faut préciser que le *Türkiyemspor Berlin* n'est en rien représentatif de l'ensemble des clubs de football « turcs » d'Allemagne. Il présente ainsi des propriétés objectives et symboliques bien plus importantes que la moyenne : l'association possède non seulement un gros « capital sportif » (*Regionalliga Nord*, vainqueur de la Coupe du *Land* de Berlin, trois participations à la Coupe du DFB, etc.), mais aussi un « capital humain » (plus de 1 000 membres), un « capital symbolique » (emblème de l'intégration des immigrés turcs, etc.) et un « capital matériel » (plusieurs stades, des locaux, etc.) qui lui permettent de tirer de nombreux profits.

ligues ont aujourd'hui embauché cette personne, il subsiste néanmoins des spécificités locales, notamment parce que les missions n'ont pas clairement été définies nationalement. Tout au plus, le DFB (2008) annonça la constitution de « réseaux » fédéraux et régionaux, à travers lesquels les chargés à l'Intégration sont amenés à échanger sur les « bonnes pratiques » en matière d'intégration des populations issues de l'immigration par le football. On remarque, par exemple, que sept ligues sur vingt-et-une¹⁷⁹, appartenant plutôt à des *Länder* dirigés par une coalition entre les Verts et la gauche, ont choisi de confier le poste à une personne ayant un passé marqué par une histoire sociale d'émigré. De prime abord, cette décision semble nettement s'approcher des politiques de « quotas ethniques » nées aux Etats-Unis dans les années 1960 (Lacorne, 1997), dans le but de lutter contre les discriminations liées à l'origine nationale, la couleur et la religion. Pour les entreprises et les institutions, il s'agit en pratique de recruter des salariés en privilégiant non plus uniquement des critères de compétences, mais des critères ethnico-culturels et « ascriptifs » (basés sur des caractéristiques définies par la naissance), et ce afin de tenter de reproduire la « diversité » de la société (Doytcheva, 2005).

Au moment de l'enquête, en Bade du Sud, le comité directeur du SBFV était en train d'envisager le recrutement d'un chargé à l'Intégration. Celui-ci sera notamment responsable des relations avec les clubs ethniques, principalement « turcs », et de la gestion des conflits sportifs entre les associations allemandes et les associations étrangères. Selon le directeur général du SBFV : « *Le DFB lance dans toute l'Allemagne des actions qui visent l'intégration des joueurs issus de l'immigration dans les associations, et nous allons recruter un chargé de mission qui s'occupera de ça mais aussi des problèmes quand il y en a, il devra faire de la prévention de façon à justement éviter ces problèmes. (...) Il sera en relation directe avec les associations ethniques, mais il devra également faire connaître le thème de l'intégration, les actions contre le racisme et communiquer auprès des clubs ethniques et des clubs allemands afin d'éviter les problèmes entre eux (...)* »¹⁸⁰. Envisageant le chargé à l'Intégration comme une sorte d'intermédiaire entre la « société majoritaire » et la minorité turque, les responsables du SBFV entendent bien favoriser le recrutement d'une personne d'origine anatolienne afin de faciliter, pensent-ils, le dialogue avec

¹⁷⁹ Source : <http://www.dfb.de/index.php?id=508801>.

les clubs. L'idée est donc d'embaucher un salarié qui appartient *a priori* à la même communauté immigrée que le public dont il va avoir la charge : « *Pour ce poste, nous avons trouvé un ancien arbitre qui est lui-même d'origine turque, c'est important pour nous ça (...). Mais il est aussi de nationalité allemande, on va dire qu'il est un peu entre les deux (...). A travers ses origines turques, il voit bien entendu les choses un peu différemment, et c'est important pour ce genre de poste. (...). On va dire qu'il connaît mieux la mentalité des Turcs (...)* »¹⁸¹. Nous sommes bien là face à une politique « multiculturaliste » qui organise une gestion « communautaire » des associations et des pratiquants sportifs, ce conformément au modèle britannique de reconnaissance des « minorités ethniques » (Rea & Tripier, 2003).

3.4.4 – Des poussées de type « assimilationniste »

Toutefois, si les responsables du SBFV regardent vers l'Angleterre et les Etats-Unis, ils leur arrivent également de s'inspirer de la France, du moins dans leur manière de percevoir l'existence de clubs mono-ethniques. En référence à la tradition « républicaine » à contenu universaliste (Lorcerie, 1994), ils en viennent ainsi à considérer que ces clubs peuvent être un obstacle à l'intégration, car ces derniers affirment la communauté d'origine au détriment de l'individu. Selon le directeur du SBFV : « *... Le meilleur niveau d'intégration serait bien sûr atteint si nous n'avions aucune association ethnique, car (...), il y a suffisamment de clubs de football pour que quelqu'un qui veuille jouer puisse trouver les opportunités pour le faire, et ça serait pour moi la meilleure intégration, d'aller simplement dans le club local. On n'a pas besoin de son propre club* »¹⁸². Ces poussées de type « assimilationniste » nous montrent que le « multiculturalisme » a aussi ses détracteurs outre-Rhin et que la question ne semble pas être complètement tranchée au sein des institutions sportives. On assiste d'ailleurs parfois à des déclarations contradictoires des responsables sportifs¹⁸³, notamment en ce qui concerne les clubs « turcs ». Par exemple, à la différence du directeur du SBFV, le président du District d'Offenbourg (*Bezirk Offenbourg*), qui se situe pourtant en Bade du Sud, « *trouve ça bien qu'il y ait des*

¹⁸⁰ Extrait d'entretien, novembre 2009.

¹⁸¹ Extrait d'entretien, novembre 2009.

¹⁸² Extrait d'entretien, novembre 2009.

¹⁸³ Nous pouvons faire l'hypothèse de l'existence d'un effet de positions et trajectoires sociales des responsables sur leurs représentations tant des clubs ethniques que de l'intégration par le football.

équipes turques. (...). Sinon ça ne veut plus rien dire l'intégration. Moi je n'ai aucun problème avec ces équipes, elles sont inscrites dans un championnat, je travaille avec (...) »¹⁸⁴. Le curseur se déplace encore une fois vers un modèle d'intégration « multiculturaliste » qui fait du pluralisme ethnique dans le football un atout !

Ces exemples indiquent très clairement que l'Allemagne ne peut pas se réclamer d'un modèle cohérent d'intégration des immigrés par le football. Dans la pratique, les dirigeants sportifs ont en effet des vues sur le modèle anglais, multiculturel et pluraliste, ou le modèle français, républicain et égalitariste. Cela dit, depuis quelques années, la remise en cause du multiculturalisme s'est traduite par une politique plus intégrationniste envers les clubs des minorités ethniques. Ainsi, il n'existe aujourd'hui plus aucune ligue sportive spécifiquement réservée aux associations turques, italiennes ou slaves. Pour favoriser le brassage, la mixité et la rencontre entre les groupes, les responsables du football font appel, du moins dans les discours, à l'universalisme du sport de compétition qui classe et sélectionne les individus et les clubs sur le seul critère du « niveau de pratique » (Guttmann, 2006). Pour le directeur du SBFV : « (...) *quand une association (ethnique) devient membre, elle est traitée de la même manière que les autres. Cela veut dire qu'on ne la met pas dans un groupe spécifique, mais qu'elle est distribuée géographiquement dans les différents groupes. (...). Cela veut dire que nous ne mettons pas toutes les associations ethniques dans un groupe. (...) elles jouent contre des associations allemandes. (...). Et par le système de promotion et de relégation, ça se mélange...* »¹⁸⁵. Cette conception « ouverte » conduit finalement à envisager la « société du football » comme une institution visant à transformer tous les immigrés en footballeurs qui partagent les croyances, les règles et les valeurs d'une « communauté sportive » plus large (Gasparini, 2007c).

¹⁸⁴ Extrait d'entretien, mai 2007.

¹⁸⁵ Extrait d'entretien, novembre 2009.

II – La défense de la cohésion nationale dans le sport français

Contrairement à l'Allemagne, la France est considérée comme un vieux pays d'immigration, et même le plus ancien en Europe (Weil, 2005). Les principes de sa démocratie ont été développés dans un contexte où l'immigration faisait partie intégrante du quotidien. Importé d'Angleterre à la fin du XIX^e siècle (Defrance, 2000a), le sport « moderne » s'est ainsi développé en France en même temps qu'elle accueillait massivement des migrants, employés essentiellement au sein des grandes industries de transformation (Noiriel, 1988). Par ailleurs, à la différence de l'Allemagne, la France dispose d'un « modèle d'intégration »¹⁸⁶ cohérent et ancré dans son histoire. Il apparaît comme un héritage de la Révolution Française, avec le remplacement de l'allégeance à une monarchie absolue par l'adoption volontaire des valeurs républicaines de liberté et d'égalité et par la définition d'un projet politique commun garantissant des droits universels à tous les citoyens. Il faut encore noter que dans l'Hexagone, l'immigration turque n'a pas autant attiré l'attention qu'outre-Rhin, d'une part parce qu'elle est assez largement minoritaire¹⁸⁷, d'autre part parce que les mesures sportives en faveur de l'« intégration » des immigrés sont justement définies en fonction de la représentativité des populations « issues de la migration ». Toutefois, comme pour l'Allemagne, le croisement de nos critères permet, pour la France, de repérer trois périodes qui, tout en renvoyant à des approches politiques quelque peu différentes de la présence immigrée, se caractérisent par une défense plus ou moins consciente de la « cohésion nationale » dans le sport amateur : les années 1970, les années 1980-1990 et les années 2000. Nous avons choisi de débiter notre périodi-

¹⁸⁶ Ce modèle théorique est lié à la tradition de l'intégration nationale qui ne reconnaît pas les « communautés » particulières dans l'espace public. Comme le souligne encore D. Schnapper (1991), il a été renforcé par l'action personnelle d'E. Durkheim, qui a inscrit la sociologie dans les grandes institutions académiques. Juif dit assimilé et républicain, soucieux d'universalisme, il prévoyait que s'affaibliraient les dimensions « ethniques » de la vie collective à mesure que se déploierait la logique de la société moderne, et il jugeait favorable une évolution qui libérerait l'Homme de ses attachements hérités.

¹⁸⁷ Selon l'INSEE (2005), les Turcs ne représentent que 4,5% de l'ensemble de la population immigrée installée en France. A titre de comparaison, en Allemagne, près du quart des immigrés est d'origine turque (BAMF, 2009).

sation au début des années 1970, car c'est à ce moment que le phénomène migratoire turc prend de l'ampleur, notamment à la fin des « Trente Glorieuses » où des besoins importants en main-d'œuvre se font ressentir dans plusieurs secteurs dont l'agriculture, l'industrie traditionnelle et l'automobile.

1 – Un « modèle républicain » en difficulté (les années 1970)

Les années 1970 marquent un tournant dans la politique migratoire. Pour faire face aux problèmes « renouvelés » de main-d'œuvre, engendrés par le haut niveau de croissance économique, la France relance son « modèle » d'immigration qui se base sur un apport très important d'étrangers et d'immigrés pour occuper les emplois dont les nationaux ne veulent pas. Dans cet archétype, les migrations internationales répondent essentiellement à la forte demande de travailleurs faiblement qualifiés et peu rémunérés, et elles apparaissent comme un facteur central de régulation du marché de l'emploi (Noiriel, 2002). Si le patronat et l'Etat se tournent massivement vers l'ancien empire colonial et le Portugal, l'importance prise par ces flux ne doit pas pour autant faire oublier que la Turquie a aussi fourni son contingent de travailleurs immigrés. En effet, à partir de 1969, soit dix ans après la RFA, la France fait venir une main-d'œuvre turque, engagée sur la base de contrats à durée déterminée passés par l'entremise de l'Office National d'Immigration (ONI) (Petek-Şalom, 2005). Elle est à 80% d'origine rurale¹⁸⁸ (Rollan & Sourou, 2006) et s'installe prioritairement en Alsace-Lorraine, en région parisienne et en Rhône-Alpes (Petek-Şalom, 2005). A la charnière des années 1960 et 1970 s'opère donc un changement important dans l'origine géographique des immigrés, qui proviennent alors presque exclusivement de pays « musulmans »¹⁸⁹. Ce tournant, exceptionnel dans l'histoire migratoire de la France, va réveiller le vieux « démon des origines » (Le Bras, 1998) et provoquer le déclin du « modèle républicain », fondé sur deux critères identitaires principaux : la

¹⁸⁸ Au même moment, la Turquie connaît une crise majeure de l'agriculture rurale et traditionnelle, marquée par la déstructuration générale des activités locales, ce qui entraîne l'émigration massive d'une partie des paysans anatoliens vers les contrées plus favorisées de France (Fliche, 2006).

¹⁸⁹ Jusqu'au début des années 1970, en France, près des trois quarts de la population immigrée sont originaires de pays européens de tradition catholique (Pologne, Espagne, Italie, Portugal, etc.) (Milza, 2005).

nationalité et la catégorie socioprofessionnelle¹⁹⁰ (Noiriel, 1988). D'une part, le discours et les actes politiques sont de plus en plus « sécuritaires », « assimilationnistes » et « stigmatisants » pour les immigrés non-européens et musulmans¹⁹¹. D'autre part, le système de représentations collectives de l'immigration commence radicalement à changer du fait de l'effondrement du mythe des migrations temporaires et tournantes, amplifié par les effets de la crise économique de 1974 (Richard & Tripier, 2005). Ainsi, l'« immigré » n'est plus que l'ouvrier de très faible qualification, prolétaire voire sous-prolétaire, il représente désormais aussi la « différence culturelle et religieuse », laquelle est communément perçue comme une ressource ou une menace. Cela montre assez bien que le « modèle républicain » français à vocation « universaliste » possède indéniablement une dimension « organiciste » très forte. Quoi qu'il en soit, pour maintenir la cohésion nationale, la droite républicaine et catholique va renforcer les frontières qui séparent juridiquement les Français et les étrangers, tout en maintenant, assez paradoxalement, l'élargissement des conditions d'accès à la citoyenneté pour les immigrés et leurs descendants par l'application du droit du sol¹⁹².

1.1 – Les Turcs dans le sport : une présence discrète

En prenant comme base d'analyse les sportifs amateurs, on remarque que la France s'est difficilement ouverte à la migration turque au courant des années 1970. Loin d'être le résultat d'une politique explicitement « discriminatoire », ni même d'une stratégie élaborée par les acteurs concernés, il s'agit plutôt d'un phénomène « spontané », preuve du déclin du « modèle républicain », coïncidant avec une phase importante de récession économique et industrielle (Noiriel, 2002). Il est ainsi symptomatique d'observer que ni l'exposition « Toute la France » sur l'histoire de l'immigration dans l'Hexagone au XX^e siècle, organisée en 1998, à Paris, par la

¹⁹⁰ On peut dire, sans trop faire violence à la réalité, que la perspective républicaine a été affermie par l'influence directe et indirecte de la pensée marxiste, qui insiste très nettement sur la dimension sociale et politique des relations entre les hommes.

¹⁹¹ Les travaux d'A. Spire (2005) montrent qu'à cette époque, les autorités françaises cherchaient implicitement à favoriser la venue devant les guichets de l'administration de jeunes actifs originaires d'Europe du Sud (Portugal, Italie, Espagne, etc.), et ce afin de freiner l'arrivée des « musulmans ». Le 3 juillet 1974, le Conseil des ministres annonça d'ailleurs la suspension de l'immigration des travailleurs et des familles, sauf pour les ressortissants de la Communauté européenne !

Ligue de l'enseignement et par la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC), ni l'exposition « Allez la France ! Football et immigration », organisée en 2010, à Paris, par la Cité nationale de l'histoire de l'immigration et par le Musée National du Sport (MNS), ne mentionnent la présence d'immigrés originaires de Turquie dans le sport et les clubs français. Par ailleurs, si l'on considère, à la suite de S. Beaud et G. Noiriel (1990), l'Equipe de France de football comme l'un des grands baromètres des courants migratoires dans l'Hexagone, on est bien obligé de constater que l'immigration turque n'a pour l'instant fourni aucun joueur international à la France, ce qui peut être peu ou prou considéré comme le reflet de la faible présence turque dans le monde amateur. Réalisée par M. Barreaud dans sa thèse de doctorat (1996), l'étude des compositions successives de l'Equipe de France de football souligne plutôt l'apport décisif des joueurs d'origine africaine, italienne, polonaise et espagnole, et ce entre 1900 et 1986¹⁹³.

Cependant, entre 1969 et 1975, quelques travailleurs immigrés d'origine turque ont pris part, une fois leur condition matérielle résolue, à des compétitions hexagonales, le plus souvent en compagnie des ouvriers français. Certains sports comme le football, la boxe et la lutte, plutôt populaires et accessibles, étaient davantage pratiqués que d'autres tels que le rugby, le tennis, le golf, le ski, le cyclisme ou l'équitation, plus nationalistes, régionalistes ou élitistes. Dès le début des années 1970, quelques associations sportives des industries de transformation d'Alsace-Lorraine ont par exemple commencé à accueillir des immigrés de Turquie. En règle générale, il s'agissait de jeunes hommes célibataires provenant des espaces ruraux d'Anatolie centrale et orientale, dont la présence sur le territoire français ne devait être que temporaire. L'exemple de Mehmet est à ce titre particulièrement révélateur. Arrivé en Alsace en 1970, dans le petit village de Kurtzenhouse, situé à neuf kilomètres au Sud-est d'Haguenau dans le Bas-Rhin, Mehmet décide de ne pas retourner dans la région d'Edirne en Turquie. Initialement il était venu pour accompagner sa sœur aînée, illettrée et analphabète, qui cherchait à rejoindre son mari, travailleur

¹⁹² La France a adopté le droit du sol en 1889. Celui-ci favorise une inclusion nationale rapide des descendants de migrants qui deviennent des Français s'ils naissent sur le territoire hexagonal (Weil, 2002).

¹⁹³ A l'inverse, de nombreux footballeurs de l'équipe nationale suisse, autrichienne ou belge sont « originaires de Turquie ». Parmi les plus connus, on peut notamment citer : H. Yakin, M. Yakin, G. Inler, E. Derdiyok, V. Kavlak, K. Türkyilmaz, Y. Pehlivan et E. Dağ.

immigré. A l'âge de 18 ans, Mehmet s'installe alors chez son beau-frère et trouve assez rapidement, grâce à ce dernier, un emploi d'ouvrier à la Fonderie de Bischwiller. Tandis qu'il a déjà pratiqué le football et la lutte dans sa ville natale en Turquie, il s'inscrit à l'*Association Sportive Kurtzenhouse* en 1971 et s'adonne aux joies du football en compagnie de son beau-frère et de plusieurs collègues de travail. Dans ce club, il va notamment apprendre le français et quelques mots d'alsacien.

L'appétence des immigrés turcs pour la pratique du football peut s'expliquer par la superposition de plusieurs facteurs. D'abord, le football est un sport relativement ancien en Turquie, qui fut importé par les Anglais et les Français au début du XX^e siècle et qui s'est très rapidement développé dans les grandes métropoles (Istanbul, Izmir, Ankara, etc.) à partir de 1923 (Dietschy, 2010). Ensuite, la structuration sociologique de l'immigration turque permet sans doute aussi de mieux comprendre son goût pour le ballon rond. En effet, dans les années 1960 et 1970, c'était essentiellement une « immigration de travail », qui se percevait comme « provisoire », composée d'ouvriers, le plus souvent non qualifiés, majoritairement d'origine rurale et peu scolarisés (Rollan & Sourou, 2006). En outre, ces immigrés turcs appartenaient, objectivement, à la fraction immigrée de la classe ouvrière hexagonale : les hommes, venus travailler comme ouvriers dans l'agriculture, l'industrie ou le bâtiment, ont été assignés aux besognes les plus dures et les moins gratifiantes ; les femmes, qui ont pu rejoindre, progressivement, leurs maris en France, se sont retrouvées en charge de nombreux enfants, payant un lourd tribut à l'émigration, synonyme d'un brutal déracinement pour elles¹⁹⁴. Or, le football est non seulement un sport à très faible coût économique, mais aussi et surtout une activité dont les caractéristiques intrinsèques s'accordent bien avec celles de la « culture populaire ». Ainsi, cette pratique, qui nécessite une assez forte dépense d'énergie et qui cultive l'affrontement physique où les contacts corporels sont vigoureux, véhicule davantage des valeurs de lutte, de combat, de solidarité et de virilité qui correspondent à des valeurs partagées, en général, par la « classe ouvrière » (Hoggart, 1970 ; Verret, 1996 ; Beaud & Pialoux, 1999). Il n'est donc pas étonnant que le football ait été plébiscité par les immigrés turcs installés en France.

1.2 – Les résistances ou l'émergence du sport « entre-soi »

En France, l'inclusion des immigrants turcs dans le sport associatif ne s'est pas réalisée sans résistances et sans ruptures, loin s'en faut. En effet, on observe non seulement que de nombreux migrants anonymes et amateurs ont été exclus tant de certaines activités que de certains clubs, mais aussi que d'autres se sont regroupés par origine nationale pour fonder des associations à base communautaire (Gasparini & Vieille-Marchiset, 2008 ; Boli, Gastaut & Grognet, 2010). Ainsi, dès le milieu des années 1970, ce sont les Turcs implantés en Alsace et en région parisienne qui ont réactivé le lien communautaire (Hovanessian, 1992) au travers d'associations religieuses, culturelles et sportives. Ils ont d'une part obtenu l'appui du pays d'origine qui voyait là une manière d'entretenir la « fibre patriotique » de ses ressortissants. Par ailleurs, ils ont profité de la conjonction entre une immigration récente de jeunes hommes actifs et un regroupement familial particulièrement précoce, puisqu'entamé dès 1975. Tout en admettant que le retour en Turquie devenait de plus en plus illusoire, la première vague de l'immigration anatolienne ne pouvait sans doute pas accepter que l'installation durable dans l'Hexagone se doublât d'une assimilation (Petek-Şalom, 2005 ; Rollan & Sourou, 2006). C'est pourquoi il était certainement important de protéger le groupe dans sa différence au travers de clubs sportifs, et notamment de football, à base ethnico-nationale. En réalité, de nombreux facteurs convergent pour expliquer l'émergence du sport « entre-soi » au sein des « communautés » immigrées turques de France.

1.2.1 – Le jeu des concentrations géographiques

D'abord, l'émergence du sport « entre-soi » et d'autres pratiques communautaires peut s'expliquer par le jeu des concentrations géographiques qui aboutit à l'enfermement et au repli des immigrants turcs dans leurs « enclaves », du moins en ce qui concerne les migrants économiques. Comme l'ont relevé les sociologues de l'École de Chicago, à partir du moment où la dispersion spatiale des populations immigrées sur le territoire urbain est très faible, la proximité physique facilite l'interaction, la circulation des informations et la mise en œuvre d'activités collectives basées sur l'appartenance nationale (Park, Burgess, McKenzie & Wirth, 1967). En

¹⁹⁴ S. Beaud (2011) constate un phénomène similaire au sujet de l'immigration algérienne en France

France, le processus de formation d'« enclaves turques » dans les villes et au sein de certains petits villages a été principalement déclenché par l'importation organisée de la force de travail au courant des années 1970, qui engendra une ségrégation territoriale entre les zones destinées aux industries et à l'immigration, les zones agricoles et forestières et les agglomérations commerçantes et intellectuelles. L'aire d'implantation des immigrés turcs a notamment concerné la région parisienne, l'Alsace-Lorraine et la région Rhône-Alpes (Petek-Şalom, 2005). Ainsi, dans le Nord-est de l'Alsace à dominante industrielle, il n'était pas rare de trouver des sites au sein desquels les travailleurs immigrés turcs dépassaient en nombre les ouvriers locaux. En région parisienne, la hiérarchisation des emplois et l'agencement des espaces bâtis ont nettement accentué le phénomène de regroupement des migrants turcs (Kastoryano, 1986), de même que l'introduction des contrats « nominatifs », c'est-à-dire pré-établis nominalement en fonction des besoins d'une région, par les entrepreneurs français a explicitement favorisé leur fixation familiale et géographique, et ce dans la plupart des zones d'installation (De Tapia, 2005a). On remarque que, dans tous ces bassins d'emploi, des clubs ont été fondés spontanément à partir de l'origine anatolienne des pratiquants et dirigeants (Gasparini & Weiss, 2008 ; Weiss, 2008 ; Weiss & Didierjean, 2009). A titre de comparaison, les mêmes observations pourraient être faites à propos des Polonais, des Maghrébins et des Portugais, assez logiquement avec des décalages chronologiques et géographiques (Beaud & Noiriel, 1990 ; Chovaux, 2001 ; Pereira, 2003).

1.2.2 – Une réponse à la stigmatisation

Ensuite, l'émergence du sport « entre-soi » apparaît comme une réponse collective à la dévalorisation de soi et de son groupe d'origine que provoque le regard de l'Autre, celui qui a les normes et l'ancienneté pour lui. En règle générale, les migrations de travailleurs peu qualifiés, à l'instar de ceux originaires de Turquie, s'accompagnent en effet pour ces derniers de rudes expériences de stigmatisation, ainsi que de confrontations identitaires relativement destructrices. Le sport, en jouant un rôle de premier plan dans la concrétisation de la pensée nationale (Thiesse, 1999 ; Defrance, 2000a), a sans nul doute participé au renforcement de l'altérité des

des années 1950 et 1960.

migrants turcs, si ce n'est parce que sa pratique renvoie à tout un ensemble de « techniques du corps » dont M. Mauss (1950) et N. Elias (1989) ont souligné l'importance dans le processus de production et d'exhibition de la frontière entre « Nous » et « Eux ». En Alsace par exemple, les gens du cru opposaient souvent, lors des rencontres footballistiques, le jeu fluide des « artistes locaux » à celui haché et « physique » des ouvriers fraîchement arrivés de Turquie, ce qui n'allait pas sans créer de vives tensions sur les terrains. Le témoignage de Mehmet est à ce titre particulièrement révélateur : « (...) *Il y avait toujours des problèmes. Des bagarres, des insultes ouais. Des provocations des spectateurs, mais pas le temps de dire ça, vous cherchez le ballon et voilà. (...) moi j'étais tous les mardis à la Ligue, pas pour moi, mais pour les autres (les coéquipiers), pour la discipline (...)* »¹⁹⁵. Par ailleurs, dans les archives de la LAFA, nous avons retrouvé plusieurs lettres de responsables de clubs locaux, surtout implantés en milieu rural, dans lesquelles ils dénonçaient la violence et la dureté des joueurs d'origine turque et de leurs supporters. Ainsi, parmi les correspondances les plus éloquentes se trouve celle rédigée par le président de l'ASC Marienthal : « *Notre délégué a assisté à une vraie corrida, avec un répertoire complet de coups de la part de l'US Turcs, avec en prime une agression caractérisée sur l'arbitre. Je me demande ce que viennent faire ces voyous dans le championnat du Bas-Rhin, à mettre en danger les arbitres et même les clubs chez eux. Je vous demande donc de prendre des sanctions exceptionnelles à leurs égards, allant même jusqu'à l'exclusion définitive du championnat afin de donner un exemple* »¹⁹⁶.

En ce qui concerne cette violence des immigrés turcs sur et en-dehors des terrains, il convient premièrement de nuancer la portée de ces descriptions. Cette violence est quelque peu exagérée par les effets de rhétorique du discours. Accentuée également par un clivage qui traverse la vision et la pratique du football. Puisant sans nul doute ses représentations du sport dans le modèle « éducatif et citoyen » de type coubertinien, l'auteur s'indigne de ce qui apparaît être une malencontreuse déviance à l'esprit sportif. D'autre part, il convient de prendre du champ en resituant cette violence dans les conditions d'origine des Turcs. Dans les années 1970, ils provenaient en effet très largement des régions rurales les plus pauvres d'Anatolie centrale et orientale (Selimanovski, 1992), dont N. Elias (1991) dirait qu'elles se si-

¹⁹⁵ Extrait d'entretien, août 2009.

tuent alors à un stade moins avancé dans le « processus de civilisation ». Ce qui signifie que la première génération n'avait pas totalement « intériorisé » les règles selon lesquelles il faut limiter ses pulsions, son excitation, sa rage et ses montées de violence ; elle n'avait pas complètement assimilé l'« autocontrainte » (Elias & Dunning, 1994). Partant, le recours à la force et à la violence sur les terrains était considéré comme légitime, particulièrement en cas de vengeance, lorsque l'honneur ou celui de son groupe était blessé.

Au même moment, les observateurs « autochtones » soulignaient souvent la violence des joueurs portugais, la rapportant au chauvinisme et à l'extraction sociale et géographique de cette population (Pereira, 2003). Ce qui prouve non seulement que la « stigmatisation » du style de jeu, si elle permettait de se définir en s'opposant, n'était nullement associée à la nationalité turque, mais aussi qu'il y avait un réel impact de ce qui ne s'apprenait pas, des gestes et techniques qui distinguaient le « Français » de l'« étranger »¹⁹⁷. Pour les immigrés de basse condition sociale tels que les Turcs ou les Portugais, l'attitude la plus répandue pour échapper au regard de l'Autre consistait à se regrouper spontanément entre individus de la même « origine nationale ou ethnique », au risque de redoubler le rapport de domination en reprenant des caractéristiques attribuées par les gens du cru.

1.2.3 – La construction de l'« espace national »

Enfin, l'émergence du sport « entre-soi » semble apparaître comme le résultat de la construction de l'« espace national » qui repose sur le maintien d'une « frontière » marquée entre les citoyens et les « étrangers », notamment en ce qui concerne la politique d'accès au sport associatif. Ainsi, depuis le décret-loi du 12 avril 1939, dans l'Hexagone, les associations étrangères, quel que soit leur objet, sont soumises à une déclaration et à une autorisation préalables de la part du ministère

¹⁹⁶ Extrait d'une lettre adressée à la LAFA, 20 octobre 1986.

¹⁹⁷ Signalons à ce propos que les théories sur le « caractère national » du style de jeu n'ont aucun ancrage dans la réalité (Beaud & Noiriel, 1990). Les explications les plus probantes sont certainement celles qui rapportent les façons de jouer à l'extraction sociale des pratiquants. Ainsi, P. Bourdieu (1984) et C. Pociello (1995) ont montré que les joueurs des classes moyennes et supérieures affectionnent plutôt un jeu léché et posé, conformément à leur habitus, tandis que les autres, issus des classes dominées culturellement et économiquement, pratiquent un jeu plus rude et plus rugueux où l'engagement et la virilité sont mis en avant.

de l'Intérieur, ce qui a sans doute encouragé les immigrés turcs à s'orienter vers les autorités consulaires. On constate que la plupart des clubs sportifs constitués sur la base de l'appartenance turque ont obtenu un soutien logistique de l'Etat d'origine. Comme en Allemagne, mais dans une moindre mesure, les sociétés locales étaient insérées dans des groupements plus larges qui dépendaient directement de la Turquie. De ce point de vue, les immigrés anatoliens ont profité des entorses aux principes républicains par le gouvernement français qui encouragea implicitement la constitution d'îlots bien délimités dans l'espace sportif associatif et qui accepta, d'une certaine manière, la présence de porte-parole communautaires. En dernier lieu, il faut tenir compte de l'émergence progressive du « problème des étrangers » dans la société française, qui a fait notamment de la question du mouvement sportif immigré un enjeu d'importance entre les pays d'origine qui usent les unions et associations afin d'entretenir la fibre patriotique de leurs ressortissants, et le pays d'accueil qui surveille de plus en plus étroitement ces organisations. Pour ne prendre que l'exemple des associations culturelles et sportives de l'immigration turque, on observe que, d'un côté, elles étaient très largement soutenues par leur gouvernement qui souhaitait, par cette aide, cultiver et entretenir une sorte de « turcité » extérieure (Petek, 2009). De l'autre, elles étaient fortement contrôlées par l'Etat français, notamment depuis le décret-loi du 12 avril 1939 précité qui les soumettait à une autorisation préalable de la part du ministère de l'Intérieur.

2 – Une politique volontariste d'intégration (1980-1990)

A partir des années 1980, le caractère durable du fort taux de chômage et la faiblesse de la croissance ont provoqué une inversion de tendance : l'étranger était considéré comme une menace pour la « cohésion nationale », d'autant plus que la politique et les décisions publiques de l'époque participaient à la formulation des rapports sociaux en termes de plus en plus « ethnicisés »¹⁹⁸. En effet, le sport n'a pas été épargné ni par les effets de la crise économique, ni par la crise de l'identité nationale. Cette dernière est marquée par le retour en force du thème de

¹⁹⁸ Suite au « choc pétrolier » de 1973, le gouvernement français a fondé, en juillet 1974, un secrétariat d'Etat et a décidé de suspendre l'immigration de travailleurs extracommunautaires non qualifiés. Paradoxalement, cette fermeture des frontières nationales a provoqué une fixation en France des

l'immigration dans les discours de la droite et de l'extrême-droite¹⁹⁹, ainsi que par l'émergence de la « question des banlieues » dans le débat politique et public. Dès lors, les représentations sociales de l'immigré ont radicalement changé, en raison à la fois de l'installation durable de populations pauvres et étrangères²⁰⁰, venues pendant les années de prospérité économique, des stratégies de positionnement politique des partis français, du triomphe de l'information-spectacle dans les milieux de la communication²⁰¹ et de la perte grandissante d'autonomie des organisations de gauche à l'égard du « champ journalistique », notamment de la télévision. Ainsi, entre 1981 et 1984, le Parti socialiste au pouvoir a clairement abandonné la lutte des classes au profit d'une tactique centrée sur la défense des valeurs républicaines (Noiriel, 2007). Ce qui eut pour conséquence immédiate la disparition totale de l'espace public des travailleurs immigrés, remplacés par un système de représentations, privilégiant l'origine ethnique des personnes au détriment de leur position sociale²⁰². Concernant le « modèle » d'accès à la nationalité française, celui-ci combinait toujours deux logiques : on était français par le « droit du sang », mais on le devenait aussi par le « droit du sol », ce qui a favorisé une inclusion nationale rapide des descendants de migrants. Si leur nombre avait très largement augmenté depuis 1974 (Blanc, 1990), pour eux, l'acquisition de la nationalité française ne se ponctuait toutefois pas par la disparition des manifestations de rejet, d'exclusion, de racisme ou d'intolérance dont ils étaient les principales victimes. D'autant qu'à la même pé-

étrangers, notamment par le biais du regroupement familial, ce qui mit fin au système des migrations tournantes (Richard & Tripier, 2005).

¹⁹⁹ La réappropriation par la droite du thème de l'immigration et de l'identité nationale a commencé à la fin des années 1970, au moment où V. Giscard d'Estaing a lancé sa politique de rapatriement massif des immigrés, en ciblant les travailleurs algériens de manière privilégiée. La procédure d'aide au retour débuta en juin 1977 et s'adressait dans un premier temps aux individus. L'accord se faisait alors entre l'Etat et l'étranger concerné, et visait une catégorie de population dans son ensemble, en l'occurrence les chômeurs puis les salariés étrangers, présents en France depuis plus de cinq ans. Du 1^{er} juin 1977 au 31 décembre 1981, 48 995 dossiers d'aide au retour ont été agréés et financés ; 12 577 provenaient de travailleurs privés d'emploi, 36 418 de travailleurs salariés (Weil, 1991).

²⁰⁰ Provoquée par la fermeture des frontières et par l'adoption de la procédure du regroupement familial initial et secondaire, l'installation définitive des populations immigrées a progressivement fait émerger le « problème identitaire » des « deuxièmes générations », soumises à des formes contradictoires de socialisation du fait que nos sociétés sont justement organisées sur une base nationale.

²⁰¹ La principale innovation tient à la connexion que les médias ont établie entre « jeunes » et « immigrés », mais aussi entre « arabe » et « musulman ». Comme le souligne G. Noiriel (2007) : « *L'antagonisme franco-allemand qui avait structuré le récit d'actualité de 1870 à 1945 a ainsi été remplacé par un nouveau discours où le nous français apparaît désormais constamment opposé aux eux islamistes* » (pp. 60-61).

²⁰² L'effondrement généralisé des organisations qui représentaient auparavant les classes populaires, ainsi que la désignation de ces dernières à partir du critère de l'origine ont ouvert un espace politique dans lequel le Front national n'a pas manqué de s'engouffrer à partir de 1983. Pour plus d'informations, voir l'ouvrage de G. Noiriel (2007).

riode, le Front national, il est vrai très bien aidé par les deux partis de gouvernement et par certains scientifiques (Le Bras, 2005), popularisait à la fois l'expression de « Français de souche », la notion d'« identité nationale » et un discours anti-immigrés pour le moins violent (Gastaut, 2000). C'est dans ce contexte que les pouvoirs publics, et entre autres la gauche au pouvoir, progressivement sensibilisés aux revendications citoyennes des jeunes générations issues de l'immigration (Juhem, 1998), ont pris conscience de l'intérêt et de la rentabilité économique et politique du sport dans le traitement des problèmes sociaux, ainsi que dans l'élaboration d'une politique d'intégration structurée et nettement orientée vers la jeunesse populaire et d'origine immigrée des grands ensembles urbains.

2.1 – La liberté d'association pour les ressortissants turcs

Après la victoire de la gauche aux élections présidentielles de mai 1981, la première loi significative en matière d'immigration fut celle du 9 octobre de la même année (loi n° 81-909), supprimant le régime dérogatoire des associations étrangères institué par le décret-loi du 12 avril 1939, qui subordonnait la création de ces associations à l'autorisation du ministre de l'Intérieur. Cette modification juridique, qui n'avait en réalité rien de nouveau, dynamisa assez logiquement la constitution d'organisations de type consulaire, émanations officielles des pays d'émigration, souvent héritées des mouvements d'indépendance, mais également la fondation de clubs villageois ou organisés par nationalités, qui ont notamment développé, fréquemment avec l'aide des associations communistes²⁰³, des activités physiques et sportives à destination de leurs adhérents. Par exemple, on remarque que les associations et clubs de football de l'immigration turque ont connu un essor principal après la législation de 1981²⁰⁴, et ce grâce au soutien du gouvernement d'Ankara ou

²⁰³ Comme le note à juste titre M. A. Schain (2001), le parti communiste français, acteur à vocation universelle, a constitué un élément institutionnel clé dans le processus d'affirmation identitaire de plusieurs communautés immigrées. Dans les quartiers populaires, il a réussi la mobilisation des ouvriers immigrés en mettant l'accent sur des avantages collectifs plutôt qu'individuels, ce qui allait bien à l'encontre des principes républicains. Dans les régions à forte concentration d'immigrés, le PCF a créé des clubs fondés sur l'« identité ethnique ouvrière ».

²⁰⁴ En ce qui concerne les immigrés portugais, M.-C. Volovitch-Tavares (2002) constate également que le début des « années Mitterrand » fut une période tout particulièrement favorable au dynamisme des associations lusitaines. Ainsi, si en 1981, on comptait déjà 630 associations portugaises, elles passèrent à 850 en 1984. Les équipes de football, parfois qualifiées par les pouvoirs publics de « communautaires » (Pereira, 2010), étaient notamment soutenues par les organisations de loisirs liées au PCF ou à la CGT et par les banques portugaises.

de certaines organisations d'opposition telles que les *Loups Gris* ou *Millî Görüş* qui voyaient dans le mouvement associatif immigré un levier pour peser sur le débat politique interne à la Turquie (Rigoni, 2005). D'autant qu'à la même époque, le coup d'état militaire dans le pays d'origine avait engendré une fuite vers la France de nombreux syndicalistes, opposants politiques, militants autonomistes kurdes et militants du mouvement de la paix et des droits de l'homme qui étaient déjà impliqués dans des associations en Turquie (Petek-Şalom, 2005).

Mais cette proposition, une fois adoptée par le Sénat, ne pouvait que s'accompagner d'un changement de mode de représentation politique des classes populaires dans la société civile, avec l'introduction du critère de l'« origine ethnique » et l'insistance sur les avantages collectifs plutôt qu'individuels à travers le soutien aux associations organisées sur une base nationale. D'autant qu'à la même période, les premières vagues de l'immigration ont bien compris que les associations, et plus particulièrement les clubs sportifs²⁰⁵, pouvaient attirer les jeunes générations (surtout les garçons) et ainsi éviter que se produise l'acculturation totale des enfants. Pour les plus âgés, il était important de protéger le groupe dans sa différence, en préservant l'identité familiale traditionnelle, villageoise et ethnico-nationale. Par exemple comme l'observe S. Akgönül au sujet des Turcs, et ce comme en Allemagne mais avec quinze ans de décalage : « (...) *il n'y a pas d'association sportive qui n'est qu'association sportive, (...) il y a toujours un lien avec autre chose. (...) il y a le foot mais aussi la salle de prière, et la salle de prière n'est que très rarement centrale. (...) C'est une manière de canaliser la jeunesse turque, pour pouvoir l'encadrer dans le cadre du sport, mais pour l'emmener à autre chose, à l'identité turque (...)* »²⁰⁶. Dans les « quartiers populaires » de Strasbourg et de Mulhouse, des clubs de football ont été créés spontanément à partir de l'origine turque des pratiquants, et ces derniers ne se recrutaient pas en fonction de leur lieu de résidence – en l'occurrence, le quartier ou la cité –, mais plutôt selon leur appartenance religieuse ou nationale (Gasparini & Vieille-Marchiset, 2008).

²⁰⁵ A partir du début des années 1980, les jeunes issus de l'immigration ont trouvé dans l'industrie du sport et du spectacle des références positives leur permettant de renverser la stigmatisation. L'identification au monde du sport, et notamment du football, fut d'autant plus facile que, parmi ses vedettes, beaucoup étaient « issues de l'immigration » et du même milieu social qu'eux (Noiriél, 2007).

²⁰⁶ Extrait d'entretien, janvier 2008.

La stratégie politique de la gauche au pouvoir, dont la législation du 9 octobre 1981 sur les associations étrangères semble représenter l'un des premiers résultats, associée à l'installation définitive des familles immigrées dans l'Hexagone et aux enjeux de transmission entre les générations, a donc créé des conditions favorables à une plus grande visibilité des « identités ethniques » à la fois dans l'espace public, dans l'espace associatif sportif et au sein des quartiers des villes. C'est à partir de ce moment-là que le « repli communautaire » des immigrés a fait son apparition dans la bouche des commentateurs de l'actualité (Bouvet, 2007), individus globalement issus des groupes sociaux les plus favorisés économiquement et culturellement, ce qui a sans doute eu une incidence non-négligeable sur la recrudescence de l'hostilité à l'égard des étrangers et des immigrés dans une fraction des classes populaires (Noiriel, 2007).

2.2 – Le sport dans le traitement public du « malaise des banlieues »

Plusieurs observateurs s'accordent pour dire que les événements de l'été 1981, dans le quartier des Minguettes à Vénissieux puis dans quelques autres villes françaises, ont lancé non seulement le « malaise des banlieues », mais aussi la problématique de la prévention, de l'intégration et de l'insertion par le sport²⁰⁷ (Charrier & Jourdan, 2005 ; Gasparini & Vieille-Marchiset, 2008 ; Martel, 2010). En effet, peu de temps après l'arrivée du parti socialiste au pouvoir, la flambée de violence a mis en exergue l'ampleur de l'impasse socio-économique dans laquelle se trouvait une partie de la jeunesse des grands ensembles urbains qui avaient connu une installation massive des familles de l'immigration, et dans le même temps, elle a engendré des réactions en chaîne de la part des pouvoirs publics qui ont notamment élaboré des actions locales et des dispositifs nationaux, fondés en particulier sur le développement d'animations sportives dites « de proximité » et sur l'amélioration des conditions matérielles de vie des habitants par la construction d'équipements sportifs et de

²⁰⁷ Comme le notent D. Charrier et J. Jourdan (2005), ces choix terminologiques révèlent une profonde difficulté dans la nomination du public-cible (jeunes des quartiers, jeunes en difficulté, jeunes d'origine étrangère, jeunes issus de l'immigration, etc.) et des territoires concernés (quartiers chauds, sensibles, prioritaires, etc.). Il nous faut aussi signaler qu'en France, la genèse de l'utilisation du sport dans le secteur de l'intervention sociale, par le champ politique et institutionnel, se situe en réalité au courant des années 1960, avec la publication en 1965 d'un *Essai de doctrine du sport* par le Haut Comité aux Sports (Arnaud & Augustin, 2000).

loisirs (Charrier, 2006-07). En conséquence, il fallait désormais parler d'une politique d'organisation, d'incitation et d'accompagnement par les sports des publics précarisés et relégués dans les territoires d'exil (Dubet & Lapeyronnie, 1992). A l'instar des immigrés algériens, marocains et d'Afrique noire, les immigrés originaires de Turquie furent d'emblée concernés par les actions et dispositifs labellisés « insertion par le sport » ou « intégration par le sport », dans la mesure où, en tant qu'immigrés économiques concentrés dans les postes les moins qualifiés, ils étaient victimes des mécanismes de ségrégation spatiale et territoriale reléguant les populations « issues de l'immigration » dans les quartiers de l'exclusion (Gasparini & Vieille-Marchiset, 2008). Dans l'Hexagone, les immigrés turcs ne bénéficiaient donc pas d'un soutien des pouvoirs publics parce qu'ils étaient immigrés turcs, mais, éventuellement, parce qu'ils habitaient des zones urbaines en proie à d'importantes difficultés sociales²⁰⁸.

2.2.1 – Le territoire comme catégorie légitime d'action publique

Comme le relève très bien S. Tissot (2007), avec la « Politique de la Ville », le territoire est devenu sous l'appellation « quartiers sensibles » ou « quartiers difficiles » une catégorie légitime de l'action publique. Ainsi, en décembre 1981, le lancement des Zones d'Education Prioritaire (ZEP) répondait à la volonté des pouvoirs publics de *territorialiser* l'intervention auprès des populations. Ainsi, les écoles placées dans ces zones où divers indices témoignaient de très grandes difficultés sociales bénéficiaient de moyens accrus (matériels, financiers et humains). Ce dispositif devait permettre d'accroître les chances de réussite de leurs élèves et de combler le fossé les séparant des élèves fréquentant les établissements des quartiers plus favorisés. De même, à partir de 1985, les procédures de Développement Social des Quartiers (DSQ) ont cherché à *redynamiser* certains territoires, à travers la construction massive d'équipements de proximité et la mise en place d'animations sportives et culturelles à destination des jeunes. Sous ces prémices, il apparaît nécessaire d'examiner les dispositifs publics d'intégration par le sport.

²⁰⁸ Signalons néanmoins qu'en France, plus que d'autres populations « issues de l'immigration », les Turcs sont également présents, depuis le début des années 1980, dans des petites villes et au sein de zones rurales (Rollan & Sourou, 2006). Les raisons de cette implantation sont sans doute à articuler aux besoins économiques, mais aussi aux opportunités en termes de logement. Déjà majoritairement populaires, les espaces ruraux situés non loin des agglomérations françaises sont le territoire d'accueil privilégié par les catégories modestes constituées d'ouvriers et d'employés, parfois précarisés et chassés par le boom immobilier dans les métropoles (Guilluy & Noyé, 2004).

Dans l'Hexagone, ces dispositifs s'adressent, depuis le début des années 1980, à des quartiers, des territoires ou des populations « en difficulté » et non à des communautés, des groupes ou des « minorités ethno-culturelles » (Martel, 2010). Autrement dit, les immigrés ne bénéficient pas d'un soutien spécifique des pouvoirs publics parce qu'ils sont immigrés, mais, éventuellement, parce qu'ils rencontrent des problèmes sociaux ou habitent dans des zones urbaines où les indicateurs font état de grandes difficultés (chômage, niveau scolaire, délinquance, niveau de vie, de santé, etc.). Si la question de l'intégration par le sport est bel et bien une thématique centrale des différentes politiques et actions mises en œuvre par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), l'intégration des immigrés (ou jeunes « issus de l'immigration ») par le sport ne fait pas l'objet d'une politique particulière. C'est là une conception « à la française » de l'action publique qui intervient moins sur des individus que sur des territoires (Donzelot, 2006). A ce sujet, E. Maurin (2004) relève à juste titre que le problème central de ce principe de ciblage réside dans le saupoudrage des moyens qu'il implique. En d'autres termes, les moyens sont assez importants, mais tellement éparpillés que leurs effets restent souvent imperceptibles et presque neutralisés par les effets de stigmatisation qu'ils engendrent.

Depuis la publication du Rapport Schwartz en 1981, qui suggérait de développer des équipements et animations « de proximité » dans les quartiers afin de restaurer l'autorité de l'Etat dans ces territoires, les initiatives et actions lancées par le Ministère de la Jeunesse et des Sports s'inscrivent dans le projet politique de *territorialiser* la discrimination positive, sur le modèle des politiques sociales menées par les travaillistes anglais dans les années 1960. Il s'agit, en substance, d'amplifier l'effort de la collectivité en direction des populations des quartiers dits « défavorisés » pour compenser les inégalités socio-économiques et rétablir l'égalité des chances sans pour autant cibler des individus en tant que tels²⁰⁹. En ce qui concerne le « sport dans les quartiers » (Gasparini & Vieille-Marchiset, 2008), les initiatives du Ministère ont globalement pris cinq directions : la construction d'équipements « de

²⁰⁹ Cette pratique s'inscrit dans la logique de la « démocratie providentielle » qui valorise moins l'égalité formelle que l'égalité réelle (Schnapper, 2002). On peut y voir la déclinaison contemporaine de la « pensée solidariste » d'E. Durkheim, L. Bourgeois et C. Bouglé.

proximité », les animations socio-sportives pendant les temps de vacances, l'insertion professionnelle des publics sans emploi, l'apprentissage de la citoyenneté et du fonctionnement démocratique de la vie collective à travers l'engagement sportif associatif et la lutte contre les inégalités sexuées. Localement, les collectivités territoriales (et notamment les communes) ont, quant à elles, privilégié les actions de formation et d'animation directe à destination des « jeunes des quartiers ». Par exemple, les opérations VVV s'adressent tout particulièrement à des adolescents dits « en difficulté », du moins au regard des normes du « monde des adultes », qui bénéficient d'un accès à des activités physiques et d'une prise en charge « éducative » durant les périodes de vacances scolaires (Lapeyronnie, 2003). Lancé en 1992, le dispositif « Ticket Sport » facilitait l'accès aux clubs sportifs pour les jeunes appartenant à des milieux sociaux défavorisés afin qu'ils puissent pratiquer une activité encadrée (Martel, 2010). Et on pourrait ainsi multiplier les exemples !

On le voit assez nettement, à la différence de ce qui se passe outre-Rhin, en France, les dispositifs publics d'intégration par le sport ne ciblent pas explicitement les immigrés ou les « minorités ethniques ». Dans l'Hexagone, c'est en réalité le territoire, et non le « groupe d'origine », qui s'est imposé comme un principe de catégorisation et d'action évident, ce qui s'accorde finalement très bien avec la formule républicaine qui refuse de prendre en compte toute dimension « ethnique » de la vie collective. Au cours des années 1980-1990, dans une conjoncture économique défavorable et avec l'installation d'un chômage durable au sein des quartiers populaires, le Ministère de la Jeunesse et des Sports, en compagnie de celui de la Ville, s'est inscrit dans une logique d'« intégration territorialisée » (Ion & Augustin, 1993) par les activités physiques et sportives, logique qui a progressivement pris la place de celle qui privilégiait l'intégration par l'économie et le travail, le tout dans un contexte où la jeunesse des grands ensembles urbains est devenue un problème politique, social et quasiment un marronnier pour les divers médias²¹⁰.

²¹⁰ L'angoisse des pouvoirs publics avant les vacances d'été ou le Nouvel An donne lieu à des reportages devenus quasi traditionnels dans les magazines d'actualité.

2.2.2 – L'absence du critère ethnique dans la catégorisation des publics

Catégoriser pour agir dans l'urgence est un défi auquel furent confrontés les pouvoirs publics dans l'élaboration des actions locales et dispositifs nationaux. S'il serait fastidieux de dresser ici une liste exhaustive des destinataires des politiques d'« intégration par le sport », tant les populations sont fortement diversifiées, nous souhaiterions insister sur l'absence de critères ethniques dans la procédure de catégorisation des publics-cibles. En effet, les responsables politiques, aidés par des chercheurs et des acteurs de terrain, sont partis de l'expérience de l'« intégration républicaine », indifférente aux particularismes « ethniques » des individus²¹¹. En ce sens, à la différence de l'Allemagne, la variable « ethnique » n'est pas considérée, en France, comme une cause explicative des problèmes qu'affrontent les jeunes des quartiers. En conséquence, on remarque ainsi que d'autres critères ont été privilégiés au moment de la conception des projets, et ce, moins par méconnaissance des phénomènes ethniques que par l'adoption délibérée d'une stratégie d'évitement et la perpétuation d'une tradition nationale.

En exploitant certaines pistes préconisées par le Rapport de B. Schwartz de 1981, qui suggérait surtout une « discrimination positive » en faveur des jeunes en général, tout en rappelant qu'il était nécessaire de mettre en place des dispositifs et des mesures spécifiques en faveur des plus défavorisés d'entre eux (Martel, 2010), le Ministère de la Jeunesse et des Sports (puis les collectivités territoriales à partir de 1992) a tout d'abord utilisé l'âge comme critère. Les projets s'adressent prioritairement aux adolescents et aux jeunes, mais diffèrent dans l'amplitude (6 à 30 ans) et dans les subdivisions (10/13 ans, 11/15 ans, 14/18 ans, etc.) sans que l'on comprenne vraiment les raisons de ces variations (Charrier & Jourdan, 2005). Par ailleurs, la tendance est au rajeunissement des populations ciblées par les actions, pour des raisons d'évolution de la délinquance, d'envie préventive d'intervenir de plus en plus tôt, de volonté d'impliquer plus fortement les filles et de difficulté à intervenir auprès des plus âgés. Par exemple, le seuil est passé de 16 ans à 11 ans, quand on compare le premier plan « anti-été-chaud » de 1982 avec le dispositif VVV lancé en 1995 (Lapeyronnie, 2003). Il est à signaler que l'âge, en tant que variable,

²¹¹ Oui, cette posture républicaine tranche bel et bien avec la philosophie qui a conduit à la constitution de clubs fondés sur l'identité ethnique ouvrière, comme par exemple les associations sportives portugaises ou turques.

constitue dans l'organisation et la distribution des pratiques sociales un opérateur fondamental, ce qu'a très bien montré O. Galland (2007).

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports a utilisé, ensuite, la variable genre lors de la conception des actions. Depuis le début, les projets sont essentiellement fréquentés par des individus de sexe masculin (Salva, 1999), y compris lorsqu'ils sont ouverts aux garçons et aux filles. Cela semble notamment s'expliquer par le fait qu'on a rapidement associé les actions d'intégration à certaines pratiques sportives jugées « incontournables » ou inévitables, telles que le football, le basket de rue ou les sports de combat, pratiques à dominante masculine, afin d'éviter la rébellion la plus visible (vandalisme, violences physiques...), c'est-à-dire celle des adolescents et des jeunes hommes (Gasparini, 2005). La prise de conscience tardive de ce phénomène a fait émerger la question des inégalités sexuées, surtout après l'arrivée de M.-G. Buffet²¹² à la tête du Ministère de la Jeunesse et des Sports en 1997. Dès lors certaines collectivités ont cherché à « féminiser » leurs dispositifs d'intégration par le sport, en tentant de développer plus d'activités en direction des filles (danse hip-hop, etc.), d'embaucher plus d'encadrants de sexe féminin et de favoriser la mixité sexuelle pendant les animations dites « de proximité », ce qui fut par exemple le cas dans l'agglomération de Strasbourg (Gasparini & Vieille-Marchiset, 2008). C'est d'ailleurs au nom de cette lutte pour l'égalité des sexes que certaines actions destinées aux jeunes femmes de confession musulmane ont été initiées, même si elles ont très largement été contestées pour le risque d'enfermement et de repli qu'elles comportent (Charrier & Jourdan, 2005).

Enfin, le dernier élément déterminant dans la catégorisation des publics-cibles réside dans le diagnostic qui est fait des difficultés auxquelles il faut faire face. La marginalisation, la précarité et l'exclusion ne renvoient pas à des situations sociales strictement identiques. De même, la notion de « catégories défavorisées » ne correspond en rien à un ensemble homogène. Il s'agit donc pour les pilotes de projets,

²¹² Née le 27 mai 1949 à Sceaux dans les Hauts-de-Seine, M.-G. Buffet est membre du PCF depuis 1969 (proche de R. Hue). Militante féministe qui a notamment participé aux actions de la Coordination des Associations pour le Droit à l'Avortement et à la Contraception, elle a fait de la question des inégalités sexuées dans le sport une de ces priorités : « *Dès mon arrivée à la tête du Ministère de la Jeunesse et des Sports, j'ai manifesté le souhait d'en faire un lieu où les sportives pourraient se faire*

de graduer les difficultés afin de pouvoir différencier les actions des encadrants et les modalités d'intervention. En règle générale, les diagnostics en matière d'intégration par le sport reposent sur le paradigme fonctionnaliste de l'intégration, comme le souligne A. Naja (2005), qui envisage les difficultés comme autant de dysfonctionnements du système social et de ses instances de socialisation (famille, école, travail...). Ce qui implique que l'encadrement des jeunes soit assuré par des adultes et que la gradation des difficultés soit pensée en référence à un « axe de marginalisation », allant des situations ponctuelles (souci familial, professionnel...) à des problématiques plus complexes voire extrêmes (délinquance, rupture scolaire et familiale, violence, toxicomanie...).

2.2.3 – Des banlieues à l'immigration : une posture confortable

Dans les années 1980-1990, l'incapacité des pouvoirs publics à enrayer durablement les mécanismes sociaux et économiques qui provoquent la pauvreté et la précarité dans les quartiers populaires²¹³, a accentué la question de l'immigration et de l'intégration. D'autant qu'à la même période, les thèses populistes et racistes du Front national dirigé par J.-M. Le Pen faisaient une entrée fracassante dans le champ politico-médiatique, en profitant tout à la fois du « mal des banlieues », des revendications citoyennes des jeunes générations issues de l'immigration maghrébine (ce qu'on a alors appelé les Beurs²¹⁴) et, surtout, du triomphe de l'information-spectacle dans les milieux de la communication audiovisuelle (Noiriel, 2007). Face au désarroi de l'opinion, sensible aux discours de la droite et de l'extrême-droite sur le caractère inassimilable des immigrés, entre autres de confession musulmane, le sport, tout comme l'ensemble de la société française, ne semblait plus être en mesure d'incorporer des gens d'ici mais venus d'ailleurs. Comme le souligne Y. Gastaut (2000), il était très difficile de dissiper les doutes, d'autant que la posture qui consistait à désigner, systématiquement, les immigrés et leurs descendants comme les

entendre, faire entendre leurs difficultés, mais aussi leurs aspirations » (extrait cité par Martel, 2010, p. 307).

²¹³ Doit-on rappeler que l'un des thèmes majeurs de la campagne présidentielle de 1995, opposant J. Chirac à L. Jospin, a été celui de la « fracture sociale », et ce plus de quatorze années après les premières émeutes dont la banlieue lyonnaise fut le théâtre ?

²¹⁴ Comme symbole de leurs revendications citoyennes, nous pouvons citer la Marche pour l'égalité et contre le racisme, bien plus connue sous le nom – attribué par les médias – de « Marche des Beurs », qui commença le 15 octobre 1983 à Marseille et se termina en fanfare en réunissant près de 100 000 personnes à Paris, place de la République.

responsables/coupables des émeutes et violences urbaines était fort confortable²¹⁵ et politiquement payante²¹⁶. C'est pourquoi en 1986, lors de la rude campagne pour les élections législatives, le journal *L'Equipe*, sous la plume de D. Braun, rappelait combien le sport français avait été une « machine à intégrer », en montrant que les différentes vagues d'immigration, en s'installant dans l'Hexagone, avaient activé des réseaux de sociabilités à l'aide du football, entre rencontres interculturelles et retrouvailles au sein d'un même groupe national (Gastaut, 2006-07). De même que S. Beaud et G. Noiriel (1990), soucieux de rafraîchir la mémoire des Français, s'attachaient à expliquer, preuves à l'appui, que dans le domaine du football, l'immigration a été « *une chance pour la France* » (p. 84).

Avec le recul nécessaire dans le temps, nous pouvons aujourd'hui dire que les débats de la fin des années 1980, auxquels se sont ajoutés ceux de la décennie 1990, ont installé au cœur de la société française un nouveau système de représentations, privilégiant l'« origine ethnique » et la « différence culturelle » des immigrés et de leurs descendants au détriment de leur position sociale. En dépit des contre-feux allumés par certains intellectuels engagés, sur ce sujet à la fois passionnel et passionné, l'unanimité entre tous les courants politiques était suffisamment rare pour être remarqué. En simplifiant beaucoup, la droite et l'extrême-droite dénonçaient le « communautarisme », la « menace islamiste » et l'incompatibilité de l'islam avec l'identité française, et la gauche exaltait, de manière symétrique et inverse, les « valeurs républicaines » en vantant les mérites de la « laïcité » et de l'intégration²¹⁷ (Noiriel, 2007). Bien sûr, le sport, en tant que domaine de compétence de l'Etat et comme pratique sociale et médiatique en constante progression sous la V^e République (Mignon, 2004), n'a pas échappé à l'arrivée de ce nouveau système de repré-

²¹⁵ Presqu'un siècle auparavant, au début des années 1890 et suite à une crise économique sans précédent, cette posture dénonciatrice et « stigmatisante » avait d'ailleurs déjà permis à une partie de la société française en souffrance de trouver dans les populations juives la cause de maints problèmes (Birnbaum, 1994), l'arrestation et la condamnation du capitaine A. Dreyfus constituant l'exemple archétypique de ce phénomène.

²¹⁶ Nous en voulons pour preuve la nette progression du Front national entre 1981 et 1997, élections législatives après élections législatives : 0,36% des suffrages exprimés en 1981, 9,65% en 1986, 9,66% en 1988, 12,42% en 1993 et 14,94% en 1997, soit une augmentation record de 4 150%. Source : www.france-politique.fr.

²¹⁷ A ce propos, l'histoire de la création de l'association SOS Racisme en 1984 par des militants d'extrême-gauche reconvertis à gauche, suite à la Marche pour l'égalité et contre le racisme, est particulièrement révélatrice des stratégies de communication politique élaborées au plus haut niveau de l'Etat par le gouvernement Mitterrand. Pour plus de détails, voir l'excellente thèse de P. Juhem (1998).

sentations dans l'espace public. Finalement, l'immigration et son corollaire l'« intégration » avaient acquis une importance centrale dans le vocabulaire politico-médiatique. La fondation en 1989 du Haut Conseil à l'Intégration ne fit que confirmer l'ampleur du phénomène²¹⁸. Réunissant une vingtaine de membres provenant de tous horizons (élus, universitaires, responsables associatifs, sportifs, chefs d'entreprise...), ce dernier s'était rapidement prononcé en faveur d'une conception libérale de l'intégration et du « républicanisme », ayant pour ambition de concilier la « tradition républicaine » et la « diversité culturelle » (HCI, 2004). Pour ses responsables, il s'agissait alors essentiellement de maintenir la « tradition républicaine », dans sa version laïque et contractualiste, tout en tentant de l'épurer de sa dimension organiciste refoulée²¹⁹, posture dont témoignait très bien l'une des premières définitions de l'intégration adoptées officiellement par le Haut Conseil à l'Intégration (1991) : « *Processus spécifique par lequel il s'agit de susciter la participation active à la société nationale d'éléments variés et différents, tout en acceptant la subsistance de spécificités culturelles, sociales et morales et en tenant pour vrai que l'ensemble s'enrichit de cette variété (...). Sans nier les différences, c'est sur les ressemblances et les convergences qu'une politique d'intégration met l'accent* » (HCI, 2004, p. 12).

²¹⁸ Le 19 décembre 1989, le décret n° 89-912 porte création d'un Haut Conseil à l'Intégration, qui a pour mission de donner son avis et de faire toute proposition utile, à la demande du Premier ministre ou du Comité inter-ministériel à l'Intégration, sur l'ensemble des questions et interrogations relatives à l'intégration des résidents étrangers ou d'origine étrangère et qui élabore chaque année un rapport qu'il remet au Premier ministre.

²¹⁹ Cette dernière trouve son expression dans l'assimilationisme.

3 – Vers un multiculturalisme « à la française » (les années 2000)

Depuis le début des années 2000, dans un contexte de globalisation accrue (Boucher, 2001) et face au développement massif du « séparatisme social » (Maurin, 2004), la France a véritablement pris conscience qu'elle n'était pas épargnée par les phénomènes ethniques et leurs implications. Dans le domaine de la recherche en sciences sociales, le « paradigme de l'ethnicité » s'est ainsi frayé un petit chemin au milieu d'autres systèmes d'interprétation qui s'imposaient d'autant plus naturellement qu'ils s'accommodaient parfaitement bien des représentations collectives du « modèle républicain » et de l'identité française (De Rudder, Poiret & Vourc'h, 2000 ; Lorcerie, 2003). En matière d'« intégration par le sport », les sociologues ont accordé une importance grandissante à la question du multiculturalisme, de la « diversité culturelle », du racisme et des discriminations, tout en conservant l'approche traditionnelle centrée sur l'appartenance sociale et le sexe des pratiquants (Gasparini, 2008 ; Gastaut, 2008 ; Gasparini & Talleu, 2010 ; Gasparini & Cometti, 2010 ; Héas, 2010). Plusieurs éléments convergent pour expliquer ce réveil collectif de la société française, réveil dont on avait déjà perçu des signes avant-coureurs à la fin de la décennie 1990²²⁰.

Tout d'abord, sous les effets de l'« intégration européenne », les conceptions anglo-saxonnes du lien social s'enracinent progressivement dans le débat sur l'immigration en France et en Europe. La diffusion sur une large échelle de ces « schèmes de pensée » a pour conséquence directe de « remodeler » à la fois les rapports sociaux et les pratiques culturelles des sociétés avancées conformément au « modèle nord-américain », fondé non seulement sur la paupérisation de l'Etat mais aussi sur la fragmentation de la société civile (Bourdieu & Wacquant, 1998). Ainsi, sous couvert de lutte contre les discriminations à caractère ethnique et racial, les po-

²²⁰ Par exemple, le 18 janvier 1999, une circulaire ministérielle créa des commissions départementales d'accès à la citoyenneté (CODAC) pour identifier les cas de « discrimination ethnique » dans les domaines de l'emploi, du logement, de l'accès aux services publics et des loisirs et formuler des propositions alternatives et novatrices de nature à favoriser l'intégration des jeunes « issus de l'immigration ». Cette circulaire faisait notamment suite à la reconnaissance officielle des discriminations par le gouvernement socialiste en octobre 1998.

litiques européennes transforment involontairement les populations « issues de l'immigration » en « minorités ethniques ».

Ensuite, si le « modèle » d'accès à la nationalité française combine actuellement toujours la logique du droit du sang et celle du droit du sol²²¹, depuis quelques années, sous l'effet de l'« ethnicisation » de l'identité nationale française (Ribert, 2007), la deuxième perd indéniablement du terrain sur la première²²², tendance larvée qui ne fait que renforcer la frontière interne entre les « bons » et les « mauvais » Français (Fassin, 2010). D'où la recrudescence des manifestations d'exclusion et d'intolérance dont les jeunes générations « issues des migrations » sont les principales victimes. Concernant la définition sociale de l'immigré, celle-ci conserve toujours une connotation misérabiliste, tandis qu'une petite bourgeoisie immigrée s'est progressivement constituée (Noiriel, 1988), mais en raison du processus d'ethnicisation, elle marque davantage encore la « différence culturelle » voire religieuse que la distance sociale (Costa-Lascoux, 1996).

Enfin, très à la mode aux Etats-Unis, le terme « multiculturalisme » s'est imposé en France après les élections présidentielles de 2007, notamment parce qu'il entre dans la stratégie politique du gouvernement Sarkozy. Celle-ci consiste principalement et pour le dire schématiquement à plaquer et à importer dans l'Hexagone, le plus souvent sans trop de discernement et sans tenir compte des effets de contexte, la plupart des travers et des excès de la société américaine²²³ (privatisation à outrance, démantèlement des protections sociales, repli communautaire, développement de l'Etat pénal, etc.).

²²¹ La nationalité française peut résulter soit d'une attribution par filiation (« est française toute personne, dont l'un des parents au moins est français au moment de sa naissance ») ou par la naissance en France de parents nés en France (« est française toute personne, née en France lorsqu'un de ses parents au moins y est lui-même né »), soit d'une acquisition de plein droit (ex : naissance et résidence en France), par déclaration (ex : mariage avec un conjoint français) ou par décret de naturalisation.

²²² Nous en voulons pour preuve la loi n° 2003-1119 du 26 novembre 2003 relative à la maîtrise de l'immigration, au séjour des étrangers et à la nationalité, qui prévoit l'allongement de la durée de rétention des étrangers, la création d'un « fichier » d'empreintes digitales de demandeurs de visas, un contrôle plus strict des attestations d'accueil, le renforcement du contrôle des « mariages mixtes », un durcissement des conditions d'obtention et de renouvellement des titres de séjour et un aménagement de la double peine.

²²³ On pourrait y ajouter l'instrumentalisation des politiques publiques dans un but électoral...

3.1 – Le prolongement des effets « Coupe du monde 1998 »

Véritable évènement national, la victoire de l'Equipe de France de football lors de la Coupe du monde 1998, suivie par plus de vingt millions de téléspectateurs dans l'Hexagone, a été l'occasion rêvée de vanter les mérites du multiculturalisme sportif d'excellence et de la France multiculturelle, « *enfin amoureuse d'elle-même* »²²⁴. Emmené par A. Jacquet, le « onze tricolore », composé de joueurs provenant d'horizons divers – ce qui n'est pas exceptionnel pour une équipe sportive, de surcroît de haut niveau –, a conforté l'image médiatique de la réussite du « métissage » et de la richesse de la « diversité culturelle ». Cette Equipe « Black-Blanc-Beur », selon le qualificatif attribué par les médias, était présentée comme un moteur de l'« intégration par le sport » et comme un « symbole positif » de la rencontre entre, d'un côté, une France citadine et multiculturelle (principalement issue des quartiers populaires²²⁵) et, de l'autre, une France « éternelle », blanche et rurale, tout droit sortie des « terroirs »²²⁶. Les responsables politiques ne s'y trompèrent pas : l'aubaine était suffisamment rare, dans un contexte de crispation sur la question sociale et identitaire, pour que ces « figures » de la réussite tant sportive que sociale et économique soient instrumentalisées, et ce dans le but de rassurer l'opinion quant à la capacité de la France à intégrer les populations issues de la migration. Ainsi, pour le conseiller du ministre de l'Intérieur de l'époque : « *Zidane a fait plus par ses dribbles et ses déhanchements que dix ou quinze ans de politique d'intégration* »²²⁷. Les discours sur l'intégration par le sport redoublèrent aussi dans la presse, à l'image de ce titre du *Monde* : « *Les banlieues, l'autre vainqueur de la Coupe du monde* »²²⁸, ou de celui-ci dans le *Nouvel Observateur* : « *Quand le foot fait la France* »²²⁹. De nouveaux dispositifs socio-sportifs étaient par ailleurs lancés dans les quartiers dits « sensibles » par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, tandis que la troisième génération du chômage de masse et de la précarisation du travail pointait déjà le bout de son nez. Parmi les actions les plus emblématiques, on peut

²²⁴ *The indépendant*, 23 juillet 1998 (article cité par Gastaut, 2006-07).

²²⁵ A l'instar de Z. Zidane, L. Thuram, T. Henry, R. Pires et B. Diomède. Comme le souligne néanmoins à ce propos S. Beaud (2011) : « *Les Bleus de 1998 comptent dans leurs rangs des enfants ayant grandi en cité, mais ils sont largement minoritaires* » (p. 151).

²²⁶ A l'instar de F. Barthez, L. Blanc, B. Lizarazu, D. Deschamps, C. Dugarry, E. Petit, F. Leboeuf et S. Guivarc'h. A ce sujet, il faut par ailleurs noter que ces joueurs sont tous issus des classes populaires traditionnelles implantées dans des bourgs ou des petites villes de France (Beaud, 2011).

²²⁷ Interview de S. Nair, *Le Nouvel Observateur*, 24 décembre 1998.

²²⁸ *Le Monde*, 16 juillet 1998.

par exemple citer les « nuits antiracistes de la Coupe du monde » organisées conjointement par SOS Racisme et le Ministère de la Jeunesse et des Sports, ou encore l'opération intitulée « Cités Foot », pilotée par l'association SINER'J de Saint-Quentin en Yvelines, qui consistait à organiser un tournoi inter-quartiers réunissant 150 équipes de jeunes de 13 ans, tous issus de zones urbaines sensibles (ZUS) (Martel, 2010).

Cependant, avec un peu de recul dans le temps, force est de constater que le slogan rassembleur d'une France « Black-Blanc-Beur » qui gagne, allègrement repris depuis 1998, y compris par des « intellectuels », était non seulement largement trompeur mais également fortement contre-productif. En effet, il passait d'une part sous silence la représentation très faible d'enfants d'immigrés dans l'équipe d'A. Jacquet, tout autant que la surreprésentation d'enfants issus des classes populaires (Beaud, 2011). Ainsi, parmi les vingt-trois joueurs qui ont participé à cette Coupe du monde, il n'y avait que trois enfants d'immigrés (Z. Zidane, P. Vieira et R. Pires), certains autres ne possédant tout simplement pas l'apparence physique des « Français de souche », parce que, pour la plupart, provenant des DOM-TOM (T. Henry, B. Lama, B. Diomède, C. Karembeu et L. Thuram). Par contre, il y avait de nombreux enfants issus des classes populaires traditionnelles (F. Barthez, B. Lizarazu, D. Deschamps, L. Blanc, E. Petit, Y. Djorkaeff, S. Guivarc'h, F. Leboeuf, V. Candela, L. Charbonnier...), ayant grandi dans des familles stables et ancrées dans des territoires géographiques bien définis (Beaud, 2011). D'autre part, le slogan « Black-Blanc-Beur » s'est révélé contre-productif, dans la mesure où il a contribué, d'autant plus par sa résonance médiatique, à la promotion et à la consécration d'un modèle « raciologico-culturel », du même type (mais de manière symétrique et inverse) que celui qui est actuellement propagé par la droite la plus conservatrice dans toute l'Europe (Reynié, 2011), qui fragmente la société française, la fait vaciller, et qui enferme les individus dans leurs particularités, voire dans des destins presque écrits d'avance (Castel, 2007). Pour le dire autrement, derrière le slogan « Black-Blanc-Beur » se cachait l'idée du métissage et de l'interculturalité, qui impliquait nécessairement de définir les groupes à mélanger en amont et donc de les construire en tant que tels, à l'aide de caractéristiques « primordialistes » et « essentialistes ». On peut

²²⁹ *Le Nouvel Observateur*, 16 juillet 1998.

faire l'hypothèse que cette formule consacrée par la victoire de la France en Coupe du monde 1998 a en partie contribué à l'installation dans l'Hexagone des thèses racistes et populistes de l'extrême-droite²³⁰, d'autant qu'elle est rapidement apparue comme le cache-misère d'un processus illusoire (Blanchard & Bancel, 2003). Depuis lors, J.-M. Le Pen en a d'ailleurs profité pour dénoncer le nombre important de joueurs de couleur noire en Equipe de France de football, tout en y voyant une preuve décisive de la supériorité athlétique – et de son corollaire, l'infériorité intellectuelle – des Noirs sur les Blancs²³¹, ce qui relève bien d'une doctrine raciste (Benbassa, 2010).

3.2 – Le risque du « communautarisme sportif » ?

En France, la politique d'indifférenciation aux phénomènes ethniques, défendue par l'ensemble du mouvement sportif, s'est traduite par une disparition progressive des clubs à base nationale (italienne, polonaise, algérienne, espagnole...) au profit du brassage culturel et du « creuset français ». Et si des associations portent encore le nom d'un pays d'origine, celles-ci regroupent très généralement des athlètes issus de tous horizons culturels (Gastaut, 2003). Dans l'Hexagone, on remarque que les clubs « ethniques » sont difficilement tolérés, car ils affirment la « communauté » au détriment de l'« individu », ce qui va à l'encontre des principes républicains. Avant les années 2000, l'existence historique de ces associations n'a que marginalement attiré l'attention des pouvoirs publics, mais le « séisme politique » du 21 avril 2002 (J.-M. Le Pen au second tour des élections présidentielles) semble avoir changé la donne. Depuis cet événement, la droite au pouvoir s'est efforcé de séduire les électeurs du Front national, en reprenant à son compte le thème de « l'immigration, l'identité française et l'intégration » sous prétexte qu'il ne fallait pas laisser à ce parti le monopole du discours nationaliste et identitaire (Noiriel, 2007). Comme vingt ans auparavant, la droite a choisi de renforcer la « frontière interne » entre les « bons » Français et les « mauvais » Français, en produisant un

²³⁰ Après des résultats « historiques » aux élections législatives de 1997 (14,94% des suffrages exprimés), le Front national de J.-M. Le Pen parvient à se hisser au second tour des élections présidentielles de 2002, en éliminant au passage le candidat du Parti socialiste, L. Jospin. Dans un livre de qualité, O. Masclat (2003) a interprété cet événement comme le signe fort d'un divorce entre les électeurs des milieux populaires, notamment ceux issus des « cités », et les partis de gauche (et plus largement la politique).

²³¹ *France Soir*, 22 juin 2010.

discours pour le moins sécuritaire, dans lequel le mot « communautarisme » s'est rapidement imposé pour désigner la nouvelle menace qui pèserait sur le pacte social et politique républicain (Bouvet, 2007).

3.2.1 – La fabrication politique d'un problème

Dans ce contexte, pour alimenter la machine idéologique et médiatique, le président de la République J. Chirac créa, le 3 juillet 2003, une commission de réflexion nationale sur « l'application du principe de laïcité en France »²³², dont il confia la responsabilité à B. Stasi. Lors des débats fortement médiatisés, notamment en raison du projet de loi sur le port des signes religieux dans les écoles publiques, la question du « communautarisme sportif » et de la présence de « clubs communautaires » fut ouvertement posée – et ce conformément à la stratégie électoraliste préalablement établie –, tandis qu'elle avait été globalement oubliée jusqu'à présent. Ainsi, le Ministre de la Jeunesse et des Sports, J.-F. Lamour²³³, s'inquiéta du nombre croissant de revendications qu'il qualifia de « communautaires » au sein des clubs affiliés à des fédérations délégataires d'une mission de service public. Le 28 octobre 2003, au Sénat, il déclara que : « *Le développement de ces clubs communautaires s'accompagne – fait nouveau – d'une logique de repli (...)* ». Quelques temps plus tard, lors du lancement officiel de l'« Année européenne de l'éducation par le sport », le 16 février 2004, il rappela encore le danger du « communautarisme sportif » : « *Pour que le sport reste un facteur d'intégration, de brassage social et culturel, nous devons, ensemble, rester vigilants face aux pratiques qui portent atteinte au pacte républicain, comme le développement des clubs communautaires (...)* », de même qu'à l'occasion de la clôture du colloque rouennais « Sport et Intégration », le 15 décembre 2005 : « *Il (le sport) est un facteur de brassage social, il doit être ouverture et rencontre. (...). C'est au nom de cette conception exigeante du sport que j'ai dénon-*

²³² Cette commission Stasi était composée de vingt membres issus de divers horizons (enseignants, chercheurs, juristes, élus, etc.) : J. Baubérot, J. Costa-Lascoux, G. Kepel, M. Long, P. Weil, A. Touraine, M. Delebarre, etc.

²³³ Né le 02 février 1956 à Paris, J.-F. Lamour était membre de l'équipe de France de sabre de 1977 à 1992, avec laquelle il a remporté à deux reprises l'or olympique (1984 et 1988). Diplômé en kinésithérapie, il a pris goût à l'engagement politique au contact de J. Chirac, dont il fut le conseiller technique en charge des Sports, d'abord à la Mairie de Paris (1993-95) puis à l'Élysée (1995-2002). Il est ensuite devenu Ministre des Sports (2002-2007) et s'est alors notamment investi dans la lutte contre le dopage, contre la pratique de sports de combat violents, sur l'accompagnement de la vie associative et sur la rénovation de l'Institut National du Sport et de l'Éducation Physique (INSEP).

cé des pratiques qui conduisent à la communautarisation du sport ». A un niveau plus local, pour le président de la LAFA : « (...) le football peut permettre à la communauté turque comme aux autres de s'exprimer (...) ». Et de rajouter : « (...) je m'oppose formellement à la création de clubs communautaires, car cela revient à entrer dans une logique de ghetto, aux antipodes des valeurs véhiculées par le sport en général »²³⁴. Enfin, pour le directeur adjoint de la LAFA : « (...) notre conception du club, c'est le brassage, l'intégration républicaine. Aujourd'hui, on n'acceptera pas un club communautaire qui le revendique (...). C'est logique qu'ils (les Turcs) se retrouvent entre eux. Mais encore une fois, ce n'est pas, sans le condamner, ce n'est pas l'idée que je me fais d'un club de foot (...) »²³⁵.

3.2.2 – L'antithèse des valeurs sportives et républicaines

Dans les discours des responsables sportifs, les expressions « communautarisme » et « club communautaire » sont utilisées comme une antithèse des « valeurs sportives » et des « valeurs républicaines ». Toutefois, ils ne ressentent jamais le besoin de préciser le sens de ces mots, d'autant moins que leur constat ne se fonde pas sur une enquête de terrain, mais sur quelques exemples très fortement médiatisés. Et de toute manière, tous les Français qui regardent la télévision, écoutent la radio et épluchent les journaux savent trop bien la connotation négative généralement conférée à ces concepts dans les médias hexagonaux. Depuis le début des années 1980, et encore plus après les attentats du 11 septembre 2001, ils ont été abreuvés de récits, d'images et de commentaires montrant tous les crimes commis au nom du « repli communautaire » et du « communautarisme » à travers le monde (Noiriel, 2007).

En réalité, la mécanique est huilée, la rhétorique adaptée à la démocratie du public : elle procède par oppositions, par jeux de mots, par allusions ou par petites phrases, en laissant le soin aux acteurs sociaux ordinaires de compléter le raisonnement à partir d'au moins deux inconscients²³⁶. D'une part, depuis le début, la mo-

²³⁴ Extrait d'entretien, février 2005 (cité dans Les Saisons d'Alsace, 2005, p. 50).

²³⁵ Extrait d'entretien, septembre 2009.

²³⁶ D'autant que le terme « communautarisme » s'y prête bien : il est étranger à l'oreille républicaine française, dans la mesure où il ne correspond à aucun de nos repères historiques, juridiques ou philosophiques (Bouvet, 2007).

rale républicaine a toujours été hostile à toute forme de collectif qui viendrait s'interposer entre les citoyens et la nation (Schnapper, 1998). Par conséquent, en France, les expressions « communautarisme » et « club communautaire » véhiculent automatiquement un contenu identitaire qui nourrit les peurs et les angoisses, car il met en jeu non seulement des formes pré- ou antimodernes de prédétermination des individus, mais aussi des types de mobilisation qui échappent aux répertoires conventionnels de l'action publique et politique (Bouvet, 2007). D'autre part, l'institution sportive traditionnelle, empruntant ses schèmes de pensée à la doctrine humaniste, est fondée bien davantage sur des critères de « niveau de pratique », de « territoire », de « genre » et de « poids » que sur des critères de « religion », de « race » et d'« ethnie ». Par conséquent, le « communautarisme sportif », du moins pour ce qu'il évoque dans l'imaginaire collectif, s'en prend à la logique même du fonctionnement institutionnel qui revendique légitimement la monopolisation du pouvoir s'exerçant sur les pratiquants. Signalons que cet excès anti-communautaire, qui a également été dénoncé par d'autres chercheurs, notamment par rapport aux émeutes de 2005 (Mauger, 2006) et à la campagne présidentielle de N. Sarkozy en 2007 (Noiriel, 2007), pourrait à terme avoir l'effet pervers d'agir comme une « prophétie créatrice », selon l'expression de R. K. Merton (1965). A trop projeter une lecture « communautaire » des phénomènes collectifs, celle-ci risque en effet d'être adoptée par les acteurs sociaux. La récente « affaire des quotas » tout comme le traitement médiatico-politique du « désastre » des Bleus en Afrique du Sud (Beaud, 2011) ne sont-ils pas des indices qui nous renseignent tout à la fois sur la « communautarisation » des pratiques et sur la manière dont les entrepreneurs de morale républicaine désignent les coupables de la France « d'en-bas » ?

3.3 – La discrimination positive socio-économique et territoriale

Dans l'Hexagone, les formes de politiques sportives publiques qui font la promotion de la « diversité culturelle » sont absentes en tant que telles, mais les dispositifs sont repris sous le vocable générique de « Politique de la Ville » ou de « lutte contre l'exclusion », dont le but est d'atténuer les effets sociaux des discriminations.

Officiellement, et pour l'instant²³⁷, on ne reconnaît pas l'existence de « communautés » sur le territoire national²³⁸ ; on ne parle pas de « minorités ethniques », car tout individu n'est pas d'abord « black, blanc, beur », il s'identifie comme appartenant en premier lieu à la nation. C'est pourquoi les actions et les dispositifs publics d'intégration par le sport s'adressent à des quartiers, des territoires ou des populations « en difficulté » et non à des groupes ou des « minorités ethniques ». Cela veut dire que les immigrés ne bénéficient pas d'un soutien spécifique des pouvoirs publics parce qu'ils sont immigrés mais, éventuellement, parce qu'ils rencontrent des problèmes sociaux et/ou économiques. Pour ne prendre que ces deux exemples, la Dynamique Espoir Banlieue, lancée par le gouvernement Sarkozy en 2008, cherche notamment à développer l'accès aux sports et à la culture des habitants des quartiers « populaires », en valorisant les démarches innovantes et le travail éducatif. La convention de partenariat entre la Fédération Française de Football et plusieurs entreprises du secteur privé, signée en 2006 suite aux événements de novembre 2005, se fixe pour objectif de promouvoir un dispositif de prise en compte du football dans les quartiers dits « sensibles », en développant l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations par l'insertion professionnelle des jeunes chômeurs. On le voit, ces actions volontaristes relèvent d'une discrimination positive qui, en prenant en considération les désavantages socio-économiques et territoriaux des individus, vise l'établissement d'une égalité réelle entre les citoyens français grâce à l'équité. Autrement dit, il s'agit d'instaurer des « inégalités justes », conformes aux principes républicains, reposant sur un traitement différencié et préférentiel ; c'est-à-dire des inégalités profitables à l'ensemble de la société (Rawls, 1987), dans le sens où elles favorisent les plus démunis. En-dehors du sport, ce mode de discrimination positive concerne des domaines aussi variés que la politique de l'emploi, l'aménagement du territoire, les règles électorales ou la politique éducative.

²³⁷ Le projet de N. Sarkozy d'inscrire le respect de la diversité dans le préambule de la Constitution n'ayant fort heureusement pas abouti ! Voir notamment l'article paru dans *Le Monde* le 05 mars 2008 : « La diversité dans la Constitution : danger ! ».

²³⁸ L'article premier de la Constitution de la République française indique que : « *La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances* ».

3.3.1 – Secret de polichinelle...

Le « républicanisme français » se révèle néanmoins paradoxal dans le rapport de ses principes à la réalité. En effet, il est beaucoup plus souple que l'on ne veut bien le croire face au traitement des phénomènes ethniques et culturels. Par exemple, en dépassant les prises de position partisans, nous observons que les mesures de « discrimination compensatoire » mises en œuvre dans le cadre de la « Politique de la Ville » sont, en réalité, des « dispositifs détournés » (Schnapper, 2002) pour traiter des inégalités socio-ethniques surtout vécues par les populations immigrées, d'origine étrangère ou considérées comme telles, et très souvent reléguées dans des territoires urbains fortement enclavés²³⁹. La politique des ZEP, ZUP et ZUS, relancée en lien avec la « Politique de la Ville », s'appuie d'ailleurs sur le nombre d'étrangers et d'immigrés pour caractériser, objectivement, la situation d'un secteur géographique où il faudrait intervenir socialement²⁴⁰. Relever la proportion d'étrangers et d'immigrés apparaît de prime abord très problématique, dans la mesure où cela revient à désigner ces populations comme responsables/coupables des problèmes sociaux. Au contraire, ne pas le faire conduit à ignorer la question, certes épineuse, de la difficulté que connaît actuellement la France à intégrer certaines personnes issues de l'immigration (HCI, 2011).

Nonobstant le refus affiché de prendre en considération l'origine des personnes, les politiques d'intégration par le sport – c'est un secret de polichinelle –, qui s'inscrivent dans le cadre général des politiques sociales dites de « discrimination positive territoriale » (Calvès, 2004), permettent de toucher, sans les nommer explicitement et, surtout, sans les désigner exclusivement, les membres de groupes qui, dans d'autres pays, notamment anglo-saxons, seraient appréhendés comme des minorités ethniques. D'une part, ces politiques demeurent parfaitement conformes,

²³⁹ Prenons l'exemple des « quotas méritocratiques » : 5% des places dans les classes préparatoires réservées aux meilleurs élèves des lycées des quartiers difficiles (Lagrange, 2010). De prime abord, ils prennent en compte un double critère, le lieu de résidence et le mérite. Il n'y a donc pas, pense-t-on, de « discrimination positive » sur la base d'un critère ethnoculturel. Toutefois, il s'agit bel et bien d'une allocation indirectement ethnoculturelle au mérite dès lors qu'en pratique la moitié de la population de ces territoires de l'exclusion et de la relégation est composée d'immigrants d'origine africaine et turque. Sur le plan strictement éthique, le caractère indirect a cependant de l'importance. Dans le sens où elle est indirecte, l'allocation n'est pas un droit réservé à un groupe ou une minorité (Lagrange, 2010).

²⁴⁰ Les autres indicateurs utilisés sont notamment le taux de chômage, le revenu fiscal moyen, les problèmes de santé, le taux d'échec scolaire et le taux de délinquance (Choffel, 2006).

du moins dans leur élaboration, aux principes républicains : elles reposent non pas sur la prise en compte de l'origine de leurs bénéficiaires, mais uniquement des caractéristiques socio-économiques moyennes des habitants du quartier où ils résident. D'autre part, dans la mesure où les familles immigrées sont plus souvent que d'autres logées dans ce qu'on appelle les « quartiers sensibles »²⁴¹, qu'elles sont, bien plus que les autres, des familles nombreuses²⁴², et que leurs enfants sont, plus que d'autres, sans diplôme et touchés par le chômage de masse²⁴³, il est certain qu'elles se trouvent être, de fait, des destinataires proportionnellement privilégiés de ces politiques d'intégration par le sport²⁴⁴. Par exemple, les Turcs constituent, avec les Algériens et les Marocains, l'un des groupes de migrants les plus concentrés dans les ZUS. Selon l'Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles (2004), la population turque des ZUS représente 35,8% de la population turque métropolitaine. Par ailleurs, les familles anatoliennes sont parmi celles qui comptent, en moyenne, le plus grand nombre de personnes, avec une prédominance des ménages de cinq et six individus (Rollan & Sourou, 2006). Une part relativement importante (17%) des travailleurs turcs est touchée par le chômage, et leur niveau de qualification est globalement bien plus faible que celui des actifs d'origine maghrébine (Rollan & Sourou, 2006).

Enfin, vue sous cet angle, la *territorialisation* de la « discrimination positive » dans le domaine sportif apparaît d'une certaine façon comme le prélude à son *ethnisation*. Autrement dit, les mesures socio-sportives de « discrimination positive » sont des politiques « détournées » et « indirectes » de gestion des « risques

²⁴¹ Selon le Haut Conseil à l'Intégration (2011), un immigré sur cinq vit actuellement dans une ZUS, soit près d'un million de personnes. La proportion d'immigrés y est 2,5 fois supérieure à la moyenne nationale (18,3% contre 7,3%). Bien entendu, ces chiffres ne prennent pas en compte les enfants d'immigrés nés en France, et devenus, de ce fait, des Français. Pour 4,6 millions d'habitants de ces quartiers en 2004, un quart fait partie de ménages dont la personne de référence est étrangère.

²⁴² Dans l'Hexagone, la taille des ménages de la population immigrée est globalement plus importante que celle de la population française : 3,1 personnes contre 2,3 personnes. Néanmoins, on remarque de fortes variations selon les nationalités. Ainsi, quand le nombre moyen de personnes par ménage est de 2,4 pour les Espagnols et les Italiens, il s'élève à 4 pour les Marocains et à 4,2 pour les Turcs (Rollan & Sourou, 2006).

²⁴³ Par rapport à l'absence de diplômes, selon le Haut Conseil à l'Intégration (2011), l'écart entre immigré et non immigré pour les 15-29 ans est de 17 points dans les ZUS (37% contre 20%) et de 16 points en-dehors des ZUS (26% contre 10%). Concernant le taux de chômage des immigrés de quinze ans ou plus, en 2009, il était environ deux fois supérieur à celui des non immigrés de la même tranche d'âge : 16% contre 8,5% (INSEE, 2009).

²⁴⁴ Ce constat est aussi vrai dans bien d'autres domaines des politiques sociales dites de « discrimination positive territoriale » (Calvès, 2004).

ethniques » dans les quartiers dits « sensibles », et les populations d'origine turque, par leur implantation géographique, sont implicitement concernées. C'est en ce sens que ces mesures font ressortir les contradictions et limites du républicanisme « à la française ».

3.3.2 – ... et « double jeu » institutionnel

En France, à la différence des pays anglo-saxons et notamment des Etats-Unis, la loi interdit formellement de prendre en compte des critères religieux, « raciaux », « ethniques » ou « phénotypiques » dans le cadre de l'élaboration des politiques publiques en général²⁴⁵, et des politiques sportives en particulier. Cependant, la coïncidence objective relevée ci-dessus a favorisé le développement, localement, d'un véritable « double jeu » institutionnel qui se nourrit principalement du rapport paradoxal des principes à la réalité (Calvès, 2004). A cet égard, la mise en application des textes instituant les médiateurs sociaux ou les animateurs « socio-sportifs » (Monin & Bouhaouala, 2005), qui s'inscrivent en partie dans les dispositifs de « discrimination positive territoriale », est particulièrement éclairante : globalement, on observe une tendance bien affirmée à l'ethnicisation des modes d'intervention. Ce qui veut concrètement dire qu'au sein des services municipaux des grandes métropoles, la division du travail s'effectue très régulièrement en fonction de l'origine ethnoculturelle des médiateurs et animateurs (Boucher, 2008).

Premièrement, tout se passe comme si les agents chargés du recrutement des jeunes affectés à des fonctions et missions dites de « médiation sociale » ou de « médiation par le sport » adaptaient le profil des salariés embauchés à la composition ethnico-communautaire du milieu d'intervention. Ainsi, dans leur travail commun,

²⁴⁵ Signalons néanmoins que depuis le début des années 2000, la reconnaissance officielle des discriminations a marqué l'histoire de la condition immigrée, d'un côté en déplaçant la question de l'intégration, de l'autre côté en soulignant le fondement ethnico-racial de certaines inégalités (Fassin, 2002). A ce sujet, il nous faut insister sur le fait que cette prise de conscience des autorités françaises a été impulsée par la construction européenne, et notamment par la directive « RACE » de la Commission (Guiraudon, 2004). Dans le domaine du sport et des loisirs, il existe désormais un Comité de lutte contre les discriminations. Institué en mai 2011 par le Ministère des Sports français et composé d'une quarantaine de membres issus des mondes institutionnel, universitaire, sportif, associatif et médiatique, ce Comité est principalement chargé d'enrayer les phénomènes contraires aux valeurs du sport, comme le racisme, l'homophobie et le sexisme. Son action s'inscrit dans le prolongement des mesures déjà prises par le Ministère depuis quelques années (le Livre vert du supportérisme, la Charte de lutte contre l'homophobie, etc.).

N. Monin et M. Bouhaouala (2005) montrent d'une part que l'origine maghrébine des animateurs « socio-sportifs » correspond exactement à celle des publics visés, et d'autre part que l'ensemble des professionnels de la médiation interrogés appréhendent tout d'abord la population du quartier et celle de leur animation par sa dimension communautaire. Par ailleurs, les recherches d'A. Biotteau (2007) sur les emplois de médiateurs dans les quartiers dits « difficiles » confirment, elles aussi, la tendance larvée à l'« ethnicisation » progressive de l'action publique, consistant à déléguer des tâches de contrôle social à des individus issus de la population prioritairement ciblée par les dispositifs. Dans la pratique, il constate par exemple que les « grands-frères » d'origine maghrébine interviennent uniquement auprès de la jeunesse de culture arabo-musulmane, de même que les médiateurs « noirs » s'occupent presque exclusivement des jeunes d'origine subsaharienne. Les travaux de M. Boucher (2008) indiquent, quant à eux, que les médiateurs d'origine turque s'adressent quasi-uniquement, dans les quartiers dits « prioritaires », à des familles immigrées de « culture anatolienne ». En dépit des principes annoncés, il semblerait donc que nous soyons entrés dans l'« ère des identités », marquée par le retour en force de la question culturelle, raciale et ethnique.

Deuxièmement, ces pratiques de recrutement ciblé des animateurs et médiateurs ne sont que très rarement reconnues par les municipalités, qui affirment plutôt que les fortes proportions de « minorités visibles » sont liées à la composition des candidatures, reflétant elles-mêmes la composition des quartiers (Biotteau, 2007). Généralement, les municipalités se replient donc derrière l'argument classique du « territoire », stratégie qui témoigne bien du « double jeu » institutionnel dont nous avons parlé précédemment. Or, comme le note G. Calvès (2004), en réalité, le critère de la localisation géographique recouvre, dans l'esprit des pouvoirs publics locaux comme dans celui des acteurs sociaux, tout un ensemble de critères religieux, ethniques et « phénotypiques » dont la loi française prohibe pourtant la prise en compte explicite. Qu'est-ce qui motive alors les municipalités à offrir des postes d'agents de « développement communautaire » dans leur secteur socio-sportif ? Nous pouvons émettre plusieurs hypothèses : maintenir à moindre coût la paix sociale, en recrutant des personnes situées au bas de la structure de classes pour leur proposer un emploi précaire ; représenter la « diversité culturelle » au sein du personnel afin qu'il reflète un peu mieux les populations des quartiers, et ainsi renvoyer l'image d'une

institution « ouverte » à son environnement ; et instrumentaliser les appartenances (réelles ou supposées) des médiateurs et animateurs, soit pour renforcer la légitimité de l'institution, soit dans un but clientéliste et électoral.

Conclusion

Tandis que sous les effets conjugués des politiques sportives et sociales ainsi que des productions doctrinaires de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe²⁴⁶, la France et l'Allemagne ont développé, chacune, des dispositifs et programmes d'intégration et de gestion des appartenances « ethniques » dans le sport amateur, notre analyse diachronique indique clairement que les réponses sportives en faveur de l'inclusion des immigrés restent fortement liées aux traditions et particularités nationales. Membres fondateurs de l'Union européenne, la France et l'Allemagne semblent presque viscéralement attachées au fonctionnement de leurs propres institutions sportives tant elles ont une histoire spécifique, et pour l'instant il n'est pas souhaitable d'en faire disparaître le lourd héritage. Les exemples présents dans ce chapitre attestent de la singularité des référentiels nationaux. Certaines déclarations contradictoires faites par les responsables sportifs de part et d'autre du Rhin semblent aussi s'expliquer par la plus ou moins grande « politisation des identités » (Kastoryano, 1996), même s'il nous faut souligner qu'en la matière, il existe bel et bien de plus en plus de points de convergence entre les deux pays, et ce depuis le début des années 2000. En Allemagne, la remise en cause du multiculturalisme s'est traduite par une politique plus intégrationniste. Dans l'Hexagone, la critique du républicanisme a engendré un léger changement d'orientation politique, marqué par la prise en compte de la « diversité culturelle », mais uniquement lorsqu'elle s'exprime au sein du « creuset français » (Noiriel, 1988).

Contrairement à la France, l'Allemagne n'a jamais réellement disposé de « modèle » cohérent et ancré dans son histoire. C'est pourquoi les acteurs sociaux cherchent à s'inspirer de la France ou du Royaume-Uni. Dominant à l'échelle de la planète, le modèle anglo-saxon, basé sur une régulation ethnoculturelle des rapports sociaux et sportifs, compte néanmoins plus de défenseurs outre-Rhin, et les appels

²⁴⁶ Rédigé en 2007 par la Commission européenne, le *Livre blanc sur le sport* propose de mettre tout à la fois le sport et les activités physiques au service de l'intégration. De leur côté, les rapporteurs du Conseil de l'Europe estimaient, en 2003, que « *le sport est une activité humaine qui repose sur des*

au républicanisme sont plutôt le fait de certains intellectuels francophiles. En outre, le multiculturalisme s'accorde mieux, d'une part avec la tradition allemande toute herderienne²⁴⁷, selon laquelle mieux vaut se fier à son identité « de naissance », d'autre part avec le pluralisme culturel qui constitue une valeur fondamentale de la société post-hitlérienne. Outre-Rhin, l'« intégration par le sport » ne signifie pas la même chose que dans l'Hexagone : elle est pensée en référence à l'interculturalisme, c'est-à-dire la promotion des échanges culturels qui accorde la même importance à chaque « culture », ce qui implique de recourir à des actions de discrimination positive « ethnique » pour lutter contre les effets de l'exclusion à caractère ethnico-racial. En pratique, le club de football « ethnique » est ainsi toléré, voire défendu, parce qu'il permet non seulement à la « diversité » de s'exprimer, mais aussi aux immigrants de participer au sport institutionnalisé. En même temps, les défenseurs de l'interculturalité font prévaloir un modèle « raciologico-culturel » (Amselle, 2010) qui enferme fréquemment les individus dans leur particularisme. Certainement sans en prendre conscience, ils reproduisent de manière symétrique et inverse l'archétype propagé par la droite la plus conservatrice : comment ne pas être sensible au fait que l'ouverture à l'Autre et la fermeture à l'Autre ne sont que les deux facettes d'une même médaille ? En Allemagne, les filles turques de religion musulmane obtiennent peut-être une dispense de natation par un imam, mais cette pratique n'apparaît pas comme égalitaire et juste par rapport aux garçons, tout comme elle ne permet pas d'assumer les coutumes et les traditions de façon éclairée et critique.

De son côté, la France représente sûrement le cas le plus extrême d'une très grande correspondance entre la société, la nation et l'Etat. Ce qui veut dire, sociologiquement, que l'on insiste fortement sur la fonction intégratrice de la société sur l'ensemble de ses parties. Dans le sport amateur, la « diversité culturelle » qui accompagne la présence d'immigrés est en principe vouée à disparaître quasi-

valeurs sociales éducatives et culturelles essentielles. Il est un facteur d'insertion, de participation à la vie sociale, de tolérance, d'acceptation des différences et de respect des règles ».

²⁴⁷ Johann Gottfried von Herder est un philosophe allemand du XVIII^e siècle. Opposé aux Lumières, il a développé un courant de pensée appelé le « relativisme culturel », dans lequel il considère que la « culture d'origine » des individus est dotée de sa propre finalité, qu'elle ne peut être dépassée par une culture universelle et absolue et qu'il vaut mieux toujours se fier à son identité « de naissance » (Sternhell, 2006). Cependant, M. Caisson (1991) défend l'idée selon laquelle Herder, même s'il critiquait vivement la pensée des Lumières, en était un héritier, dans la mesure où son éloge des « pré-supposés culturels » attachés à telle ou telle nation ou civilisation devait donner aux pensées la force

totalemment, ces derniers étant soumis à un processus à sens unique d'acculturation. C'est là un héritage de l'histoire et de la Révolution française : la citoyenneté fait de tous les citoyens des individus égaux devant l'Etat, en transcendant les particularismes. Par conséquent, parmi toutes les menaces qui pèsent sur la cohésion sociale et nationale, le repli communautaire est sans nul doute celle qui travaille le plus l'imaginaire collectif²⁴⁸. A la différence des Allemands, les Français n'acceptent pas le principe du club de football « ethnique », car il affirme la « communauté » au détriment de l'individu. En même temps, le sociologue se doit de dire que l'« entre-soi » dans un club peut être légitime, c'est d'ailleurs exactement ce que font les « vrais riches » dans leurs associations (Waser, 1995 ; Pinçon & Pinçon-Charlot, 2000 ; Talleu, 2009). Il faut simplement que ce club ne se replie pas sur lui-même et qu'il reste ouvert aux autres. Mais si la France constitue très clairement l'exemple emblématique du vieux pays d'immigration et de l'Etat fondé sur l'universalisme républicain, elle n'en demeure pas moins paradoxale. Par exemple, dans le sport de haut niveau, et notamment dans le football, nous assistons à une « ethnicisation » progressive des discours publics sur les joueurs, qui procède d'un usage systématique des catégories « ethniques » plus que « socio-économiques » pour penser les problèmes dans une équipe (Beaud, 2011). En outre, dans l'Hexagone, l'indifférence aux différences se traduit souvent par une indifférence aux discriminations. Tandis que l'intégration par le sport repose en partie sur l'idée que l'entrée dans une association favorise l'apprentissage des règles du fonctionnement démocratique, nous savons pertinemment que dans la réalité, les jeunes issus de l'immigration participent rarement à la vie du club (Gasparini, 2006-07). Absents lors des Assemblées Générales, trop peu sollicités par les dirigeants pour prendre des postes à responsabilités, ils sont bien plus des consommateurs sportifs que des acteurs de l'association.

Néanmoins, si les exemples présents dans ce chapitre montrent très nettement la particularité des référentiels français et allemand, les « modèles » auxquels

et l'effectivité qui risquaient de leur manquer lorsqu'elles s'efforçaient d'atteindre l'humain et l'universel seulement par un refus abstrait du particulier.

²⁴⁸ Il y a bien là un décalage important entre les structures mentales de la plupart des Français et les structures politiques de la nation, puisque la société d'inégalités vertigineuses que cherche à construire le gouvernement Sarkozy repose justement sur le repli communautaire et l'« entre-soi ». En simplifiant, dans ce type de société, chaque groupe essaye de « fuir » ou d'éviter le groupe immédiatement inférieur dans l'échelle des problèmes, ce qui se fait au détriment de toute notion de solidarité sociale.

ils renvoient ne sont pas, pour autant, des réalités empiriques fortement marquées. En effet, nonobstant le traitement politique différencié, le constat du développement de « regroupements sportifs » pour de nombreux immigrés turcs, et ce, tant en France qu'en Allemagne, tendrait plutôt à rapprocher les deux pays, et notamment les deux espaces régionaux étudiés. En Alsace tout comme en Bade-Wurtemberg, on observe une « séparation » et une juxtaposition des pratiques entre les Turcs et le reste de la population ; le football illustrant parfaitement ce « modèle » endogène. Mais on constate aussi qu'à la différence des associations culturelles, culturelles ou politiques, les associations sportives « turques » installées de part et d'autre du Rhin apparaissent moins marquées par les divisions qui s'organisent habituellement sur une base identitaire d'ordre ethnique et religieux (Turcs, Kurdes, Alévis, Assyro-Chaldéens...) ou idéologique et politique (kémalistes, extrême-gauche, confréries, islam officiel...) (Akgönül, 2005). Les clubs sportifs fréquentés par de jeunes Turcs semblent en partie échapper à cette normativité communautaire, car les échanges sociaux avec d'autres clubs et avec la société d'installation sont plus nombreux du fait de la participation à des compétitions « ouvertes » (Gasparini & Weiss, 2008).

Quatrième partie : Entre ici et là-bas. Les facteurs ethno-culturels, historiques et anthropologiques du regroupement sportif

Introduction

Les regroupements sportifs des immigrés turcs dans le football associatif ne peuvent certainement pas être compris si l'on ne dépasse pas le seul contexte politique des sociétés d'installation. La prise en compte de facteurs tout à la fois anthropologiques, ethno-culturels et historiques s'avère nécessaire, d'autant plus qu'ils semblent agir de manière incitative sur le phénomène observé²⁴⁹. C'est que ces immigrants ne sont pas des agents sociaux passifs qui subissent les politiques publiques des pays d'installation. Au contraire, ils mettent en œuvre des « stratégies identitaires » (Camilleri, 1990) qui dépendent de leurs conditions d'origine²⁵⁰, leurs caractéristiques sociologiques et leur « système anthropologique » (Todd, 1994). A cet égard, les résultats de l'enquête *Effnatis*²⁵¹ montrent que l'immigration turque se différencie très clairement des autres groupes de migrants de confession musulmane (Heckmann & Schnapper, 2003). Il s'agirait ainsi notamment de se distinguer des Maghrébins et d'éviter l'amalgame avec les « Arabes » du fait d'une religion supposée commune (Kastoryano, 1992, 1996 ; Akgönül, 2009). La culture de différenciation des immigrés turcs pourrait donc peser de tout son poids sur le phénomène de regroupement sportif.

Dans ce chapitre, nous voudrions d'abord montrer que le regroupement sportif des immigrés turcs ne semble être qu'un élément de style de vie de populations d'origine rurale qui vivent, en situation minoritaire, au sein d'une « culture de diaspora » (Schnapper, 2001). Ensuite, nous tenterons de montrer que les immigrés turcs,

²⁴⁹ N. Elias partage avec M. Weber l'idée selon laquelle le sociologue, quel que soit son domaine d'expertise et de spécialisation, devrait systématiquement chercher à resituer le phénomène qu'il a observé dans son contexte historique et culturel (Ducret, 2011).

²⁵⁰ Selon A. Sayad (1977) : « Toute étude des phénomènes migratoires qui néglige les conditions d'origine des immigrés se condamne à ne donner du phénomène migratoire qu'une vue à la fois partielle et ethnocentrique : d'une part comme si son existence commençait au moment où il arrive en France, c'est l'immigrant – et lui seul – et non l'émigré qui est pris en considération ; d'autre part, la problématique explicite et implicite est toujours celle de l'adaptation à la société "d'accueil" » (p. 59).

²⁵¹ Réalisée en 2000 sous la direction de F. Heckmann, R. Penn et D. Schnapper, en réponse à un appel d'offre de la Commission européenne, cette enquête portait sur 2 226 enfants d'immigrants âgés de 18 à 25 ans, nés ou arrivés avant l'âge de 6 ans en France, Allemagne ou Grande-Bretagne. Le rapport est consultable en ligne sur le site Internet de l'Université de Bamberg : www.efms.uni-bamberg.de

en tant que ressortissants d'une ancienne grande puissance impériale et d'un pays qui est l'un des premiers, dans le monde musulman, à avoir franchi le pas de la modernité, ont une conscience nationale et un orgueil qui les encouragent à la défiance face à l'extérieur. Puis, en faisant un « détour » historique, nous essayerons de soulever la question de l'influence du « multiculturalisme ottoman » sur la sociabilité sportive des immigrants installés de part et d'autre du Rhin. Autrement dit, en raison de leur « tradition multiculturelle », ces populations ne sont-elles pas prédisposées au regroupement ? Enfin, nous tâcherons de mettre en avant la double dimension constitutive de la frontière qui définit l'« identité ethnique » des associations sportives turques : la face interne et la face externe, qui, en réalité, sont totalement indissociables (Juteau, 1999).

I – Origines rurales et « culture de diaspora »

Avant d'être des immigrants, les migrants turcs sont des émigrés dont les conditions de départ pèsent sur leur immigration (Sayad, 1999). Dans notre cas, le regroupement sportif semble pouvoir s'expliquer par le recrutement très majoritairement rural de ces populations (Rigoni, 2001). En Alsace, elles viennent surtout des villages d'Anatolie centrale et orientale, ainsi que de la côte sud-égéenne (Les Saisons d'Alsace, 2005, pp. 38-39), tandis qu'en Bade-Wurtemberg, elles arrivent essentiellement de la Turquie occidentale et des régions situées à proximité de la Mer Noire et de la Mer Egée (Meier-Braun & Weber, 2005). Si, par leurs conditions d'habitat d'origine, ces populations sont déjà habituées aux modes de vie de la communauté villageoise, dans laquelle les liens de famille, de parenté, d'amitié, de proximité et de nécessité unissent les personnes dans un sentiment d'appartenance, on assiste, de surcroît, à un phénomène de recomposition de villages anatoliens, correspondant à des collectivités géographiquement homogènes et solidaires. En émigration, la tendance au regroupement ne fonctionne donc pas uniquement sur une base nationale ; elle suit aussi une logique villageoise et locale. En Alsace tout comme en Bade-Wurtemberg, l'arrivée de ces populations, progressive au début et de plus en plus massive ensuite, a fait jouer les réseaux de parenté, de lignage (*akrabalık*) et de régions d'origine (*hemşehrilik*)²⁵².

1 – De l'importance des filières migratoires

Ces filières migratoires (De Tapia, 2005a, 2007) se développèrent principalement en raison des pratiques des recruteurs, intermédiaires et administrations. Les entrepreneurs locaux ont en effet rapidement introduit des contrats nominatifs et missionné des agents de recrutement afin de chercher de la main-d'œuvre dans les familles, villages, tribus et clans anatoliens. Selon S. de Tapia : « *A Sainte-Marie-aux-Mines, par exemple, c'est un Bosniaque, qui avait des liens avec la Turquie, qui*

a été mandaté par le patron du textile de la ville pour chercher des Turcs en Anatolie. (...) sur la région de Montargis, où c'est le fief d'Hutchinson, c'est encore plus étonnant. C'était deux sœurs arméniennes qui parlaient turc et qui avaient été mandatées par le patron d'Hutchinson pour recruter des Turcs en Anatolie. (...). Au départ, c'est un peu le hasard, donc les deux sœurs en question vont peut-être aller à un endroit où elles ont encore de la famille. Elles se mettent d'accord avec les gens puis après ça fait un "effet boule de neige". Parce que si vous recrutez Mehmet, après il fait venir Ali, puis son frère, son cousin, son deuxième frère, le beau-frère, le copain, etc. »²⁵³.

Par ailleurs, c'est le système turc des priorités qui renforça davantage l'organisation des filières. Ainsi, dès la fin des années 1960, le gouvernement d'Ankara a demandé tant à la France qu'à l'Allemagne de privilégier la venue de populations issues de catégories sociales spécifiques : d'une part les personnes originaires des régions touchées par des catastrophes naturelles, d'autre part les membres des coopératives villageoises des zones géographiques sous-développées (Rigoni, 2001). Pour les autorités turques, il s'agissait essentiellement de favoriser l'entrée de devises dont le pays avait besoin pour reconstruire certains secteurs et de soulager le marché de l'emploi (Jamin, 2000-01). Après 1974, les filières se trouvent aussi consolidées par le regroupement familial primaire (la venue de l'épouse et des enfants) et secondaire (à l'occasion des mariages de la seconde génération). Autrement dit, le passage soudain d'une migration économique à une migration de peuplement a créé les conditions favorables à la structuration des filières et a engendré une participation accrue des paysans ruraux au courant migratoire (De Tapia, 2005a). Lors d'un séjour en Turquie au mois d'août 2009, nous avons remarqué, dans les villages anatoliens, que l'appel du muezzin²⁵⁴ rythmait encore l'existence de la communauté et que les activités dominantes restaient la culture des terres agricoles, l'élevage des bêtes, la taille de pierres et le commerce traditionnel.

²⁵² Il faut signaler que l'émigration apparaissait fréquemment comme la continuité de l'exode rural qui les avait menées de l'habitat villageois au *gecekodu* (« habitat spontané » construit sans permis dans la périphérie des grandes métropoles turques) (Fliche, 2007).

²⁵³ Extrait d'entretien, mai 2008.

²⁵⁴ Le muezzin est le membre de la mosquée, choisi pour sa voix et sa personnalité, chargé de lancer l'appel à la prière, au moins cinq fois par jour, souvent depuis le sommet de l'un des minarets.



Photographie 3 : un atelier de taille de pierres dans un petit village d'Anatolie centrale (album personnel).



Photographie 4 : un paysan et une partie de son élevage sur les routes de la côte sud-égéenne (album personnel).



Photographie 5 : les plaines d'Anatolie centrale et leurs terres arables qui reposent avant l'ensemencement (album personnel).



Photographie 6 : un petit commerce de vente de laine dans le centre-ville de Kayseri (album personnel).

2 – Hemşehrilik et akrabalık

Pour ces raisons, on observe une certaine homogénéité dans l'origine géographique des immigrés turcs, bien sûr avec des particularités locales. Par exemple, les originaires de Kurgan et Komarno, deux vallées proches de la Mer Noire, sont concentrés à Reichshoffen (Alsace), ceux de Sivas à Strasbourg, ceux de Kayseri à Barr, Sarrebourg et Obernai, ceux de Denizli à Sélestat, Marckolsheim et Sainte-Marie-aux-Mines et ceux de Maraş à Mulhouse (Les Saisons d'Alsace, 2005). Les personnes de Bayburt et de Rize (des districts proches de la Mer Noire) sont surreprésentées dans le Sud de l'Allemagne, à Emmendingen et Freiburg im Breisgau (Bade-Wurtemberg), celles d'Erzurum à Mannheim (Schöning-Kalender, 1984) ; et on pourrait ainsi multiplier les cas de figure²⁵⁵. Ici, il nous faut préciser que la mise en place de ces filières régionales et locales apparaît comme le prolongement des chaînes migratoires, perceptibles lors de l'exode rural en Turquie, qui avaient donné lieu à des regroupements de familles de même origine géographique au sein des quartiers des grandes agglomérations du pays (Kastoryano, 1998b). De ce point de vue, il y a donc transplantation des réseaux sociaux traditionnels en France et en Allemagne (De Tapia, 2005a).

Dans le club de football, le maintien, en émigration, des structures sociales de la société anatolienne entraîne souvent un recrutement de membres sportifs et dirigeants sur la base de réseaux familiaux et géographiques plus ou moins larges, ce qui renforce alors le regroupement à base nationale. Par exemple, à Mulhouse (ville du Haut-Rhin comptant plus de 110 000 habitants), le *Football Club Anatolie* est composé très majoritairement de footballeurs issus de l'immigration turque : sur 86 licenciés, on dénombre ainsi 84 originaires de Turquie, soit 97,7% de l'effectif total²⁵⁶. Même si les adhérents de cette association ne proviennent pas exclusivement d'Anatolie centrale et orientale, il apparaît assez clairement que l'appartenance géographique d'origine (*hemşehrilik*) constitue un facteur important de définition de soi et

²⁵⁵ A l'échelle européenne, les chercheurs constatent le même phénomène. Ainsi, U. Manço (2000) signale que 25% des immigrés turcs de plus de 18 ans installés en Belgique sont originaires de la province d'Afyon. Aux Pays-Bas, on retrouve une forte concentration de Turcs de Karaman. Au Danemark, 60% des immigrés turcs viennent des régions kurdes du sud-est anatolien, alors que ceux de Suède arrivent de Kulu, dans la province de Konya.

²⁵⁶ Ce dénombrement a été réalisé grâce à l'analyse approfondie du « fichier licenciés » et du « fichier clubs » de la LAFA.

de recrutement des licenciés. Par ailleurs, au sein de ce club, on note la présence de dix-neuf familles élargies (*akrabalık*) d'au moins deux membres, ce qui atteste de l'existence de ce que N. Renahy (2005) a appelé des « familles-foot ». Outre-Rhin, dans la ville d'Emmendingen, à proximité de Freiburg im Breisgau, l'*Ülkerspor* est essentiellement structuré, depuis sa fondation en 1996, autour de personnes originaires du petit district de Bayburt à proximité de la Mer Noire ; et on pourrait ainsi multiplier les exemples !

3 – Les stratégies de reproduction du groupe minoritaire

S'il y a transplantation des réseaux sociaux traditionnels dans le fonctionnement des clubs de football implantés en Alsace et en Bade-Wurtemberg, c'est aussi parce que les immigrants turcs vivent au sein de ce qu'il convient de nommer une « culture de diaspora », dans laquelle entrent des mécanismes anthropologiques assurant la reproduction du groupe minoritaire (Schnapper, 2001). Ainsi, ce qui renforce vraisemblablement le regroupement à base ethno-nationale, ce sont tout à la fois les stratégies matrimoniales, la structuration des ménages (dont la taille est très largement supérieure à celle de l'ensemble des ménages immigrants) et des pratiques religieuses relativement soutenues.

3.1 – Une forte endogamie « externe »

D'abord, en émigration, la reproduction de la minorité turque semble passer par des pratiques matrimoniales bien spécifiques. A cet égard, les enquêtes quantitatives réalisées en France et en Allemagne indiquent toutes une forte prégnance des liens de conjugalité de type « endogamique externe ». Autrement dit, les Turcs ont très nettement tendance à se marier entre eux et, le plus souvent, avec une femme provenant directement du pays ou de la région d'origine, ce qui entraîne un apport constant de « sang frais », puisque le processus migratoire est constamment renouvelé par l'arrivée des gendres et brus. Ainsi, en France, selon une étude de 1999 (effectuée conjointement au recensement de la population), 98% des couples d'immigrés où la femme est née en Turquie sont formés avec un homme de la même origine géographique (Rude-Antoine, 2006). D'après F. Lorcerie (2001), la jeune population turque conserve, malgré quelques évolutions, « *une régulation traditionnelle*

assez générale : le maintien des étapes coutumières de la formation du mariage ainsi que l'interaction avec le village d'origine pour la sélection du conjoint » (p. 107). Plus récemment, en 2010, l'enquête *Trajectoires et Origines* réalisée par l'INED et l'INSEE²⁵⁷ a montré que 82% des « originaires de Turquie » avaient contracté une union au sein de leur groupe d'origine (Hamel, Lhommeau, Pailhé & Santelli, 2010). En Alsace, le constat est sensiblement identique : seuls 6% des femmes sont mariées à des hommes d'un autre pays (Weibel, 2006). En Allemagne, les enquêtes du Centre d'études turques révèlent quant à elles qu'en 2009, 94% des immigrants turcs étaient mariés avec une conjointe originaire du même pays (Sauer, 2009). En Bade-Wurtemberg, seules 7,2% des alliances sont réalisées avec un conjoint Allemand²⁵⁸.

De plus, les mariages se contractent très souvent au sein de la micro-appartenance (village, clan, confrérie, famille élargie...). Autrement dit, ces populations restent largement « micro-endogames », c'est-à-dire qu'elles mobilisent, lors du choix du conjoint, les réseaux de « lignage » et d'origine géographique (Akgönül, 2009). Il est à souligner que la tradition matrimoniale turque s'appuie surtout sur le mariage « arrangé » qui est, par ailleurs, une forme d'alliance répandue dans le monde rural (Lévi-Strauss, 1949). Dans la plupart des cas, la compensation²⁵⁹ et le douaire islamique²⁶⁰ sont versés, et l'avis des parents prime toujours sur celui des principaux intéressés, que ce soit pour conclure l'union d'une fille ou d'un fils. Le mariage se réalise alors dans un degré proche de la parenté, le plus souvent entre des cousins issus de frères, ou de sœurs (Sourou, 2005). Provenant majoritairement des milieux ruraux, au plus fort de l'émigration vers la France et l'Allemagne, les immigrants perpétuent donc la tradition des mariages entre parents. Ainsi, H. Bozarlan et G. Petek-Şalom (1992) ont pu montrer, au cours des années 1990, que sur 106 femmes enquêtées, 105 avaient été mariées par la famille proche, avec paiement de la compensation matrimoniale dans 60% des situations. Dans leur synthèse, ces deux chercheurs insistent sur le fait que « *la famille trouve dans la persistance du*

²⁵⁷ Cette enquête, spécifiquement dédiée à l'étude de la « diversité » des populations en France et au thème des discriminations, a été menée par une équipe de 24 chercheurs entre septembre 2008 et février 2009 en France métropolitaine sur un échantillon de 21 000 personnes : immigrées, natives d'un DOM, natives de France dont aucun parent n'est immigré ou originaire d'un DOM, descendantes d'immigrés, descendantes d'originaires d'un DOM.

²⁵⁸ Source : Statistisches Landesamt Baden-Württemberg, 2007.

²⁵⁹ Prix de la fiancée.

²⁶⁰ Récompense pour la femme donnée par sa famille et celle de son mari.

modèle traditionnel, les moyens de résister aux menaces que l'immigration fait peser sur sa cohésion et son identité » (p. 3).

Mais si ce « modèle » est généralement adopté par les migrants, il perdure aussi chez les jeunes « issus de l'immigration turque ». En effet, ces derniers ne conçoivent pas de mariages mixtes par crainte d'avoir des enfants qui deviendraient de plus en plus français ou allemands, et qu'à la troisième ou quatrième génération, il n'y ait plus « vraiment » de Turcs. Ce constat conduit S. Akgönül (2009) à dire qu'il transparaît chez les « originaires de Turquie » une « stratégie de première génération perpétuelle ». Celle-ci consiste à faire en sorte que les jeunes nés en France ou en Allemagne ressentent les mêmes sensations à l'égard du pays d'origine que leurs parents et grands-parents, et épousent les mêmes types de comportements conformes à l'« identité turque ».

3.2 – La préservation de la langue d'origine

En émigration, le maintien de l'« identité turque » passe aussi par la préservation de la langue d'origine, y compris chez les plus jeunes. Petit rappel historique : le turc est né au lendemain de la prise de pouvoir par M. Kemal en 1923. Afin de « marcher vers l'Occident », Atatürk entreprit une vaste réforme linguistique (Lewis, 1999). Les caractères arabes furent abandonnés au profit des lettres latines, et le vocabulaire persan qui parsemait l'ottoman se trouva épuré. En revanche, tous les termes européens étaient préservés, affichant par là le projet politique orienté vers l'Occident (Rollan & Sourou, 2006).

Aujourd'hui, on observe que l'unification linguistique se poursuit, notamment chez les « Turcs de l'extérieur ». Il s'agit ainsi de favoriser l'usage de la langue turque, dans les relations au sein de la famille ou avec les pairs, au détriment parfois de la bonne maîtrise du français ou de l'allemand. A la maison, dans les familles aux conditions modestes, l'utilisation du turc obéit à un schéma classique : les parents parlent turc entre eux, s'adressent dans cette langue à leurs enfants, et ceux-ci utilisent le français, l'allemand ou le turc entre eux et à l'école. Selon F. Héran (2004), le taux de retransmission aux enfants est particulièrement élevé dans le courant migratoire turc, qui semble entretenir un régime de va-et-vient avec le pays d'origine et un

« esprit de retour » très prononcé. Il rajoute : « *la jeunesse relative du courant vient se cumuler avec une volonté de maintien de la langue qui reste forte, même si cette volonté se conjugue de plus en plus avec la transmission du français...* » (p. 20). Outre-Rhin, les résultats d'une enquête sociologique ont montré que 53% de la population turque maîtrisent correctement la langue allemande, quand 14% la comprennent mal (Sauer, 2009). Par ailleurs, M. Sauer signale que la majeure partie des Turcs emploie la langue d'origine lors des échanges intrafamiliaux et des activités associatives.

Pour S. de Tapia (2009) : « *L'élément le plus évident de l'identité collective, mais aussi le plus fragile, est sans aucun doute l'usage d'une langue propre, originale, capable de rivaliser culturellement avec les autres* » (p. 16). Contrairement à d'autres migrants, les Turcs ne désinvestissent donc pas leur langue, y compris les jeunes qui l'utilisent régulièrement à la maison, au sein des associations et à l'école, dans le cadre de l'enseignement de langue et de culture d'origine²⁶¹. Au cours des dix dernières années, le phénomène s'est accentué avec l'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). En effet, les familles turques se sont très largement équipées (Internet, TV par satellite...) et ne regardent pratiquement que les programmes dans leur langue (Robins, 2001), ce qui freine l'intégration linguistique des plus vieux comme des plus jeunes.

3.3 – Des ménages nombreux

Ensuite, quarante années après l'arrivée massive des immigrants turcs en France et en Allemagne, la taille des ménages demeure toujours importante, tandis qu'elle se transforme et tend à se rapprocher de celle des populations autochtones pour les migrations italienne, espagnole et portugaise (Rollan & Sourou, 2006). Au moins deux systèmes de justification convergent afin d'expliquer ce phénomène : d'une part la fixation familiale permet d'utiliser le « regroupement familial » pour faire

²⁶¹ En France et en Allemagne, comme l'enseignement donné aux élèves étrangers n'est pas dispensé dans leur langue maternelle, dans les classes d'accueil et dans les classes bilingues, un enseignement complémentaire (de 4 à 5 heures par semaine) des langues et cultures d'origine peut leur être offert, enseignement qui est assuré par un professeur issu du pays d'origine, pendant ou en-dehors du temps scolaire, conformément aux accords signés entre le pays d'origine et les pays d'installation (Arayici, 1999).

venir les membres de la famille élargie et du lignage ; d'autre part la « tradition rurale anatolienne » veut que toute famille qui se respecte ait de nombreux enfants pour assurer la reproduction du groupe, et ce, d'autant plus en situation minoritaire. En France, la taille moyenne des ménages immigrés est supérieure à celle des ménages non immigrés : 2,9 contre 2,3 personnes. On remarque qu'elle reste la plus élevée chez les Turcs (4,1), suivie par celle des Marocains (3,9) puis des Africains (3,5) (INSEE, 2005). Ici, il est à signaler que les immigrés sont originaires des provinces de l'Est, du Sud-est, de la Mer Noire et du Centre de la Turquie, secteurs où le nombre d'enfants par femme est déjà le plus élevé en comparaison à celui des grandes métropoles de l'Ouest. C'est aussi le modèle de la famille élargie qui prévaut dans ces régions et qui se maintient pendant l'émigration (Rollan & Sourou, 2006). Outre-Rhin, les données dont nous disposons ne permettent pas de comparer avec les autres populations migrantes. Par contre, elles autorisent la confrontation avec les indicateurs des ménages allemands. On constate dès lors que la taille moyenne des ménages turcs est très largement supérieure à celle des ménages allemands (3,8 contre 2,1) (Sauer, 2009) et légèrement inférieure à celle observée en France (3,8 contre 4,1). Ce léger écart s'explique sans nul doute par le fait que l'immigration de Turquie est plus ancienne en Allemagne et que, dans les premiers temps, elle provenait essentiellement des grandes villes de l'Ouest du pays (Selimanski, 1992).

Par ailleurs, en France, les ménages immigrés dont la personne de référence est née en Turquie comptent davantage de membres : ainsi, 20% des ménages sont composés de six individus ou plus (INSEE, 2005). Si tel est le cas, c'est parce que le taux de fécondité des femmes est très élevé. Dans l'Hexagone, elles font en moyenne 2,8 enfants et devancent les Tunisiennes (2,7) et les Marocaines (2,6) (INSEE, 2005). Outre-Rhin, ce même taux atteint 2,1 points, tandis qu'il n'est que de 1,2 pour les Allemandes (Sauer, 2009). Par conséquent, l'immigration turque participe très activement au maintien de la structure démographique des sociétés d'installation. Plus que les familles françaises et allemandes, les familles turques s'appuient sur le mariage avant de fonder leur foyer. Par exemple, quand 45% des couples allemands sont mariés, 80% des couples le sont chez les immigrés turcs (Sauer, 2009). Dans l'Hexagone, l'enquête *Trajectoires et Origines* indique que le mariage et la mise en couple concernent plus de 50% des individus chez les 18-25

ans arrivés de Turquie, alors qu'ils ne touchent que 30% de la même « classe d'âge » dans la population majoritaire. A contrario, le célibat au-delà de 30 ans est beaucoup plus fréquent dans la population majoritaire (22%) que chez les immigrés turcs (10%) (Hamel, Lhommeau, Pailhé & Santelli, 2010). Au sein de ce courant migratoire, l'institution du mariage revêt donc une importance primordiale²⁶² dans un contexte où elle tend pourtant à décliner dans le reste de la société (Dubet, 2002).

3.4 – Une pratique religieuse soutenue

Enfin, la préservation et la reproduction du groupe minoritaire passent en émigration par une pratique religieuse relativement soutenue. En effet, loin de leur pays d'origine, les migrants de Turquie installés en France et en Allemagne s'engagent et se retrouvent assez souvent au sein de structures religieuses, motivés moins par la volonté de posséder un lieu de culte que par le désir de circonscrire un espace communautaire propre. Selon S. Akgönül (2009), l'enjeu serait double : d'une part, en tant que minorité, les Turcs serrent leurs rangs face à une culture et un groupe dominants, d'autre part, en tant qu'héritiers d'un peuple jamais colonisé, ils se définissent en se posant et s'opposant aux Arabes, ces « Autres » musulmans assujettis par l'Occident. En Allemagne, les enquêtes réalisées par le Centre d'études turques révèlent que 30% des 1,3 millions de Turcs qui s'investissent au sein d'une association le font dans une organisation religieuse (contre 10% pour les Allemands), ce qui constitue le secteur le plus investi devant le sport (23%), les loisirs et la culture (20%). D. Halm et M. Sauer (2005) soulignent également que dans 97% des cas, il s'agit d'associations dont les membres sont tous d'origine turque. D'autres études récentes montrent un taux de religiosité supérieur au reste de la population : ainsi, quand 14% sont très religieux et 53% plutôt religieux, seuls 4% des Turcs ne croient pas en la religion (Sauer, 2009). Côté français, l'enquête *Trajectoires et Origines* indique une religiosité plus élevée chez les Turcs qu'au sein des autres composantes de la société. Par exemple, dans la vie de plus de 75% de ces derniers, la religion joue un rôle important, et il en est de même pour leurs descendants (Simon & Tiberj, 2010).

²⁶² Cela s'explique non seulement par une plus forte valorisation du mariage en Turquie (Rollan & Sourou, 2006), mais également par des questions administratives : en effet, les difficultés d'accès au

De plus, des analyses approfondies du fonctionnement des mosquées et associations religieuses, des deux côtés du Rhin, dévoilent que les activités dites « religieuses » (lecture coranique, prière...) restent secondaires (Şen & Sauer, 2006 ; Akgönül, 2009). En effet, nous avons principalement affaire à des « lieux de sociabilité » à travers lesquels se construisent et s'entretiennent des réseaux de solidarité, mais également à des espaces de transmission socioculturelle orientés vers les jeunes générations nées, socialisées et scolarisées en France et en Allemagne. Avant d'être un choix individuel et personnel, la religion est donc transmise par les aînés *via* leur propre socialisation religieuse. Dans l'Hexagone, l'enquête *Trajectoires et Origines* montre d'ailleurs, à ce sujet, que l'on assiste, pour les « originaires de Turquie », à une reproduction, voire un renforcement du « niveau de religiosité » chez les enfants par rapport aux parents (Simon & Tiberj, 2010). En dernier lieu, il nous faut encore signaler que ce « penchant » pour la religion et ses prescriptions exerce une influence indéniable sur le développement de l'*ethnic business*, notamment dans le domaine du commerce et de la restauration. Apparues dès les années 1960 en Allemagne, la supérette (*supermarket*) et l'épicerie turques peuvent facilement répondre à des besoins liés aux interdits alimentaires et à l'organisation de grandes fêtes religieuses (Muller & De Tapia, 2005 ; De Tapia, 2007). Dans le même temps, ces petits commerçants s'inscrivent dans des créneaux où il existe une véritable demande de produits spécifiques de la part de consommateurs. Ils se positionnent donc aussi avantageusement sur un marché.

droit au séjour pour les migrants peuvent pousser des couples franco (turco)-turcs à se marier, quand bien même ils auraient préféré vivre en concubinage.

II – Conscience et orgueil nationaux

Un point qui nous paraît important est la conscience nationale et l'orgueil national turcs, enracinés dans les esprits de populations qui n'ont jamais été colonisées et qui connaissent, aujourd'hui, plus ou moins les grandes lignes de leur passé prestigieux. En effet, ce sont des ressortissants d'une ancienne très grande puissance impériale, d'une nation de « conquérants » et de colonisateurs ayant occupé une partie de l'Europe, l'Arabie et toute l'Afrique du Nord (Roux, 1987). En outre, au lendemain de la Première Guerre mondiale, les Turcs furent l'unique peuple du côté des « vaincus » à avoir résisté aux revendications territoriales des puissances victorieuses. Tandis que ce succès politique et militaire posa les prémices de la fondation de la République par M. Kemal, son influence reste perceptible actuellement, notamment au sein de l'imaginaire national des migrants. Dirigeant à l'*Union Sportive Turque de Bischwiller*, Mehmet illustre bien la tendance : « *Pour nous, Atatürk, c'est lui qui a fait la Turquie, sinon il y avait à la fin de la guerre, il y avait des Français, des Anglais, des Italiens... Si ce n'était pas lui, alors la Turquie n'aurait pas gagné et la Turquie séparée. C'est lui qui a dégagé tous !* »²⁶³.

1 – Un passé impérial

Ce passé impérial, toujours très présent dans la « mémoire collective » (Halbwachs, 1950), notamment dans un contexte d'émigration, incite les Turcs à rester imperméables vis-à-vis de ce qui les entoure et leur permet de se démarquer des Maghrébins. Par exemple, pour le président du *Türk Gençler Birliği* de Lahr : « (...) *les enfants turcs sont très fiers d'être turcs. Ils sont aussi très fiers de pouvoir jouer ici. (...). Oui, je crois que c'est lié à la fierté leur engagement dans le club turc. (...). Cette fierté moi je l'explique peut-être par l'histoire de l'Empire ottoman. (...). Oui, avec Atatürk, quand c'est devenu la petite Turquie, la petite Asie. Mais, d'abord, par l'Empire ottoman, c'était un très grand Empire, et un peuple très fier de lui-même, avec des rois, des sultans, des leaders. Et je pense que c'est ça qui explique avant*

tout que les Turcs soient très fiers de leur nationalité »²⁶⁴. Selon ce footballeur d'origine turque âgé de 24 ans : « (...) en Turquie, je suis d'une région, c'est assez nationaliste, mais ce n'est pas une histoire de racisme, c'est vraiment t'aimes ton pays et t'es fier d'être Turc. (...). Tu vois, mes origines turques, c'est dans mon sang, mon histoire et dans celle de mon pays... »²⁶⁵.

En outre, la perception d'avoir été plus « colonisateurs » que « colonisés » engendre sans nul doute un sentiment de supériorité. Ainsi, E. Copeaux (1997), en retranscrivant ces propos de D. Kushner²⁶⁶, retraduit bien cet état d'esprit : « *si l'on compare la situation dans laquelle les peuples civilisés actuels étaient à cette époque, avec celle des Turcs et des Mongols (à la même époque), on se rend compte que ces derniers, par leurs hautes vertus morales étaient très supérieurs. La plupart des maux qui étaient connus chez les Romains, les Grecs et les Arabes au cours de leur "période d'ignorance" étaient inconnus chez les Turcs et les Mongols. Si les Turcs n'avaient pas existé, les idées des Iraniens, des Chinois, des Arabes, ne seraient pas sorties de leurs frontières...* » (p. 42).

2 – La Turquie « à l'occidentale »

Mais le fort « sentiment identitaire » des Turcs semble également être le résultat de la modernisation « à l'occidentale » du pays d'origine. Rappelons qu'à l'inverse des autres territoires musulmans, la Turquie a depuis longtemps franchi le pas de la modernité, du moins dans l'écriture du roman national. Dès les années 1870, les élites, observant un Empire ottoman en déclin, n'ont cessé de se poser la question de l'émergence d'une nation (Göle, 2000). En 1904, dans son célèbre texte sur les « trois systèmes politiques », Y. Akçura est sans aucun doute le premier à théoriser sur les éléments susceptibles de former les fondements d'une Turquie « moderne et nationale » : il spéculait alors notamment, à la suite de Ş. Sami, sur des concepts tels que celui de « race » ou d'« ethnie », en concentrant son attention sur des constituants jugés indissociables du fait national comme la langue, la culture, la religion et

²⁶³ Extrait d'entretien, août 2009.

²⁶⁴ Extrait d'entretien, mai 2007.

²⁶⁵ Extrait d'entretien, février 2006.

le sentiment d'appartenance à une entité une et indivisible (Dumont, 2008). Avant la Première Guerre mondiale, d'autres idéologues tels que Z. Gökalp²⁶⁷ ou T. Alp s'attachent à jeter les bases de la nation turque, en rassemblant des arguments en vue d'exalter la turcité, notamment dans l'éducation et l'enseignement, et en s'attellant à la construction d'une histoire nationale à partir du folklore, de la musique, de la langue et de l'art des poètes populaires (Georgeon, 1988 ; Dumont, 2008). Toutefois, dans une Turquie héritière d'une dynastie impériale fondée sur la « cohabitation » de populations fortement attachées à leurs héritages religieux et culturels, comment faire pour imposer une « idéologie nationale », soucieuse d'unité, de cohésion et d'homogénéité ?

Si cette question est déjà d'actualité dans les années d'avant-guerre, elle va encore plus agiter les esprits au lendemain de la défaite. En effet, sous la pression des dirigeants des puissances victorieuses, réclamant non seulement le démantèlement de l'Empire, mais aussi le partage de ses territoires entre les vainqueurs, les élites locales, M. Kemal en tête de file, vont travailler leurs arguments en faveur de l'édification d'une Turquie nouvelle basée sur le modèle de l'Etat-nation français et sur un « arsenal idéologique » largement emprunté aux Révolutionnaires de 1789 (Gündüz, 2005). Après avoir tenu tête aux vainqueurs²⁶⁸ grâce à son habileté politique et militaire (Rollan & Sourou, 2006), M. Kemal fonde la République turque en 1923. L'année suivante, en 1924, le « fait national » vient s'inscrire dans le marbre de la Constitution, surtout au travers de l'adoption d'une langue unique et officielle (article 2) et d'une citoyenneté monolithique et universelle (article 88) (Dumont, 2008). Puis, en 1926, le régime kémaliste promulgue un code civil d'inspiration helvétique, un code pénal calqué sur le modèle italien et un code commercial de veine allemande. En ce qui concerne le « modèle d'intégration nationale », les Kémalistes

²⁶⁶ D. Kushner est un historien spécialiste de la Turquie et du nationalisme turc. On lui doit notamment l'ouvrage intitulé *The Rise of Turkish Nationalism 1878-1908*, paru en 1977.

²⁶⁷ Z. Gökalp est né le 23 mars 1876 dans la ville de Çermik. Disciple d'E. Durkheim, auquel il emprunta plusieurs outils conceptuels, Z. Gökalp fut non seulement Professeur de sociologie à l'Université d'Istanbul, mais aussi le principal idéologue de la République. Après un exil à Malte en 1919 et suite à l'appel de M. Kemal, il rédige à la fois les principes fondamentaux du Parti Populaire et ceux de la République kémaliste et de la Nation turque. Il considère que le nationalisme constitue le socle de la cohésion sociale, et insiste sur la fonction intégratrice de la société sur ses parties. Pour lui, la langue et la religion doivent être les éléments unificateurs du peuple turc.

²⁶⁸ Il convient ici de signaler que les Turcs ont été, au lendemain de la Première Guerre mondiale, l'unique peuple du côté des vaincus à avoir résisté aux demandes territoriales des vainqueurs, Clemenceau en tête.

ont pour horizon la société française des Lumières, de tradition « assimilationniste », dans laquelle la « conscience collective » (Durkheim, 1986) est censée transcender les clivages et les dissensions internes par l'affirmation d'une culture puissante, unique et commune. Cependant, de toute évidence, il leur faut aussi accepter l'héritage du système ottoman²⁶⁹. Face à cette situation complexe, les élites kémalistes vont notamment utiliser le football pour imposer leur « idéologie nationale ».



Photographie 7 : M. Kemal, une figure centrale du nationalisme turc (album personnel).

2.1 – Les origines anglaises du football anatolien

A l'instar d'autres pays dans le monde, le football est venu en Anatolie d'Angleterre, *via* ses étudiants, marins, marchands, militaires, ingénieurs et ouvriers

²⁶⁹ Ainsi, comme le souligne J.-F. Bayart (2009), depuis 1924, la Turquie se réclame de la laïcité, mais la définition qu'elle se fait de cette dernière est aux antipodes de la Séparation française de la religion et de l'Etat. Sa vision de la citoyenneté est implicitement ethno-confessionnelle : les « Turcs blancs » sont sunnites de rite hanéfite et de croyance laïciste.

(Wahl, 1990). Ainsi, le premier match se disputa entre des Anglais à Salonique en 1875, à une époque où cette ville grecque faisait encore partie de l'Empire ottoman. Le football a connu un succès immédiat, et les Turcs ont commencé à le pratiquer dans les grandes villes comme Istanbul et Izmir à partir de 1895²⁷⁰, alors même que le « ballon rond » était considéré comme beaucoup trop « britannique » par les élites sociales et politiques de l'Empire ottoman qui lui préféraient des activités plus traditionnelles telles que les courses de chevaux, la lutte « à l'huile », le tir à l'arc, le lancer de bâton ou les sports de combat (Schmidt & Eichhorn, 2007). Au début du XX^e siècle, le football n'était donc pratiqué que par des étrangers implantés à Istanbul, notamment des Anglais et des Français, ou des Turcs qui voulaient que leur pays brise son isolement et se tourne vers l'extérieur (Boniface, 2002). Durant cette période, furent fondés, dans la capitale stambouliote, trois des plus grands clubs du championnat, à savoir : Beşiktaş (1903), Galatasaray (1905) et Fenerbahçe²⁷¹ (1907). Pour le père fondateur du club du lycée francophone Galatasaray d'Istanbul, Ali Sami Yen, l'objectif était avant tout de « *jouer en équipe comme les Anglais, porter le nom d'un club associé à des couleurs distinguées et battre les équipes non turques* » (Polo, 2010).

2.2 – Le football comme symbole de modernité

Ensuite, après la chute de l'Empire ottoman et l'abolition du Califat, le football va se développer rapidement de l'Ouest vers l'Est et gagner fortement en popularité, notamment sous l'influence des élites kémalistes résolument orientées vers le monde occidental. En effet, dès le départ, ces dernières voulurent rompre définitivement avec l'Empire afin de fonder une Turquie nouvelle sur la base d'une « République moderne et laïque ». Pour M. Kemal : « *Les peuples non civilisés sont condamnés à rester dans la dépendance de ceux qui le sont. Et la civilisation, c'est l'Occident, le Monde moderne dont la Turquie doit faire partie si elle veut survivre. La nation est décidée à adopter exactement et complètement, dans le fond et dans la*

²⁷⁰ La tâche n'a pas été facile, car les Anglais et les Grecs d'Istanbul avaient déjà fondé leur propre championnat. Au tournant du siècle, la première équipe de football turque – les Black Socks – a été constituée pour disputer des matchs amicaux contre des adversaires étrangers, ce qui a permis une intégration progressive du football turc au championnat. Sur ce point, voir le site Internet de l'UEFA : <http://fr.uefa.com/memberassociations/association=tur/profile/index.html>

²⁷¹ Ce club du quartier de Kadiköy en Asie comptait un supporter de marque en la personne de Mustafa Kemal et remporta la toute première édition du championnat en 1929.

forme, le mode de vie et les moyens que la civilisation contemporaine offre à toutes les nations » (cité par Özal, 1988, p. 208). Cette « fascination » pour l'Occident, et la « modernité » qui lui est associée, va orienter les différentes réformes politiques de la République turque à partir de 1923, plus particulièrement celles concernant l'éducation (Polo, 2010). Dans ce cadre, le sport moderne, et surtout le football, tel qu'il est pratiqué en Europe, et notamment en Angleterre, est dès lors considéré comme une activité hautement éducative à valoriser et à développer (Elias & Dunning, 1994). Par exemple, selon M. Kemal, fondateur de la République : « *Pour que le sport s'épanouisse, plutôt que d'attendre une aide, un support, mieux vaut qu'il soit compris par tout le pays et accepté comme si c'était un devoir envers la patrie (...)* »²⁷². Autrement dit, le sport doit devenir un ressort central dans l'incarnation et l'expression de la « turcité moderne », et ce, au même titre que l'Ecole de la République. Le football s'institutionnalise alors rapidement, puisque la TFF est créée en 1923 et demande son affiliation à la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) la même année, affiliation marquant l'entrée du pays dans le concert des nations (Bromberger, 2002). C'est également en 1923 que l'équipe nationale turque dispute son premier match international. Par la suite, elle va participer à la phase finale de la Coupe du Monde en 1954. Mais la date la plus significative reste très certainement le 27 mai 1988, lorsque l'Assemblée nationale turque donne à la TFF une totale autonomie. Ce moment marque le début d'un essor, car les clubs de football disposent désormais de ressources financières importantes et se penchent sur la question des infrastructures et du développement de la pratique de base.

Tout comme le cricket en Inde, ayant activement participé à la transmission des idéaux victoriens de « self-government », de force de caractère et de forme physique à la colonie (Appadurai, 2001), le football « moderne », en Turquie, a été amené à constituer, par son institutionnalisation, un outil de rénovation et de modernisation d'une société jusqu'alors très fortement segmentée et présentant une juxtaposition de communautés ethniques et religieuses assez antagonistes. En s'appropriant le football et en l'érigant en sport national, les Turcs ont affirmé, en quelque sorte, leur particularisme par rapport aux influences arabes et persanes. La progression du ballon rond a accompagné la formation du pays et a participé à la construction de la

²⁷² Cité dans *L'Equipe Magazine*, n° 1194, 30 avril 2005, p. 44.

« Turkish nation », en intégrant notamment les clivages ethniques, linguistiques, politiques et religieux dans une « *unité culturelle sportive* » (Augustin, 2000, p. 69).

2.3 – Un objet de fierté ethno-nationale

Le processus par lequel les Turcs ont tendu, historiquement, à représenter leur nation dans et par le football suit, comme on peut aisément s'y attendre, l'histoire de l'évolution du nationalisme turc en tant que mouvement de masse. Déjà au sein de l'Empire ottoman, il existait, malgré la prétention de l'islam à éliminer toute trace de particularité ethnique, une conscience latente de l'identité turque qui s'appuyait surtout sur la langue turque, même si celle-ci s'était imprégnée de termes empruntés à l'arabe et au persan. Selon F. Georgeon (1988) : « (...) *Le sentiment d'une identité turque s'est trouvé renforcé vers la fin du XIX^e siècle, quand, sous l'influence de la turcologie européenne, un petit groupe de publicistes, d'hommes de lettres et de savants ottomans, commença à se pencher sur la langue et l'histoire des Turcs. En réaction contre la culture "ottomane" du palais, ces écrivains prônaient l'adoption d'une langue simplifiée, plus proche de la langue populaire, donc plus "turque". Ce qu'ils mettaient en évidence dans leurs écrits, c'était à la fois l'ancienneté de la langue turque et la communauté de culture des Turcs ottomans avec les populations musulmanes de l'Asie Centrale. Les Turcs n'étaient plus seulement des musulmans, mais ils se découvraient un peuple, un espace et une histoire à eux. Ainsi se trouvait mise en place l'"archéologie" du nationalisme turc* » (pp. 30-31). Par la suite, au début du XX^e siècle, la révolution « jeune turque » va entraîner une « institutionnalisation » progressive des pensées et idées nationalistes, si bien qu'en 1914, à la veille de la Première Guerre mondiale, le nationalisme turc est organisé autour d'associations, de cadres, de militants, d'idéologues et d'organes de presse qui lui sont propres.

En 1923, à la création de la République, le nationalisme turc prôné par M. Kemal est une façon de consolider un sentiment d'appartenance à la nation nouvellement constituée (Kastoryano, 1999). Dans ce contexte, le football va occuper une place de choix dans le processus de construction de l'identité nationale (Archambault & Artiaga, 2004). A travers sa mise en institution, l'invention d'une « tradition nationale », d'une fierté sportive qui fortifie la cohésion du pays, il contribue à établir une

« mémoire collective » dont M. Halbwachs (1950) a bien montré l'importance dans le processus d'identification sociale et nationale. De nos jours, la popularité du football en Turquie est liée à un sentiment nationaliste, comme l'attestent les travaux de T. Bora (2000). Selon ce sociologue, le nationalisme sportif véhiculé par et dans le football s'est particulièrement développé dans le contexte de crise politique du début des années 1980, sous l'influence des « mouvements nationalistes ». Après le coup d'Etat militaire de 1980, qui mettait un terme à une guerre civile et à la lutte armée contre le mouvement séparatiste kurde dans le Sud-est de la Turquie, le nationalisme permettait non seulement de restaurer une « unité nationale » fragilisée par les conflits ethnoculturels, mais également de manifester l'attachement à la République unifiée (Bora, 2000).

Il en découle qu'aux yeux de nombreux immigrés turcs de France et d'Allemagne, le football symbolise à la fois une partie de l'« identité nationale », l'unification du peuple turc et la réforme de la société dans le sens de la laïcité et de la modernité, et comporte, de ce fait, une forte charge « symbolique et affective ». On observe ainsi un engouement pour les résultats des grands clubs professionnels turcs et pour ceux de l'équipe nationale. A Lahr, le président du *Türk Gençler Birliği* explique que les membres du club suivent avec une grande attention le football en Turquie : « on regarde très souvent les matchs ici, au club-house, ensemble. On suit principalement le championnat turc à la télévision, tous les week-ends, vendredi, samedi, dimanche, et également, de temps en temps, la Champions League, les jeunes trouvent ça intéressant... »²⁷³. Cet enthousiasme se traduit aussi dans la ferveur avec laquelle on supporte « à distance » (Lestrelin, 2008) tel ou tel club turc, en affirmant, dans le même temps, une « micro-appartenance » régionale et locale. Sur les dix-huit joueurs de l'équipe première du *Football Club Ata Spor d'Offenburg* (Bade-Wurtemberg), on note, par exemple, qu'une quinzaine vibre pour un club turc : quatre pour Fenerbahçe, cinq pour Galatasaray, quatre pour Beşiktaş, un pour Gaziantep et un pour Adanaspor²⁷⁴. En outre, les résultats d'une enquête réalisée en Rhénanie-Du-Nord-Westphalie, auprès de jeunes issus de l'immigration turque, montrent que 39% d'entre eux soutiennent Galatasaray, 29,6% Fenerbahçe, 9,1% Beşiktaş et 6,2% Trabzonspor (Halm, 2006).

²⁷³ Extrait d'entretien, mai 2007.

S'ils obtiennent très largement les faveurs des immigrés turcs implantés en France et en Allemagne, les trois clubs d'Istanbul sont aussi ceux qui génèrent la plus grande attention dans le pays d'origine. En effet, par un jeu complexe de croyances, toute la société turque leur accorde, généralement, une existence prise comme un donné (Faure & Suaud, 1998), qui est enrichi par des propriétés extraordinaires comme l'incarnation, dans la durée, de la grandeur et de la force du peuple turc. Aussi sont-ils progressivement devenus des objets importants de fierté ethnographique nationale (voir le tableau 4). Enfin, il convient de signaler que la « ferveur footballistique » observée chez les immigrés turcs semble renforcer la « fibre » nationaliste et identitaire de certains d'entre eux, en permettant notamment l'identification à des héros sportifs, « figures d'excellence » (DeFrance, 2000a) de la communauté d'origine (Belözoğlu Emre, Hakan Şükür, Nuri Sahin, Yildiray Baştürk, Mesut Özil, les frères Altıntop, Mevlüt Erding, etc.).

Tableau 6²⁷⁵ :

Les trois clubs stambouliotes comme objets de fierté turque

Dénomination du club	Galatasaray Spor Kulübü	Fenerbahçe Spor Kulübü	Beşiktaş Jimnastik Kulübü
Année de création	1905	1907	1903
Statut	Club omnisports	Club omnisports	Club omnisports
Ville/quartier d'implantation	Istanbul/Beyoğlu	Istanbul/Kadıköy	Istanbul/Beşiktaş
Couleurs	Rouge et jaune	Jaune et bleu marine	Noir et blanc
Valeurs symboliques rattachées au club	Créativité, combativité, intelligence, motivation, rapidité, force et élitisme	Courage, amour, fierté, attachement, noblesse, force, puissance et succès	Amour, fierté nationale, attachement, vitesse, puissance et triomphe
Stade	Türk Telekom Arena	Sükrü Saraçoğlu	BJK İnönü
Capacité	55 000 places	55 000 places	32 000 places
Président	Adnan Polat	Aziz Yıldırım	Yıldırım Demirören
Entraîneur principal	Gheorghe Hagi	Aykut Kocaman	Bernhard Schuster
Sponsor(s)	Türk Telekom et AVEA	AVEA	AVEA et Cola Turka
Titre(s) de champion	17	17	15

²⁷⁴ Source : <http://www.ataspor-offenburg.de/erstemannschaft.html>

²⁷⁵ Les informations relatives aux clubs, contenues dans ce tableau, sont principalement tirées des sites Internet officiels : www.galatasaray.org, www.fenerbahce.org et www.bjk.com.tr

de Turquie			
Coupe(s) de Turquie	14	4	8
Super-coupe(s) de Turquie	1	2	1
Coupe(s) d'Atatürk	2	2	1
Champions League	Demi-finaliste	Quart de finaliste	Quart de finaliste
UEFA Cup	Vainqueur en 2000	Seizième de finaliste	Quart de finaliste
UEFA Super Cup	Vainqueur en 2000	Néant	Néant
Stars du passé et du présent	Turgay Şeren, Metin Oktay, Hakan Şukur, Fatih Terim, Gheorghe Hagi, Harry Kewell, Arda Turan et Milan Baros	Cemil Turan, Ridvan Dilmen, Harald Schumacher, Nicolas Anelka, Jay Jay Okocha, Carlos Roberto, Emre Belözoğlu et Semih Senturk	Sabri Dino, Metin Tekin, Sergen Yalçın, Pascal Nouma, Daniel Amokachi, Ailton, Nihat Kahveci, Rüstü Reçber et Ricardo Quaresma



Photographie 8 : une boutique du club de Fenerbahçe (album personnel).



Photographie 9 : une boutique du club de Galatasaray (album personnel).



Photographie 10 : une boutique du club de Beşiktaş (album personnel).

2.4 – Un spectacle populaire

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le football, en tant que « spectacle », est très populaire dans toutes les régions d'Anatolie. Aujourd'hui, il fait partie intégrante du style de vie de loisirs de la population masculine, à côté de la fréquentation des bains turcs, des fêtes et des cafés. Selon S. de Tapia : « (...) vous ne pouvez pas trouver une famille qui n'est pas en train de se déchaîner pour Galatasaray ou Fenerbahçe, et c'est transversal à tous les clivages politiques. (...) il suffit de regarder la télévision turque, le sport numéro un, c'est vraiment le football »²⁷⁶. De même, les joueurs émigrés, interrogés sur la place du « ballon rond » dans la société turque, ont assez régulièrement affirmé que celui-ci se trouvait sur le podium des préoccupations nationales avec la politique et la religion. Ainsi, pour Murat, né dans la ville de Kayseri et arrivé en France en 1986 : « C'est du vrai fanatisme. C'est bien pire qu'en Europe. On va dire qu'en France et en Allemagne, c'est bien plus "civilisé", c'est bien plus professionnel. Là-bas, en Turquie, il y a un match, il va y avoir 40 ou 50 journalistes autour d'un joueur ! Il y a au moins 60 chaînes, le dimanche soir, le lundi soir ou le samedi soir où il n'y a que du football. Pour moi, c'est vraiment du fanatisme (...) »²⁷⁷.

A cet égard, il nous faut cependant relever que si le football apparaît populaire en Turquie, il l'est surtout en tant que spectacle télévisé (Bora, 2000). Ainsi, en raison d'un taux d'audience qui ne cesse d'augmenter depuis le début des années 2000 (L'Equipe Magazine, 2005), les dirigeants de *DigiTürk Tv* ont récemment acheté à la TFF l'intégralité des droits de retransmission des rencontres de Super League pour 410 millions de dollars, c'est-à-dire près de 286 millions d'euros. On remarque d'ailleurs que depuis la fin des années 1990, ces droits TV sont en constante augmentation, engendrant l'arrivée de joueurs et d'entraîneurs parmi les plus connus du football mondial (Çetin, 2011). A l'inverse, les stades restent globalement vides (voir le tableau 5), malgré les sommes d'argent investies. Par exemple, pour la saison 2009/10, leur taux moyen de remplissage n'atteignait que 50%²⁷⁸, ce qui est très en-deçà de la moyenne des pays de l'« Europe du sport » présents dans le tableau (69%). Par rapport à la fréquentation des stades de football professionnel, la compa-

²⁷⁶ Extrait d'entretien, mai 2008.

²⁷⁷ Extrait d'entretien, mai 2007.

raison entre l'Allemagne et la Turquie est particulièrement éclairante : ainsi, à population comparable, le nombre moyen de spectateurs par match et le nombre total de spectateurs pour la saison 2009/2010 sont environ quatre fois moins élevés en Turquie qu'en Allemagne. Concernant le taux moyen de remplissage des tribunes, on passe de 88% pour l'Allemagne à 50% pour la Turquie, soit un écart de 38%.

Tableau 7²⁷⁹ :

La fréquentation des stades de football professionnel dans douze pays de l'« Europe du sport » (saison 2009/2010)

Pays	Population	Nombre moyen de spectateurs par match	Nombre total de spectateurs pour la saison	Taux moyen de remplissage (%)
TURQUIE	78 785 548	9 996	3 058 776	50
Allemagne	81 471 834	42 500	13 005 000	88
Angleterre	51 446 000	34 151	12 977 380	92
Espagne	46 754 784	28 286	10 748 680	73
Italie	61 016 804	24 957	9 483 660	61
France	65 800 000	20 089	7 633 820	69
Pays-Bas	16 847 007	19 608	6 000 048	90
Ecosse	5 062 011	13 920	3 173 760	60
Russie	142 914 136	12 517	3 004 080	50
Belgique	11 007 020	11 743	3 323 269	69
Suisse	7 785 806	11 059	1 990 620	58
Portugal	10 760 305	10 901	2 616 240	45

Lorsque nous étions en Turquie au courant du mois d'août 2009, nous avons pu constater qu'aussi bien à Istanbul, Izmir, Ankara, Kayseri que Konya, la société turque vibrait pour les résultats des clubs de football professionnels (Galatasaray, Fenerbahçe, Beşiktaş, Trabzonspor...) et pour ceux de la sélection nationale. Il n'était ainsi pas rare de voir un poste de télévision diffusant des matchs à longueur de journée dans les commerces, boutiques et cafés de ces métropoles. Sorte d'opium du peuple (Brohm, 1992), le spectacle footballistique semble exercer une fonction de chloroformisation et d'aliénation des masses tenues à l'écart des grands pôles de décision politique et économique, notamment dans les zones situées au

²⁷⁸ Source : *Hürriyet Spor*, 22 janvier 2011.

²⁷⁹ Source : *Hürriyet Spor*, 22 janvier 2011.

Centre et à l'Est. En se rendant en Turquie, on ne peut d'ailleurs qu'être frappé par les écarts de développement qui subsistent entre la partie européenne du pays et sa partie asiatique. Par exemple, selon cet immigré originaire de la ville d'Eskişehir : « à l'Est, il n'y a rien du tout, c'est-à-dire rien au niveau économique, au niveau de l'emploi, au niveau culturel. Il n'y a rien, il n'y a pas eu d'investissements, donc tous les investissements qui se font, sont réalisés à l'Ouest, donc en bord de mer. Normal, transports, Europe, etc., ça coûte moins cher (...). Tu vas à Yozgat, tu vas même un peu plus à l'Est à Hakkâri ou à Bingöl, il n'y a rien, il y a juste quelques terres pour les paysans »²⁸⁰. En ce sens, en dépit du refus de l'Occident d'accorder à la Turquie un statut réellement « européen », elle affirme assez clairement son ancrage à l'Ouest par l'entremise de la polarisation de ses centres politiques, économiques et culturels dans les régions les plus proches de l'Union européenne (Istanbul, Izmir, etc.).



Photographie 11 : deux jeunes supporters du club stambouliote de Galatasaray dans une rue de Kayseri (album personnel).

²⁸⁰ Extrait d'entretien, juin 2008.



Photographie 12 : un tapis de sol reprenant l'écusson et les couleurs de Galatasaray chez un marchand de Kayseri (album personnel).

2.5 – Une pratique sportive associative faiblement répandue

Pour comprendre la pratique des immigrants turcs en France et en Allemagne, il apparaît toutefois nécessaire de se méfier de cette première analyse qui ne prend en considération que l'élite sportive et le football dans sa dimension de spectacle. En effet, on peut très bien suivre les grandes rencontres à la télévision ou à la radio et soutenir un club professionnel, sans pour autant s'adonner au football amateur dans une association locale. A cet égard, l'examen socio-démographique du sport institutionnel en Turquie interdit plutôt de penser une continuité de la pratique entre le pays de départ et les pays d'installation des immigrants.

Depuis les années 1990, le sport associatif, placé sous l'autorité et le contrôle de l'Etat central²⁸¹, est dirigé par deux institutions séparées : d'un côté, la TFF, financièrement autonome, qui s'occupe de l'organisation de la pratique de sa discipline au niveau tant amateur que professionnel et, de l'autre, la Direction Générale de la Jeunesse et du Sport (GSGM²⁸²), située à Ankara, qui prend en charge la gestion et l'encadrement des trente quatre fédérations sportives supplémentaires. Les enquêtes sur la pratique sportive en Turquie font aujourd'hui état d'un très faible investissement dans les associations. En effet, seuls 2% de la population possèdent une licence dans un club sportif (Schmidt & Eichhorn, 2007), ce qui représente à peu près 1,5 millions de personnes²⁸³. Selon M. Stokes (1996), plus des deux tiers des licenciés seraient des footballeurs, le tiers restant se répartissant quasi-équitablement entre le basket-ball, le volley-ball et les sports traditionnels de combat et de force.

Historiquement lié au développement industriel et économique (division des tâches et du travail, mesure, rationalisation...), le football est avant tout un phénomène urbain, comme le confirme notamment la concentration des clubs dans les grandes métropoles turques²⁸⁴, ainsi qu'une pratique masculine²⁸⁵. Selon la TFF, il y aurait actuellement un peu plus de 5 000 clubs de football dans le pays, disposant à peine de 1 050 stades et infrastructures sportives (Schmidt & Eichhorn, 2007). A titre de comparaison, en Allemagne, ce sont environ 6 millions de personnes, c'est-à-dire 7% de la population totale, qui fréquentent les quelques 27 000 clubs de football nationaux²⁸⁶. En outre, la GSGM observe que, dans les zones rurales (d'où proviennent en grande partie les migrants turcs installés en Alsace et en Bade-Wurtemberg), le sport et la culture sportive n'ont qu'une toute petite signification, et ce, en raison des difficultés socioéconomiques et de la crise de la paysannerie engendrée par la mécanisation progressive de l'agriculture traditionnelle. Pour les chercheurs, la pratique

²⁸¹ En vigueur depuis 1982, l'article 59 de la Constitution de la République turque précise que l'organisation et la promotion des activités physiques et sportives sont placées sous la responsabilité de l'Etat.

²⁸² En mars 2011, la GSGM recensait 1 783 252 licenciés dont 154 886 actifs (soit 8,7%) !

²⁸³ A titre de comparaison, en France, il y a environ 14 millions de licenciés, soit plus de 20% de la population (Mignon & Truchot, 2002).

²⁸⁴ Voir le site Internet suivant : <http://www.tff.org/default.aspx?pageID=449>

²⁸⁵ En 1998, sur 432 701 licences, 743 étaient détenues par des femmes, soit 0,17 % (Schmidt & Eichhorn, 2007).

²⁸⁶ Source : Deutscher Fußball-Bund (DFB), *Mitglieder-Statistik*, 2008.

est également freinée, dans ces régions, par un environnement social et culturel marqué par des croyances religieuses et des valeurs morales qui rejettent totalement le « culte du corps » (Taşmektipligil & İmamoglu, 1996).

En somme, en Turquie, et plus particulièrement dans les zones géographiques situées au Centre et à l'Est du pays, le sport associatif n'occupe une position que très marginale et n'est pratiqué que par une petite frange de la population. Cette situation peut s'expliquer, d'un côté, par le manque flagrant d'infrastructures et d'associations sportives et, de l'autre, par un désintérêt marqué des populations pour les exercices corporels. En effet, pour K. Fişek (1989), l'activité sportive ne représente pas en soi un élément de la culture traditionnelle de la société anatolienne, dont le style de vie favorise plutôt les loisirs de type « passif » (bains turcs, cafés, fêtes, salons de thé...). Ainsi, selon une enquête de la Direction de la Prospective et du Développement (2007), plus de 75% des activités de loisirs des Turcs sont dominées par la télévision, la lecture, la musique et les fêtes organisées au domicile. On le voit, en Turquie, le sport appartient nettement moins à la vie quotidienne qu'en France et en Allemagne. Il est très souvent perçu comme inutile, voire même comme dangereux pour la santé. Précisons enfin que, dans les championnats nationaux, régionaux et départementaux, il n'existe *a priori* pas de clubs organisés par communautés religieuses ou ethniques²⁸⁷. De ce point de vue, en Turquie, la position officielle est sensiblement identique à celle de la France, qui défend une conception ouverte et laïque de la pratique sportive.

²⁸⁷ Si tout le monde sait, en Turquie, que *Diyarbakırspor* est un club de football qui représente la « communauté kurde », ses joueurs ne sont pas exclusivement issus de ce groupe ethnique, loin s'en faut. Ainsi, en équipe A, il n'y a par exemple que deux ou trois footballeurs d'origine kurde. A titre de comparaison, en Espagne, l'*Athletic Club Bilbao* a pour spécificité de ne compter dans son effectif que des joueurs « basques », qu'ils soient nés au Pays basque ou formés dans un club basque. Contrairement à *Diyarbakırspor*, cette association sportive semble donc incarner une revendication communautariste.

III – De l'influence du « multiculturalisme ottoman »

Il y a un autre facteur historico-culturel qui semble devoir être pris en considération : le « multiculturalisme ethno-confessionnel » vécu depuis des siècles à Istanbul, au Moyen-Orient, dans les Balkans et en Anatolie (Akgönül, 2005 ; Dumont, 2008 ; De Tapia, 2009). On remarque ainsi que, dans le contexte turc, le regroupement n'est pas en soi un problème. Il s'inscrit dans une conception « pluraliste » de la société, dans laquelle la notion d'intégration signifie, non pas l'intégration individuelle de chaque individu, mais celle des communautés, dans leur ensemble.

1 – Une société « à tiroirs »

Parce que la société ottomane, placée sous le contrôle d'une dynastie impériale, était typiquement une société « à tiroirs », fonctionnant selon le système des *millets* (c'est-à-dire une constitution de groupes confessionnels et ethniques) et acceptant, de fait, les diverses « communautés » religieuses et culturelles, les modèles anglo-saxons d'organisation de la vie sociale apparaissent mieux adaptés à la conception turque d'une société nationale qui respecte les particularismes ethnoculturels et religieux²⁸⁸. Pour S. de Tapia : « *cette mentalité, ce qu'on appelle en turc "millet", "millet" au sens ethno-national ou ethno-confessionnel, ça perdure complètement, y compris en situation de migration, c'est peut-être même pire en migration. (...) ce que je disais l'autre jour, quand on parlait de "filière migratoire", la "filière migratoire", en fait, elle fonctionne ici presque comme si on était en Anatolie. La différence, c'est qu'en Anatolie, quand vous êtes dans la banlieue d'Ankara ou d'Istanbul, vous dites : "je cherche Mehmet Ali" ou je ne sais quoi. On va vous dire : "il est quoi ou qu'est-ce qu'il faisait son père ?". Si vous dites : "il est kurde, ou c'est un alévi, ou son père il travaille au bazar". On vous dira : "ah ! La quatrième rue à gauche !" »²⁸⁹.*

²⁸⁸ A travers une étude comparative France/Australie, E. Sentay (2008) montre que les immigrés d'origine turque s'intègrent beaucoup plus facilement dans un contexte « multiculturel » où ils se sentent reconnus en tant que membres de la société globale. En revanche, comme le signale cette sociologue, ils développent des stratégies identitaires défensives lorsqu'ils sont confrontés à un système « monoculturel » qui les exclut symboliquement de l'identité nationale.

²⁸⁹ Extrait d'entretien, mai 2008.

Pour les immigrés turcs, le modèle français d'intégration et de mixité ethnoculturelle ne semble pas avoir de supériorité évidente par rapport au modèle allemand. Solidaires et très structurées, ces populations se conforment davantage à un modèle « multiculturaliste », plus en adéquation avec la conception ottomane d'intégration des « communautés », qu'au « creuset républicain », du moins pour les première et deuxième générations²⁹⁰. En situation minoritaire, comme par exemple en migration, le lien communautaire est alors massivement revendiqué dans tous les domaines de l'existence, et notamment dans le sport et les loisirs. On remarque d'ailleurs très souvent que les Turcs s'identifient et reconnaissent les Autres au travers du jeu complexe de l'ethnicité²⁹¹. Ainsi, pour ce migrant âgé de 42 ans originaire d'un village situé non loin de Denizli : « *Ici, notre club, ben c'est comme à Schiltigheim ou dans d'autres villes, il y a des clubs espagnols, des clubs portugais, algériens et tout ça. C'est un peu pour réunir les membres de notre communauté et aussi pour garder notre identité. (...) Mais c'est ouvert, j'ai des copains qui sont arabes, gitans, alsaciens, de toutes les ethnies* »²⁹². En conséquence, quand les Turcs sollicitent, de temps en temps, les pouvoirs publics français ou allemands afin d'obtenir des subventions et des locaux, ou pour créer des activités tant culturelles, culturelles que sportives, ils le font fréquemment en tant que « groupe homogène à part » (Gasparini & Weiss, 2008). Dans les municipalités, de nombreux responsables chargés des relations avec les associations sportives locales ont constaté, par exemple, que leurs interlocuteurs d'origine anatolienne se présentaient, lors des négociations, comme les défenseurs des intérêts de leur « communauté ». Selon S. de Tapia : « (...) *c'est très turc tout ça, c'est en rapport avec l'anthropologie de base, c'est-à-dire quand on est pris dans un système très complexe d'allégeances, d'appartenances à des clans, des groupes, des sous-groupes, etc., qui en plus se trahissent les uns les autres, pour le coup on est au Moyen-Orient, on est en face d'une société très mouvante. (...). Du coup on est tout le temps en train de calculer les tenants, les aboutissants,*

²⁹⁰ En dépit d'institutions laïques et républicaines officielles, la société turque fonctionne, avec ses quarante-neuf « minorités », selon un modèle tribal. Ce qui prime pour les Turcs, à l'inverse de la France, c'est l'appartenance à un groupe et non à un territoire : la valeur ethnique l'emporte sur la valeur étatique (De Tapia, 2005b).

²⁹¹ L'ethnicité est une construction sociale d'appartenance collective généralement basée sur la croyance en une parenté plus ou moins fictive, en tout cas symboliquement significative (De Rudder, Poiret & Vourc'h, 2000, pp. 36-37).

²⁹² Extrait d'entretien, août 2009.

les avantages, les inconvénients de telle ou telle situation, on n'arrête pas de faire ça ! »²⁹³.

2 – De fortes divisions internes

Cependant, dans le contexte particulier de l'immigration turque, cette concentration « communautaire » cache, en réalité, de profondes scissions et divisions internes. En effet, à l'instar des sociétés française et allemande, la société turque est très hétérogène sur le plan social, religieux, culturel et ethnique²⁹⁴. Il semble ainsi délicat d'affirmer l'existence d'une structure d'entre-soi de la population originaire de Turquie installée de part et d'autre du Rhin. Cela reviendrait, d'une part, à ignorer la diversité des trajectoires sociales et culturelles de ces immigrés et, d'autre part, à postuler la qualité primaire et fondamentale des liens qui les unissent (Poutignat & Streiff-Fenart, 1995).

Or, n'occupant pas tous la même position sociale, aussi bien dans le pays d'origine qu'au sein de la société d'installation, ils ne peuvent pas avoir strictement le même rapport à l'« identité turque ». Ceci est d'autant plus exact que l'immigration a fait resurgir toutes les différences régionales, ethniques, religieuses et linguistiques dont l'occultation est l'un des vecteurs effectifs du développement de l'État-nation turc, aspirant depuis sa fondation à l'homogénéisation culturelle (Kastoryano, 1998a). On constate par exemple que le groupe humain que les médias, les hommes politiques et certains chercheurs désignent par la dénomination « communauté turque » est traversé par une profonde ambivalence : à la fois uni et hétérogène. Tout en apparaissant « unie », cette population se caractérise par une grande diversité ethnique, linguistique et religieuse (Petek-Şalom, 1999). S'ajoute à cela le « réflexe » simplificateur des dirigeants et des opinions publiques français et allemands consistant à considérer tous les ressortissants turcs comme potentiellement musulmans. Or, dans la réalité, il existe non seulement des Turcs qui ne sont pas musulmans (orthodoxes, assyro-chaldéens, juifs...) mais, de surcroît, il faut prendre en

²⁹³ Extrait d'entretien, mai 2008.

²⁹⁴ Structurées et structurantes, ces fissures dans le groupe vont même jusqu'à s'inscrire sur les corps et dans la chair des immigrés : ainsi, si la pilosité et la moustache sont des signes de virilité, elles indiquent aussi, par leurs formes, divers engagements d'ordre politique et religieux (Fliche, 2000).

considération les diverses « facettes » de l'islam turc comme, par exemple, la distinction entre les Alévis et les Sunnites dont les revendications et les modes de vie sont fortement différenciés (Akgönül, 2005).

3 – Vers une diversité des modalités d'identification ?

Le regard homogénéisant généralement porté sur les clubs de football « turcs » par la presse écrite, les opinions publiques et les pouvoirs sportifs, de part et d'autre du Rhin, ne permet pas de rendre compte de la diversité des modalités d'identification entre le groupe « ethnique » et les différentes structures associatives. Dans ce cas précis, l'usage que fait le sens commun de la notion d'« identité turque » renvoie indéniablement, nous semble-t-il, à une situation où, pour R. Brubaker (2001), l'identité a tendance à signifier trop, car elle est entendue au sens fort du terme ; autrement dit, elle sert à dénoter une sorte de similitude fondamentale et conséquente entre les membres d'un groupe ou d'une catégorie. La réalité sociale montre pourtant qu'il existe, d'une part, une multitude de modalités d'identification, liée notamment à l'hétérogénéité ethnoculturelle du groupe turc, et, d'autre part, plusieurs façons d'envisager la catégorisation des clubs en question (Weiss, 2011b).

3.1 – De l'importance du « référentiel »

A certains égards, il peut apparaître assez inadapté de parler de « club turc », tant les modalités d'identification entre le groupe « ethnique » et le groupe sportif sont nombreuses et variées²⁹⁵ : en effet, le lien entre ces deux « entités » s'effectue tantôt par l'entremise des pratiquants (un club est considéré comme « turc », car la quasi-totalité des pratiquants se revendiquent et se déclarent en tant que tels), tantôt par les fondateurs ou l'encadrement administratif et technique du club, partageant la même origine nationale ou ethnique, tantôt par les emblèmes, les sigles, les couleurs et les écussons que les associations affichent et qui renvoient directement à une communauté d'appartenance, tantôt par des représentations et valeurs reconnues comme primordiales par un groupe « ethnique » et que le club met en scène, ou encore par un « processus externe d'imputation identitaire », dans lequel les non-

membres du groupe (ou ceux qui estiment être des non-membres) sont les acteurs centraux (Weiss, 2011b).

De ce fait, lorsque l'on parle d'un « club turc », il faudrait presque systématiquement préciser le « référentiel » qui contribue à l'identification et en signaler la ou les portée(s), et la ou les limite(s). Par exemple, le *Sporting Club Barisspor de Müllheim* (Bade-Wurtemberg) est un club de football « alévi » si l'on se réfère à son bureau directeur, « turc » si l'on prend en considération l'appartenance nationale de la majorité de ses joueurs, et le *Football Club Mezopotamien 2007 de Freiburg-im-Breisgau* (Bade-Wurtemberg) est un club « kurde » dès lors que l'on considère l'origine « ethnique » des membres de son bureau directeur, « turc » si l'on se réfère à celle de la plupart de ses pratiquants et à nouveau « kurde » si l'on retient comme critère l'identité de ses supporters. Du côté français, la mixité ethnoculturelle au sein des associations sportives semble encore plus conséquente. Il faut sans doute y voir un effet de la pénétration des conceptions républicaines du lien social et politique (Schnapper, 2007) dans les espaces culturels issus de l'immigration anatolienne. Ainsi, l'*Union Sportive Turque de Bischwiller* (Alsace) est un club « alévi » et « turc » si l'on s'appuie sur la composition de son comité directeur, « franco-turc » si l'on prend en compte l'appartenance nationale de la majorité de ses footballeurs et tout à la fois « alévi », « orthodoxe » et « turc » dès lors que l'on considère l'identité de ses supporters.

L'appellation « club turc » doit donc, avant tout, susciter réserve et prudence dans le regard de l'observateur extérieur, car elle représente une catégorie sociale dont la fonction est nécessairement simplificatrice (Tajfel, 1972). Dans le même temps, en France comme en Allemagne, on note que, à la différence des associations culturelles, culturelles ou politiques, les équipes de football apparaissent bien moins marquées par les clivages et les divisions qui s'organisent habituellement sur une base identitaire d'ordre ethnique et religieux (assyro-chaldéen, turc, kurde, orthodoxe, alévi, etc.) ou politico-idéologique (extrême-gauche, loup gris, kémaliste, islam officiel, islam oppositionnel, etc.). Les clubs fréquentés par des jeunes Turcs semblent en partie échapper à la normativité communautaire, car les échanges so-

²⁹⁵ Ce que nous reprenons, ici, n'est pas autre chose que le « schéma » appliqué par F. Moroy (1998)

cio-sportifs avec d'autres associations et avec la société locale sont beaucoup plus nombreux du fait de la participation à des compétitions « ouvertes » (Gasparini & Weiss, 2008). Toutefois, en France, ce processus est plus avancé qu'en Allemagne, en raison de la tradition laïciste et républicaine qui envisage la communauté sportive comme un creuset des appartenances. En ce sens, on peut dire que le football reproduit la logique des modèles d'intégration nationale (Beaud & Noiriel, 1990).

3.2 – Port et report identitaire : de la fermeture à l'ouverture ?

Pendant leurs premières années d'existence, les clubs en question faisaient évoluer des équipes ethniquement homogènes. Afin d'attirer les joueurs, les responsables associatifs mettaient alors en avant l'appartenance ethnico-nationale. En Allemagne, ce principe allait d'autant plus de soi que l'Etat fédéral soutenait les organisations sportives de migrants turcs, dans le cadre d'une politique multiculturaliste soucieuse de respecter le pluralisme culturel. Ainsi, selon le président du *Türk Gençler Birliği de Lahr* (Bade-Wurtemberg) : « (...) *Parce que beaucoup de jeunes Turcs jouaient au football dans des clubs allemands ou sur les terrains vagues, quelques parents ont eu l'idée de fonder une association turque pour que ces jeunes puissent pratiquer le football dans un club turc* »²⁹⁶. Dans l'Hexagone, il semblerait que ce soit plutôt la concentration géographique de ces populations immigrées qui justifiait le mode de recrutement sur la base de l'origine ethnico-nationale. Par exemple, lorsqu'il nous parle de sa conversation avec l'un des dirigeants d'un club turc au milieu des années 1970, Mehmet raconte la chose suivante : « *Le dirigeant est venu chez moi et m'a demandé si je voulais jouer avec l'équipe turque. J'ai tout de suite dit oui, tout de suite ! J'ai laissé tomber une équipe de Promotion pour jouer en 4^{ème} division [...]. Je voulais vraiment jouer pour les Turcs (...). A l'époque, il cherchait un peu tous les jeunes Turcs de la région (...)* »²⁹⁷.

Cependant, la recherche de la performance sportive a rapidement justifié l'entorse à ce principe et a obligé les dirigeants à recruter des joueurs extérieurs au groupe d'origine. Il est vrai que, à la différence d'autres espaces de sociabilité

lors de son analyse du football au Liban.

²⁹⁶ Extrait d'entretien, mai 2007.

²⁹⁷ Extrait d'entretien, août 2009.

n'évoluant pas dans la sphère de la compétition (cafés, associations religieuses, politiques, culturelles, etc.), le club de football est tout d'abord engagé au sein d'un championnat, fait de relégations et de promotions, ce qui incite très fortement les responsables à faire passer les appartenances des joueurs après leurs capacités footballistiques et sportives. Autrement dit, ce qui prime, c'est avant tout la réussite sportive des équipes et peu importe l'origine nationale et/ou ethnique des meilleurs footballeurs. Né en France en 1982, marié à une femme de nationalité turque et gérant d'un commerce dans le secteur de la restauration rapide, ce dirigeant de l'*Equipe Franco-Turque de Sarrebourg* illustre clairement la tendance : « (...) *si tu veux, la deuxième génération, il y a eu d'autres objectifs, (...), c'est-à-dire faire quelque chose avec le football, mais avoir des résultats en même temps. Et si tu veux avoir des résultats, avec le nombre de Turcs qu'il y a sur Sarrebourg, il n'y a pas tout le monde qui s'intéresse au football. Tu es obligé de piocher ailleurs (...)* »²⁹⁸.

Dès lors, en intégrant le « système sportif fédéral », les clubs ont fréquemment vu leur composition s'altérer, mais ce processus d'ouverture se réalise sur une période plus ou moins longue, en fonction des représentations et des valeurs des dirigeants. Abordant la trajectoire institutionnelle et sportive de l'USTB, fondée en 1975, le directeur adjoint de la LAFA nous dit : « (...) *je pense qu'il y a eu un esprit d'ouverture réciproque. Je pense que les dirigeants de ce club ont fait preuve d'ouverture, de compréhension de ce qu'attendait l'institution, des règles auxquelles il fallait se plier, de l'aspect sportif, de l'aspect associatif, de ce que représentaient les contraintes associatives classiques. (...). Avant c'était plus une gestion approximative. Je pense qu'il y avait moins de prise en compte de l'environnement sportif aussi bien que des contraintes que pouvait exiger la Ligue d'Alsace (...)* »²⁹⁹. Souligné par notre interlocuteur, représentant des pouvoirs sportifs régionaux, ce changement au sein de l'USTB n'est pas le fruit du hasard, loin s'en faut. En réalité, il apparaît foncièrement comme le résultat de l'arrivée d'une minorité de Turcs alévis à la tête de l'association au début des années 2000. Au nombre de trois, ces individus sont originaires de la province d'Eskişehir en Turquie et occupent des postes clés dans le club : président, vice-président et 1^{er} assesseur. Politiquement plutôt de

²⁹⁸ Extrait d'entretien, mars 2006.

gauche, ils sont globalement porteurs de valeurs plus progressistes, plus démocratiques et plus tolérantes que les valeurs des Turcs sunnites, plus conservateurs (Ak-gönül, 2005). C'est pourquoi ils rejettent vigoureusement l'« étiquette communautaire » que l'on attribue régulièrement à l'USTB. Par exemple, pour l'un d'entre eux, né en 1970 et animateur socioculturel marié à une femme alsacienne : « (...) *tu sais ce n'est plus vraiment un club identitaire, ça je l'ai dit et je le répète, et par tout ce qu'on a fait, on a prouvé ça ! (...). Tu sais moi, quand je prends quelque chose en main, j'aime réussir. (...) maintenant, notre principal objectif, c'est de gagner tous les matchs que l'on joue (rires) ! Non... c'est vraiment de gagner le plus souvent possible (...)* »³⁰⁰. Ces propos attestent clairement, nous semble-t-il, de l'appropriation et de l'intériorisation des principales normes, valeurs et croyances qui sont véhiculées par l'institution sportive (réussite, compétition, objectif, victoire, etc.), dans le cadre d'un processus d'acculturation. L'institutionnalisation entraînerait donc à terme une modification inéluctable du projet de la communauté, un passage de l'entre-soi à l'ouverture culturelle, même si, comme le rappelle M. Blanc (2012), la communauté doit être attentive à faire évoluer son projet, pour qu'elle puisse s'élargir et se renouveler.

Quoi qu'il en soit, de part et d'autre du Rhin, les appartenances ethnico-nationales et politico-idéologiques se sont essentiellement reportées, avec le temps, sur les membres des comités directeurs et sur l'encadrement technique et administratif des clubs sportifs. Ainsi, à l'*Union Sportive de Colmar* (Alsace), le président et la très grande majorité des personnes qui siègent au bureau directeur sont Turcs, sunnites et nationalistes, de même qu'à l'*Ulkerspor d'Emmendingen* (Bade-Wurtemberg) ; au *Türkücü Freiburg* (Bade-Wurtemberg) autant qu'à l'*Olympique Strasbourg* (Alsace), les fondateurs et l'encadrement à la fois administratif et technique sont toujours Turcs, sunnites et islamistes ; enfin, depuis 1981, tous les cadres administratifs et sportifs du *Türk Gençler Birliği de Lahr* (Bade-Wurtemberg), qui reprend la dénomination de la plus grande équipe ankariote, sont Turcs, sunnites et kémalistes. Dans ce dernier cas, cela se traduit par une attitude relativement assimilationniste envers les jeunes générations de l'immigration turque, et ce conformément à l'idéologie républicaine promue par Atatürk (Göle, 2000). Le président du club

²⁹⁹ Extrait d'entretien, septembre 2009.

illustre bien la tendance : « Ici, ils (les jeunes) sont obligés de vivre comme des Allemands, mais ils savent bien que leurs parents sont d'origine turque et qu'ils ne doivent pas oublier leurs traditions, leurs cultures et leurs origines. C'est très bien comme ça (...) »³⁰¹. Ces quelques exemples montrent finalement qu'ils existent plusieurs façons de se sentir « Turc », tout autant qu'une multitude de manières de se comporter comme tel, notamment en fonction des croyances religieuses, idéologiques et politiques.

3.3 – Couleurs, symboles et signes d'appartenance

L'attachement au groupe « ethnique » entretenu par la fréquentation du club et de ses espaces de sociabilité se double très souvent d'une « ethnicité » au contenu proprement symbolique, qui s'appuie sur des critères objectifs. Selon H. Gans (1979), elle s'exprime par des « signes extérieurs », donc visibles et repérables, indiquant une référence nostalgique au pays d'origine plus qu'une mobilisation identitaire à des fins politiques. Dans le cas des clubs étudiés, il s'agit, par exemple, des symboles, des couleurs, du maillot et de l'écusson adoptés par les équipes qui renvoient généralement à la Turquie. De là procède l'identification entre le club et le groupe d'origine. L'USTB a pour emblème la lune décroissante et l'étoile à cinq branches du drapeau national turc (Mauss-Copeaux & Copeaux, 1998), tandis que les sigles officiels du *Türk Gençler Birliği de Lahr* et du *Türkspor de Mannheim* sont rouges et blancs, et semblent, par là, complètement indissociables des couleurs nationales. Du côté du *Türkgücü Freiburg*, ce sont notamment les couleurs des maillots, shorts et chaussettes qui rappellent l'appartenance nationale (tout comme à l'*Olympique Strasbourg*). Dans ce dernier exemple, il nous faut également mentionner la manifestation d'une appartenance politico-idéologique à travers l'inscription « IGMG » (*Islamişme Gemeinschaft Millî Görüş*). Au final, on remarque que les couleurs du club de football reprennent, dans de nombreux cas, celles de l'« identité nationale » (Pastoureau, 1990).

³⁰⁰ Extrait d'entretien, juin 2008.

³⁰¹ Extrait d'entretien, mai 2007.



Photographie 13 : le fanion de l'USTB (album personnel).



Photographie 14 : le sigle officiel du Türk Gençler Birliği de Lahr.



Photographie 15 : la tenue sportive du *Türkgücü Freiburg* (album personnel).

3.3.1 – Une minorité dans la minorité : Turcs contre Kurdes

En outre, l'écusson du *Football Club Mezepotamien 2007 de Freiburg* reprend, quant à lui, les couleurs jaune, rouge et verte, soulignant les liens entre le club et le Kurdistan turc. Dans ce dernier exemple, on voit que le football associatif peut également, toute proportion gardée, reproduire les clivages ethnoculturels internes à la République de Turquie et, dans certaines circonstances, que le club devient un support de revendication d'une culture dite « minoritaire ». Ceci est notamment le cas lorsqu'un club « kurde » affronte un club « turc ». La rencontre et l'opposition sportive ont alors tendance à sublimer les tensions identitaires préexistantes, dans le sens où elles mettent en scène, sur un mode strictement symbolique, les différences tout à la fois ethniques, régionales et linguistiques qui avaient été occultées lors de la formation de l'Etat-nation turc, et que l'« émigration/immigration » a fait resurgir (Kastoryano, 1998a), entre autres en Allemagne. Par exemple, le 11 octobre 2009, lors d'une journée de championnat, le *Türkgücü Freiburg* affronte le *Football Club Mezepotamien 2007*. C'est l'effervescence au *Blau-Weiß Sportplatz*. Plus de cent personnes ont acquitté 2,50 euros d'entrée pour suivre cette rencontre entre un club « turc » et

une équipe « kurde », ce qui constituait le record d'affluence à domicile depuis le début de la saison.



Photographie 16 : au premier plan, les supporters du Mezepotamien 2007 ; au second plan, ceux du Türkgücü Freiburg (album personnel).

Même une bonne dizaine de femmes a fait le déplacement pour se rendre au stade. Les spectateurs pénètrent dans l'enceinte sportive cinq à dix minutes avant le coup d'envoi programmé à 15 heures. Ils s'agglutinent d'un côté du terrain, en face des cabines, et on voit se profiler une séparation entre celles et ceux qui vibreront pour le *Mezepotamien* et celles et ceux qui soutiendront le *Türkgücü*. Lorsque les joueurs entrent dans l'arène, accompagnés par l'arbitre du match, les supporters du *Mezepotamien* entament à l'unisson « *Meze, meze, meze, meze, meze, etc.* », tandis que ceux du *Türkgücü* se contentent d'applaudir fortement leur équipe. Pendant ce temps, les entraîneurs, les remplaçants et quelques membres actifs des associations prennent place sur les bancs de touche. Nous nous trouvons à proximité de celui du *Türkgücü*.



Photographie 17 : l'entrée des joueurs sur le terrain, un moment à forte charge symbolique (album personnel).

La première mi-temps est très animée aussi bien sur le terrain qu'en-dehors. Dans le grand rectangle rouge, l'engagement corporel est total, les contacts sont relativement rudes, les joueurs des deux équipes effectuent plusieurs tacles sur le schiste, mais le jeu se déroule sans réels accrochages. Si les footballeurs respectent rigoureusement le règlement, certaines contestations des décisions de l'arbitre sont cependant sanctionnées par des cartons jaunes. Au fur et à mesure que les minutes s'écoulent et que le score reste vierge, la tension grimpe d'un ton sur les abords du terrain. D'une part, les supporters du *Mezepotamien* critiquent de plus en plus vigoureusement les actions de l'arbitre en s'adressant directement à ce dernier. D'autre part, quelques téléphones portables commencent à sonner, les absents, les proches, les copains souhaitent suivre l'évolution de la rencontre en direct. La deuxième mi-temps est encore plus animée. En effet, les deux équipes n'arrivant pas à se départager, les spectateurs se font entendre. Ils commentent quasiment toutes les phases de jeu et réprimandent assez souvent l'arbitre, d'autant que les contacts se durcissent sur le terrain. On saute, on bouge, on gesticule, on parle, on lève les mains et les bras, on exprime sa colère, son insatisfaction, on vibre à la moindre occasion ou frappe de balle. Les tacles, les accrochages se répètent, les cartons jaunes se multiplient, les téléphones portables vibrent, sonnent et les supporters du *Mezepotamien*

entement à l'unisson « *Meze, meze, meze, meze, meze, etc.* ». Dans le stade, les oppositions ethniques et linguistiques entre les « Turcs » et les « Kurdes » se cristallisent à mesure que la fin de la confrontation sportive s'approche. D'autant que l'on ne parle pas la même langue, aussi bien sur le grand rectangle rouge qu'en-dehors. Mais le score ne change et ne changera pas, les deux équipes se quittent sur un résultat nul et vierge.



Photographie 18 : en deuxième mi-temps, les contacts se durcissent sur le terrain (album personnel).

Dès le coup de sifflet final, certains supporters et joueurs du *Türkgücü* expriment leur mécontentement. On discute notamment de l'arbitrage, des occasions manquées, des choix tactiques faits par l'entraîneur et de l'adversaire du jour. En nous dirigeant lentement vers la sortie du stade, nous croisons d'abord Ahmet. Né en 1977, originaire de la ville de Kocaeli à proximité d'Istanbul, employé dans les services et marié à une femme turque, il est tout à la fois l'un des cadres de l'équipe réserve du club de football et secrétaire de l'association des *Idéalistes* de Freiburg. Turc, sunnite et nationaliste, Ahmet nous dit : « (...) *c'est un club de terroristes (le Mezopotamien), ils n'ont rien à faire dans un championnat de football. (...) le comité directeur soutient ouvertement le PKK, c'est un scandale (...)* »³⁰². Quelques mètres

³⁰² Extrait d'entretien, octobre 2009.

plus loin, nous croisons ensuite Ferdi. Né en 1990 en Allemagne, fils aîné d'une famille originaire de la ville de Rize à proximité de la Mer Noire et lycéen dans une formation technique, il est l'un des nouveaux joueurs du *Türkgücü* et fréquente très régulièrement les cours coraniques de l'organisation locale *Millî Görüş*. Son père, Turc, sunnite, islamiste et ancien nationaliste, est actuellement président du club de football. Ferdi a passé l'essentiel de la rencontre sur le banc de touche, il n'a en effet joué que dix minutes. C'est bien pourquoi il partage d'emblée son énorme frustration, d'autant que ce match contre les « Kurdes » a un goût particulier. Il nous dit ainsi : « *Je suis très déçu de ne pas avoir commencé le match, je ne comprends pas la décision de l'entraîneur (...). Je voulais vraiment jouer tout de suite, en plus c'était contre les Kurdes (...). Je m'étais préparé pour cette rencontre, avec toutes les histoires en Turquie, c'était important de commencer pour moi (...)* »³⁰³.

A travers les propos d'Ahmet et de Ferdi, on s'aperçoit finalement que les divisions et les oppositions ethniques et politico-idéologiques en vigueur en Turquie traversent aussi le champ migratoire anatolien, y compris dans le cadre fortement institutionnalisé des clubs de football. Néanmoins, nos deux interlocuteurs n'en font pas exactement la même analyse et interprétation. Ahmet, issu de la première génération d'immigrés et engagé depuis quelques années dans l'espace associatif local de l'immigration turque, privilégie un angle résolument politique en évoquant, par exemple, les liens supposés entre le *Mezepotamien* et le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), organisation armée se présentant comme un mouvement de libération nationale dans le pays d'origine (Cigerli & Le Saout, 2005). Ferdi, quant à lui, issu de la seconde génération d'immigrés et découvrant depuis peu les clivages internes à la Turquie, adopte un regard moins militant et plus distancié, si ce n'est parce qu'il ne partage pas encore tous les enjeux inhérents à son récent investissement associatif, notamment ceux de représentation identitaire. Ce qui compte pour lui, c'est de pratiquer le football, d'autant qu'il n'a pas suivi le dernier entraînement de la semaine. Le fait que l'adversaire du jour soit un club « kurde » constitue un élément périphérique. A ce propos, Ferdi semble inventer à la fois une tradition et une histoire (Hobsbawm & Ranger, 2006) à partir d'un bout de passé sans doute transmis par son père. C'est pourquoi il n'évoque que très vaguement l'opposition entre

³⁰³ Extrait d'entretien, octobre 2009.

les Kurdes et les Turcs dans le pays d'origine de ses parents, et renvoie vraisemblablement davantage aux confrontations sportives antérieures entre le *Türkgücü* et le *Mezepotamien*.

Quoi qu'il en soit, le football associatif endosse la valeur symbolique de réceptacle à travers lequel se manifeste ou se modifie le statut social à l'intérieur de la « communauté ». En ce sens, en Allemagne, un match entre « Turcs » et « Kurdes » représente souvent un peu plus qu'un match : il laisse entrevoir la configuration des personnes dites « minoritaires » et des personnes dites « majoritaires », mais installées dans une société qui reste globalement hermétique à ce type de considérations jugées trop lointaines et étrangères. Le président du *Türkgücü* ne s'y trompe d'ailleurs pas lorsque, voyant les spectateurs qui tardent à quitter le stade à la fin de la rencontre, il se précipite vers l'entrée afin de s'assurer que tout le monde parte dans le calme, sans insultes ni provocations. En même temps, de manière quelque peu démesurée, il ordonne aux joueurs de patienter un instant avant de rejoindre les vestiaires qui se trouvent de l'autre côté du complexe. Au final, en agissant de la sorte, le président ne fait que prolonger le discours qu'il a tenu devant l'ensemble du collectif sportif le dimanche matin dans un café turc appartenant à l'un de ses copains. En préparant le match de l'après-midi, il avait alors évoqué, notamment, les tensions historiques entre les Turcs et les Kurdes, les frictions antérieures entre les joueurs du *Türkgücü* et ceux du *Mezepotamien*, ainsi que la nécessité absolue d'éviter les bagarres et sanctions disciplinaires afin de ne pas donner une belle occasion aux Allemands de souligner que la « communauté turque » pose problème et qu'elle n'est visiblement pas « intégrée ». Cette dernière remarque dévoile, nous semble-t-il, une intériorisation des catégories de pensée de la domination par ceux qui la subissent. Par conséquent, il y a sans doute ici violence symbolique (Bourdieu, 1998 ; Sayad, 1999).



Photographie 19 : les joueurs du Türkgücü Freiburg attendent patiemment que les spectateurs quittent le stade avant de rejoindre les vestiaires (album personnel).

3.3.2 – Les « reflets extérieurs » de l'appartenance ethnico-nationale

Par ailleurs, lors des entraînements et des compétitions, nombreux sont les joueurs qui se présentent au groupe en portant le maillot de la sélection nationale turque ou la tenue de l'une des équipes professionnelles de football du pays d'origine (Galatasaray, Fenerbahçe, Beşiktaş, Trabzonspor, etc.). Pour les plus jeunes d'entre eux, c'est-à-dire ceux qui sont nés en France ou en Allemagne, cela permet habituellement d'affirmer une micro-appartenance géographique dont S. de Tapia (2005a) a déjà souligné la grande importance dans le contexte migratoire turc. Plus que de signaler son origine nationale ou son attachement à une équipe, il s'agit donc de montrer à la collectivité d'où vient sa famille, de quelle région ou province on est le ressortissant.



Photographie 20 : un joueur de l'USTB arborant le maillot orange du club de Trabzonspor avant de se rendre à l'entraînement (album personnel).



Photographie 21 : un joueur du Türkgücü Freiburg portant le maillot orange du club de Trabzonspor dans les vestiaires de l'association (album personnel).

En-dehors du temps de la compétition, les signes d'appartenance ethnico-nationale sont représentés à travers tous les supports de l'« individualité du groupe » (Callède, 1985). Dans le foyer des associations sportives turques, de part et d'autre du Rhin, on retrouve ainsi très souvent des symboles qui font référence au pays d'origine : le drapeau turc ; le poster de la sélection nationale de football ; les paroles de l'hymne national ; des peluches rouges et blanches ; les couleurs de la Turquie ; le fanion de la Fédération turque de football (TFF) ; un portrait ou un tableau de M. Kemal, dit Atatürk ; des journaux turcs (Hürriyet, etc.) ; des chaînes de télévision, etc. Par exemple, au *Türk Gençler Birliği de Lahr*, le club-house placé à l'entrée du complexe sportif porte de multiples traces d'une histoire marquée par le courant migratoire anatolien et l'idéologie kémaliste. Sur la gauche, au-dessus du bar, on remarque la présence du drapeau de la République turque qui est accolé au sigle officiel du club. Sur le mur de droite, sont juxtaposés le portrait du fondateur de l'association, la photographie de la première équipe de 1981 et le tableau de M. Kemal, le « Père des Turcs ». En face, parmi les objets, ce sont la grande peluche qui porte la tenue de la sélection nationale ainsi que le fanion de la Fédération turque de football (TFF) qui attirent l'attention de l'observateur, ne serait-ce que parce qu'ils sont de couleur rouge vif. Au fond, sont placés côte à côte une chaîne HI-FI et un poste de télévision par satellite. Situées aux quatre coins de la salle, les enceintes de la première émettent une musique turque. En même temps, trois membres du club suivent un match de *Süper Lig* dans la petite lucarne noire. Relayant l'intégralité des résultats et la très grande majorité des images du championnat turc auprès des migrants, les médias favorisent l'identification aux héros sportifs, figures de la communauté d'origine (Defrance, 2000a). En ce sens, dans la vie quotidienne des associations étudiées, ils apparaissent comme l'une des principales instances de socialisation au national. Réalisée en Rhénanie-Du-Nord-Westphalie, auprès de jeunes issus de l'immigration turque, une enquête de D. Halm (2006) indique que 39% des personnes interrogées suivent régulièrement Galatasaray, 29,6% Fenerbahçe, 9,1% Beşiktaş et 6,2% Trabzonspor.



Photographie 22 : le portrait de M. Kemal dans le club-house du Türk Gençler Birliği de Lahr (album personnel).



Photographie 23 : les paroles de l'hymne national de la République turque (l'İstiklâl Marşı) dans le club-house de l'USTB (album personnel).

3.3.3 – Dénomination du club et mémoire collective

Les noms des clubs eux-mêmes s'imposent, dans la grande majorité des cas, comme des signes d'appartenance relativement puissants : le *Football Club Anatolie de Mulhouse* ; le *Fatih Sport d'Haguenau* ; l'*Union Sportive Turque de Bischwiller* ; le *Football Club Ankara de Gengenbach* ; le *Türkgücü Freiburg* ; le *Türkiyemspor de Selbach* ; l'*Anadolu Gençlik Spor de Lauchringen* ; le *Football Club Ata Spor d'Offenburg*, etc. S'ils servent très ordinairement à se définir, ils contribuent également à entretenir la « mémoire collective » dont M. Halbwachs (1950) a bien montré l'importance en tant que facteur d'identification sociale. Ainsi, lorsque les anciens dirigeants de la LAFA ont proposé, en 2005, au président de l'USTB de changer la dénomination de l'association, au cours d'une campagne de francisation des noms des clubs de l'immigration, ce dernier a vigoureusement refusé, « *parce qu'il y a une histoire de l'USTB, et on n'enlève pas des rancunes et des mépris comme ça (...). Je veux dire que l'on y tient à ce nom-là (...)* »³⁰⁴. Outre-Rhin, au *Türkgücü Freiburg*, la dénomination de l'association sportive et culturelle possède également une forte valeur symbolique. Sa traduction littérale est « force turque ». Pour les fondateurs du club, il s'agit par là d'envoyer un message à l'ensemble des membres de la « communauté turque » de la ville afin de leur rappeler que le salut collectif passe inévitablement par la solidarité intra-communautaire. Ce qu'illustrent clairement les propos du président : « *(...) nous ne voulions pas du tout nous adresser aux Allemands, nous voulions envoyer un message aux membres de notre communauté. Oui, nous sommes là en tant que Turcs (...), les Turcs de Freiburg (...). La solidarité, c'est ce qui fait notre force (...). Et ceux qui viennent ici doivent penser à ce nom-là (...)* »³⁰⁵. La volonté affichée de réunir les Turcs locaux dans le club de football fait en réalité écho aux divisions et aux scissions internes qui fragmentent classiquement et historiquement les populations anatoliennes. Dans la ville de Freiburg-im-Breisgau, on observe d'ailleurs que les associations issues de la migration turque reproduisent globalement la plupart des clivages politiques et idéologiques en vigueur dans la société d'origine (Schmid, Akca & Barwig, 2008). De ce point de vue, le *Türkgücü Freiburg* n'échappe pas complètement à la norme, en dépit des discours des responsables, puisqu'il regroupe majoritairement des Turcs sunnites islamistes, affiliés à

³⁰⁴ Extrait d'entretien, avril 2005.

³⁰⁵ Extrait d'entretien, novembre 2009.

l'organisation *Millî Görüş*, et des Turcs sunnites nationalistes, engagés dans le mouvement des *Loups Gris*.

Enfin, les coupes, les trophées, les fanions, les articles de presse, les photographies et les images, généralement exposés dans le foyer, principal lieu collectif, tout en reflétant les prouesses passées et récentes des clubs et en contribuant à entretenir leur « unité », font de ces structures sportives des lieux de mémoire et de passage, notamment pour l'immigration turque locale. En ce sens, comme l'avaient déjà constaté J.-P. Augustin et A. Garrigou (1985), dans leurs travaux sur le rugby, le club favorise la production d'une « *unité communautaire* » (p. 306). Le maintien d'un niveau minimum de cohésion sociale entre les membres est alors nécessaire à l'existence de la vie collective. Pour les individus, cela implique nécessairement de suivre un itinéraire d'affiliation (Callède, 1985). A Bischwiller, en participant aux séances d'entraînement le mardi et le jeudi en soirée, nous avons ainsi remarqué que les dirigeants de l'USTB, tous marqués par un passé d'émigré, avaient très souvent tendance à évoquer, en compagnie des nouveaux footballeurs, tout à la fois l'histoire du club et celle de la présence turque dans la ville. Après une séance d'entraînement, le 11 août 2009, nous avons rejoint, à la sortie de la douche, sept joueurs et trois membres du comité directeur au club-house, un bâtiment préfabriqué érigé aux abords du terrain. Débute un échange au cours duquel nous avons découvert, à travers des documents d'archives soigneusement conservés par les plus anciens (photographies, articles de presse, licences, etc.), une partie de l'histoire de l'USTB. Car, comme se plaisait à le souligner le président de l'association : « *il y a une vraie histoire de la présence turque à Bischwiller et l'USTB en fait partie* ». Ont notamment été évoqués les joueurs hors-normes, les campagnes en Coupe de France et en Coupe d'Alsace, les succès et les échecs en championnat, les montées et les descentes, les aventures et les mésaventures des fondateurs immigrés turcs et la rivalité avec le Football Club de Bischwiller. Finalement, par l'entremise des récits oraux associés aux images et aux documents écrits, les dirigeants de l'USTB tentent d'entretenir une « mémoire collective » (Halbwachs, 1950) qui représente toujours un facteur puissant d'identification sociale. On constate ainsi que les liens entre les générations de joueurs de l'immigration sont symbolisés par les nombreuses photographies d'équipes exposées dans le foyer de l'association.



Photographie 24 : le tableau des souvenirs dans le club-house de l'USTB (album personnel).



Photographie 25 : la génération des footballeurs travailleurs immigrants turcs au milieu des années 1970 (album personnel).



Photographie 26 : la génération des footballeurs descendants de travailleurs immigrés turcs au début des années 2000 (album personnel).

IV – Identité ethnique et attribution catégorielle : la dialectique interne/externe

Comme le rappellent P. Poutignat et J. Streiff-Fenart (1995), l'appartenance ethnique ne devient réellement significative qu'à partir du moment où les personnes qui s'identifient au groupe sont en même temps identifiées par les autres, dans une relation complexe entre définitions endogène et exogène. Pour ce qui nous concerne, cela implique que l'appellation « club turc » ne peut qu'exister dans la mesure où elle est symboliquement reconnue en tant que telle et consacrée par des membres de la société d'installation. Ce sont en effet tout à la fois les représentations individuelles et collectives, les stéréotypes nationaux, mais aussi les catégorisations indigènes et savantes qui contribuent, de part et d'autre du Rhin, à façonner une image à travers laquelle se construisent l'identité et la singularité des clubs analysés. En d'autres termes, ils se définissent davantage par rapport à des frontières ethniques propres qu'en référence à un contenu culturel interne (Barth, 1969), et les non-membres du collectif sportif occupent une place centrale dans ce processus.

1 – Les représentations journalistiques des clubs « turcs »

D'une certaine façon, les journalistes se présentent à la fois comme le réceptacle et les relais de représentations qui circulent dans l'ensemble de la société (Champagne, 1990). Se pencher sur les schèmes de perception et de classification mobilisés par ces derniers peut nous renseigner sur la nature du fond commun d'évidences sur lequel nous nous appuyons, de part et d'autre du Rhin, pour traiter de la présence des clubs de football de l'immigration turque. Nous allons voir que les définitions exogènes ont tendance à être homogénéisantes et à mettre en œuvre des catégories qui sont unifiantes et différenciantes, souvent fondées sur des ressemblances simplificatrices. Par un processus de labellisation et d'étiquetage, les sportifs d'origine turque se voient donc attribuer de l'extérieur une « identité ethnique », et cette dernière ne renvoie pas à un « contenu culturel » spécifique, mais elle apparaît

comme une conséquence de la fabrication et de la reproduction d'une frontière entre les groupes en présence (Barth, 1969).

1.1 – Altérité radicale *versus* identité totale

Outre-Rhin, depuis le milieu des années 1990, la forte présence de clubs de football « turcs » est problématisée sous la forme de la *Parallelgesellschaft* (la « société parallèle »³⁰⁶). A cet égard, il convient de signaler que, contrairement à la France, l'Allemagne a longtemps défendu un modèle « multiculturaliste » de société qui visait, entre autres dans le sport, un développement séparé mais équitable des groupes ethniques (Gasparini, 2010). Néanmoins, depuis une décennie environ, une nouvelle période a commencé, qui se caractérise surtout par ce que l'on pourrait appeler le « virage de l'intégration ». Dans le quotidien régional que nous avons étudié (la *Badische Zeitung*), les articles consacrés au *Türkgücü Freiburg* reflètent très bien cette tension entre, d'un côté, l'altérité la plus radicale et, de l'autre, les nécessités impérieuses du « vivre ensemble ».

1.1.1 – Du proche au lointain, en passant par la distance

En partant de l'espace d'interconnaissance locale, un premier ensemble de textes use amplement de la rhétorique de l'ailleurs et plus maigrement du vocabulaire de l'intégration³⁰⁷. Tout d'abord, le *Türkgücü Freiburg*, en tant qu'association culturelle et sportive, est associé aux festivités et aux cérémonies qui ont eu lieu à l'occasion du cinquantième anniversaire de la convention de main-d'œuvre entre l'Allemagne et la Turquie, signée en 1961. A ce niveau, les articles font implicitement référence à l'histoire de l'immigration et, plus spécialement, à l'arrivée massive de *Gastarbeiter* en provenance d'Anatolie. Les qualificatifs employés dans les récits

³⁰⁶ C'est le 23 août 1996, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *Die Zeit*, que le sociologue W. Heitmeyer prétendit pour la première fois que les immigrés de Turquie vivaient dans une « société parallèle ». Par la suite, il réussit à populariser cette expression sans pour autant pouvoir le justifier par des résultats empiriques. Il n'en demeure pas moins qu'aujourd'hui, cette idée est fortement ancrée dans l'inconscient de la société allemande.

³⁰⁷ Voir « Festakt im Theater : 50 Jahre Anwerbeabkommen mit der Türkei », *Badische Zeitung* du 21-11-2011 ; « Längst hier angekommen », *Badische Zeitung* du 29-10-2011 ; mais encore « Türkische Teams treten an », *Badische Zeitung* du 09-02-2011 ; « Karussellfahrt mit Magengrimmen », *Badische Zeitung* du 28-05-2008 ; et « Der Freiburger FC zieht nach Weingarten in den Dietenbachpark », *Badische Zeitung* du 17-05-2008.

journalistiques sont ceux de l'altérité et de la « différence culturelle et nationale » : « *Turquie* », « *musique turque* », « *immigration turque* », « *citoyens de nationalité turque* », « *immigrés turcs* », « *Ankara* », « *Giresun* », « *Mer Noire* », « *étrangers* », « *langue turque* », « *musulman* », « *Samsun* », « *travailleurs invités et immigrés* », « *centre des Turcs* », « *centre islamique* », « *mosquée* », « *association culturelle turque* », « *religion* », « *racines turques* », « *foulard islamique* » et « *11 septembre 2001* ». On constate également que ces expressions nous renvoient aux dimensions qui permettent traditionnellement de définir la « figure » de l'étranger, en combinant des images significatives pour l'*homo nationalis* (Balibar, 2001). Ces dernières puisent tout à la fois dans les registres culturel, juridique, territorial, économique, religieux et ethnique, et elles établissent une frontière symbolique entre les groupes. Dans le même temps, bien plus discrètement, les auteurs mobilisent la notion d'intégration comme pour évaluer les pratiques, les actions, le mode de vie et les conditions d'existence des Turcs en Allemagne. Tandis que l'instrument de mesure utilisé est l'institution scolaire, des termes évocateurs sont employés : « *soutien* », « *performances* », « *aides linguistiques* », « *déficit* », « *négligence* », « *faute* », « *succès* », « *biculture* », « *bilingue* » et « *diversité* ». Il nous semble que la perspective choisie s'inscrit dans deux répertoires qui suggèrent, chacun à leur façon, un rapport d'éloignement culturel. En effet, elle insiste d'une part sur le malheur et l'échec, et souligne d'autre part la potentialité et la richesse de la « différence ». De ce point de vue, tout se passe un peu comme si le discours dominant était voué à répéter le même schéma, oscillant entre misérabilisme et populisme (Laacher, 2005).

Ensuite, le *Türkgücü Freiburg* est mentionné dans un article qui présente rapidement la programmation de la trente-quatrième édition de la Coupe Atatürk, un tournoi de futsal organisé chaque année en l'honneur de M. Kemal, réunissant exclusivement des associations sportives turques implantées outre-Rhin. Ce texte de dix lignes fait implicitement référence à l'existence d'une « société parallèle » dans le football de compétition. Usant du vocabulaire de l'altérité culturelle et nationale, il possède un pouvoir de suggestion très puissant. Ainsi, le récit journalistique commence par un court rappel du cadre symbolique et historique dans lequel se déroule cette compétition. Celle-ci a lieu annuellement en mémoire de M. Kemal, le fondateur de la République de Turquie. Puis, l'auteur apporte des précisions relatives au cadre institutionnel et organisationnel de la manifestation. Cette dernière est à l'initiative du

Consulat turc de Karlsruhe et de la communauté turco-islamique de Rheinfelden. Après avoir indiqué la date, le lieu et l'horaire du début des rencontres sportives, le narrateur termine enfin par détailler la composition des poules, en citant les noms complets de l'ensemble des clubs inscrits, et on voit bien qu'il n'y a que des associations de la migration anatolienne. En simplifiant, la progression de l'article semble être la suivante : en l'honneur d'un responsable politique d'un pays étranger, des autorités consulaires et islamiques organisent à destination de leurs ressortissants un tournoi de football sur le territoire allemand, en marge du système sportif traditionnel, qui regroupe uniquement des structures fréquentées par des Turcs. Tous les éléments du récit conduisent finalement le lecteur à penser que les immigrants de Turquie et leurs descendants n'entretiennent aucune relation avec les « anciennes » populations. En d'autres termes, ils vivent en vase clos et n'ont pas la volonté de s'intégrer ; idée séduisante, mais complètement fallacieuse et réductrice (Halm & Sauer, 2005).

1.1.2 – Une ethnicisation des problèmes

Dans un autre répertoire, le *Türkücü Freiburg* est cité dans un article de trois pages qui pose ouvertement la question des attitudes « racistes » des spectateurs lors des matchs de *Kreisliga*³⁰⁸. En dénonçant le « racisme » dans les stades de football amateur, l'auteur de ce texte contribue involontairement à l'ethnicisation des problèmes sociaux. Utilisant des mots empruntés au vocabulaire racial, il suggère en effet que les dérapages et les incidents ayant lieu au cours des rencontres qui opposent des Turcs et des Allemands, sont essentiellement le fruit d'une sorte de « racisme intercommunautaire ». Le récit journalistique débute ainsi par la petite histoire d'un entraîneur d'origine kurde qui a visiblement été la cible d'insultes à caractère « ethno-racial » lors d'une confrontation avec le club de *Kirchhofen*, implanté en milieu rural. Les qualificatifs employés sont ceux du « rejet » et de l'altérité la plus extrême : « *Kanak de merde* », « *Turc de merde* », « *Ta gueule* », « *étrangers* » et « *racisme* ». Ensuite, après avoir rappelé l'identité multiculturelle de la victime et souligné que les conduites dont il est question vont naturellement à l'encontre de l'esprit sportif, le narrateur se tourne vers l'auteur présumé des faits. Il s'agit de l'un des juges de touche de la partie, plus précisément d'un bénévole de l'association de *Kir-*

chhofen. Tandis que l'arbitre central et l'entraîneur local sont brusquement convoqués comme témoins oculaires dans l'article, leurs propos viennent stigmatiser la plainte de la victime comme une marque d'exagération, voire de paranoïa. Ils affirment en effet n'avoir rien entendu de la sorte, en dépit de leur présence sur les abords du terrain. C'est alors que le récit connaît un rebondissement déterminant, ajoutant toujours plus de discrédit de la victime : par le biais d'un ultime témoin oculaire, anonyme, le lecteur apprend que l'incident est en réalité la conséquence d'un « racisme intercommunautaire », dans le sens où l'entraîneur d'origine kurde se serait adressé au juge de touche concerné par l'affaire en le qualifiant de *Nazischwein* (cochon de nazi). Dans cette nouvelle configuration, le coupable est donc transformé en victime et la victime en coupable. On le voit, à l'occasion de ce genre de dérapages, les médias locaux ont d'emblée tendance à proposer une lecture à la fois communautariste et ethnicisée des événements, qui risque de banaliser le racisme et d'aboutir à un résultat en tout point opposé au but recherché. En mettant très fortement l'accent sur certains traits dûment sélectionnés, à partir d'une logique concurrentielle d'un « champ journalistique » qui porte à la mise en scène du spectaculaire, à la dramatisation et à la recherche du sensationnel (Champagne, 1993), le rédacteur de l'article invite le lecteur à penser qu'il y a un affrontement communautaire et que celui-ci est certainement le produit d'un double repli identitaire et d'une forme de défiance réciproque. Turcs contre Allemands, ville contre campagne, le décor est planté, liberté à chacun de poursuivre une rumination sur fond de conflit ethnico-racial.

1.1.3 – Un culturalisme adouci ?

Outre-Rhin, tout semble se passer comme s'il fallait à la fois désigner, en mobilisant des catégories ethnico-culturelles, ceux qui ne sont pas – et ne seront jamais – allemands au sens anthropologique du terme et, en même temps, les inclure, du moins dans certains commentaires de la presse écrite, dans la communauté des citoyens. On ne peut cependant pas évacuer le fait que ces dénominations possèdent aussi une connotation nationale, puisque de nombreux immigrants et descendants d'immigrants turcs conservent, malgré l'instauration en 2000 du *jus soli* en Alle-

³⁰⁸ Voir « Rassismus in der Kreisliga ? Von Entgleisungen am Spielfeldrand », *Badische Zeitung* du

magne, la nationalité du pays de départ (Thränhardt, 2009b). Pour les clubs « anatoliens », l'altérité et l'identité apparaissent donc comme les deux facettes d'une même médaille, présentées dans des styles journalistiques et narratifs stables et structurés autour d'une représentation toute herderienne de la nation culturelle (Weiss, 2011b). D'une part, le vocabulaire de la différence et de la distance indique que l'inconscient de la société allemande vit toujours dans l'idée que les *Gastarbeiter* d'origine turque ne sont vraiment là que de passage. L'invité est en effet amené à repartir, d'autant qu'il présente tous les signes de l'« étrangeté » au regard du système de pensées, de croyances et de représentations des « anciens résidents ». D'autre part, le vocabulaire de l'intégration et la référence à l'espace proche montrent que l'installation des « nouveaux venus » est bel et bien durable et qu'elle ne va pas sans poser la question du « vivre ensemble ». A cet égard, la tension semble assez grande entre une conception visant à défendre la cohésion sociale et une autre conception visant à promouvoir la diversité culturelle et l'affirmation des « identités communautaires ». Toutefois, entre les deux, la frontière est minime, et les arguments en faveur de la première peuvent rapidement renforcer la perception de la seconde, comme c'est le cas dans l'article qui traite de la Coupe Atatürk. Par ailleurs, on remarque globalement que la tendance prend la direction de l'ethnisation du discours médiatique sur les clubs « turcs », qui procède d'un usage de catégories ethniques plus que socioéconomiques pour présenter et représenter les incidents sur les terrains, et cela conformément au modèle nord-américain de fragmentation de la société civile. Finalement, à la lumière de cette opposition entre l'altérité et l'identité, l'image journalistique du *Türkgücü Freiburg* semble s'inscrire dans la continuité de la figure de l'étranger de G. Simmel (1984) : proche et distant, inclus tout en étant exclu, il est d'une certaine manière « *un élément du groupe lui-même, (...), un élément dont la position interne et l'appartenance impliquent tout à la fois l'extériorité et l'opposition (...)* » (p. 54).

1.2 – La communautarisation du discours médiatique

Dans *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, la plupart des articles consacrés aux clubs en question s'intéressent à l'*Union Sportive Turque de Bischwiller*. Alors qu'ils

font souvent état de la réussite sportive de cette association, les commentaires journalistiques utilisent quasi-systématiquement la rhétorique communautaire, selon une logique « culturaliste » qui veut, d'une part que le club produise forcément l'identité d'une « communauté » en la structurant (Poinsot, 2000), d'autre part qu'il symbolise le « cosmopolitisme sportif » et l'esprit « Black-Blanc-Beur-Turc ». L'un dans l'autre, la tendance générale va donc à la communautarisation du discours médiatique, faisant resurgir les soubassements ethniques de l'universalisme « à la française ». Ce type de commentaires légitime donc une représentation clivante et binaire d'une société nationale qui serait composée d'un « noyau dur » et de multiples « minorités d'adoption ».

1.2.1 – Du repli communautaire au multiculturalisme

Un premier ensemble de textes use abondamment de la rhétorique identitaire pour évoquer de manière binaire le passage de la fermeture et du repli sur soi à l'ouverture et à la promotion de la « diversité culturelle »³⁰⁹. D'abord, l'*Union Sportive Turque de Bischwiller* est placée sous le feu des projecteurs suite aux festivités qui ont eu lieu à l'occasion de la demi-finale Allemagne-Turquie à l'Euro 2008 de football. De ce point de vue, l'article de presse fait implicitement référence à l'histoire de l'immigration et, plus particulièrement, au clivage qui oppose traditionnellement le national à l'étranger (Noiriel, 1988). Les qualificatifs employés dans le récit journalistique sont ceux de l'altérité et de la segmentation ethnico-culturelle de la société française : « *communauté turque* », « *club communautaire* », « *US Turcs* », « *Turcs de Bischwiller* », « *Alsaciens de "souche"* », « *discriminatoire* », « *immigrés turcs* », « *image communautaire* », « *fibres identitaires* », « *"président des Turcs"* », « *Turcs* », « *Maghrébins* », « *Black* », « *Alsaciens* », « *mixité* », « *racisme* », « *associations turques* », « *"pluriel"* » et « *US Plurielle* ». Utilisant des mots empruntés à la fois au vocabulaire racial et au lexique douçâtre de la « diversité », l'auteur suggère que le club, après avoir incarné le repli communautaire, symbolise désormais l'esprit du « cosmopolitisme sportif ». Les expressions qu'il convoque à cet effet font incontestablement prévaloir un modèle « raciologico-culturel » (Amselle, 2010) qui enferme les individus tant dans leur particularisme que dans leur communauté d'origine. En

ce sens, elles reproduisent à l'identique et de manière symétrique et inverse l'archétype propagé par la droite la plus conservatrice. En effet, qu'il s'agisse d'ouverture à l'Autre ou de fermeture, de séparation ou de brassage, il est nécessaire de définir les groupes au préalable et donc de les construire en tant que tels, en faisant de leur nomination une partie prenante de leur devenir. Par ailleurs, le narrateur mobilise très discrètement la notion d'intégration à la fin du récit pour indiquer que la responsabilité des discriminations et du racisme n'est pas imputable exclusivement aux « Turcs », à leur « mauvaise intégration », mais à l'attitude des « Alsaciens » qui les rejettent. Il nous semble que la perspective choisie s'inscrit une fois de plus dans un répertoire qui légitime la représentation clivante d'une société locale qui serait composée de deux « communautés » homogènes et solidaires.

Ensuite, l'*Union Sportive Turque de Bischwiller* est mise en lumière dans un article qui présente en amont le derby en championnat de « Promotion Départementale » contre le *FC Bischwiller*, le club historique de la ville. Ce texte d'une demi-page de journal, publié dans l'édition du 17 octobre 2006, suggère notamment qu'il existe une véritable rivalité entre les deux associations, qui serait nourrie non seulement par l'opposition entre les « Turcs » et les « Alsaciens », mais aussi par les disqualifications subies par les membres de l'USTB. Usant de la rhétorique communautaire et du vocabulaire de la « diversité », l'auteur du récit invite le lecteur à penser que le match du week-end se déroulera avec en arrière-fond une rencontre interculturelle. Tandis que le narrateur retrace dans une bonne partie de l'article le parcours « historique » de l'USTB, des termes évocateurs sont employés : « militants », « *US Turcs* », « *Turc d'origine* », « *défense maghrébine* », « *milieu turc* », « *attaque alsacienne* », « *club des communautés* », « *club communautaire* », « *embûches* », « *affaires disciplinaires* », « *fierté* », « *coups de folie* » et « *violences* ». Une fois encore, le rédacteur « communautarise » le club et les joueurs, en délimitant de l'extérieur des « communautés » auxquelles il associe des traits de caractère et des comportements déviants. Ce faisant, il verse dans une sorte de culturalisme qui radicalise les différences, d'autant que le second article de la page³¹⁰, traitant du *FC Bischwiller*, met en exergue la logique strictement sportive qui structurerait ce dernier, et vient

³⁰⁹ Voir notamment « Les "militants" de l'UST », *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* du 17-10-2006 ; et « Une joie plurielle », *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* du 25-06-2008.

³¹⁰ Cf. « Des points, c'est tout », *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* du 17-10-2006.

renforcer, par un subtil jeu de contraste, la représentation « identitaire » de l'USTB. Le texte se termine enfin par un retour sur le derby dominical. A ce niveau, l'auteur du récit mobilise notamment la rhétorique du « défi », en jouant de l'opposition entre deux camps : « *défier* », « *grand* », « *impatience* », « *fort* », « *contre* » et « *crispé* ». Le décor est planté, les gens d'ici contre les personnes d'ailleurs, des communautés qui se retrouvent sur un terrain de football pour en découdre entre elles.

1.2.2 – La radicalisation des différences

Dans le même répertoire, l'*Union Sportive Turque de Bischwiller* est mentionnée dans un article d'une page complète de journal qui aborde la question de l'image sociale des clubs « communautaires » dans l'Alsace du Nord³¹¹. En cherchant globalement à démontrer que leur « mauvaise réputation » a tendance à s'estomper, l'auteur du récit journalistique contribue involontairement à la radicalisation des différences. Empruntant très largement des mots au lexique identitaire et ethnique, il pose en effet d'emblée comme une évidence la corrélation entre l'origine turque supposée des joueurs et les comportements déviants et violents dans les stades, selon une grille de lecture passe-partout régulièrement utilisée dans les médias (Beaud, 2011). Tout au long du texte, l'association des termes et des idées est du reste assez explicite pour que le lecteur puisse raisonnablement le supposer. Le narrateur emploie ainsi les expressions suivantes : « *communautaires* », « *identitaires* », « *US Turcs de Bischwiller* », « *Turcs* », « *sang plus chaud* », « *s'énerver* », « *mauvais gestes* », « *animosité* », « *resquille* », « *incidents, parfois graves* », « *acte irresponsable* », « *émanation étrangère* », « *jeunes issus de l'immigration* », « *jeunes générations d'origine étrangère* », « *fauteurs de troubles* », « *les méchants coups* », « *clubs à connotation ethnique* », « *débordements* » et « *invective* ». On le voit, l'auteur du récit se livre, à rebours des objectifs annoncés et certainement poursuivis, à une stigmatisation collective des membres de l'USTB, en accolant le vocabulaire de l'altérité ethnique à celui de la déviance. Par ce biais, il suggère implicitement et mécaniquement que les mots « Turcs » et « délinquants » sont presque synonymes, ce qui illustre très bien, nous semble-t-il, le processus d'ethnisation de la société française enfermant les individus dans un particularisme « menaçant ». Dans le même

³¹¹ Voir « Une image qui s'améliore », *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* du 25-01-2005.

temps, à travers les développements sur les provocations ordinaires sur le terrain de football, le narrateur dénonce vraisemblablement les comportements « racistes » des spectateurs locaux, mais sans le dire ouvertement. Tout en stigmatisant les plaintes des joueurs de l'USTB comme des marques d'hypersensibilité ou d'exagération, il introduit l'idée selon laquelle la responsabilité des débordements n'est pas imputable exclusivement aux « Turcs », à leur « déficit d'intégration », mais à l'attitude des « Alsaciens » qui les provoquent avec des insultes à connotation raciale. N'est-ce pas là le comble du professionnel de la parole publique ? De condamner un phénomène dont il est lui-même en partie responsable. Car, faut-il le rappeler, les spectateurs n'ont pas inventé l'alphabet ethnico-racial. Comme le montre notamment G. Noiriel (2007), ce sont les élites – à l'instar des journalistes, des politiciens ou des intellectuels – qui l'ont fabriqué à partir des années 1980. De ce point de vue, notre étude du contenu lexical de cet article des *Dernières Nouvelles d'Alsace* semble incontestablement corroborer la thèse de l'historien.

1.2.3 – La force du mythe national

Concernant les commentaires sportifs et les résumés des rencontres dominicales de l'*Union Sportive Turque de Bischwiller*, un dernier ensemble de textes nous permet de rendre compte de la puissance du mythe national dans la désignation de l'Autre. Usant amplement de la rhétorique identitaire et du vocabulaire de l'altérité, les correspondants locaux font en effet implicitement référence au clivage qui oppose couramment, dans l'imaginaire ethnique et politique de la République française, les nationaux aux étrangers (Noiriel, 1988). Ainsi, les termes employés dans les récits journalistiques qualifient très souvent les joueurs de l'USTB à partir de la nationalité supposée de leur communauté d'appartenance. D'abord, lors de la présentation du match et du résultat, il arrive encore aux auteurs d'utiliser la dénomination plutôt discriminatoire de « *Turcs Bischwiller* » ou « *Turcs de Bischwiller* »³¹², alors même que la grande majorité des sportifs de l'équipe « première » est désormais de nationalité

³¹² Voir notamment « UST Bischwiller – SR Colmar : "Notre Monaco à nous" », *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* du 26-04-2006 ; « Colmar fidèle à son rang », *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* du 27-04-2006 ; « Aksoy répond à Gianaroli », *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* du 14-09-2009 ; « La victoire est de retour », *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* du 31-05-2010 ; « Ils n'ont pas fait le poids », *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* du 07-06-2010 ; « Reipertswiller s'en sort bien », *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* du 27-09-2010 ; et « Fort comme les Turcs », *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* du 15-11-2010.

française. Ensuite, dans les résumés, on remarque que les « faits de jeu » associés aux footballeurs de l'USTB sont explicitement décrits en convoquant des mots empruntés au lexique de la nation turque. Par exemple, pour parler du gardien de but, les rédacteurs recourent à l'expression de « *portier turc* »³¹³. Quand ils racontent les actions offensives, les phases de conservation de la balle et les interventions défensives, les journalistes mobilisent notamment les formules suivantes : « *les assauts des Turcs* », « *difficultés aux joueurs turcs* », « *les Turcs se montrent de plus en plus dangereux* » et « *les Turcs auraient pu aggraver le score* »³¹⁴. En outre, dans un compte-rendu de la rencontre de Coupe d'Alsace entre l'USTB et le SR Colmar, le narrateur mentionne ouvertement l'opposition entre les « *Turcs* » et les « *Nationaux* »³¹⁵, en jouant avec le statut sportif du club haut-rhinois qui évolue au sein du Championnat de France Amateur. Enfin, certains titres d'articles vont même jusqu'à renforcer le sens commun sur le caractère « rude » des populations anatoliennes³¹⁶, « stéréotype ethnique » largement répandu dans les médias occidentaux (Vaner, 2002). Par leur force magico-mystique, les termes empruntés au vocabulaire de la nation ont également un pouvoir d'exclusion, et les commentaires sportifs analysés semblent pleinement y faire appel.

2 – L'enculturation nationale des « images sociales »

L'une des caractéristiques de la relation d'interdépendance entre les groupes se situe dans la manière dont ces derniers élaborent réciproquement des « images sociales » censées rendre compte de leurs spécificités intrinsèques. Dans le cas qui nous intéresse, il faut tenir pour vrai l'existence d'une « croyance de la différence culturelle ». Cette croyance est avant tout une relation à une représentation (celle de l'immigré turc), et tout l'effort du croyant va consister dans la recherche constante d'une validation aussi « objective » que possible de sa représentation (Laacher, 2005). Cela suppose tout un travail d'orthodoxie, de légitimation et d'universalisation. La comparaison franco-allemande donne l'opportunité de comprendre l'enculturation nationale du phénomène de catégorisation et de stigmatisation collective des clubs

³¹³ Cf. « Aksoy répond à Gianaroli », *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* du 14-09-2009.

³¹⁴ Voir « Aksoy répond à Gianaroli », *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* du 14-09-2009 et « Reipertswiller s'en sort bien », *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* du 27-09-2010.

³¹⁵ Cf. « Colmar fidèle à son rang », *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* du 27-04-2006.

de football « turcs ». A ce propos, précisons qu'il s'agit de « modèles » construits pour comparer en accentuant les différences. Dans la réalité, il y a en Allemagne des pratiques et des perceptions que l'on trouvera en France et inversement.

2.1 – Stigmatisation collective et culture différentialiste en Allemagne

Outre-Rhin, on remarque globalement que l'identité et l'altérité des clubs de football « turcs » sont présentées par les non-membres dans des styles relativement stables, et sont structurées autour d'une représentation ethno-culturelle et confessionnelle de la nation « à l'allemande ». Ainsi, pour ce dirigeant associatif de la ville de Freiburg-im-Breisgau : *« C'est vrai que les comportements sont spéciaux, et on constate des différences (...). Les Turcs ont un comportement agressif. Ils arrivent ici, disent rapidement des choses, et ils veulent que ce soit fait tout de suite. Alors que les Portugais sont plus calmes, plus tranquilles (...) »*³¹⁷. Dans la même veine, cet autre responsable d'une association sportive locale nous dit : *« (...) avec les Portugais, ça se passe très bien, et avec les Turcs, l'association turque, ce n'est pas la même mentalité (...). Ce n'est pas aussi simple que ça car chaque association présente une culture différente (...). Les Portugais et les Turcs n'ont pas la même mentalité ou la même culture, ce n'est pas que la mentalité, c'est aussi la culture qui est différente (...). Chez les Portugais, ils sont solidaires (...). Chez les Turcs, il faut souvent remettre les jeunes dans le droit chemin, c'est ce que je pense, notamment en ce qui concerne la discipline. La discipline est sans nul doute différente entre les Allemands, les Portugais et les Turcs, et c'est comme ça (...) »*³¹⁸. Par ailleurs, selon le président du district d'Offenburg de football : *« (...) quand il n'y a que des Allemands dans l'équipe, ils ne sont pas aussi agressifs que les Turcs (...) on sait que les Turcs s'énervent assez vite sur un terrain, plus vite que les Allemands. (...) ils sont potentiellement plus violents (...). C'est la mentalité qui est différente, ils (les Turcs) pensent être les chefs sur le terrain. S'il y a des fautes, ils réagissent tout de suite brutalement (...), ils s'énervent très facilement (...). Les Italiens posent moins de problèmes, mais ils sont différents des Turcs... »*³¹⁹. Enfin, dans le même sens, le directeur du SBFV exprime son point de vue en se livrant à une comparaison : *« (...) je*

³¹⁶ Voir « Fort comme les Turcs », *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* du 15-11-2010.

³¹⁷ Extrait d'entretien, novembre 2009.

³¹⁸ Extrait d'entretien, novembre 2009.

crois que c'est la culture, je pense que les différences culturelles sont plus grandes entre la Turquie et l'Allemagne qu'entre l'Espagne, le Portugal et l'Allemagne, ou entre l'Italie et l'Allemagne (...) »³²⁰.

2.1.1 – Une autre façon de dire « délinquant »

Tout d'abord, nos interlocuteurs établissent une corrélation très forte entre l'origine turque supposée des joueurs et l'agressivité ou les comportements violents sur le terrain de football. Contre cette vision des choses, il convient de rappeler que personne ne dispose de données statistiques permettant d'étayer ce raisonnement par la comparaison systématique des procès-verbaux établis par les commissions de discipline des ligues sportives régionales. En outre, si cette étude est objectivement réalisable, elle pose nettement plus de problèmes qu'elle n'en résout. D'une part, il faut apporter une réponse solide à la question épineuse et non moins fondamentale des indices opératoires de l'appartenance en fonction desquels se font les procédures d'attribution des identités ethniques (Poutignat & Streiff-Fenart, 1995). D'autre part, le chercheur doit réussir à démontrer, preuves à l'appui, que l'origine supposée représente bien la variable dont l'influence sur l'agressivité sportive ou les attitudes brutales est statistiquement la plus significative, ce qui est concrètement impossible si l'on se réfère à M. Weber (1959). Cependant, en dépit de ces limites lourdes, le directeur du SBFV réaffirme « *qu'il y a sans nul doute plus de conflits et de problèmes de violences avec les associations turques qu'avec les associations allemandes* »³²¹, à la fois en personnalisant les collectifs et en admettant qu'il « *faudrait avoir des statistiques* »³²². En réalité, nos interlocuteurs se livrent à une « stigmatisation collective » des footballeurs de la migration turque, caractéristique des relations entre établis et outsiders (Elias & Scotson, 1997). Ainsi, ils les dénigrent, non du fait de leurs qualités individuelles, mais en raison de leur appartenance à un groupe qu'ils jugent collectivement différent du leur, et donc inférieur. C'est ce qui ressort, nous semble-t-il, des nombreuses allusions à la mentalité spécifique des Turcs. Tout en prêtant une conscience et une volonté à un ensemble humain (Beaud & Weber, 2003), nos interviewés marquent par là une frontière symbolique en distinguant le

³¹⁹ Extrait d'entretien, mai 2007.

³²⁰ Extrait d'entretien, novembre 2009.

³²¹ Extrait d'entretien, novembre 2009.

groupe des « nous » de celui des « eux », ni plus ni moins. Pour ce faire, ils utilisent notamment des arguments essentialistes et culturalistes, typiques des sociétés ethniques (Bastienier, 2004), qui font du caractère supposé des Turcs le signe immuable et intangible de leur extranéité.

2.1.2 – Tout n'est que « distance culturelle »

Ensuite, nos interlocuteurs mettent globalement l'accent sur la « distance culturelle » pour différencier non seulement les nationaux des immigrés, mais aussi les anciens migrants des nouveaux. Le procédé est relativement simple : ils recourent systématiquement à un jeu d'opposition et de contraste entre Allemands et Turcs ou entre Portugais, Italiens, Espagnols et Turcs tout en effectuant, en même temps, un rapprochement entre Allemands, Portugais, Italiens et Espagnols. Dans ce cadre restreint, il ne semble pas difficile de comprendre que si l'on parle volontiers de la « culture », c'est en réalité de la « religion » dont il s'agit. En effet, les anciens immigrés venaient des autres pays européens chrétiens, et leurs appartenances confessionnelles se rapprochaient de celles des Allemands, alors que les nouveaux migrants tels que les Turcs ou les Maghrébins proviennent en grande majorité de pays musulmans. Au cours des entretiens, nos interviewés ont d'ailleurs rapidement exprimé l'existence de cette « frontière intérieure » (Fassin, 2010). Par exemple, pour ce responsable associatif : « (...) *les Turcs ne peuvent pas boire de bière (...). Quand ils font le ramadan, ils demandent à ce que les horaires des entraînements soient déplacés, ce sont des spécificités auxquelles nous ne sommes pas habitués (...)* »³²³. Dans la même veine, ce dirigeant associatif nous dit : « (...) *c'est une autre culture (...)* la culture et la religion, ça il faut le dire (...), ils (les Turcs) sont comme ça (...), ils ne peuvent pas boire d'alcool (...) »³²⁴. A travers ces propos, on constate que derrière l'argument de la « distance culturelle et religieuse » se cachent les craintes et les angoisses des anciens résidents concernant leur mode de vie et de fonctionnement. Ayant instauré un système de normes communes (par exemple boire une ou plusieurs bières après les séances d'entraînement), ils vivent l'afflux et la présence des footballeurs turcs dans leur voisinage comme une menace pesant sur leur

³²² Extrait d'entretien, novembre 2009.

³²³ Extrait d'entretien, novembre 2009.

³²⁴ Extrait d'entretien, novembre 2009.

manière habituelle de faire et d'être. Dans ce contexte, la disgrâce collective du groupe des intrus à laquelle se livre le groupe des installés permet à ce dernier de serrer les rangs (Elias & Scotson, 1997). Par ailleurs, les inquiétudes portent sur l'égalité des sexes, principe vers lequel tendent toutes les sociétés démocratiques. D'autant que le football féminin est particulièrement développé et soutenu en Allemagne. Ainsi, pour le président du district d'Offenburg : « (...) *L'homme turc, c'est le pacha, c'est lui qui parle, la femme ne dit rien. Sur le terrain de football, ils veulent faire pareil (...)* »³²⁵. Dans le même sens, ce dirigeant associatif de la ville de Freiburg-im-Breisgau nous dit : « (...) *la mentalité turque et le football féminin, ce sont deux choses totalement différentes (...)* »³²⁶. Par la stigmatisation collective, encore une fois, nos interlocuteurs arrivent à faire de la domination masculine un attribut primordial et quasi-exclusif du groupe turco-musulman, tandis qu'elle est répandue dans l'ensemble des sociétés humaines (Bourdieu, 1998), et notamment dans le petit monde du football de compétition (Mignon, 1998), et ce quelle que soit l'origine ethnoculturelle des pratiquants.

2.1.3 – Illusion d'optique et jeu d'opposition

Quoi qu'il en soit, dans cette configuration, on découvre fondamentalement et, dans une certaine mesure, on apprend à comprendre une illusion d'optique, caractéristique de la formation des images sociales (Elias & Scotson, 1997) : l'image que les anciens résidents, que les installés ont d'eux-mêmes et communiquent aux autres, a tendance à prendre pour base la « minorité des meilleurs » ; elle tend à l'idéalisation. A l'inverse, l'image des « intrus », des nouveaux groupes qui, en comparaison, ont moins de pouvoir, a tendance à se modeler sur la « minorité des pires » et tend au dénigrement. Dans notre exemple, cela permet surtout à nos interlocuteurs de distinguer non seulement les nationaux des immigrés, mais également les anciens migrants chrétiens des nouveaux musulmans. Et quel que soit le jeu d'opposition, les Turcs sont systématiquement renvoyés à leur extranéité. Du point de vue de l'agressivité sur le terrain de football et dans les relations sociales, ils se différencieraient des Allemands, des Portugais et des Italiens, qui seraient plus calmes et plus tranquilles. Puis, concernant la discipline et le respect des règles, les Turcs, appa-

³²⁵ Extrait d'entretien, mai 2007.

raissant comme totalement indisciplinés, se distingueraient des Allemands, qui seraient à la fois droits et rigoureux. Enfin, par rapport au mode de vie dans le club sportif, les Portugais se rapprocheraient nettement des Allemands, ce qui les éloignerait, par voie de conséquence, des Turcs. On le voit très bien, le mécanisme de l'exclusion est huilé : en activant des stéréotypes nationaux, il procède par oppositions et illusion d'optique, et indique un différentiel de pouvoir entre les nationaux et les immigrés, ainsi qu'entre les anciens migrants et les nouveaux. Finalement, comme l'avait déjà montré E. Todd (1994), le système allemand repose sur une désignation ethnique, confessionnelle et culturelle de l'Homme différent. Actuellement, cette culture différentialiste dans le football sélectionne les joueurs turcs comme groupe témoin chargé par les « installés » d'incarner le principe de l'altérité humaine. Il en résulte que cette population immigrée est très fortement marginalisée sur la base de son appartenance ethno-religieuse.

2.2 – Disgrâce collective et culture unificatrice en France

En France, on observe globalement que l'identité et l'altérité des clubs de football de l'immigration turque sont présentées par les non-membres dans des styles particulièrement stables, et elles sont structurées autour d'une représentation citoyenne et républicaine de la nation. Ainsi, pour ce responsable de la politique sportive de la Ville de Sarrebourg : « (...) *le club (des Turcs) est un peu retranché sur lui-même, c'est-à-dire qu'il n'y a pratiquement que des Turcs, quelques rares Marocains (...). C'est ça un peu le reproche que je peux faire parce que, pour pouvoir avancer ou pour développer quelque chose, ce serait bien qu'ils puissent eux s'ouvrir sur les autres (...). Le foot, je ne trouve pas que, de ce côté-là, ils ont réussi une intégration (...)* »³²⁷. Dans la même veine, le directeur adjoint de la LAFA nous dit : « (...) *l'esprit communautaire au sein de la communauté turque est assez fort (...). Ils (les Turcs) ont un pouvoir de mobilisation qui est exceptionnel, donc c'est assez logique qu'ils se retrouvent entre eux. Mais, encore une fois, ce n'est pas l'idée que je me fais d'un club de football (...). Pour moi, c'est le brassage, l'intégration républicaine. Aujourd'hui, on n'accepte pas un club purement communautaire, qui le revendique, et où le critère d'entrée, c'est d'être de telle nationalité ou de telle religion*

³²⁶ Extrait d'entretien, novembre 2009.

(...) »³²⁸. En outre, pour le président de la LAFA : « (...) *le football peut permettre à la communauté turque comme aux autres de s'exprimer (...)* ». Il rajoute : « *je m'oppose formellement à la création de clubs communautaires, car cela revient à entrer dans une logique de ghetto, aux antipodes des valeurs véhiculées par le sport (...)* »³²⁹.

2.2.1 – Repli sur soi et séparatisme culturel

Dans un premier temps, nos interlocuteurs présentent de manière univoque les clubs « turcs » comme une sorte de « séparatisme » aux effets potentiellement dangereux pour la cohésion sociale et nationale. Leurs discours sont pleinement influencés par une conception culturaliste qui veut que l'association sportive produise forcément – et même exclusivement – l'identité d'une « communauté immigrée » en la structurant. Pour ainsi dire, puisqu'il n'y aurait que des pratiquants et des dirigeants d'origine anatolienne, ce serait nécessairement une marque intangible d'une volonté à la fois consciente et collective de « repli sur soi », de fermeture, voire de ghettoïsation. Contre cette vision des choses, il convient de rappeler que personne, parmi nos trois responsables politiques, ne dispose de données quantitatives qui permettraient d'étayer scientifiquement le raisonnement. Leur constat repose donc sur des faits supposés réels, alors que ces derniers sont tragiquement imprécis. En outre, l'adoption d'une posture strictement culturaliste semble rapidement conduire à une impasse qui prend la forme d'un aveuglement idéologique. En effet, si le pouvoir d'attraction ethnique du club est tellement puissant, comment expliquer que tous les footballeurs turcs ne s'engagent pas dans une organisation faisant référence à leur pays d'origine ? C'est bien là une preuve qu'il y a plusieurs facteurs qui entrent en ligne de compte. En ce qui concerne le désir d'entre-soi et la volonté de se replier par l'associatif sportif, nos interlocuteurs tiennent finalement pour acquis ce qui devrait méthodiquement être démontré. En réalité, ils se livrent à une disgrâce collective des populations originaires de Turquie, symptomatique des relations entre établis et marginaux (Elias & Scotson, 1997). Ainsi, ils les stigmatisent, non du fait de leurs qualités personnelles, mais en raison de leur appartenance à un groupe qu'ils

³²⁷ Extrait d'entretien, juin 2008.

³²⁸ Extrait d'entretien, septembre 2009.

³²⁹ Extrait d'entretien, février 2005 (cité dans Les Saisons d'Alsace, 2005, p. 50).

pensent collectivement différent du leur, et donc inférieur. Dans leurs propos, la « rhétorique communautaire » sert d'ailleurs à caractériser des formes « primitives » de liens sociaux³³⁰, en jouant sur l'opposition classique entre tradition et modernité, couple dont G. Bachelard (1938) dirait sans nul doute qu'il est un obstacle à la pensée. Qu'importe, nos interviewés marquent par là une frontière symboliquement significative en séparant le groupe des « nous » de celui des « eux ».

2.2.2 – Un refus collectif d'intégration à la nation

Dans un deuxième temps, nos interlocuteurs, fonctionnant par contraste, en arrivent assez logiquement à considérer que ce qu'ils estiment être du « communautarisme sportif » constituerait un refus collectif d'intégration à la nation. A l'inverse, celle-ci est implicitement décrite sur un mode idéalisé, comme une « camaraderie horizontale » (Anderson, 2002), une transcendance historique des appartenances particulières, à la fois ouverte et universaliste. Dans leurs commentaires, les « clubs communautaires » sont en effet explicitement associés à la pratique sportive associative des personnes « issues de l'immigration turque », et jamais à celle du reste de la population française, qui apparaît épargnée par ce phénomène. Contre cette interprétation abusive des choses, il nous faut tout d'abord rappeler que ces discours d'avertissement moral prennent acte, avec beaucoup de retard, de réalités sociales pourtant anciennes, en s'attachant davantage à les dénoncer qu'à véritablement les comprendre. Par exemple, dans son travail de thèse, S. Robert (1997) montre notamment qu'au début du XX^e siècle, le fait d'appartenir au club de basket-ball de l'Hermine, implanté à Nantes, supposait d'être Breton (y compris de langue), catholique et ouvrier. En ce sens, le sport associatif est historiquement un univers qui favorise le développement des relations « affinitaires » entre les individus. Ensuite, pourquoi faire un procès aux immigrés d'origine turque quand on sait que l'une des formes les plus habituelles d'entre-soi sportif est celle pratiquée par les élites économiques et culturelles³³¹ ? De ce point de vue, ils ne font finalement que reproduire

³³⁰ Le modèle implicite est celui d'une société constituée par des individus mobiles et sans la moindre attache, ni à des territoires, ni à des personnes. C'est une société sans institutions intermédiaires, ce qui correspond à une vision très réductrice de la complexité de l'existence sociale (Blanc, 2012).

³³¹ Ainsi, dans sa thèse de doctorat, C. Talleu (2009) indique que la politique de recrutement sélective, le contrôle des interactions et les propriétés des pratiques – sportives et extra-sportives – proposées par les associations de la bourgeoisie strasbourgeoise sont autant d'éléments de la vie des clubs qui garantissent dans la durée leur homogénéité sociale.

une logique largement répandue dans la société française, ce qui atteste bien de leur intégration culturelle. Enfin, sociologiquement, la « communauté » n'est nullement antagoniste de la « société », loin s'en faut. Dans le sport coexistent ainsi toutes sortes de regroupements à base « communautaire » (familiale, sexuelle, religieuse, politique, etc.). Cependant, pour que ces relations « communautaires » ne deviennent pas du « communautarisme », c'est-à-dire un mouvement volontaire de personnes souhaitant vivre entre-soi, il convient naturellement de s'assurer que les clubs restent ouverts et qu'ils ne se replient pas sur eux-mêmes.

2.2.3 – Suspicion morale et stigmates ethnico-religieux

Dans notre exemple géographiquement situé, la « disgrâce collective » du groupe de la migration turque permet principalement à nos interlocuteurs de différencier les nationaux des immigrés. C'est d'ailleurs là une frontière qui participe historiquement à la construction de la République française (Noiriel, 1988). Implicitement dominé par la « pensée d'Etat »³³², le jeu d'opposition entre les Turcs et le reste de la population se déroule bien évidemment sur le terrain de la suspicion morale. Socialement, voire moralement suspects, ils doivent avant tout rassurer quant à leur « loyauté » à l'égard du pays qui les a accueillis, et le mécanisme fonctionne souvent comme une route à sens unique. En même temps, on remarque que la séparation s'opère sur la base des « stigmates » comme les noms, les marques et les signes extérieurs d'étrangeté ou de différence (Goffman, 1975). Sans trop faire violence à la réalité, il nous semble en effet que les dénominations utilisées par les anciens résidents possèdent aussi une connotation ethnico-religieuse ; du moins leurs commentaires sont suffisamment explicites à ce sujet pour que l'on puisse raisonnablement le penser. Par exemple, le premier interviewé se risque à un rapprochement hâtif et maladroit entre les Turcs et les Marocains, probablement du fait d'une religion supposée commune. Tandis que le second interlocuteur, procédant par contraste, précise que l'appartenance à la fois nationale et religieuse ne peut aucunement représenter un critère d'entrée dans un club sportif. C'est donc bien la preuve qu'il s'interroge en ces termes à propos des associations turques. On le voit, la méca-

³³² La « pensée d'Etat » est une façon distincte de penser qui « naturalise » l'Etat. Tout se passe comme si celui-ci était une donnée « immédiate », un objet donné de lui-même et pour lui-même,

nique de l'exclusion est rôdée : en puisant dans l'imaginaire collectif des clichés négatifs au regard de la morale républicaine, elle procède par oppositions et allusions, et indique un différentiel de pouvoir entre les établis et les nouveaux venus. Finalement, le système français repose sur une désignation explicitement citoyenne des footballeurs turcs, mais encore sur une vision implicitement ethno-confessionnelle de ces derniers.

2.3 – Vers un rapprochement du couple franco-allemand ?

Il y a en Allemagne des représentations et des perceptions que l'on trouve en France et inversement. L'enquête révèle en effet un mouvement de convergence culturelle qui doit probablement être le fruit de l'intégration européenne, de la grande proximité historique et géographique entre l'Alsace (Moselle) et le Bade-Wurtemberg, des échanges réguliers entre les populations et, plus fondamentalement, de l'homogénéisation des discours médiatiques et politiques sur les « faits » liés à l'immigration. Précisons cependant qu'il s'agit uniquement d'une tendance. Par conséquent, la démarche devra être étendue à d'autres contextes pour valider le modèle envisagé.

Outre-Rhin, des inquiétudes se font vivement ressentir à propos de l'existence d'ilots communautaires dans le sport, qui ne favorisent pas les contacts sociaux entre les Allemands et les Turcs. Par exemple, pour ce dirigeant associatif de Freiburg-im-Breisgau : « *Les Turcs, c'est plus une association qui reste en retrait, ils restent souvent entre eux et ne s'ouvrent pas beaucoup. On les voit, par exemple, rarement au restaurant, moins que les autres clubs en tout cas. (...). Les Turcs sont dans leur association et vivent leur propre culture dans leur coin (...)* »³³³. Dans la même veine, ce responsable du service municipal des sports nous dit : « *Par rapport à la culture, la question ne se pose même pas, le sport est pratiqué selon des règles internationales. C'est pourquoi je souhaiterais tout naturellement que les joueurs (d'origine turque) s'intègrent davantage dans les associations "autochtones", d'autant*

autrement dit indépendant de toutes considérations culturelles et historiques. A ce propos, voir l'ouvrage d'A. Sayad (1999).

³³³ Extrait d'entretien, novembre 2009.

que la majorité d'entre eux sont nés en Allemagne (...) »³³⁴. Ces deux extraits d'entretien montrent, semble-t-il, que les idées républicanisées se frayent un passage dans la société allemande. Ainsi, nos interlocuteurs dénoncent d'une part l'entre-soi et le risque qu'il ferait potentiellement peser sur le lien social, et insistent d'autre part sur la nécessité de favoriser les échanges sociaux et la mixité ethnoculturelle dans les clubs sportifs. A l'inverse, en France, on remarque que la racialisation et l'ethnicisation des questions de violence et de délinquance dans le football s'installent progressivement dans les esprits, et ce selon une logique de communautarisation de la société. Par exemple, pour le directeur adjoint de la LAFA, qui observe couramment les plaintes concernant les associations turques : « (...) il y a une idée qui se répand comme quoi les incidents (sur les terrains de football) sont principalement le fait des personnes issues de l'immigration (...) »³³⁵. Autrement dit, le terme « Turc » est de plus en plus employé comme un synonyme du mot « délinquant », phénomène symptomatique d'une société ethnique selon A. Bastenier (2004).

3 – Le pouvoir performatif des assignations identitaires

Les assignations identitaires venues de la société « majoritaire et dominante », même si elles reproduisent globalement des stéréotypes, ont un pouvoir performatif considérable, notamment auprès des premiers concernés. En se réappropriant tout un ensemble de traits caractéristiques imposés par les « anciens résidents », les « autochtones », les membres des clubs « turcs » s'érigent d'une certaine manière en figures atypiques ou contestataires d'une identité « ethnique » négativement définie par la domination symbolique (Bourdieu, 1980a). En Allemagne, où prévaut une culture différentialiste, ils reprennent les spécificités qui leur sont attribuées par le « groupe majoritaire » et ont tendance à se conformer à leur mauvaise réputation. En France, où domine une culture unificatrice, ils rediscutent tant bien que mal les termes par lesquels ils sont souvent représentés, tout en risquant, par la même occasion, de redoubler le rapport de domination.

³³⁴ Extrait d'entretien, novembre 2009.

³³⁵ Extrait d'entretien, septembre 2009.

3.1 – L’actualisation des stéréotypes ethniques par le groupe des « intrus »

Outre-Rhin, la culture « différentialiste » et les écarts de pouvoir entre les nationaux et les immigrés originaires de Turquie conduisent ces derniers à actualiser, dans une certaine mesure, les stéréotypes ethniques qui leur sont attribués. Ainsi, au cours d’un entretien, le président de nationalité turque du *Türk Gençler Birliği de Lahr* affirme que : « *la mentalité et le caractère des Turcs sont différents, c’est certain. Nous sommes des personnes différentes, nous avons le sang chaud, nous sommes plus portés sur l’émotionnel que les Allemands (...) le Turc démarre au quart de tour et fonce tout droit. Mais ça ne va pas changer parce que je crois que c’est dans le sang (...)* »³³⁶. Pour ce joueur de nationalité turque, né en Allemagne en 1977 : « *Je crois que la mentalité est totalement différente. Si un joueur de l’équipe adverse dit “sale Turc”, nous lui sautons dessus... C’est à cause de la mentalité et du tempérament, mais aussi de la fierté et de l’honneur de la famille. C’est pour cela que l’on s’énerve assez rapidement (...)* »³³⁷. Dans une autre veine, ce footballeur de nationalité turque, né à Freiburg-im-Breisgau en 1990, estime que les jeunes de son groupe d’origine manquent globalement de discipline et qu’ils se livrent souvent à des actes de délinquance, ce qui nuit gravement à la réputation de son club : « *Ils (les jeunes Turcs) se comportent généralement mal (...). Ils ne sont pas attentifs et font toutes les merdes (...), s’il y a une bagarre quelque part, je peux te garantir qu’un Turc en fait partie. C’est en tout cas ce qui m’interpelle. (...) il y en a toujours un avec, et cela ne me convient pas (...). Quand on se déplace avec l’équipe, on nous regarde toujours bêtement (...), du genre vous ne faites que des conneries (...)* »³³⁸.

3.1.1 – Des définitions d’appartenance isomorphes

La véracité de ces représentations, revendiquées par nombre de membres des clubs, importe peu : qu’elles s’avèrent fondées ou fantasmées, nous retiendrons qu’elles font sens pour les acteurs. Indépendamment des explications formulées en termes ethnico-raciaux et biologisants, tout suggère, à l’inverse, que les différences sont entièrement d’origine sociale, puisqu’elles semblent être la conséquence de la

³³⁶ Extrait d’entretien, mai 2007.

³³⁷ Extrait d’entretien, mai 2007.

« stigmatisation collective » et du pouvoir performatif des assignations identitaires venues du groupe dominant. Ainsi, nos interviewés actualisent tout d'abord les stéréotypes ethniques sur les peuples du Sud, en renouant avec le modèle raciologico-culturel développé par le monde occidental dans le but de légitimer sa supériorité. Non seulement les footballeurs d'origine turque auraient un tempérament « de feu et de sang », mais ils seraient aussi particulièrement sensibles aux offenses à leur « sens de l'honneur », ce qui expliquerait leur penchant à se conduire mal au cours des rencontres. En réalité, en s'auto-définissant de la sorte, nos interlocuteurs ne font que reprendre à leur compte les stigmates « tribaux » (Goffman, 1975) que les anciens résidents leur appliquent, tout en participant eux-mêmes à leur propre domination sociale et symbolique. En ce sens, en Allemagne, l'exo-définition et l'endo-définition d'appartenance sont isomorphes, c'est-à-dire qu'elles se renforcent mutuellement (Poutignat & Streiff-Fenart, 1995), et les catégories de l'altérité ethnique sont utilisées de façon routinière par les nationaux et les immigrés. Ce qui témoigne d'un différentiel de pouvoir extrêmement grand.

3.1.2 – Quand la « prophétie » se réalise elle-même

Ensuite, on observe globalement que l'imaginaire collectif et les assignations venues de la société « majoritaire » semblent contribuer à la fabrication de la réalité sociale comme dans une sorte de « prophétie » qui se réaliserait elle-même (Merton, 1965). Autrement dit, dans la pratique, les footballeurs « originaires de Turquie » ont généralement tendance à se conformer à leur mauvaise réputation (du moins les plus marginalisés d'entre eux), histoire de donner corps à la croyance commune sur leur caractère rude et agressif³³⁹. A ce propos, il faut néanmoins signaler que tout le contexte de la rencontre sportive apparaît déterminant, c'est ce que révèlent nos observations empiriques : plus le niveau de pratique est faible, plus l'arbitre du match est inexpérimenté ou non-officiel, plus les joueurs sur le terrain sont âgés et plus

³³⁸ Extrait d'entretien, octobre 2009.

³³⁹ Dès 1992, dans leur monographie berlinoise, G. Gebauer et B. Bröskamp avaient noté que les immigrés turcs investissaient dans le football des manières et des valeurs différentes de celles des Allemands. Selon ces deux chercheurs : « (...) *la tactique, essentielle chez les Allemands, est presque totalement absente chez les Turcs et fait place aux performances solitaires, égocentriques, accomplies dans un esprit de lutte sans merci, d'homme à homme, tandis que les Allemands préfèrent la passe et le tir au but à ce type de duel. Le style turc est redouté pour sa dureté par les adversaires allemands (...)* » (p. 25).

l'écart entre les deux équipes au classement de la compétition est grand, plus les risques d'incidents et de dérapages sont élevés. Mais la démarche devra être étendue à d'autres situations pour valider le modèle général envisagé.

Par exemple, le 22 novembre 2009, lors d'une journée de championnat de *Kreisliga C*, l'équipe « B » du *Türkgücü Freiburg*, avant-dernière au classement, affronte l'équipe « II » de l'*ESV Freiburg*, leader qui caracole en tête depuis quelques semaines. Du fait de cet écart de position, la rencontre attise les angoisses des joueurs du *Türkgücü* qui craignent fortement d'être ridiculisés, d'autant que le match se déroule à l'extérieur, chez l'adversaire du jour. Pour rassurer ses « troupes », l'entraîneur a décidé de convoquer et de titulariser les footballeurs les plus anciens du club, qui ont tous un passé marqué par une histoire sociale d'émigré. Avant le coup d'envoi de la confrontation sportive, à laquelle va assister une toute petite vingtaine de spectateurs, une discussion entre deux membres de l'*ESV Freiburg* attire notre attention. Le premier dit : « *Mais il n'y a que des Turcs qui jouent dans cette équipe. Ce ne sont que les Turcs qui ont le droit de jouer (...)* »³⁴⁰. L'autre lui répond : « *Oui, je crois, en tout cas il n'y a pas d'Allemands (...)* »³⁴¹. En quelque sorte, ils ont déjà remarqué que, pour l'occasion, l'ancienne-garde est de retour.

Tout au long de la rencontre, en même temps qu'ils enchaînent les buts, les joueurs de l'*ESV Freiburg* viennent souvent se plaindre auprès du jeune arbitre de la dureté du style de jeu des footballeurs du *Türkgücü*. Inexpérimenté avec les Seniors, l'homme en noir, dont c'est la première saison avec cette catégorie d'âge, ne sanctionne ni les commentaires ni les multiples simulations des joueurs allemands, qui restent au sol après les contacts en lâchant des hurlements avant de se relever quelques instants plus tard pour continuer la partie. De leur côté, les joueurs turcs, particulièrement énervés par l'évolution du score et par la petite mise en scène de leur adversaire du jour, privilégient les performances solitaires, accomplies dans un esprit de lutte sans merci, qui se ponctuent le plus fréquemment par une perte de la balle et par un accrochage ou une faute de leur part. C'est pourquoi ils sont avertis, à huit ou neuf reprises, par un carton jaune. Ce manège se poursuit d'autant plus qu'il repose sur une chaîne d'interdépendance (Elias & Dunning, 1994), et les footballeurs

³⁴⁰ Extrait du carnet de terrain, novembre 2009.

du *Türkgücü* semblent prendre un certain plaisir à mal se comporter. Peu de temps avant la fin de la confrontation, alors que les joueurs turcs tentent par tous les moyens de sauver l'honneur – le score est de 5 à 0 en leur défaveur –, une bagarre éclate entre le milieu défensif du *Türkgücü* et le juge de touche de l'*ESV Freiburg*, en raison d'un désaccord sur une sortie de balle. Suite à l'expulsion d'Ahmet, le footballeur concerné, la rencontre se termine de manière houleuse : on crie, on hurle et on sépare les sportifs des deux équipes afin d'éviter une bataille collective.

Finalement, dans un contexte singulier, la « prophétie » venait de se réaliser sous nos yeux. Les joueurs turcs, en tant que marginaux (Elias & Scotson, 1997), s'étaient globalement conformés à leur mauvaise réputation, avec l'aide déterminante des footballeurs allemands qui, en tant qu'installés (Elias & Scotson, 1997), avaient eux-mêmes engendré une situation grâce à laquelle ils pouvaient le plus objectivement possible valider leur représentation. De retour aux vestiaires, le président du *Türkgücü Freiburg* ne s'y trompait d'ailleurs pas quand il nous confia : « *Ça, c'est mauvais pour nous, pour notre image. Les Allemands vont encore une fois dire que ce sont les Turcs qui posent problème et qu'ils ne sont pas intégrés. Nous sommes des étrangers qui vivons en Allemagne...* »³⁴². A travers ces propos, il dénonçait alors avec une certaine résignation la domination qui s'exerçait sur les membres de son club, ainsi que l'aliénation qui en découlait. On pourrait dire que les sportifs turcs sont piégés dans une situation de double contrainte : du fait de cette faute première que serait leur immigration, ils sont en quelque sorte condamnés à ressentir leur infériorité sociale, l'infériorité de statut et de pouvoir.

3.2 – Une lutte symbolique autour de l'étiquette communautaire

Dans l'Hexagone, où domine une culture unificatrice, les immigrés turcs rediscutent tant bien que mal l'étiquette communautaire par laquelle ils sont fréquemment représentés, au cours d'une lutte symbolique autour de la désignation et de la nomination « ethniques », qui témoigne de leur acculturation aux valeurs républicaines et sportives. Par exemple, lors d'un entretien, l'entraîneur-joueur de l'*Equipe Franco-Turque de Sarrebourg* nous dit : « *Pour moi, quand je suis arrivé, c'était bien clair et*

³⁴¹ Extrait du carnet de terrain, novembre 2009.

net, c'était du football, que ce soit franco-turc, Sarrebourg ou Strasbourg, c'est du football (...) les vieux qui étaient déjà là avaient tendance à regrouper les personnes de la communauté. Quand je suis arrivé, il n'y avait que des Turcs. C'est parti comme ça. La deuxième année on a intégré d'autres joueurs, mais on attend tout le monde (...) »³⁴³. Dans la même veine, le président de l'Union Sportive Turque de Bischwiller veut rassurer quant au principe de non-discrimination qui prévaut dans son club : « (...) il y a 60% de joueurs de nationalité française et d'origine turque et 40% de nationalité française, enfin d'origine française. (...) moi je peux vous dire (l'accès n'est pas interdit à des non-Turcs) les gens qui arrivent à Bischwiller, en général, ils vont faire leur première saison à l'USTB. Il y a eu des Belges, des Polonais, des Tchèques, même un président Français, un Alsacien (...). Je pense qu'à l'USTB, nous avons donc cette chance ou ce contexte qui permet justement cette rencontre entre les différentes communautés... »³⁴⁴. Tout comme le président du Football Club Istanbul de Sarreguemines lorsqu'il affirme : « La porte est ouverte à tout le monde. C'est un club de foot, ce n'est pas (...), ce n'est pas un club de mosquée, ce n'est pas la religion, une histoire de religion. A la fin du match, on pratique le football (...) »³⁴⁵. Par ailleurs, né en France en 1976, ce dirigeant de l'Union Sportive Turque de Bischwiller indique qu'« au début, c'était pour que les gens puissent se rassembler, (...), pour rassembler la communauté turque, qui n'était pas encore aussi importante (...). Et puis là, on a quand même un certain niveau, ça va de mieux en mieux (...). On est ouvert à tout le monde, (pour un nouveau joueur) on regarde comment il joue, et c'est par rapport à ses compétences sur le terrain, (...), qu'il soit jaune, noir, on s'en fout (...) »³⁴⁶.

3.2.1 – Intégration culturelle et retournement du stigmat

Dans un premier temps, on remarque que le rapport de force qui se joue autour des définitions de l'appartenance communautaire des clubs oppose prioritairement les immigrés turcs à leurs descendants. En effet, en même temps qu'ils s'auto-définissent comme ouverts à tout le monde, nos interlocuteurs issus de la « deu-

³⁴² Extrait du carnet de terrain, novembre 2009.

³⁴³ Extrait d'entretien, février 2006.

³⁴⁴ Extrait d'entretien, avril 2005.

³⁴⁵ Extrait d'entretien, février 2006.

³⁴⁶ Extrait d'entretien, juin 2006.

xième génération turque » soulignent le renversement du stigmate par l'application du terme péjoratif de « communautaire » à leurs aînés. En utilisant pour ce faire une opposition qui est propre aux « entrepreneurs de morale républicaine », ils manifestent leur haut niveau d'intégration culturelle à la société française et la distance prise par rapport aux identifications locales ou ethnico-nationales attachées à la première génération. L'insistance sur le principe de non-discrimination ethnique à l'entrée du club sportif montre à quel point nos interviewés apprécient les enjeux de la nomination et manipulent les significations liées à la catégorisation dans les termes de la société globale qui impose son système de normes, de valeurs et de représentations. Dans ce processus, les primo-arrivants et fondateurs semblent servir de « repoussoir » par lequel nos interlocuteurs affirment leur attachement à la mixité et au « dialogue interculturel par le football », tout en revendiquant leur appartenance au « creuset français » (Noiriel, 1988).

A cet égard, en France, les chercheurs constatent globalement que les jeunes issus de l'immigration turque – à la fois nés, scolarisés et socialisés dans le pays d'installation de leurs parents ou grands-parents – ont une sociabilité communautaire qui diminue très nettement par rapport à celle de leurs aînés (Taïeb, 1998 ; Schnapper, 2007). Tout se passe en quelque sorte comme si, au fil du temps, les références à la culture dite « d'origine » s'estompaient, révélant une modification du rapport à l'ethnicité et une tendance progressive à l'intégration culturelle. Ainsi, les résultats d'une enquête portant sur les pratiques sportives et de loisirs des jeunes en Alsace révèlent que seulement 13% des garçons d'origine turque qui déclarent s'adonner au football dans un club le font dans une association à caractère communautaire (Gasparini, Weiss, Didierjean & Dame Loum, 2007). S'il faut évidemment s'intéresser à l'état de l'offre dans les clubs « turcs » afin d'évaluer les possibilités qu'ont ces jeunes de pratiquer au sein d'une organisation qui renvoie explicitement ou implicitement au pays d'origine de leurs parents, on observe globalement que plus ils sont jeunes et plus leur niveau de jeu est élevé, moins ils s'engagent dans une association de la migration turque. L'exemple de Murat illustre bien la tendance³⁴⁷.

³⁴⁷ C'est dans notre réseau amical que nous avons fait la connaissance de Murat au courant du printemps 2007. Identifié par plusieurs amis comme travaillant sur les footballeurs d'origine turque, nous l'avons rencontré par l'intermédiaire de l'un d'entre eux qui n'était rien d'autre que son collègue de travail de loin le plus proche. Ayant rapidement obtenu la confiance de Murat, notamment en raison de notre mode de rencontre et parce que nous l'avons aidé à entrer en contact avec des clubs de football

Un « mercenaire » du football :
Murat, joueur du SV Oberkirch (Allemagne).

Né en Turquie en 1983, dans la région de Kayseri, Murat, de nationalité turque, fait partie de l'effectif de joueurs du SV Oberkirch – club allemand évoluant à un niveau national. Ouvrier étancheur dans une entreprise strasbourgeoise, il s'est installé avec sa femme, originaire de la région d'Ordu en Turquie, et sa fille, âgée de trois ans, dans la ville de Barr située dans le Bas-Rhin. Tandis que son épouse occupe un poste à mi-temps de femme de ménage dans une agence de la compagnie d'assurances AXA, Murat arrondit ses fins de mois avec les primes perçues en jouant au football (plus de 8 000 euros par saison). En tant qu'immigré – il est arrivé en Alsace à l'âge de trois ans en compagnie de sa mère et pour rejoindre son père –, il considère que le football lui a permis de « s'en sortir » : *« Moi, ce qui m'a permis de m'intégrer, ce n'était pas l'école, c'était le foot et l'entourage. Quand j'ai commencé à jouer à Dintzheim, j'étais le seul Turc dans l'équipe là-bas (...). Ils m'ont donné envie de jouer, de m'intégrer. J'étais content que les gens s'intéressent à moi, parce qu'avant, à l'école, on me disait que je ne foutais rien, les profs me cassaient, me cassaient, et moi je me disais que j'étais un étranger et qu'il fallait absolument étudier, étudier, sinon je travaillerai avec mon père dans le bâtiment, chose que je ne voulais absolument pas (...) »*. A l'école, son appartenance nationale s'est particulièrement faite ressentir et explique en grande partie son échec : *« (...) j'ai redoublé plusieurs fois, bêtement ! Tout ça parce que personne ne m'aidait, les devoirs et tout ça. En plus, mes parents ne parlaient pas le français, mais que le turc. Quand je rentrais à la maison, mon père s'en foutait, il rentrait du travail et il était fatigué. Et ma mère faisait à manger et le ménage, sans plus quoi ! Ce qui est encore le cas au sein de plusieurs familles turques. On ne s'occupe pas vraiment de ses enfants et, après, c'est un handicap. Après, moi j'ai fait un BEP en structures métalliques parce que j'étais parti pour travailler à l'usine (...) »*.

Erigé en modèle d'intégration par le sport pour les jeunes par le pouvoir politique local, Murat s'est récemment vu proposer un poste de médiateur social par le maire PS de Mutzig, surtout parce qu'il a *« de l'entourage grâce aux différentes personnes qu'il a connues au football »* et connaît *« presque tous les jeunes du quartier, qu'ils soient Maghrébins, Turcs, Portugais ou Français »*. Il a refusé cet emploi car *« tout ce qui est communal, médiateur et tout ça, ça prend un temps fou et ça ne gagne pas trop... »*. Autrement dit, c'est un travail précaire, impliquant en plus un gros investissement de sa part. Lui préfère plutôt continuer ses petites affaires dans le football et exercer son métier dans le bâtiment, parfois même « à-côté » (Weber, 2001) : *« (...) j'ai des amis qui ont des terrasses à faire. C'est un métier qu'on peut exercer ailleurs quoi, en-dehors du travail, je peux exercer un samedi et un dimanche, ou alors je peux créer ma boîte plus tard si jamais... Je veux dire, c'est un métier, ça s'apprend (...) »*.

Au cours de notre entretien, Murat nous a donné son point de vue sur les clubs de football « turcs ». Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il tranche très nettement avec la vision pourtant

allemands réputés pour les rémunérations qu'ils proposent à leurs joueurs, ce dernier a accepté de répondre à nos questions lors d'un entretien qui s'est déroulé dans un café turc de la ville de Barr (Bas-Rhin).

répandue d'une « communauté turque » solidaire et sans dissensions internes : « (...) il y a un club Ata-Spor, c'est un bon club avec des bons joueurs, ça joue bien au foot, c'est à Offenburg. C'est un super club qui joue en Kreisliga A, ça joue au ballon, il y a des joueurs talentueux, mais il y a un problème, il y a trop de Turcs, trop de tensions entre eux, ils veulent tous montrer ce qu'ils savent faire parce que, dans ce club là, à chaque fin de saison, il y a toujours beaucoup de transferts, les clubs alentours viennent faire leurs achats parce qu'il y a de bons joueurs. Et eux, ils veulent prouver qu'ils sont bons. Ils viennent à l'Ata-Spor pour jouer une année, deux années, histoire de se faire un nom et partir plus haut. Actuellement, le meilleur buteur, c'est un joueur de là-bas, c'est un jeune turc, il est très bon ». Se définissant très volontiers comme un « mercenaire », pratiquant un « amateurisme marron » dans les associations, Murat a toujours décliné les offres de recrutement formulées par les dirigeants d'associations turques, en dépit de ses origines : « il y a trois ans, on m'a proposé de jouer à l'Ata-Spor. J'ai tout de suite refusé. (...) moi je suis allé en Allemagne pour jouer dans des clubs allemands, pour être payé, parce que j'ai une famille et j'ai quand même un trajet à faire. Et eux, ils m'avaient rien proposé. Moi, je ne vais pas jouer pour la gloire des Turcs, autant jouer à Barr ou à Mutzig dans ce cas. (...) ça ne m'a pas plu parce qu'à l'Ata-Spor, ils n'ont pas un terrain à eux, ils jouent sur un terrain à part, ils n'ont pas de club-house à eux ».

3.2.2 – Les vertus du « cosmopolitisme sportif »

Dans un second temps, pour nos interlocuteurs, le retournement du stigmatisme s'opère par la valorisation des vertus du « cosmopolitisme sportif » qui sert à décrire une situation de brassage de populations différentes. En effet, conformément au discours de l'orthodoxie sportive, le club de football est clairement présenté comme un espace de non-discrimination par définition, comme un espace de rencontre d'athlètes qui proviennent de divers horizons ethnoculturels et comme une sphère de vie collective dans laquelle la communication entre les joueurs passe avant tout par le corps, ce qui implique qu'elle est par essence non-verbale et compréhensible au-delà des frontières linguistiques. Tandis que la religion apparaît dans la bouche de l'un des interviewés comme le parfait contre-exemple, du sectarisme, voire du communautarisme, le sport dans l'association turque repose sur l'idée d'une « communauté ouverte » qui sélectionne ses membres sur les seuls critères du « niveau de pratique » et de la compétence sur le terrain. Autrement dit, la recherche de la performance sportive, dans un championnat fait de relégations et de promotions, contraint les dirigeants à recruter des joueurs extérieurs au groupe d'origine, en privilégiant leurs capacités footballistiques à leurs appartenances nationales et/ou culturelles. En ce sens, pour la plupart de nos interlocuteurs, le sport semble se calquer

sur un « modèle d'intégration » plus ou moins autonome, dans un cadre codifié et réglementé qui veille à ce que le processus de sélection des pratiquants ne soit fondé que sur des critères justes.

Dans le même temps, aussi bigarrée que soit la « communauté sportive » décrite par le cosmopolitisme des clubs, nos collaborateurs introduisent un degré au cœur du brassage : en effet, il ne s'agit, dans leurs représentations, que d'un « côtoiement », bien moins intense qu'un processus d'intégration, qu'un métissage³⁴⁸. Les associations turques seraient donc des univers favorisant le dialogue interculturel entre les différentes « communautés », selon le prototype ottoman et méditerranéen de la reconnaissance de la diversité et de la multitude des appartenances. Derrière les mots utilisés, le modèle implicite est, nous semble-t-il, celui d'une « communauté » qui entretient des liens affectifs assez forts, produits par une histoire et une identité communes, mais qui reste accueillante et ouverte aux autres, devenant une « communauté » dont le projet s'articule principalement autour de la pratique du football de compétition³⁴⁹. Aussi le fait que les membres concourent dans les championnats organisés par l'institution sportive officielle – la Fédération Française de Football – atteste que l'on ne peut pas parler de fermeture ou de repli sur soi. Loin de là, c'est un signe d'une intégration qui dépasse le cadre local et autorise simultanément une participation « communautaire » et « sociétaire »³⁵⁰. Dans cette optique, le cosmopolitisme sur lequel insistent nos interviewés est la conséquence d'un contexte social où des populations fréquentent un même territoire, observent ensemble des règles et collaborent à un projet commun. L'exemple de l'*Union Sportive Turque de Bischwiller* illustre bien la tendance à l'ouverture.

³⁴⁸ Comme le rappelle à juste titre Y. Gastaut (2002), le cosmopolitisme ne représente pas forcément un creuset, ce n'est qu'un ensemble de situations de juxtapositions de populations diversifiées qui peuvent aboutir ou non à des mélanges plus étroits.

³⁴⁹ Une communauté de projet est par définition ouverte à tous ceux qui adhèrent au projet commun, même si celui-ci peut très vite faire l'objet de lectures contradictoires et opposées (Reynaud, 1989).

³⁵⁰ La distinction entre communauté ouverte et fermée est un type-idéal : en effet, comme le souligne M. Blanc (2012), toute communauté est prise dans la tension entre l'ouverture et la fermeture.

Encadré 4 :

Vers la recherche de la performance sportive.

Inscrite comme une association exclusivement sportive dans le registre du Tribunal d'instance de la ville d'Haguenau (Bas-Rhin), l'USTB s'est nettement éloignée, depuis 2002, de l'*Amicale des Travailleurs Turcs de Bischwiller*. Tandis que cette modification statutaire est d'abord le résultat d'une scission générationnelle, elle apparaît ensuite comme le prolongement de différends idéologiques entre un comité directeur composé de membres sunnites et de trois nouveaux dirigeants alévis. L'accession de l'équipe fanion à une division supérieure à trois reprises lors des cinq dernières années montre que les responsables du club ont résolument orienté leur projet vers la recherche de la performance. A ce propos, le président nous dit : « (...) *tu sais, ce n'est plus vraiment un club identitaire (...) maintenant, notre principal objectif, c'est de gagner tous les matchs que l'on joue (rires) ! Non, c'est vraiment de gagner le plus souvent possible (...)* ».

Les observations participantes révèlent que le pôle compétitif tend de plus en plus à être dominant et à s'immiscer dans tous les aspects de la vie du club. Par exemple, les règles à respecter lors des entraînements et des matchs sont bien plus strictes qu'auparavant. Pour l'entraîneur principal, la discipline est d'ailleurs l'une des clés de la réussite sportive : « (...) *quand j'étais ici avant, on faisait six tours de terrain et on tapait dans la balle. Aucune préparation physique. Moi j'ai compris qu'il n'y avait pas que la capacité technique (...). Mais qu'il fallait beaucoup travailler le physique et, depuis que je suis là, je fais toujours un programme physique en été et en hiver (...)* ». Le recours aux services d'un préparateur physique et l'utilisation d'une salle de musculation qui est dédiée à la recherche de la performance sportive, en été comme en hiver, indiquent que l'encadrement de l'USTB est entièrement imprégné de modèles et de méthodes issus de l'espace du football professionnel.

Conclusion

A l'échelle franco-allemande, les regroupements sportifs au sein des clubs de football sont le fait d'une immigration qui, pour des raisons à la fois historiques et sociologiques, est concentrée dans certains secteurs géographiques du Rhin supérieur, ce qui favorise à n'en point douter les relations affinitaires autour de l'activité sportive. On constate aussi que ces populations sont passées, en l'espace de cinq décennies, d'une immigration économique à une immigration familiale puis diasporique. Aujourd'hui, il semble donc très important de resituer les regroupements sportifs des immigrés turcs dans un style de vie de populations d'origine largement rurale qui vivent au sein d'une vraie « culture de diaspora » (Schnapper, 2001), dans laquelle entrent tous les mécanismes socio-anthropologiques classiques visant à assurer la reproduction du groupe en situation « minoritaire » (endogamie externe, ménages nombreux, préservation de la langue d'origine et pratiques religieuses soutenues).

Par ailleurs, on observe qu'il y a transplantation, en émigration, des réseaux sociaux traditionnels (*hemşehrilik* et *akrabalık*), même si l'on ne peut en aucun cas parler d'enclaves ethniques. Ce phénomène est principalement le résultat d'une conjonction de deux facteurs historiques : d'une part l'introduction des contrats nominatifs par les entrepreneurs locaux au cours des années 1970, d'autre part le système turc des priorités qui encouragea la venue de populations majoritairement issues du « monde rural ». Dans le club de football, le maintien des structures sociales de la société anatolienne peut entraîner un recrutement de membres tant sportifs que dirigeants sur la base de réseaux familiaux et géographiques plus ou moins larges, ce qui renforce alors nécessairement le regroupement à base nationale. Si ce principe perdure, c'est également en raison de la longue tradition multiculturelle héritée de la société ottomane. Parce qu'elle était typiquement une société « à tiroirs », fonctionnant selon le système des *milletts*, les modèles anglo-saxons d'organisation de la vie sociale apparaissent mieux adaptés à la conception turque d'une société nationale qui respecte les particularismes ethnoculturels et religieux.

Puis, nous avons souligné l'influence que semblent exercer la conscience nationale et l'orgueil de ces populations sur le phénomène de regroupement sportif. Cette impression de grandeur est notamment le produit de la modernisation « à l'occidentale » de la Turquie, et ce, bien avant les autres territoires musulmans. Ayant adhéré au principe de l'Etat-nation dès la fin du XIX^e siècle, les élites Kémalistes ont utilisé le fort potentiel de symbolisation des appartenances du football afin de répandre leur idéologie nationale, surtout au lendemain de la Première Guerre mondiale. Ce qui nous fait dire qu'aujourd'hui, ce sport dispose d'une place particulière tout à la fois au sein de la société turque et au cœur de la « communauté immigrée » : il représente une partie de l'« identité nationale », l'unification du peuple turc et la réforme de la société dans le sens de la laïcité et de la modernité³⁵¹. Finalement, à travers ce détour par le passé, on voit bien que l'intégration de l'immigration turque en France et en Allemagne semble se heurter à une tradition qui est elle-même assimilatrice (De Tapia, 2005b). A ce propos, l'enquête *Trajectoires et Origines* réalisée par l'INED et l'INSEE révèle, par exemple, que plus de 55% des immigrants de Turquie combinent la nationalité française et celle de leur pays de départ³⁵². En outre, on constate que ce sont les descendants de migrants d'origine turque qui se montrent les plus farouchement attachés à la nationalité transmise par leurs parents et grands-parents (Simon, 2010). Outre-Rhin, en 2007, seuls 17% des Turcs ayant entamé une procédure de naturalisation ont fait la demande pour conserver leur nationalité d'origine³⁵³ (Dumasy, 2009). Mais en réalité, ils sont très nombreux à la garder sans dérogation, puisque la Turquie oppose à cette restriction une pratique simple : elle fournit au candidat à la nationalité allemande le certificat de perte de la nationalité turque et lui restitue cette nationalité sitôt qu'il a été naturalisé allemand (Thränhardt, 2009b).

Enfin, nous avons montré qu'il existe en France comme en Allemagne des processus de « labellisation » par lesquels les sportifs d'origine turque se voient attribuer de l'extérieur une « identité ethnique » qui ne renvoie pas à un contenu cultu-

³⁵¹ Il ne s'agit néanmoins que d'une place « symbolique », puisque le football, en tant que pratique sportive associative, est très faiblement répandu en Turquie.

³⁵² Il est à rappeler, ici, que le droit français autorise la double nationalité et n'exige pas qu'un étranger devenu français renonce à sa nationalité d'origine. Il est donc juridiquement possible pour un immigré se naturalisant de cumuler la nationalité française avec une autre nationalité.

rel spécifique, mais qui, au contraire, apparaît souvent comme la conséquence de la construction et de la reproduction d'une frontière entre les « anciens résidents » et les « nouveaux venus ». D'un côté, le terme « Turc » et l'étiquette « communautaire », conjointement employés par les installés et dans la presse écrite locale, ne permettent aucunement de rendre compte de la pluralité et de la variété des modalités d'identification qui s'établissent entre des clubs et des « immigrés » se percevant eux-mêmes comme culturellement diversifiés et se différenciant fermement selon des oppositions politiques, ethniques, linguistiques et religieuses³⁵⁴. Par ailleurs, nos exemples indiquent que l'on peut au moins séparer deux dimensions constitutives de la frontière qui définit l'identité des clubs de football « turcs » : une face interne et une face externe, qui, en réalité, sont complètement indissociables (Juteau, 1999). La face externe est celle posée par le regard de la « majorité nationale » sur la « minorité immigrée », et elle exprime le rapport de domination. La face interne est établie par le regard que porte sur elle la « minorité de la migration », habituellement en reprenant les caractéristiques attribuées par la « majorité » pour tenter de les « re-discuter », risquant, par la même occasion, de redoubler le rapport de domination³⁵⁵. A cet égard, il nous faut cependant insister sur le phénomène d'enculturation nationale des images sociales des équipes de football « turques » en Alsace et en Bade-Wurtemberg. Les catégorisations utilisées dévoilent le poids de la « tradition républicaine » française et de la « tradition culturelle » allemande, même si l'on observe un mouvement de convergence générale vers une ethnicisation des discours de part et d'autre du Rhin.

³⁵³ Le nouveau Code de la nationalité allemande de 2000, tout en exigeant l'abandon de la nationalité d'origine, prévoit expressément des dérogations (*Ausnahmeregelungen*) permettant de la conserver.

³⁵⁴ A ce niveau, les définitions « exogènes » ont globalement la tendance à être homogénéisantes et à mettre en œuvre des « catégories » à la fois unifiantes et différenciantes, fondées sur des ressemblances simplificatrices et influencées par l'imaginaire national (Anderson, 2002).

³⁵⁵ Dans de telles configurations sociales, le fait de nommer a donc vraisemblablement le pouvoir de faire exister dans la réalité un groupe d'individus qui se définit par une identité, en dépit de ce que les individus nommés de la sorte pensent de leur appartenance à un tel groupe (Poutignat & Streiff-Fenart, 1995).

Cinquième partie : Les facteurs sociaux et spatiaux. Sentiment d'appartenance et pouvoir d'exclusion au sein des clubs de football « turcs »

Introduction

En dernier ressort, le regroupement sportif apparaît comme un élément de « style de vie » (Bourdieu, 1979) de populations d'origine populaire qui vivent sur un mode largement « endogène ». Si la mixité des relations amicales entre les jeunes allemands et français et les jeunes originaires de Turquie s'est globalement accrue en vingt-cinq ans, notamment grâce à l'école, les adolescents et jeunes adultes maintiennent d'autant plus de rapports privilégiés avec la « communauté immigrée » et ses espaces de sociabilité qu'ils sont issus des « milieux populaires » (Heckmann & Schnapper, 2003). Certains sociologues avaient d'ailleurs souligné que la grande majorité des jeunes Turcs qui se regroupaient en « bandes » dans les quartiers défavorisés des villes allemandes ne fréquentaient, en-dehors de l'école, que des amis de la même origine « ethnique » qu'eux, et ce aussi bien dans les groupes « auto-organisés » que dans les associations (Hanhörster, 2001). De même que les enquêtes de D. Halm et M. Sauer (2005) montrent que les Turcs d'Allemagne ont objectivement plus de chances de s'engager dans une association faisant référence à leur pays d'origine lorsqu'ils occupent des postes d'ouvriers et d'employés ou alors quand ils ne possèdent aucun diplôme. Ainsi, près de 46% des individus qui ne côtoient que des groupes « turcs » sont ouvriers ou employés (contre 14% de professions libérales) et 71% n'ont aucune qualification scolaire (contre 22% ayant obtenu un ou plusieurs diplômes de l'enseignement supérieur). D'un regroupement à caractère « ethno-culturel » on passerait donc à un « entre-soi sportif » à dominante sociale, qui renvoie avant tout à un « ethos populaire » (voir le tableau 8 ci-dessous).

Dans cet ultime chapitre, nous souhaiterions principalement montrer que les clubs de football « turcs » doivent l'essentiel de leur cohésion à leur pouvoir d'exclusion, c'est-à-dire à la puissance du sentiment de différence attaché à ceux qui ne font pas partie du « Nous ». En ce sens, de part et d'autre du Rhin, l'identification à l'équipe sportive est renforcée par la discrimination et l'opposition aux « autres », ce qui favorise alors l'émergence d'un « monde d'appartenance » qui se pose en s'opposant. Pour les membres des associations, l'ordre des choses semble globale-

ment suivre la logique d'une bipartition stéréotypée entre « Eux » et « Nous », caractéristique de la vision de l'univers social des classes populaires et des « pauvres » (Hoggart, 1970). En même temps, les adhérents des clubs « turcs » ont le sentiment d'appartenir à une communauté, et ce sentiment tire essentiellement sa force de l'importance accordée à la « famille » et à l'esprit de camaraderie et de coopération. Aussi, après avoir présenté, dans la première partie, les diverses facettes du monde des « autres », nous exposerons, dans la seconde partie, les principaux facteurs qui renforcent l'entre-soi du groupe sportif associatif.

Tableau 8 :
Socio-démographie de quelques joueurs et dirigeants.

Prénom	Année de naissance	Sexe	Pays de naissance	Occupation professionnelle	Métier du père	Origine géographique	Confession
<i>Adem</i>	1971	H	Turquie	Ouvrier	Agriculteur	Diyarbakır	Sunnite
<i>Osman</i>	1969	H	Turquie	Maçon-coffreur	Agriculteur	Çorum	Sunnite
<i>Ismail</i>	1969	H	Turquie	Mécanicien	Ouvrier/ Agriculteur	Edirne	Sunnite
<i>Fatih</i>	1971	H	Turquie	Charpentier	Ouvrier/ Agriculteur	Kayseri	Sunnite
<i>Gökhan</i>	1976	H	France	Ouvrier	Ouvrier/ Agriculteur	Konya	Sunnite
<i>Mehmet</i>	1952	H	Turquie	Ouvrier	Agriculteur	Edirne	Sunnite
<i>Oktay</i>	1979	H	France	Ouvrier	Ouvrier	Trabzon	Sunnite
<i>Ercan</i>	1970	H	Turquie	Animateur	Agriculteur	Eskişehir	Alévi
<i>Attila</i>	1972	H	Turquie	Employé	Ouvrier/ Agriculteur	Diyarbakır	Sunnite
<i>Burak</i>	1983	H	France	Ouvrier	Ouvrier	Yozgat	Sunnite
<i>Ali</i>	1979	H	Turquie	Employé	Ouvrier/ Agriculteur	Bayburt	Sunnite
<i>Emre</i>	1983	H	France	Sans emploi	Ouvrier/ Agriculteur	Aydın	Sunnite
<i>Bekir</i>	1982	H	France	Petit commerçant	Ouvrier/ Agriculteur	Trabzon	Sunnite
<i>Serkan</i>	1979	H	France	Ouvrier	Ouvrier	Ankara	Sunnite
<i>Mustafa</i>	1980	H	Turquie	Ouvrier	Ouvrier	Uşak	Sunnite
<i>Izzet</i>	1987	H	Allemagne	Mécanicien	Mécanicien	Denizli	Sunnite
<i>Ferdi</i>	1990	H	Allemagne	Lycéen	Mécanicien	Rize	Sunnite
<i>Ahmet</i>	1977	H	Turquie	Employé	Ouvrier	Kocaeli	Sunnite

<i>Galip</i>	1976	H	Allemagne	Ouvrier	Ouvrier	Trabzon	Sunnite
<i>Ender</i>	1961	H	Turquie	Mécanicien	Agriculteur	Rize	Sunnite
<i>Yasin</i>	1980	H	France	Employé	Ouvrier	Trabzon	Sunnite
<i>Hakan</i>	1982	H	Turquie	Ouvrier	Ouvrier	Diyarbakır	Sunnite
<i>Mesut</i>	1970	H	Turquie	Ouvrier	Agriculteur	Aksaray	Sunnite
<i>Özcan</i>	1973	H	Turquie	Maçon-coffreur	Agriculteur	Uşak	Sunnite

I – Le monde des « autres » : un univers hostile aux multiples visages

En France comme en Allemagne, les clubs de football « turcs » doivent l'essentiel de leur cohésion à leur pouvoir d'exclusion. Pour les membres tant sportifs que dirigeants des structures associatives étudiées, le monde des « autres » est globalement perçu comme un univers inconnu, lointain et très souvent hostile, disposant de tous les éléments du pouvoir et difficile à affronter sur son propre terrain (Hoggart, 1970). Alors qu'il se désigne d'un seul mot, « Eux », le monde des « autres » se présente en réalité sous la forme d'un personnage aux multiples visages, et par le sentiment d'adversité qu'il engendre, ce personnage semble indubitablement occuper une place centrale dans la construction du regroupement sportif à caractère « communautaire ».

1 – « Ils ne nous soutiennent pas. »

Pour les adhérents des clubs sportifs en question, le monde des « autres », c'est tout d'abord celui du pouvoir politique, incarné au niveau local par les responsables municipaux qui représentent « la Ville », qu'il s'agisse des élus ou plus simplement des fonctionnaires des collectivités. Dans le milieu du football associatif, ce sont notamment « Eux » qui s'occupent de l'attribution des subventions et des installations sportives aux différents clubs implantés sur le territoire d'une commune. Aux yeux des pratiquants et des dirigeants les plus pauvres en particulier, les représentants des autorités municipales disposent d'un pouvoir quasiment discrétionnaire sur l'ensemble de la vie de l'association. Autrement dit, une simple décision administrative peut faire et défaire l'environnement du club et, en conséquence, bouleverser les activités des membres sans que personne ne puisse contester ladite décision. « Eux », c'est l'incarnation même du pouvoir que l'on ne possède pas, « les gens de la Ville », ceux qui vous distribuent les subventions chaque année, vous disent d'aller jouer sur le terrain annexe ou de vous entraîner sur le stabilisé, vous ont obligés à côtoyer les équipements sportifs les plus « indésirables », vous ont déplacés d'année

en année d'un stade à l'autre. Bref, ceux qui font d'une certaine façon la pluie et le beau-temps.

1.1 – Désavantage et mise à l'écart

D'une manière générale, il existe chez les adhérents des clubs de football « turcs » un sentiment (souvent justifié) qu'ils sont systématiquement désavantagés et mis à l'écart, que les décisions du pouvoir politique local sont prises contre eux et qu'elles favorisent toujours les autres associations sportives, surtout en ce qui concerne l'attribution des subventions et des infrastructures, que les fonctionnaires municipaux et les élus représentent les serviteurs des fractions « dominantes » de la population. Né dans l'Est de la Turquie en 1971, Adem est arrivé en France en 1989. Ouvrier de manutention et marié à une femme d'origine turque, il occupe depuis 2004 la fonction de président du *Football Club Istanbul de Sarreguemines*. Au cours d'un entretien, il nous dit : « *La Ville, vu qu'ils étaient contre nous, ils ne voulaient pas qu'on fasse le club, surtout avec un nom comme Istanbul. C'était vraiment contre ça, même ils ne veulent pas d'un quatrième club parce que toute l'équipe prend déjà, (...), ils n'ont pas assez de... Ils ont les terrains, mais, du coup, il y en a un qui vient, l'autre le samedi matin !* »³⁵⁶. Dans la même veine, on peut aussi citer le trésorier de l'*Union Sportive Colmar*. Né à Çorum en Turquie en 1969, Osman est arrivé dans l'Hexagone en 1992 afin d'y rejoindre sa femme. Père de quatre enfants, il exerce la profession de maçon-coffreux. Lors de l'entretien, il nous confie : « *De toute façon y en n'a pas assez ! Pour l'argent, pour le matériel, (...), il manque beaucoup de choses, mais... (...) on n'a pas financé tout de suite. Pour l'instant, on continue comme ça (...). On n'a pas de finances extérieures. (...). Ben euh ils (la mairie) ne donnent pas beaucoup de choses, 300-350 euros !* »³⁵⁷. De l'autre côté du Rhin, le président du *Türk Gençler Birliği de Lahr* confirme la tendance. Né à Edirne en 1969 et marié à une femme turque avec laquelle il a eu une petite fille, İsmail est mécanicien automobile. Dans l'entretien, il revient sur la question des équipements : « *(...) le terrain était très mauvais ici, et on a aussi joué de temps en temps à droite et à gauche, parce que ce terrain était impraticable. (...). On était au stadium de Lahr parce que ce terrain n'était plus acceptable pour nous. Ici, le terrain était si mauvais*

³⁵⁶ Extrait d'entretien, février 2006.

que lorsqu'il pleuvait, il y avait dix ou quinze centimètres de boue. Tu ne pouvais pas bouger les pieds, et de nombreux joueurs se sont blessés... »³⁵⁸. Enfin, concernant le sentiment très vif de mise à l'écart, c'est sans nul doute Fatih qui l'exprime le plus profondément.

« Ils nous ont mis de côté. » :

Fatih, président de l'Equipe Franco-Turque de Sarrebourg (France).

Né en Turquie en 1971, dans la province de Kayseri (Anatolie centrale), Fatih est arrivé en France en 1977 avec sa famille pour rejoindre son père, travailleur immigré. Marié à une femme turque sans emploi, il exerce la profession de charpentier depuis une vingtaine d'années. Propriétaire d'une maison, le couple habite avec ses trois enfants dans la petite ville de Sarrebourg. Ils sont tous les deux musulmans pratiquants, et seule l'épouse possède la nationalité française. Fatih est membre de l'Equipe Franco-Turque depuis 1981. Après avoir été joueur pendant une bonne quinzaine d'années et dirigeant durant trois ans, il occupe désormais la fonction de président du club de football, ce qui lui permet notamment de « *garder des attaches* » avec ses origines.

Aujourd'hui, Fatih a clairement l'impression que son association est systématiquement désavantagée, que les décisions du pouvoir politique local sont toujours prises pour favoriser le club historique, et ce tant au niveau des installations sportives que par rapport à l'attribution des subventions : « (...) *le budget, c'est quand même le Football Club Sarrebourg qui l'a, j'aimerais bien avoir une part du gâteau quelque part. En ce moment, par exemple, nous ne recevons aucune subvention de la part de la Ville (...)* ». Lors de l'entretien, nous notons que notre interlocuteur évoque très souvent la question des équipements pour exprimer le sentiment de mise à l'écart qu'il éprouve : « *Déjà en première division, les installations ne sont pas aux normes. Les filets, la main-courante, le bar proche des vestiaires visiteurs, tout ça devrait changer. (...) ils nous ont quand même mis de côté, je veux dire, on est sarrebourgeois, et je ne comprends pas (...), les installations ne sont pas au Football Club Sarrebourg. Moi je ne vois pas pourquoi ils ne font pas jouer la B de Sarrebourg ici et une A de Sarrebourg, même s'il y a une deuxième équipe, qu'ils ne la fassent pas jouer à Sarrebourg (sur le bon terrain). (...) la B de Sarrebourg, je ne comprends pas pourquoi elle prime sur notre A à nous. (...) ça, ça vient automatiquement du maire, du président et tout ça. (...) Mais je ne comprends pas, cette année on était au même niveau, et nous on joue sur un terrain comme ça !* ». Les propos de Fatih indiquent que ce dernier a le sentiment que les membres de son club sont enchaînés à un lieu et condamnés à côtoyer les équipements les plus « indésirables », ce qu'il perçoit comme un signe d'une relégation orchestrée par le « pouvoir politique » et les dirigeants associatifs du club historique. Amer et déçu, Fatih considère qu'il peut uniquement compter sur l'association franco-turque et admet que les moments sont parfois difficiles, car « *on subit le nom du club* » !

³⁵⁷ Extrait d'entretien, février 2006.

³⁵⁸ Extrait d'entretien, mai 2007.

1.1.1 – Les équipements sportifs comme enjeu de lutte

Dans un premier temps, les propos de nos interlocuteurs indiquent clairement que le rapport de force entre le « pouvoir politique » local et les responsables des clubs « turcs » se joue autour de la distribution des équipements entre les différentes associations sportives de la municipalité. A ce propos, les interviewés ont globalement le sentiment qu'ils sont très souvent désavantagés et que les décisions d'attribution sont systématiquement prises pour favoriser les clubs historiques. Afin de comprendre le pouvoir de symbolisation des espaces sportifs et d'en saisir l'incidence sur la construction du regroupement « communautaire », il peut paraître sociologiquement utile de nous intéresser au cas de l'*Union Sportive Turque de Bischwiller* (USTB). C'est là, nous semble-t-il, un exemple particulièrement éclairant.

Une description méticuleuse des espaces sportifs de l'USTB semble indispensable afin d'appréhender leur dimension sociale et symbolique. Dans ce club, la pratique du football a d'abord eu lieu sur le vieux stade de la Niedermatt, situé au Nord-est de la ville à proximité de la zone industrielle de la rue de Rohrwiller. Son terrain assez sablonneux et partiellement engazonné et ses structures légères et préfabriquées, comprenant trois vestiaires et un club-house, permettaient d'accueillir l'USTB pour ses entraînements et ses compétitions du week-end (les dimanches), soit un total de 18 heures de présence par semaine. Le reste du temps, le stade de la Niedermatt était d'accès libre, et on pouvait y rencontrer certains publics dits « inorganisés », pratiquant le football, le cerf-volant et même le rodéo sauvage en voiture ou en moto.



Photographie 27 : la pelouse en mauvais état du stade de la Niedermatt à Bischwiller (album personnel).

Le terrain de sport ne se limitait toutefois pas à l'espace de jeu tracé selon les normes officielles et réglementaires, d'autant qu'il présentait la spécificité d'être totalement ouvert à son environnement proche et urbain. Les « frontières spatiales » étaient élaborées par les acteurs, qui donnaient du sens aux éléments du paysage. Les alentours faisaient donc partie intégrante de l'espace fréquenté par les footballeurs de l'USTB. Au stade de la Niedermatt, le lieu de pratique était entouré d'une main-courante qui le séparait de la route, des arbres, du parking, des buissons et de l'usine désaffectée. L'espace était clairement défini par les lignes et symboliquement par une aire entourant le terrain d'environ quatre mètres. Si l'on prend en considération la position du club-house et des vestiaires, on constate que le territoire était également matérialisé par tout un ensemble d'éléments concrets du paysage : le chemin de terre et l'usine désaffectée sur la gauche, le petit mur, les buissons et le grillage sur la droite, l'antenne-relais au fond et la route et le parking sur le devant.



Photographie 28 : l'usine désaffectée et sa haute cheminée qui délimitent l'espace sportif fréquenté par les membres de l'USTB (album personnel).



Photographie 29 : le petit mur qui longe la main-courante du stade de la Niedermatt (album personnel).



Photographie 30 : l'entrée et le parking circonscrivent l'espace sportif sur le devant (album personnel).

Le foyer de l'USTB et les vestiaires se trouvaient, quant à eux, dans des bâtiments pré fabriqués situés à l'entrée du stade, non loin du petit parking. Lors des observations, ce sont la vétusté et l'exiguïté de ces installations périphériques qui ont attiré notre attention. En poussant la porte d'un vestiaire, nous avons ainsi découvert un espace restreint (environ 12 m²), tout juste capable d'accueillir onze personnes, un endroit à la fois sombre et confiné ne disposant d'aucune fenêtre et un lieu singulièrement sous-équipé ne présentant aucune installation sanitaire (ni douches, ni toilettes, ni lavabos). Ensuite, en entrant dans le foyer du club, nous avons trouvé une pièce plus lumineuse, petite (environ 20 m²), équipée d'un minibar, d'un réfrigérateur, de bancs, de chaises et de tables, et largement décorée avec des éléments renvoyant à la Turquie (photos, carte, portraits, drapeau, images, etc.).

1.1.2 – Le pouvoir symbolique des espaces sportifs

Les espaces sportifs de l'USTB ne se réduisent pas à des étendues, à des superficies et à des aires. Décrire les dimensions et les formes des terrains, des vestiaires et du club-house est nécessaire, mais se révèle insuffisant pour bien comprendre leur délimitation sociale. En effet, alors qu'ils apparaissent sous une forme matérialisée, les espaces se présentent aussi sous une forme représentée, dès lors qu'ils font l'objet d'une appropriation symbolique de la part des footballeurs et dirigeants qui s'y retrouvent (Michon & Faber, 1992). A Bischwiller, les membres de l'USTB considèrent globalement que le stade de la Niedermatt constitue un espace de relégation, dans lequel sont envoyés les habitants les plus « indésirables ». Né en France en 1976, marié à une femme turque et opérateur dans une entreprise locale, Gökhan est responsable associatif depuis 2002. Il nous dit : « (...) *c'était la merde quand il y avait du sale temps. Des gens venaient avec des enfants, sous la pluie, on devait les abriter, mais ce n'était pas très hospitalier. Et quand une équipe venait de l'extérieur, ils se demandaient si c'était un campement de gitans (...) les gens se changeaient dans les voitures (...)* »³⁵⁹. D'autres adhérents du club estiment quant à eux que le terrain est un véritable « *champ de patates* » à l'origine des blessures de nombreux joueurs. Né en 1952 en Turquie, dans la ville d'Edirne, Mehmet est arrivé en France en 1970 en accompagnant sa sœur. Ouvrier du bâtiment, marié à une

³⁵⁹ Extrait d'entretien, juin 2006.

femme turque, il est dirigeant à l'USTB depuis 1975. Selon lui : « *(Il est) mauvais (le) terrain (de) la Niedermatt. Là-bas... tu peux te blesser tout seul (...)* »³⁶⁰. Oktay, entraîneur-joueur, a notamment été victime d'une rupture des ligaments croisés. Parmi l'ensemble des membres de l'association, c'est certainement lui qui exprime avec la plus grande intensité le sentiment de préjudice laissé par la disqualification socio-spatiale.

« C'est abusé comme je ressens de l'injustice. » :

Oktay, entraîneur-joueur de l'Union Sportive Turque de Bischwiller (France).

Né en 1979 à Haguenau (France), Oktay est un fils de travailleur immigré turc qui a eu quatre enfants avec son épouse originaire de la région de Trabzon (Mer Noire). Depuis une dizaine d'années, il est ouvrier dans l'industrie mécanique, marié à une femme de ménage, elle d'origine tunisienne et fille de maçon-coffreur issu de l'immigration. Locataires d'un logement social, ils habitent ensemble dans la ville de Bischwiller. Musulmans pratiquants et de nationalité française, ils votent régulièrement à gauche (PS). Sur le plan sportif, Oktay dispose d'un capital relativement important : il a commencé le football à l'âge de 7 ans au *Football Club de Bischwiller*, puis est passé par les clubs de Liebsheim, Weyersheim, Drusenheim avant d'arriver une première fois à l'USTB en 1997 en tant que joueur. Il a quitté l'association en 1999 pour finalement y revenir en 2002, et ce après un passage au *Fatih Haguenau* et à *Bischwiller-Hanhoffen*. Depuis 2004, il occupe la fonction d'entraîneur-joueur à l'USTB, ce qui lui permet d'entretenir un lien symbolique avec son père décédé et co-fondateur du club.

Aujourd'hui, Oktay a très clairement le sentiment que les décisions du « pouvoir politique » sont prises contre son association, que « *la Ville* » ne place pas les trois clubs de football sur un même pied d'égalité et que les adhérents de l'USTB sont, par voie de conséquence, enchaînés au stade de la Niedermatt et condamnés, en quelque sorte, à côtoyer des installations vétustes et en mauvais état, ce qui alimente chez lui une impression d'injustice qu'il ne peut contenir : « (...) *il y a un problème avec le terrain, avec la Ville. (...) C'est abusé comme je ressens de l'injustice (...), je vois le terrain qu'on a ici actuellement (...). Il y a 3 ans, je me suis blessé à cause du mauvais terrain, et je ressens une injustice parce qu'on reste ici. (...) Ça saoule de s'entraîner ici (...) on nous a déjà dit qu'il y a trois clubs à Bischwiller, allez au FCB, c'est moche. (...) Et encore, le club-house, tout ce que tu vois ici, il n'y avait rien il y a quelques années. Je me souviens des débuts, il y avait une cabane, c'était vraiment lamentable (...)* ». Par ailleurs, Oktay estime également que les élus locaux ne s'intéressent pas suffisamment à son club et qu'ils n'ont aucune considération pour la réussite sportive de ce dernier : « *Le fait que, maintenant, on ait fait un super gros parcours et qu'on n'ait jamais été félicité par un gars de la Ville... ; ils ne se sont jamais déplacés, alors que ça se fait d'habitude pour un autre club. On n'a aucun soutien, rien ! On ne demande même pas de subvention. Un petit*

³⁶⁰ Extrait d'entretien, août 2009.

geste comme ça, on n'a rien vu ! ». Amer et déçu par l'attitude du pouvoir politique municipal, Oktay considère que l'USTB ne peut finalement compter que sur les membres de la « communauté turque » de la ville : « (...) Pour les équipements, ils (les Turcs) sont souvent là pour nous aider. Et c'est bien, les jeunes prennent de plus en plus de risques pour créer une entreprise (...) ».

A Bischwiller, le sentiment de mise à l'écart et d'injustice qu'engendre chez la plupart des membres de l'USTB la fréquentation des installations vétustes du stade de la Niedermatt ne devient compréhensible qu'en référence à un système de relations à l'intérieur duquel se trouvent les différents clubs de football locaux et les infrastructures sportives qu'ils utilisent. Tout d'abord, le processus de marquage symbolique du terrain de la Niedermatt dans la ville dépend entièrement de la définition sociale du stade des Pins, second complexe de création plus récente. A ce sujet, le moins que l'on puisse dire, c'est que la comparaison fait ressortir des dissemblances. D'un côté, le stade de la Niedermatt, situé au Nord-est de la commune à proximité de la zone industrielle partiellement abandonnée, comprend un terrain fortement ensablé et des constructions très légères. Intégralement ouvert à son environnement proche et urbain, cet équipement est progressivement devenu un espace d'expression d'une contre-culture juvénile comme en témoignent les messages provocants inscrits à la bombe sur les murs (voir les photographies 28 et 29). De l'autre côté, le stade des Pins, situé au Nord-ouest de la localité dans un quartier abritant essentiellement des infrastructures de loisirs (piscine, plateau multisports, centre sportif, etc.) et des installations culturelles, se compose de trois terrains parfaitement engazonnés, d'une piste d'athlétisme de 400 mètres accompagnée par des aires de sauts et de lancers, d'un club-house, d'une tribune ayant une capacité de 1 000 places et de plusieurs vestiaires équipés. Totalement clôturé, ce complexe est réservé à des publics sportifs ou scolaires.



Photographie 31 : le club-house central du stade des Pins à Bischwiller (album personnel).



Photographie 32 : la grande tribune qui délimite le complexe sportif sur le devant (album personnel).



Photographie 33 : l'entrée principale du stade des Pins à Bischwiller (album personnel).

Ensuite, d'un point de vue symbolique, les espaces sportifs que sont le stade des Pins et le stade de la Niedermatt cristallisent les oppositions entre le club historique local, né en 1907 (FCB), et le club créé plus récemment (1975) par des travailleurs immigrés turcs (USTB). Si les membres du FCB ont toujours côtoyé les installations modernes et luxueuses du stade des Pins, situées en plein cœur du quartier culturel, ceux de l'USTB ont au contraire passé la majorité de leur temps sur les équipements vétustes et précaires du stade de la Niedermatt, implantés au milieu de la zone industrielle de la rue de Rohrwiller. Au moment de l'enquête, c'est surtout cette situation que les adhérents de l'USTB vivent comme une marginalisation, et ils ont à juste titre le sentiment que le pouvoir municipal participe de la disqualification en avantageant le club historique. Ainsi, pour le vice-président : « *Ce qui fait mal au cœur, c'est que la municipalité ne nous traite pas sur un plan d'égalité avec les autres clubs de la ville* »³⁶¹. En outre, le président de l'USTB, né en 1970 en Turquie et arrivé en France en 1981 suite à la procédure de « regroupement familial », ne

manque pas de rappeler que son association est durablement cantonnée à une position de subalterne, notamment en ce qui concerne l'accès aux installations du stade des Pins : « (...) comme c'est l'USTB qui est arrivée en dernier, c'est quand même nous le poteau noir. (...) à un moment, il y a un blocage quand on partage les équipements (...). (Ce terrain), c'est un champ de patates ! (...) Les trois terrains qui sont là-haut (du FCB) sont dix fois meilleurs qu'ici (...) »³⁶². Finalement, pour les acteurs du club, on remarque que la légitimation du sentiment de mise à l'écart et d'injustice passe souvent par la comparaison avec les autres associations sportives de la municipalité, et spécialement avec le club historique qui détient traditionnellement le monopole de la pratique du football.

1.2 – Méfiance et indépendance

Comme le signalent d'autres enquêtes (Akgönül, 2007), il faut également prendre en compte l'attitude des membres des clubs « turcs » vis-à-vis de ce « pouvoir politique » local. Certes, ce dernier semble être en cause, en même temps, de leur côté, les acteurs associatifs en question se montrent très peu enclins à considérer cette « instance de décision » comme une interlocutrice centrale dans leurs démarches. En effet, face aux élus municipaux et, plus généralement, face à « la Ville », la première réaction est la méfiance : on se méfie toujours de la manière compliquée dont « ils » organisent les choses, et on ne se fait guère d'illusions sur ce qu'« ils » feront pour vous et votre association sportive. Dans un second temps, cette défiance engendre le sentiment que l'on ne peut véritablement compter que sur ses propres forces, attitude qui s'accorde parfaitement bien avec le désir caractéristique des « pauvres » (Hoggart, 1970) de conserver leur « indépendance », autrement dit le fait de ne devoir rien à personne, et surtout pas au « pouvoir politique ».

1.2.1 – Le spectre de la discrimination

Dans les clubs de football « turcs » implantés de part et d'autre du Rhin, membres sportifs et dirigeants expriment très généralement leur méfiance à l'égard du « pouvoir politique » en faisant planer le spectre de la discrimination au-dessus de

³⁶¹ Extrait d'entretien, mars 2005 (paru dans *Les Saisons d'Alsace*, n° 26).

³⁶² Extrait d'entretien, avril 2005.

la grande majorité des décisions prises par les élus municipaux. Dans les entretiens, on observe néanmoins que la pudeur populaire et la volonté de préserver sa fierté contiennent la dénonciation abrupte et vulgaire du traitement défavorable dont nos interlocuteurs estiment être les victimes. Par conséquent, ils recourent le plus souvent à l'ironie et au pouvoir de suggestion du « verbe », c'est-à-dire à des moyens symboliques pour échapper au poids de la domination. Né dans l'Est de la Turquie en 1972, Attila est arrivé en France en 1984 avec une partie de sa famille. Employé de banque, père de deux enfants et marié à une femme d'origine turque, il occupe depuis 2003 le poste d'entraîneur-joueur de l'*Equipe Franco-Turque de Sarrebourg*. Lors d'un entretien, il nous dit ainsi : « *Demandez à la Ville des terrains, il n'y en a pas ! Alors pour faire des choses culturelles, nous on a rien. Quand on voit qu'on a eu le terrain, et le championnat qui avait déjà commencé depuis un moment, on se pose des questions...* »³⁶³. Dans un registre proche, le président de l'*Union Sportive Turque de Bischwiller* ironise abondamment sur les décisions du pouvoir municipal : « *(...) j'ai réussi à avoir le stade pour les matchs à la maison de l'équipe I, mais sans la buvette, attention ! Donc on n'a pas la buvette, on a juste les vestiaires, c'est-à-dire notre buvette on la fait à l'extérieur, on peut même pas faire de café, on n'a pas d'abri pour les spectateurs, rien (...) donc nous, notre buvette, on la fait dans le coffre des voitures (...) venez voir, on vous donnera une canette chaude (...)* »³⁶⁴. Adoptant une posture quelque peu différente, certains adhérents envisagent le désavantage à partir d'une interprétation ethnique de la réalité sans pour autant faire explicitement référence au terme de « discrimination ». Dans leurs propos, ils insistent notamment sur le poids de l'étiquette « communautaire » attribuée de l'extérieur par les représentants de « la Ville ». Né en 1983 à Strasbourg, Burak est un fils de travailleur immigré turc originaire de la province de Yozgat et arrivé en France en 1976 après avoir transité par l'Allemagne. Peintre en bâtiment, Burak est joueur à l'*Olympique Strasbourg* depuis 2004. Au cours d'un entretien, il affirme : « *(ça a à voir) avec la CUS (Communauté Urbaine de Strasbourg), (...), on n'a rien du tout, deux petits vestiaires, un terrain pourri, on n'est pas bien éclairé (...) ils nous voient comme une commu-nauté, c'est que des Turcs (...). Ils se posent des questions (...)* »³⁶⁵.

³⁶³ Extrait d'entretien, février 2006.

³⁶⁴ Extrait d'entretien, avril 2005.

³⁶⁵ Extrait d'entretien, février 2006.

Dans un autre registre, les membres des clubs de football « turcs » se méfient des connivences entre le pouvoir politique local et les responsables des associations historiques, connivences productrices du traitement objectivement défavorable dont nos interlocuteurs sont les victimes en matière d'attribution des équipements sportifs. Ainsi, pour le président de l'*Equipe Franco-Turque de Sarrebourg*, c'est foncièrement la complicité entre un député-maire de droite et un PDG d'entreprise, responsable du club historique, qui détermine la distribution des installations et qui engendre une mise à distance. Lors d'un entretien, il nous dit : « (...) je lui (le maire) en ai parlé (de la situation des équipements), mais ils sentent que je veux attaquer sur ça (...). Parce que le problème, il y a nous qui forçons de l'autre côté, et ils ne pouvaient pas garder encore 1 an ou 2 ans notre équipe A à Buhl (...), pour ça, ils ont tout forcé. Ça, ça vient automatiquement du maire, du président et tout ça. (...). Alors on privilégie la B (l'équipe) de Sarrebourg (du Football Club), mais comme la B de Sarrebourg est montée cette année, on a quand même un an de décalage maintenant... »³⁶⁶. Outre-Rhin, dans la ville de Freiburg-im-Breisgau, les adhérents du *Türkgücü* considèrent qu'ils sont tout simplement condamnés à côtoyer le terrain stabilisé du *Blau-Weiß Sportplatz*, tandis que les footballeurs des autres équipes, fréquentant les mêmes infrastructures, jouissent souvent du confort des deux terrains parfaitement engazonnés. Pour Ali, l'un de nos interlocuteurs, c'est surtout la connivence entre « la Ville » et le comité directeur de l'association historique, s'occupant du planning d'utilisation des équipements, qui permet d'expliquer la précarité matérielle de son club. Au cours d'un entretien, il revient assez longuement sur cette situation problématique.

« Ça vient du comité directeur et de la Ville. » :

Ali, joueur au *Türkgücü Freiburg* (Allemagne).

Né en 1979 dans la ville de Bayburt en Turquie (Mer Noire), Ali est un fils de travailleur immigré qui a eu quatre enfants et qui exerçait la profession d'ouvrier dans le bâtiment en Allemagne. Arrivé à Freiburg-im-Breisgau en 1998, il est depuis plusieurs années employé dans le secteur de la restauration rapide, marié à une cousine au foyer, elle aussi d'origine turque et fille d'agriculteurs. Locataires d'un logement social, ils habitent avec leur fils de 8 ans dans le quartier de Haslach. Musulmans pratiquants et de nationalité turque, ils partent chaque été dans leur région d'origine avec la voiture d'un membre de la famille. D'un point de vue sportif, Ali a commencé le football à l'âge de 13 ans

³⁶⁶ Extrait d'entretien, février 2006.

dans les rues de son petit village. Il a découvert la pratique organisée en Allemagne. En 1999, il a rejoint l'ÜTS Emmendingen, puis a quitté ce club une année plus tard suite à une grave blessure au genou. Après une longue période d'interruption, il a signé en 2004 au *Türkgücü Freiburg*.

Aujourd'hui, Ali estime que l'entente entre « la Ville » et le comité directeur du *SV Blau-Weiß Wiehre Freiburg* relègue durablement son association à une position de « subalterne », notamment en ce qui concerne l'accès aux installations sportives « désirables » : « (...) nous jouons toujours sur le terrain stabilisé. C'est quoi ça ? On paye 5 000 euros... Non, je trouve ça inacceptable ! (...) Par exemple, j'ai regardé le dernier match des Portugais, ils sont également en *Kreisliga B*, (...), mais "eux" ils jouent là-bas sur l'herbe. Mais nous nous jouons toujours sur le terrain stabilisé. Ça vient du comité directeur et de la Ville. (...) c'est pourquoi nous devons faire (obéir) ce que dit le comité directeur du *Blau-Weiß* (...) ». La légitimation du sentiment de mise à l'écart passe par la comparaison avec les autres associations sportives de la municipalité. A cet égard, Ali a l'impression que « la Ville » réserve un traitement spécifique aux demandes formulées par les responsables du *Türkgücü* : « (...) la Ville ne nous aide pas du tout alors que nous faisons quelque chose pour les jeunes. Nous voulons soutenir les jeunes, mais la Ville ne nous aide pas. Par exemple, Ahmet de l'association a écrit à la Ville. Nous avons écrit, nous avons beaucoup de jeunes, ils veulent un gymnase en hiver pour jouer au football. Une fois par semaine. Tu comprends ? Ils nous ont répondu qu'ils avaient 20 m² ! Ils nous ont donné 20 m² de gymnase. C'est quoi ça ? 20 m² ! Combien de personnes jouent sur 20 m² ? C'est délirant, non ? Moi je trouve ! ». Si l'on ne peut en aucun cas faire le procès des fonctionnaires en charge des affaires sportives, il est néanmoins raisonnable de dire que la rationalisation institutionnelle produit certainement de la discrimination « indirecte ». C'est du moins ce que semblent révéler les propos d'Ali.

1.2.2 – Compter sur ses propres forces

Dans les clubs de football « turcs », la défiance à l'égard du « pouvoir politique » local engendre assez régulièrement le sentiment que l'on ne peut véritablement compter que sur ses propres forces. Cette certitude de soi et de son groupe repose généralement sur le désir de montrer de quoi on est capable malgré les obstacles, mais aussi sur la volonté affirmée de conserver son « indépendance » (Hoggart, 1970), c'est-à-dire ce que personne ne peut vous enlever : l'amour-propre, le respect de soi-même et de son monde d'appartenance. Dans les entretiens, on constate ainsi que les interviewés veulent se défendre de toute relation de dépendance, particulièrement en ce qui concerne les subventions et les équipements. Né en Turquie en 1971, Adem est arrivé en France en 1989. Ouvrier de manutention et marié à une femme de ménage, elle aussi d'origine turque, il occupe depuis 2004 la fonction de président du *Football Club Istanbul de Sarreguemines*. Au cours d'un entretien, il nous dit : « (...) Avec la mairie, on n'a pas beaucoup de relations. J'y suis allé pour le

terrain, voir pour renouveler le terrain. Je ne vais pas aller voir pour mendier, demander de l'argent, ça je n'aime pas ! Je ne veux pas dépendre de la mairie aussi ! Quand tu commences à dépendre de la mairie, on vient au moment des élections et voilà. Là on y est arrivé, c'est entre nous, c'est au coude à coude (...) si on ramasse en 2 jours 500 euros, entre joueurs, c'est déjà pas mal, ça n'arrivera nulle part (...) »³⁶⁷. Dans la même veine, le président de l'Equipe Franco-Turque de Sarrebourg met en avant l'indépendance de son association vis-à-vis du pouvoir municipal : « La Ville de Sarrebourg loue le terrain à Buhl, elle le trace, elle le tond et le reste, c'est nous qui nous en occupons en ce moment là (...). Moi ce que je demande, ce sont les clefs des deux vestiaires là. On nous a donné les pots de peinture et tout ça... maintenant, il faut que l'on attaque les travaux ! »³⁶⁸. Pour mieux comprendre cette logique de défense de son amour-propre et de sa fierté, il peut paraître sociologiquement utile de nous arrêter un peu plus longuement sur le cas de l'Union Sportive Turque de Bischwiller (USTB).

Depuis 2006, à l'USTB, l'environnement matériel du club s'est nettement amélioré, la pratique du football se déroule désormais au stade des Pins, situé dans le quartier culturel et de loisirs de la ville. Dernière arrivée chez les occupants de cet espace, l'association partage les lieux avec deux autres clubs de football, le FC Bischwiller et l'AS Bischwiller-Hanhoffen, la section d'athlétisme du FCJA Bischwiller, les scolaires dans le cadre d'une section sportive et les gendarmes. Généralement, les terrains annexes 2 et 3 sont utilisés pour l'entraînement, le terrain d'honneur 1 et sa grande tribune étant uniquement disponibles pour les matchs du week-end. Le terrain engazonné numéro 3 et ses installations, comprenant deux vestiaires et un local de rangement, permettent d'accueillir l'USTB pour ses entraînements qui ont lieu les lundis, mardis et jeudis en soirée. Le terrain d'honneur numéro 1 sert exclusivement lors des rencontres officielles des Seniors A. Le club-house a quant à lui été rapatrié du vieux stade de la Niedermatt (c'est le bâtiment préfabriqué dont nous avons parlé plus haut) et posé dans l'enceinte sportive non loin du terrain annexe 3.

³⁶⁷ Extrait d'entretien, février 2006.

³⁶⁸ Extrait d'entretien, février 2006.



Photographie 34 : le foyer de l'Union Sportive Turque de Bischwiller (album personnel).

On aurait tort de penser que le terrain se résume à l'espace de jeu tel qu'il est tracé selon les normes et les règles institutionnelles. Les frontières sont également délimitées par les acteurs sociaux, qui donnent du sens aux éléments du paysage. Au stade des Pins, le lieu de pratique (terrain annexe 3) est entouré d'un grillage qui le sépare de la route, de la forêt et du parking voisin. L'espace est donc très clairement défini par les lignes blanches et par la main courante, et symboliquement par une aire entourant le terrain engazonné d'environ 20 mètres. Le territoire est par ailleurs matérialisé par des éléments du paysage : un grillage, un muret, des arbres et des buissons. Si l'intérieur du foyer du club n'a presque pas changé, les vestiaires offrent quant à eux un confort bien supérieur à ceux du stade de la Niedermatt. Ils sont non seulement plus lumineux et équipés de toilettes et de douches, mais aussi bien plus grands et construits en briques.



Photographie 35 : les vestiaires fréquentés par les footballeurs de l'USTB (album personnel).

Dans leurs discours et leurs représentations, les membres de l'USTB maintiennent le plus souvent une indépendance vis-à-vis du pouvoir municipal. Ainsi, s'ils utilisent désormais les installations « modernes » du stade des Pins, ils ont réellement le sentiment de ne devoir rien à personne, et surtout pas à « la Ville ». Pour la plupart de nos interlocuteurs, ce sont les résultats sportifs, le travail et le « professionnalisme » du président du club qui expliquent assez largement le changement. Autrement dit, c'est en comptant sur leurs propres forces que les adhérents de l'USTB ont réussi à débloquer la situation. Né en France en 1976 et opérateur dans une entreprise locale, Gökhan est dirigeant associatif depuis 2002. Lors d'un entretien, il nous dit : « (...) *pour avoir le stade des Pins (...) parce que notre président travaille dans un centre d'animation à Bischwiller, et il a des contacts et des rendez-vous réguliers (...). Et puis, à la Ville, ils ont fini par comprendre qu'on voulait faire quelque chose de bien. Et à force de repousser d'année en année, il fallait bien faire quelque chose... pour l'égalité. La moyenne d'âge est de 22 ans, on travaille depuis l'âge de 18 ans, on paye des impôts, on est, on est les enfants de la ville !* »³⁶⁹. Dans une veine quasi identique, Mehmet, dirigeant depuis 1975 et ouvrier du bâtiment,

³⁶⁹ Extrait d'entretien, juin 2006.

insiste sur le rôle joué par le président : « *(pour les installations, ça a changé) depuis qu'Ercan il est là. (...) Heureusement Ercan il est venu. (...) si tu veux faire le président, il faut connaître quelque chose. Moi je connais, mais je ne peux pas arriver à faire le président. Tu me dis : "écoute Mehmet fais les terrains, trace les terrains, cherche-moi les bières, cherche-moi ça", mais je ne peux pas faire le président (...). Tout le monde ne peut pas faire le président (...)* »³⁷⁰. Si les dirigeants du club soulignent l'apport décisif du président, les joueurs et l'entraîneur mettent logiquement en avant les bons résultats sportifs de l'équipe A pour montrer de quoi ils sont capables malgré les nombreux obstacles. Par exemple, selon Oktay, entraîneur-joueur depuis 2004 et ouvrier dans l'industrie mécanique : « *(...) ça évolue dans le sens où l'année dernière on s'entraînait ici (Niedermatt) 2 fois par semaine, et cette saison ils nous ont permis une fois ici et une fois là-bas (Pins). Ça saoule de s'entraîner ici. On va essayer de monter (au stade des Pins) par rapport à nos résultats sportifs. Aujourd'hui, on est la meilleure équipe de la ville !* »³⁷¹. On observe également que c'est chez les plus pauvres d'entre eux que la « certitude de soi » et le sentiment de fierté attaché à la réussite sportive s'expriment avec la plus grande acuité. L'exemple d'Emre illustre bien la tendance.

« On est l'une des meilleures équipes des alentours. » :

Emre, joueur à l'Union Sportive Turque de Bischwiller (France).

Né en 1983 à Haguenau (France), Emre est un fils de travailleur immigré turc (ouvrier dans l'industrie) qui a eu trois enfants avec son épouse originaire de la région d'Aydin-Nazili (côte sud-égéenne). Après un BEP-CAP en structures métalliques, il commence comme ouvrier-intérimaire dans l'industrie électrique où, au bout de 4 années, il est remplacé par un robot. Au chômage pendant plusieurs mois, il retrouve un poste d'ouvrier-intérimaire dans l'industrie mécanique avant d'être licencié pour raisons économiques début 2009. Demandeur d'emploi, Emre est marié à une femme de ménage, elle aussi d'origine turque et fille d'ouvrier du bâtiment issu de l'immigration. Locataires d'un logement social, ils habitent ensemble dans la ville de Bischwiller. Musulmans pratiquants et de nationalité française, ils votent plutôt à gauche. Sur le plan sportif, Emre dispose d'un capital relativement important : il a débuté le football à l'âge de 7 ans au *Football Club de Bischwiller*, puis s'est engagé en faveur de l'USTB en 2000. Présent aux entraînements et titulaire en équipe A, il a participé, activement, aux promotions sportives successives de l'association.

³⁷⁰ Extrait d'entretien, août 2009.

³⁷¹ Extrait d'entretien, juin 2006.

Aujourd'hui, c'est avec fierté et certitude de soi, de son « monde d'appartenance » et de ses propres forces qu'Emre nous parle de la réussite sportive de l'USTB : « (...) ça (le club) s'est créé en 1975, ça s'est créé en claquant des doigts (...) une équipe qui a été créée en claquant des doigts, (montrer) ce qu'on pouvait faire avec cette équipe (...) aujourd'hui, on est en Promotion d'Excellence, et il y en a beaucoup qui rêveraient d'être à notre place ! ». Au cours de l'entretien, pour préserver son « amour-propre », il se défend de toute relation de dépendance vis-à-vis du pouvoir municipal, notamment en ce qui concerne les équipements sportifs, et estime que les membres de l'USTB ne doivent rien à personne : « (...) on ne demande rien. On sait qu'il n'y a pas une commune derrière nous. On sait qu'il n'y a pas une Ville derrière nous. La Ville est juste là pour nous donner les terrains, et encore ils sont obligés, parce qu'on est l'une des meilleures équipes dans Bischwiller, et même dans les alentours ! ». A l'inverse, Emre considère que c'est en montrant de quoi elle était vraiment capable malgré la précarité que son association a obtenu le droit de jouer au stade des Pins : « (la Ville fournit le complexe) (...) mais parce qu'on a augmenté notre niveau, sinon on aurait peut-être joué sur le troisième terrain, là où on a la buvette. Mais là, on joue sur le terrain d'honneur ! ». Rassuré quant à ses propres forces et au potentiel de son « monde d'appartenance », il a assez logiquement le sentiment d'indépendance et l'impression que le groupe sportif ne peut véritablement compter que sur lui-même, ce qui renforce assurément le sentiment d'adhésion au club de football.

2 – « Quand t'es étranger dans un pays, t'es plus surveillé. »

Pour les adhérents des clubs sportifs étudiés, le monde des « autres », c'est ensuite celui du pouvoir sportif, incarné au niveau local par les arbitres et les responsables politiques et associatifs qui représentent « la Ligue », qu'il s'agisse d'élus ou de salariés. Dans le milieu du football, ce sont notamment « Eux » qui s'occupent de l'organisation, de la gestion et du contrôle de la pratique et des compétitions qui lui sont associées. Aux yeux des footballeurs et des dirigeants les plus « pauvres » en particulier, les représentants des autorités sportives disposent d'un pouvoir presque discrétionnaire sur leur vie et celle de leur club. En d'autres termes, en un rien de temps, ils peuvent bouleverser le déroulement d'une rencontre, d'une saison et, de ce fait, influencer sur le classement général sans que personne ne puisse contester leur décision. « Eux », c'est l'incarnation même du pouvoir qu'on ne possède pas, les « gens de la Ligue » et les arbitres, ceux qui vous distribuent des cartons, des matchs de suspension et des amendes chaque année, vous enlèvent des points, vous envoient et vous convoquent devant la commission de discipline. Bref, ceux qui vous surveillent et vous punissent.

2.1 – Une loi qui entre plus facilement en action

Le pouvoir sportif n'a certainement pas manqué, en France comme en Allemagne, de stigmatiser le « style de jeu » et les « techniques corporelles » des paysans anatoliens, en les convoquant, notamment dans les années 1960-1980, devant la commission de discipline des ligues. Toutefois, en règle générale, il n'y a plus guère aujourd'hui de traitement particulier réservé aux membres des associations de l'immigration turque. Il n'en existe pas moins chez ces derniers le sentiment qu'ils sont toujours désavantagés, que la loi (sportive) entre plus facilement et plus sévèrement en action contre « eux » que contre « les autres » clubs, que les arbitres et les instances du football prononcent des sanctions plus « strictes » à leur encontre, ce qu'ils mettent principalement à l'actif d'une sorte de discrimination ethnique et de la « mauvaise réputation » forgée et transmise par la première génération d'immigrants. Signalons que cette « culture du handicap » que les adhérents tant sportifs que dirigeants revendiquent ne correspond pas toujours, loin s'en faut, à la réalité « objective », mais à l'image simplificatrice, enracinée dans la durée, que la communauté se donne d'elle-même et qu'elle veut donner aux autres. Non pas tant à la manière dont les individus vivent, mais à la façon dont ils se « plaisent » à raconter leur existence et leur vécu.

2.2 – Un effet de la « discrimination ethnique » ?

Dans un premier temps, les propos de nos interlocuteurs indiquent assez clairement qu'ils se considèrent être les victimes, dans leur relation avec le pouvoir sportif, d'une forme de « discrimination ethnique » qui touche collectivement l'équipe de football. A la suite des théories sur les logiques de l'exclusion (Elias & Scotson, 1997), la « discrimination ethnique » est ici définie comme une relation sociale inégale fondée sur des marquages identitaires négativement perçus et ressentis en raison d'un attribut associé à un parcours migratoire ou une origine supposée (Weiss, 2011a). Figure de l'ordre, de l'autorité et du pouvoir sportif, le corps arbitral est particulièrement mis en cause par les joueurs et les entraîneurs que nous avons interrogés. Né en France en 1982, marié à une femme de nationalité turque et gérant d'un petit commerce dans le secteur de la restauration, ce joueur de l'*Equipe Franco-Turque de Sarrebourg* nous dit : « *Dans la pratique du sport, il y a souvent des mots*

(...) d'arbitres... Quand t'as un arbitre par exemple, qui s'arrête au milieu du terrain et dit voilà, il ne faut pas parler en turc, on est en France (...) et quand t'es dans un village, ils parlent le patois, nous on comprend quand même pas, mais il n'y a personne qui dit rien... C'est clair, il y a eu pas mal de trucs comme ça (...) »³⁷². Le sentiment de préjudice laissé par la « discrimination ethnique » s'exprime aussi lorsque nos interlocuteurs tentent d'expliquer le traitement défavorable que leur réserveraient les arbitres sur le terrain. Né en 1979 à Colmar, Serkan exerce le métier de couvreur-zingueur depuis plusieurs années. Fils d'un travailleur immigré originaire de la ville d'Ankara et marié à une femme turque, il est joueur à l'*Union Sportive Colmar* depuis 2005. Pour lui, cela ne fait aucun doute : « Je suis venu ici cette année, je veux dire on est toujours 12 contre 11. On a toujours l'arbitre contre nous ! J'essaye toujours de faire en sorte qu'on montre qu'on est (...) quand même une équipe, qui est là pour jouer, pas pour se prendre la tête (...) »³⁷³. Le témoignage de l'entraîneur de l'*Union Sportive de Colmar*, né en Turquie en 1980 et ouvrier dans le bâtiment et la construction, abonde aussi en ce sens : « (...) Quand on arrive sur un terrain, on est 15 Turcs, ça ne passe pas, et ça c'est un peu dommage (...). Là, on va jouer contre une équipe dans un village, on a l'arbitrage maison (...). Là des fois il y a penalty, il siffle un penalty, des hors-jeux imaginaires, il refuse des buts (...) »³⁷⁴. De même qu'Attila, né dans l'Est de la Turquie en 1972, employé de banque et entraîneur depuis 2003 de l'*Equipe Franco-Turque de Sarrebourg* : « (...) et ce match a mal tourné parce que l'arbitre siffle, et personne ne sait pourquoi, et, en deuxième mi-temps, l'arbitre siffle un penalty (...). Moi je crois (qu'il y avait du racisme) et depuis, c'est parti dans tous les sens... »³⁷⁵. Ou encore Emre, né en 1983 en France, fils de travailleur immigré, au chômage depuis plusieurs mois et joueur à l'*Union Sportive Turque de Bischwiller* : « (...) Un arbitre, il voit par exemple Turcs de Bischwiller et, automatiquement, il réagit autrement. L'année dernière, on avait 4 matchs où on était pratiquement sûr de les gagner et, à la dernière minute, faute d'arbitrage quoi. Ou il laissait trop jouer, ou quand ils égalisaient et qu'on avait encore 5 minutes pour marquer, il compressait à fond ou il arrêtait le match avant ! On a eu beaucoup

³⁷² Extrait d'entretien, mars 2006.

³⁷³ Extrait d'entretien, février 2006.

³⁷⁴ Extrait d'entretien, février 2006.

³⁷⁵ Extrait d'entretien, février 2006.

d'injustices au niveau de l'arbitrage (...) moi je le vois comme ça, parce que c'est un club turc ! »³⁷⁶.

En Allemagne, les propos de nos interlocuteurs nous autorisent à réaliser un constat sensiblement identique : les footballeurs des clubs « turcs » ont généralement le sentiment d'être désavantagés, que les arbitres et le pouvoir sportif sont systématiquement contre « eux » et qu'ils favorisent toujours, dans leurs décisions, les « autres » associations, ce que nos interviewés mettent à l'actif de la « discrimination ethnique ». Né en 1987 à Lahr (Bade-Wurtemberg), Izzet est mécanicien automobile depuis 2004. Petit-fils de travailleur immigré turc (artisan-menuisier), originaire de la province de Denizli et arrivé en Allemagne dans les années 1960, il travaille dans le même garage que son père, lui aussi mécanicien automobile. De nationalité turque, Izzet joue depuis 2006 au *Türk Gençler Birliği de Lahr*. Il met vivement en cause, au cours de notre entretien, l'impartialité des arbitres : « *On fait des matchs, par exemple, la semaine dernière, nous avons joué contre Ottenheim. On est presque champion dans notre groupe ! Et l'arbitre était tellement mauvais, il a toujours sifflé contre nous. Et les autres avaient plein de coups-francs et nous rien du tout. C'est à cause de ça que nous avons perdu ! Les arbitres font très souvent ça et sifflent contre nous pour que nous perdions. C'est toujours tout le monde contre les Turcs, tout le monde contre les Turcs. Et nous, on ne peut rien faire ! »³⁷⁷. Dans le même sens, ce joueur du *Türkgücü Freiburg*, né en 1990 en Allemagne, lycéen dans une formation technique et fils de travailleur immigré, illustre bien la tendance. A la question sur l'attitude du corps arbitral, il nous répond la chose suivante : « *Munzingen était le meilleur exemple. Bien que l'équipe nous devançait déjà de 5 buts, l'arbitre du match n'a pas arrêté de siffler contre nous, il n'a pas arrêté. Et après le match, il s'est même rendu chez eux pour qu'ils le félicitent, et il a même dit : "J'ai de nouveau bien fait, non, les gars ?". Ça se voyait (...), ça se voyait clairement qu'il était complètement contre nous ! »³⁷⁸. De même qu'Ahmet, né en 1977 en Turquie, originaire de la ville de Kocaeli, employé dans les services depuis plusieurs années et joueur-cadre de l'équipe réserve du *Türkgücü Freiburg*, considère que les clubs « turcs » sont généralement désavantagés : « (...) *Oui, j'ai déjà vécu ça pendant les matchs,***

³⁷⁶ Extrait d'entretien, août 2009.

³⁷⁷ Extrait d'entretien, mai 2007.

³⁷⁸ Extrait d'entretien, octobre 2009.

j'ai déjà vu ça (...) que les arbitres (...) avaient aussi la tendance à siffler en faveur des équipes allemandes. Oui, c'est ce que j'observe, mais je ne peux pas voir à l'intérieur des personnes (...) »³⁷⁹.

« Les arbitres viennent ici avec des préjugés. » :

Galip, joueur au *Türk Gençler Birliği de Lahr* (Allemagne).

Né en 1976 à Haslach (Allemagne), Galip est le fils cadet d'un travailleur immigré turc, arrivé à Lahr en 1970 et ouvrier dans l'industrie, qui a eu trois enfants avec son épouse originaire de la région de Trabzon (Mer Noire). Depuis une quinzaine d'années, il est chauffeur-cariste dans l'industrie mécanique, marié à une femme au foyer, elle aussi d'origine turque et fille d'une famille d'agriculteurs implantés dans un village du Nord-est de la Turquie (Mer Noire). Propriétaires d'une petite maison, ils habitent ensemble avec leurs deux enfants dans le village de Kippenheim (Bade-Wurtemberg). Musulmans pratiquants et possédant la nationalité turque, ils sont insérés dans un réseau d'associations culturelles et culturelles et se rendent environ tous les deux ans dans leur pays d'origine. Sur le plan sportif, Galip dispose d'un bon capital : il a commencé le football à l'âge de 6 ans dans le club de Kippenheim, puis est passé par Schweiheim avant d'arriver au *Türk Gençler Birliği de Lahr* en 1998 ; association qu'il a quittée en 2004 pour finalement y revenir en 2005. Depuis cette date, il est le gardien de but de l'équipe réserve du club.

Aujourd'hui, Galip estime que son association sportive est collectivement défavorisée, que les arbitres ne sont pas impartiaux et qu'ils avantagent volontairement les clubs et les joueurs allemands : *« L'an dernier, nous avons été suspendus pendant trois mois, parce qu'il y a eu des problèmes (...). Avec l'équipe réserve, nous avons joué à l'extérieur, et l'arbitre sifflait tout contre nous ! Un de nos joueurs lui a alors sauté dessus (...) trois mois de suspension ! »*. Pour lui, cela ne fait aucun doute, son équipe est victime d'une forme de discrimination ethnique qui touche l'ensemble des membres du club, d'autant moins acceptable qu'elle est incarnée par une figure du pouvoir sportif et de l'autorité : *« Beaucoup d'arbitres viennent ici avec des préjugés ! Par préjugés je veux dire que c'est une équipe turque, et ils doivent siffler contre cette équipe. Ça arrive souvent ! Pendant un match où il y avait quelques frictions et des problèmes, l'un de nos joueurs a dit quelque chose (à l'arbitre), et l'arbitre lui a alors répondu : "Si ça ne te plaît pas, vous pouvez créer votre propre championnat !", vraiment de la discrimination, et ça on l'entend de temps en temps de la part des arbitres ! »*. Des éléments d'appréciation négative d'une présence turque, dont la fierté blessée se reverse incontestablement à l'actif d'une conscience identitaire renforcée par le sentiment d'adversité.

De part et d'autre du Rhin, le pouvoir sportif que représentent les ligues de football, stigmatise, en tant que « majoritaire », les interprétations réalisées par les joueurs et dirigeants des associations turques comme des marques d'exagération,

³⁷⁹ Extrait d'entretien, octobre 2009.

d'hypersensibilité ou de paranoïa (Poiret, 2010). En France, les responsables de la LAFA défendent la neutralité et l'impartialité du corps arbitral, en minimisant la portée du phénomène tout en renversant en quelque sorte le stigmatisme par la référence à l'image sociale « repoussante » que constitue de nos jours le « quartier sensible » ou la « cité ». Ainsi, lors d'un entretien, le directeur-adjoint de la LAFA nous dit : *« Moi, je n'y crois plus à ça ! Je ne dis pas que ça n'existe pas, mais ça s'équilibre largement ! A l'inverse, quand t'as des arbitres qui se font dessus au quartier, les joueurs en face, ils ne jouent pas non plus, parce qu'autour t'as 300 mecs près à monter sur le terrain et que, parfois, c'est super chaud et tout, que les joueurs ne jouent pas sur leur valeur. L'arbitre ne siffle pas de la même manière, ils en bénéficient aussi tu vois, mais ça ils ne l'admettront jamais (...). Après qu'il y ait certains arbitres qui soient racistes, par exemple, et qui favorisent une équipe alsacienne face à une équipe plutôt turque, ça a dû arriver, mais à l'inverse, parfois, c'est l'arbitre qui espère juste que le match arrive à son terme et qui ne siffle donc pas la moitié des choses (...) »*³⁸⁰. On remarque aussi que la perspective choisie par notre interlocuteur s'inscrit dans un répertoire qui communautarise la problématique et qui légitime la représentation clivante et binaire d'une société locale qui serait composée d'une « communauté turque » et d'une « communauté alsacienne ». Outre-Rhin, les responsables du SBFV protègent l'intégrité morale de leurs arbitres, en minimisant la portée des faits et en retournant d'une certaine manière le stigmatisme par l'utilisation d'arguments culturalistes qui établissent une corrélation entre l'origine turque supposée des footballeurs et les attitudes « déviantes » sur le terrain. Par exemple, au cours d'un entretien, le président du District de football d'Offenburg (Bade-Wurtemberg) nous dit : *« (...) quand il n'y a que des Allemands au sein de l'équipe, ils ne sont pas aussi agressifs que les Turcs. S'il y a un conflit, il faut quand même voir les deux parties, mais on sait que les Turcs s'énervent vite sur un terrain, plus vite que les Allemands. Et ce sont souvent des réactions à de nombreuses provocations (...). Non, pas vraiment (je ne pense pas qu'il y ait du racisme ou de la discrimination envers les Turcs), à part à quelques endroits ! Dans notre région, je pense que... ça va assez bien les relations entre Turcs et Allemands. J'ai parlé avec un responsable des sports d'Offenburg, parce qu'on ne reçoit que des informations de la part des arbitres. Il y a quand même des remarques de temps en temps sur le ter-*

³⁸⁰ Extrait d'entretien, septembre 2009.

rain, (...). *Mais bon, il ne faut pas exagérer !* »³⁸¹. On constate qu'aux yeux de notre interlocuteur, la responsabilité des discriminations n'est quasiment imputable qu'aux « Turcs », à leur « mauvais comportement », point de vue qui donne finalement de la légitimité à la rigueur particulière du corps arbitral envers les clubs « issus » de l'immigration anatolienne.

2.3 – Le poids de la mauvaise réputation

Dans un deuxième temps, les propos des membres des associations sportives turques révèlent que ces derniers ont l'impression d'être désavantagés, que les instances régionales du football prononcent des sanctions plus sévères à leur encontre, ce qu'ils mettent souvent à l'actif d'un capital symbolique négatif (Bourdieu, 2003) ou, si l'on préfère, de la réputation dépréciée qui les frappe collectivement en tant qu'équipe. Pour eux, les « images sociales » et les représentations négatives véhiculées en-dehors des clubs entraînent des attitudes, des prises de position et des comportements sociaux qui produisent à la fois des discriminations et des marginalisations (Vieille-Marchiset & Coignet, 2010). Figure du pouvoir sportif et de la sanction, la commission de discipline de la ligue est particulièrement visée par les joueurs et les dirigeants que nous avons interrogés. Né en Turquie en 1971, charpentier depuis plus de vingt années et marié à une femme d'origine turque, le président de l'*Equipe Franco-Turque de Sarrebourg* nous dit : « (...) *on est monté, on est monté, on est monté jusqu'en première division, et cette année, on a eu quelques difficultés au niveau des joueurs, et il fallait un peu faire le ménage comme on dit. Là, on repart, on a eu six points enlevés par la ligue, mais on se bat, on va faire un recours là-dessus. Et on va aller jusqu'au bout ! On (ne) va pas laisser cette affaire comme ça !* »³⁸². Dans le même sens, ce joueur du *Türk Gençler Birliği de Lahr*, né en 1976 en Allemagne, chauffeur-cariste et fils de travailleur immigré, illustre précisément la tendance. A la question sur l'attitude des pouvoirs sportifs, il nous répond la chose suivante : « (...) *avec les suspensions. Maintenant, si je suis sanctionné par un carton rouge, j'aurai une suspension plus longue qu'un joueur allemand. Quand j'étais suspendu 6 mois, je n'avais que tapé sur la main de l'arbitre, et le même jour, il y avait un match de foot à Lahr lors duquel un joueur a sauté sur l'arbitre : j'ai pris 6*

³⁸¹ Extrait d'entretien, mai 2007.

mois de suspension, alors que l'autre a seulement pris 4 semaines, et c'était pour des faits similaires ! Chez nous, il y a beaucoup de joueurs qui sont suspendus : 2 semaines, tu prends 2 mois ! »³⁸³. Concernant le poids de la mauvaise réputation et de l'étiquette communautaire, c'est assurément Ercan qui en rend le mieux compte, le président de l'Union Sportive Turque de Bischwiller.

« Dès lors que vous avez cette étiquette communautaire, ça prend une ampleur extraordinaire. » :

Ercan, président de l'Union Sportive Turque de Bischwiller (France).

Né en 1970 en Turquie, dans la région d'Eskişehir (Centre-ouest), Ercan est le fils aîné d'un travailleur immigré turc (ouvrier dans l'industrie mécanique), arrivé à Bischwiller en 1972, qui a eu quatre enfants avec sa femme, mère au foyer. Venu en France en 1981 suite au regroupement familial, il est animateur socio-culturel depuis 1994 à Bischwiller, pacsé à une femme originaire d'un petit village alsacien, elle conseillère en économie sociale et familiale et fille d'une famille protestante. Propriétaires d'une maison, ils vivent ensemble (avec leur fils) dans la localité de Gries (Bas-Rhin). Lui alévi, elle protestante, lui de nationalité turque, elle de nationalité française, ils défendent des valeurs de gauche et sont parfaitement convaincus de la nécessité de lutter contre l'ordre établi et contre ce qu'ils estiment être des injustices. Sur le plan sportif, Ercan a commencé le football à l'âge de 7 ans dans les rues de son petit village en Turquie. Il a découvert la pratique organisée en arrivant dans l'Hexagone, mais n'a jamais réellement été licencié, ni à Rohrwiler ni à Oberhoffen. Suite à une grave blessure au genou, il a cessé son activité sportive en 1988 pour s'orienter vers la musique. Après avoir été secrétaire de l'USTB pendant 6 mois (en 1999), il fut élu au poste de président de l'association en 2000, fonction qu'il occupe toujours actuellement.

Avec un peu de recul, Ercan considère que les membres de son club de football sont désavantagés par le pouvoir sportif, qui prononce des sanctions plus strictes à leur encontre et qui ne tient aucunement compte des facteurs déclenchant les bagarres et les incidents dans les stades : « (...) Ce n'est pas aussi simple que ça ! Effectivement, l'USTB a connu quelques soucis, mais liés à des injustices, liés à plein de choses, ou alors ils ont senti qu'il y a une injustice, donc effectivement, l'USTB a été convoquée 10-15 fois en commission de discipline et chaque fois, c'était le couperet : vas-y que je t'enlève des points, vas-y qu'on suspende des joueurs, 6 mois, un an, 5 ans, etc. ». Pour lui, cela ne fait aucun doute, c'est en raison de l'étiquette « communautaire » de son club et de la mauvaise réputation de la ville de Bischwiller que les autorités régionales du football leur réservent un traitement particulier, et ce pour montrer l'exemplarité, la rigueur et la fermeté de l'institution sportive : « (...), des bagarres comme dans d'autres clubs, entre joueurs, entre gens du comité, par rapport à l'arbitrage... mais comme il peut se passer ailleurs ! Mais à partir du moment où vous avez cette étiquette communautaire, bien ça prend tout de suite une ampleur extraordinaire, (...), donc quand ça se passe à

³⁸² Extrait d'entretien, février 2006.

Bischwiller, on met en avant l'image de Bischwiller, (...), une sale image (...). Et avec le football, ça marche exactement de la même façon ! La dernière commission que moi j'ai faite il y a trois ans, c'était un joueur donc... qui a pris cinq ans, et j'ai vérifié l'historique jusqu'à cinq ans en arrière, pour les mêmes faits, le maximum de sanction que j'ai vu, c'était deux ans ! Donc pour exactement les mêmes faits et gestes, c'est 2 ans. Alors, évidemment, on m'a dit que l'arbitre n'a pas été en arrêt maladie pendant plus de trois jours. Moi, j'étais présent sur ce match-là, et je ne cautionne pas ça, il ne faut pas le faire, mais il faut une justice quelque part ! Depuis trois ans, j'ai de très bonnes relations avec la ligue, on se rencontre régulièrement avec le président X, (...), mais je crois que ça reste quand même de l'ordre individuel, et il ne faudrait pas que ça s'arrête là (...) ». Ercan indique finalement que l'USTB est sans nul doute victime d'une « stigmatisation collective » (Elias & Scotson, 1997) ; c'est pourquoi, malgré de très bonnes relations individuelles avec certains représentants du pouvoir sportif, il a vraisemblablement le sentiment que ces derniers le considèrent comme une exception qui confirme la règle.

2.3.1 – Des stéréotypes diffusés par les médias

En France comme en Allemagne, les adhérents des clubs étudiés ont l'impression que le regard porté par le pouvoir sportif (ou, si l'on préfère, l'étiquette) est d'abord façonné par un ensemble de stéréotypes diffusés par les médias qui participent au renforcement du sens commun sur le caractère « rude », « physique » et « sournois » des footballeurs turcs. Ainsi, au cours d'un entretien, Ercan nous dit : « (...) le problème, c'est ça, c'est que sur une saison, il y a des centaines de matchs arrêtés. Quand c'est Fatih ou l'USTB, on met le projecteur, on en parle pendant quinze jours, que ce soit dans Alsace Foot ou même dans les DNA. Et je les rencontre souvent les journalistes des DNA, on est passé plusieurs fois cette année dans les DNA, et à chaque fois que je les rencontre, je leur demande pourquoi on s'attarde sur notre club. Il faut aussi mettre les choses positives en avant dans le journal ! »³⁸⁴. Analysant le jeu de représentations des médias européens dans les visions sur la Turquie lors de la célébration du Mondial 2002, S. Vaner (2002) montre que les sportifs anatoliens ont mauvaise presse et que les journalistes français et allemands ne manquent pas de les fustiger sur un ton critique et négatif qui mélange topiques et clichés. Dans la même veine, nous avons précédemment dévoilé, dans le chapitre quatre, que les articles sportifs de la presse régionale, en Alsace et en Bade-Wurtemberg, ont tendance à suggérer que les mots « Turcs » et « délinquant »

³⁸³ Extrait d'entretien, mai 2007.

³⁸⁴ Extrait d'entretien, avril 2005.

sont presque synonymes, ce qui illustre un processus d'ethnisation enfermant les individus dans un particularisme « menaçant ». Par exemple, à l'occasion du meurtre d'un footballeur sur un terrain à Aspach-le-Bas le 21 juin 2005, le quotidien *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* n'a pas hésité à informer d'emblée le lecteur de l'origine turque de la victime avant de citer un affrontement avec un joueur « appartenant à la communauté maghrébine ». Outre-Rhin, en 2006, après l'assassinat (largement médiatisé) d'une jeune femme abattue par son grand frère parce qu'elle vivait à l'occidentale dans le quartier berlinois de Kreuzberg, on a aussi pu entendre fuser sur les terrains allemands des *Schwesternmörder* (Tueurs de sœurs). Né dans l'Est de la Turquie en 1972, employé dans une banque et entraîneur depuis 2003 de l'*Equipe Franco-Turque de Sarrebourg*, Attila nous raconte : « (...) moi, ce que je leur dis (aux joueurs) et que je ressens aussi, c'est que... quand tu fais une bonne chose et que tu es étranger, il y a 2 personnes qui vont en parler, mais si tu fais une mauvaise chose, tout le monde en parle ! Alors pour la réputation (...) »³⁸⁵.

2.3.2 – Un héritage laissé par la première génération

Par ailleurs, nombreux sont les membres des clubs de football « turcs » qui estiment que la mauvaise réputation frappant collectivement les équipes est un lourd héritage laissé par la première génération d'immigrants – leurs prédécesseurs au sein des associations –, ce qui révèle l'existence à la fois d'une scission générationnelle, mais aussi d'une fracture intra-communautaire. On observe à cet égard que la contre-stigmatisation des anciens prend une forme légèrement différente de part et d'autre du Rhin. En France, en raison de la tradition républicaine, nous semble-t-il, nos interlocuteurs, pour la plupart fils de travailleurs issus de l'immigration, rejettent tout d'abord la condition immigrée de leurs parents, en attribuant la mauvaise image au regroupement par origine nationale que ces derniers ont privilégié. Ainsi, selon Oktay, entraîneur de l'*Union Sportive Turque de Bischwiller* et ouvrier dans l'industrie mécanique : « (...) Aujourd'hui, il y a un super mélange (dans l'équipe). Avant les Français de l'équipe et les Turcs n'allaient jamais au bistrot turc ensemble, et maintenant ça change. Et même les Turcs étaient vachement racistes par rapport aux

³⁸⁵ Extrait d'entretien, février 2006.

Français et aux Arabes ! »³⁸⁶. Dans le même sens, Gökhan, né en France en 1976, opérateur dans l'industrie et dirigeant depuis 2002 à l'*Union Sportive Turque de Bischwiller*, témoigne : « (...) au début, c'était pour que les gens puissent se rassembler, (...), pour les entraînements, pour les matchs, pour rassembler la communauté turque (...), et puis après, on a augmenté les effectifs, et puis là, en 2006, on a quand même un certain niveau. Et au fil des années, ça va de mieux en mieux ! »³⁸⁷. On note ici que la contre-stigmatisation du comportement de la première génération se réalise par une opposition entre la logique de fermeture passée et la logique d'ouverture actuelle. Né dans l'Est de la Turquie en 1972, employé dans une banque et entraîneur depuis 2003 de l'*Equipe Franco-Turque de Sarrebourg*, Attila confirme la tendance : « (...) par la suite, dans cet esprit intégratif, c'était les vieux qui étaient déjà là avaient tendance à regrouper les personnes de la communauté. Quand je suis arrivé, il n'y avait que des Turcs. C'est parti comme ça (...), la deuxième année... on a intégré d'autres joueurs, mais on attend tout le monde ! »³⁸⁸.

En Allemagne comme en France, nos interlocuteurs expriment ensuite une forme de mépris de classe sociale intra-communautaire qui se manifeste dans le rejet de la condition populaire et rurale des plus vieux. En attribuant en effet la mauvaise réputation des équipes aux attitudes « déviantes » de leurs aînés sur les terrains, les descendants d'immigrés turcs stigmatisent le caractère « rude », « haché » et « physique » des techniques du corps et d'un style de jeu comme une marque d'arriération et de pauvreté. Cela indique une appropriation des normes de la société intellectualisée, civilisée et éducative (Elias & Dunning, 1994). Ainsi, selon Fatih, né en 1971 en Turquie, charpentier depuis une vingtaine d'années et président de l'*Equipe Franco-Turque de Sarrebourg* : « Moi, ce que je vois en ce moment, c'est que l'on est en train de faire le ménage (...) on n'est pas des bagarreurs ! Ce sont les anciens qui ont fait du mal effectivement dans le club. Ils ne savaient pas jouer au foot, ils savaient rentrer dedans et tout ça. Ça déjà, on est en train de nettoyer ce mauvais héritage, cette mauvaise image... »³⁸⁹. Dans la même veine, Oktay, né en 1979 en France, entraîneur-joueur de l'*Union Sportive Turque de Bischwiller* et ou-

³⁸⁶ Extrait d'entretien, juin 2006.

³⁸⁷ Extrait d'entretien, juin 2006.

³⁸⁸ Extrait d'entretien, février 2006.

³⁸⁹ Extrait d'entretien, février 2006.

vrier dans l'industrie mécanique, nous confie : « *Il y avait beaucoup d'embrouilles quand j'étais gamin et que j'allais voir les matchs ! (...) Rien à voir (la façon de jouer des anciens), trop de bagarres, pas de discipline. Et c'est vrai que les anciens, quand je vais dans les patelins (villages), ils ont toujours ça en tête... C'est difficile d'effacer cette image !* »³⁹⁰. De même que Yasin, né en 1980 en France, originaire de la ville de Trabzon, salarié d'une association consulaire et joueur à l'*Union Sportive Turque de Bischwiller* depuis 1997, considère que les anciens ont forgé une mauvaise image à son club : « (...) *A l'époque, il y avait beaucoup de problèmes, parce qu'en général, les Turcs ont le sang chaud. Alors il y avait beaucoup de problèmes, et donc on (les jeunes) n'était jamais motivé pour venir ! (...) C'était des problèmes comme des engueulades, des bagarres... Et de toute façon, à l'époque, Bischwiller était connu pour ça (...), ça ne donnait pas envie d'aller jouer là-bas (à l'USTB) ; c'était surtout pour une question de réputation...* »³⁹¹.

Outre-Rhin, Ahmet, originaire de la province de Kocaeli, employé dans les services et joueur au *Türkgücü Freiburg* depuis 2006, abonde dans la même direction et ne manque pas de critiquer la « vulgarité » du comportement des footballeurs de la première génération : « *(le tempérament) c'est aussi mauvais, (...), mauvais pour l'image (...). Depuis toujours (les clubs turcs ont une mauvaise image auprès des Allemands). Ce ne sont pas que les clubs (...) ce sont aussi les Turcs qui ont une mauvaise image auprès des Allemands (...) des bagarreurs, ils font des fautes, (...) et ils déclenchent des bagarres. Ils n'acceptent pas de perdre, ce ne sont pas des gens fair-play. C'est ça leur image (auprès des Allemands)* »³⁹². Tout comme cet autre pratiquant du *Türkgücü Freiburg*, né en 1990 en Allemagne, lycéen dans une formation technique et fils de travailleur immigré, insiste sur le poids de l'héritage laissé par les anciens joueurs : « (...) *chez nous (dans le club), c'est assez difficile. Quand tu entends maintenant ici à Freiburg : "équipe turque", alors chacun pense à la même chose : bagarre après le match, chercher bêtement la merde, simplement tout ce qui est possible et imaginable. C'est aussi malheureusement ce que montraient avant les équipes ! (...) (maintenant) on nous regarde toujours bêtement (...),*

³⁹⁰ Extrait d'entretien, juin 2006.

³⁹¹ Extrait d'entretien, juin 2006.

³⁹² Extrait d'entretien, octobre 2009.

*du genre vous ne faites que des conneries (...) »*³⁹³. On peut finalement penser que les membres des clubs étudiés font l'expérience de la « discrimination négative » (Castel, 2007), car ils sont assignés au statut de « déviant » sur la base d'une caractéristique héritée, mais que les autres leur renvoient sous la forme d'un stigmaté.

3 – « On n'est pas très bien accueilli. »

Aux yeux des joueurs des clubs de football « turcs », le monde des « autres », c'est enfin celui de l'« autochtonie », incarnée au niveau local par les associations historiques, les spectateurs et les villages. Dans le milieu du sport, ce sont notamment « Eux » que l'on doit affronter à l'occasion des rencontres dominicales, comptant pour le championnat, mais aussi au moment de l'attribution des subventions et des équipements. Pour les pratiquants et les dirigeants les plus pauvres en particulier, les représentants de l'« autochtonie » disposent du pouvoir conféré par le temps et la tradition. Autrement dit, du fait de leur installation et leur présence plus anciennes, ils ont un avantage sur vous : leur groupe est organisé et structuré et présente une cohésion interne d'autant plus puissante qu'elle repose sur un haut niveau de fermeture par rapport à l'extérieur. « Eux », c'est l'incarnation même du pouvoir que l'on ne possède pas, les « gens du cru », les établis, les installés (Elias & Scotson, 1997), ceux qui vous repoussent, vous renvoient à votre infériorité de statut, votre « étrangeté » (Beauchez, 2009), vous considèrent comme quelqu'un qui « n'est pas vraiment d'ici », vous provoquent en vous insultant. Bref, ceux qui vous font fréquemment sentir que vous êtes « indésirable », que vous n'êtes pas le « bienvenu » et que vous êtes « différent ». Pour une grande partie de nos interlocuteurs, c'est le problème ethno-culturel qui l'emporte sur les autres, mais il n'est jamais qu'un modèle de la bipartition du monde social entre « Eux » et « Nous ». En ce sens, il découle essentiellement de rapports sociaux et montre que les liens cimentant la solidarité de groupe se tissent surtout en fonction d'affiliations subjectives.

³⁹³ Extrait d'entretien, octobre 2009.

3.1 – Les clubs des installés : mise à distance et marginalisations vécues

Il existe chez les pratiquants et les dirigeants des clubs étudiés un sentiment (souvent justifié) qu'ils sont tenus à l'écart des associations sportives « historiques », que les clubs des « installés » ferment leurs portes, qu'ils ne leur fournissent aucune reconnaissance sociale et qu'ils ne leur offrent pas de « visibilité » suffisante, ni dans les équipes de Seniors ni dans les postes à responsabilité. Né en Turquie en 1980 et arrivé en France en 1984, l'entraîneur de l'*Union Sportive de Colmar* exerce actuellement la profession de maçon. Lors d'un entretien, il nous raconte son expérience de joueur dans une association des alentours : « (...) *On était à Ribeauvillé, on était une quinzaine de Turcs. Et de là-bas, comme on s'est plus entendu (...). Je veux dire, on a joué, on était en D3, on est monté jusqu'en D1 (...). Et l'année où on devait monter en promotion, on était (...), on a fini premier, on est arrivé champion du Haut-Rhin, en réserve (...)* »³⁹⁴. Malgré de très bons résultats sportifs, notre interlocuteur considère qu'il n'a pas acquis une reconnaissance symbolique à la hauteur de son investissement, entre autres auprès des dirigeants locaux : « (...) *en fait, les dirigeants (...), ils n'étaient pas au courant, ils n'étaient au courant de rien ! On leur a demandé un jeu de maillots, ils nous ont donné les anciens jeux de maillots de l'équipe 3 de Ribeauvillé, de dans le temps (...). Tous les maillots que l'on avait, c'était des sponsors turcs qu'on trouvait nous ! Et ce qu'ils ont fait, on devait monter en promotion, ils nous ont rétrogradés en équipe 3, et l'équipe 3, ils l'ont montée en équipe 2. Et de là, on a encore joué 1 an en équipe... avec Ribeauvillé en 3 !* »³⁹⁵. De l'autre côté du Rhin, au *Türkücü Freiburg*, ce joueur de l'équipe réserve, né en 1979 en Turquie et arrivé en Allemagne en 1998, nous explique que les jeunes adultes issus de l'immigration turque ne trouvent pas complètement leur place dans les clubs allemands, mais « *ils savent au moins, les jeunes Turcs, ils savent que nous avons une équipe. Et si le Blau-Weiß ferme par exemple ses portes, les nôtres sont toujours ouvertes !* »³⁹⁶. Dans la même veine, on peut citer ce joueur de l'*Equipe Franco-Turque de Sarrebourg*. Né en France en 1982, gérant d'un petit commerce dans le secteur de la restauration rapide, il nous dit la chose suivante : « *C'est (son club) plus tous les gens qui étaient au FC Sarrebourg, à Réding, qui ont je dirai, à cause de leur origine ou autre chose, qui ont un peu été "mis de côté" par l'équipe, et*

³⁹⁴ Extrait d'entretien, février 2006.

³⁹⁵ Extrait d'entretien, février 2006.

*puis... ils se sont retrouvés tous chez nous ! »*³⁹⁷. Ces propos illustrent bien que l'expérience de la marginalisation et de la mise au banc semble jouer un rôle déterminant dans la fabrication du regroupement sportif « communautaire ». Afin de mieux comprendre, il nous paraît sociologiquement très utile de nous pencher sur le cas de l'*Union Sportive Turque de Bischwiller (USTB)*.

3.1.1 – Un manque de reconnaissance symbolique

Parmi les 26 associations sportives bischwilléroises, on dénombre actuellement trois clubs de football dont l'USTB majoritairement fréquentée par des sportifs et dirigeants issus de l'immigration turque. Dans cette structure associative, la pratique d'un « sport entre-soi » a longtemps été considérée comme une première étape vers l'intégration locale. En effet, à sa naissance (1975), ce club a tout d'abord servi à accueillir les Turcs passionnés de football qui avaient passé l'âge de la scolarité et ne parlaient pas le français ou l'alsacien (Gasparini & Weiss, 2008). Excepté l'entreprise ou l'usine qui comptaient de nombreux travailleurs turcs, le club de football était l'une des seules institutions d'intégration pour ces immigrés adultes. Mais si ces populations se tournaient vers un club « communautaire », c'est aussi parce que les autres clubs et équipes sportives locales les maintenaient à bonne distance. Président de l'USTB depuis 2000, Ercan, né en Turquie en 1970 et arrivé en France en 1981, nous explique que très peu d'immigrés turcs ont joué au *Football Club Bischwiller (FCB)* : « (...) *puis au jour d'aujourd'hui, au FCB, avec un potentiel, vue le nombre de la communauté turque ici, vue le potentiel de joueurs, de jeunes qui jouent et évoluent ailleurs, qui évoluent aujourd'hui chez nous, il y a très peu de joueurs d'origine turque qui ont joué au FCB, par exemple, en trente années d'immigration turque à Bischwiller, on peut les compter, moi je peux vous les dire : il y a eu X parce qu'il était très fort, mais il n'est pas resté longtemps ; il y a eu un Y, pareil, il n'est pas resté très longtemps ; il y a eu récemment A et B, qui sont d'ailleurs chez nous, à la trêve, ils sont venus chez nous. Donc voilà, il y a eu quatre joueurs sur 35 ans, donc très très peu de joueurs d'origine turque qui ont joué au FCB (...) c'est quand même une situation qui pose des questions ! »*³⁹⁸. Né en 1979

³⁹⁶ Extrait d'entretien, octobre 2009.

³⁹⁷ Extrait d'entretien, mars 2006.

³⁹⁸ Extrait d'entretien, avril 2005.

en France, l'entraîneur-joueur de l'USTB exerce le métier d'ouvrier dans l'industrie mécanique. Au cours d'un entretien, il nous dit : « (...) *on est mieux ici. Au FCB, on n'est pas très bien accueilli ! (...) Disons, c'est sûr, ça joue énormément (...) je veux dire, un Turc, il a plus de chances de venir chez nous. (...) Le fait d'être le seul étranger à l'extérieur, je l'ai fait quelques années, ce n'est pas évident (...) Ils parlent beaucoup alsacien, et c'est normal, mais c'est difficile pour moi !* »³⁹⁹.

Pour nos interlocuteurs, la reconnaissance symbolique doit en réalité passer par une présence de joueurs d'origine turque dans les équipes de Seniors du FCB, et spécialement en « équipe première », la vitrine du club et de la localité. Les exemples des quelques jeunes qui ont fait des essais au FCB sont à cet égard très éclairants. Ainsi, au cours de l'entretien, Ercan se souvient du cas de l'un des premiers footballeurs turcs qui fut convoqué pour jouer dans l'« équipe première » du FCB : « (...) *Je me souviens d'un match... Bischwiller, on a dit : "tiens il y a un jeune turc qui joue", d'ailleurs qui est devenu mon voisin un peu plus tard, mais qui est reparti, X on l'appelait, donc qui était pris pour une fois dans l'équipe I. Bischwiller mène 5-1 à la mi-temps je crois, et le jeune il est rentré à deux minutes de la fin. Et après dégoûté, il est allé à Marienthal. Et après l'année d'après, il est venu chez nous (...)* »⁴⁰⁰. En quelque sorte cantonné à une position subalterne tout au long du match, le joueur dont il est question ici a clairement passé l'essentiel de son temps sur le banc des remplaçants. Aux yeux d'Ercan – le président de l'USTB –, c'est en ce sens qu'il incarne fort bien la figure de l'étranger : celui qui paraît à la fois proche et distant, inclus tout en étant exclu, celui qui est d'une certaine façon « *un élément du groupe lui-même, (...) un élément dont la position interne et l'appartenance impliquent tout à la fois l'extériorité et l'opposition...* » (Simmel, 1984, p. 54).

Par ailleurs, les données issues de l'analyse du « fichier-licences » de la Ligue d'Alsace de Football⁴⁰¹ nous permettent d'objectiver le sentiment exprimé par les membres de l'USTB. Ainsi, le FCB compte à ce jour 162 licenciés dont 48 sont « originaires de Turquie », soit 29,6% de l'effectif global. Sur ces 48 personnes, on note

³⁹⁹ Extrait d'entretien, juin 2006.

⁴⁰⁰ Extrait d'entretien, juin 2008.

⁴⁰¹ Pour l'analyse, nous avons utilisé le « fichier-licences » de 2006, contenant tous les noms et les prénoms des membres des clubs de football (LAFB).

qu'une seule dispose d'une licence « Seniors », ce qui représente 2,9% des adultes du club, soit environ dix fois moins que la part d'« originaires de Turquie » dans l'ensemble de l'association sportive. Les 47 personnes restantes possèdent toutes, sans exception, une licence « Jeunes », soit 45,6% de l'effectif de la catégorie. Ces quelques chiffres indiquent que l'ouverture existe, mais elle ne concerne que les équipes de « Jeunes ». Tout se passe donc comme si les joueurs d'origine turque disparaissaient de l'effectif total du FCB à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie interne de l'association. La comparaison avec le troisième club de la commune, l'*Association Sportive Bischwiller-Hanhoffen* (ASBH), est aussi révélatrice. En effet, l'ASBH compte actuellement 137 licenciés dont 18 sont « originaires de Turquie », soit 13,1% de l'effectif global (nettement moins qu'au FCB). Sur ces 18 individus, on observe que 6 ont une licence « Seniors », ce qui représente 12,5% des adultes de l'association (nettement plus qu'au FCB), soit un pourcentage très proche de la part d'« originaires de Turquie » dans l'ensemble du club. Les 12 individus restants possèdent une licence « Jeunes », soit 17,9% de l'effectif de la catégorie (bien moins qu'au FCB). Ces chiffres dévoilent que, contrairement au FCB, l'ouverture se réalise à l'ASBH tant dans les équipes de « Jeunes » que dans les équipes de « Seniors ». Ce qui fait sans doute dire au président de l'USTB qu'« *Hanhoffen, c'est un peu différent, il y en a eu beaucoup plus (qu'au FCB des joueurs turcs)* »⁴⁰², alors que la part totale d'« originaires de Turquie » est nettement plus élevée au FCB qu'à l'ASBH. Par conséquent, à l'échelle d'une petite ville, les enjeux de représentation sportive et de reconnaissance symbolique se situent certainement autour des équipes de « Seniors », et notamment de l'« équipe première » de l'association historique.

3.1.2 – Un éloignement des postes de pouvoir

Tandis que la dynamique compétitive et la « chasse » aux licenciés et aux subventions maintiennent les portes des clubs historiques ouvertes, les enjeux de pouvoir éloignent sans nul doute les immigrés turcs des fonctions de responsabilité. A Bischwiller, on remarque que les activités des associations sportives sont largement dominées par des membres du réseau des anciens résidents. A l'inverse, les immigrés turcs ont globalement été exclus des postes de pouvoir dans les clubs lo-

⁴⁰² Extrait d'entretien, avril 2005.

caux. Par exemple, hormis l'USTB et le club d'arts martiaux, il n'y a actuellement aucune association sportive et de loisir qui est présidée par un Turc, ni même par un Français d'origine turque. Au FCB, ces populations sont amplement représentées au sein des effectifs de « Jeunes », mais elles n'occupent jamais, si l'on peut dire, le devant de la scène : il n'y a ainsi aucun immigré turc parmi les entraîneurs, chez les dirigeants et encore moins dans le comité directeur⁴⁰³. Président de l'USTB depuis 2000, Ercan nous explique que le blocage provient des dirigeants du FCB : « (...) on est très courtois quand on se voit, on se dit bonjour, on se tutoie même... moi je connais quasiment tous les dirigeants de Bischwiller, on se tutoie, il n'y a pas de problèmes, mais à un moment, il y a un blocage »⁴⁰⁴. Dans la même veine, Gökhan, dirigeant à l'USTB depuis 2002 et opérateur dans une entreprise locale, nous raconte que les responsables associatifs du FCB « n'étaient pas très chaud pour partager les équipements »⁴⁰⁵. Pour Mehmet, ancien joueur, dirigeant depuis 1975 et ouvrier du bâtiment : « (...) ils ne voulaient pas parce que c'est une équipe turque, c'est étranger pour eux, (...), on n'avait pas accès au terrain (...) »⁴⁰⁶.

Dans cet exemple particulier, géographiquement et historiquement situé, nous avons donc a priori affaire à un double repli symétrique (Gasparini, 2007b) : d'un côté, il y aurait les « Turcs » et, de l'autre, les « Alsaciens ». Malgré les encouragements des « élus locaux », les leaders du FCB et ceux de l'USTB refusent catégoriquement la fusion entre leurs deux clubs, d'autant que celle-ci entraînerait une redistribution des postes de pouvoir dans une nouvelle association. Cependant, au-delà du critère « ethnoculturel », la rivalité entre le FCB et l'USTB semble surtout traduire une opposition sociale⁴⁰⁷. En effet, si la moyenne d'âge des membres du FCB est de 25 ans, celle des adhérents de l'USTB est de 21 ans. Alors que les dirigeants du FCB ont en commun d'être relativement âgés (60 ans de moyenne d'âge), d'avoir une bonne ancienneté dans leur association, de posséder un « capital social » dans la ville et d'être issus des classes moyennes (la plupart d'entre eux sont d'anciens cadres du privé à la retraite), les dirigeants de l'USTB ont en commun d'être bien

⁴⁰³ Et on pourrait faire le même constat à l'ASBH !

⁴⁰⁴ Extrait d'entretien, avril 2005.

⁴⁰⁵ Extrait d'entretien, juin 2006.

⁴⁰⁶ Extrait d'entretien, août 2009.

⁴⁰⁷ Dans cette analyse, nous avons notamment utilisé le « fichier-licences » de 2009, fourni par la Ligue d'Alsace de Football Association (LAFa).

plus jeunes (39 ans de moyenne d'âge), nés en Turquie et ouvriers dans de petites entreprises locales (hormis le président qui occupe un poste d'animateur socioculturel). De plus, tandis que le FCB connaît sportivement une phase difficile, marquée par plusieurs relégations au cours des dernières années, l'USTB est sur une pente ascendante, caractérisée par trois promotions lors des cinq dernières saisons. C'est ce destin croisé, si l'on peut dire, qui alimente davantage encore la rivalité entre les deux clubs, mais aussi la fierté des dirigeants de l'USTB. Ainsi, pour Mehmet, ancien joueur et ouvrier du bâtiment : « (...) *maintenant c'est eux (les dirigeants du FCB) qui sont à côté (...). Moi je suis content que nous (on joue) plus haut que le FCB (...). Mais, maintenant, ils (les dirigeants du FCB) sont jaloux (...), mais oui, parce que nous on joue plus haut (...)* »⁴⁰⁸. Le 13 août 2009, nous avons d'ailleurs ressenti, au détour d'une rencontre fortuite, l'ampleur de l'opposition entre l'USTB et le FCB : alors que la séance d'entraînement commence par un footing collectif dans l'enceinte du stade des Pins, l'ensemble du groupe croise le président et un dirigeant du FCB devant le clubhouse ; ces derniers n'ont pas formulé le moindre mot ni même esquissé le moindre geste, ils se sont contentés de jeter un regard serré, lancé du coin de l'œil, mais qui en disait beaucoup sur la tension entre les deux associations sportives⁴⁰⁹.

3.1.3 – L'excellence sportive comme obstacle à l'intégration ?

En France comme en Allemagne, les pratiquants et les dirigeants des clubs de football « turcs » perçoivent globalement l'excellence sportive comme un obstacle à leur intégration dans les associations « historiques ». Ce faisant, ils expriment en quelque sorte une réticence à l'égard de la logique compétitive et libérale qui structure historiquement la « communauté du football ». Né en 1979 à Haguenau, l'entraîneur de l'*Union Sportive Turque de Bischwiller* est ouvrier dans l'industrie mécanique. Il a commencé le football à l'âge de 7 ans au *Football Club Bischwiller*, puis est passé par les clubs de Liebsheim, Weyersheim, Drusenheim (Alsace) avant d'arriver une première fois à l'USTB en 1997 en tant que joueur. Lors d'un entretien, il nous explique qu'à l'époque, le niveau de pratique au FCB ne lui permettait pas d'envisager, raisonnablement, une place de titulaire en « équipe première » ; c'est

⁴⁰⁸ Extrait d'entretien, août 2009.

pourquoi il a préféré s'engager en faveur de l'USTB : « (...) déjà moi, quand j'avais 18, 19 piges, ils (FCB) avaient un super niveau, ils étaient en DH (niveau régional). Je n'aurai pas joué là-bas, je n'avais pas les capacités ! »⁴¹⁰. Outre-Rhin, le président du *Türkgücü Freiburg* estime, dans un autre registre, que l'excellence sportive et la rigueur individuelle exigées par la pratique du football dans les clubs allemands sont difficilement compatibles avec les conditions d'existence de la plupart des travailleurs originaires de Turquie. Né en 1961 dans un village situé à proximité de Rize, il exerce la profession de mécanicien automobile depuis de nombreuses années. Au cours d'un entretien, il nous dit : « (...) mon fils aîné a déjà essayé de gravir les échelons, il était (dans le club) à Bötzingen en Verbandsliga, mais il devait utiliser trois moyens de transport différents pour se rendre d'Umkirch (lieu de domiciliation) à Bötzingen. Il revenait totalement épuisé à la maison (...). Il avait des problèmes ! (...) parce que nous sommes ouvriers, donc une partie de notre temps libre est dépendante du chef, c'est pourquoi nous ne pouvons pas être aussi actifs dans les associations allemandes. Dans les associations allemandes, ils sont durs avec les joueurs, car les règles sont un peu plus strictes que chez nous, car ils disent que celui qui ne vient pas à l'entraînement ne joue pas ou doit faire de la place aux autres... »⁴¹¹. A ce sujet, on remarque que, dans le football amateur, plus le « niveau de pratique » est élevé, plus les exigences sont grandes, plus le recrutement social des joueurs a tendance à se reporter vers les fractions inférieures des classes moyennes et non des classes populaires.

Par ailleurs, aux yeux de nos interlocuteurs, l'excellence sportive apparaît également comme une contrepartie de l'hospitalité dans les clubs historiques. Ainsi, en raison de cette « *faute première que serait l'immigration* » (Sayad, 1999, p. 401), les footballeurs originaires de Turquie se voient presque dans l'obligation d'être performants sur le terrain. Né en 1983 en France, ce joueur de l'*Union Sportive Turque de Bischwiller* est actuellement sans emploi. Il a commencé le football à l'âge de sept ans au *Football Club Bischwiller* avant de rejoindre l'USTB en 2000. Lors d'un entretien, il nous explique notamment que les dix années passées au FCB se sont nécessairement bien déroulées puisqu'il était plutôt bon joueur : « (...) ouais, c'était nickel !

⁴⁰⁹ Extrait du carnet de terrain, août 2009.

⁴¹⁰ Extrait d'entretien, juin 2006.

⁴¹¹ Extrait d'entretien, novembre 2009.

*De toute façon, j'étais joueur de champ et je n'avais pas à me plaindre. J'avais toujours ma place, je marquais mes buts, j'ai toujours joué ! Pas de problème, au contraire, c'était bien organisé. C'est quand même l'équipe de la commune, de la Ville, le club le plus ancien »⁴¹². A l'inverse, en Allemagne, ce joueur du *Türk Gençler Birliği de Lahr* a gardé, quant à lui, un mauvais souvenir de son passage dans un club voisin. Chauffeur-cariste, il occupe le poste de gardien de but et met en avant l'incidence de la contre-performance sportive sur le regard porté par ses coéquipiers : « (...) Dans les équipes allemandes, (...) quand tu es bon, tu as raison, mais quand tu es mauvais, ok (...), mais ils ne te regardent pas (...) tu n'es pas aussi bien accepté qu'un bon joueur. En tant que gardien, c'est difficile, tu peux être bon pendant 90 minutes, et là un but détruit tout, enfin tu fais une erreur et tu perds la rencontre ! Et là, tu sors, les gens ne te regardent plus ! »⁴¹³. Dans la même veine, ce joueur de l'équipe réserve du *Türkgücü Freiburg* considère que l'excellence sportive demeure une condition importante pour qu'un jeune d'origine turque puisse « intégrer » une équipe allemande. Employé depuis quelques années dans le secteur de la restauration rapide, il nous dit : « (...) Evidemment, si c'est un bon joueur, il trouve forcément une place dans une équipe allemande (...) c'est clair, absolument clair (...), mais si les "gars" ne trouvent pas de place, alors ils peuvent venir dans notre équipe (...) »⁴¹⁴.*

« L'intégration par le sport, quand on est très bon, ça marche. » :

Ercan, président de l'Union Sportive Turque de Bischwiller (France).

A l'instar d'autres acteurs du monde sportif traditionnel, Ercan « croit » beaucoup à l'intégration par le sport, notamment pour les populations « issues de l'immigration ». Il conserve néanmoins un regard distancié et critique sur la question, sans doute en raison d'une socialisation professionnelle dans le secteur socioculturel et de l'éducation populaire, très longtemps réticent à faire du sport un outil d'intégration (Koebel, 2010) : « (...) c'est à double tranchant (l'intégration par le sport). A partir du moment où il y a une compétition dans le sport, il y a toujours cette identité, la concurrence amène toujours cette identité, (...). C'est malheureusement, on a beau dire le sport c'est bon pour l'intégration, quand on est très bon, ça marche, quand on est très bon sportivement, l'intégration c'est sans problème, mais le problème malheureusement, c'est que des très bons, il y en a très très peu ! (...) Mais il y a les moins bons, et c'est la majorité, et eux, ils vont essayer de s'intégrer comme

⁴¹² Extrait d'entretien, août 2009.

⁴¹³ Extrait d'entretien, mai 2007.

⁴¹⁴ Extrait d'entretien, octobre 2009.

ils peuvent. Le sport peut être un bon outil s'il est bien utilisé, mais ça peut aussi être un moment contre l'intégration ! ». Concernant la présence des joueurs issus des « minorités visibles » dans les clubs historiques, Ercan estime qu'elle est soumise à un impératif d'excellence sportive. Autrement dit, pour être acceptés, ces joueurs se doivent de réaliser des performances sur le terrain : « (...) à notre niveau, quand vous avez un joueur black, arabe ou turc, quand ils sont très bons, ceux-là ils s'intègrent facilement parce que le club va tout faire pour lui trouver un boulot, celui-là, ça va être la star ! (...) eux (dans les associations) vont vous dire, on n'est pas raciste, regardez-nous, on a un Black, un Turc, un Arabe, mais bon, ils sont très très forts ! Je veux dire... ils sont là, mais ils pourraient jouer trois divisions au-dessus, donc ils sont là parce qu'on leur a donné un peu d'argent, parce qu'on leur a trouvé un petit boulot, etc. ».

3.2 – Des confrontations identitaires dans les stades de football

En effectuant un bref retour dans les années 1970-1980, force est de constater que le terreau des sociétés française et allemande était d'autant plus propice pour la pratique et la création de clubs de football que les immigrés turcs, bien davantage que les ouvriers locaux, découvraient les loisirs et les petits plaisirs qui leur étaient associés. En effet, dans le monde rural d'où ils provenaient très régulièrement, la distinction entre ce qui relevait du loisir et ce qui relevait du travail demeurait assez floue : la vie était rythmée par la religion, les appels à la prière du muezzin ; les fêtes et autres rassemblements collectifs étaient intimement reliés aux temps agricoles, et les paysans anatoliens avaient toujours quelque chose à faire (Fliche, 2007). De part et d'autre du Rhin, avec le salariat, ils furent donc rapidement confrontés aux loisirs et aux sports, dans lesquels ils ressentaient, au début au moins, le besoin de fonder un « entre-soi » sécurisant. Aussi, à l'occasion des rencontres dominicales, les représentants de la communauté immigrée affrontaient ensemble, sur le terrain de football, leurs adversaires, disputant symboliquement autant de matchs internationaux. Pour les sportifs anatoliens, les confrontations identitaires dans les stades furent assez destructrices, et elles provoquaient couramment de vives tensions. Le témoignage de Mehmet, dirigeant depuis 1975 à l'*Union Sportive Turque de Bischwiller*, est à ce titre explicite : « (...) Il y avait toujours des problèmes. Des bagarres, des insultes ouais. Des provocations des spectateurs, mais pas le temps de dire ça, vous cherchez le ballon et voilà. (...) moi j'étais tous les mardis à la Ligue,

*pas pour moi, mais pour les autres (les coéquipiers), pour la discipline... »⁴¹⁵. Tout comme celui du président du *Türk Gençler Birliği de Lahr* qui se souvient : « A l'époque, c'est vrai que certains joueurs avaient des problèmes avec les arbitres, les spectateurs, des bagarres (...), ils étaient souvent suspendus (...) »⁴¹⁶. De ce point de vue, le football de compétition était donc sans nul doute un espace social où se formait l'expérience de la stigmatisation pour la première génération de migrants adultes.*

Tandis qu'il n'y a plus aujourd'hui de paysans anatoliens dans les équipes turques, en France comme en Allemagne, il n'en existe pas moins chez les joueurs et dirigeants que nous avons interrogés le sentiment qu'ils sont particulièrement stigmatisés quand leur groupe est confronté à l'Autre, lors d'une compétition. Les échanges sportifs peuvent s'accompagner de l'établissement d'une hiérarchie entre les « cultures », d'un discours sur la supériorité de sa propre « culture » et l'infériorité de celle des « autres », et se transformer en un « champ de bataille imaginaire » (Elias & Dunning, 1994) où ressurgissent des stéréotypes nationaux et ethno-raciaux. Signalons toutefois que la « culture de la stigmatisation » que les adhérents des clubs revendiquent ne correspond pas toujours, loin s'en faut, à la réalité « objective », mais à l'image simplificatrice, enracinée fermement dans les esprits, que la communauté se donne d'elle-même et qu'elle veut donner aux autres. Et cela non pas tant à la manière dont les individus vivent, mais à la façon dont ils se « plaisent » à raconter leur expérience et leur vécu. En ce sens, la fabrication du regroupement sportif repose en partie sur la victimisation de son club et de son groupe qui ferait l'objet d'un traitement défavorable sur la base d'une origine supposée. Autrement dit, les membres des clubs « turcs » semblent avoir la possibilité de jouer avec les étiquettes et les catégories, ce qui indique qu'ils ont atteint un niveau d'acculturation leur permettant d'en apprécier les enjeux.

3.2.1 – L'« éternel » face au « multiculturel »

Des deux côtés du Rhin, les joueurs et les dirigeants des clubs de football « turcs » se plaignent très souvent d'une certaine forme de « stigmatisation collec-

⁴¹⁵ Extrait d'entretien, août 2009.

tive » (Elias & Scotson, 1997), surtout lorsqu'ils rencontrent des équipes de petits villages où les « minorités » sont sous-représentées. Né en 1980 en France, salarié d'une association consulaire, ce joueur de l'*Union Sportive Turque de Bischwiller* explique ainsi que les oppositions sportives peuvent symboliser un affrontement inter-communautaire. Au cours d'un entretien, il nous dit : « (...) *partout autour, il y a des petits patelins (...) et là-bas, ce ne sont que des "Alsaciens", (...) et ils se demandent pourquoi ils rencontrent une équipe turque* »⁴¹⁷. Pour ce joueur du *Türk Gençler Birliği de Lahr*, né en Allemagne en 1976, chauffeur-cariste dans l'industrie mécanique et fils de *Gastarbeiter*, les stades sont des lieux d'exacerbation du sentiment nationaliste. Il nous raconte : « *quand les clubs allemands jouent au football contre les clubs turcs, c'est comme un sport national pour eux, comme si c'était l'Allemagne contre la Turquie !* »⁴¹⁸. Galip estime en outre que les problèmes surviennent essentiellement quand son équipe se déplace dans des clubs ruraux situés non loin de la frontière française. Pour lui, « *c'est parce que les gens des villages sont complètement différents. (...) Ils sont extrémistes !* »⁴¹⁹. L'évènement sportif qu'est le match de football semble parfois voué à sublimer la tension entre un monde citadin et « multiculturel » et un univers encore appréhendé comme « traditionnel » et rural. Selon nos interlocuteurs, la ligne de fracture entre ces deux « communautés » se situe dans la composition des associations qui les représentent : d'un côté, dans les villages, des équipes « monochromatiques » et, de l'autre, dans les villes, des équipes qui sont le plus fréquemment « pluri-chromatiques ». A cet égard, le président de l'*Union Sportive Turque de Bischwiller* illustre bien la tendance : « *(les insultes) Plutôt dans les petits villages, oui, donc là cette année, on a joué plutôt côté Strasbourg, quasiment pas un, ça c'est bien passé parce que Strasbourg, il y a quand même beaucoup de jeunes d'origine étrangère qui jouent dans les équipes !* »⁴²⁰. Tout comme ce pratiquant de l'*Union Sportive Turque de Bischwiller* lorsqu'il nous dit : « *C'est plutôt dans les petits villages (les problèmes), ouais, parce qu'à Strasbourg, de toute façon, il n'y a pas photo, c'est international (...), c'est plutôt dans les patelins (...)* »⁴²¹. On le voit, les catégories « ethniques » s'imposent aux adhérents des clubs étudiés comme des

⁴¹⁶ Extrait d'entretien, mai 2007.

⁴¹⁷ Extrait d'entretien, juin 2006.

⁴¹⁸ Extrait d'entretien, mai 2007.

⁴¹⁹ Extrait d'entretien, mai 2007.

⁴²⁰ Extrait d'entretien, avril 2005.

⁴²¹ Extrait d'entretien, août 2009.

dimensions importantes de la perception de la réalité sociale, notamment quand il s'agit de rendre compte de l'opposition entre la « ville » et la « campagne ». Chacun semble alors s'identifier et reconnaître l'Autre au travers du jeu complexe de l'ethnicité. Lors des matches, cette situation peut conduire à des conflits.

En France comme en Allemagne, les responsables des ligues sportives semblent avoir pris conscience de cette problématique et corroborent, en conséquence, les observations ci-dessus. Cependant, ils restent globalement impuissants face à l'ampleur de la tâche, comme en témoignent précisément leurs propos. Ainsi, pour le directeur adjoint de la Ligue d'Alsace de Football Association (LAFV), les difficultés résulteraient d'un « *choc des cultures* »⁴²², d'une division entre l'urbanité et la ruralité : « (...) *Là on est en plein choc des cultures. On est à un tournant où il va falloir que l'on trouve une troisième voie pour que ces rencontres puissent se dérouler sereinement parce que là on atteint nos limites ! Ce problème est social, sociétal et aussi culturel, religieux, environnemental... vraiment choc des cultures. Et, de plus en plus, il y a un... repli communautaire, mais pas sur la communauté maghrébine, turque... ou autre chose, sur la communauté de vie (...). Là, il y a un repli identitaire, en tant qu'appartenance de club de ville ou club de campagne !* »⁴²³. De l'autre côté du Rhin, son homologue de la Ligue sud-badoise de football (SBFV), tout en admettant qu'il existe des problèmes, essaye quant à lui de minimiser le phénomène, ce qui revient en quelque sorte à reconnaître l'échec de son institution : « (...) *on remarque que, dans les villages, des spectateurs crient sur le côté (des insultes racistes) ou alors des joueurs sur le terrain, mais nous ne rencontrons de loin pas de problèmes aussi grands que, par exemple, dans les ligues du nord-est de l'Allemagne, (...) on peut le voir souvent dans les journaux. Du moins ça n'a pas été porté à ma connaissance !* »⁴²⁴. A la décharge de ces représentants du pouvoir sportif, il faut rappeler que l'ampleur du problème dépasse très largement le cadre du football, et donc les attributions de l'institution et les compétences du personnel chargés de son organisation. En effet, en France comme en Allemagne, enrayer ces dérives équivaldrait non seulement à purger les scories de la pénétration historique

⁴²² Extrait d'entretien, septembre 2009.

⁴²³ Extrait d'entretien, septembre 2009.

⁴²⁴ Extrait d'entretien, novembre 2009.

de l'idéologie national-socialiste dans les communes rurales protestantes⁴²⁵, notamment en Alsace et dans le pays de Bade (Wahl, 1997), mais aussi à freiner l'avènement de l'information-spectacle et l'usage de plus en plus fréquent que font les politiques des moyens de communication manipulateurs et propagandistes pour diffuser des idées xénophobes (Breton, 1997), en particulier auprès des populations qui habitent dans les villages. Ce sont là, nous semble-t-il, des conditions nécessaires pour que le stade ne soit plus un espace d'expression des violences politiques d'extrême-droite. Tout un programme, autrement dit, qui nécessiterait la participation et l'implication de l'ensemble des acteurs de la société civile.

3.2.2 – La figure du sportif « originaire de Turquie »

Convenons avec C. Bromberger (1995) que le match de football est fréquemment une occasion d'alimenter les stéréotypes et les « stigmatisations », ces symptômes corollaires de maintes « passions partisans ». On observe ainsi que les pratiquants et les dirigeants des clubs « turcs » déplorent, de part et d'autre du Rhin, une certaine forme de discrimination et de « racisme ordinaire »⁴²⁶. Le regard porté par les joueurs et les spectateurs des autres associations sportives semble aussi façonné par des clichés diffusés par les médias français et allemands renforçant le sens commun sur le caractère « rude », « physique » et « sournois » des footballeurs anatoliens. Né en 1980 dans l'Hexagone, salarié d'une association culturelle et fils de travailleur immigré, ce joueur de l'*Union Sportive Turque de Bischwiller* raconte : « *Quand on a un prénom turc, même si on s'intègre, on a toujours des problèmes. Le nom et le prénom, ça joue beaucoup. C'est bien beau, ils (les "politiques") disent que la discrimination c'est terminé, mais ce n'est pas vrai ! (...) Moi je respecte les opinions, mais je me suis déjà fait traiter de "sale Turc"... A l'époque, je rigolais à la figure des gens qui m'insultaient, mais, avec du recul, je trouve ça... dégueulasse (...)* »⁴²⁷. Pour ce joueur du *Türk Gençler Birliği de Lahr*, né en Allemagne en

⁴²⁵ Comme le note A. Wahl (1997), dans ces villages, les séductions national-socialistes opèrent historiquement auprès des agriculteurs et des couches moyennes assez « anciennes », artisans, petits-commerçants, « *c'est-à-dire un bloc atteint dans son statut matériel, mais surtout irréductiblement choqué par le recul des valeurs traditionnelles, le manque d'autorité de la république des partis* » (p. 204).

⁴²⁶ Le « racisme ordinaire » repose très généralement sur une instrumentalisation du « stigmaté » fondée sur une idéologie ethnique, raciale et religieuse des rapports sociaux. Il engendre le plus souvent une infériorisation de l'Autre suivant son appartenance ethnico-religieuse réelle ou supposée.

⁴²⁷ Extrait d'entretien, juin 2006.

1976, les insultes et les humiliations proviennent principalement des abords du terrain et touchent le groupe dans son ensemble. Au cours d'un entretien, il nous dit : « (...) nous avons beaucoup de problèmes contre les équipes allemandes, avec les spectateurs dehors, (...), c'est comme un sport national pour eux, comme si c'était l'Allemagne contre la Turquie ! (...) Il y a encore de la discrimination sur le terrain de football quand nous sommes ensemble (...) »⁴²⁸. Président de l'Union Sportive Turque de Bischwiller et animateur socioculturel, Ercan avoue quant à lui, douloureusement, son incompréhension face à l'accueil déplorable que certains spectateurs réservent à son équipe, notamment lorsque celle-ci se déplace dans des petits villages situés dans le Nord de l'Alsace, zone géographique où les idées xénophobes et national-socialistes sont particulièrement bien représentées (Wahl, 1997). Il témoigne : « (...) ben ça on y a droit nous souvent (aux insultes), alors que la majorité des joueurs de l'équipe I sont Français (...) enfin Français, ils sont tous Français de nationalité, (...), on a quand même droit aux insultes racistes, des choses comme ça... les sales Turcs, la sale race... on y a droit (...) ! »⁴²⁹.

A l'occasion de rencontres de football, les joueurs français ou allemands « issus de la migration turque » redeviennent des « étrangers » et sont désignés comme tels (Gasparini & Weiss, 2008). Ce faisant, d'une catégorie juridique (celui qui ne possède pas la nationalité du pays d'accueil), la personne d'origine étrangère peut apparaître comme la « figure » de celui qui n'a pas les qualités attendues de l'*homo nationalis* (Balibar, 2001), qui est différent sur le plan culturel, ethnique et religieux. Né en France en 1982, gérant d'un petit commerce dans le secteur de la restauration, ce joueur de l'*Equipe Franco-Turque de Sarrebourg* explique par exemple que le regard de ceux qui ont les normes et l'ancienneté pour eux est dévalorisant. Lors d'un entretien, il raconte : « Déjà (...) quand tu joues à Sarrebourg et après quand tu te retrouves dans une équipe turque, tu vois quand même le regard des gens par rapport à ta communauté. Tu te retrouves dans des villages, genre Saint-Louis, Hommert, Abreschviller, Dabo, etc., tu vois... comment les gens te voient vraiment, ce n'est pas évident à comprendre, mais tu sais que c'est comme ça ! (...) Quand tu vois la mauvaise image, des fois pour rien du tout tu sais... tu te poses la question et il n'y a jamais de réponses (...) quand tu es avec tes copains, tu es vraiment le Turc

⁴²⁸ Extrait d'entretien, mai 2007.

*tu vois, ça change tout ! »*⁴³⁰. Pour cet autre joueur du *Football Club Istanbul de Sarreguemines*, né en Turquie en 1982 et ouvrier dans une entreprise locale, les supporters (dans les villages) « *sont là pour nous allumer* »⁴³¹. Selon lui, c'est notamment la différence de composition « ethnique » des équipes qui pose problème, et cette différence engendre souvent des attitudes de rejet et une hostilité à l'égard de son association : « (...) *comme on joue avec des étrangers (...) on va dans des clubs où il n'y a pratiquement que des Français, et en plus qui ne sont pas aimables (...) c'est qu'ils nous aiment pas, c'est ça ils nous aiment pas : s'ils aimaient le foot, ils ne parleraient pas comme ça. C'est qu'ils nous aiment pas nous !* »⁴³². A travers ces propos, on perçoit clairement que le « racisme ordinaire » et la stigmatisation alimentent un sentiment très vif d'exclusion et provoquent l'infériorisation et la dévalorisation de soi et de son groupe d'appartenance. Les premières « frontières » qui surgissent lors des matchs de football sont donc, semble-t-il, les « frontières internes » d'une société, c'est-à-dire les limites distinguant des individus et des communautés sur des indices variables d'origine, de culture et de religion, ayant en commun de radicaliser les contacts et la différence (Fassin, 2010).

Concernant cette stigmatisation, les joueurs des clubs ont l'impression que leurs adversaires s'adressent à eux en mobilisant des insultes « racistes » et des expressions dégradantes, notamment dans le but de les provoquer et de les exciter. Ils sont alors censés réagir agressivement, ce qui obligera inévitablement l'arbitre à les pénaliser, ou perdre leur concentration, ce qui aura vraisemblablement une incidence sur le résultat de la rencontre. Né en 1987 en Allemagne, Izzet est mécanicien automobile depuis 2004. Petit-fils d'immigré turc, il pratique le football depuis 2006 au *Türk Gençler Birliği de Lahr*. Lors d'un entretien, ce joueur nous explique par exemple que les sportifs allemands instrumentalisent les stigmates de l'équipe anatolienne pour que celle-ci déclenche une bagarre : « (...) *Ils nous provoquent afin que l'on commence une bagarre. Et quand on se bat sur le terrain, on prend des cartons, on est suspendu et on doit payer (des amendes à la ligue). Mais, de temps en temps, ce sont uniquement des accrochages entre les joueurs, ça ne va pas plus*

⁴²⁹ Extrait d'entretien, avril 2005.

⁴³⁰ Extrait d'entretien, mars 2006.

⁴³¹ Extrait d'entretien, février 2006.

⁴³² Extrait d'entretien, février 2006.

loin (...) »⁴³³. De leur côté, les spectateurs (plutôt dans les villages) semblent aussi participer à cette petite combine. Selon Emre, sans emploi et joueur à l'*Union Sportive Turque de Bischwiller* depuis plusieurs années, « ils aiment bien chauffer tu vois »⁴³⁴ parce qu'ils « croient qu'ils savent mieux jouer au ballon que nous »⁴³⁵. Ces propos montrent bien qu'au-delà de l'idéologie raciste (Taguieff, 1987), les causes du « racisme ordinaire » dans les stades sont peut-être à chercher derrière la logique même du jeu : ainsi, au football, la compétition et la nature oppositive de la confrontation entre deux camps réclament la disgrâce collective de l'adversaire, ce qui peut engendrer des discriminations et des stigmatisations. Quoi qu'il en soit, les insultes, les provocations et les expressions dégradantes ont parfois un véritable impact sur le déroulement et le résultat du match. D'une part, elles créent des conditions favorables à l'usage de la violence physique et de la force. Né en Turquie en 1982 et ouvrier dans le secteur de la construction, ce joueur du *Football Club Istanbul de Sarreguemines* illustre la tendance : « Voilà... nous comme ça nous énerve, on ne va pas se laisser insulter à chaque match... chaque dimanche ! »⁴³⁶. D'autre part, les invectives et les injures agissent sur la concentration des footballeurs, et les plus fragiles d'entre eux semblent entièrement perdre leurs moyens. Né en 1970 en Turquie et agent de production, ce pratiquant de l'*Olympique Strasbourg* nous raconte : « (...) quand on va dans les patelins (...) il y en a qui disent : "Ho rentrez chez vous, qu'est-ce que vous faites ici ?" (...) ils sont là, ils paient, ils sont là pour gueuler, ils ont rien à faire le dimanche. Ils viennent voir le match, mais en même temps ils vont te chauffer ! (...) Ce qui est arrivé à notre gardien (de but) la semaine dernière, dans un village, le gars il était derrière, il n'arrêtait pas de chauffer, "Rentre chez toi, rentre chez toi", donc il a pris la balle, la balle elle a glissé et elle est rentrée dans le but tellement il n'avait pas la tête dans le match parce que l'autre il n'arrêtait pas ; il avait la tête là-bas ! (...) c'est trop dur, trop difficile à tenir ! »⁴³⁷.

⁴³³ Extrait d'entretien, mai 2007.

⁴³⁴ Extrait d'entretien, août 2009.

⁴³⁵ Extrait d'entretien, août 2009.

⁴³⁶ Extrait d'entretien, février 2006.

⁴³⁷ Extrait d'entretien, février 2006.

« Fallait fermer les oreilles et regarder le match. » :
Mustafa, entraîneur à l'Union Sportive de Colmar (France).

Né en 1980 en Turquie, dans la région d'Izmir (Ouest), Mustafa est le fils d'un travailleur immigré turc (ouvrier dans le bâtiment) qui a eu trois enfants avec sa femme, mère au foyer. Venu en France en 1984 suite au regroupement familial, il exerce la profession de maçon-coffreur depuis plusieurs années. Il est marié à une fille d'origine turque, elle femme de ménage et issue d'une famille d'agriculteurs implantés dans un village de l'Ouest de la Turquie. Propriétaires d'une petite maison, ils habitent ensemble avec leurs deux enfants dans la banlieue de Colmar. Musulmans pratiquants et possédant la nationalité turque, ils sont insérés dans un réseau d'associations culturelles et culturelles et se rendent environ tous les deux ans dans leur pays d'origine. Sur le plan sportif, Mustafa dispose d'un bon capital : il a commencé le football à l'âge de 8 ans dans le club voisin de Ribeauvillé, puis est passé par deux autres associations avant d'arriver à l'Union Sportive de Colmar en 2003. Au sein de ce club, il occupe le poste d'entraîneur de l'équipe fanion depuis quelques années.

A l'instar d'autres joueurs et dirigeants de clubs de football « turcs », Mustafa se plaint d'une certaine forme de discrimination, surtout lorsqu'il affronte des équipes de petits villages, et avoue son incompréhension face à l'accueil déplorable que certains spectateurs locaux réservent à son association sportive : *« Ce sont les... les origines qui ne passent pas, ça ne passe pas, en Alsace, c'est ça qui ne passe pas (...) ! Ben le climat qu'il y a à chaque fois qu'on va là-bas (un village), c'est assez tendu. Les étrangers, ça ne passe pas ! (...) hier, on a joué à X (...). Les supporters extérieurs qui étaient là-bas, (il ne) fallait pas les entendre hein ! Fallait fermer les oreilles et regarder le match. Et si vous partez dans leur jeu, il y a une bagarre générale (...) »*. Pour lui, cela ne fait aucun doute, les spectateurs mobilisent des insultes et expressions dégradantes dans le but de provoquer les joueurs qui sont sur le terrain. Autrement dit, il s'agit là d'une instrumentalisation d'un stigmaté associé à un parcours migratoire ou une origine supposée : *« (...) c'est juste les gestes provocateurs. Genre dans le match : "tu sais, pour nous, ceux-là ils ont qu'à rentrer là-bas !" (...) il y a toujours des petits mots... des sous-entendus... ils ne disent pas : "rentrer en Turquie" ou même, des sous-entendus, "ils rentrent là-bas", mais ils rentrent où ? (...) Quand vous arrivez avec quinze Turcs sur un terrain, ça tape à l'œil ! C'est ça qui me gêne beaucoup moi, c'est ça ! Samedi soir on est allé jouer à Y (...) Je vous dis, on perdait le match 4-0, on a perdu le match. De l'extérieur les supporters encore ils nous chamaient (...). Et ça c'est que... je veux dire c'est parce qu'on est Turc, je veux dire, honnêtement. Les gars ils ne font pas ça avec une autre équipe. C'est ça que je ne comprends pas ! »*. On le voit, notamment lors des rencontres de football, les mots possèdent un pouvoir particulier : celui de signifier la frontière entre « Nous » et « Eux », celui de mettre au jour l'existence des « frontières internes » (Fassin, 2010) d'une société nationale.

Précisons enfin que, face aux « provocations ordinaires », la réaction des joueurs des équipes turques peut être d'autant plus virulente que les insultes et les humiliations sont des offenses à la fierté, à l'amour-propre et au sens de l'honneur de

populations principalement issues des classes populaires. Ainsi, comme le rappelle R. Hoggart (1970), quand sa fierté est blessée, « *l'homme a tendance à ruer dans les brancards et sa révolte prend facilement une forme "vulgaire"* » (p. 120). Né en 1976 en Allemagne et fils cadet d'un *Gastarbeiter* (ouvrier dans l'industrie automobile), Galip est chauffeur-cariste dans l'industrie mécanique. Lors de l'entretien, il revient amplement sur l'importance de la fierté et illustre donc clairement la tendance : « *(c'est à cause) de la mentalité, du tempérament. La fierté est grande chez nous. Si quelqu'un nous dit : "Turc de merde" ou quelque chose contre la famille, il y a de la fierté chez nous ! C'est comme Zinédine Zidane... Italie... coupe du monde, il y a également eu des problèmes à cause de sa famille ! Et, chez nous, c'est exactement la même mentalité ; c'est pourquoi nous montons rapidement jusqu'à 180... ça va très vite !* »⁴³⁸. Dans la même veine, le président du *Türk Gençler Birliği de Lahr* observe que les réactions des joueurs de son équipe sont parfois abruptes et véhémentes. Elles suivent le mouvement des émotions, qu'il s'agisse d'exaspération, comme dans la défaite, ou de joie, comme dans la victoire. Selon lui, « *(...) la mentalité turque est un peu plus portée sur l'aspect émotionnel (...), dans certaines situations, nous devons rester plus calmes, plus tranquilles, et ne pas réagir démesurément... Un Turc réagit peut-être démesurément dans certaines situations : quand on gagne, quand on perd, et je peux simplement essayer de sensibiliser nos spectateurs, nos compatriotes au fait qu'il faut que l'on reste plus calme, que l'on doit se contrôler, car on peut perdre, (...) on peut gagner, c'est tout à fait normal !* »⁴³⁹. Ces traits d'« ardeur », pouvant même prendre une forme d'arrogance, semblent finalement analogues à ceux qui caractérisent la vie des « classes populaires » (Hoggart, 1970).

⁴³⁸ Extrait d'entretien, mai 2007.

⁴³⁹ Extrait d'entretien, mai 2007.

II – Dans l’entre-soi communautaire : esprit de camaraderie et fixation familiale

En France comme en Allemagne, les membres des clubs de football « turcs » ont très clairement le sentiment d’appartenir à une « communauté », et ce sentiment semble surtout tirer sa force de l’importance accordée au « collectif », à la « petite famille » et à l’esprit de camaraderie et de coopération. Pour ce qui nous concerne, l’impératif de solidarité interne et de cohésion communautaire est certainement produit par un double mouvement. D’une part, il procède d’une évidence ressentie, pour reprendre une formule de R. Hoggart (1970) : vivant à proximité les uns des autres et entretenant des relations étroites, les adhérents de l’association sportive savent qu’ils partagent les mêmes conditions d’existence. D’autre part, il résulte d’une forme de militantisme identitaire qui se rapproche de celle observée dans les groupes syndicaux et politiques (Neveu, 2005). Aussi, aux yeux des populations interrogées, un bon club, c’est un club où il y a de l’« ambiance » et de la « convivialité », mais également un lieu où les membres tant footballeurs que dirigeants luttent ensemble pour tenter de changer les conditions de vie de la minorité turque.

1 – « Montrer une bonne image des Turcs. »

De part et d’autre du Rhin, pour une très large partie des adhérents des associations étudiées, l’investissement envers la « communauté sportive » coïncide généralement avec la volonté de « *montrer une bonne image des Turcs* ». En effet, si les sportifs et les dirigeants se regroupent dans le football associatif, c’est notamment parce qu’ils se sentent investis d’une double mission : celle de représenter les populations « originaires de Turquie » en Europe et, plus particulièrement, en France et en Allemagne, et celle de lutter collectivement, dans une action « militante », pour renverser la table des valeurs qui définit leurs traits « identitaires » comme des stigmates dans l’espace socio-sportif local. Tout semble donc se passer comme si la discrimination et la marginalisation, associées au sentiment identitaire et à l’homogénéité sociale des immigrés turcs, avaient amplement contribué au phéno-

mène de regroupement à base « communautaire ». Autrement dit, l'impression (souvent justifiée) de « stigmatisation collective » (Elias & Scotson, 1997) finit par produire une solidarité réelle entre les personnes ainsi désignées, et le sentiment d'exclusion renforce la cohésion interne à la communauté et contribue activement à l'apparition d'une « camaraderie militante » (Hoggart, 1970) et d'une conscience minoritaire.

1.1 – Lutte collective et militantisme identitaire

A la différence des membres des classes populaires anglaises étudiées par R. Hoggart (1970), les adhérents des clubs de football « turcs » ont dans l'ensemble une conscience très claire de leur communauté d'appartenance. L'attitude que nous allons décrire ici s'approche véritablement du militantisme identitaire des groupes syndicaux ou politiques (Neveu, 2005) et des « communautés homosexuelles » (Ferez, 2007). Elle va jusqu'à la prise de conscience, formulée par les acteurs sociaux, de la nécessité de transformer les conditions de vie de tous par une lutte collective dans le domaine du sport. Né en Turquie en 1971, dans la province de Kayseri (Anatolie centrale), Fatih est arrivé en France en 1977 avec sa famille, après avoir transité par l'Allemagne. Charpentier depuis une vingtaine d'années, il occupe la fonction de président de l'*Equipe Franco-Turque de Sarrebourg*, club dans lequel il fut auparavant joueur et dirigeant bénévole. En prenant notamment comme référence le modèle des associations sportives turques d'Allemagne, il nous explique par exemple que, par le football, toute une « communauté immigrée » peut améliorer les conditions d'accueil de ses membres, surtout parce que le sport permet de véhiculer une image positive. Lors d'un entretien, il développe longuement ce point : « (...) *c'est quand même l'image... par le foot, on peut démontrer ça ! Parce que le football, vous allez partout, dans les environs, là, en ce moment... on est qu'en Moselle, mais si on monte en régional, on peut encore aller plus loin ! Aujourd'hui... quand vous regardez l'Allemagne, ils ont quand même six ou sept équipes qui sont quand même... en National (...), c'est énorme ! Tandis qu'en France, l'un des meilleurs clubs que l'on a (...), c'est peut-être... nous, dans toute la France confondue !* »⁴⁴⁰. Fatih perçoit en réalité le football comme un moyen de normalisation pour des populations anato-

⁴⁴⁰ Extrait d'entretien, février 2006.

liennes qui revendiquent un ancrage dans la société française, bien que souffrant d'une image assez défavorable, héritée du passé d'un peuple de conquérants (Kuran-Burçoglu, 2002) : « *Le but, c'est de grimper et devenir un bon club, pour entrer dans la norme et montrer aux autres qu'on est (...) comme tout le monde, pas plus violent (...). S'il y a un Turc qui habite à X, c'est mal vu de ce côté-là (...) mais par le biais du foot, ils savent qui nous sommes. Si nous on montre une mauvaise image, les villages ne vont pas accepter tout ça. Mais si tu donnes une belle image, tout le monde va t'accueillir, avec un bon voisinage (...) c'est l'intégration !* »⁴⁴¹. On le voit, ces propos montrent que notre interlocuteur, en reproduisant les discours et les catégories de pensée de l'institution sportive, considère le football de compétition comme une activité qui offre la possibilité au groupe de se racheter collectivement un peu de « respectabilité ». Tout semble donc indiquer qu'il fonctionne selon une logique de « minorité ethnique », dans le sens où sa communauté d'appartenance est d'abord définie par la stigmatisation et la marginalisation exercées par le dominant (Poutignat & Streiff-Fenart, 1995).

1.1.1 – Se racheter un peu de « respectabilité »

Tandis que l'idée de « respectabilité » est fondamentale dans la « culture des classes populaires » (Hoggart, 1970), elle prend une forme ouvertement « militante » dans le cadre des clubs de football « turcs » implantés de part et d'autre du Rhin. Si bien que cette idée ou notion structure l'investissement envers le collectif sportif associatif, et ce aux yeux des plus jeunes joueurs en particulier. Aussi nous verrons qu'elle s'inscrit en quelque sorte au centre d'une infra-politique des groupes dominés culturellement et économiquement. Né en 1990 en Allemagne, ce pratiquant du *Türkgücü Freiburg* est le fils aîné d'un *Gastarbeiter* anatolien, mécanicien automobile depuis plusieurs années. Lycéen dans une formation professionnelle, il souhaite surtout participer au projet commun de réhabilitation symbolique, en effaçant la mauvaise image des Turcs : « (...) *L'essentiel c'est qu'au moment de quitter le terrain, tout le monde soit content, tout le monde. Et même si nous avons perdu ! Mais tout le monde est content et dit : "Hey, nous avons fait un super match contre les Turcs, c'était plaisant (...) ce sont de bonnes personnes, les Turcs". (...) moi je n'attends*

⁴⁴¹ Extrait d'entretien, février 2006.

pas vraiment beaucoup plus dans cette équipe. Mais clairement, pourquoi pas... si on est champion, on est champion ! »⁴⁴². C'est pourquoi ce jeune footballeur a quitté une équipe allemande, évoluant en division régionale, pour s'investir dans le club présidé par son père. Reléguant les objectifs strictement sportifs au second plan, il rappelle cependant avec lucidité que la « respectabilité » passe également par un minimum de réussite sur le terrain. Autrement dit, il lui faut donc concilier une forme de militantisme identitaire avec la dynamique du football de compétition à laquelle il a été confronté depuis son plus jeune âge : « (...) (il nous faut sortir de la Kreisliga B) pour montrer quelque chose, que nous, en tant qu'équipe turque, nous sommes là (...) et que nous pouvons être performants, ce que nous sommes partout... Dans toutes les bonnes équipes, tu trouves de bons joueurs turcs, mais le problème, ici, c'est de les recruter. Chacun dit : "oui oui, ils jouent tout en-bas, je n'ai pas besoin d'aller là-bas... ils doivent d'abord monter (...)". J'ai simplement dit : "Tu dois abandonner quelque chose si tu veux atteindre un objectif". Et j'ai donc arrêté à Bötzingen, en pensant que l'on pouvait faire quelque chose ici (...) »⁴⁴³. On peut raisonnablement penser qu'à l'instar d'autres communautés (Blanc, 2012), la « communauté sportive » est prise ici dans la tension entre l'« ouverture » et la « fermeture ». En effet, le militantisme identitaire reste clairement fondé sur l'« entre-soi », tandis que la « dynamique compétitive » impose à l'équipe de football de ne pas se replier sur elle-même et de recruter des membres extérieurs au groupe issu de la migration turque.

En France, c'est aussi sur le prototype de la « camaraderie militante » (Hoggart, 1970) que les joueurs des associations sportives étudiées présentent leur investissement envers la communauté. N'opérant pas la distinction entre le champ du football et le champ des luttes sociales (Gebauer & Bröskamp, 1992), ils espèrent réellement une augmentation du « capital symbolique » de leur groupe et par leur groupe. Dans une première version, la recherche de la « respectabilité » semble obéir à une logique de « minorité ethnique ». Leur communauté d'appartenance se définit alors principalement par la stigmatisation opérée par la « majorité autochtone ». Né dans l'Hexagone en 1982 et gérant d'un petit commerce dans le secteur de la restauration rapide, ce joueur de l'*Equipe Franco-Turque de Sarrebourg* illustre

⁴⁴² Extrait d'entretien, octobre 2009.

très bien la tendance : « (...) l'objectif (du club) ça serait que toute une communauté turque qui pratique un beau football, honnête, réglo... et ça serait faire parler de nous en bien, pour simplement changer notre image ! »⁴⁴⁴. De même que ce footballeur de l'Union Sportive de Colmar, né en 1979 en France et coureur-zingueur depuis plusieurs années, qui reprend les catégories et stéréotypes attribués de l'extérieur : « (...) j'essaye toujours de montrer l'exemple, pour que tout se passe bien (...), respect de l'arbitre, respect d'autrui, (...), respect des supporters (...). J'essaye toujours de faire en sorte qu'on montre qu'on est (...) quand même une équipe, qui est là pour jouer, pas pour se prendre la tête (...) on est là pour jouer, pour se faire plaisir, et montrer notre communauté turque (...), arabe... qu'on nous met toujours dans le même sac... montrer que nous on est différent, on est là que pour le sport ! »⁴⁴⁵.

Dans une seconde version, la recherche de « respectabilité » semble être une conséquence de la stigmatisation sociale et territoriale des populations qui habitent dans les quartiers populaires. Leur communauté d'appartenance renvoie alors essentiellement à la « cité défavorisée ». Un bon exemple nous est donné par ce joueur de l'Olympique Strasbourg⁴⁴⁶. Né en 1983 en France, Burak est un fils de travailleur immigré turc originaire de la province de Yozgat. Peintre en bâtiment dans une entreprise familiale, il a grandi dans le quartier de Cronenbourg où est implanté son club de football. Par le sport, Burak souhaite surtout montrer une autre image de son association et de sa « cité », simplement pour devenir « comme les autres »⁴⁴⁷ : « (...) comme objectif, j'ai envie qu'on soit un club comme les autres... parce que dès qu'ils viennent, il y a des clubs qui viennent des patelins, ils voient les HLM, ils disent : "Putain, mais on est où ? C'est quoi ici ? C'est la jungle ?". Parce que (...), il y a de tout ici, ce n'est pas qu'un quartier musulman ! (...) parce que j'ai toujours joué

⁴⁴³ Extrait d'entretien, octobre 2009.

⁴⁴⁴ Extrait d'entretien, mars 2006.

⁴⁴⁵ Extrait d'entretien, février 2006.

⁴⁴⁶ Cette association sportive est installée dans le quartier de Cronenbourg, classé « Zone Urbaine Sensible » par la Politique de la Ville. On y observe une forte représentation de ménages étrangers en comparaison aux autres zones de Strasbourg. Ce quartier se caractérise par la pauvreté et l'exclusion, d'une part parce que l'on y trouve des populations qui vivent au-dessous du seuil de pauvreté, d'autre part parce que nombre d'habitants sont en rupture avec le système scolaire, le monde du travail et de la consommation. S'ils ne sont pas au chômage ou au RSA, les hommes sont majoritairement employés ou ouvriers. Les femmes sont, quant à elles, cantonnées à des activités domestiques. Celles qui travaillent sont souvent femmes de ménage ou ouvrières. Concernant les logements, l'essentiel du parc est dominé par les logements sociaux. Source : ADEUS, 2011.

⁴⁴⁷ Extrait d'entretien, février 2006.

avec des clubs de quartier et de village... et il n'y a pas vraiment de différence ! Il y avait quelques étrangers, mais ce n'était pas flagrant ! »⁴⁴⁸. On le voit, notre interlocuteur parvient très difficilement à séparer la « question territoriale » de la « question confessionnelle ». Alors qu'il s'identifie au « quartier », cet espace d'habitation incarne aussi à ses yeux une appartenance à la religion musulmane. A cet égard, il faut d'ailleurs rappeler, avec M. Wieviorka (2008b), que les différences ethnoculturelles et les inégalités sociales sont régulièrement liées, voire même imbriquées les unes dans les autres, si bien qu'il est quasiment impossible de ne plus les mélanger. Pour les populations des cités populaires, la stigmatisation territoriale semble donc être associée à la stigmatisation religieuse.

« Tous les Turcs ne sont pas mauvais. » :

Izzet, joueur au *Türk Gençler Birliği de Lahr* (Allemagne).

Né en 1987 à Lahr (Allemagne), Izzet est un petit-fils de *Gastarbeiter* turc, artisan-menuisier arrivé en RFA dans les années 1960. Son père, mécanicien automobile, et sa mère, femme au foyer, sont originaires de la province de Denizli (côte sud-égéenne). Ayant quitté l'école en 2003, à 16 ans, il exerce depuis 2004 le métier de mécanicien automobile dans le même garage que son père. Célibataire, Izzet habite chez ses parents qui sont propriétaires d'une petite maison dans la ville de Lahr. Musulman pratiquant et disposant de la nationalité turque, il est inséré dans un réseau d'associations culturelles et culturelles et se rend environ tous les deux ans, avec sa famille, dans son pays d'origine. Sur le plan sportif, Izzet possède un capital assez faible : il a commencé le football en 2006 au *Türk Gençler Birliği de Lahr*.

Chez ce jeune homme, l'investissement tardif dans le sport associatif coïncide avec une volonté toute récente de montrer, notamment aux Allemands, que « tous les Turcs ne sont pas mauvais ». Fonctionnant selon une logique de « minorité ethnique », il accorde une très grande importance à la notion de « communauté », et l'idée de « respectabilité » prend, dans son discours, une forme explicitement « militante » : « Pour moi, c'est l'association qui est importante (...). Je veux que nous soyons tous ensemble (...). Tout le monde doit voir que, nous les Turcs, nous sommes forts, que nous sommes corrects et calmes. C'est ça que tout le monde doit voir ! Parce que tout le monde estime que les Turcs sont mauvais, qu'ils posent des problèmes et ça, ce n'est pas du tout ce que nous sommes ! ». Participant à un championnat fait de relégations et de promotions, Izzet estime à juste titre que la « respectabilité » et la « reconnaissance sociale » ne s'acquièrent qu'au prix de la performance et de la réussite sportive sur le terrain : « Je veux que nous soyons tous ensemble et que tout le monde puisse entendre, que tout le monde puisse voir que le TGB, un club de football turc, qu'ils sont bons et très forts. C'est ça que je veux ! C'est pourquoi nous sommes tous venus ici... avec les

⁴⁴⁸ Extrait d'entretien, février 2006.

copains, et maintenant on joue (...) pour être premier et aller plus haut (...). Mon objectif, c'est que tout le monde puisse voir et entendre que le TGB est très fort, que nous sommes tranquilles et que nous sommes de bonnes personnes (...). Il faut qu'on montre ça à tout le monde, mais encore plus aux Allemands ! (...) Si tous les Turcs s'engagent dans une équipe turque, qu'ils se donnent à fond, qu'ils jouent bien... alors on va vite monter, et les autres vont voir quel genre de personnes nous sommes vraiment ! ». Finalement, le football endosse la valeur symbolique de réceptacle à travers lequel se manifeste ou se modifie le statut social de la minorité turque. Ainsi, pour notre interlocuteur, un match face aux Allemands représente souvent plus qu'un match : il laisse entrevoir la configuration des personnes établies et des outsiders (Elias & Scotson, 1997). C'est sans doute pourquoi Izzet avoue être « *très très fier* » quand son équipe gagne contre un club allemand.

1.1.2 – Un européanisme rudimentaire ?

En France comme en Allemagne, le militantisme identitaire qui s'exprime souvent au sein des clubs de football « turcs » apparaît également comme le prolongement d'une forme d'européanisme rudimentaire, en particulier pour les joueurs et les dirigeants nés en Turquie ou ayant conservé la nationalité de leur pays d'origine. Aux yeux de certains d'entre eux, la lutte collective pour la « respectabilité », entamée sur les terrains et dans les stades, semble en effet participer au projet politique d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. En ce sens, le sport est perçu comme un moyen de normalisation pour les ressortissants d'un pays qui revendique depuis longtemps un ancrage à l'Ouest que l'Occident hésite véritablement à lui accorder (Polo, 2010).

Né en 1973 dans la région d'Izmir, ce joueur de l'*Union Sportive de Colmar* est arrivé en France en 1984. Il exerce actuellement le métier de maçon dans une entreprise familiale et fait très ouvertement référence à la mauvaise image des Turcs en Europe. Par le football, il souhaite justement « *changer cette image* »⁴⁴⁹ : « (...) *Moi ce que je veux ici, donc c'est que, pour nous notre population turque, qu'on ait une image positive (...) Qu'on ne dise pas, vous avez des Turcs, ils cassent, ils brûlent des voitures ou autre chose (...) Avec ce qui se passe là-bas, justement les problèmes de terreur (...). Donc on est déjà mal vu (...), par la Commission européenne. Qu'au moins ici on puisse dire : "voilà, les Turcs ils savent faire autre chose que de la... que de la violence !". Donc c'est surtout pour ça qu'on le fait (...). Il faudrait mon-*

⁴⁴⁹ Extrait d'entretien, février 2006.

trer aux gens que... qu'ils changent cette image qu'ils ont vis-à-vis des Turcs (...) »⁴⁵⁰. Né en Turquie en 1980 (dans la région d'Izmir) et arrivé en France en 1984, l'entraîneur de l'*Union Sportive de Colmar* est maçon-coffreur depuis plusieurs années. Il avoue son incompréhension totale non seulement face à la mauvaise réputation des Turcs dans l'Hexagone, mais aussi face à la réticence de l'Union européenne à accepter son pays au sein de l'édifice « communautaire ». Ainsi, lors d'un entretien, il nous dit : « *Nous on veut intégrer la communauté... Le problème, c'est qu'il faut que l'on soit accepté ! (...) C'est déjà à cause de la Communauté européenne (...), à cause des problèmes, (...) la Turquie veut intégrer l'Europe, mais l'Europe ne veut pas de la Turquie ! (...) Le but, c'est intégrer ici la communauté et rentrer en France. Je veux dire que je ne comprends pas pourquoi... on nous voit mal, on veut rentrer dans la communauté, ici, on nous voit mal. Pourquoi ? (...) C'est toujours le "pourquoi ?" ils ne veulent pas de nous... c'est ça que je ne comprends pas (...)* »⁴⁵¹. Lorsqu'il évoque les conditions d'intégration des Turcs en Allemagne, ce joueur du *Türk Gençler Birliği de Lahr*, né en 1976 en RFA et chauffeur-cariste dans l'industrie mécanique, prend soin de souligner que l'issue de la candidature de son pays à l'entrée dans l'Union européenne demeure bien incertaine. Par conséquent, il estime que les Turcs sont fortement désavantagés : « *Nous (les Turcs) sommes la première communauté étrangère en Allemagne depuis les années 1960, mais nous n'avons jamais été adoptés ici ! Jusqu'à présent, nous sommes encore Turcs. Tu es un Turc, tu restes un Turc ! (...) ça se voit tout autant avec l'Union européenne, comme nous n'arrivons pas à y rentrer. Nous sommes clairement désavantagés, et c'est le problème !* »⁴⁵².

On le voit, le militantisme identitaire et la lutte commune pour la « respectabilité », qui semblent structurer l'investissement des footballeurs turcs, doivent inévitablement être replacés dans une perspective internationale et politique toute particulière : celle du projet d'intégration européenne. A ce sujet, dans l'histoire de la construction européenne, « *il n'est pas d'exemple de pays qui ait été aussi longtemps et autant maintenu à l'écart du projet communautaire alors même qu'il désirait si ardemment y participer...* » (Marcou, 2002, p. 9). En effet, poursuivant l'œuvre fonda-

⁴⁵⁰ Extrait d'entretien, février 2006.

⁴⁵¹ Extrait d'entretien, février 2006.

⁴⁵² Extrait d'entretien, mai 2007.

trice de M. Kemal, les autorités d'Ankara ont cherché à renforcer leurs liens avec l'Europe et plus spécifiquement avec la Communauté Economique Européenne (CEE) dès 1963, en signant un accord d'association avec la CEE. Plus de vingt ans après, en 1987, elles ont déposé officiellement une demande d'adhésion (Insel, 2000), et ce lorsque le pays retrouva un peu de stabilité politique. Mais les Etats membres de la CEE ont rejeté cette candidature, sans toutefois fermer entièrement la porte. Dès lors, la question de l'adhésion à l'Europe communautaire est devenue un enjeu central de la vie politique turque (Polo, 2005). Si l'Union douanière est signée en 1995, lors du sommet de Copenhague, deux ans plus tard, l'Union européenne repousse une nouvelle fois la candidature de la Turquie⁴⁵³, en dépit des gros efforts fournis par ce pays. Vécu comme un traumatisme, ce refus est resté dans les esprits, y compris au sein de la communauté immigrée implantée de part et d'autre du Rhin. A un tel point que l'ouverture des négociations pour l'adhésion à partir de 2005 n'a pas totalement évacué le malaise et les doutes. Cependant, comme en attestent les propos de nos interlocuteurs, être reconnu par l'Europe, être considérés en tant qu'« Européens » demeurent véritablement une obsession. Dans ce contexte spécifique, le football est perçu par les Turcs de France et d'Allemagne, majoritairement issus des classes populaires, comme un moyen d'exister, voire de peser dans le débat politique, ce qui leur permet d'une certaine manière d'assouvir leurs envies européennes. Des plus vieux au plus jeunes, c'est donc toute l'ambiguïté du projet d'« intégration communautaire » que semblent jouer nos footballeurs, réunis sur les failles d'un faire-Europe dont ils se considèrent les oubliés.

1.2 – Un encadrement idéologique de la jeunesse turque par le football

On ne peut assurément pas se contenter d'une simple analyse en termes d'instrumentalisation et de militantisme identitaire, provoqués par la volonté de se refaire collectivement une bonne image, car elle ne permet pas de penser entièrement les enjeux inhérents au regroupement sportif « communautaire ». En effet, pour le cas qui nous intéresse, l'instrumentalisation du football ne sert pas uniquement des causes externes : à leur tour, les membres des clubs en question, notamment

⁴⁵³ Si les Etats membres de l'Union européenne ont argué des raisons d'ordre politique et économique, voire géographique pour justifier leur décision, il apparaît clairement que la question religieuse est un des principaux points sur lequel bute la candidature turque (Insel, 2000).

les dirigeants et les joueurs les plus âgés, qui promeuvent la recherche de « respectabilité » escomptent un profit quasiment direct de leur investissement, à savoir l'acquisition d'une position – si possible dominante – dans le champ du contrôle idéologique de la jeunesse turque en émigration. En ce sens, le militantisme identitaire et l'esprit de lutte commune se doublent, au sein des organisations étudiées, de la mise en place d'une forme d'encadrement « intracommunautaire », destiné prioritairement aux jeunes adultes de sexe masculin⁴⁵⁴. Dans ce cadre particulier, le sport semble alors être un outil pour conserver une cohésion à l'intérieur de la communauté immigrée, mais aussi pour rassembler, par le jeu et l'effort, la jeunesse turque, née de part et d'autre du Rhin, afin d'éviter qu'elle ne s'acculture trop vite aux valeurs occidentales ou qu'elle ne tombe dans la drogue, la violence, l'alcool, le désœuvrement et la délinquance. Aussi verrons-nous que derrière le positionnement des principaux acteurs affleure une relation entre le football, la politique et la religion.

1.2.1 – Le club comme alternative à la rue

Plus particulièrement aux yeux des dirigeants et pratiquants les plus âgés, le club de football apparaît d'abord comme une bonne alternative à la rue pour la jeunesse turque qui connaît massivement l'échec scolaire et l'exclusion sociale⁴⁵⁵. Reproduisant les discours et les schèmes de pensée de l'institution sportive, notamment en ce qui concerne le pouvoir socialisateur et intégrateur des activités physiques (Gasparini, 2005), ils cherchent avant tout à réunir, par la discipline et l'effort, les descendants d'immigrés anatoliens afin d'éviter que ces derniers ne sombrent dans la délinquance, la déviance et la criminalité. Né en France en 1982 et gérant d'un petit commerce dans le secteur de la restauration, ce joueur de l'*Equipe Franco-Turque de Sarrebourg* nous dit : « (...) c'était ça l'objectif au début du club quand ils l'ont créé, c'était prendre les jeunes Turcs, éviter qu'ils dealent, qu'ils volent, qu'ils se promènent à droite et à gauche pour faire des conneries (...). C'était... faire une équipe de football et puis essayer de rassembler tous les jeunes Turcs pour qu'ils

⁴⁵⁴ Cela d'autant plus que l'activité sportive représente, généralement, « un moyen extrêmement économique de mobiliser, d'occuper et de contrôler les individus » (Bourdieu, 1984, p. 186).

⁴⁵⁵ En Alsace, 76% des immigrés turcs ont un diplôme équivalent ou inférieur au CAP. En Bade-Wurtemberg, 60% d'entre eux n'ont suivi aucune formation professionnelle, et seuls 2% possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur. Sources : INSEE Alsace, 2006 ; Statistisches Landesamt Baden-Württemberg, 2011.

fassent du sport... »⁴⁵⁶. Le témoignage du trésorier de l'Union Sportive de Colmar, né à Çorum en Turquie en 1969 et ouvrier dans le bâtiment et la construction, abonde également en ce sens : « (...) Nous maintenant on réfléchit, c'est les jeunes. Mon fils aussi, n'importe... parce que si on ouvre un club sportif comme ça, et, pour eux, l'avenir aussi ça va venir. (...) je réfléchis... parce qu'ils vont jouer au foot, ils vont jouer sur le terrain, ils ne sont pas partis à droite à gauche ! »⁴⁵⁷. De même que celui de ce joueur de l'Union Sportive de Colmar, né en 1973 dans la province d'Izmir et actuellement maçon dans une entreprise familiale : « (...) Pour moi, personnellement, à mon âge, je n'attends plus rien (du football). C'est plus un passe-temps qu'autre chose... C'est surtout pour les jeunes... qui sont en train de grandir. Si on peut leur donner quelque chose, même si on est un petit club. Qu'ils ne soient pas dans la rue déjà ! »⁴⁵⁸.

L'émergence de comportements à risque parmi les membres des jeunes générations de la migration turque semble être une source d'inquiétude pour leurs « aînés », car ils considèrent que ces conduites déviantes nuisent profondément à l'image de toute la « communauté immigrée », renforçant les clichés et les représentations négatives qui circulent dans l'imaginaire collectif européen (Kuran-Burçoglu, 2002). Dans ces milieux sociaux, l'oisiveté étant souvent la mère de tous les vices (Thin, 1998), il faut donc combattre l'ennui, potentiellement générateur de comportements délinquants, en proposant des activités sportives destinées à « occuper » les jeunes adultes de sexe masculin. Né en Turquie en 1971 et arrivé dans l'Hexagone en 1989, le président du *Football Club Istanbul de Sarreguemines* est ouvrier de manutention. Lors de l'entretien, il nous explique notamment que moins les jeunes « *ont à traîner dehors* »⁴⁵⁹, plus rares se font les mauvaises fréquentations. Pour lui, le club sportif constitue un « palliatif au désœuvrement social » : « (...) *Si un jeune qui s'entraîne, qui va deux fois à l'entraînement... un match : le jeune a moins à traîner dehors ! (...) L'occuper, il a moins à traîner dehors (...), déjà quand il est fatigué, déjà ça fait 3-4 jours où il est occupé. (...) (Pour) éviter la mauvaise fréquentation, l'alcool, la drogue... Quand il y a (un) match le dimanche, ils ne sortent*

⁴⁵⁶ Extrait d'entretien, mars 2006.

⁴⁵⁷ Extrait d'entretien, février 2006.

⁴⁵⁸ Extrait d'entretien, février 2006.

⁴⁵⁹ Extrait d'entretien, février 2006.

*pas le samedi soir. (...) nous on n'a pas de problèmes de jeux, de drogues, mais ça fait beaucoup, ça joue le sport. Moi je connais des jeunes, le sport ça les a sauvés de la drogue (...) s'il n'y avait pas eu le foot, je pense ils seraient (...) en prison (...) »⁴⁶⁰. De l'autre côté du Rhin, les propos de ce joueur du *Türk Gençler Birliği de Lahr*, né en 1976 en Allemagne et chauffeur-cariste dans l'industrie mécanique, illustrent aussi la tendance : « (...) *Le plus important, pour les enfants, c'est de jouer dans une association, car si un enfant joue dans une association, il se fait des collègues, il se fait des amis (...) il ne prend pas d'autres mauvaises directions... Maintenant s'il ne fait pas de sport, alors il vole, il traîne avec des personnes peu fréquentables, et tout peut alors arriver : voler, se droguer...* »⁴⁶¹. En réalité, la relation dialectique que la plupart de nos interlocuteurs établissent entre l'oisiveté et les conduites « déviantes » repose sur l'idée d'une « jeunesse-menace » (Vulbeau, 2001) originaire de Turquie. Cette catégorie sociale est considérée, surtout par les membres issus des première et deuxième générations immigrées, comme porteuse d'une culture intrinsèque qui la rend incapable d'assumer la représentation symbolique de la communauté d'origine. Aussi s'agit-il, pour les joueurs et les dirigeants les plus âgés, de poser les bases d'un contrôle normatif dans et par le club⁴⁶².*

1.2.2 – Le football, une école de discipline ?

En France comme en Allemagne, notamment aux yeux des membres les plus âgés des associations étudiées, le football de compétition représente un outil de disciplinarisation et de moralisation de la jeunesse populaire turque en proie au désœuvrement. Né en Turquie en 1971 et charpentier de formation, le président de l'*Equipe Franco-Turque de Sarrebourg* considère, par exemple, que son association remplit avant tout une fonction sociale, car elle accueille, assez majoritairement, de jeunes joueurs « déviants » qu'il faut particulièrement surveiller et encadrer : « (...) *on fait le social, l'intégration, et en même temps le sport. Il y a quand même 60-70% qui sont dans des quartiers un peu durs (...) et, par le biais du foot, on fait du social quelque part ! (...) tous les clubs n'acceptent pas aujourd'hui le social, ils écartent les jeunes.*

⁴⁶⁰ Extrait d'entretien, février 2006.

⁴⁶¹ Extrait d'entretien, mai 2007.

⁴⁶² Comme le rappelle à juste titre M. Fodimbi (2002), ce type de raisonnement largement répandu s'appuie sur deux postulats : celui du déficit de socialisation dont souffrirait la jeunesse et celui du pouvoir socialisateur des sports associatifs.

Aujourd'hui, l'équipe franco-turque, elle est là pour, que ce soit gitans, toxicomanes... de tout le monde, j'en ai là-dedans ! Mais tout ça, il faut le gérer. On a un entraîneur qui gère ça, des dirigeants qui gèrent ça, et on fait de notre mieux ! (...) »⁴⁶³. Outre-Rhin, le président du *Türkgücü Freiburg*, né en 1961 dans la province de Rize (Mer Noire) et maître-mécanicien dans un garage automobile, estime aussi qu'au sein de son club sportif, on réalise essentiellement un travail social : « (...) *Il nous faut faire du travail social (...) nous essayons de maintenir les jeunes sous contrôle. Nous avons également observé que certains d'entre eux avaient des problèmes de drogue (...) nous avons donc mis en place une activité sociale (le football), en nous disant : "Ok, nous essayons d'attirer les jeunes ici... aussi pour contrôler s'il n'y a rien qui est caché dans leurs poches !" (...)* et les jeunes veulent, de toute façon, jouer au football (...), alors laissons-les aussi jouer au football (...), comme cela... ils ne traîneront plus dans la rue ! »⁴⁶⁴. Les populations sportives dont parle notre interlocuteur sont spécialement « difficiles » en raison de leurs caractéristiques sociales. Au *Türkgücü Freiburg*, elles proviennent surtout des quartiers populaires de Haslach et Weingarten, présentant des indicateurs socio-économiques particulièrement défavorables⁴⁶⁵.

Convenons avec M. Travert et O. L'Aoustet (2003) que le football encadré et organisé est tout d'abord un moyen permettant de confronter un jeune adulte à un système de droits et de devoirs (le « règlement »). Le sportif se trouve alors dans l'obligation de respecter une autorité (l'entraîneur, le dirigeant, l'arbitre, etc.), de remplir les rôles et les fonctions qui lui sont attribués et d'intégrer une organisation qui suppose le respect d'un certain nombre de contraintes (les horaires, les entraînements, les matchs, etc.). Ce qui réclame notamment de la « discipline ». Dans les clubs « turcs », cette dernière notion revient fréquemment dans les discours des « encadrants sportifs », les modes d'autorité, de surveillance et de contrôle des jeunes pratiquants. En quête de légitimité et de « respectabilité », entraîneurs et dirigeants privilégient les discours sur le rôle éducatif du football dans la formation de la jeunesse et se placent, en conséquence, sur le versant de l'« éthique sportive »

⁴⁶³ Extrait d'entretien, février 2006.

⁴⁶⁴ Extrait d'entretien, novembre 2009.

⁴⁶⁵ Source : *Statistisches Jahrbuch 2009*, Amt für Bürgerservice und Informationsverarbeitung, Stadt Freiburg-im-Breisgau.

(Charrier & Jourdan, 1999), qui fait du sport un lieu « naturel » d'intégration, de socialisation et d'éducation. L'exemple d'Attila illustre bien la tendance.

« Il fallait de la discipline dans l'équipe. » :

Attila, entraîneur de l'Equipe Franco-Turque de Sarrebourg (France).

Né en 1972 en Turquie (dans l'Est du pays), Attila est un fils de travailleur immigré turc (ouvrier dans le bâtiment) qui a eu trois enfants avec son épouse originaire de la province de Diyarbakir. Arrivé en France en 1984, il est employé dans une banque depuis 1997, marié à une femme d'origine turque, elle ouvrière et fille d'une famille d'agriculteurs. Propriétaires d'une maison, ils habitent ensemble dans la ville de Phalsbourg. Tous deux de nationalité turque, ils sont insérés dans un réseau d'associations culturelles et sportives et se rendent environ tous les 2 ans dans leur pays d'origine. Sur le plan sportif, Attila dispose d'un capital particulièrement important : il a commencé le football à l'âge de 12 ans (après être venu en France) au *FC Phalsbourg*, puis est passé par le *FC Saverne* (1992-1994) et le *FC Sarrebourg* (1997-2002) avant de s'engager en faveur de l'*Equipe Franco-Turque* en 2003, pour y occuper la fonction d'entraîneur principal. Par ailleurs, Attila possède plusieurs qualifications sportives : celles d'initiateur fédéral (obtenue en 1991) et d'animateur seniors (obtenue en 1994) ainsi que le brevet d'état (obtenu en 1997).

L'arrivée d'Attila à la tête de l'*Equipe Franco-Turque de Sarrebourg* s'inscrit dans le prolongement du projet sportif et éducatif porté par les responsables de l'association, à savoir « *sortir de la deuxième division* » et « *mettre de la discipline dans l'équipe* ». Titulaire d'un brevet d'état et fort de ses douze années d'expérience dans le coaching, il accepte la proposition du président du club, en estimant être l'homme de la situation : à la fois d'origine turque et éducateur sportif : « (...) *j'ai des origines turques, donc j'ai été contacté par le président du club (...) j'étais en deuxième division, et quand je suis arrivé, leur seul souci, c'était de monter cette équipe et d'avoir de la discipline ! Et puis il y avait cette réputation avec des problèmes, des arbitres qui ne voulaient pas rentrer, des soucis comme ça... Mais moi, je me suis dit : "il faut que tu mettes la discipline !", et on ne m'a pas ramené en tant que... technicien du football, parce que je suis plutôt... éducateur sportif qu'entraîneur (...)* ». Dès la première année, Attila met en place une politique de formation, foncièrement destinée à « *travailler les jeunes à la base* », en prenant surtout pour modèle sa propre réussite dans le football et la vie active : « *Moi j'ai essayé de mettre en place une politique de formation : la première année, il y a eu un arbitre, trois l'année dernière et cinq cette année. Et puis former les jeunes pour s'occuper de nouveaux jeunes. Mon souhait c'est de pousser cette population jeune par le foot (...), quand tu es à la base, tu peux les travailler ! Là... la plupart des parents travaillent dans tout ce qui est bâtiment, tout ce qui est usine. Moi mes parents c'était pareil ! Et ma mère elle ne travaillait pas ! Et pour moi, ça a marché (...)* moi je me suis vraiment intégré par le football, genre je dois ça au football, parce que quand j'étais vraiment bon, ça m'a permis d'avoir plein d'entourage (...). C'est pour leur montrer que, par le football, on peut y arriver... Oui, ça c'était mon souhait, de discipliner, aussi pour l'image ! ». Afin d'atteindre les objectifs fixés par les responsables de l'association, Attila emploie les méthodes classiques enseignées dans les formations fédérales, consistant à confronter les jeunes joueurs à un

système de règles et de contraintes : « (...) je notais tout sur des tableaux : le nombre d'entraînements qu'ils faisaient. Tout était programmé sur papier, en disant là on va faire deux semaines de préparation physique, là deux semaines de technique – tactique. J'ai même commencé à interroger les joueurs (...) : pourquoi ils venaient jouer au foot. Le but, c'était de montrer qu'on arrive à faire quelque chose ensemble ! Sinon, spécifiquement, c'était juste de mettre de la discipline, ne pas avoir de cartons (...), venir à temps avant le match... ». Tandis qu'il nous explique que cette pédagogie a bien fonctionné les deux premières années (« Ça s'est très bien passé la première année, parce que j'ai comptabilisé : on avait un carton rouge (...), on est monté (...), il y a quand même eu du résultat, avec une deuxième année et puis une troisième année (...) »), Attila constate avec une certaine déception que ces jeunes « n'arrivent pas à tenir », qu'ils sont « très faibles au niveau mental », qu'« ils ont du laisser-aller » et qu'« ils n'ont plus cet esprit de se battre pour ce même objectif... ». C'est pourquoi, en dépit de tous les efforts réalisés, l'équipe « a (une fois encore) des problèmes au niveau (de la) discipline ». On le voit, en raison de leurs caractéristiques sociales, il faut particulièrement surveiller et encadrer le groupe « déviant » de footballeurs turcs, d'autant que l'irréprochabilité apparaît souvent, pour ce dernier, comme la contrepartie de l'hospitalité. Si le football peut donc être un outil d'éducation et de socialisation, il ne représente en rien un remède-miracle et n'intègre pas naturellement (Gasparini, 2005).

Dans la pratique, on observe que les modes d'autorité, de surveillance et de contrôle propres aux « encadrants sportifs » des clubs « turcs » ressemblent sensiblement à ceux qui ont été identifiés par D. Thin (1998) dans les « milieux populaires ». En effet, leur spécificité et leur cohérence semblent résider dans la combinaison de formes de sévérité et de liberté. D'abord, certaines injonctions sont à respecter de façon impérative, mais laissent, en même temps, une très grande marge de liberté. Par exemple, tout en insistant régulièrement sur la nécessité de « mettre de la discipline »⁴⁶⁶, Attila fait preuve, parallèlement, de « laxisme » avec ses joueurs : « Donc la discipline horaire, que ce soit l'heure du match, l'entraînement, tout ça, ça y était pas ! Ça venait comme ça venait ! C'est vrai qu'on a eu cette ambition sportive de monter, ça mettait beaucoup d'ambiance. Et au niveau technique... on savait qu'on avait le niveau pour encore monter, alors, parfois, je fermais les yeux sur des trucs (...) parler avec l'arbitre... on fermait l'œil sur un gars, deux gars et à l'arrivée (...) »⁴⁶⁷. De l'autre côté du Rhin, au *Türkücü Freiburg*, l'entraîneur (ouvrier dans l'industrie mécanique) de l'équipe fanion du club se montre souvent intransigeant envers les pratiquants absents à l'entraînement (allant jusqu'à les exclure du

⁴⁶⁶ Extrait d'entretien, février 2006.

⁴⁶⁷ Extrait d'entretien, février 2006.

groupe sportif), tout en étant extrêmement indulgent avec ceux qui ne respectent pas les horaires, mais aussi les consignes dans l'exécution des exercices. Ensuite, les pratiques des encadrants agissent bien plus par contrainte extérieure qu'elles ne visent à générer une autocontrainte chez les jeunes. Ainsi, pour les encourager à s'investir vraiment dans le travail athlétique, l'entraîneur du *Türkgücü Freiburg* est habituellement omniprésent autour des ateliers et use abondamment – pour ne pas dire exagérément – du coup de sifflet et des remarques autoritaires. Enfin, les sanctions sont contextualisées et immédiates, ce qui manifeste que l'idée d'un pouvoir s'exerçant sur les jeunes hors de la présence physique des sportifs les plus âgés semble peu présente dans les clubs de football « turcs ». Les propos de ce joueur trentenaire du *Türkgücü Freiburg* sont à cet égard exemplaires : « (...) *Au football, par exemple, quand... je cours à l'entraînement... quand un jeune se comporte mal, alors j'y vais, je vais directement le voir : "S'il te plaît, ça tu ne le fais plus, ok ?". Ça, ça n'est pas bien, etc. (...)* »⁴⁶⁸.

1.2.3 – Le sport au service de l'islam et de la « turcité »

De part et d'autre du Rhin, les stratégies de contrôle et d'encadrement de la jeunesse turque par le football semblent largement influencées par les croyances politico-religieuses des dirigeants et cadres associatifs. En effet, on constate que les courants à la fois politiques et religieux du pays d'origine s'invitent dans les clubs, même si ces structures échappent en partie à la normativité communautaire, car les échanges avec d'autres associations et avec la société d'installation sont beaucoup plus nombreux du fait de la participation régulière à des championnats « ouverts » (Gasparini & Weiss, 2008). En réalité, c'est surtout la position des cadres associatifs par rapport au contrôle des jeunes qui varie sensiblement en fonction des appartenances politico-idéologiques. A cet égard, c'est dans les clubs où les « encadrants » sont sunnites⁴⁶⁹ – le plus souvent d'obédience hanafite – et nationalistes ou islamistes que les « stratégies d'ouverture » par l'associatif sportif restent assez margi-

⁴⁶⁸ Extrait d'entretien, octobre 2009.

⁴⁶⁹ Réunissant environ 90% de la communauté musulmane, le sunnisme se présente comme la voie moyenne de l'islam. Les sunnites sont, par définition, les hommes du Coran et de la « Sunna », c'est-à-dire de la tradition de tout l'enseignement du prophète Mahomet. La « Sunna » est la transcription de l'ensemble des paroles et des actes (dits « Hadiths ») du prophète. Elle relate la manière d'être et de se comporter de Mahomet, modèle qui doit servir à guider les croyants. La « Sunna » est considérée comme le complément et l'explication du Coran. Source : *Encyclopédie Larousse*, 2011.

nales. Pour eux, il s'agit notamment d'éviter que « *leurs jeunes* » ne s'acculturent trop vite aux valeurs occidentales qu'ils considèrent comme « négatives ».

Ainsi, abordant le cas de l'*Olympique Strasbourg*, le directeur adjoint de la LAFA nous dit : « (...) *Pour moi, c'est l'exemple type de ce que représente la communauté turque en Alsace, c'est-à-dire du communautarisme. (...). Au niveau des joueurs, des dirigeants et puis de l'environnement du club (...), leur réseau de partenaires, c'est que des entreprises turques (...)* »⁴⁷⁰. Soulignée par notre interlocuteur, cette fixation communautaire n'est pas le fruit du hasard. Au contraire, elle semble très cohérente dès lors qu'on la rapporte à la présence importante, parmi les cadres associatifs, de sunnites affiliés à l'organisation islamique *Millî Görüş*⁴⁷¹. Politiquement de droite, ils sont porteurs de valeurs conservatrices et considèrent que l'Occident véhicule globalement des pratiques qui vont à l'encontre des principes de vie des musulmans. C'est pourquoi ils veulent avant tout recruter les jeunes Turcs qui habitent dans les quartiers « défavorisés » de l'agglomération strasbourgeoise, en faisant jouer les « réseaux religieux ». Pour l'un d'entre eux, Mesut, né en 1970 dans la province d'Aksaray et agent de production, « (...) *on cherche à ramasser les jeunes parce que quand on voit les conneries qu'ils font ici... nous ce que l'on veut, c'est les jeunes Turcs, les ramener, essayer de les écarter du quartier (...). Avec des copains, on est à la mosquée de la Meinau (...). Là-bas on a un club-house, et on ramasse les jeunes (Turcs) qui font des conneries (...)* »⁴⁷². Ces propos témoignent, nous semble-t-il, non seulement de la volonté d'encadrer les jeunes générations à l'aide du sport et de la religion, mais aussi de la nécessité qui s'impose aux plus âgés de prendre en main, dans les territoires de l'exclusion, le destin des descendants d'immigrés anatoliens. Le football apparaît, ici, comme un moyen permettant d'attirer la jeunesse vers la culture turque. Ouvrier dans le bâtiment et né en France en 1983, Burak a ainsi été recruté par l'entraîneur principal du club à la mosquée E. Sultan située dans le quartier de la Meinau. Il raconte : « (...) *je le voyais à la mosquée qu'on a à la Meinau, tous les vendredis comme il y a la prière, on se voit souvent, on*

⁴⁷⁰ Extrait d'entretien, septembre 2009.

⁴⁷¹ Cette organisation défend généralement une vision « multiculturaliste » de l'intégration. Autrement dit, elle recherche, non pas l'intégration individuelle de chaque immigré turc à la société française ou allemande, mais celle d'une « communauté », dans sa globalité, à la France ou l'Allemagne (Bozarslan, 1990).

⁴⁷² Extrait d'entretien, février 2006.

se rencontre souvent tous les Turcs de Strasbourg (...) »⁴⁷³. Pour lui, l'Olympique Strasbourg « attire un peu les jeunes qui aiment cette culture (...) »⁴⁷⁴.

A titre de comparaison, on constate sensiblement le même phénomène au *Türkgücü Freiburg*, dont les principaux « encadrants » sont des sunnites affiliés à l'organisation *Millî Görüş* et, dans une moindre mesure, à l'association locale des *Idéalistes*⁴⁷⁵. Toutefois, dans cet exemple, la proximité entre le football et la religion semble encore plus explicite, si ce n'est parce qu'elle est évoquée dans les statuts du club. Déclaré comme association culturelle, ce dernier doit en effet servir à rappeler et à faire vivre la culture turque ou certains aspects de cette culture (langue, religion, musique, cuisine, histoire, etc.). De même qu'à l'*Olympique Strasbourg*, les cadres administratifs et sportifs du *Türkgücü* ont fait de l'encadrement de la jeunesse issue de l'immigration turque un objectif en soi. Pour eux, ce qui est important, au-delà des résultats sur le terrain, c'est la transmission d'un héritage culturel et identitaire aux adolescents et jeunes adultes. Par exemple, selon ce joueur trentenaire de l'équipe réserve, né en Turquie en 1977 et secrétaire de l'association des *Idéalistes*, « (les jeunes) ne doivent pas perdre leur culture, ils doivent savoir quelque chose sur leur religion, sur leur culture (...) peu importe qu'ils soient religieux ou non (...), ça ne peut pas leur faire de mal (...), et ils ne doivent pas s'égarer (...), par exemple en faisant des choses illégales (...), ça... ils ne doivent pas ! »⁴⁷⁶. Le témoignage de cet autre pratiquant, né en 1979 dans la province de Bayburt et membre actif d'une organisation islamique, abonde également en ce sens : « *Ma motivation première, c'est que... les jeunes Turcs ont besoin de soutien, ils ont besoin de protection... ils ont besoin d'une association, d'un toit, et le football, l'équipe de football, c'est un toit pour les jeunes Turcs. Par exemple, je ne voudrais pas qu'un Turc dorme dans la rue et prenne de la drogue... héroïne, cocaïne, etc. (...) Alors les jeunes viennent ici, et on parle... de la mentalité turque, de la culture turque, de l'histoire turque et, en même*

⁴⁷³ Extrait d'entretien, février 2006.

⁴⁷⁴ Extrait d'entretien, février 2006.

⁴⁷⁵ Il s'agit ici d'une organisation proche des milieux nationalistes turcs, notamment dans la lignée du Parti du mouvement nationaliste (MHP). Bien qu'ouverte au dialogue avec l'extérieur, cette association entretient peu de rapports avec la société allemande et défend généralement une vision ethnique de l'identité turque. Aussi encourage-t-elle vivement les jeunes générations à ne pas renoncer ni à leur nationalité, ni à leur religion, ni à leur langue, ni à leur culture.

⁴⁷⁶ Extrait d'entretien, octobre 2009.

temps, d'intégration ! »⁴⁷⁷. On le voit, les « encadrants » semblent utiliser le football pour attirer les jeunes hommes en perte de « repères », afin de les inciter à ne pas renoncer à leur culture et leur religion. En ce sens, le sport est mis au service de l'islam et de la « turcité » dans une optique de préservation de valeurs, coutumes et traditions, ainsi que de transmission entre les générations. Né en 1961 dans la province de Rize et ancien militant des *Loups Gris*, le président du *Türkgücü Freiburg* nous explique d'ailleurs que les activités de son association sportive « *concernent également la religion* »⁴⁷⁸. Pour lui, « *si l'un de nos jeunes commence à fumer et à consommer de l'alcool, c'est qu'il y a un problème quelque part (...), alors nous essayons d'intervenir (...), avec notre langue, avec nos méthodes... pour lui faire comprendre que nous, les Turcs, nous ne sommes pas ce genre de personnes...* »⁴⁷⁹. Puisque l'école et les parents n'ont visiblement pas empêché à certains descendants d'immigrés de sombrer dans la « déviance », les cadres associatifs du *Türkgücü* entendent employer leurs méthodes éducatives, basées tout à la fois sur l'éthique sportive et l'éthique musulmane. Aussi pourrait-on presque dire qu'il s'agit là d'une version turco-islamiste du modèle éducatif et paternaliste du sport occidental.

D'autre part, les « encadrants » du *Türkgücü Freiburg* proclament généralement leur apolitisme à travers des formules bien rodées. Le témoignage de ce pratiquant trentenaire, pilier de l'équipe réserve, illustre clairement la tendance : « (...) *Le sport est neutre (...), il n'y a aucune idéologie, aucune politique (...). Ça fait partie de la vie sociétale... Les objectifs sont d'abord des objectifs sportifs ! Et je pense que l'équipe turque, ici à Freiburg, n'est pas une exception ! Dans le sport, il n'y a pas de partis politiques !* »⁴⁸⁰. Nombreux sont pourtant les exemples qui apportent précisément la preuve du contraire⁴⁸¹. Ainsi, voyant la présence importante de cadres affiliés à l'organisation *Millî Görüş*, ce même joueur nous dit : « (...) *eux (Millî Görüş), ils ont de bonnes relations ici... Parce que Millî Görüş veut également avoir un peu d'influence sur cette association !* »⁴⁸². On remarque que l'encadrement idéologique

⁴⁷⁷ Extrait d'entretien, octobre 2009.

⁴⁷⁸ Extrait d'entretien, novembre 2009.

⁴⁷⁹ Extrait d'entretien, novembre 2009.

⁴⁸⁰ Extrait d'entretien, octobre 2009.

⁴⁸¹ Dans un article de qualité, J. Defrance (2000b) fait même le constat d'une politique de l'apolitisme sportif par l'affirmation de la neutralité et du pacifisme du sport. Pour cet auteur, plus le champ des activités physiques et sportives s'autonomise et plus il affirme sa neutralité politique.

⁴⁸² Extrait d'entretien, octobre 2009.

de la jeunesse turque par le sport est en réalité un enjeu de lutte entre le courant « islamiste » et le courant « nationaliste » du club de football. Minoritaires, les quelques *Loups Gris* tentent de convaincre des descendants d'immigrés anatoliens de s'investir dans les activités sociales et politiques de l'association des *Idéalistes*, en profitant du réseau de relations constitué via la pratique sportive. Né en 1979 dans la province de Bayburt, ce joueur de l'équipe réserve est arrivé en Allemagne en 1998. Membre du *Türkgücü Freiburg* depuis 2004, Ali anime aussi le « groupe des jeunes » au sein de l'association locale des *Loups Gris*. Il nous explique que le football représente un moyen qui permet facilement d'établir un contact avec les jeunes, un moyen détourné de faire de la politique, d'autant plus efficace qu'il véhicule communément une idée de neutralité et d'apolitisme (DeFrance, 2000b) : « *Au football, par exemple, quand je cours à l'entraînement (...), je peux inviter (un jeune) ici (à l'association), lorsqu'il y a des activités (...), je peux l'inviter (...). S'il a besoin d'une aide, pas de problème, d'une idéologie, pas de problème ! Pour moi, les gens sont importants (...)* »⁴⁸³. Bien qu'ouvert au dialogue avec l'extérieur, Ali reste viscéralement attaché à la doctrine du nationalisme turc, et utilise d'une certaine façon le sport pour recruter de nouveaux militants : « *Avec les jeunes, on parle par exemple... de la signification de l'emblème des Loups Gris... comment ils doivent le porter... pourquoi ils doivent le porter (...) ils doivent se montrer respectueux envers le drapeau turc, ils doivent se montrer très très respectueux, aussi envers les Loups Gris ! (...)* Je suis Turc, et ici c'est une association turque. De ce fait, le drapeau turc est notre symbole (...), un symbole auquel nous sommes forcément liés. Je le porte dans mon cœur ! »⁴⁸⁴. Lors des entraînements, il convie notamment les jeunes footballeurs du *Türkgücü* à participer aux soirées organisées toutes les deux semaines par l'association des *Idéalistes*.

⁴⁸³ Extrait d'entretien, octobre 2009.

⁴⁸⁴ Extrait d'entretien, octobre 2009.

Encadré 5 :

Un samedi soir avec les membres de l'association locale des *Idéalistes*.

Invités par le secrétaire de l'association (qui est aussi membre du *Türkgücü Freiburg*), nous arrivons à 18h30, ce samedi 14 novembre 2009, dans une petite maison située dans le quartier de Weingarten-Haslach. Au rez-de-chaussée, les murs de l'entrée sont garnis du drapeau turc, du drapeau des *Loups Gris* et du drapeau allemand. En montant à l'étage, nous découvrons tout d'abord une petite salle de jeu (avec un baby-foot et un jeu de fléchettes), ensuite un bureau sur la droite (avec des symboles du MHP et des *Loups Gris*), puis une salle de prière sur la gauche et, enfin, un salon/salle à manger derrière nous (comprenant une cuisine équipée, des tables, des chaises et un poste de télévision). Dans le petit couloir qui donne sur la pièce principale – le salon –, les murs sont remplis de symboles turcs : drapeaux, portrait de M. Kemal, carte de la Turquie, écrits, journaux, posters, photographies, etc.

Pour l'instant, une dizaine de personnes sont présentes, dont deux ou trois s'activent à la cuisine pour préparer le köfte, le repas de la soirée. Puis, les participants arrivent progressivement, entre 18h45 et 20h30 : c'est ainsi qu'une cinquantaine d'individus (seulement des hommes) pénètrent dans les locaux de l'association. Agés de 17 à 60 ans, ils vivent soit à Freiburg, soit dans la ville voisine d'Emmendingen, sont tous originaires de Turquie et proviennent majoritairement des provinces de Bayburt et Kayseri. Parmi eux, il y a notamment un imam, quatre jeunes joueurs du *Türkgücü Freiburg* et quelques membres du club de football *ÜTS Emmendingen* (dont le président et l'entraîneur en chef). Au salon, le poste de télévision est allumé : on suit les informations turques, et on regarde des matchs de football de *Süper Lig*. Les hommes boivent le thé, fument des cigarettes, lisent les journaux et parlent entre eux, en turc ou en allemand. Dans la salle de jeu, quelques jeunes adultes se divertissent en jouant au baby-foot. Au bureau, cinq personnes répètent des morceaux de musique turque, et d'autres entrent dans la salle de prière.

A 21h30, tout le monde se réunit dans le salon (une soixantaine d'individus). On commence à chanter sur des airs de musique traditionnelle avant de reprendre en chœur le serment idéaliste. Avec les doigts de leur main droite, l'ensemble des membres forment alors une tête de loup et récitent collectivement ces quelques phrases après le leader : « *Je jure devant Allah, le Coran, la patrie et le drapeau. Que mes martyrs et mes Gazi en soient convaincus en tant que jeunesse idéaliste turque, face au communisme, au capitalisme, au fascisme et à toute sorte d'impérialisme, nous ferons face. Notre combat continuera jusqu'à notre dernier militant (...), jusqu'à notre dernier souffle et jusqu'à notre dernière goutte de sang. Notre combat continuera jusqu'à une Turquie nationaliste, jusqu'au touranisme⁴⁸⁵. En tant que jeunesse idéaliste turque, jamais nous n'abdiquerons, jamais nous ne nous écroulerons, nous réussirons, nous réussirons, nous réussirons. Qu'Allah protège les Turcs et les glorifie. Amin* ».

Une fois ce petit « rituel » terminé, le köfte est servi dans les assiettes, et les musiciens attrapent leurs instruments. Après le repas, vers 22h30, tandis que les activités continuent, Ali emmène le

groupe des jeunes (8 personnes) dans le bureau. Pendant 1h30 (tous les quinze jours), il essaye de leur enseigner les fondements de l'idéologie nationaliste des *Loups Gris* : nationalisme, idéalisme, moralisme, etc. Par là, il ne fait finalement que poursuivre l'entreprise de séduction entamée sur le terrain de football. Vers 00h30, la soirée se finit, les participants quittent progressivement les locaux de l'association.

2 – « Nous sommes comme des frères. »

En France comme en Allemagne, quand on cherche à comprendre ce qui constitue le fondement du style de vie des membres des clubs de football « turcs », on trouve souvent au principe de la plupart des attitudes et relations le « *goût du concret* » (Hoggart, 1970, p. 149) et l'attachement à la « petite famille » qui se manifestent essentiellement dans l'importance accordée aux rapports sociaux de proximité et de camaraderie. D'une part, aux yeux de nos interlocuteurs, un bon club, c'est un club où il y a de l'« ambiance » et de la « solidarité », où les adhérents viennent plus pour se voir et pour le simple plaisir d'être ensemble. Autrement dit, ce qu'il y a d'authentique, ce sont les relations humaines « chaleureuses », l'affection dans la « communauté », l'amitié, l'entraide, et la possibilité de « bien se marrer » en se réunissant. D'autre part, chez les populations que nous avons interrogées, le sentiment d'appartenance « communautaire » semble également tirer sa force de la prégnance des réseaux de parenté dans la structuration interne des associations sportives. En ce sens, tout se passe comme si les plus « anciens » membres, par leur investissement à long terme, cherchaient à assurer la pérennité du club, d'autant plus que leurs fils sont aujourd'hui joueurs. Ici comme ailleurs, le football semble donc être une affaire de famille (Renahy, 2005).

2.1 – Les valeurs sûres du groupe local

A la manière des clubs sportifs de quartiers marqués par une forte identité, sortes de petits « *villages dans la ville* » (Young & Willmott, 1957, p. 1), les clubs étudiés rassemblent avant tout la population turque par de multiples relations de voisinage. Ne maîtrisant le plus souvent pas le lointain, le proche, l'espace de la socia-

⁴⁸⁵ Le touranisme est un courant idéologique prônant l'union de tous les peuples « touraniens », c'est-à-dire qui descendent des tribus turcophones d'Asie centrale.

bilité interne, apparaît en effet comme le seul lieu appropriable par les adhérents. Ainsi, les entretiens et « observations directes » donnent à voir des rapports sociaux qui s'articulent surtout autour du principe de proximité (Verret, 1996). A Bischwiller, par exemple, l'USTB est composée de 199 membres, dont près de 91% résident actuellement au centre-ville et dans le « quartier-gare » de la localité. Dans cette association, le recrutement se fait généralement par des relations d'entourage. Né en France en 1976, Gökhan est opérateur dans l'industrie mécanique. Dirigeant depuis 2002, il nous explique que son entrée dans le club de football s'est réalisée par des liens d'amitié et de voisinage : « (...) *je connaissais des amis et je venais voir les matchs de temps en temps... Je passais comme ça, par-ci par-là, et on m'a proposé un poste de dirigeant, on a discuté et, après, c'est parti de là. En fait, il y a eu un enchaînement (...). Ce sont les contacts, les amis, de toute façon, on se connaît tous ! C'est ça, tout le monde se connaît, (...), c'est un grand... village, tout le monde se connaît (...). Mais là, quand on regarde l'équipe 1, c'est un groupe assez solidaire, ils viennent principalement de Bischwiller, et ça fonctionne très bien !* »⁴⁸⁶. A propos de son arrivée à l'USTB en 1997, ce pratiquant confirme la tendance. Né en 1980 en France, Yasin est salarié d'une association consulaire et vit dans un logement social de la ville de Bischwiller. Selon lui, ce sont des relations amicales et de proximité qui l'ont poussé à prendre une licence : « (...) *par des relations amicales, parce qu'en fait, on était une grande bande de copains, on se voyait tous les jours, à l'école, au quartier, partout ! Et un ami à nous, qui avait une épicerie à Bischwiller, a dit : "pourquoi on ne créerait pas une équipe de moins de 21 ?", parce qu'il n'y a qu'une équipe une et une équipe deux, mais il n'y a pas de jeunes (...)* (il) *a décidé de faire une équipe pour les moins de 21 et il en a parlé au président. Et on était donc une bande de 16-17 jeunes de Bischwiller, on était tous des Turcs, (...), et c'est parti de là (...)* »⁴⁸⁷. Il est à noter que, dans ce club, l'importance conférée aux rapports sociaux de voisinage semble renforcer, par la même occasion, un « style de sociabilité » par affinité ethnique (Talleu & Weiss, 2006-07). Cela notamment en raison de l'homophilie des relations électives et/ou affinitaires qui sont en jeu dans le cadre du sport associatif (Talleu, 2009). En effet, bien qu'elles soient, par définition, des relations choisies, ces dernières n'en répondent pas moins à des régularités fortes. Ainsi, en général, les individus entretiennent préférentiellement des liens avec des per-

⁴⁸⁶ Extrait d'entretien, juin 2006.

sonnes qui leur ressemblent, c'est-à-dire disposant de propriétés sociodémographiques très proches (milieu social, origine nationale, sexe, âge, niveau de diplôme, etc.).

En outre, l'attachement aux valeurs du groupe local semble se retrouver dans le type de réseaux sociaux habituellement fréquentés par la plupart des adhérents de l'USTB. A cet égard, on remarque que, pour les plus pauvres en particulier, l'univers de la sociabilité se referme très souvent sur l'espace proche et immédiat. Né en 1983 en France, Emre est un fils de travailleur immigré, ouvrier dans l'industrie. Après un BEP-CAP en « structures métalliques », il débute comme ouvrier-intérimaire dans l'industrie électrique quand, au bout de quatre années, son poste est supprimé dans le cadre d'un plan d'automatisation. Au chômage pendant quelques mois, il accepte finalement un poste d'ouvrier-intérimaire dans l'industrie mécanique avant d'être licencié début 2009 pour des raisons économiques. Demandeur d'emploi, Emre est marié à une technicienne de surfaces, elle aussi d'origine turque et fille d'ouvrier du bâtiment. Locataires d'un logement social, ils habitent dans la ville de Bischwiller. Sur le plan sportif, Emre a commencé le football à l'âge de 7 ans au FCB, puis s'est engagé en faveur de l'USTB en 2000.

Concernant son « réseau de sociabilité », le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il apparaît profondément enraciné dans l'espace local. En effet, il est principalement délimité par le club de football, le café et la mosquée : « *Le soir, s'il y a des matchs, je sors au bistrot et je regarde les matchs. Je vais aux entraînements à l'USTB (...) Sinon, je vais assez souvent au bistrot ; j'ai un pote aussi, qui a un döner là-bas, Erdo, j'y vais pour skater avec lui et faire passer le temps (...). Le vendredi à midi ou une heure, je vais à la mosquée (...)* »⁴⁸⁸. D'ailleurs, dans ces lieux de rencontres, Emre croise régulièrement d'autres membres de l'USTB : « *(...) Bischwiller... ce n'est pas une grande ville aussi, tout le monde se connaît (...) si on ne se voit pas là (au club), on se verra à la mosquée (...), dans les bistrots ou quand il y a des matchs à la télé (...)* »⁴⁸⁹. On peut même observer que le café représente un point de rassemblement, surtout avant de se rendre aux entraînements. Ainsi, le 11

⁴⁸⁷ Extrait d'entretien, juin 2006.

⁴⁸⁸ Extrait d'entretien, août 2009.

⁴⁸⁹ Extrait d'entretien, août 2009.

août 2009, trois heures avant le début de la séance, nous retrouvons tout d'abord Emre et deux joueurs au *Café Efes* (voir la photographie 36), puis, deux heures plus tard, au *Central Café*, comme en témoigne le cliché 37. En somme, vivant les uns avec les autres et entretenant des liens à la fois incessants et étroits, les adhérents de l'USTB considèrent vraisemblablement qu'ils partagent les mêmes conditions d'existence, ce qui renforce sans doute la solidarité interne du groupe. A l'instar des associations culturelles, mosquées ou cafés turcs, le club de football constitue donc un espace de sociabilité traduisant un style de vie populaire (Gasparini & Weiss, 2008).



Photographie 36 : le Café Efes, un point de ralliement pour les footballeurs de l'USTB (album personnel).



Photographie 37 : le Central Café, un lieu de retrouvailles pour les joueurs de l'USTB (album personnel).

2.1.1 – La chaude atmosphère de l'entre-soi

Dans les clubs « turcs », le sport et ses espaces de pratique semblent avant tout être un prétexte à une rencontre sociale. Sociétés d'affiliation et d'expression, ces structures sont probablement des modèles de l'*associativité ouvrière* où les membres viennent plus pour se voir et pour le simple plaisir d'être ensemble. Né en 1987 en Allemagne, Izzet est mécanicien automobile depuis 2004. Petit-fils de *Gastarbeiter* turc, il pratique le football depuis 2006 au *Türk Gençler Birliği de Lahr*. Lors d'un entretien, ce jeune joueur nous explique que l'activité sportive est d'abord une bonne occasion de se réunir entre camarades : « *Le sport, (...), c'est l'occasion d'être tous ensemble, avec les copains, les collègues, pour... s'entraîner, faire du sport (...), ça procure aussi du plaisir quand les copains sont là (...)* »⁴⁹⁰. De l'autre côté du Rhin, ce footballeur (salarié d'une association consulaire) de l'*Union Sportive Turque de Bischwiller* abonde tout autant en ce sens. Pour lui, ce qui est fondamental, c'est la possibilité de « bien s'amuser » entre copains : « (...) *le foot... c'est un*

⁴⁹⁰ Extrait d'entretien, mai 2007.

grand plaisir, parce que je me défoule, je rigole, je vois des amis que je ne vois pas durant la semaine (...) quand je viens ici, je cours un peu, je vois des amis, ça me permet de respirer un peu ! »⁴⁹¹. Dans la même veine, ce joueur de l'Equipe Franco-Turque de Sarrebourg, né en 1982 en France et gérant d'un petit commerce dans le secteur de la restauration, indique que le sport reste essentiellement un moyen qui permet des retrouvailles sur la base de réseaux amicaux : « (...) Depuis tout jeune, c'était le délire (...), avec les copains, dans la cour d'école (...), moi au début, quand j'ai commencé le foot, c'était (pour) être avec mes amis (...). C'est comme ça qu'on s'est retrouvé si tu veux... l'équipe, c'était moi, Mouss, Hakan, Taskan, etc. Quand tu regardes parmi ces jeunes-là, il y en a quand même qui ont fait des bons trucs au niveau du foot ! »⁴⁹².

Ordinairement, le système de valeurs auquel font référence les adhérents des clubs étudiés s'articule autour de notions telles que l'« ambiance », la « convivialité », l'« amitié » et la « solidarité ». Autrement dit, ce qu'il y a d'authentique pour eux, c'est la chaleur humaine du collectif, qui procure un sentiment de « réconfort » et de « sécurité » proche de celui observé chez les jeunes se regroupant en « bandes » dans les quartiers « défavorisés » (Fize, 1993 ; Sauvadet, 2006). Ainsi, né en Allemagne en 1976 et chauffeur-cariste dans l'industrie mécanique, ce joueur du *Türk Gençler Birliği de Lahr* illustre bien la tendance. Pour Galip, le sport sert principalement de prétexte à une rencontre sociale : « *Le plus important, c'est de jouer dans cette équipe, avec de nombreux collègues et amis, ça, c'est important, et c'est aussi pourquoi le football m'attire (...)* »⁴⁹³. Inséré dans un réseau d'associations turques, il développe plusieurs activités de sociabilité à travers son engagement sportif. Il estime que son club est avant tout un club « sympa », qui a de l'« ambiance », qui dégage une « chaleur humaine » que l'on ne retrouverait pas dans les équipes allemandes : « (...) *Ici, le monde est totalement différent en comparaison à une équipe allemande (...). Ici, tu peux être mauvais ou être bon, tu es un être humain, on te voit comme un être humain ; c'est pourquoi je suis de nouveau revenu (dans ce club)* »⁴⁹⁴. Aussi en vient-il à considérer que le *Türk Gençler Birliği de Lahr* fonc-

⁴⁹¹ Extrait d'entretien, juin 2006.

⁴⁹² Extrait d'entretien, mars 2006.

⁴⁹³ Extrait d'entretien, mai 2007.

⁴⁹⁴ Extrait d'entretien, mai 2007.

tionne comme une « petite famille », qui contribue à lui procurer l'impression tant recherchée de chaleur domestique : « *Il y a beaucoup d'associations allemandes, mais dans le club turc, le football, c'est déjà autre chose ! Et de nombreux joueurs qui étaient ici et qui sont partis, finissent par revenir, parce qu'ils ne retrouvent pas la même ambiance dans les clubs allemands. Ici, tu peux tout faire, tu as des libertés... Nous sommes comme des frères, non pas comme des copains, mais comme des frères ! Et ça... tu ne le retrouves pas dans les équipes allemandes (...)* »⁴⁹⁵. Les observations réalisées dans les vestiaires de l'USTB et du TFB semblent corroborer ces analyses. En effet, l'atmosphère qui y règne est fréquemment celle de la promiscuité sociale : par exemple, en nous installant sur les bancs, nous avons noté la grande proximité entre les corps des footballeurs, proximité qui se traduit souvent par une tape amicale sur l'épaule ou des gestes manifestant un attachement à ses partenaires (bras autour du cou, autour de la taille, accolades, etc.).

Chez les joueurs en particulier, l'exaltation de la « chaleur humaine » et des valeurs sûres de l'entre-soi s'accompagne généralement de la dénégation de l'amateurisme marron, c'est-à-dire une forme inavouée de « professionnalisme » qui se caractérise par le versement aux sportifs de sommes d'argent hors de tout contrôle juridique et institutionnel (Stumpp & Gasparini, 2004). Par ce jeu d'opposition, les footballeurs turcs expriment probablement leur vision populaire d'une activité sportive centrée sur les relations sociales et la solidarité entre les membres du collectif. Né en 1970 dans la province d'Aksaray (Anatolie centrale), Mesut est agent de production dans une entreprise alsacienne. Pratiquant à l'*Olympique Strasbourg* depuis 2004, il nous explique par exemple que, dans les associations usant de l'amateurisme marron, il n'a jamais trouvé la même « ambiance » que dans le club « turc » : « (...) *je peux dire, jusqu'à maintenant, j'ai gagné un peu d'argent (...), mais où il y avait de l'argent, je n'ai jamais trouvé d'ambiance (...). J'ai joué quatre ans à Lingolsheim, on a touché de l'argent, mais tu sors de l'entraînement, je ne te connais pas ! Le match est fini, je ne te connais pas ! Et moi, franchement, je dis où il y a de l'argent, je n'ai jamais trouvé de l'ambiance... C'est pour ça d'ailleurs... je suis venu ici, parce qu'on joue pour le plaisir... on est des copains (...)* »⁴⁹⁶. Le témoignage d'Emre, sans emploi et joueur à l'USTB depuis 2000, abonde également en ce sens.

⁴⁹⁵ Extrait d'entretien, mai 2007.

Pour lui, le fonctionnement « à la bonne volonté » est incontestablement révélateur du haut degré de cohésion qui caractérise son groupe d'appartenance : « (...) *dans notre niveau-là, à la base, c'est avec de l'argent que les bonhommes ils jouent. Et chez nous... il n'y a pas d'argent. C'est pour montrer à quel point c'est vraiment soudé (...) on joue bénévole, parce qu'à notre niveau-là, il y a même des équipes... qui jouent deux niveaux en-dessous, et qui... reçoivent de l'argent ! Mais non, nous, on ne demande rien, c'est une équipe qui a été créée comme ça, et on ne demande rien !* »⁴⁹⁷. Cela nous montre finalement que ce qui structure les représentations sur les clubs de football « turcs » et leur donne de l'épaisseur tient à ce que ces représentations s'organisent les unes par rapport aux autres et les unes contre les autres (Faure & Suaud, 1999).

2.1.2 – Partage collectif et faible formalisation

Au principe des attitudes et pratiques des cadres sportifs et administratifs des clubs étudiés, on trouve régulièrement l'attachement à la « communauté » qui se manifeste dans l'importance conférée aux activités accordant la priorité au partage collectif, à la convivialité et à l'« entre-soi associatif ». De ce point de vue, les dirigeants et responsables interrogés semblent faire preuve d'un « conformisme culturel » caractéristique des milieux populaires (Hoggart, 1970 ; Bozon, 1984). Ainsi, né en 1969 dans la région d'Edirne, İsmail exerce actuellement la profession de mécanicien automobile. Président du *Türk Gençler Birliği de Lahr* depuis 2005, il cherche prioritairement à développer des activités de sociabilité afin de préserver l'esprit familial et l'atmosphère chaleureuse de son association : « *L'objectif (...) est de proposer aux jeunes qui ont beaucoup de problèmes, que ce soit dans la vie professionnelle ou dans la vie privée, un espace convivial, familial, et un espace de rencontres où ils peuvent... échanger, parler, passer leur temps libre (...)* »⁴⁹⁸. Pour lui, la création et la pérennisation d'une ambiance « sympa » entre les membres passent inévitablement par l'organisation régulière d'activités qui privilégient le groupe et le partage collectif. C'est pourquoi İsmail s'attache à rassembler joueurs et dirigeants, notamment lors de voyages et de soirées « barbecue » : « (...) *Jusqu'à maintenant, on est*

⁴⁹⁶ Extrait d'entretien, février 2006.

⁴⁹⁷ Extrait d'entretien, août 2009.

⁴⁹⁸ Extrait d'entretien, mai 2007.

*parti 4-5 fois en voyage avec l'équipe ! On était à Majorque, on était... en Italie avec l'équipe, on était en Espagne, on était plusieurs fois en Turquie (...), et on organise souvent des repas en été, des barbecues (...), quand il fait beau (...), au moins 8-10 fois par an ! »⁴⁹⁹. De l'autre côté du Rhin, Oktay est ouvrier dans l'industrie mécanique et entraîneur à l'USTB depuis 2004. Il avoue vouloir avant tout procurer du « plaisir » à ses footballeurs, en essayant d'entretenir une ambiance très « conviviale » à travers de nombreuses activités de sociabilité qui ont la particularité de célébrer le groupe sportif associatif : « *Ce que je veux, c'est donner du plaisir aux joueurs, c'est des gars qui se connaissent, on essaye de faire des trucs ensemble, des décrassages, on va aussi à la piscine (...), ça fait du bien ! Des fois... on va en boîte, et le lendemain, après le match, on fait des bouffes. Et après... il y a des moments stratégiques où il faut organiser des bouffes ! (...)* Avant le championnat, le soir du match... Pour le moral des joueurs... j'avais organisé une bouffe, ça, c'est des trucs importants ! Il y a certains jeunes qui stressent un peu, et ça fait du bien... »⁵⁰⁰. On le voit, ce style socio-associatif semble plus ou moins correspondre au style même de la « culture ouvrière » (Verret, 1996), qui accorde une importance capitale à l'esprit de camaraderie.*

A l'USTB, il s'agit très clairement, pour les responsables associatifs, de développer la convivialité et l'esprit familial au sein du club, en impulsant l'organisation de manifestations, repas et sorties collectives. Ainsi, selon ce dirigeant, né en France en 1976 et opérateur dans l'industrie mécanique, « *on organise des sorties, par exemple aux thermes de Caracalla à Baden-Baden, des sorties au restaurant, (...) on envisage de faire un voyage, pour aller à Majorque. On organise aussi des tournois de foot... »⁵⁰¹. En même temps, cette recherche incessante de la célébration de la « communauté sportive » entre vraisemblablement dans une stratégie plus générale de fidélisation des adhérents. En témoigne cet extrait d'entretien réalisé avec le président – né en Turquie en 1970 et animateur socio-culturel : « *Beaucoup de gens restent chez nous parce qu'il y a une ambiance, une ambiance un peu, un peu conviviale comme ça, avec des bouffes régulièrement, des petits barbecues (...), c'est ce que j'essaye de créer au sein du club, donc cette convivialité (...) que l'on n'a pas**

⁴⁹⁹ Extrait d'entretien, mai 2007.

⁵⁰⁰ Extrait d'entretien, juin 2006.

⁵⁰¹ Extrait d'entretien, juin 2006.

*forcément dans les autres clubs... »*⁵⁰². Nos observations montrent d'abord que la préparation des barbecues et repas d'association est régulière. Par exemple, lors de la période de pré-saison, ces moments de partage collectif se multiplient les mardis et jeudis en soirée. Ils apparaissent souvent comme une étape d'un itinéraire à la fois d'affiliation et de fidélisation. Pour ce joueur né en France en 1980, « *l'ambiance qu'on a ici, franchement, on ne la trouve nulle part ailleurs (...)* »⁵⁰³. Né dans l'Hexagone en 1983, cet autre pratiquant confirme la tendance : « *(...) ce qu'on fait, on fait des bouffes dans des restos, des fois on va en boîte... et il y a trois ans de ça (...), on est allé en Turquie toute l'équipe (...), et c'était vraiment sympa (...) après les entraînements, une semaine sur deux, faire une bouffe, pour qu'on soit soudé (...)* »⁵⁰⁴. Les entretiens révèlent ensuite que l'organisation des repas est faiblement formalisée, dans le sens où le fonctionnement adopté se fait à la bonne volonté. Président de l'USTB depuis 2000, Ercan témoigne : « *(...) sur des moments informels... après un entraînement, il y a toujours 2-3 personnes qui vont venir, tiens il fait beau, on va faire un barbecue, et puis on va inviter les parents d'un tel, la copine de l'autre (...). Ça oui, chez nous, c'est régulier (...), même si ce n'est pas fixé à l'avance... c'est quelque chose qui se fait assez souvent (...)* »⁵⁰⁵. Petite société d'affiliation et d'expression, ce club de football semble être un modèle de l'*associativité ouvrière* (Verret, 1996).

Par ailleurs, dans la plupart des associations sportives étudiées, les hiérarchies sont le plus fréquemment minimales, et la distribution des rôles de chacun est assez peu formalisée. Autrement dit, les fonctions ne sont ni stables ni figées ; les membres exécutent des tâches multiples au sein des clubs. Né en France en 1983, ce joueur de l'USTB avoue : « *(...) quand je suis venu au club, c'était à l'arrache (...), pour aller aux matchs, les déplacements, c'était en camionnette avec presque toute l'équipe ou des trucs comme ça ! Il n'y avait pas beaucoup de personnes qui s'intégraient à l'équipe (...) l'entraîneur, il devait pratiquement tout faire... Il devait être le président, l'entraîneur, le dirigeant, la totale (...)* »⁵⁰⁶. Ancien sportif et dirigeant bénévole depuis 1975, Mehmet abonde aussi en ce sens : « *(...) je fais*

⁵⁰² Extrait d'entretien, avril 2005.

⁵⁰³ Extrait d'entretien, juin 2006.

⁵⁰⁴ Extrait d'entretien, août 2009.

⁵⁰⁵ Extrait d'entretien, avril 2005.

⁵⁰⁶ Extrait d'entretien, août 2009.

*l'équipe et je dirige les joueurs, je remplis les feuilles de match, je fais tout, je trace le terrain, etc. »*⁵⁰⁷. De l'autre côté du Rhin, les observations réalisées au *Türkgücü Freiburg* indiquent que la gestion de la vie de l'association semble obéir au principe d'informalisme caractéristique des cultures populaires (Verret, 1996). Premièrement, quelques footballeurs arrivent habituellement en retard aux entraînements (de quinze à trente minutes). Lorsqu'ils sont absents, ils confient en général à un coéquipier la tâche de transmettre leurs excuses par voie orale à l'entraîneur en chef. Au cours des séances, il n'est pas rare de les voir quitter le terrain, puis revenir dans le rectangle de jeu, s'arrêter sur le côté pour discuter, puis reprendre progressivement les ateliers et les exercices. Deuxièmement, lors des entraînements, la fonction de cadre technique n'est pas totalement stable, notamment pour l'équipe réserve. Ainsi, en l'espace de trois mois, ce ne sont pas moins de trois personnes différentes qui ont rempli ce rôle. L'importance accordée à l'oralité se retrouve également dans l'attitude de l'entraîneur qui regroupe l'ensemble des pratiquants dans un vestiaire, le jeudi après la douche, pour annoncer les convocations aux rencontres sportives du week-end. Troisièmement, enfin, cet attachement à l'« informalité » semble engendrer une relative désorganisation chez les dirigeants associatifs : par exemple, il est symptomatique de constater que ces derniers ne possèdent pas de listing des adhérents ou qu'il leur arrive d'oublier les maillots et les licences lors d'un déplacement pour un match « à l'extérieur »⁵⁰⁸.

2.1.3 – Déployer un capital social « communautaire » ?

De part et d'autre du Rhin, les relations sociales occasionnées par la pratique sportive dans les clubs « turcs » sont couramment « multifonctionnelles », dominées par une activité concrète, entraide, loisir commun. Inversement aux classes privilégiées, le support matériel revêt une nécessité fondamentale (Bozon, 1984). Dès lors, ce style de sociabilité est marqué par le « *goût du concret* » (Hoggart, 1970, p. 149). Ces rencontres entre sportifs et dirigeants de l'association sont l'occasion d'une véritable circulation de savoir-faire et d'un transfert de compétences. La sociabilité « matérielle » qui en découle peut s'apparenter à une forme de capital social « commu-

⁵⁰⁷ Extrait d'entretien, août 2009.

⁵⁰⁸ Extraits du carnet de terrain, septembre, octobre et novembre 2009.

nautaire », une ressource dont l'origine est tantôt individuelle, tantôt collective⁵⁰⁹. Par exemple, les relations induites par la pratique du football semblent participer à la création d'un réseau professionnel ou à l'entretien de celui qui existe. Gérant d'un petit commerce dans le secteur de la restauration rapide, ce joueur de l'*Equipe Franco-Turque de Sarrebourg* illustre bien la tendance : « (...) on a déjà eu 3-4 fois l'équipe de foot qui est venue (au kebab) après le match. C'est clair, surtout quand t'es associé avec un mec qui s'appelle X, qui est quand même pas mal connu dans le monde du foot ! Il y a beaucoup de joueurs de la région qui viennent là parce qu'il y a X. Il a fait connaître son nom par le foot... c'est une grande partie de la clientèle... »⁵¹⁰. De même, l'entraîneur du club met au service des membres des ressources relationnelles extérieures : « (...) Là, je suis gestionnaire, moi je me suis vraiment intégré par le football, du genre je dois ça au football. Parce que quand j'étais vraiment bon, ça m'a permis d'avoir plein d'entourage (...), avec les joueurs... par rapport à tout, j'ai réussi à les présenter à des gars que je connaissais pour qu'ils les intègrent dans la vie active (...) je trouvais des stages pour les étudiants avec mes contacts... »⁵¹¹. En outre, cette sociabilité associative peut contribuer à accroître le portefeuille de relations. En témoignent notamment ces propos de l'entraîneur de l'*Union Sportive Turque de Bischwiller* : « moi je le vois au boulot, les gens qui me voient au journal, ils me voient beaucoup mieux ! On se fait connaître. Et après les bons résultats, ça peut être que positif (...), en tant que joueur, c'est une chose, et en tant qu'entraîneur, ça me permet de faire des connaissances (...), je connais plus ou moins des têtes (...) »⁵¹². On le voit, le système du capital social « communautaire » est double (Talleu & Weiss, 2006-07) : il consiste soit à mettre à la disposition des adhérents de l'association un ensemble de relations extérieures, soit à utiliser au-dehors des ressources relationnelles constituées dans le club ou via la pratique du football.

⁵⁰⁹ A la suite d'U. Hannerz (1969), nous proposons de définir ce capital comme une forme spécifique de solidarité permettant aux pauvres de s'entraider.

⁵¹⁰ Extrait d'entretien, mars 2006.

⁵¹¹ Extrait d'entretien, février 2006.

⁵¹² Extrait d'entretien, juin 2006.

L'enracinement local du capital social « communautaire » :
Ercan, président de l'Union Sportive Turque de Bischwiller (France).

Né en 1970 en Turquie, Ercan arrive à Bischwiller en 1981 suite au regroupement familial. Après avoir passé un an dans une classe d'adaptation (CLAD) pour apprendre la langue française, il intègre une Sixième au collège et poursuit, sans accrochages, son cursus scolaire jusqu'en Terminale scientifique. C'est alors qu'il rate à deux reprises le baccalauréat, à la surprise générale, puis commence à travailler ici et là en intérim, surtout pour aider son père à acheter une maison pour l'ensemble de la famille. Dès 1989, Ercan organise, de manière bénévole, des animations « de rue », dans le cadre des activités du centre socioculturel de Bischwiller : « (...) à l'époque, il y a le hip-hop qui démarrait doucement. J'avais fait venir des jeunes de Strasbourg qui étaient déjà bien initiés au hip-hop et qui venaient donner des cours, qui travaillaient des textes, des musiques, ici, avec les jeunes de Bischwiller (...) ».

Alors qu'il vient tout juste de terminer une mission de 22 mois chez De Dietrich, il entre au Centre Régional de l'Education Populaire et du Sport (CREPS) de Strasbourg pour y suivre une formation de deux ans conduisant à la délivrance du Diplôme d'Etat relatif aux Fonctions d'Animation (DEFA⁵¹³). En 1994, avec le DEFA, Ercan débute d'abord en tant qu'animateur socioculturel au centre de Bischwiller, puis devient par la suite, en 2006, le responsable de la formation professionnelle. C'est surtout par le biais de son travail qu'il a développé et consolidé son « capital social ». Dans la localité, il connaît non seulement la plupart des jeunes – autant de joueurs potentiels – qu'il a côtoyés lors de ses interventions en milieu scolaire et éducatif, les petits commerçants et les entrepreneurs, mais aussi certains responsables municipaux, notamment le directeur du Service de l'Education, des Sports et de la Cohésion Urbaine : « Avec le service des sports, ce sont des gens que je connais très bien de par mon boulot, donc ça passe mieux. Monsieur X, le directeur, on a fait des séjours de ski ensemble pendant plusieurs années, en Autriche par exemple (...) ».

Enraciné dans le local, le capital social (devenu « capital d'autochtonie » par de multiples opérations d'investissement dans la chose publique) accumulé par Ercan a attiré l'attention des dirigeants de l'USTB et les a conduits à le solliciter, en 1999, pour prendre en charge le secrétariat du club : « un jour, un président, qui était revenu pour la deuxième fois au club, est venu me voir et m'a dit : "écoute, on a vraiment besoin de toi au club pour tout ce qui est administratif, relations avec les autres clubs et la Ligue. Tu connais beaucoup de monde, donc ça peut être un plus pour nous"... ». Aujourd'hui, il sollicite régulièrement son réseau de relations ancrées dans le territoire quand il s'agit de recruter de nouveaux joueurs, trouver un stage professionnel ou un emploi pour les jeunes membres du club, obtenir des aides et négocier l'utilisation des infrastructures sportives partagées avec le Football Club de Bischwiller (FCB).

Toutefois, cet engagement ne fut possible que parce qu'il disposait d'« atouts », de propriétés et de convictions nécessaires à l'action dans l'espace associatif, notamment un capital militant (Ma-

⁵¹³ Diplôme de niveau bac + 2 ans. Le titulaire du DEFA peut occuper un poste de responsabilité au sein de trois grands « secteurs » : le secteur public (Etat, collectivités territoriales, etc.), le secteur associatif et le secteur commercial (prestataires de services à caractère socioculturel).

tonti & Poupeau, 2004). Lié au capital scolaire, celui-ci est souvent incorporé sous forme de techniques, de dispositions à agir et intervenir en faveur d'une cause, et recouvre un ensemble de savoirs et savoir-faire mobilisables dans le cadre de l'activité associative : *« j'ai beaucoup travaillé dans le monde associatif, j'ai fait un DEFA quand même. Avec un DEFA, on peut gérer de très grosses structures (...). J'ai plein de collègues qui gèrent des centres socioculturels aujourd'hui. Donc si je suis capable de gérer un centre socioculturel, une petite association comme ici, avec... 150 fois moins de budget, c'est faisable quoi »*.

L'exemple d'Ercan semble montrer que la communauté peut être à l'origine d'une individuation, mais d'une « individuation collective ». En effet, dans la localité, la « communauté turque » représente un champ de compétition pour une ascension sociale au travers du rôle de représentation. Figure par excellence de l'intermédiaire culturel, qui sert d'interlocuteur central auprès des pouvoirs publics locaux, Ercan s'inscrit dans une stratégie d'investissement sportif associatif visant certainement une promotion politique grâce aux réseaux existants (Koebel, 2000). Ainsi, au contact des élus, il a progressivement su gagner leur confiance, par un travail relationnel de longue haleine, et s'est récemment fait approcher par les têtes de listes aux élections municipales. Ne souhaitant pas s'investir dans une campagne électorale coûteuse en temps et en énergie, pour des raisons de « disponibilité biographique » (en effet, sa conjointe vient juste d'accoucher, et il construit une maison), Ercan a encouragé le neveu du vice-président de l'USTB à le faire. Résultat : ce dernier est aujourd'hui conseiller municipal chargé des relations avec les associations de Bischwiller !

Dans les clubs analysés, le déploiement du capital social « communautaire » semble favoriser l'émergence d'un sentiment de « communauté » qui se manifeste notamment dans la reconnaissance par les membres du soutien apporté par les petits entrepreneurs locaux « issus de la migration turque ». Ces derniers contribuent d'abord à l'organisation de fêtes et repas collectifs, en fournissant gratuitement des salles de rencontres et de la nourriture. Du côté allemand, le témoignage du président du *Türk Gençler Birliği de Lahr* exprime bien cette logique : *« (...) on a des sponsors, des restaurants turcs qui nous soutiennent, et on va là-bas pour demander si on peut venir manger avec l'équipe de temps en temps. C'est 3-4 fois par an où l'on va chez nos... ce ne sont pas vraiment des sponsors, mais ils nous aident en nous invitant à manger chez eux... Il y a aussi des sponsors qui nous invitent à manger le week-end quand on gagne des matchs »*⁵¹⁴. Ensuite, ces petits patrons participent au subventionnement des activités de l'association sportive. Joueur à l'*Olympique Strasbourg* depuis 2004, Mesut considère que leurs « coups de main » sont indispensables à la survie de son club : *« (...) Et le président, le pauvre, qu'est-*

⁵¹⁴ Extrait d'entretien, mai 2007.

ce que tu veux qu'il fasse, parce qu'on n'a pas de revenus non plus... heureusement qu'on a de bonnes entreprises turques qui nous donnent des coups de main avec des subventions. Sinon on n'y arriverait jamais ! Quand tu calcules l'année, pour une équipe I, une équipe II, une équipe III, il faut au moins 7 000 euros, payer les licences... surtout les arbitres ! »⁵¹⁵. De même, ce dirigeant de l'USTB (Gökhan) nous explique que toutes les activités festives ou de loisirs qui se déroulent dans son association (voyages, barbecues, repas, sorties, etc.), peuvent uniquement être développées grâce à l'appui inconditionnel de la petite bourgeoisie économique turque : « (...) les subventions (pour les manifestations), ce sont les gens de notre communauté, les patrons, les entrepreneurs, les gens comme ça... qui nous aident... On fait une fiche chaque année, et il y a des donations au club, et on fait avec (...) »⁵¹⁶. Ainsi, parmi les principaux sponsors, on retrouve entre autres : *Le Bosphore*, *L'Orient Express*, *La Cappadoce*, *Le Palmier d'Antalya*, *le Snack Mutlu*, *Cetim Electricité*, *Crépifran*, *le Central Café*, *Gurel*, etc. A cet égard, il est à signaler que ces petits commerçants sont tantôt membres du club, tantôt insérés dans les réseaux amicaux ou professionnels des adhérents. En outre, ces relations de solidarité « communautaire » semblent surtout fonctionner sur le modèle de l'échange de dons (Bourdieu, 1994). En témoignent les propos tenus par Emre, joueur à l'USTB depuis 2000 : « (...) (on compte) plus sur nous-mêmes... sur les entreprises turques. Ce sont elles qui nous aident le plus (...) c'est plus des amis, des amis du président ou... les contacts qu'ils ont ! Par exemple, le Central Café... il nous avait fait un ensemble de joggings, c'est un pote du président et un pote à moi ! Bon, ce qu'il y a... c'est que, maintenant, si... le café il nous a sponsorisés, automatiquement, avant les matchs et les entraînements, on va là-bas pour boire un petit coup, et on se donne rendez-vous là-bas... c'est mieux de faire comme ça que de se faire sponsoriser par une personne et dire : "merci ciao" (...). Il y a le döner aussi qui nous sponsorise (*Le Bosphore*) ; il appartient à un joueur de chez nous, donc on va de temps en temps manger là-bas ! Il y a la boucherie Mutlu aussi ou des trucs comme ça (...) »⁵¹⁷.

⁵¹⁵ Extrait d'entretien, février 2006.

⁵¹⁶ Extrait d'entretien, juin 2006.

⁵¹⁷ Extrait d'entretien, août 2009.

2.2 – Le « club de foot », une affaire de famille ?

En France et en Allemagne, dans les clubs de football « turcs », l'ancrage des rapports sociaux dans les réseaux de proximité spatiale et affective semble assez important. Alors que l'organisation des associations en question se base habituellement sur des affinités amicales et/ou de voisinage, elle repose aussi sur des affinités familiales particulièrement puissantes. En effet, indépendamment de leur inscription nationale, les clubs sportifs étudiés semblent rassembler la population turque locale par de multiples liens où s'entrecroisent la parenté et le lignage. Au cours de la démonstration, nous focaliserons notamment notre attention sur les « familles foot » (Renahy, 2005) dont les plus emblématiques sont structurées autour de la relation « père-fils ». Ces « familles foot » témoignent de l'insertion des acteurs au sein de « cercles sociaux » (Simmel, 1999) à la fois faiblement étendus et fortement enchevêtrés. En ce sens, elles rappellent finalement le familialisme propre aux classes populaires (Hoggart, 1970 ; Bozon, 1984 ; Verret, 1996), mode de fonctionnement qui se distingue par une faible séparation des réseaux de relations interpersonnelles.

2.2.1 – Une structuration interne autour des réseaux de parenté

A l'instar d'autres associations turques (De Tapia, 1992 ; Akgönül, 2007), les clubs de football apparaissent en partie structurés autour de réseaux de parenté et de lignage, ce qui vient renforcer la représentation communautaire des équipes. Par exemple, à Sarrebourg, on ne recense pas moins de 34 familles élargies, composées de deux à six membres, au sein de l'*Equipe Franco-Turque*. Au total, c'est plus de 67,8% des adhérents de cette association qui en sont issus⁵¹⁸. De l'autre côté du Rhin, le *Türk Gençler Birliği de Lahr* compte 28 familles élargies, et le *Türkgücü Freiburg* en abrite une dizaine (entre deux et quatre membres). Dans le premier cas, cela représente environ 69% des adhérents, dans le second, plus de 67,3% des sportifs et dirigeants. Pour terminer, à Bischwiller, on dénombre 40 familles élargies (de deux à six membres), et c'est 53,8% des adhérents de ce club qui en font partie⁵¹⁹. Cette relation entre les réseaux familiaux et le réseau associatif peut s'expliquer d'abord par les stratégies de recrutement élaborées par les responsables de club. Football-

⁵¹⁸ Données issues de l'analyse du « fichier-licences » du District Mosellan de Football (DMF), 2006-2007.

⁵¹⁹ Données issues de l'analyse des fichiers de licenciés de la LAFA, 2009.

leur de l'*Equipe Franco-Turque de Sarrebourg*, Bekir illustre bien la tendance : « (...) mon père, au moment de la création, il était là, présent, il était dans l'association, mais n'a jamais joué au football... Il suivait, il supportait (...) l'équipe turque avait créé une équipe débutants parce qu'à l'époque elle visait une montée... quand ils ont fait cette équipe débutants, ils ont un peu fait le tour de tous les membres pour trouver des enfants qui voulaient jouer... »⁵²⁰. Ensuite, cette interaction entre la famille et le football associatif découle plus fondamentalement d'une socialisation précoce de la plupart des joueurs à l'univers du club. En effet, pour ces derniers, l'initiation à la pratique sportive s'est très souvent réalisée au cours de l'enfance et de l'adolescence, par l'intermédiaire d'un ou plusieurs membres de leur famille, investis dans l'association turque locale. Pratiquant au *Türk Gençler Birliği de Lahr* depuis de nombreuses années, Galip nous explique par exemple que c'est son grand frère qui l'emmenait régulièrement au stade pour y suivre les rencontres du TGBL : « Je suis fier de jouer ici (...) parce que le club turc a 25 ans ! Quand j'étais petit enfant, vers 12-13 ans, et que je venais ici avec mon frère... je me disais toujours : "vivement que j'aie 18 ans, je veux jouer dans cette association". Car quand tu as vu les gens à l'extérieur, les joueurs... pour moi, c'était un rêve de jouer ici dans ce club ! »⁵²¹. A travers ces propos, on découvre finalement l'intensité du vécu enfantin où, avant même de jouer au club, le jeune garçon y apprend déjà le football.

2.2.2 – Les « familles foot » à l'USTB et au TFB : l'exemple de la relation père-fils

A l'USTB comme au TFB, c'est la génération des travailleurs immigrés qui dirige pour partie le club de football. Au moment de l'enquête, au TFB, le président, l'entraîneur en chef et plusieurs dirigeants en sont issus. A l'USTB, c'est le vice-président, l'entraîneur adjoint et la plupart des dirigeants. Certains, devenus « vétérans », jouent encore à plus de quarante ans dans les équipes réserves du club. Par leur investissement à long terme, ils assurent la pérennité de l'association, d'autant plus que nombre de leurs fils sont aujourd'hui joueurs. En témoigne bien cet extrait du journal de terrain, rédigé le 13 août 2009 suite à une séance d'entraînement de l'équipe première. La séance se termine par un petit jeu : à 20 mètres de la cage, il faut réussir à toucher la barre transversale avec le ballon. Je me mets en place avec

⁵²⁰ Extrait d'entretien, mars 2006.

mes coéquipiers. Sur ordre de l'entraîneur, nous frappons dans notre balle respective, l'un après l'autre. A côté du but, Nadir, 14 ans, applaudit lorsque nous touchons la barre et fait le ramasseur de balles quand le ballon quitte la zone de vérité. C'est le fils de Cem, un ancien joueur qui est aujourd'hui membre du comité directeur. La présence de Nadir est habituelle en ce début de saison. Il accompagne régulièrement son père aux entraînements. A la fin de notre petit jeu, les joueurs se dirigent vers les vestiaires. Je décide alors de rester avec Nadir afin d'échanger quelques balles... et quelques mots ! Au détour d'un jonglage, je commence par l'interroger sur sa pratique sportive : « *J'ai commencé le foot à 7 ans au Racing, puis j'ai joué à Haguenau en benjamins et en 13 ans, et là je joue à Herrlisheim en 15 ans* ». Après je l'interroge sur l'USTB et sa présence régulière aux entraînements et aux matchs des Seniors : « *Je n'ai jamais eu de licence ici... il n'y avait pas d'équipes de jeunes, et le niveau est trop bas ! Mais j'accompagne depuis longtemps mon père avec les grands... Du coup, je fais les entraînements et les matchs dans mon club, et après je viens ici pour jouer et regarder. Je connais presque tout le monde ici !* ». Enfin, je termine par lui poser une question relative à son futur sportif. Comme on pouvait s'y attendre, Nadir est bien décidé à jouer à l'USTB dès qu'il sera Senior.

Au TFB, la situation est quelque peu différente, puisque le club fut fondé en 2004. Néanmoins, il s'inscrit dans le prolongement du TKV, l'association qui avait été créée par les *Gastarbeiter* turcs à la fin des années 1970. En atteste par exemple le fait qu'une bonne moitié des membres actuels faisait partie du TKV. Au TFB, les anciens, devenus « vétérans », jouent dans l'équipe réserve du club. Certains ont aujourd'hui plus de quarante ans. D'autres ont même plus de 60 ans, et ils continuent à s'entraîner avec la jeune génération, endossant parfois le rôle de coach adjoint. Tout comme à Bischwiller, ils tentent d'assurer la continuité de l'association, d'autant que nombre de leurs fils sont actuellement joueurs. Au TFB, c'est la relation entre le président et son fils aîné, joueur de l'équipe fanion, qui semble apparaître comme la plus emblématique de toutes. Et pourtant, elle est très récente, puisque Ferdi, né en 1990, a rejoint le club de son père en 2009, après avoir réalisé ses classes footballistiques dans d'autres associations sportives de la région (Umkirch, Eintracht Freiburg et Bötzingen). Il faut dire que ce jeune homme, lycéen dans une formation technique,

⁵²¹ Extrait d'entretien, mai 2007.

est issu d'une vraie famille de « footeux ». Son père, tout d'abord, jouait dans les années 1980-1990, et il était l'attaquant vedette du TKV. Deux de ses trois frères cadets, ensuite, pratiquent actuellement dans des équipes de jeunes, l'un à Umkirch et l'autre au Rhodia Freiburg. A l'instar de Nadir, Ferdi n'a jamais joué dans une association turque lorsqu'il était jeune. Cependant, petit enfant, il accompagnait très régulièrement son père aux entraînements et aux matchs du TKV. Le football et le club étaient même des supports de la relation entre un père et son fils aîné : « *Mon père m'a influencé (...). Il a joué de nombreuses années dans une équipe turque (...). J'allais avec lui aux entraînements, aux matchs (...). Quand je ne pouvais pas l'accompagner, il me racontait tout à la maison (...)* »⁵²². Sans être membre du club, Ferdi avait déjà été habitué à l'ambiance et à la sociabilité de l'association turque, en suivant son père. Il connaissait aussi plusieurs adhérents, d'autant que nombre d'entre eux provenaient de la même région en Turquie et se fréquentaient en-dehors de la vie du club. De l'autre côté du Rhin, à l'USTB, on observe des mécanismes sociologiques sensiblement identiques. En effet, pour les pratiquants adultes, le club et le football étaient souvent des éléments de la relation affective avec leur père respectif. Né en 1983 en France, Emre nous confie par exemple que son père l'emmenait au stade pour y voir les matchs de l'USTB : « *(...) il ne jouait pas du tout, mais (...), il m'emmenait aussi voir l'équipe de l'USTB (...). Il m'emmenait, et après il me disait : "Regarde, c'est une équipe turque et tatati et tatata", et après c'est ce qui m'a donné l'envie de jouer (...). J'ai dit : "Ecoute, je veux faire du foot". Il m'a acheté la compil... short, chaussures, tout ce qui bouge...* »⁵²³. Dans la même veine, Oktay (né dans l'Hexagone en 1979 et entraîneur-joueur depuis 2004) explique que, petit enfant, il accompagnait son père, alors président de l'USTB, dans tous les moments de sociabilité sportive associative : « *Je suis né dans le foot (...). Toute la famille jouait. Mon père, (...), fait partie des fondateurs du club en 1975, en a été président (1981-1987). Il m'emmenait partout avec lui quand j'étais gamin (...). C'était parfois chaud. Il est décédé en 1988. Je me devais de jouer pour l'US Turcs, même si j'aurais pu évoluer plus haut (...)* »⁵²⁴.

⁵²² Extrait d'entretien, octobre 2009.

⁵²³ Extrait d'entretien, août 2009.

⁵²⁴ Extrait d'entretien, mars 2012 (cité dans Les Dernières Nouvelles d'Alsace, n° 62, p. 30).

Tant à l'USTB qu'au TFB, les liens entre les générations de joueurs sont nombreux. Le plus marquant est sans doute celui de la parenté père-fils. Toutefois, il existe également des relations de type « frères-cousins » et même des fratries complètes. Lorsque Cem et Ender emmènent leur fils au football, ils assurent en quelque sorte la pérennité de l'association. Pour Ferdi et Nadir, cette éducation aboutit à une socialisation relativement précoce à un univers socialement et culturellement connoté. Avant même de jouer au sein du club, le fils de joueur et de dirigeant acquiert une connaissance de l'« entre-soi » des licenciés qui le façonne dans l'acquisition de son identité sociale (Renahy, 2005). La façon dont Ferdi, Nadir, Emre et Oktay nous racontent leur relation père-fils montre l'intensité du vécu enfantin où le jeune garçon apprend le football, rêve le football avec son père et intériorise des éléments de la culture turque de sa famille. Pour Nadir, il ne s'agit pas seulement d'accompagner son père, mais de participer concrètement ou symboliquement aux à-côtés de la pratique : s'il ne joue pas, il s'investit là où cela lui est possible (« ramasseur de balles », supporter, soigneur, serveur...). Sa présence n'est pas simplement tolérée, elle est presque voulue par le groupe, qui voit ainsi la « continuité » du club assurée par l'insertion de la famille élargie et par le mélange des générations « issues de la migration ». Plusieurs fois au cours de l'enquête, les Seniors ont d'ailleurs affirmé que Nadir était un « *bon joueur* » et qu'il incarnait « *l'avenir de l'USTB* ». Autrement dit, il est le nouveau « maillon » des « familles foot » (Renahy, 2005).

En définitive, lorsqu'on observe une génération de footballeurs à l'USTB et au TFB, la réalité nous renvoie directement à la génération précédente, celle des travailleurs immigrés, ainsi qu'à la relation sociale qui unit les deux. Cem et Ender, anciens joueurs de l'équipe qui s'est constituée dans les années 1970, ont aujourd'hui entre 40 et 50 ans. Ils sont dirigeants, et certains de leurs anciens coéquipiers sont supporters, accompagnateurs ou cuisiniers. A presque 40 ans, Cem reste un défenseur aguerri de l'équipe réserve et commande le collectif depuis son poste de « libéro ». Ender, quant à lui, ne joue plus, mais demeure le premier supporter de son fils aîné. Fort de ses vingt années d'expérience en tant qu'avant-centre, il donne des petits conseils à Ferdi depuis les abords du terrain et réalise systématiquement un « débriefing » du match dans la voiture qui les ramène au domicile familial. Finalement, la présence de ces « familles foot » (Renahy, 2005) au sein des clubs « turcs » semble

indiquer que les chaînes d'interdépendance entre les membres sont assez courtes, ce qui est typique du mode de vie « en communauté » (Elias, 1991).

Conclusion

Dans une première partie, nous avons démontré que les clubs de football « turcs » de France et d'Allemagne doivent vraisemblablement l'essentiel de leur cohésion à leur pouvoir d'exclusion, c'est-à-dire à l'intensité du sentiment de différence attaché à ceux qui ne font pas partie du « Nous ». Alors qu'il se désigne généralement d'un seul mot, « Eux », le monde des « autres » se présente ici sous la forme d'un personnage aux multiples visages, et par le sentiment d'adversité qu'il provoque, ce personnage participe certainement à la fabrication du regroupement sportif à caractère « communautaire ». Aux yeux des joueurs et dirigeants interrogés, « Eux », c'est tout d'abord l'univers du pouvoir politique, incarné au niveau local par les responsables municipaux qui représentent « la Ville ». « Eux », c'est aussi le monde du pouvoir sportif, symbolisé dans l'espace d'interconnaissance par le corps arbitral et les dirigeants politiques et associatifs de la Ligue. « Eux », c'est enfin l'univers de l'autochtonie, figurée localement par les associations « historiques », les spectateurs et les villages. Dans leur relation au monde des « autres », les membres des clubs « turcs » développent le sentiment qu'ils sont continuellement désavantagés et mis à l'écart, que les décisions du pouvoir politique et sportif sont prises contre eux et qu'elles favorisent toujours les autres, que les clubs des « installés » ferment leurs portes et que les « gens du cru » les renvoient souvent à leur infériorité de statut. Autant d'éléments d'appréciation « négative » d'une présence turque, dont la fierté blessée se reverse dès lors à l'actif d'une « conscience identitaire » renforcée par le sentiment d'exclusion et de marginalisation.

Dans une seconde partie, nous avons cherché à montrer que la plupart des adhérents des associations sportives étudiées ont le sentiment d'appartenir à une « communauté », et ce sentiment tire essentiellement sa force de l'importance accordée à la « petite famille » et à l'esprit de camaraderie et de coopération entre les membres du groupe sportif. Pour ce qui nous concerne, l'impératif de solidarité interne semble être produit par une double logique. D'un côté, il procède d'une évidence ressentie, celle de partager les mêmes conditions d'existence ; de l'autre, il

résulte d'une forme de « militantisme identitaire » qui se rapproche beaucoup de la « camaraderie militante » (Hoggart, 1970) observée au sein des collectifs syndicaux et politiques. Cependant, derrière cet esprit de lutte commune se cache aussi un projet d'encadrement idéologique de la jeunesse turque par le football. Autrement dit, le sport est perçu comme un moyen qui permet de rassembler, par le jeu et l'effort, les descendants d'immigrés anatoliens afin d'éviter qu'ils ne s'acculturent trop rapidement aux valeurs occidentales ou qu'ils ne tombent dans le désœuvrement social. Par ailleurs, lorsque l'on essaye de caractériser le style de vie des adhérents des clubs, on trouve habituellement au principe de la plupart des attitudes et relations l'attachement aux valeurs du groupe local qui se manifeste dans l'importance conférée aux rapports sociaux de proximité tout à la fois spatiale et affective. En ce sens, le style socio-associatif des footballeurs turcs semble plus ou moins correspondre à celui de la « culture ouvrière » (Verret, 1996). Finalement, aux yeux de nos interlocuteurs, un bon club, c'est un club où il y a de l'« ambiance » et de la convivialité, mais également un lieu où les membres tant sportifs que dirigeants luttent pour tenter de changer les conditions d'existence de la minorité turque.

Conclusion générale

Au terme de la restitution de notre recherche, nous voudrions tout d'abord rappeler que la construction du regroupement sportif à caractère « communautaire » demeure, quoi que l'on en dise, un objet d'étude éminemment complexe. Les modalités de l'investissement sportif des populations « originaires de Turquie » et, par extension, des minorités nationales issues de l'immigration dépendent, en effet, d'un ensemble de facteurs politiques, culturels, socio-démographiques, historiques et socio-économiques qui, en se combinant, produisent des situations cohérentes et variées (Gasparini & Weiss, 2008). Cependant, notre analyse a tenté de révéler les principaux ressorts qui sont au principe de la fabrication du sport entre-soi, en particulier ceux de nature politico-institutionnelle, socio-anthropologique et ethno-culturelle.

L'examen sociologique des processus de construction d'« identités collectives » pose la question de la production, des transformations et de la mobilisation de ce que M. Weber (1995) nomme les « *coutumes ethniquement importantes* » (p. 135). Parmi elles, nous pouvons sans doute distinguer, comme il le fait lui-même, celles que « *constituent les frontières linguistiques précises, les communautés politiques ou religieuses nettement délimitées* » (p. 135) et toutes les autres « *coutumes* » qui s'inscrivent dans la conduite de la vie quotidienne et qui « *symbolisent l'appartenance ethnique* » (p. 134). Les clubs de football regroupant des pratiquants et dirigeants originaires de Turquie en sont un exemple, mais leur existence ne se limite pas à l'expression de cette « appartenance ethnique », d'autant que notre enquête montre que les modalités d'identification entre le « groupe turc » et la « communauté sportive associative » sont nombreuses et variées. Ainsi, le lien entre ces deux entités s'effectue tantôt par l'entremise des joueurs, par les fondateurs ou l'encadrement technique et administratif du club, par les emblèmes, les sigles, les couleurs et les écussons que les associations affichent et qui renvoient directement à une « communauté d'appartenance » et, enfin, par un mécanisme d'attribution catégorielle (Poutignat & Streiff-Fenart, 1995), dans lequel les non-membres du groupe sont les acteurs centraux (Weiss, 2011b).

A cet égard, il faut rappeler que c'est notamment par un processus de labellisation et d'étiquetage que les membres des clubs « turcs » se voient octroyer de l'extérieur une identité ethnique, et cette dernière ne fait pas référence à un contenu

culturel spécifique, mais elle apparaît comme une conséquence de la fabrication et de la reproduction d'une frontière entre les « communautés » en présence (Barth, 1969). Les exemples convoqués au cours de notre démonstration suggèrent que l'on peut au moins distinguer deux dimensions constitutives de la frontière qui définit l'identité des clubs de football « turcs » : une face interne et une face externe, qui, en réalité, sont entièrement indissociables (Juteau, 1999). La face externe est celle posée par le regard de la « majorité nationale » sur la « minorité immigrée », et elle exprime un rapport de domination. La face interne est établie par le regard que porte sur elle-même la « minorité immigrée », souvent en reprenant les caractéristiques attribuées par la « majorité » pour essayer de les rediscuter, risquant, par la même occasion, de redoubler le rapport de domination. A ce propos, la comparaison franco-allemande révèle un phénomène d'enculturation nationale des images sociales des équipes « anatoliennes » en Alsace et en Bade-Wurtemberg. En effet, les catégorisations utilisées par les « anciens résidents » (Elias & Scotson, 1997) dévoilent le poids de la « tradition républicaine » française et de la « tradition culturelle » allemande, même si l'on observe, dans le même temps, un mouvement de convergence vers une communautarisation des discours de part et d'autre du Rhin.

En outre, notre recherche comparative entre la France et l'Allemagne fait apparaître d'autres différences, qui résultent moins des particularités des populations en elles-mêmes que du contexte politico-institutionnel. Plus distinctement, les deux pays semblent presque viscéralement attachés au fonctionnement de leurs propres institutions sportives tant elles ont une histoire spécifique. Cantonnée sur sa position « nationale-républicaine » (Wieviorka, 1996), la France privilégie plutôt un regard « universalisant », tandis que l'Allemagne défend davantage la promotion de la « diversité culturelle ». La tension entre ces deux conceptions idéales-typiques de l'intégration dans la communauté nationale (Schnapper, 2007) engendre notamment une plus forte densité – toutes choses égales par ailleurs – de clubs de football « turcs » sur la rive orientale du Rhin supérieur. Ainsi, en Bade-Wurtemberg, les quelques 330 000 Turcs du *Land* disposent globalement de 150 clubs à caractère « communautaire », soit une association pour 2 200 immigrés. En Alsace, les 35 000 Turcs de la région pourraient s'inscrire dans six clubs qui leur sont propres, soit une association pour 5 833 immigrés. Cela montre, nous semble-t-il, que les revendications identitaires dans le sport associatif ont d'autant plus de chances de s'exprimer

qu'elles sont reconnues politiquement et institutionnellement par la société d'installation (qui mène des politiques de soutien aux clubs associés à des minorités ethniques).

Toutefois, si notre recherche souligne la singularité des référentiels « nationaux », les modèles auxquels ils renvoient ne sont pas, pour autant, des réalités empiriques fortement marquées⁵²⁵. En effet, en dépit du traitement politique différencié et au-delà des disparités de densité moyenne des clubs « turcs », le constat du développement de regroupements pour de nombreux immigrés anatoliens, en France et en Allemagne, tendrait plutôt à rapprocher les deux pays, et notamment les deux espaces régionaux étudiés. C'est en ce sens que notre travail comparatif permet également de dégager des similitudes, parmi lesquelles une forte présence de l'immigration turque, l'intensité du tissu associatif local et les origines rurales et populaires de la plupart des sportifs et dirigeants interrogés. Au terme de notre enquête, on peut d'ailleurs affirmer que l'appartenance sociale des immigrés anatoliens a sans nul doute un poids non négligeable dans le choix éventuel du football « entre-soi ».

C'est que d'un regroupement à caractère « ethnoculturel » on passe assez souvent à un rassemblement à dominante sociale, qui répond avant tout, de part et d'autre du Rhin, à un « ethos populaire ». Ainsi, les clubs « turcs » doivent généralement une bonne partie de leur cohésion à leur pouvoir d'exclusion, autrement dit à la force du sentiment de différence attaché à ceux qui ne sont pas « Nous » (Hoggart, 1970). Tandis que le monde des « autres » se désigne communément d'un seul mot, « Eux », ce « personnage » se présente en réalité sous une triple forme : le pouvoir politique, le pouvoir sportif et les anciens résidents (Elias & Scotson, 1997) qui symbolisent l'« autochtonie »⁵²⁶. En même temps, l'adhésion à une équipe turque apparaît comme le prolongement d'un mode distinctif d'existence collective, incarné par la composition du club et, plus fondamentalement, par un style de sociabilité qui tire sa cohérence de l'importance accordée à la « famille » et à l'esprit de camarade-

⁵²⁵ Plus que des réalités empiriques, les modèles nationaux d'intégration semblent donc être des structures mentales d'analyse, d'appréhension et de compréhension des phénomènes sociaux, profondément enracinées dans des histoires, des cultures et des langues particulières. Sur ce thème, on peut notamment lire la contribution de C. Bertossi et Y. W. Duyvendak (2009).

rie et de coopération⁵²⁷. Au-delà du référent ethnoculturel, ce style socio-associatif semble plus ou moins correspondre à celui de la « culture ouvrière » (Verret, 1996). En conséquence, si les acteurs sociaux tels que les dirigeants et footballeurs « originaires de Turquie » s'organisent sur une base communautaire, c'est bien sous l'effet conjugué d'une affirmation identitaire, de conditions de vie et d'une appropriation des « modèles » de la société d'installation dans le cadre d'un processus d'acculturation (Gasparini & Weiss, 2008). Finalement, les résultats de notre recherche indiquent que l'étude des relations entre les sports et les immigrations demande indubitablement au sociologue de se placer à l'intersection de la « question sociale » et de la « question ethnico-culturelle ».

La réflexivité du chercheur...

Pour conclure, nous n'ignorons pas que nos descriptions sont limitées et que nos interprétations restent largement discutables, ne serait-ce qu'en raison de l'impossible impartialité du sociologue (Bourdieu, 1984) et de la valeur heuristique des propos recueillis auprès d'un nombre restreint d'acteurs sociaux au statut très différent (n = 40). Peut-être devrions-nous développer tous ces aspects « traditionnels » de la réflexivité du chercheur, mais nous pensons qu'il est préférable, ici, d'attirer l'attention du lecteur sur quelques biais potentiels inhérents à notre travail et aux analyses qui en découlent.

Tout d'abord, si la comparaison franco-allemande se trouve au cœur de la tradition sociologique (Elias, 1973), elle n'en demeure pas moins délicate et pose problème. En effet, comparer des pratiques sportives associatives d'une même population immigrée implantée dans deux pays différents est une tâche difficile pour le sociologue, notamment en raison de la diversité des données disponibles : d'un côté, il y a des traditions nationales de collecte de données variées et, de l'autre, le statut et le classement juridiques des immigrés suivent des logiques assez distinctes dans

⁵²⁶ Pour les classes populaires « issues de l'immigration », l'« autochtonie » désigne fréquemment le fait et/ou le sentiment d'appartenir à l'espace local dans la participation à la vie publique (Retière, 2003), mais aussi dans la représentation territoriale de la commune en-dehors de ses frontières.

⁵²⁷ Toujours est-il que cette sociabilité de club constitue un « idéal-type » au sens strict que lui donne M. Weber (1965). Dans la réalité, les rapports à la sociabilité sont diversifiés, résultant de la possibilité qu'a chaque individu de les personnaliser (Talleu & Weiss, 2006-07).

chaque pays (Mahnig, 1999). A l'échelle franco-allemande, la recherche dépend des sources mobilisables et de leurs imperfections. L'analyse secondaire permet de les utiliser au mieux, mais il faut de temps en temps renoncer à certaines comparaisons en l'absence de données homogènes dans les deux pays étudiés. Par ailleurs, lorsque l'on compare deux unités, on a généralement tendance à les confronter terme à terme. Or, dans une étude sur des régions ou des pays, on est loin de la situation expérimentale dans laquelle on peut faire varier un critère en contrôlant tous les autres (Blanc, 1990). En conséquence, pour nous, la principale difficulté réside sans doute dans la distinction entre, d'une part, ce qui est lié au contexte (régional et national) et au phénomène précis étudié (le regroupement des immigrants originaires de Turquie dans le football associatif) et, d'autre part, ce qui relève de la généralité (par exemple, le fonctionnement traditionnel d'un club sportif). Pour remédier à ce problème, on pourrait inclure la Suisse dans notre comparaison internationale, d'autant que l'on y observe un phénomène similaire d'« entre-soi sportif » pour de nombreux immigrants anatoliens. Ainsi, à partir de trois cas, il deviendrait probablement possible d'affiner le modèle d'analyse, en identifiant un modèle intermédiaire. En même temps, l'augmentation du nombre d'unités permettrait de renforcer la représentativité de la recherche et donc d'élever le niveau de généralisation (Vigour, 2005).

Ensuite, si nous avons essayé de souligner l'importance de l'« ethos populaire » des footballeurs et dirigeants turcs dans la construction du regroupement sportif « communautaire », notre analyse s'enferme par moment dans la seule dimension de la « représentation collective » produite par les relations et interactions entre les membres d'un club sportif. Or, ce qui donne généralement force à un « ethos », entendu comme l'ensemble des particularités culturelles et des valeurs sociales conférant un caractère commun à un groupe composé d'individus, c'est le fait qu'il se développe souvent par opposition aux idées et aux pratiques des membres d'une autre communauté. Aussi nous manque-t-il ici un point de comparaison. Pour combler cette faiblesse, nous pourrions par exemple prendre en miroir l'investissement sportif associatif des élites turques implantées en zone urbaine. A cet égard, en Allemagne, les enquêtes quantitatives réalisées par D. Halm et M. Sauer (2005) dévoilent que les Turcs ont d'autant moins de chances de s'engager dans une association à caractère « identitaire » qu'ils appartiennent aux classes moyennes et supérieures. Ainsi, les diplômés de l'université représentent un cin-

quième des immigrés anatoliens qui fréquentent des groupes « mixtes » (contre 4,3% des Turcs sans diplôme), et les professions libérales sont 57% à participer aux activités de clubs « biculturels » (contre 32% d'ouvriers et d'employés). Selon une logique de distinction sociale, les élites turques préféreraient peut-être pratiquer des activités sportives et de loisirs dans des associations où elles sont en mesure de faire valoir leurs « critères individuels » (signes de richesse, trajectoire, réseaux, etc.) en lieu et place de leur « appartenance collective ».

Enfin, si nous avons tenté de montrer que le « style de sociabilité » s'impose comme un ressort puissant d'adhésion à une équipe turque, notre travail escamote complètement la question du « style de jeu » (Beaud & Noiriel, 1990) et du rapport au corps des footballeurs anatoliens. Or, dans un club sportif, le « style de jeu » pratiqué et les usages sociaux du corps (Boltanski, 1971) constituent, nous semble-t-il, des métaphores particulièrement expressives de l'appartenance au groupe. En effet, on peut légitimement penser que les immigrés turcs entretiennent d'autant plus facilement de relations les uns avec les autres qu'ils partagent la même vision du football et, surtout, de l'effort physique à y engager. A ce propos, signalons qu'en tant que véhicule des « habitus », le corps est l'outil de transmission des goûts sportifs et culturels (Gasparini & Vieille-Marchiset, 2008). Aussi, pour améliorer la connaissance que nous avons de notre objet d'étude, il faudra sérieusement se pencher sur les représentations du corps qui prévalent à l'intérieur des associations turques, en s'attachant à croiser la variable sociale avec la variable « ethno-culturelle ». On le voit, cette thèse ne saurait donc être appréhendée comme un produit fini, mais plutôt comme la restitution de recherches et de réflexions qui évoluent sans cesse.

Références bibliographiques

A

Akgönül, S. (2005). *Religions de Turquie, religions des Turcs : nouveaux acteurs dans l'Europe élargie*. Paris : Editions L'Harmattan.

Akgönül, S. (2006). *De la nomination en turc actuel : appartenances, perceptions, croyances*. Istanbul : Editions Isis.

Akgönül, S. (2007). Solidarités et rivalités : les associations culturelles turques en Alsace-Moselle. In Y. Guillou, S. de Tapia, & M. Wadbled (dir.), *Migrations turques dans un monde globalisé. Le poids du local* (pp. 39-56). Rennes : PUR.

Akgönül, S. (2009). Appartenances et altérités chez les originaires de Turquie en France. Le rôle de la religion. *Hommes & Migrations*, 1280, 34-49.

Amar, M., & Milza, P. (1990). *L'immigration en France au XXe siècle*. Paris : Editions A. Colin.

Amselle, J.-L. (2010). De la déconstruction de l'ethnie au branchement des cultures : un itinéraire intellectuel. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 185, 97-113.

Anderson, B. (2002). *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*. Paris : Editions La Découverte.

Appadurai, A. (2001). *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*. Paris : Editions Payot.

Arayici, A. (1999). La scolarisation des enfants turcs en Allemagne. *Migrations Société*, 11, 62, 47-65.

Archambault, F., & Artiaga, L. (2004). Sport et identité nationale. *Les Cahiers français*, 320, 38-42.

Arnaud, L. (1999). *Politiques sportives et minorités ethniques. Le sport au service des politiques sociales en France et en Angleterre*. Paris : Editions L'Harmattan.

Arnaud, L., & Augustin, J.-P. (2000). L'Etat et le sport : construction et transformation d'un service public. In P. Arnaud (dir.), *Le sport en France. Une approche politique, économique et sociale* (pp. 47-75). Paris : La documentation française.

Aron, R. (2002). *L'opium des intellectuels*. Paris : Editions Hachette Littératures.

Attias-Donfus, C., & Wolff, F.-C. (2009). *Le destin des enfants d'immigrés : un déshébergement des générations*. Paris : Editions Stock.

Aubel, O., Lefèvre, B., & Tribou, G. (2008). *Sports et sportifs en France*. Paris : FPS.

Augustin, J.-P. (2000). La culture sportive au Canada : le hockey sur glace comme sport identitaire. In S. Fauché, J.-P. Callède, J.-L. Gay-Lescot, & J.-P. Laplagne (dir.), *Sport et identités* (pp. 69-72). Paris : Editions L'Harmattan.

Augustin, J.-P., & Garrigou, A. (1985). *Le rugby démêlé : essai sur les associations sportives, le pouvoir et les notables*. Bordeaux : Editions Le Mascaret.

Axmann, G. (2010). Invitation à l'intégration – les associations sportives et les possibilités qu'elles offrent. In W. Gasparini, & A. Cometti (dir.), *Le sport à l'épreuve de la diversité culturelle. Intégration et dialogue interculturel en Europe : analyse et exemples de pratique* (pp. 41-46). Strasbourg : Editions du Conseil de l'Europe.

B

Bachelard, G. (1938). *La formation de l'esprit scientifique : contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*. Paris : Editions J. Vrin.

Baillet, D. (2003). Pratiques sportives et jeunes issus de l'immigration maghrébine. *Migrance*, 22, 60-69.

Balandier, G. (1971). *Sens et puissance : les dynamiques sociales*. Paris : PUF.

Balibar, E. (2001). *Nous, citoyens d'Europe ? Les frontières, l'Etat, le peuple*. Paris : Editions La Découverte.

BAMF (2009). *Un manuel pour l'Allemagne*. Berlin : BAMF.

Barraud, M. (1996). *Elite sportive et immigration : les footballeurs professionnels étrangers en France et leur intégration dans la société, 1945-1992* (Thèse de doctorat en histoire). Reims : Université de Reims.

Barth, F. (1969). *Ethnic groups and boundaries : the social organization of culture difference*. Boston : Little Brown and Company.

Barthélemy, M. (2000). *Associations : un nouvel âge de la participation ?*. Paris : Presses de Sciences Po.

Bastienier, A. (2004). *Qu'est-ce qu'une société ethnique ? Ethnicité et racisme dans les sociétés européennes d'immigration*. Paris : PUF.

Bastienier, A., & Dassetto, F. (1993). *Immigration et espace public : la controverse de l'intégration*. Paris : CIEMI & Editions L'Harmattan.

Baur, J. (Hrsg.) (2009). *Evaluation des Programms « Integration durch Sport »*. Potsdam : Universität, Arbeitsbereich Sportsoziologie – Sportanthropologie.

Bayart, J.-F. (2009). L'islam républicain en Turquie : de l'« économie nationale » au néolibéralisme. *Seminar in Politics and Society, Collegio Carlo Alberto, Moncalieri*, 9 novembre.

Beauchez, J. (2009). Dans l'éclat de l'Autre : Boxer comme on éprouve son étrangeté. *Revue des Sciences Sociales*, 42, 80-87.

Beaud, S. (2011). *Traîtres à la Nation ? Un autre regard sur la grève des Bleus en Afrique du Sud*. Paris : Editions La Découverte.

Beaud, S., & Noiriël, G. (1990). L'immigration dans le football. *Revue Vingtième siècle*, 26, 83-96.

Beaud, S., & Pialoux, M. (1999). *Retour sur la condition ouvrière : enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*. Paris : Editions Fayard.

Beaud, S., & Pialoux, M. (2003). *Violences urbaines, violence sociale : genèse des nouvelles classes dangereuses*. Paris : Editions Fayard.

Beaud, S., & Pialoux, M. (2009). Racisme ouvrier ou mépris de classe ? Retour sur une enquête de terrain. In D. Fassin, & E. Fassin (dir.), *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française* (pp. 80-98). Paris : Editions La Découverte/Poche.

Beaud, S., & Weber, F. (2003). *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*. Paris : Editions La Découverte.

Bellegarde, P. (2003). Institutionnalisation, implication, restitution. Théorisation d'une pratique associative. *L'Homme et la Société*, 147-148, 95-114.

Benbassa, E. (dir.) (2010). *Dictionnaire des racismes, de l'exclusion et des discriminations*. Paris : Editions Larousse.

Bertossi, C., & Duyvendak J. W. (2009). Introduction : Penser le « modèle », changer de question. *Migrations Société*, 21, 122, 27-37.

Bilge, S. (2004). *Communalisations ethniques post-migratoires : le cas des « Turcs » de Montréal*. Paris : PUPS.

Biotteau, A. (2007). Les emplois de médiateurs dans les quartiers difficiles. *Journal des anthropologues*, 108-109, 279-298.

Birnbaum, P. (dir.) (1994). *La France de l'affaire Dreyfus*. Paris : Editions Gallimard.

Bizeul, Y. (2009). Migration et républicanisme en Allemagne. *Hommes & Migrations*, 1277, 12-21.

Blanc, M. (1990). Du logement insalubre à l'habitat social dévalorisé. Les minorités ethniques en Allemagne, France et Grande-Bretagne. *Les Annales de la recherche urbaine*, 49, 37-48.

Blanc, M. (2012). Espace, inégalité et transaction sociale. Les inégalités ne se dissolvent pas dans la mixité sociale. *SociologieS [En ligne]*, <http://sociologies.revues.org/3832>.

Blanc-Chaléard, M.-C. (2002). Les Italiens : un mouvement associatif à contre-courant. *Migrance, hors-série*, 56-60.

Blanchard, P., & Bancel, N. (1998). *De l'indigène à l'immigré*. Paris : Editions Gallimard.

Blanchard, P., & Bancel, N. (2003). L'intégration par le sport ? Quelques réflexions autour d'une utopie. *Migrance*, 22, 50-59.

Blanchet, A., & Gotman, A. (2005). *L'entretien*. Paris : Editions A. Colin.

Blecking, D. (2001). *Polen-Türken-Sozialisten. Sport und soziale Bewegungen in Deutschland*. Münster : Lit Verlag.

Blecking, D. (2005). Interkulturelle Begegnung und Sport im gesellschaftlich-historischen Kontext : Der Fall Deutschland. In P. Gieß-Stüber (Hrsg.), *Interkulturelle Erziehung im und durch Sport* (pp. 16-27). Münster : Lit Verlag.

Blecking, D. (2008a). Sport and Immigration in Germany. *International Journal of the History of Sport*, 25, 8, 955-973.

Blecking, D. (2008b). Fußball und ethnischer Sport in Deutschland. In D. Blecking, & M. Waic (Hrsg.), *Sport – Ethnie – Nation. Zur Geschichte und Soziologie des Sports in Nationalitätenkonflikten und bei Minoritäten* (pp. 85-95). Baltmannsweiler : Schneider Verlag Hohengehren.

Blecking, D. (2010). Le football allemand, une histoire d'identités multiples. *Allemagne d'aujourd'hui*, 193, 93-101.

Blecking, D., & Waic, M. (Hrsg.) (2008). *Sport – Ethnie – Nation. Zur Geschichte und Soziologie des Sports in Nationalitätenkonflikten und bei Minoritäten*. Baltmannsweiler : Schneider Verlag Hohengehren.

Bohé, D. (2010). *Der soziale Raum eines eigenethnischen Fußballvereins und sein Beitrag zur Integration am Beispiel des Türkücü Freiburg eV* (Zulassungsarbeit). Freiburg : Institut für Sport und Sportwissenschaft.

Boli, C., Gastaut, Y., & Grognet, F. (dir.) (2010). *Allez la France ! Football et immigration*. Paris : Editions Gallimard/CNHI/Musée National du Sport.

Boltanski, L. (1971). Les usages sociaux du corps. *Annales ESC*, 26, 1, 205-233.

Boniface, P. (2002). *La terre est ronde comme un ballon. Géopolitique du football*. Paris : Editions du Seuil.

Boos-Nünning, U., & Karakeşoğlu, Y. (2003). Kinder und Jugendliche mit Migrationshintergrund und Sport. In W. Schmidt, I. Hartmann-Tews, & W.-D. Brettschneider (Hrsg.), *Erster Deutscher Kinder- und Jugendsportbericht* (pp. 319-338). Schorndorf : Hofmann.

Bora, T. (2000). Football and its Audiences : Staging Spontaneous Nationalism. In S. Yerasimos, G. Seufert, & K. Vorhoff (eds.), *Civil Society in the Grip of Nationalism* (pp. 375-402). Istanbul : IFEA.

Boucher, M. (dir.) (2001). *De l'égalité formelle à l'égalité réelle : la question de l'ethnicité dans les sociétés européennes*. Paris : Editions L'Harmattan.

Boucher, M. (2008). Discrimination positive, ethnicisation et intervention sociale. Analyse critique de la lutte contre les discriminations ethniques. In M. Boucher (dir.), *Le travail social face aux discriminations. Intervention sociale, ethnicité et lutte contre le racisme en Europe* (pp. 175-218). Montreuil : Editions Aux lieux d'être.

Bourdieu, P. (1979). *La distinction : critique sociale du jugement*. Paris : Editions de Minuit.

Bourdieu, P. (1980a). L'identité et la représentation : éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 35, 63-72.

Bourdieu, P. (1980b). *Le sens pratique*. Paris : Editions de Minuit.

Bourdieu, P. (1980c). Le mort saisit le vif. Les relations entre l'histoire réifiée et l'histoire incorporée. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 32-33, 3-14.

Bourdieu, P. (1982). *Leçon sur la leçon*. Paris : Editions de Minuit.

Bourdieu, P. (1984). *Questions de sociologie*. Paris : Editions de Minuit.

Bourdieu, P. (1987). *Choses dites*. Paris : Editions de Minuit.

Bourdieu, P. (1994). *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*. Paris : Editions du Seuil.

Bourdieu, P. (1998). *La domination masculine*. Paris : Editions du Seuil.

Bourdieu, P. (2000). L'inconscient d'école. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 135, 3-5.

Bourdieu, P. (2002). Les conditions sociales de la circulation internationale des idées. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 145, 3-8.

Bourdieu, P. (2003). *Méditations pascaliennes*. Paris : Editions du Seuil.

Bourdieu, P., Chamboredon, J.-C., & Passeron, J.-C. (1983). *Le métier de sociologue : préalables épistémologiques*. Paris : EHESS & Mouton Editeur.

Bourdieu, P., & Wacquant, L. (1992). *Réponses : pour une anthropologie réflexive*. Paris : Editions du Seuil.

Bourdieu, P., & Wacquant, L. (1998). Sur les ruses de la raison impérialiste. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 121-122, 109-118.

Bouvet, L. (2007). *Le communautarisme : mythes et réalités*. Paris : Editions Lignes de repères.

Bozarslan, H. (1990). Une communauté et ses institutions : le cas des Turcs en RFA. *Revue européenne des migrations internationales*, 6, 3, 63-82.

Bozarslan, H., & Petek-Şalom, G. (1992). Les femmes originaires de Turquie. Vie quotidienne, projets, avenir. *Migrations Etudes*, 1-6.

Bozon, M. (1984). *Vie quotidienne et rapports sociaux dans une petite ville de province. La mise en scène des différences*. Lyon : PUL.

Brabant, J. (1992). Niederhaslach, une communauté turque en milieu rural. *Hommes & Migrations*, 1153, 34-37.

Braun, S., & Finke, S. (2010). *Integrationsmotor Sportverein : Ergebnisse zum Modellprojekt « spin – sport interkulturell »*. Wiesbaden : VS-Verlag.

Breton, P. (1997). Les idées et les méthodes de l'extrême-droite ont-elles leur place dans l'espace public ?. In B. Reumaux, & P. Breton (dir.), *L'appel de Strasbourg. Le réveil des démocrates* (pp. 19-25). Strasbourg : Editions La Nuée Bleue/DNA.

Brettschneider, W.-D., & Brandl-Bredenbeck, H. P. (1997). *Sportkultur und jugendliches Selbstkonzept. Eine interkulturell vergleichende Studie über Deutschland und die USA*. Weinheim und München : Juventa Verlag.

Brettschneider, W.-D., & Brandl-Bredenbeck, H. P. (2007). Allemagne. In G. Klein, & K. Hardman (coord.), *L'éducation physique et l'éducation sportive dans l'Union européenne* (pp. 37-50). Paris : Editions Revue EPS.

Breuil, X. (2003). Les associations sportives arméniennes et leurs enjeux. *Migrance*, 22, 12-19.

Brohm, J.-M. (1992). *Sociologie politique du sport*. Nancy : PUN.

Bromberger, C. (1995). *Le match de football : ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*. Paris : MSH.

Bromberger, C. (1998). *Football, la bagatelle la plus sérieuse du monde*. Paris : Bayard Editions.

Bromberger, C. (2002). Le football dans le concert des nations. *CNRS Info*, 400, 5-6.

Brubaker, R. (1997). *Citoyenneté et nationalité en France et en Allemagne*. Paris : Editions Belin.

Brubaker, R. (2001). Au-delà de l'« identité ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 139, 66-85.

Busset, T., Gander, T., Pfister, P., & Poli, R. (2006-07). Le « localisme » ou le bricolage identitaire des supporters de football en Suisse. *Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie*, 50-51, 67-80.

C

Caisson, M. (1991). Lumière de Herder. *Terrain*, 17, 17-28.

Callède, J.-P. (1985). La sociabilité sportive : intégration sociale et expression identitaire. *Ethnologie française*, 4, 15, 327-344.

Callède, J.-P. (1987). *L'esprit sportif : essai sur le développement associatif de la culture sportive*. Bordeaux : PUB.

Callède, J.-P. (2000). *Les politiques sportives en France : éléments de sociologie historique*. Paris : Economica.

Calvès, G. (2004). *La discrimination positive*. Paris : PUF.

Camilleri, C. (1990). *Stratégies identitaires*. Paris : PUF.

Camus, J.-Y. (2012). Les habits respectables de l'extrême droite européenne. *L'Atlas du Monde diplomatique, hors-série*, 184-185.

Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*. Paris : Editions Fayard.

Castel, R. (2003). *L'insécurité sociale : qu'est-ce qu'être protégé ?*. Paris : Editions du Seuil.

Castel, R. (2007). *La discrimination négative. Citoyens ou indigènes ?*. Paris : Editions du Seuil & La République des Idées.

Certeau, M. de (1980). *Invention du quotidien. 1. Arts de faire*. Paris : Union générale d'édition.

Çetin, C. (2011). Le football turc : l'argent ne fait pas toujours le bonheur sportif. *Communication présentée au colloque « Etat de la recherche en management du sport »*, Strasbourg, 16 juin.

Champagne, P. (1990). *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*. Paris : Editions de Minuit.

Champagne, P. (1993). La vision d'Etat. In P. Bourdieu (dir.), *La Misère du monde* (pp. 261-269). Paris : Editions du Seuil.

Charrier, D. (2006-07). Les politiques publiques de prévention et d'insertion par le sport en France : bilan et perspectives. *Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie*, 50-51, 57-65.

Charrier, D., & Jourdan, J. (1999). Insertion par le sport : le choc des cultures. *Revue européenne de management du sport*, 2, 35-51.

Charrier, D., & Jourdan, J. (2005). Pratiques sportives et jeunes en difficulté. In M. Falcoz, & M. Koebel (dir.), *Intégration par le sport : représentations et réalités* (pp. 17-37). Paris : Editions L'Harmattan.

Choffel, P. (2006). *Rapport 2005 de l'Observatoire national des Zones Urbaines Sensibles*. Paris : Editions de la DIV.

Chovaux, O. (2001). Football minier et immigration. Les limites de l'intégration sportive dans les années trente. *Revue STAPS*, 56, 9-18.

Cigerli, S., & Le Saout, D. (2005). *Öcalan et le PKK : les mutations de la question kurde en Turquie et au Moyen-Orient*. Paris : Maisonneuve & Larose.

Clément, J.-P. (1995). Processus de socialisation et expressions identitaires : l'apport de la théorie de l'habitus et du champ en sociologie du sport. In J.-P. Augustin, & J.-P. Callède (dir.), *Sport, relations sociales et action collective* (pp. 117-126). Bordeaux : MSHA.

Collet, B. (2003). Modes d'intégration nationale et mariage mixte en France et en Allemagne : à propos d'un processus de construction de comparaison internationale. In M. Lallement, & J. Spurk (dir.), *Stratégies de la comparaison internationale* (pp. 233-247). Paris : CNRS Editions.

Combessie, J.-C. (2007). *La méthode en sociologie*. Paris : Editions La Découverte.

Copeaux, E. (1997). *Espaces et temps de la nation turque. Analyse d'une historiographie nationaliste. 1931-1993*. Paris : CNRS Editions.

Cornelius, I. (2005). Zuwanderungen nach Baden-Württemberg und demografische Perspektiven. In K.-H. Meier-Braun, & R. Weber (Hrsg.), *Kulturelle Vielfalt. Baden-Württemberg als Einwanderungsland* (pp. 272-290). Stuttgart : W. Kohlhammer GmbH.

Costa-Lascoux, J. (1996). Immigration : de l'exil à l'exclusion ?. In S. Paugam (dir.), *L'exclusion : l'état des savoirs* (pp. 158-171). Paris : Editions La Découverte.

Coulangeon, P. (2007). Loisir et immigration. Convergence ou résistance culturelle ?. *Diversité Ville Ecole Intégration*, 148, 99-106.

Croquette, E. (2004). Les sportives de haut niveau d'origine nord africaine : type d'investissement sportif, cadres de socialisation et configurations familiales. *Revue STAPS*, 66, 179-193.

Cuche, D. (2001). *La notion de culture dans les sciences sociales*. Paris : Editions La Découverte.

D

Defrance, J. (2000a). *Sociologie du sport*. Paris : Editions La Découverte.

Defrance, J. (2000b). La politique de l'apolitisme. Sur l'autonomisation du champ sportif. *Politix*, 13, 50, 13-27.

De Knop, P., & Elling, A. (2000). *Sport et égalité des chances*. Bruxelles : Fondation Roi Baudouin.

De Rudder, V., Poiret, P., & Vourc'h, F. (2000). *L'inégalité raciste : l'universalité républicaine à l'épreuve*. Paris : PUF.

De Tapia, S. (1992). La vie associative. *Hommes & Migrations*, 1153, 40-41.

De Tapia, S. (2005a). *Migrations et diasporas turques. Circulation migratoire et continuité territoriale (1957-2004)*. Paris/Istanbul : Maisonneuve & Larose et IFEA.

De Tapia, S. (2005b). France, Allemagne, Turquie : des modèles d'intégration en concurrence. *Les Saisons d'Alsace*, 26, 32.

De Tapia, S. (2007). L'immigration turque en Europe. Communauté(s), population immigrée(s) : grille de lecture des échelles géographiques et des structures sociales. In Y. Guillou, S. de Tapia, & M. Wadbled (dir.), *Migrations turques dans un monde globalisé. Le poids du local* (pp. 19-35). Rennes : PUR.

De Tapia, S. (2009). Permanences et mutations de l'immigration turque en France. *Hommes & Migrations*, 1280, 8-20.

DFB (2008). *Integrationskonzept des Deutschen Fußball-Bundes*. Frankfurt/Main : DFB.

Dietschy, P. (2010). *Histoire du football*. Paris : Editions Perrin.

Dogan, M., & Pelassy, D. (1982). *Sociologie politique comparative : problèmes et perspectives*. Paris : Economica.

Donzelot, J. (2006). *Quand la ville se défait : quelle politique face à la crise des banlieues ?*. Paris : Editions du Seuil.

DOSB (2009). *Fortbildungskonzept Sport interkulturell. Kulturelle Vielfalt im sportlichen Alltag – Integration durch Sport*. Frankfurt/Main : DOSB.

Doytcheva, M. (2005). *Le multiculturalisme*. Paris : Editions La Découverte.

DSB (2004). *Sport und Zuwanderung. Grundsatzerklärung des DSB und seiner Mitgliedsorganisationen*. Mainz : Kunze und Partner.

Dubet, F. (2002). *Le déclin de l'institution*. Paris : Editions du Seuil.

Dubet, F., & Lapeyronnie, D. (1992). *Les quartiers d'exil*. Paris : Editions du Seuil.

Ducet, A. (2011). Le concept de « configuration » et ses implications empiriques : Elias avec et contre Weber. *SociologieS [En ligne]*, <http://sociologies.revues.org/3459>.

Dumasy, A. (2009). Le débat sur l'« identité nationale » en Allemagne aujourd'hui. *Hommes & Migrations*, 1277, 80-84.

Dumont, P. (2008). La nation turque : une mosaïque une et indivisible ?. *Communication présentée aux journées d'études « Patrimoines immatériels »*, Strasbourg, 14-15 février.

Dunning, E., & Sheard, K. (1989). La séparation des deux rugbys. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 79, 92-107.

Duret, P. (2001). *Sociologie du sport*. Paris : Editions A. Colin.

Durkheim, E. (1889). Communauté et société selon Tönnies. *Revue philosophique*, 27, 416-422.

Durkheim, E. (1986). *De la division du travail social*. Paris : PUF.

Durkheim, E. (1993). *Les règles de la méthode sociologique*. Paris : PUF.

E

Elias, N. (1973). *La civilisation des mœurs*. Paris : Editions Calmann-Lévy.

Elias, N. (1989). *Studien über die Deutschen. Machtkämpfe und Habitusentwicklung im 19. und 20. Jahrhundert*. Frankfurt/Main : Suhrkamp.

Elias, N. (1991). *La société des individus*. Paris : Editions Fayard.

Elias, N. (1993). *Engagement et distanciation. Contributions à la sociologie de la connaissance*. Paris : Editions Fayard.

Elias, N. (1995). *Norbert Elias par lui-même*. Paris : Editions Pocket.

Elias, N. (1997). Les relations entre établis et marginaux, essai théorique. In N. Elias, & J. L. Scotson, *Logiques de l'exclusion* (pp. 29-70). Paris : Editions Fayard.

Elias, N., & Dunning, E. (1994). *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*. Paris : Editions Fayard.

Elias, N., & Scotson, J. L. (1997). *Logiques de l'exclusion*. Paris : Editions Fayard.

Entzinger, H. (2000). The dynamics of integration policies : a multidimensional model. In R. Koopmans, & P. Statham (eds.), *Challenging Immigration and Ethnic Relations Politics* (pp. 97-118). Oxford : Oxford University Press.

Esser, H. (1980). *Aspekte der Wanderungssoziologie. Assimilation und Integration von Wanderern, ethnischen Gruppen und Minderheiten. Eine handlungstheoretische Analyse*. Neuwied/Darmstadt : HL Verlag.

Etzioni, A. (1993). *The spirit of community : the reinvention of American society*. New York : Simon & Schuster.

E

Falcoz, M., & Koebel, M. (dir.) (2005). *Intégration par le sport : représentations et réalités*. Paris : Editions L'Harmattan.

Fassin, D. (2002). L'invention française de la discrimination. *Revue française de science politique*, 52, 4, 403-423.

Fassin, D. (2010). Frontières extérieures, frontières intérieures. In D. Fassin (dir.), *Les nouvelles frontières de la société française* (pp. 5-24). Paris : Editions La Découverte.

Fassin, D., & Fassin, E. (dir.) (2009). *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*. Paris : Editions La Découverte/Poche.

Fatès, Y. (2005). La politique centrifuge d'intégration des jeunes par le sport de l'Amicale des Algériens en France. In M. Falcoz, & M. Koebel (dir.), *Intégration par le sport : représentations et réalités* (pp. 189-209). Paris : Editions L'Harmattan.

Faure, J.-M., & Suaud, C. (1994). Les enjeux du football. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 103, 3-6.

Faure, J.-M., & Suaud, C. (1998). Le club comme objet de croyance. *Société & Représentations*, 7, 201-212.

Faure, J.-M., & Suaud, C. (1999). *Le football professionnel à la française*. Paris : PUF.

Favero, J.-P. (2008). *Immigration et intégration par le sport : le cas des immigrés italiens du bassin de Briey (fin du XIXe siècle-début des années 40)*. Paris : Editions L'Harmattan.

Ferez, S. (2007). *Le corps homosexuel en-jeu : sociologie du sport gay et lesbien*. Nancy : PUN.

Fijalkowski, J. (1989). Les obstacles à la citoyenneté : Immigration et naturalisation en République Fédérale d'Allemagne. *Revue européenne de migrations internationales*, 5, 1, 33-46.

Fişek, K. (1989). The genesis of sports administration in Turkey. In H. Überhorst (Hrsg.), *Geschichte der Leibesübungen* (pp. 625-644). Berlin : Bartels & Wernitz.

Fize, M. (1993). *Les bandes : l'entre-soi adolescent*. Paris : Desclée de Brouwer.

Fleury, L. (2001). *Max Weber*. Paris : PUF.

Fliche, B. (2000). Quand cela tient à un cheveu. Pilosité et identité chez les Turcs de Strasbourg. *Terrain*, 35, 155-165.

Fliche, B. (2006). Le nomade, le saisonnier et le migrant. Une culture de la mobilité en Anatolie centrale ? *Etudes rurales*, 177, 109-120.

Fliche, B. (2007). *Odyssées turques : les migrations d'un village anatolien*. Paris : CNRS Editions.

Fodimbi, M. (2000). Sport et intégration. In P. Arnaud (dir.), *Le sport en France. Une approche politique, économique et sociale* (pp. 143-163). Paris : La Documentation française.

Fodimbi, M. (2002). Football et intégration sociale. *Revue Panoramiques*, 61, 131-135.

Frenkiel, S. (2007). Les footballeurs du FLN : des patriotes entre deux rives. *Migrations Société*, 19, 110, 121-139.

Frenkiel, S. (2008). L'élaboration du projet migratoire des footballeurs algériens (1944-1962). *Migrance*, 29, 34-44.

Frenkiel, S. (2011). Grandir et travailler en France. Jouer pour l'équipe nationale algérienne de football dès 1980. *Hommes & Migrations*, 1289, 80-91.

Frey, Y. (dir.) (2008). *Ces Alsaciens venus d'ailleurs. Cent cinquante ans d'immigration en Alsace*. Nancy : Place Stanislas Editions.

Fuchs, J. (2008). Sources et archives des mouvements de jeunesse. Préalables méthodologiques à une recherche sur l'univers associatif. *Revue Interrogations*, 6, 172-182.

G

Galembert, C. de (2005). La gestion publique de l'islam en France et en Allemagne. Les modèles nationaux à l'épreuve. In R. Kastoryano (dir.), *Les codes de la différence : Race – Origine – Religion, France – Allemagne – Etats-Unis* (pp. 175-202). Paris : Presses de la FNSP.

Galland, O. (2007). *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*. Paris : A. Colin Editeur.

Gallois, J.-S., & Pirot, P. (2003). Football et engagement associatif des immigrés italiens et polonais en Lorraine. *Migrance*, 22, 20-27.

Gans, H. (1979). Symbolic Ethnicity : the Future of Ethnic Groups and Cultures in America. *Ethnic and Racial Studies*, 2, 2, 1-20.

Garcia, A. (1998). *L'enfant et le sport : un regard sociologique*. Bruxelles : De Boeck Université.

Gasparini, W. (1997). La construction sociale de l'organisation sportive. Champ et engagement associatif. *Revue STAPS*, 43, 51-69.

Gasparini, W. (2000). L'envers de l'institution sportive locale. *Regards Sociologiques*, 20, 143-152.

Gasparini, W. (2004). Le champ sportif associatif à l'épreuve de la monographie locale : identités régionales et associations sportives en Alsace. In B. Michon, & T. Terret (dir.), *Pratiques sportives et identités locales* (pp. 265-297). Paris : Editions L'Harmattan.

Gasparini, W. (2005). Les contradictions de l'intégration par le sport. In M. Falcoz, & M. Koebel (dir.), *Intégration par le sport : représentations et réalités* (pp. 243-260). Paris : Editions L'Harmattan.

Gasparini, W. (dir.) (2006). *La contribution du sport associatif à l'intégration des migrants Turcs en Alsace-Moselle (France)*. Strasbourg : Equipe de recherche en Sciences du sport (EA 1342).

Gasparini, W. (2006-07). Sport, lien social et affirmations identitaires. *Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie*, 50-51, 27-41.

Gasparini, W. (2007a). Sport, sociabilités associatives et intégration des migrants Turcs. Eléments de comparaison France-Allemagne. *Revue des Sciences Sociales*, 37, 78-86.

Gasparini, W. (2007b). Les associations sportives turques d'Alsace. Regroupements communautaires et échanges sportifs. *Migrations Société*, 19, 110, 81-95.

Gasparini, W. (2007c). Le sport, entre communauté et communautarisme. *Diversité Ville Ecole Intégration*, 150, 77-83.

Gasparini, W. (coord.) (2008). L'intégration par le sport ?. *Sociétés Contemporaines*, 69, 7-124.

Gasparini, W. (2010). Dialogue interculturel ou intégration par le sport ? Les modèles européens en question. In W. Gasparini, & A. Cometti (dir.), *Le sport à l'épreuve de la diversité culturelle. Intégration et dialogue interculturel en Europe : analyse et exemples de pratique* (pp. 9-20). Strasbourg : Editions du Conseil de l'Europe.

Gasparini, W., & Cometti, A. (dir.) (2010). *Le sport à l'épreuve de la diversité culturelle. Intégration et dialogue interculturel en Europe : analyse et exemples de pratique*. Strasbourg : Editions du Conseil de l'Europe.

Gasparini, W., & Talleu, C. (dir.) (2010). *Sport et discrimination en Europe*. Strasbourg : Editions du Conseil de l'Europe.

Gasparini, W., & Vieille-Marchiset, G. (2008). *Le sport dans les quartiers. Pratiques sociales et politiques publiques*. Paris : PUF.

Gasparini, W., & Weiss, P. (2008). La construction du regroupement sportif « communautaire ». L'exemple des clubs de football turcs en France et en Allemagne. *Sociétés Contemporaines*, 69, 73-99.

Gasparini, W., Weiss, P., Didierjean, R., & Dame Loum, F. (2007). *Sport, migration, intégration. Enquête sur les pratiques sportives et de loisirs des jeunes issus de l'immigration turque en Alsace*. Strasbourg : Equipe de recherche en Sciences du sport (EA 1342).

Gastaut, Y. (2000). *L'immigration et l'opinion en France sous la Ve République*. Paris : Editions du Seuil.

Gastaut, Y. (2002). Le cosmopolitisme, un univers de situations. *Cahiers de l'URMIS [En Ligne]*, 8, URL : <http://urmis.revues.org/index21.html>.

Gastaut, Y. (coord.) (2003). Sport et immigration : parcours individuels, histoires collectives. *Migrance*, 22, 1-118.

Gastaut, Y. (2004). L'intégration par le sport : réalités et illusions. *Les Cahiers français*, 320, 58-63.

Gastaut, Y. (2006-07). L'intégration par le sport, une réalité historique, un discours politique. *Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie*, 50-51, 43-55.

Gastaut, Y. (coord.) (2007). Pratiques sportives et relations interculturelles : quelques éclairages historiques. *Migrations Société*, 19, 110, 1-171.

Gastaut, Y. (2008). *Le métissage par le foot : l'intégration, mais jusqu'où ?*. Paris : Editions Autrement.

Gastaut, Y. (2010). Le métissage par le sport. In W. Gasparini, & A. Cometti (dir.), *Le sport à l'épreuve de la diversité culturelle. Intégration et dialogue interculturel en Europe : analyse et exemples de pratique* (pp. 31-36). Strasbourg : Editions du Conseil de l'Europe.

Gastaut, Y., & Boli, C. (coord.) (2010). L'appel du pied. Foot et immigration. *Hommes & Migrations*, 1285, 4-156.

Gautschi, R. (2004). Intégration et football : une affaire qui roule ?. *Revue Mobile*, 5, 14-17.

Gebauer, G. (1994). Le nouveau nationalisme sportif. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 103, 104-107.

Gebauer, G., & Bröskamp, B. (1992). Corps étrangers. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 10, 19-25.

Geertz, C. (1963). The integrative revolution – Primordial sentiments and civil politics in the new states. In C. Geertz (ed.), *Old societies and new states – The quest for modernity in Asia and Africa* (pp. 105-157). New York : The Free Press of Glencoe.

Georgeon, F. (1988). La montée du nationalisme turc dans l'Etat ottoman (1908-1914). *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 50, 30-44.

Gieß-Stüber, P. (Hrsg.) (2005). *Interkulturelle Erziehung im und durch Sport*. Münster : Lit Verlag.

Gieß-Stüber, P. (2010). Le développement de la compétence interculturelle par le sport et l'éducation physique en Europe. In W. Gasparini, & A. Cometti (dir.), *Le sport à l'épreuve de la diversité culturelle. Intégration et dialogue interculturel en Europe : analyse et exemples de pratique* (pp. 23-30). Strasbourg : Editions du Conseil de l'Europe.

Gieß-Stüber, P., & Blecking, D. (Hrsg.) (2008). *Sport – Integration – Europa. Neue Horizonte für interkulturelle Bildung*. Baltmannsweiler : Schneider Verlag Hohengehren.

Glazer, N. (1975). *Affirmative discrimination : ethnic inequality and public policy*. New York : Basic books.

Goffman, E. (1975). *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*. Paris : Editions de Minuit.

Gökalp, A., & Massicard, E. (1999). *L'immigration turque et sa configuration en Allemagne*. Rapport établi pour le programme européen Odysseus.

Göle, N. (2000). La laïcité, l'espace public et le défi islamiste en Turquie. *Confluences Méditerranée*, 33, 85-93.

Grimminger, E. (2009). *Interkulturelle Kompetenz im Schulsport. Evaluation eines Fortbildungskonzepts*. Baltmannsweiler : Schneider Verlag Hohengehren.

Guillou, Y., De Tapia, S., & Wadbled, M. (dir.) (2007). *Migrations turques dans un monde globalisé. Le poids du local*. Rennes : PUR.

Guilluy, C., & Noyé, C. (2004). *Atlas des nouvelles fractures sociales en France*. Paris : Editions Autrement.

Guiraudon, V. (2004). Construire une politique européenne de lutte contre les discriminations : l'histoire de la directive « RACE ». *Sociétés Contemporaines*, 53, 11-32.

Gündüz, E. (2005). *Das türkische und französische Nation-Verständnis im Vergleich*. Frankfurt/Main : Peter Lang.

Guttmann, A. (2006). *Du rituel au record : la nature des sports modernes*. Paris : Editions L'Harmattan.

H

Habermas, J. (1997). *Droit et démocratie : entre faits et normes*. Paris : Editions Gallimard.

Habermas, J. (1998). *L'intégration républicaine : essais de théorie politique*. Paris : Editions Fayard.

Halbwachs, M. (1950). *La mémoire collective*. Paris : PUF.

Halm, D. (2006). Turkish immigrants in German amateur football. In A. Tomlinson, & C. Young (eds.), *German Football : history, culture, society* (pp. 73-92). London : Routledge.

Halm, D., & Sauer, M. (2005). *Freiwilliges Engagement von Türkinnen und Türken in Deutschland*. Essen : ZFT.

Hamel, C., Lhommeau, B., Pailhé, A., & Santelli, E. (2010). La formation du couple entre ici et là-bas. In C. Beauchemin, C. Hamel, & P. Simon (coord.), *Trajectoires et*

Origines : Enquête sur la diversité des populations en France (pp. 85-93). Paris : INSEE/INED.

Hanhörster, H. (2001). Eene meene Muh, und raus vis du ? Lebenswelten türkischer Jugendlicher in benachteiligten Stadtteilen. *Zeitschrift für Migration und soziale Arbeit*, 3-4, 50-57.

Hannerz, U. (1969). *Soulside : Inquiries into ghetto, culture and community*. New York : Columbia.

Hassan, S., & Schwendemann, W. (2005). Sport und Islam – ein paar Bemerkungen zu einer ungewöhnlichen Verhältnisbestimmung. In P. Gieß-Stüber (Hrsg.), *Interkulturelle Erziehung im und durch Sport* (pp. 7-15). Münster : Lit Verlag.

Hau, M. (1994). *Histoire économique de l'Allemagne : XIXe-XXe siècles*. Paris : Economica.

HCI (2004). *Le contrat et l'intégration*. Paris : La Documentation française.

HCI (2011). *La France sait-elle encore intégrer les immigrés ?*. Paris : La Documentation française.

Héas, S. (2010). *Discriminations dans les sports contemporains : entre inégalités, médisances et exclusions*. Nancy : PUN.

Heckmann, F. (1981). *Die Bundesrepublik, ein Einwanderungsland ? Zur Soziologie der Gastarbeiterbevölkerung als Einwandererminorität*. Stuttgart : Klett-Cotta.

Heckmann, F., & Schnapper, D. (eds.) (2003). *The integration of immigrants in European Societies. National Differences and Trends of Convergence*. Stuttgart : Lucius & Lucius.

Heinich, N. (2002). *La sociologie de Norbert Elias*. Paris : Editions La Découverte.

Heitmeyer, W. (1997). *Verlockender Fundamentalismus : türkische Jugendliche in Deutschland*. Frankfurt/Main : Suhrkamp.

Henry, I. (2010). Les concepts de multiculturalisme et d'interculturalisme et leur relation à la politique sportive. In W. Gasparini, & A. Cometti (dir.), *Le sport à l'épreuve de la diversité culturelle. Intégration et dialogue interculturel en Europe : analyse et exemples de pratique* (pp. 59-65). Strasbourg : Editions du Conseil de l'Europe.

Héran, F. (2004). Une approche quantitative de l'intégration linguistique en France. *Hommes & Migrations*, 1252, 10-24.

Herbert, U. (2001). *Geschichte der Ausländerpolitik in Deutschland. Saisonarbeiter, Zwangsarbeiter, Gastarbeiter, Flüchtlinge*. Munich : C. H. Beck.

Hickl, B. (2007). *Der Beitrag türkischstämmiger Sportvereine zur Integration und zum organisierten Sport* (Zulassungsarbeit). Freiburg : Institut für Sport und Sportwissenschaft.

Hobsbawm, E., & Ranger, T. (dir.) (2006). *L'invention de la tradition*. Paris : Editions Amsterdam.

Hoffmann-Nowotny, H.-J. (1990). *Ausländer in der Bundesrepublik Deutschland und in der Schweiz : Segregation und Integration. Eine vergleichende Untersuchung*. Frankfurt/Main : Campus.

Hoggart, R. (1970). *La culture du pauvre*. Paris : Editions de Minuit.

Hovanessian, M. (1992). *Le lien communautaire. Trois générations d'Arméniens*. Paris : A. Colin Editeur.

I

IBW (2004). *Integration in Baden-Württemberg*. Stuttgart : IBW.

INSEE (2005). *Les immigrés en France*. Paris : INSEE.

Insel, A. (dir.) (2000). *La Turquie et l'Europe. Une coopération tumultueuse*. Paris : Editions L'Harmattan.

Ion, J., & Augustin, J.-P. (1993). *Des loisirs et des jeunes. Un siècle de groupements éducatifs et sportifs en France*. Paris : Les Editions Ouvrières.

Isaacs, H. R. (1975). Basic group identity : the idols of the tribe. In N. Glazer, & D. P. Moynihan (eds.), *Ethnicity : theory and experience* (pp. 29-53). Harvard : Harvard University Press.

J

Jamin, M. (2000-01). Une patrie à l'étranger. Une histoire de l'immigration venue de Turquie. *Migrance*, 17-18, 63-73.

Juhem, P. (1998). *SOS-Racisme : histoire d'une mobilisation « apolitique »*. Contribution à une analyse des transformations des représentations politiques après 1981 (Thèse de doctorat en science politique). Paris : Université de Paris X.

Jund, A., Dumont, P., & De Tapia, S. (dir.) (1995). *Enjeux de l'immigration turque en Europe*. Paris : Editions L'Harmattan.

Juteau, D. (1999). *L'ethnicité et ses frontières*. Montréal : PUM.

K

Kastoryano, R. (1986). *Être Turc en France : réflexions sur familles et communauté*. Paris : CIEMI & Editions L'Harmattan.

Kastoryano, R. (1992). Être Turc en France et en Allemagne. *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, 13, 5-17.

Kastoryano, R. (1996). *La France, l'Allemagne et leurs immigrés : négocier l'identité*. Paris : Editions A. Colin/Masson.

Kastoryano, R. (1998a). Les Migrants de Turquie face à la France. Confrontations d'identités. *Hommes & Migrations*, 1212, 111-119.

Kastoryano, R. (1998b). Individus, Communautés, Etats. Le cas des migrants de Turquie en Europe. *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, 26, 1-12.

Kastoryano, R. (1999). Le nationalisme turc. Disponible sur : <http://www.ceri-sciences-po.org>.

Kastoryano, R. (dir.) (2005). *Les codes de la différence : Race – Origine – Religion, France – Allemagne – Etats-Unis*. Paris : Presses de la FNSP.

Klein, G., & Hardman, K. (eds.) (2007). *L'éducation physique et l'éducation sportive dans l'Union européenne*. Paris : Editions Revue EPS.

Klein, M.-L., & Kothy, J. (Hrsg.) (1998). *Ethnisch-kulturelle Konflikte im Sport*. Ahrensburg : Czwalina.

Kleindienst-Cachay, C. (2007). *Mädchen und Frauen mit Migrationshintergrund im organisierten Sport : Ergebnisse zur Sportsozialisation – Analyse ausgewählter Maßnahmen zur Integration in den Sport*. Baltmannsweiler : Schneider Verlag Hohengehren.

Koebel, M. (2000). Les profits politiques de l'engagement associatif sportif. *Regards Sociologiques*, 20, 165-176.

Koebel, M. (2010). L'intégration par le sport : une croyance durable. *Empan*, 79, 28-39.

Kothy, J. (2007). L'offensive sociale du sport : sport et intégration en Allemagne. *Documents*, 2, 46-48.

Kuran-Burçoglu, N. (2002). L'image des Turcs en Europe. In P. Chabal, & A. Raulin (dir.), *Les chemins de la Turquie vers l'Europe* (pp. 67-81). Arras : Artois Presses Université.

Kurt, S. (2004). Ziehen sich Migranten in « ethnische Kolonien » zurück ?. In K. Bade, M. Bommes, & R. Münz (Hrsg.), *Migrationsreport 2004. Fakten Analysen Perspektiven* (pp. 97-116). Frankfurt/Main : Campus.

L

Laacher, S. (1991). L'intégration comme objet de croyance. *Confluences Méditerranée*, 1, 53-63.

Laacher, S. (2005). *L'institution scolaire et ses miracles*. Paris : Editions La Dispute.

Lacorne, D. (1997). *La crise de l'identité américaine : du melting-pot au multiculturalisme*. Paris : Editions Fayard.

Lafa (2002). *100 ans de football en Alsace. Petites et Grandes Histoires du Football Alsacien de 1890 à nos jours*. Strasbourg : Edito.

Lagrange, H. (2010). *Le déni des cultures*. Paris : Editions du Seuil.

Lahire, B. (1998). *L'homme pluriel : les ressorts de l'action*. Paris : Editions Nathan.

Lanfranchi, P. (1994). Mekloufi, un footballeur français dans la guerre d'Algérie. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 103, 70-74.

Lanfranchi, P., & Wahl, A. (1996). The Immigrant as Hero : Kopa, Mekloufi and French Football. *The International Journal of the History of Sport*, 13, 1, 114-127.

Lapeyronnie, D. (dir.) (2003). *Quartiers en vacances. Des Opérations Prévention Été à Ville Vie Vacances 1982-2002*. Paris : Editions de la DIV.

Le Bras, H. (1998). *Le Démon des origines*. Paris : Editions de l'Aube.

Le Bras, H. (2005). La France, un pays ouvert aux apports extérieurs. *Problèmes politiques et sociaux*, 916, 16-17.

L'Equipe magazine (2005). Spécial Turquie. *L'Equipe magazine*, 1194, 41-88.

Les Saisons d'Alsace (2005). Les Turcs et Nous. *Les Saisons d'Alsace*, 26, 34-81.

Lestrelin, L. (2008). Le supportérisme à distance. Réflexions sur les attachements territoriaux et les formes de l'appartenance communautaire dans le football contemporain. In J.-M. De Waele, & A. Husting (dir.), *Football et identités* (pp. 161-175). Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles.

Lévi-Strauss, C. (1949). *Les structures élémentaires de la parenté*. Paris : PUF.

Lewis, G. (1999). *The Turkish Language Reform. A Catastrophic Success*. Oxford : Oxford University Press.

Lorcerie, F. (1994). Les sciences sociales au service de l'identité nationale. Le débat sur l'intégration en France au début des années 1990. In D. Martin (dir.), *Cartes d'identité. Comment dit-on « nous » en politique ?* (pp. 245-282). Paris : Presses de Sciences Po.

Lorcerie, F. (2001). L'étranger face au droit et au regard du droit, aspects sociologiques des recherches. In P. Kahn (dir.), *L'étranger et le droit de la famille* (pp. 101-112). Paris : La documentation française.

Lorcerie, F. (dir.) (2003). *L'école et le défi ethnique. Education et intégration*. Issy-les-Moulineaux et Paris : ESF éditeur & INRP.

Lorcerie, F. (2011). Ecole et ethnicité en France : pour une approche systémique contextualisée. *SociologieS [En ligne]*, <http://sociologies.revues.org/3706>.

Lorentz, C. (1997). *La Presse Alsacienne du XX^e siècle. Répertoire des journaux parus depuis 1918*. Strasbourg : BNUS.

M

Mahnig, H. (1999). La question de « l'intégration » ou comment les immigrés deviennent un enjeu politique. Une comparaison entre la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Suisse. *Sociétés Contemporaines*, 33-34, 15-38.

Manço, U. (2000). Turcs d'Europe : de l'image tronquée à la complexité d'une réalité sociale immigrée. *Hommes & Migrations*, 1226, 76-87.

Marcou, J. (2002). Préface. In P. Chabal, & A. Raulin (dir.), *Les chemins de la Turquie vers l'Europe* (pp. 9-12). Arras : Artois Presses Université.

Martel, L. (2010). *Les politiques d'insertion par le sport du MJS entre 1981 et 2002. Analyse comparée de deux publics, les jeunes des quartiers et les personnes handicapées*. Paris : Editions Connaissances et Savoirs.

Masclet, O. (2003). *La gauche et les cités : enquête sur un rendez-vous manqué*. Paris : Editions La Dispute.

Matonti, F., & Poupeau, F. (2004). Le capital militant. Essai de définition. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 155, 5-11.

Mauger, G. (2001). Précarisation et nouvelles formes d'encadrement des classes populaires. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 136-137, 3-4.

Mauger, G. (2006). *L'émeute de novembre 2005 : une révolte protopolitique*. Bellecme-en-Bauges : Editions du Croquant.

Maurin, E. (2004). *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*. Paris : Editions du Seuil et La République des Idées.

Mauss, M. (1950). *Sociologie et anthropologie*. Paris : PUF.

Mauss-Copeaux, C., & Copeaux, E. (1998). Le drapeau turc, emblème de la nation ou signe politique ?. *Cemoti [En ligne]*, 26, URL : <http://cemoti.revues.org/document633.html>.

Meier-Braun, K.-H., & Weber, R. (Hrsg.) (2005). *Kulturelle Vielfalt. Baden-Württemberg als Einwanderungsland*. Stuttgart : W. Kohlhammer GmbH.

Mennesson, C. (1994). Les sociabilités féminines : analyse comparée de trois sports collectifs. *Revue STAPS*, 34, 17-31.

Mennesson, C. (1995). L'espace des sociabilités féminines en sports collectifs. In J.-P. Augustin, & J.-P. Callède (dir.), *Sport, relations sociales et action collective* (pp. 231-238). Bordeaux : MSHA.

Merton, R. (1965). *Éléments de théorie et de méthode sociologique*. Paris : Editions Plon.

Michon, B., & Faber, C. (dir.) (1992). *Corps, espaces et pratiques sportives : sociologie des pratiques d'exercice corporel*. Strasbourg : APS et sciences sociales.

Miège, C. (2000). *Le sport dans les Etats membres de l'Union européenne*. Voiron : PUS.

Mignon, P. (1998). *La passion du football*. Paris : Odile Jacob.

Mignon, P. (2000). Sport, insertion, intégration. *Hommes & Migrations*, 1226, 15-26.

Mignon, P. (2004). Les pratiques sportives : quelles évolutions ?. *Les Cahiers français*, 320, 54-57.

Mignon, P., & Truchot, G. (dir.) (2002). *Les pratiques sportives en France*. Paris : Ministère des Sports & INSEP.

Milza, P. (1993). *Voyage en Ritalie*. Paris : Editions Plon.

Milza, P. (2005). Immigration de travail et exil politique. *Problèmes politiques et sociaux*, 916, 13-16.

Monin, N., & Bouhaouala, M. (2005). Les conditions d'émergence d'un nouveau métier du sport : l'animateur socio-sportif. In M. Falcoz, & M. Koebel (dir.), *Intégration par le sport : représentations et réalités* (pp. 153-170). Paris : Editions L'Harmattan.

Morel-Chevillet, R. (2006). Les immigrés en Alsace : 10 % de la population. *Chiffres pour l'Alsace*, 34, 3-6.

Moroy, F. (1998). Football et communautarisme à Beyrouth. *Sociétés & Représentations*, 7, 155-162.

Mourlane, S. (2005). Entre affirmation identitaire et intégration : les associations sportives italiennes à Nice dans l'entre-deux-guerres. In M. Falcoz, & M. Koebel (dir.), *Intégration par le sport : représentations et réalités* (pp. 227-240). Paris : Editions L'Harmattan.

Mucchielli, A. (1991). *Les méthodes qualitatives*. Paris : PUF.

Muller, L. (2003). La pratique sportive des jeunes dépend avant tout de leur milieu socio-culturel. *Sports Stat – Info*, Ministère des Sports, 3-7.

Muller, L., & De Tapia, S. (dir.). *La création d'entreprises par les immigrés : un dynamisme venu d'ailleurs*. Paris : Editions L'Harmattan.

N

Naja, A. (2005). Les effets pervers des approches fonctionnalistes en matière d'intégration par le sport. In M. Falcoz, & M. Koebel (dir.), *Intégration par le sport : représentations et réalités* (pp. 39-58). Paris : Editions L'Harmattan.

Neckel, S., & Soeffner, H.-G. (Hrsg.) (2008). *Mittendrin im Abseits. Ethnische Gruppenbeziehungen im lokalen Kontext*. Wiesbaden : VS-Verlag.

Neveu, E. (2005). *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris : Editions La Découverte.

Noiriel, G. (1988). *Le creuset français. Histoire de l'immigration XIX^e-XX^e siècle*. Paris : Editions du Seuil.

Noiriel, G. (2002). *Atlas de l'immigration en France : exclusion, intégration*. Paris : Editions Autrement.

Noiriel, G. (2007). *A quoi sert « l'identité nationale »*. Marseille : Editions Agone.

O

Oberndörfer, D. (1991). *Die offene Republik*. Freiburg/Basel/Wien : Herder.

Ohl, F. (dir.) (2006). *Sociologie du sport : perspectives internationales et mondialisation*. Paris : PUF.

Ohliger, R. (2000-01). Histoire et migrations en Allemagne. *Migrance*, 17-18, 3-7.

ONZUS (2004). *Rapport 2004 de l'Observatoire national des Zones Urbaines Sensibles*. Paris : Editions de la DIV.

ORIV (2005). *Vie associative issue de l'immigration. Recensement*. Strasbourg : ORIV.

ORIV (2007). *Etrangers et immigrés en Alsace. Guide pour comprendre et agir*. Strasbourg : ORIV.

Özal, T. (1988). *La Turquie en Europe*. Paris : Editions Plon.

P

Park, R. E., Burgess, E. W., McKenzie, R. D., & Wirth, L. (1967). *The City*. Chicago : University of Chicago Press.

Parsons, T. (1973). *Le système des sociétés modernes*. Paris : Dunod.

Passeron, J.-C. (2006). *Le raisonnement sociologique : un espace non-poppérien de l'argumentation*. Paris : Editions A. Michel.

Pastoureau, M. (1990). Les couleurs du stade. *Revue Vingtième siècle*, 26, 11-18.

Pazarkaya, Y. (2005). Muslime in Baden-Württemberg : Vielfalt statt Einheit. In K.-H. Meier-Braun, & R. Weber (Hrsg.), *Kulturelle Vielfalt. Baden-Württemberg als Einwanderungsland* (pp. 164-184). Stuttgart : W. Kohlhammer GmbH.

Pereira, V. (2003). Le football parmi les migrants portugais en France, 1958-1974. *Migrance*, 22, 28-38.

Pereira, V. (2010). Une passion portugaise. In C. Boli, Y. Gastaut, & F. Grognet (dir.), *Allez la France ! Football et immigration* (pp. 50-53). Paris : Editions Gallimard/CNHI/Musée National du Sport.

Petek, G. (2009). Le mouvement associatif turc en France. *Hommes & Migrations*, 1280, 22-33.

Petek-Şalom, G. (1999). La difficile intégration des immigrés de Turquie. In P. Dewitte (dir.), *Immigration et intégration : l'état des savoirs* (pp. 149-154). Paris : Editions La Découverte.

Petek-Şalom, G. (2005). L'immigration turque. *Problèmes politiques et sociaux*, 916, 41-43.

Pierre, J. (2009). *S'investir corps et âme en entreprise. Contribution à une sociologie de la mobilisation des cadres par le sport* (Thèse de doctorat en STAPS). Strasbourg : Université de Strasbourg.

Pilz, G. (2008). Football et conflits ethniques à l'exemple des ligues juniors de Basse-Saxe. In T. Busset, C. Jaccoud, J.-P. Dubey, & D. Malatesta (dir.), *Le football à l'épreuve de la violence et de l'extrémisme* (pp. 169-185). Lausanne : Editions Antipodes.

Pilz, G. (2010). De la culture ultra à la culture de la violence. Violence et racisme dans le contexte du football allemand. *Allemagne d'aujourd'hui*, 193, 194-205.

Pinçon, M., & Pinçon-Charlot, M. (2000). *Sociologie de la bourgeoisie*. Paris : Editions La Découverte.

Pociello, C. (1981). La force, l'énergie, la grâce et les réflexes. Le jeu complexe des dispositions culturelles et sportives. In C. Pociello (dir.), *Sports et société : une approche socioculturelle des pratiques* (pp. 171-237). Paris : Editions Vigot.

Pociello, C. (1995). *Les cultures sportives*. Paris : PUF.

Poinsot, M. (2000). Associations de l'immigration et mouvement associatif français. *Migrations Société*, 12, 72, 45-54.

Poiret, C. (2010). Pour une approche processuelle des discriminations : entendre la parole minoritaire. *Regards Sociologiques*, 39, 5-20.

Poli, R., & Besson, R. (coord.) (2006-07). Sport, intégration et territoires. *Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie*, 50-51, 5-156.

Polo, J.-F. (2005). *Avrupa Fatihî*. Les enjeux européens du sport en Turquie. In C. Guionnet, & L. Arnaud (dir.), *Les frontières du politique* (pp. 209-232). Rennes : PUR.

Polo, J.-F. (2010). Les enjeux politiques du sport en Turquie : un passeport pour l'Europe ? *Communication présentée au colloque « Le sport transformé en événement : usages politiques et pouvoir symbolique »*, Strasbourg, 14 janvier.

Ponty, J. (1988). *Polonais méconnus. Histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres*. Paris : Publications de la Sorbonne.

Ponty, J. (2002). Les Polonais : entre activité associative et activité syndicale. *Migrance, hors-série*, 43-46.

Poutignat, P., & Streiff-Fenart, J. (1995). *Théories de l'ethnicité. Suivi de Les groupes ethniques et leurs frontières de Fredrik Barth*. Paris : PUF.

R

- Rawls, J. (1987). *Théorie de la justice*. Paris : Editions du Seuil.
- Rea, A., & Tripier, M. (2003). *Sociologie de l'immigration*. Paris : Editions La Découverte.
- Renahy, N. (2005). *Les gars du coin : enquête sur une jeunesse rurale*. Paris : Editions La Découverte.
- Retière, J.-N. (2003). Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire. *Politix*, 16, 63, 121-143.
- Revel, J. (ed.) (1996). *Jeux d'échelles : la micro-analyse à l'expérience*. Paris : Editions Gallimard/Le Seuil.
- Reynaud, J.-D. (1989). *Les règles du jeu : l'action collective et la régulation sociale*. Paris : Editions A. Colin.
- Reynié, D. (2011). *Populismes : la pente fatale*. Paris : Editions Plon.
- Ribert, E. (2007). Une tendance larvée, depuis 20 ans, à une certaine « ethnicisation » de l'identité nationale ?. *Journal des anthropologues, hors-série*, 143-155.
- Richard, J.-L., & Tripier, M. (2005). Le tournant de 1974. *Problèmes politiques et sociaux*, 916, 18-19.
- Rigoni, I. (2001). *Mobilisations et enjeux des migrations de Turquie en Europe de l'Ouest*. Paris : Editions L'Harmattan.
- Rigoni, I. (2005). Migrants de Turquie : un demi-siècle de présence en Europe occidentale. *Outre-Terre*, 10, 325-337.
- Robert, S. (1997). *Une structuration inachevée. Processus à l'œuvre dans la formation d'un sport-basket de haut niveau en France. Formes et enjeux (1920-1997)* (Thèse de doctorat en sociologie). Nantes : Université de Nantes.
- Robins, K. (2001). Au-delà de la communauté imaginée ? Les médias transnationaux et les migrants turcs en Europe. *Réseaux*, 107, 19-39.
- Rollan, F., & Sourou, B. (2006). *Les migrants Turcs de France. Entre repli et ouverture*. Pessac : MSHA.
- Roth, M. (2009). *Der ethnische Fußballverein als Hilfestellung zur gesellschaftlichen Integration von türkischen Migranten : Eine empirische Studie* (Zulassungsarbeit). Freiburg : Institut für Sport und Sportwissenschaft.
- Roux, J.-P. (1987). *Histoire des Turcs. Deux mille ans du Pacifique à la Méditerranée*. Paris : Editions Fayard.

Rude-Antoine, E. (2006). La pluralité du lien de conjugalité. *Hommes & Migrations*, 1262, 22-30.

S

Sabatier, F. (coord.) (2011). Les frontières du sport. Diversité des contextes depuis l'entre-deux-guerres. *Hommes & Migrations*, 1289, 4-114.

Sabbagh, D. (2005). Facteur racial et facteur territorial dans les politiques d'intégration. In R. Kastoryano (dir.), *Les codes de la différence : Race – Origine – Religion, France – Allemagne – Etats-Unis* (pp. 147-173). Paris : Presses de la FNSP.

Salva, D. (dir.) (1999). *Femmes, sport et insertion*. Paris : Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Sarrazin, T. (2010). *Deutschland schafft sich ab. Wie wir unser Land aufs Spiel setzen*. München : DVA.

Sartre, J.-P. (1960). *Critique de la raison dialectique*. Paris : Editions Gallimard.

Sauer, M. (2009). *Türkeistämmige Migranten in Nordrhein-Westfalen und in Deutschland : Lebenssituation und Integrationsstand*. Essen : ZFT.

Sauvadet, T. (2006). *Le capital guerrier : concurrence et solidarité entre jeunes de cité*. Paris : Editions A. Colin.

Sayad, A. (1977). Les trois « âges » de l'émigration algérienne en France. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 15, 59-81.

Sayad, A. (1994). Qu'est-ce que l'intégration ? *Hommes & Migrations*, 1182, 8-14.

Sayad, A. (1999). *La double absence : des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Paris : Editions du Seuil.

Scagnetti, J.-C. (2003). Sport et retour au pays : l'exemple de l'émigration algérienne en France, 1973-1978. *Migrance*, 22, 40-48.

Schain, M. A. (2001). La politique du multiculturalisme en France et aux Etats-Unis. In M. Wieviorka, & J. Ohana (dir.), *La différence culturelle : une reformulation des débats* (pp. 402-413). Paris : Editions Balland.

Schmid, H., Akca, A., & Barwig, K. (2008). *Gesellschaft gemeinsam gestalten. Islamische Vereinigungen als Partner in Baden-Württemberg*. Baden-Baden : Nomos Verlag.

Schmidt, W., & Eichhorn, J. (2007). Sportentwicklung und Sportverständnis in der Türkei. In Deutsche Sportjugend (Hrsg.), *Integration von Kindern und Jugendlichen*

mit Migrationshintergrund in den organisierten Sport (pp. 23-27). Frankfurt/Main : DSJ.

Schnapper, D. (1974). Centralisme et fédéralisme culturels : les émigrés italiens en France et aux Etats-Unis. *Annales E.S.C.*, 29, 5, 1140-1160.

Schnapper, D. (1991). *La France de l'intégration. Sociologie de la nation en 1990*. Paris : Editions Gallimard.

Schnapper, D. (1992). *L'Europe des immigrés : essai sur les politiques d'immigration*. Paris : Editions F. Bourin.

Schnapper, D. (1994). *La communauté des citoyens : sur l'idée moderne de nation*. Paris : Editions Gallimard.

Schnapper, D. (1998). *La relation à l'autre : au cœur de la pensée sociologique*. Paris : Editions Gallimard.

Schnapper, D. (2001). De l'Etat-nation au monde transnational. Du sens et de l'utilité du concept de diaspora. *Revue européenne de migrations internationales*, 17, 2, 9-36.

Schnapper, D. (2002). *La démocratie providentielle : essai sur l'égalité contemporaine*. Paris : Editions Gallimard.

Schnapper, D. (2005). *La compréhension sociologique. Démarche de l'analyse typologique*. Paris : PUF.

Schnapper, D. (2007). *Qu'est-ce que l'intégration ?*. Paris : Editions Gallimard.

Schöning-Kalender, C. (1984). Le « turkish way of life » en Allemagne Fédérale. La structure interne de la colonie turque de la ville de Mannheim. *Espaces et sociétés*, 45, 163-171.

Schotté, M. (2005). *Destins singuliers. La domination des coureurs marocains dans l'athlétisme français* (Thèse de doctorat en STAPS). Paris : Université de Paris X.

Schotté, M. (2007). La construction d'un espace international de migrations sportives : les coureurs marocains en France. *Migrations Société*, 19, 110, 69-80.

Schotté, M. (2008). Les migrations athlétiques comme révélateur de l'ancrage national du sport. Les coureurs africains dans l'athlétisme européen. *Sociétés Contemporaines*, 69, 101-124.

Schütz, A. (1967). *The phenomenology of the social world*. Evanston : Northwestern University Press.

Schwarz, T. (1992). *Zuwanderer im Netz des Wohlfahrtsstaates. Türkische Jugendliche und die Berline Kommunalpolitik*. Berlin : Parabolis.

Selimanovski, M.-C. (1992). Trajets migratoires de l'Anatolie à l'Alsace. *Hommes & Migrations*, 1153, 13-18.

Şen, F. (2006). Intégration ou exclusion ? La situation des migrants d'origine turque en Allemagne. *Note du Cerfa*, 31 (a), 1-13.

Şen, F., & Sauer, M. (2006). *Islam in Deutschland. Einstellungen der türkisch-stämmigen Muslime*. Essen : ZFT.

Sentay, E. (2008). Etude comparative sur l'intégration des populations d'origine turque en France et en Australie. In S. Laithier, & V. Vilmain (dir.), *L'histoire des minorités est-elle une histoire marginale ?* (pp. 189-198). Paris : PUPS.

Simmel, G. (1984). Digressions sur l'étranger. In Y. Grafmeyer, & I. Joseph (eds.), *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine* (pp. 53-59). Paris : Editions Aubier.

Simmel, G. (1999). *Sociologie. Essai sur les formes de la socialisation*. Paris : PUF.

Simon, P. (2010). Nationalité et sentiment national. In C. Beauchemin, C. Hamel, & P. Simon (coord.), *Trajectoires et Origines : Enquête sur la diversité des populations en France* (pp. 117-122). Paris : INSEE/INED.

Simon, P., & Tiberj, V. (2010). Religions. In C. Beauchemin, C. Hamel, & P. Simon (coord.), *Trajectoires et Origines : Enquête sur la diversité des populations en France* (pp. 123-128). Paris : INSEE/INED.

Solacroup, R., & Sabatier, F. (2011). Les associations sportives et folkloriques portugaises. L'agglomération bordelaise (1978-2008). *Hommes & Migrations*, 1289, 62-69.

Sourou, B. (2005). La parenté chez les migrants turcs. Permanences ou changements ? *L'autre. Cliniques, cultures et sociétés*, 6, 1, 83-96.

Soziale Stadt (2008). Sport im Stadtteil. *Soziale Stadt, info* 22, 1-24.

Spire, A. (2005). *Etrangers à la carte : l'administration de l'immigration en France : 1945-1975*. Paris : Editions Grasset.

Stahl, S. (2009). *Selbstorganisation von Migranten im deutschen Vereinssport. Ein Forschungsbericht zu Formen, Ursachen und Wirkungen*. Köln : Sportverlag Strauß.

Sternhell, Z. (2006). *Les anti-Lumières. Du XVIII^e siècle à la guerre froide*. Paris : Editions Fayard.

Stokes, M. (1996). Strong as a Turk. Power, Performance and Representation in Turkish Wrestling. In J. MacClancy (ed.), *Sport, Identity and Ethnicity* (pp. 21-42). Oxford : Berg.

Stumpp, S., & Gasparini, W. (2004). Les conditions sociales d'émergence du volley-ball professionnel. De l'espace national au club local (1970-1987). *Revue STAPS*, 63, 123-138.

I

Taguieff, P.-A. (1987). *La Force du préjugé*. Paris : Editions Gallimard.

Taïeb, E. (1998). *Immigrés : l'effet générations. Rejet, assimilation, intégration d'hier à aujourd'hui*. Paris : Editions de l'Atelier/Editions Ouvrières.

Taïeb, E. (2001). Les équipes de France de football et l'« intégration ». *Espaces et sociétés*, 104, 85-108.

Tajfel, H. (1972). La catégorisation sociale. In S. Moscovici (dir.), *Introduction à la psychologie sociale* (pp. 272-300). Paris : Larousse Editions.

Talleu, C. (2009). « *Etre ensemble* » dans les associations sportives : contribution à une sociologie des sociabilités (Thèse de doctorat en STAPS). Strasbourg : Université de Strasbourg.

Talleu, C., & Weiss, P. (2006-07). Sociabilités sportives et immigration. La contribution du football à l'intégration des migrants turcs d'Alsace-Moselle (France). *Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie*, 50-51, 115-132.

Taşmektipligil, Y., & İmamoglu, F. (1996). *Die Entwicklungen kultureller Normen in der Türkei auf die Sportausübung*. Ankara : Gazi Üniversitesi.

Thanry, J.-P., & Debard, P. (2005). *Atlas des populations immigrées en Lorraine*. Paris : INSEE.

Thiesse, A.-M. (1999). *La création des identités nationales : Europe XVIIIe-XXe siècle*. Paris : Editions du Seuil.

Thin, D. (1998). *Quartiers populaires : l'école et les familles*. Lyon : PUL.

Thränhardt, D. (1995). Allemagne : l'intégration décentralisée. In C. Wihtol de Wenden, & A. de Tinguy (eds.), *L'Europe et toutes ses migrations* (pp. 91-102). Bruxelles : Editions Complexe.

Thränhardt, D. (2009a). Allemagne 2008 : consensus sur l'intégration, réminiscences désabusées et nouveaux défis de la mondialisation. *Hommes & Migrations*, 1277, 22-34.

Thränhardt, D. (2009b). Naturalisations en Allemagne : progrès et retards. *Hommes & Migrations*, 1277, 68-78.

Tietze, N. (2005). La politique de la langue : entre intégration et reconnaissance de la différence. In R. Kastoryano (dir.), *Les codes de la différence : Race – Origine – Religion, France – Allemagne – Etats-Unis* (pp. 203-235). Paris : Presses de la FNSP.

Tissot, S. (2007). *L'Etat et les quartiers : genèse d'une catégorie de l'action publique*. Paris : Editions du Seuil.

Todd, E. (1994). *Le destin des immigrés. Assimilation et ségrégation dans les démocraties occidentales*. Paris : Editions du Seuil.

Tönnies, F. (1946). *Communauté et Société. Catégories fondamentales de la sociologie pure*. Paris : Retz-CEPL.

Travert, M., & L'Aoustet, O. (2003). Déviances sportives et intégration sociale. *Agora Débats/Jeunesse*, 33, 42-49.

Tribalat, M. (1995a). *Enquête mobilité géographique et insertion sociale*. Paris : INED.

Tribalat, M. (1995b). *Faire France : une grande enquête sur les immigrés et leurs enfants*. Paris : Editions La Découverte.

Tribalat, M. (1996). *De l'immigration à l'assimilation. Enquête sur les populations d'origine étrangère en France*. Paris : Editions La Découverte.

V

Vaner, S. (2002). *Le poids de l'imaginaire turco-ottoman : le cas de la Turquie lors du dernier Mondial de football*. Paris : CERI.

Verret, M. (1996). *La culture ouvrière*. Paris : Editions L'Harmattan.

Verrier, M. (2000). Allemagne : la réforme du code de la nationalité. *Confluences Méditerranée*, 33, 147-150.

Vieille-Marchiset, G., & Coignet, B. (2010). Discriminations vécues et ancrage territorial dans les quartiers prioritaires en France. Le cas des clubs de football. *Hommes & Migrations*, 1285, 134-146.

Vigour, C. (2005). *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes*. Paris : Editions La Découverte.

Volovitch-Tavares, M.-C. (1999). Les années fondatrices des « Portugais de France » : 1947-1974. *Migrance*, 15, 44-59.

Volovitch-Tavares, M.-C. (2002). L'émergence des associations portugaises : de l'invisibilité à la légalité. *Migrance, hors-série*, 69-87.

Vulbeau, A. (dir.) (2001). *La jeunesse comme ressource : expérimentations et expériences dans l'espace public*. Ramonville : Editions Erès.

W

Wacquant, L. (1989). Corps et âme. Notes ethnographiques d'un apprenti boxeur. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 80, 33-67.

Wahl, A. (1986). Football et idéologie au début du 20^e siècle. In P. Arnaud, & J. Camy (dir.), *La naissance du mouvement sportif associatif en France : sociabilités et formes de pratiques sportives* (pp. 299-307). Lyon : PUL.

Wahl, A. (1989). *Les archives du football : sport et société en France, 1880-1980*. Paris : Editions Gallimard.

Wahl, A. (1990). *La balle au pied : histoire du football*. Paris : Editions Gallimard.

Wahl, A., & Lanfranchi, P. (1995). *Les footballeurs professionnels : des années trente à nos jours*. Paris : Hachette Editions.

Wahl, A. (1997). Courte histoire des tentations extrémistes en Alsace. In B. Reu-
maux, & P. Breton (dir.), *L'appel de Strasbourg. Le réveil des démocrates* (pp. 201-
206). Strasbourg : Editions La Nuée Bleue/DNA.

Wallraff, G. (1986). *Tête de Turc*. Paris : Editions La Découverte.

Walzer, M. (1994). *Multiculturalisme : différence et démocratie*. Paris : Editions Aubier.

Waser, A.-M. (1995). *Sociologie du tennis. Genèse d'une crise (1960-1990)*. Paris : Editions L'Harmattan.

Weber, F. (2001). *Le travail à-côté. Etude d'ethnographie ouvrière*. Paris : EHESS.

Weber, M. (1959). *Le savant et le politique*. Paris : Editions Plon.

Weber, M. (1965). *Essais sur la théorie de la science*. Paris : Editions Plon.

Weber, M. (1995). *Economie et société/2. L'organisation et les puissances de la société dans leur rapport avec l'économie*. Paris : Editions Pocket.

Weber, R. (2005). Auf der Suche nach einer neuen Heimat : Zur Geschichte der Aus- und Einwanderung im deutschen Südwesten. In K.-H. Meier-Braun, & R. Weber (Hrsg.), *Kulturelle Vielfalt. Baden-Württemberg als Einwanderungsland* (pp. 30-64). Stuttgart : W. Kohlhammer GmbH.

Weibel, N. (2006). Le mariage dans l'immigration : l'exemple de l'Alsace. In Actes du colloque « *L'évolution des pratiques matrimoniales dans le contexte migratoire : quels enjeux pour les femmes originaires de Turquie ?* » (pp. 46-49). Paris : ACORT.

Weil, P. (1991). *La France et ses étrangers : l'aventure d'une politique de l'immigration, 1938-1991*. Paris : Editions Calmann-Lévy.

Weil, P. (2002). *Qu'est-ce qu'un Français ? Histoire de la nationalité française de la Révolution jusqu'à nos jours*. Paris : Editions Grasset.

Weil, P. (2005). *La République et sa diversité. Immigration, intégration, discriminations*. Paris : Editions du Seuil et La République des Idées.

Weiss, P. (2006). *Éléments pour une sociologie de la participation sportive associative des Turcs d'Alsace-Moselle. L'exemple des clubs de football de Bischwiller et de Sarrebourg* (Mémoire de master en STAPS). Strasbourg : Equipe de recherche en Sciences du sport (EA 1342).

Weiss, P. (2008). *Football et immigration : la contribution du football associatif à l'intégration des migrants turcs dans le bassin rhénan*. Enquête dans le cadre d'une bourse de recherche Havelange attribuée par la FIFA.

Weiss, P. (2009). Sport communautaire et immigration turque en France et en Allemagne. *Les cahiers du CEVIPOL*, 2, 1-30.

Weiss, P. (2011a). Résister aux discriminations vécues et aux marginalisations subies en se regroupant : l'exemple des footballeurs turcs en Alsace (France). *Esporte e Sociedade*, 18, 1-21.

Weiss, P. (2011b). Immigration turque et football associatif dans le Rhin supérieur : les catégories médiatiques à l'épreuve de la comparaison franco-allemande. *Migrations Société*, 23, 137, 177-192.

Weiss, P., & Didierjean, R. (2009). Sport et immigration : de l'identification communautaire à l'intégration nationale ? L'exemple des clubs de football turcs en Alsace. In S. Dessajan, N. Hossard, & E. Ramos (dir.), *Immigration et identité nationale. Une altérité revisitée* (pp. 161-177). Paris : Editions L'Harmattan.

Wieviorka, M. (1996). Introduction. Un débat nécessaire. In M. Wieviorka (dir.), *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat* (pp. 5-8). Paris : Editions La Découverte.

Wieviorka, M. (2008a). L'intégration : un concept en difficulté. *Cahiers internationaux de Sociologie*, CXXV, 221-240.

Wieviorka, M. (2008b). Différence culturelle et inégalités sociales. Analyser pour agir. In M. Boucher (dir.), *Le travail social face aux discriminations. Intervention sociale, ethnicité et lutte contre le racisme en Europe* (pp. 91-105). Montreuil : Editions Aux lieux d'être.

Wihol de Wenden, C. (2009). Convergences et divergences des politiques d'immigration entre la France et l'Allemagne. *Hommes & Migrations*, 1277, 6-11.

Wilpert, C., & Gitmez, A. (1987). La microsociété des Turcs à Berlin. *Revue européenne de migrations internationales*, 3, 1, 175-198.

Y

Young, M., & Willmott, P. (1957). *Le village dans la ville*. Paris : Centre de Création Industrielle.

Annexes

ANNEXE 1 : Loi n°81-909 du 9 octobre 1981 modifiant la loi du 01-07-1901 relative au contrat d'association en ce qui concerne les associations dirigées en droit et en fait par des étrangers

10 Octobre 1981

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

2759

LOIS

LOI n° 81-908 du 9 octobre 1981 portant abolition de la peine de mort (1).

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté,
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

- Art. 1^{er}. — La peine de mort est abolie.
- Art. 2. — La loi portant réforme du code pénal déterminera en outre l'adaptation des règles d'exécution des peines rendue nécessaire pour l'application de la présente loi.
- Art. 3. — Dans tous les textes en vigueur prévoyant que la peine de mort est encourue, la référence à cette peine est remplacée par la référence à la réclusion criminelle à perpétuité ou à la détention criminelle à perpétuité suivant la nature du crime concerné.
- Art. 4. — Les articles 12, 13, 14, 15, 16, 17 du code pénal et l'article 713 du code de procédure pénale sont abrogés.
- Art. 5. — Le 1^{er} de l'article 7 du code pénal est supprimé. Les 2^e, 3^e, 4^e et 5^e de cet article deviennent en conséquence les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e.
- Art. 6. — Les articles 336 et 337 du code de justice militaire sont abrogés.
- Art. 7. — L'alinéa 1^{er} de l'article 340 du code de justice militaire est remplacé par l'alinéa suivant :

« A charge d'en aviser le ministre chargé de la défense, l'autorité militaire qui a donné l'ordre de poursuite ou revendiqué la procédure peut suspendre l'exécution de tout jugement portant condamnation ; elle possède ce droit pendant les trois mois qui suivent le jour où le jugement est devenu définitif. »

Art. 8. — La présente loi est applicable aux territoires d'outre-mer ainsi qu'à la collectivité territoriale de Mayotte.

Art. 9. — Les condamnations à la peine de mort prononcées après le 1^{er} novembre 1980 seront converties de plein droit suivant la nature du crime concerné en condamnations à la réclusion criminelle à perpétuité ou en condamnations à la détention criminelle à perpétuité.

Lorsqu'une condamnation a fait l'objet d'un pourvoi en cassation, les dispositions de l'alinéa précédent ne sont applicables qu'en cas de désistement ou de rejet du pourvoi.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 9 octobre 1981.

FRANÇOIS MITTERRAND.

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,
PIERRE MAUROY.

Le ministre d'Etat,
ministre de l'intérieur et de la décentralisation,
GASTON DEFFERRE.

Le garde des sceaux, ministre de la justice.

ROBERT BADINTER.

Le ministre de la défense,
CHARLES HERNU.

Loi n° 81-908 TRAVAUX PRÉPARATOIRES (1)

Assemblée nationale :

Projet de loi n° 310 ;
Rapport de M. Fauriol, au nom de la commission des lois, n° 316 ;
Discussion les 17 et 18 septembre 1981 ;
Adoption le 18 septembre 1981.

Sénat :

Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, n° 385 (1980-1981) ;
Rapport de M. Paul Girod, au nom de la commission des lois, n° 395 (1980-1981) ;
Discussion les 28, 29 et 30 septembre 1981 ;
Adoption le 30 septembre 1981.

LOI n° 81-909 du 9 octobre 1981 modifiant la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association en ce qui concerne les associations dirigées en droit ou en fait par des étrangers (1).

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Art. 1^{er}. — 1. — Dans la deuxième phrase du deuxième alinéa de l'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association, les mots « et domiciliés » sont remplacés par les mots : « domiciles et nationalités ».

II. — Il est ajouté, entre le deuxième et le troisième alinéa de l'article 5 de la loi précitée du 1^{er} juillet 1901, un nouvel alinéa ainsi rédigé :

« Lorsque l'association aura son siège social à l'étranger, la déclaration préalable prévue à l'alinéa précédent sera faite à la préfecture du département où est situé le siège de son principal établissement. »

Art. 2. — Le titre IV de la loi précitée du 1^{er} juillet 1901 est abrogé.

Art. 3. — Il est ajouté à la loi précitée du 1^{er} juillet 1901 un article 21 bis ainsi rédigé :

« Art. 21 bis. — La présente loi est applicable aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte. »

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 9 octobre 1981.

FRANÇOIS MITTERRAND.

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,

PIERRE MAUROY.

Le ministre d'Etat,
ministre de l'intérieur et de la décentralisation,
GASTON DEFFERRE.

Loi n° 81-909 TRAVAUX PRÉPARATOIRES (1)

Sénat :

Projet de loi n° 385 ;
Rapport de M. de Cuvillier, au nom de la commission des lois, n° 370 (1980-1981) ;
Discussion et adoption le 22 septembre 1981.

Assemblée nationale :

Projet de loi, adopté par le Sénat, n° 382 ;
Rapport de M. Le Meur, au nom de la commission des lois, n° 389 ;
Discussion et adoption le 29 septembre 1981.

Sénat :

Projet de loi, modifié par l'Assemblée nationale, n° 400 (1980-1981) ;
Rapport de M. de Cuvillier, au nom de la commission des lois, n° 401 (1980-1981) ;
Discussion et adoption le 20 septembre 1981.

NOTA. — Les documents parlementaires indiqués dans les travaux préparatoires rappelés à la fin des textes législatifs sont vendus ou expédiés par la Direction des Journaux officiels, 35, rue Desaix, 75732 PARIS CEDEX 15, au prix de 1,50 F l'exemplaire ; ne pas régler la commande à l'avance mais attendre d'avoir reçu le facture.

ANNEXE 2 : Extrait de loi du 5 août 1964 relative au contrat d'association en ce qui concerne les associations dirigées en droit et en fait par des étrangers en République fédérale d'Allemagne

§ 14 Ausländervereine

(1) Vereine, deren Mitglieder oder Leiter sämtlich oder überwiegend Ausländer sind (Ausländervereine), können über die in Artikel 9 Abs. 2 des Grundgesetzes genannten Gründe hinaus unter den Voraussetzungen des Absatzes 2 verboten werden. Vereine, deren Mitglieder oder Leiter sämtlich oder überwiegend ausländische Staatsangehörige eines Mitgliedstaates der Europäischen Union sind, gelten nicht als Ausländervereine. § 3 Abs. 1 Satz 2 und § 12 Abs. 1 und 2 sind mit der Maßgabe anzuwenden, dass die Beschlagnahme und die Einziehung von Forderungen und Sachen Dritter auch im Falle des Absatzes 2 zulässig sind.

(2) Ausländervereine können verboten werden, soweit ihr Zweck oder ihre Tätigkeit

1. die politische Willensbildung in der Bundesrepublik Deutschland oder das friedliche Zusammenleben von Deutschen und Ausländern oder von verschiedenen Ausländergruppen im Bundesgebiet, die öffentliche Sicherheit oder Ordnung oder sonstige erhebliche Interessen der Bundesrepublik Deutschland beeinträchtigt oder gefährdet,
2. den völkerrechtlichen Verpflichtungen der Bundesrepublik Deutschland zuwiderläuft,
3. Bestrebungen außerhalb des Bundesgebiets fördert, deren Ziele oder Mittel mit den Grundwerten einer die Würde des Menschen achtenden staatlichen Ordnung unvereinbar sind,
4. Gewaltanwendung als Mittel zur Durchsetzung politischer, religiöser oder sonstiger Belange unterstützt, befürwortet oder hervorrufen soll oder
5. Vereinigungen innerhalb oder außerhalb des Bundesgebiets unterstützt, die Anschläge gegen Personen oder Sachen veranlassen, befürworten oder androhen.

(3) Anstelle des Vereinsverbots kann die Verbotsbehörde gegenüber Ausländervereinen Betätigungsverbote erlassen, die sie auch auf bestimmte Handlungen

oder bestimmte Personen beschränken kann. Im übrigen bleiben Ausländervereinen gegenüber die gesetzlichen Vorschriften zur Wahrung der öffentlichen Sicherheit oder Ordnung unberührt.

ANNEXE 3 : Extrait du texte d'orientation du *Deutscher Sportbund* du 4 décembre 2004 relatif au sport et à l'immigration en Allemagne

Integration als gelebter Alltag

Für den Deutschen Sportbund ist Sport keine Frage des Alters, des Geschlechts oder der Nationalität. Deshalb verpflichtet er sich, allen Bevölkerungsgruppen entsprechend ihren Bedürfnissen und Interessen ausreichende Möglichkeiten zur sportlichen Betätigung anzubieten.

Gerade der Sport bietet mit seinen weitreichenden individuellen und sozialen Perspektiven ein wichtiges Handlungsfeld für Integration und Partizipation.

Schon seit Jahrzehnten sind Toleranz und soziale Integration, wie sie das Leitbild des deutschen Sports gegenüber Menschen anderer Herkunft und Sprache fordert, in den Sportvereinen der Bundesrepublik gelebte Praxis. Die Sportvereine entwickeln sich in unserer Gesellschaft zu einem wichtigen Integrationsfaktor und erteilen im täglichen Leben Gewalt und jeder Form von Intoleranz eine klare Absage. Der Sport will den Dialog zwischen Migrantinnen und Migranten und der einheimischen Bevölkerung unterstützen.

Das gewachsene Sportsystem bietet allen Bevölkerungsgruppen die Chance auf sportliche Betätigung und Möglichkeiten zur aktiven Mitwirkung in unserer Gesellschaft.

Formen der Migration im Sport

In den zurückliegenden Jahren fanden viele Zuwanderinnen und Zuwanderer den Weg in die Sportvereine. Mit Blick auf alle Zuwanderergruppen, Sportarten und Sportorganisationen ist die Integration aber nicht gleichermaßen erfolgreich verlaufen.

Insgesamt betrachtet sind Migrantinnen und Migranten gemessen an ihrem Bevölkerungsanteil noch deutlich unterrepräsentiert. Besonders zugewanderte Mädchen, Frauen und ältere Menschen nehmen am organisierten Sport kaum teil. Während sich z. B. Jungen aus Migrantenfamilien in ihrem sportlichen Engagement kaum

von deutschen Jungen unterscheiden, sind die Mädchen deutlich weniger sportlich organisiert aktiv als deutsche Mädchen, obwohl unabhängig von der nationalen Herkunft sich fast die Hälfte der Mädchen mehr Möglichkeiten, öfter Sport zu treiben, wünscht.

Die Partizipation der zugewanderten Bevölkerung am Sport unterliegt seit den 1980er Jahren einem Wandel. In den letzten Jahrzehnten gründeten sich neben Kultur- und Religionsvereinen vermehrt eigenethnische Sportvereine. Inzwischen gibt es herkunftsspezifische Sportangebote für Migrantinnen und Migranten sowie ethnisch homogene Mannschaften unter dem Dach deutscher Vereine. Diese Entwicklung führte zu einer deutlichen Zunahme des Anteils der Migrantinnen und Migranten am organisierten Sport in Deutschland.

Die Ursachen für diese sportliche Organisations- und Mitwirkungsform sind vielschichtig. Zu den bedeutendsten Einflussfaktoren zählen das Erleben von kulturellen und sozialen Differenzen zwischen zugewanderter und einheimischer Bevölkerung sowie strukturelle Besonderheiten.

Die Auswirkungen dieser Entwicklung für den Sport in seiner Eigenschaft als gesellschaftlicher Integrationsfaktor sind differenziert zu betrachten. Einerseits bringt die Ausweitung der eigenethnischen Angebote zahlreiche Migranten, vor allem männlichen Geschlechts, zum Sport, die den Weg in den deutschen Verein sonst nicht gefunden hätten. Andererseits müssen aber die Grenzen durch den ständigen Kontakt zu diesen Gruppen offen bleiben, um das verständigungsfördernde Potenzial des Sports auszuschöpfen.

Die Gründung eigenethnischer Sportvereine ist weder Ausdruck des Scheiterns der Integrationsbemühungen der deutschen Sportvereine noch der Integrationsunwilligkeit der Migrantinnen und Migranten.

Der Deutsche Sportbund betrachtet die unterschiedlichen Mitwirkungsformen von Migrantinnen und Migranten am deutschen Sport – eigenethnische wie gemischtethnische – gleichermaßen als selbstverständlich. Sein Leitbild ist ein Sportsystem, das eine hohe Beteiligung sowohl von Migranten als auch von Migrantinnen gewährleistet und zugleich die Verständigung zwischen Sportlerinnen und Sportlern unterschiedlicher Herkunft und Sprache befördert.

Der Sport ist angesichts seiner politischen und religiösen Neutralität grundsätzlich für alle Menschen offen. Diese Neutralität muss sich aber auch in den (eigenethnischen) Sportvereinen selbst widerspiegeln.

ANNEXE 4 : Quelques exemples d'entretiens individuels avec des personnes qualifiées

1 – Extrait d'entretien avec le directeur adjoint de la LAFA

P : Y'a-t-il beaucoup d'immigrés dans le football alsacien ?

I : Ce qu'on peut dire principalement c'est que c'est une réalité quoi, c'est-à-dire qu'on est pleinement conscient aujourd'hui à la Ligue d'Alsace de la, de la, de la réalité de la présence euh... d'immigrés dans le football alsacien, et je pense qu'on le lie intimement à la place de l'immigré de façon générale dans la société alsacienne quoi tout simplement (petit silence). Et c'est sûr que là la communauté turque prend une place assez particulière un, parce que dans le bassin rhénan la communauté a des liens que tu connais sans doute mieux que moi un...

...

Donc réalité concrète un euh...

...

P : Vous n'avez pas eu de création de clubs en milieu rural par exemple ?

I : Non, alors euh... historiquement non. Par contre, pour la communauté turque, euh ce n'est pas une demande qui a émané (petit silence) on va dire d'une emprise de la communauté euh avec la volonté de créer un club dans un village. Par contre, ça a été plus on va dire euh... la pénétration de la communauté au sein d'un club déjà existant.

P : C'était où ?

I : A Benfeld quoi.

P : A Benfeld ça a été demandé alors ?

I : Ce n'est pas que ça a été demandé, c'est qu'un jour un président turc euh... s'est retrouvé président, puis derrière plein de joueurs, et puis après le comité, peut-être aussi les alsaciens sont partis et puis euh on a retrouvé presque un club à connotation communautaire quoi, mais où le nom n'a rien à voir.

...

I : Ce qui n'est peut-être pas forcément le cas d'un club comme Olympique Strasbourg, qui n'a rien de communautaire dans sa dénomination, mais qui est un club communautaire à fond quoi.

P : De quel point de vue ? Des joueurs ?

I : Des joueurs, des dirigeants et puis de l'environnement. Ils ont un super projet sportif on va dire de leur point de vue, on en a discuté à la Ligue, de leur point de vue, je les ai rencontrés suffisamment euh avec une ascension sportive assez intéressante tu vois euh... et leur réseau de partenaires, c'est que des entreprises turques tu vois. Pour moi c'est l'exemple type euh de ce que représente pour moi la communauté turque d'Alsace, c'est-à-dire du communautarisme malgré ce qu'ils en disent, moi je ne le vois pas forcément d'un mauvais œil, mais c'est du communautarisme, et une dynamique et un esprit d'initiative hors du commun un. Encore une fois, ils sont à Cronenbourg, après avoir été à la Meinau, donc euh... un peu délocalisés un, ils se retrouvent dans un cadre, sur des installations très limites tu vois euh... et malgré cela, ils t'ont fait des panneaux publicitaires que des mecs ramènent avant chaque match, entreposent, parce qu'il y a 40 entreprises qui mettent des sous et compagnie, euh... ils les mettent je crois le dimanche matin, entre midi et deux, y'a des mecs de la communauté qui restent sur place, parce que c'est au sein du quartier et euh... qu'ils sont un peu en conflit avec le Cronenbourg historique.

P : Ils sont en conflit avec le FC Cronenbourg ?

I : Ouais, parce que le FC Cronenbourg revendique un peu les lieux quoi. Ils veulent récupérer le stade en fait, parce qu'eux ils sont rue de Berstett, Cronenbourg, et euh... ils ont plus ou moins abandonné Excès. En fait, je crois qu'il n'y a plus que les vétérans qui jouaient là-bas, et en fait la ville les a aussi un peu casé là-bas, parce que bon les installations sont à la ville, et euh... Olympique se développe, ils sont en Promotion, donc ils rivalisent sportivement avec le Cronenbourg historique, et donc ils revendiquent plus de créneaux, plus de choses comme ça, et parallèlement, le FC Cronenbourg essaye de réinvestir les lieux quoi.

...

P : Par rapport à ce type de club, quelle est la position adoptée par la Ligue ?

I : C'est un peu ce que je te disais au téléphone. Aujourd'hui, euh ils n'ont pas de statut qui revendique comment dire euh... l'esprit communautaire, qui euh... fait

preuve d'ostracisme quoi. Voilà, première chose, donc ça, ça ne nous pose pas de problème au départ. Ensuite, on est conscient de ce que représente quand même la communauté euh... Mais, aujourd'hui, non, la Ligue n'a pas souhaité en faire un problème quoi, en disant c'est un club communautaire, nous on ne permet pas ça (petit silence). Par contre, euh je dirais que la Ligue ne soutient pas forcément le club euh... à 100 %, pas tellement par rapport à l'esprit communautaire, ça on peut y remédier, c'est plus par rapport au fait que ce n'est pas un projet de club qui nous ravit plus que ça tu vois.

P : A quel point de vue ?

I : Ben c'est un club où il n'y a que des seniors, que des seniors qui jouent entre eux. Il n'y a pas d'équipes de jeunes un. Alors eux, à juste titre ou en étant un peu malins, ils disent qu'à partir du moment où ils n'ont pas les installations adéquates, ils ne peuvent pas accueillir de jeunes, et ils nous prennent un peu à notre propre jeu en disant donnez nous les installations pour accueillir tous les jeunes à Cronenbourg. Nous on est prêt à faire des sections jeunes et je crois même qu'ils se sont engagés dans cette voie là. Donc quelque part, moi je regarde ça du coin de l'œil, en me disant est-ce qu'ils nous mènent en bateau ou est-ce que ça va être vrai.

...

I : C'est la difficulté de la Ligue un. Nous on tient compte de situations faites quoi, c'est-à-dire que là leur progression sportive fait qu'ils se retrouvent en Promotion, quand même à un certain niveau, avec des tris arbitraux, et que nous on considère aujourd'hui qu'ils ne sont plus dans des conditions dignes pour accueillir des matchs de ce niveau là quoi. Donc on a fait intervenir notre commission des terrains, quelque part pour les soutenir un, pour proposer à la ville de mettre les installations aux normes, parce qu'elles ne sont pas aux normes.

...

P : Alors est-ce qu'au cours de ces dernières années, des demandes de création de club ont émané d'associations culturelles ou d'une immigration particulière ?

I : Alors euh pas en club civil, ce qu'on appelle les clubs civils. Par contre, en club euh... des centres socioculturels, des centres de loisirs ou du futsal, ça on en a eu ouais et elles ont été refusées.

P : Les demandes venaient de quelles associations ?

I : Et ben... turques et... du Maghreb. C'était des associations à Strasbourg.

P : Les demandes ont été refusées pour quelles raisons ?

I : Ben parce qu'euh... parce que derrière y'avait par exemple une association qui n'était pas apolitique ou euh... qui était basée sur l'identité tu vois. Ben nous on ne souhaitait pas aller dans cette direction là.

P : Quelle est votre conception du club de football ou de l'association ?

I : Pour nous, c'est le brassage, l'intégration républicaine. Aujourd'hui, on n'acceptera pas un club purement communautaire, qui le revendique et qui dit voilà nous on est une association fermée, le critère d'entrée c'est d'être de telle nationalité ou de telle religion, et on veut faire du foot comme support quoi. Et, y'a ce paramètre là, et toujours celui aussi, et ça ce n'est pas qu'une question communautaire, euh (silence) c'est une question beaucoup plus générale, de dire que derrière la structure elle n'était pas en mesure de gérer un club de foot quoi et ça c'est vrai quoi (ton persuasif).

...

P : Tu me parlais la fois dernière au téléphone d'une mesure qui était restée de l'ancien président. Peux-tu m'en dire plus à ce sujet ?

I : Oui. Alors euh... lors d'une demande de création de club, on demande à ce que le nom communautaire n'apparaisse pas.

P : Vous demandez à ce que la référence à un pays d'origine n'apparaisse pas ?

I : Ouais, quitte à ce que ça apparaisse dans le nom des anciens clubs.

P : Vous demandez aussi aux anciens clubs de changer de nom ?

I : Non non. Y'a eu un seul cas, et je pense que c'est une initiative globalement personnelle de l'ancien président, c'était le cas du Chabab voilà (petit silence) qui a changé de dénomination en devenant la Jeunesse Sportive Mulhousienne.

...

P : Le raisonnement qui est derrière cette mesure c'est quoi ?

I : C'est de dire euh... la référence communautaire euh... n'existe plus quoi (silence). Mais c'était quelque chose qui n'était pas débattue euh... au sein du comité d'administration de la Ligue un. C'était la volonté du président.

P : Et actuellement avec le nouveau président, est-ce que vous en discutez ?

I : Non. Honnêtement, je pense que le débat sera rouvert si on devait avoir une demande de création.

P : Il n'y en a pas eu ces derniers temps ?

I : On a eu une demande récente, mais en foot loisir. Une association de euh... c'était quoi... c'était la communauté euh asiatique je crois (ton hésitant) euh... indonésienne, un truc un peu (petit silence) voilà.

P : Par contre j'ai vu dans le listing qu'il y a un nouveau club Collectif Europe qui s'est créé avec un président turc...

I : Ouais, c'est un club de futsal à Colmar. Et euh... (hésitation) mais t'as raison, là il y a eu une demande de changement de nom, c'était l'année dernière (le ton s'accélère).

P : Il s'appelait comment ?

I : Euh... (il réfléchit, il cherche longuement). C'était euh... (il cherche).

P : Il y avait une référence à la Turquie ?

I : Ouais (il réfléchit). Ouais.

...

P : A partir de quand un club est-il communautaire pour vous ?

I : Mais on n'a pas vraiment de club communautaire. Parce que finalement tu pourrais établir plein d'autres critères que le nom. Si tu prends un club comme le CS Neuhof ou Hautepierre euh... si sur 100 licenciés, il y en a 85 qui sont (petit silence) disons voir d'origine étrangère, est-ce que c'est un club communautaire... Honnêtement, on n'en sait trop rien aujourd'hui. C'est un sujet qui n'est pas euh... clairement identifié.

P : Sachant que le nom du club...

I : Le nom du club c'est un élément quoi.

P : Quelles sont les relations que vous avez avec les clubs turcs ? Vous les voyez assez souvent ?

I : Ben Olympique là on les a vus récemment par rapport à ce problème de terrain. On a même organisé une rencontre avec la ville et tout. Là ils nous ont invités pour échanger un petit peu avec eux. Euh... le club de Bischwiller je sais que oui on... par les représentants de la Ligue dans les territoires de la Ligue. Euh... tu vois par exemple le responsable du nord de l'Alsace connaît très bien les clubs de Bischwiller.

...

P : Est-ce que d'autres clubs se plaignent des clubs turcs ? Quelles sont les plaintes ?

I : Alors il y a 2 choses. Il y a euh on va dire le disciplinaire classique (petit silence). Je pense qu'il y a une idée qui se répand comme quoi euh... les incidents sont principalement le fait de personnes issues de l'immigration. Et ensuite je dirai il y a euh... il y a pu avoir parfois des remontées de plaintes de personnes qui se plaignaient que les gens parlaient dans leur langue d'origine sur le terrain. Ils parlaient en arabe, en turc, etc. Et inversement un, en alsacien. Les autres ils disaient, mais attendez, eux ils parlent en alsacien.

P : L'institution tranche comment par rapport à ça ?

I : Moi j'estime qu'on n'a pas à trancher ce genre de questions là. Enfin, euh... je veux dire (il réfléchit longuement)... Pour moi, qu'il y ait une part de... parce que pour moi la langue elle est culturelle quoi, on ne parle pas d'un voile ou d'une référence religieuse là. Pour moi ça ne pose pas tellement de problème... Ça ne pose pas de problème que les gens entre eux sur le terrain ils parlent l'alsacien ou en arabe ou en turc !

...

P : Il y a plus de difficultés lorsqu'un club urbain rencontre un club rural ?

I : Ça c'est clair (ton persuadé). Là, aujourd'hui pour moi, c'est le choc des cultures. Là on est en plein choc des cultures quoi. On est à un tournant où il va falloir que l'on

trouve une 3^{ème} voie pour que ces rencontres puissent se dérouler sereinement quoi... Parce que là, on atteint nos limites. Ce problème est social, sociétal, et aussi, culturel, religieux, environnemental euh vraiment choc des cultures, et de plus en plus il y a un repli communautaire, mais pas sur la communauté maghrébine, turque ou autre chose, sur la communauté de vie quoi tu vois, je ne sais pas comment on pourrait définir ça. Là, il y a un repli identitaire, en tant qu'appartenance de club de ville ou club de campagne.

...

P : Les joueurs qui viennent généralement dans les clubs turcs, est-ce que ce sont de nouvelles licences ?

I : Je pense que c'est des licenciés qui existent déjà, mais qui adhèrent à un nouveau projet de club. Mais il n'y a pas eu énormément de nouveaux clubs en foot civil quoi.

...

A l'Olympique Strasbourg il n'y a presque que des Turcs. Donc euh (il réfléchit), donc euh ils sont quand même un peu dans cette logique là quoi ou bien ça se fait un peu naturellement on va dire.

...

P : Par rapport à l'USTB et à son évolution, comment vous le recevez à la Ligue ?

I : Non mais je pense que y'a eu (il réfléchit), y'a eu un esprit d'ouverture réciproque quoi. Tu vois je pense que les dirigeants là-bas ont fait preuve justement d'ouverture (il cherche)... de euh de compréhension de ce qu'attendait l'instance, des règles auxquelles il fallait se plier, de l'aspect associatif, de ce que représentaient les contraintes associatives classiques.

P : Avant ce n'était pas le cas ?

I : Je ne sais pas, je ne pourrai pas trop juger. Je pense que c'était euh... (il réfléchit) plus une gestion approximative. Je pense qu'il y avait moins de prise en compte de l'environnement sportif, aussi bien que des contraintes que pouvait exiger la Ligue. Et inversement, la Ligue a aussi pris en compte euh... ben ces efforts là, et la réussite sportive, la réussite éducative, l'esprit d'initiative. Et ça je crois que c'est vraiment reconnu aujourd'hui et apprécié quoi.

...

I : Après je pense qu'il n'y a pas une stratégie (envers les clubs communautaires) euh... tu le vois bien à travers mes réponses, il n'y a pas de stratégie globale de euh... (il réfléchit), ouais de point de vue réellement préétabli par rapport à ces clubs quoi.

P : C'est du cas par cas ?

I : C'est du cas par cas, et quelque part l'aspect positif que moi j'y vois, c'est qu'on n'en fait pas une question particulière quoi. A priori, on les traite comme des clubs comme les autres. Après ils ont des problèmes disciplinaires, ben il y a des sanctions. Alors eux auront peut-être tendance à le prendre pour du racisme, c'est ce qu'on entend régulièrement.

...

P : C'est justement ce qu'on me dit dans les entretiens par rapport aux arbitres...

I : Moi je n'y crois plus à ça. Je ne dis pas que ça n'existe pas, mais ça s'équilibre largement. A l'inverse, quand t'as des arbitres qui se font dessus au quartier, les joueurs en face ils ne jouent pas non plus parce qu'autour t'as 300 mecs près à monter sur le terrain et que parfois tu vois c'est super chaud et tout, que les joueurs ne jouent pas sur leur valeur, l'arbitre il ne siffle pas de la même manière, ils en bénéficient aussi tu vois, mais ça ils ne l'admettront jamais.

...

Après qu'il y ait certains arbitres qui soient racistes par exemple, et qui favorisent une équipe alsacienne face à une équipe plutôt turque, ça a dû arriver quoi, mais à l'inverse, parfois, c'est l'arbitre qui espère juste que le match arrive à son terme et qui ne siffle donc pas la moitié des choses.

...

P : Pensez-vous que les clubs communautaires sont un obstacle à l'intégration ?

I : (Il réfléchit). Pour moi, forcément, rester entre soi euh (il cherche) moi je ne le condamne pas définitivement, parce que je comprends le réflexe identitaire. Tu vois on est déraciné, on a des points communs, on se rappelle des choses du pays, ça fait du bien d'être entre soi, ça, ça ne me dérange pas quoi. Par contre, oui, force est de constater que forcément quoi, c'est euh en termes d'ouverture, ce n'est pas l'idéal quoi bien sûr. Moi je préférerais que (il réfléchit). Même si c'est gênant de le dire

comme ça. Le projet de l'Olympique, moi il ne me ravit pas. Même s'il y a une réussite sportive, même si en termes de développement de club, ce qu'ils font avec la communauté turque par rapport aux entreprises, euh c'est exceptionnel ce qu'ils font. Par contre, en termes d'ouverture vers l'Autre, ben ce n'est pas l'idéal quoi.

P : Et par rapport aux jeunes issus de l'immigration turque...

I : Ben c'est le réflexe un peu identitaire. En période de crise, en période de tensions sociales et autres, ben t'as un réflexe identitaire quoi. Et après, euh... l'esprit communautaire au sein de la communauté turque il est assez fort quoi tu vois. Moi j'ai des copains qui sont dans la communauté turque, ils ont un pouvoir (petit silence) de mobilisation qui est exceptionnel un, donc c'est assez logique qu'ils se retrouvent entre eux. Mais encore une fois, ce n'est pas euh, sans le condamner, ce n'est pas moi l'idée que je me fais d'un club de foot et euh... d'une association en général.

P : La question, c'est club ouvert ou club fermé alors ?

I : Nous, bien sûr on étudie la question sur le papier. Ensuite, on n'a pas eu vent de personnes qui voulaient aller à l'Olympique, et on leur a dit non ce n'est pas possible vous n'êtes pas Turcs. On n'a pas eu vent de ça. Donc quelque part, euh c'est vrai qu'on ne met pas notre nez dedans plus que ça quoi. Après, force est de constater quand tu prends les listings que. Mais après, sur la question qui est de savoir est-ce que vous êtes une association ouverte ou fermée, je crois que c'est à eux de répondre.

...

I : Même si je ne dis pas que ça ne fait pas grincer certaines dents un (au sujet de la situation à Bischwiller). Je pense euh... que ce soit à la ville, ou peut-être même certaines personnes de la Ligue préféreraient voir le club historique de Bischwiller jouer en haut un et euh un club communautaire à sa place quoi.

...

P : Et pour l'avenir, si certaines demandes émanaient d'associations culturelles, quel serait le cahier des charges ?

I : Alors euh... il englobe les statuts, le fonctionnement démocratique, le projet de club, les installations, l'équipe dirigeante et euh... éventuellement le nom. Mais, sachant aussi que la tendance n'est pas à la création de club à tout prix. Non, parce qu'il faut un projet de club viable quoi. (Il réfléchit). Je pense qu'il vaut mieux avoir

des clubs qui se portent bien, ou euh aider des clubs qui ne se portent pas bien à aller mieux, que de favoriser des créations, qui ne donneront pas forcément grand-chose non plus.

...

La tendance, elle va plutôt dans le sens de clubs qui se mettent en entente, euh fusionnent, disparaissent, jouent en pyramide B, les mecs ne veulent plus jouer à fond en compétition le dimanche après-midi euh... regroupement, etc.

...

I : Mais, par contre, par exemple, c'est sûr qu'euh... (il réfléchit). Ce qui est certain pour la Ligue par exemple, c'est que le fait que Bischwiller (silence), qui est un des clubs historiques de la Ligue, euh... un club centenaire, euh... on fera tout pour qu'il ne disparaisse pas quoi, je pense, parce que c'est une partie de l'histoire du football alsacien voilà. C'est plus ça quoi, et ça concerne de près ou de loin l'USTB, mais ce n'est pas forcément lié à leur avenir ou leur pérennité quoi. Après (petit silence), à trouver éventuellement des façons de coexister.

P : Que penses-tu de l'intégration de la communauté turque en Alsace ?

I : Je dirai qu'ils sont un peu victimes de leur fonctionnement quoi (petit silence), c'est-à-dire je pense que c'est un des meilleurs exemples d'intégration, euh... de réussite communautaire, mais je pense qu'ils se reposent beaucoup sur la communauté, ce qui fait qu'il y a un peu un sentiment d'exclusion.

...

L'aspect un peu négatif de tout ça, c'est qu'ils fonctionnent un peu en vase clos, il n'y a pas d'ouverture (petit silence), d'échanges voilà. C'est un peu l'image qu'on en a quoi.

...

P : Je te remercie.

I : Je t'en prie, avec plaisir (rires).

2 – Extrait d'entretien avec le directeur général du SBFV

P : A votre avis, y'a-t-il beaucoup de migrants dans le football en Bade du sud ?

S : Qu'entendez-vous par beaucoup (rires)... ? C'est sûr qu'il y en a et c'est bien connu. Nous avons deux choses : nous avons des associations ethniques, mais nous avons aussi beaucoup, disons voir, de joueurs issus de l'immigration, des migrants ou des personnes qui sont nées ici, mais possédant une autre nationalité. C'est sûr qu'il y en a beaucoup ; il existe certaines équipes qui comprennent 9 ou 10 nations différentes.

P : Et quelles nations par exemple ?

S : En ce qui concerne les associations ethniques, nous avons tout d'abord des associations turques, mais nous avons aussi euh... je dirais euh... des associations plus anciennes, qui sont complètement intégrées maintenant. A l'époque, ça a débuté avec les associations italiennes, portugaises. Par le passé, il y a eu des associations yougoslaves, qui se sont ensuite divisées en associations croates, serbes et bosniaques. Je dirais que ce sont les principales euh... (petit silence) ce sont les principales nationalités représentées parmi les associations ethniques.

P : Parmi ces clubs de football ethniques, il y a plus d'associations turques ?

S : Oui, les associations turques sont les plus nombreuses.

P : Y'a-t-il toujours plus d'associations turques ou est-ce qu'on peut dire que ça se stabilise ? Avez-vous eu de nouvelles demandes de la part d'associations culturelles ?

S : L'augmentation n'est pas conséquente non. Il y a une demande par année au maximum. Ce qui arrive très fréquemment, c'est qu'une association soit dissoute, et que l'année d'après, les mêmes personnes créent une nouvelle association, avec un nouveau nom.

P : Quelles sont les réponses que vous donnez aux nouvelles demandes ?

S : Nous appréhendons la chose de manière neutre et formelle. Dans nos statuts, nous avons précisé les critères qu'une association doit remplir pour déposer une demande d'adhésion. Euh... ces critères sont valables pour toutes les associations, allemandes, turques, etc. Euh... et si ces critères sont remplis, alors nous acceptons la demande. Ce qui pose parfois problème pour les associations étrangères, si elles veulent participer au championnat, et c'est l'objectif, ce sont les installations spor-

tives. Il faut qu'elles s'arrangent pour trouver des installations, et actuellement dans les villes, la situation est problématique, parce qu'il n'y a pas assez de... Euh les associations allemandes possèdent généralement leurs propres installations sportives et les associations étrangères doivent trouver une location quelque part. Et le plus souvent, il y a un manque de capacité ! Et tant que la ville ne nous a pas confirmé que les joueurs de telle association peuvent utiliser des installations sportives, nous ne pouvons pas l'accepter. On va dire que c'est souvent le point critique, mais ça arrive aussi avec des associations allemandes.

P : C'est plutôt dans les grandes villes ou les petites ?

S : (Il réfléchit)... Les associations ethniques sont le plus souvent présentes dans les grandes villes, si mes souvenirs sont bons. Elles ne sont pas dans les villages ou les petites villes. En règle générale, les joueurs intègrent là-bas une association déjà existante. Elles sont donc très majoritairement hébergées par les villes.

P : Pensez-vous que beaucoup de joueurs turcs quittent les clubs allemands pour aller dans un club turc ?

S : Je n'ai pas de statistiques à ma disposition. Mais, quand on regarde la situation des clubs turcs, bien sûr, lorsqu'une association turque est créée à Freiburg, elle ne joue pas depuis une dizaine d'années avec des équipes de jeunes ; les joueurs doivent donc bien venir de quelque part ! Et naturellement ils viennent d'autres associations, mais je dirais que la tendance est minoritaire puisque nous recevons en gros une demande par année. Au cours des 5 dernières années, 2 associations turques ont peut-être été créées.

...

P : Quels sont les critères que vous prenez en compte lors des demandes de création ?

S : On examine principalement les statuts de l'association et euh... dans les statuts, il ne peut bien sûr y avoir aucune restriction. Euh... les critères tiennent compte du mode d'entrée des membres dans l'association. Il ne peut pas être écrit que seuls des Turcs peuvent venir jouer. L'association doit évidemment être ouverte à tout le monde ! Ça on l'examine, mais sinon les projets de l'association, on ne regarde pas vraiment.

P : Qu'entendez-vous par « association ethnique » au SBFV ?

S : Chez nous, on se réfère uniquement, et très formellement, au nom de l'association euh... puisqu'on s'assure, en examinant les statuts, que tout le monde puisse jouer. Euh si je prends un autre exemple, nous avons une association italienne à... Singen, elle existe déjà depuis 30 ans, voire même plus, et là-bas jouent très certainement des joueurs de différentes origines culturelles ; il n'y a pas que des Italiens ! Cela dit, ça on ne l'examine pas et on ne le contrôle pas. Pour nous, l'association ethnique est tout d'abord identifiable par son nom. Mais, il est vrai aussi que plus l'association est ancienne, plus la mixité dans les équipes est forte. Dans le cas des associations turques, je pense que la mixité n'est pas aussi forte.

P : Et pourquoi ?

S : Ça je ne peux pas vous le dire, il faut que vous demandiez à des sociologues.

P : Mais c'est culturel ?

S : Moi je suppose qu'euh... enfin je vous donne ma lecture de la chose, je crois que c'est la culture, je pense que les différences culturelles sont plus grandes entre la Turquie et l'Allemagne qu'entre l'Espagne, le Portugal et l'Allemagne ou entre l'Italie et l'Allemagne. Euh je crois que les différences sont plus grandes et que les joueurs turcs manifestent le désir de jouer dans une association ethnique.

P : Les Turcs restent souvent entre eux alors ?

S : Oui, exactement.

P : C'est un groupe particulier alors ?

S : Euh... je ne peux pas vraiment répondre à cette question. Par contre, ce qu'on remarque, c'est que la solidarité est particulière. Lors d'une création d'un club de football, on constate que le dépôt de la demande est souvent fait par une association culturelle plus grande. Le club fait partie d'une association culturelle qui met en place d'autres activités au niveau local, et une partie de ces activités concerne le club de football.

...

J'ai souvent remarqué ça, qu'une association culturelle se trouve derrière le club de football, en observant le nom de l'association.

...

P : Le Türkgücü Freiburg fait-il partie de ces associations ?

S : Je ne sais pas. Mais comme dit, on ne l'examine pas parce que chez nous euh... (rires) je dirais qu'on est totalement neutre. Une association est face à nous, elle veut devenir membre et jouer au football. Pour ce faire, nous avons besoin d'une liste du comité directeur, d'une copie du certificat de création de l'association, des installations sportives et voilà !

...

P : Y'a-t-il une politique particulière envers les associations ethniques au SBFV ?

S : Non, nous n'avons pas de politique particulière. Pour nous, ce sont les mêmes associations que les autres et elles doivent se soumettre aux mêmes règles que les autres. Même si... nous faisons actuellement partie de... le DFB lance dans toute l'Allemagne plusieurs actions qui visent l'intégration des joueurs issus de l'immigration dans les associations et nous allons... nous sommes en train de solliciter une personne qui va s'occuper de ça. Et on l'a déjà trouvée mais elle n'est pas encore complètement libre. En Bade du sud, nous allons donc recruter un chargé de mission pour l'intégration des joueurs issus de l'immigration. Il se chargera de ça, mais aussi des problèmes quand il y en a, il devra faire de la prévention de façon à justement éviter ces problèmes. Bref, on va mettre quelque chose en place, mais pour l'instant, on en est qu'au début.

P : C'est le DFB qui est à l'origine de l'initiative ?

S : Oui, en tant que fédération principale, elle a développé un concept, et nous nous allons le mettre en œuvre en Bade du sud, en recrutant une personne qui va s'occuper de ça.

P : Et vous allez recruter cette personne quand ?

S : Euh... nous allons la recruter au mois de décembre, après la réunion du comité directeur de la Ligue.

P : Elle sera chargée de faire quoi cette personne ?

S : Tout d'abord, elle sera en relation directe avec les associations ethniques. Mais elle devra aussi faire connaître le thème de « l'intégration », les actions contre le ra-

cisme ; communiquer auprès des associations ethniques et des associations allemandes afin de justement éviter les problèmes. Et si des problèmes surviennent, elle devra se mettre en relation avec les clubs qui sont concernés. Euh c'est un intermédiaire. Pour ce poste, nous avons trouvé un ancien arbitre qui est lui-même d'origine turque ; c'était important pour nous ça, et comme arbitre, il a déjà vécu beaucoup de choses sur le terrain (rires). Mais il est aussi de nationalité allemande, on va dire qu'il est un peu entre les deux, et il a de l'expérience puisqu'il a travaillé avec les écoles, il a donc également des compétences spécifiques, mais à travers ses origines turques, il voit bien entendu les choses différemment, et c'est important pour ce genre de poste.

P : Pourquoi c'est important pour vous qu'il soit d'origine turque ?

S : Je pense que ce sera plus facile pour lui d'entrer en relation avec les associations. Euh... si on met quelqu'un qui connaît mieux la « mentalité » on va dire, je crois que ce sera plus facile pour lui d'instaurer le dialogue.

P : Mais la mentalité turque est spéciale ?

S : Je ne dirais pas spéciale mais tout simplement différente.

P : J'ai vu qu'il y a parfois des problèmes entre les clubs « turcs » et les spectateurs, les arbitres... Y'a-t-il plus de problèmes avec les clubs « turcs » ?

S : Bon, il n'existe aucune statistique à l'heure actuelle. Je ne peux donc pas vous dire, en m'appuyant sur des statistiques, si les clubs « turcs » ont plus de problèmes que les autres. Par contre, ce qui revient assez souvent, mais bon, je ne peux pas vous affirmer que ça arrive plus souvent qu'avec des clubs allemands, ce sont les conflits entre les clubs « turcs » et les clubs allemands lors des rencontres.

P : Mais ça vient de quoi, de comportements racistes, de provocations ?

S : Je crois que ça peut être les deux. Du côté turc, il y a certainement plus d'engagement lors des rencontres, plus de tempérament, mais euh... ça peut aussi être des provocations de la part des Allemands qui titillent les joueurs turcs. Je veux dire que ce sont les 2 côtés !

P : Avez-vous déjà mis en place des actions contre le racisme ?

S : Oui, on l'a déjà fait, mais pas de manière très intensive on va dire. Je dois dire que nous avons déjà envoyé des informations aux associations, nous avons aussi participé à des exposés sur le sujet, mais aucune grande action n'a réellement été mise en place. Je dois aussi dire que les problèmes en Bade du sud ne sont pas si importants. Du moins, ils sont moins grands qu'à Berlin, comme on peut le voir dans les journaux. C'est juste de temps en temps, on remarque certaines choses, mais ce n'est pas aussi grave que ça.

D : On remarque quoi ?

S : Ben euh... que, dans les villages, des spectateurs crient sur le côté (des insultes racistes) ou alors euh... des joueurs sur le terrain, mais nous ne rencontrons de loin pas de problèmes aussi grands que, par exemple, dans les ligues du nord-est de l'Allemagne, comme on peut le voir souvent dans les journaux. Du moins, ça n'a pas été porté à ma connaissance !

P : Le DFB a alors adopté une politique d'intégration envers les clubs ethniques ? Est-ce une politique générale ou alors y'a-t-il encore de fortes différences entre les Länder ?

S : Je dirais qu'au niveau du DFB, c'est une politique générale pour tout le monde.

P : Depuis longtemps ?

S : Oui, depuis quelques années déjà. Et euh... la transposition de cette politique générale se réalise bien entendu au niveau des ligues sportives régionales. D'ailleurs beaucoup de ligues régionales possèdent déjà leurs propres programmes, mais ce sont souvent des ligues où il y a plus de problèmes. Ici, nous n'étions pas encore aussi actifs car il n'y avait pas le même type de difficultés.

P : Mais la politique était de dire que le club ethnique est une étape vers l'intégration ? Qu'en pensez-vous ?

S : C'est difficile euh... (il réfléchit). Le meilleur niveau d'intégration serait bien sûr atteint si nous n'avions aucune association ethnique. Car, dans chaque village et dans chaque ville, il y a suffisamment de clubs de football pour que quelqu'un qui veuille jouer, puisse trouver les opportunités pour le faire, et ça se serait pour moi la meilleure intégration, d'aller simplement dans le club de football local... (petit silence)

on n'a pas besoin de son propre club. Cela dit, je peux comprendre que, c'est ce qu'on disait au sujet des Turcs, que l'association culturelle cherche à préserver sa propre culture, et qu'ils disent aussi : « nous voulons jouer au football ensemble » (petit silence). Et nous acceptons ces associations dans notre ligue, mais, à partir de là, ce que nous ne faisons pas... chez nous, ces associations sont traitées comme les autres, elles sont réparties dans les différents groupes. Cela veut dire que nous ne mettons pas toutes les associations ethniques dans un groupe, mais qu'elles sont réparties dans plusieurs groupes, qu'elles jouent les unes contre les autres, contre des équipes allemandes ; la distribution dans les groupes se fait généralement en fonction de la division territoriale de la région.

...

P : Mais les associations ethniques ne sont pas dans leur propre championnat ?

S : Non, non, et de toute façon, on ne le ferait pas. Je pense que d'un côté, comme on a décidé de travailler dans le sens de l'intégration, ça n'encourage pas l'intégration, et de l'autre côté, comme je l'ai dit tout au début, quand une association devient membre, elle est traitée de la même manière que les autres. Cela veut dire qu'on ne la met pas dans un groupe spécial, mais qu'elle est distribuée géographiquement dans les différents groupes. [...]. Et par le système de promotion et de relégation, tout se mélange. [...]. Mais les clubs sont placés sur le même pied d'égalité.

P : Lors d'un congrès à Stuttgart, j'ai appris qu'au cours des années 1990, il existait, dans le Wurtemberg, une ligue de football turque, yougoslave et italienne...

S : Oui, dans le Wurtemberg, je crois que ça a existé, mais chez nous, en Bade du sud, jamais.

P : Etes-vous souvent en relation avec les associations turques ?

S : Oui, ici, je dirais aussi souvent qu'avec les associations allemandes. Elles viennent surtout pour les licences et les mutations des joueurs. Euh... mais sinon, ici au siège, nous avons peu de contacts avec les clubs (silence). Les contacts sont plus fréquents dans les districts, quand il s'agit du planning des matchs, de trouver des terrains pour les matchs et les entraînements ; là, oui, les contacts sont plus fréquents.

P : Pensez-vous que les joueurs turcs soient plus violents que les Allemands ?

S : Je dirais euh... (petit silence). Quand on prend les associations dans leur globalité, on note qu'il y a, sans nul doute, plus de conflits avec les associations turques qu'avec les associations allemandes. Mais il faudrait avoir des statistiques, parce que ça dépend de la composition des districts. Là, je n'ai pas vraiment de données fiables pour vous dire qu'avec les Turcs, il y a tant de problèmes, et qu'avec les Allemands, il y a tant de problèmes. Toutefois, je crois que dans l'ensemble, il y a un peu plus de problèmes oui.

P : Il y a des arbitres turcs au SBFV ?

S : Oui, il me semble.

P : Et ça vous arrive d'envoyer un arbitre turc arbitrer une équipe turque ?

S : Oui, ça peut arriver, mais on ne le fait pas délibérément.

P : Faites-vous de l'éducation interculturelle avec vos collaborateurs ?

S : Pour l'instant, pas encore, mais ça fera partie du programme d'intégration je pense.

P : Parce qu'en Alsace, ça ne se fait pas du tout. Ici, ça va se faire alors ?

S : Ça pourrait être une des parties du programme que l'on va mettre en place. Mais, pour l'instant, on ne le fait pas.

D : Quand vous êtes en contact avec les clubs turcs, rencontrez-vous des problèmes de langue ?

S : Oui, ça peut arriver, mais les situations sont variées. Certains parlent très bien l'allemand et euh... avec d'autres, nous devons faire face à certaines difficultés.

...

P : Quelle est votre formation ?

S : J'étais étudiant en sport et en géographie pour devenir enseignant, et j'ai fait une formation complémentaire en management du sport.

P : Ici, à Freiburg ?

S : La première formation à Freiburg et la deuxième à Bayreuth.

P : Vous étiez sportif ? Quels sports ?

S : Oui. Plus jeune, je faisais de l'athlétisme. L'année dernière, j'ai un peu joué au football en vétéran. Et, en ce moment, je joue au tennis, je fais du vélo et du ski.

P : Vous êtes dans une association ?

S : Oui, je suis encore dans le club de football chez nous, mais je ne suis plus un membre très actif.

P : Mais ici ?

S : Dans les alentours de Freiburg, dans un petit village. Et je suis aussi dans le club de tennis.

P : Vous êtes dans le comité directeur ?

S : Au tennis, je suis dans le comité directeur.

P : Pouvez-vous me donner votre date de naissance ?

S : Le 28 janvier 1957.

P : Et votre lieu de naissance ?

S : Offenburg.

P : Merci.

3 – Entretien avec le président du District d'Offenburg de football

P : Que pensez-vous des clubs de football « ethniques » ?

M : Si les étrangers jouent dans des équipes allemandes, ils s'intègrent assez facilement. Par contre, s'il y a des équipes turques ou yougoslaves, c'est plus difficile parce qu'il y a des problèmes entre les joueurs sur le terrain...

P : Quel type de problèmes ?

M : Des problèmes entre eux, ils n'arrivent pas à s'entendre... En plus, ils sont potentiellement plus violents sur un terrain, pas seulement envers les Allemands, mais aussi entre eux... ils n'arrivent pas à s'entendre. Dans les équipes turques, chaque joueur veut avoir raison. Quand ils jouent contre des équipes allemandes, on voit des brutalités entre les joueurs turcs et les joueurs allemands. Actuellement, nous observons une montée de violence entre les équipes turques et allemandes dans notre ligue.

P : Que avec les équipes turques ?

M : Non bien entendu, il y a aussi des problèmes avec les équipes allemandes... Mais, quand il n'y a que des Allemands dans l'équipe, ils ne sont pas aussi agressifs que les Turcs. S'il y a conflit, il faut quand même voir les deux parties, mais bon, on sait que les Turcs s'énervent assez vite sur un terrain, plus vite que les Allemands. Ce sont souvent des réactions à de nombreuses provocations de la part des joueurs, mais aussi des spectateurs...

P : Vous pensez qu'il y a du racisme ou de la discrimination envers les Turcs ?

M : Non, pas vraiment... (il hésite), à part à quelques endroits... Dans notre région, je pense que ça va plus ou moins bien les relations entre Turcs et Allemands. J'ai parlé avec un responsable des sports de la ville d'Offenburg parce que nous on ne reçoit que des informations de la part des arbitres... Il y a quand même des remarques de temps en temps sur le terrain, comme par exemple "sale Turc". Mais bon, il ne faut pas exagérer !!

P : Comment gérez-vous les brutalités ?

M : Généralement il y a des sanctions qui sont prises en fonction des informations transmises par les arbitres. Il y a toujours les deux parties qui sont entendues à la Ligue, et aussi l'arbitre de la rencontre. Les joueurs peuvent être suspendus pour les prochains matches et le club écope d'une amende ou d'une pénalité. Il n'y a pas si longtemps, nous étions dans ce cas de figure... Une équipe n'avait plus le droit de jouer sur son terrain. Il y a toujours un deuxième arbitre sur place qui informe l'arbitre central. Le joueur peut être suspendu ou alors toute l'équipe.

P : Les joueurs turcs sont-ils plus violents que les Allemands ?

M : Oui je pense...

P : Et pourquoi ?

M : C'est la mentalité qui est différente... ils pensent être les chefs sur le terrain. S'il y a des fautes, ils réagissent tout de suite brutalement... Mais bon, ce ne sont pas que les Turcs qui réagissent comme ça. La mentalité est différente, ils s'énervent très facilement et ne sont pas habitués à perdre... C'est pareil chez les Italiens ; mais dans notre région, il y a moins de clubs.

P : Ce sont les clubs turcs ici ?

M : Oui, dans notre région, il y a trois équipes de football turques... Nous avons certaines difficultés pour trouver des arbitres. Ils veulent des arbitres turcs pendant leurs matches... il y a même une équipe qui m'a appelé pour ça. Mais bon chez nous à la ligue, il n'y a pas d'arbitre turc...

P : Pourquoi des arbitres turcs ?

M : L'arbitre turc va comprendre tout ce que les joueurs disent, alors que l'allemand ne va pas comprendre... Parce que sur le terrain, ils parlent tous le turc et l'arbitre allemand ne comprend pas. Nous, on ne veut pas d'arbitre turc... bien que certains soient de bons arbitres.

P : Dans vos championnats, est-ce que les équipes turques se rencontrent ?

M : Non pas pour le moment... les équipes turques rencontrent des équipes allemandes. Il y a trois équipes turques qui jouent avec des équipes allemandes... d'ailleurs, il n'existe pas de championnat « à part » pour les Turcs... les équipes turques jouent tout le temps avec des équipes allemandes.

P : Vous pensez quoi des équipes étrangères en Allemagne ?

M : Moi, je suis pour l'intégration des étrangers par le football... A Lahr, il y a des migrants russes qui jouent dans une équipe allemande et là aussi je dois dire que les Russes sont violents sur le terrain. Le problème est que beaucoup d'étrangers ne sont pas prêts à s'intégrer dans une équipe allemande. Ils habitent pourtant Lahr et jouent dans des équipes de Lahr.

P : Comment expliquez-vous que certains Turcs jouent ensemble dans un club ?

M : C'est assez simple, c'est la première communauté étrangère dans la région d'Offenburg. A l'époque, les Italiens voulaient aussi le faire mais ils étaient trop peu et se sont donc inscrits dans des équipes allemandes. Et les Italiens se sont bien intégrés, mais ils sont différents des Turcs...

P : Du point de vue de la religion ?

M : Non pas seulement... c'est la mentalité... L'homme turc, c'est le pacha, c'est lui qui parle, la femme ne dit rien. Sur le terrain, ils veulent faire pareil...

P : Le football est-il un vecteur d'intégration nationale ?

M : C'est le plus grand vecteur d'intégration qu'il existe. Il y a beaucoup de jeunes Turcs qui sont très bons... Moi je serais content si les Turcs pouvaient s'intégrer par d'autres activités sportives, mais bon, le football, c'est le sport qui intègre le mieux, même la politique ne peut pas faire ça...

P : Pourquoi le sport est-il synonyme d'intégration ?

M : C'est la communauté sportive qui se base sur des valeurs de solidarité et d'amitié. Ce n'est pas comme en politique... Par le sport, on peut travailler sur l'intégration dans la vie quotidienne, dans les loisirs. L'association sportive est un support d'intégration et permet son succès.

P : Et ça marche à Offenburg ?

M : Oui, les Turcs sont acceptés... il n'y a pas d'exception. Les équipes turques et les équipes allemandes sont sur le même pied d'égalité. Il n'y a jamais de sanction parce qu'ils sont Turcs. Et là où il y a le plus de Turcs, il y a aussi le plus d'équipes turques... et je trouve ça bien qu'il y ait des équipes turques... Ils ne sont pas traités différemment et c'est très bien comme ça... sinon, ça ne veut plus rien dire l'intégration. Moi, je n'ai aucun problème avec ces équipes, elles sont inscrites dans un championnat et je travaille avec. Mais elles doivent suivre les instructions...

P : Que dit-on au niveau de la fédération en ce qui concerne les clubs ethniques ?

M : Je ne peux pas vous donner une réponse précise. Je pense qu'on doit intégrer les gens qui habitent chez nous en leur donnant une chance... c'est toujours donnant-donnant. Les associations étrangères doivent se comporter correctement et respecter les règles... Dans le sport, c'est pareil ; vous avez les mêmes droits, mais aussi les mêmes devoirs. Et ça concerne également les équipes allemandes.

P : Y a-t-il beaucoup de Turcs dans le sport de compétition allemand ?

M : Il y a quand même beaucoup de joueurs turcs dans la Bundesliga... Bastürk, Mehmet Scholl, Altintop... Il y a plusieurs joueurs qui jouent au plus haut niveau.

P : Les Turcs peuvent donc réussir ?

M : Oui, mais pas seulement dans le sport professionnel... ça peut aussi, et surtout, marcher dans le sport amateur... parce que dans le sport professionnel, c'est surtout l'argent qui compte. Dans le sport amateur, il faut plutôt montrer sa personnalité aux autres...

P : Peut-on par exemple trouver un travail par le biais du football ?

M : Oui bien entendu... Quand tu viens jouer chez nous, on te donne de temps en temps un travail...

P : Que pensez-vous de l'intégration des Turcs en Allemagne ?

M : Je pense d'abord qu'à l'école c'est important qu'il n'y ait pas que des classes avec des étrangers... il faut maintenir une certaine mixité. Il y a aussi beaucoup de magasins turcs... chaque année de plus en plus. Les travailleurs sont quand même bien intégrés parce qu'ils ont une place d'ouvrier dans une entreprise... Il existe des exceptions, des gens qui ne veulent pas s'intégrer, qui veulent rester entre eux.

P : Qu'en pensez-vous ?

M : Il y a des gens qui sont ouverts et d'autres qui ne veulent pas s'ouvrir... Ils ont leur travail, la famille, les copains et ils ne veulent rien de plus... ils veulent la paix.

P : Y a-t-il une politique d'intégration des immigrés par le sport ?

M : Oui, on parle beaucoup de ça en ce moment en Allemagne... Mais ça dépend beaucoup des gens, s'ils veulent s'intégrer ou non... La politique d'intégration est

ouverte aux étrangers, mais chaque individu doit décider s'il veut entrer dans une association... Chacun doit décider.

P : Que faites-vous contre le racisme dans le football ?

M : Il y a des sanctions qui sont prises à l'encontre de certains joueurs. Il se peut même que tout le club soit suspendu... Il y a aussi un système d'amendes pour le club et pour les joueurs.

P : Les arbitres tiennent-ils parfois des propos racistes ?

M : Oui, c'est déjà arrivé pendant un match... il y a des insultes qui fusent. Certaines sanctions ont été prises... Mais ce n'est pas qu'avec les Turcs, c'est aussi avec les Allemands.

P : Pourquoi n'y a-t-il plus de clubs turcs à Kehl ?

M : Le président m'a appelé pour me dire qu'il avait beaucoup de problèmes avec les membres du club... ils ne payaient pas les cotisations... Les membres ne veulent plus payer et c'est pour ça qu'il a dû arrêter son activité. L'association existe encore mais elle n'est plus en activité. Il y a des problèmes internes... ça n'a rien à voir avec la Ligue de football.

P : A Strasbourg, vous m'aviez dit qu'il y a des problèmes à Gengenbach ?

M : Oui c'est vrai, la mentalité des personnes est différente... Actuellement, au FC Ankara Gengenbach, il y a des problèmes de violence et d'insulte pendant les matches. Aujourd'hui, le terrain est suspendu parce qu'il y a souvent des ennuis avec les spectateurs. C'est la responsabilité de l'association... Sur le terrain, il y a moins de problèmes, c'est surtout les spectateurs. Il y a des bagarres et il faut appeler la police lors de certaines rencontres.

P : Uniquement avec les spectateurs ?

M : Oui principalement des insultes envers les joueurs... Il y a des suspensions, des amendes, le terrain est fermé... l'association risque même trois mois de suspension.

P : Les équipes turques sont-elles plus exposées que les autres ?

M : Oui oui, il y a des agressions et des provocations. Les Allemands peuvent provoquer les Turcs pendant les matches...

P : Que faites-vous pour le dialogue interculturel ?

M : Il y a des associations qui organisent des tournois multiculturels où les équipes turques sont invitées, mais aussi des autres... Je pense que les clubs turcs ne participent pas à beaucoup de tournois, des fois à des tournois de jeunes. S'il y a un tournoi à Lahr, ils invitent le TGB, mais ce sont des tournois privés. Il y a aussi des coupes régionales, mais la participation n'est pas obligatoire... ça dépend donc du club...

P : Dans quelle division jouent les clubs turcs ?

M : Kreisliga B, mais dans des poules différentes...

P : Parlez-moi un peu de vous ?

M : J'ai 62 ans et je suis maître maçon.

P : Où êtes-vous né ?

M : A Ichenheim.

P : Quel est votre niveau de diplôme ?

M : Un certificat de maçon...

P : Faites-vous du sport ?

M : Oui, j'ai commencé le football à Ichenheim quand j'étais jeune... Après, j'étais responsable de la section de jeunes au club, puis président, et enfin vice-président... Là je ne joue plus depuis plusieurs années.

P : C'est quoi le foot pour vous ?

M : C'est avant tout un hobby, quelque chose que je fais par passion et non par contrainte...

P : Merci beaucoup !!!

4 – Entretien avec un géographe spécialiste de la Turquie

P : Observe-t-on de forts clivages au sein même de la société turque ?

S : Alors en fait... Bon... Le discours officiel est de dire « nous sommes Turcs » donc il y a un vieux slogan que l'on va retrouver, je ne sais pas si vous étiez déjà en Turquie, il y a un slogan que l'on retrouve dans beaucoup d'écoles, dans les ministères, ou même à la limite les soldats font ça à la pierre blanche sur les collines ou à la caserne... ça c'est un slogan d'Atatürk que l'on traduit « quel bonheur de se dire Turc ». Donc ça c'est vraiment quelque chose... c'est un slogan qui n'est pas moche à la limite, sauf qu'après le commentaire par des Kurdes ou des autres... Le discours officiel c'est « on est arrivé d'Asie centrale »... Je vous parlais de la thèse d'Etienne Copeaux qui est excellente à ce niveau là, c'est tout le discours, l'historiographie, l'histoire qui a été recréée en 1931 parce qu'on avait besoin de s'affirmer comme Etat-nation... Bon... tout ça a une cohérence ok !!! Et il y a une vérité historique. Effectivement les Turcs sont arrivés d'Asie centrale au XI siècle, XII siècle et d'autres après... Le problème c'est que d'une part il y avait des autochtones, passablement nombreux, alors selon les cas les autochtones ben effectivement il y a le groupe arménien qui était relativement consistant, il y a le groupe kurde au sud, il y a aussi toute la population gréco-byzantine qui est restée jusqu'en 1923 quand même sur les côtes de la Mer Noire, dans les villages de la Mer Egée et autour d'Istanbul... Istanbul ce n'est pas très loin de la Bulgarie. Autrement dit, on a aussi des autochtones qui sont proches des Bulgares, des Slaves, même s'ils sont musulmans euh... ils ont été progressivement assimilés... On a effectivement une pléiade de minorités autochtones sur laquelle vient se rajouter au XIX siècle, enfin à partir de 1699 quand les Turcs perdent définitivement Vienne un... ils ont loupé deux fois Vienne donc quand ils repartent en arrière et que les Autrichiens, les Russes, les Français, tout le monde leur tombent dessus... donc à chaque retrait de l'armée turque effectivement on a un retrait de la population turco-musulmane : tous les Bosniaques, les Serbes islamisés, les Crétois, les Chypriotes, enfin toute une série de populations qui ne sont pas forcément ethniquement turques au départ quoi... Dans d'autres cas, le Caucase ou la Crimée... La Crimée a été nominalement partie de l'Empire Ottoman mais n'a jamais été réellement ottomane ok !!! Mais ce sont des Tatars donc des cousins bon... et les Russes ont chassé devant eux les descendants des Tatars avec le truc que les Tatars se sont les descendants des Mongols donc c'est vraiment

les gens à bannir bon... Alors là... Ou alors les Tchétchènes par exemple... encore une fois dans l'actualité. Ces gens là ont été chassés devant eux quelques fois par centaines de milliers donc pour parler moderne, c'est vraiment du « nettoyage ethnique » et ça confine parfois au génocide... Cela veut dire que dans certains cas, on aura des groupes de plusieurs centaines de milliers de personnes qui en l'espace de quelques semaines ou de quelques mois passent une frontière ottomane ou républicaine. Tous ces gens sont accueillis dans un territoire ottoman qui se rétrécit de plus en plus jusqu'à devenir l'actuelle République de Turquie, 780 000 km² quand même, mais où du coup euh... bon on a des statistiques assez précises au moment où ils rentrent, ils passent la frontière. Après on a des personnes qui meurent de maladie, d'épuisement, etc. de vieillesse... et entre temps ils font des enfants donc ça veut dire qu'une partie de la population turque, extrêmement importante, mais impossible à calculer par définition, est originaire de ces groupes là. Il y a déjà, je dirais, toute la variété des minorités « autochtones », se rajoute la variété des minorités « allochtones », ça représente du monde... Ben là-dedans, les Turcs « turcs » qui seraient vraiment d'Asie centrale, ça ne représente plus qu'une minorité... Sauf que c'est un peu l'histoire de Clovis et des Francs, c'est eux qui imposent le nom au pays, c'est eux qui imposent leur religion, donc Islam plutôt Sunnite, et c'est eux qui imposent leur langue. Donc c'est un système qui est à la fois très compliqué mais qui n'est pas franchement original parce qu'après tout il y a beaucoup de pays où des choses très proches se sont passées... L'Angleterre avec les Anglo-saxons, la France avec les Francs...

P : C'est donc la minorité qui impose les normes culturelles et sociales ?

S : Totalement... donc ça, ça a relativement bien fonctionné. Le résultat, même si l'on prend en compte la disparition massive des Arméniens, la disparition massive des Grecs, les déportations et les victimes Kurdes, donc on va dire depuis le début du siècle dernier, on a effectivement un phénomène d'homogénéisation de la population qui est extrêmement important, il n'empêche que ça nous laisse sur le terrain des dizaines de sous-groupes minoritaires avec une conscience plus ou moins aiguë d'être des minorités, alors bon, en Turquie, le problème de la minorité, c'est que les gens ne se revendiquent pas comme minoritaires parce qu'ils ont... en fait quand on dit nous « minorité », c'est-à-dire qu'on a un groupe plus petit que le grand groupe, eux, c'est plutôt un groupe mineure, c'est le cas de le dire mais au sens politique, etc.

Donc ils ne supportent pas, donc les Kurdes, même s'ils sont minoritaires parmi les Turcs, ils vont dire « nous, on n'est pas minoritaire, on est chez nous ». C'est la loi de la logique turque avec le terme de « minorité ». Ni les Alevites vont dire qu'ils sont minoritaires, ni les Kurdes vont dire qu'ils sont minoritaires, ni même les autres petits groupes... c'est le point de vue turc sur la minorité et ça ne se comprend pas au niveau de l'Union Européenne bon. Et donc du coup, il y a quand même une grande variété de populations, et cette variété de populations qui garde, je dirais, ses caractéristiques ethniques, surtout sous le domaine religieux, du type Sunnites, Alevites, Chrétiens de différentes obédiences, Juifs, même si beaucoup sont repartis en Israël, bon fait que ces petits groupes peuvent très bien cohabiter, c'est le cas dans les bazars par exemple. Maintenant au bazar d'Istanbul, on retrouve des marchands arméniens, des marchands assyro-chaldéens, des marchands juifs, etc. où tout le monde sait qu'ils sont assyro-chaldéens, juifs, etc. on ne fait pas la différence, on fait du commerce ensemble, on va manger au restaurant, ça ne pose pas de problèmes... Ce qui pose un problème c'est quand le gars il a une fille et que le garçon d'à côté il tombe amoureux, là ça ne va plus !!! Donc ces groupes, moi je me suis rendu compte au fur et à mesure en travaillant sur les immigrés que finalement cette mentalité, ce qu'on appelle en turc « millet » donc « millet » au sens ethno-national ou ethno-confessionnel, ça perdure complètement, y compris en situation de migration, c'est peut être même pire en migration... Donc le résultat de l'affaire, quand un garçon alevite tombe amoureux d'une fille sunnite ou vis versa, ou qu'un garçon juif tombe amoureux d'une fille musulmane, ou qu'un chrétien ou un français tombe amoureux d'une fille turque ou vis versa, à chaque fois ça pose de sacrés problèmes, systématiquement, parce que la fille, le garçon moins, la fille va sortir de la « communauté » d'origine... donc résultat de l'affaire, c'est le scandale, qui est d'ailleurs souvent monté en épingle parce qu'à la limite, je dirais, les familles là-bas sont peut être plus libérales que celles d'ici... Ici, ce sera le scandale le plus total, surtout dans des endroits comme l'Alsace où la population est très dense et tout le monde se connaît. Moi j'étais pendant sept ans dans le Poitou, et dans le Poitou finalement, on avait moins de... parce que finalement il y avait moins de filles à marier, moins de garçons à marier et il y avait moins de pressions... ils étaient quelques centaines, alors qu'ici en Alsace ils sont entre 20 et 30 000, disons plus proche de 30 000 tout compris, en comptant ceux qui sont déjà de nationalité française. Donc ces trucs là continuent à perdurer et ce que je disais l'autre jour quand on parlait de

« filière migratoire », ben la « filière migratoire » en fait elle fonctionne ici presque comme si on était en Anatolie... La différence c'est qu'en Anatolie, quand vous êtes dans la banlieue d'Ankara ou d'Istanbul, vous dites « ben je cherche Mehmet Ali » ou je ne sais quoi, on vous dit « il est quoi ou qu'est-ce qu'il faisait son père ». Si vous dites « il est Kurde ou il est alevi ou son père il travaille au bazar », on vous dit « ah, la quatrième rue à gauche ».

P : C'est le système du « millet », une répartition ethno-confessionnelle dans les quartiers ?

S : Au niveau de l'habitat, dans les banlieues des grandes villes, bon ça c'est le quartier kurde, ça c'est le quartier des Alevis, ça c'est les gens d'Erzurum, etc. Résultat en Europe occidentale avec les filières migratoires, c'est un peu la même chose, sauf que là on est coincé par le marché du travail... c'est l'administration, la mairie qui donne l'HLM à tel endroit. Donc si on tombe à Elsau ce n'est pas parce qu'on est Kurde ou Turc, c'est parce qu'on est à tel point sur la liste d'attente ou à la limite parce qu'on connaît quelqu'un ça peut jouer aussi mais ce n'est pas aussi net. En fait, des quartiers comme Elsau, on se rend compte que s'il y a autant de Turcs dans tel bâtiment, c'est parce que c'est le bailleur social qui avait envie d'avoir des Turcs parce qu'il estimait qu'ils étaient plus solvables que les Maghrébins. A la limite, ça aurait été des Chinois, c'était encore mieux... Donc il y a des regroupements comme ça. Evidemment les regroupements ici c'est bien moins évident et moins facile que ça serait en Anatolie. Mais toujours est-il que le coup de la filière migratoire fonctionne très bien à tel point qu'on a une expression pour qualifier des associations qui sont dites « association du pays », au sens vieux français du terme, on appelle ça « hemşehrilik ». Et les associations de « hemşehrilik », c'est effectivement les originaires de tel endroit qui vivent dans la banlieue d'Istanbul qui se regroupent parce qu'ils sont tous originaires du même village. Cela commence à Strasbourg. Quand je regarde les journaux gratuits qui sont donnés dans les supermarchés turcs, ben on a de temps en temps l'éclosion de telles associations...

P : Donc au niveau... ce qui se passe surtout en Alsace ou en Allemagne, la base communautaire s'appuie sur des filières migratoires ?

S : Ici oui... cela serait relativement la même chose dans le cas de l'exode rural en Turquie, peut-être même plus c'est plus facile. Mais donc la filière migratoire s'appuie

sur une donnée fondamentale de la société anatolienne qui est effectivement le regroupement de gens euh... je dirais le truc le plus immédiat, c'est la famille étendue et la famille élargie, puis au-delà c'est la côté ethnique, le côté confessionnel, souvent ça se recoupe... bon il y a les Alevi, comme par hasard les Alevi sont souvent d'origine nomade, après il peut y avoir des différences fondamentales du type il y a des Alevi turcs et des Alevi kurdes et donc souvent les Alevi turcs sont souvent des Turkmènes au départ, c'est-à-dire des anciens nomades, et les Alevi kurdes eux sont des autochtones là depuis plus longtemps, d'où les différences du type « notre alevisme à nous n'est pas le même que le votre », ce qui est assez plausible... Donc du coup, on a un éclatement, en sociologie on parle de segmentarité, une société segmentaire où vraiment on a un éclatement de cette population avec un chapeau commun qui est effectivement... là on retombe sur l'Etat, c'est-à-dire les superstructures, soit la République, soit l'Empire ottoman, etc. Et donc ce truc là, malgré tout, ça reste très très actif, et c'est pour ça que c'est intéressant de travailler ici car c'est à la fois une donnée de base, mais en même temps dans un contexte très différent, et donc c'est forcé d'évoluer... D'où l'intérêt de la thèse d'Elise Massicard qui étudie un groupe de filières particulières, les Alevi de Berlin, etc. Entre les gens de Strasbourg qui ne sont pas les mêmes que ceux de Niederbronn, etc., etc.

P : En Alsace, où retrouve-t-on beaucoup d'originaires de Turquie ? Dans les villes et dans les villages ?

S : C'est une caractéristique assez alsacienne qu'on ne va pas forcément trouver ailleurs... Je pense que c'est surtout dû au fait que les Turcs sont pratiquement arrivés les derniers, donc dans les années 69-73, et donc ils ont pris la place euh... les places qui n'étaient pas prises par d'autres immigrants. Autrement dit, on a plus de Turcs dans le Bas-Rhin que dans le Haut-Rhin, parce que dans le Haut-Rhin on avait des Italiens, des Algériens, des Marocains, des Maghrébins en général, des Polonais... c'était la Potasse etc. Après les Turcs on va globalement les retrouver dans des entreprises... des entreprises de main d'œuvre de toutes façons... mais des entreprises qui étaient souvent un peu « vieillottes » en termes de machines-outils etc. Donc le résultat de l'affaire, on en trouve beaucoup à Bischwiller parce que là c'est la confection, industrie de main d'œuvre par définition, mais aussi les deux fonderies de l'époque – tout ça a fait faillite – Soufflenheim, c'est la poterie ; des villages comme Niederhaslach ou Oberhaslach, c'est la scierie ; le Sundgau, vraiment du côté

d'Altkirch, ce sont les pépinières... On a vraiment des... Après il y a d'autres choses qui vont jouer... ça peut être aussi je dirais la stratégie d'entreprise. Exemple : il y avait à un moment plus de 300 Turcs à General Motors, il y avait 300-400 Turcs chez Roth Frères à la Meinau qui était une boîte qui faisait de la sous-traitance pour Peugeot, qui faisait des sièges pour les voitures. Dans la Vallée de la Bruche, là où travaillait mon père, il y avait très peu de Turcs... c'était plutôt un fief de Portugais. Donc les usines de la vallée, c'était plutôt des Portugais ou des Italiens. Les Turcs ont très peu de place dans la vallée de la Bruche. Par contre, une caractéristique qui est assez intéressante, c'est les processus de diffusion à partir de noyaux compacts en cours dans les campagnes et dans d'autres régions de France. Je pense aussi c'est parce qu'il y avait des problèmes d'emploi qui n'étaient pas ceux de la grande période des « Trente Glorieuses » et ce qui fait qu'on va trouver des Turcs dans des régions où on les attend très peu, comme le Limousin, la Bretagne, la Normandie. Résultat : les Turcs ont une particularité par rapport aux autres émigrés, c'est qu'on va en trouver beaucoup dans la campagne, ils ne sont pas seulement dans les villes. Alors que d'autres populations, les Italiens, les Maghrébins et même les Espagnols sont dans les villes et très peu à la campagne. Donc il y a une sorte de phasage historique euh...

P : Cette situation est-elle propre à l'Alsace ou retrouve-t-on des processus similaires en Allemagne ?

S : De l'autre côté en Allemagne, ils sont partout... sauf en Allemagne de l'Est et encore. Tout simplement parce que l'Allemagne est infiniment plus industrialisée et plus dense en terme de population que la France. L'Allemagne, de ce côté-là, ressemble beaucoup à l'Alsace ou vis versa. C'est-à-dire qu'on est vraiment au bord du Rhin là, on a une similitude en terme de densité de populations... je veux dire qu'il y a très peu de différences entre l'Alsace et le Baden-Württemberg. Donc dans le Baden-Württemberg, on va trouver aussi un tissu d'entreprises moyennes plus que petites, des villes comme Achern, même Baden-Baden qui peut sembler être une ville de luxe, enfin, il y a tout ce qui tourne autour de la sous-traitance de Mercedes ou des choses comme ça... Voilà, il y a les grandes villes, Karlsruhe, Mannheim, etc. Mais du coup, on va avoir y compris au fin fond des vallées de la Forêt Noire, il y a des petites villes avec des industries de main d'œuvre qui sont anciennes et là du coup

on va retrouver des noyaux de peuplement turc. Donc ça ressemble beaucoup à l'Alsace de ce côté-là.

P : Y a-t-il souvent des immigrés turcs qui sont installés en Alsace et qui ont transité par l'Allemagne ou vis versa ?

S : On avait posé la question quand on a fait l'étude pour le FAS en 89-90, systématiquement. Donc du coup, la même question a été posée exprès par une collègue qui s'appelle Riva Kastoryano dans son étude sur Bellegarde et euh... Borny (Metz). Et avait été reposée par un copain qui s'appelle Mohater Puyan qui est directeur de l'association Ata- Turquie à Nancy, et qui exprès avait pris les mêmes critères que nous pour pouvoir comparer. Alors c'est intéressant parce qu'on constate que dans le Bas-Rhin il y a environ 18 % des Turcs qui sont passés par l'Allemagne. Dans le Haut-Rhin, on tombe à 16 %. Mais par contre Metz, Bellegarde, etc., etc., on va tomber sur des pourcentages qui sont de l'ordre de 4 à 6 %. Autrement dit, partout, y compris en Alsace, il s'agit en fait de patrons locaux qui ont été cherchés de la main d'œuvre en Turquie, directement, et très peu de transfuges d'Allemagne. Je dirais l'Alsace du nord, le Bas-Rhin, est un cas de figure un peu particulier : il y a Strasbourg, donc il y a la frontière euh... il y avait plus de possibilités d'emplois euh... il y avait aussi plus de capitaux allemands euh... des choses comme ça ont joué. Mais en fait on a toujours l'impression que les Allemands larguaient les Turcs dont ils n'avaient pas envie, pas du tout. Quand il y a par exemple eu la réunification de l'Allemagne, je travaillais au FAS à l'époque avec Alain Jund, ça a été un mouvement de panique pendant quelques semaines, on a été, comment dire, il y avait les journalistes qui nous téléphonaient, pas seulement d'Alsace des DNA mais aussi de Paris, ouais l'invasion turque, l'invasion turque, avec une idée qui est apparue de plus en plus saugrenue avec le temps ; c'était que l'Allemagne de l'est rejoignait l'Allemagne de l'ouest, autrement dit, comme il y avait des problèmes économiques d'un côté, une part importante de population allait passer de l'est à l'ouest et allait donc chasser les Turcs. Du coup les Turcs allaient déferler sur l'Alsace... Aujourd'hui, on en rencontre un ou deux...

P : C'était donc plutôt des stratégies de chefs d'entreprise qui allaient directement chercher de la main d'œuvre sur place ?

S : Et dans certains cas, Sainte Marie aux Mines, bon ce n'est pas toujours évident, Sainte Marie aux Mines, Bischwiller, on arrive à retrouver des traces de la personne qui a été mandatée par le patron pour aller chercher des Turcs...

P : Donc c'est des patrons locaux ?

S : Oui oui, donc il faudrait vérifier le coup... A Sainte Marie aux Mines, il semblerait que ce soit un Bosniaque, donc qui avait des liens avec la Turquie, qui a été mandaté par le patron du Textile de Sainte Marie pour chercher des Turcs en Anatolie... Et j'ai suivi un étudiant d'origine turque à Poitiers qui travaillait sur la région de Montargis où là c'est le fief de Hutchinson... Ben là, c'est encore plus étonnant... C'était deux sœurs Arméniennes qui parlaient turc qui avaient été mandatées par le patron d'Hutchinson pour recruter des Turcs en Anatolie. Donc ce sont des filières qui voilà... Justement le coup de la filière, c'est qu'au départ c'est un peu le hasard, donc les deux sœurs en question vont peut être aller à un endroit où elles ont encore de la famille, elles se mettent d'accord avec les gens puis après ça fait « effet boule de neige » parce que si vous recrutez Mehmet, après il fait venir Ali, après son frangin, puis après son cousin, puis son deuxième frère, le beau-frère, le copain de... et ainsi de suite... Et effectivement on va se retrouver avec des dizaines de personnes originaires de la même région, voire du même village.

P : C'est intéressant... Ce sont des modèles de sociabilités importées comme dans les clubs de football que j'étudie en Alsace...

S : Le cas le plus fou qu'on ait repéré c'est en Normandie justement où on avait un étudiant, un étudiant normand Franck Gosselin qui a bossé sur son patelin d'origine Flers. Or, à Flers, il se trouve que ce garçon jouait au football, et il jouait au football avec ses copains Turcs, c'est d'ailleurs comme ça qu'il s'est fait plein de copains Turcs au collège et au lycée... Il est devenu étudiant mais il a gardé des liens avec son village d'origine et avec ses copains Turcs ; ça lui a donné envie de travailler sur la migration turque en Normandie. Donc il fait un mémoire de maîtrise en géographie sur l'Université de Caen et bon il avait un peu travaillé en géographie sur la notion d'espace vécu, c'est-à-dire arriver à faire des cartes mentales, des schémas pratiques du type ou est-ce qu'on sort en boîte, ou on va faire ses courses bref, une cartographie... Il nous a sorti des trucs intéressants... autant par exemple sur Caen et tout le département où les Turcs étaient répartis sur l'ensemble de la Turquie du

point de vue des origines, il n'y avait rien qui se dégagait... C'est un cas finalement aberrant par rapport au système migratoire classique. A Flers, c'était le nec plus ultra de la filière parce que là sur 200 chefs de famille, 200 chefs de famille un, c'est-à-dire sur une ville de 16 000-18 000 habitants, comme par hasard c'était des Fonderies aussi, euh... sur 16 000-18 000 habitants, 200 chefs de famille, ça nous fait quelque chose comme 1 500 personnes avec des familles moyennes... Sur les 200 chefs de famille, il y en avait 185 ou 183 qui étaient originaires du même secteur d'Anatolie orientale. Et quand Franck a pu aller sur le terrain vraiment d'origine, il s'est rendu compte que les gens venaient de Karse (région)... Ils venaient d'un arrondissement qui s'appelle Posov, qui est un tout petit machin, une toute petite vallée isolée à l'époque à la frontière géorgienne, vraiment un cul de sac quoi, et qu'en réalité toutes les familles étaient originaires de 3-4 villages appartenant à un même canton... Mais le gag absolu, c'est qu'on va retrouver les mêmes à Bordeaux, à Charleroi, à Genk, à Maastricht, etc. etc. Donc il y a une émigration forcenée qui est partie de ce village à l'époque, maintenant il y a une douane qui s'est ouverte avec la Géorgie donc on peut passer en camion, c'est devenu un lieu un peu plus important en terme de transit commercial mais à l'époque c'était vraiment un cul de sac... vallée complètement isolée, les montagnes voisines font 3 000 mètres d'altitude, les vallées sont à 1 800 mètres, pour passer les cols il faut passer à 2 000 mètres et quelques pour ressortir de l'autre côté, c'est un truc vraiment coincé, en face vous avez l'Union Soviétique... C'est le nec plus ultra de la filière migratoire : 185 sur 200 ça veut dire qu'ils se connaissaient tous avant de venir !!!

P : Et sur la filière migratoire en Alsace ? Les populations viennent de quels coins ?

S : C'est très compliqué l'Alsace euh... parce que bon c'est très industrialisé, c'est très densément peuplé donc résultat de l'affaire... Par exemple on a, ne serait-ce que sur Reichshoffen, c'est Muriel Maffessoli l'actuelle directrice de l'ORIV qui a fait une carte qui montrait qu'il y avait les gens de Samsun, pas très nombreux, les gens de Malakia, ça c'est tous des Alévis, et surtout que la majorité était de Kurgan et Komarno, deux vallées adjacentes près de la Mer Noire ; c'est souvent des gens qui sont d'extrême droite. On a une filière extrêmement importante sur Strasbourg, ce sont les gens de Sivas, très nombreux, ils sont pratiquement des centaines. A Mulhouse par exemple, ce sont les gens de Maraş mais quand on dit Maraş c'est un dé-

partement donc il y a les gens de... A Marckolsheim, Sélestat et en remontant sur Sainte Marie aux Mines, Saint-Dié et Remiremont, on a toute une filière de gens qui sont originaires du département de Denizli. A Bischwiller, c'est relativement plus mélangé, c'est-à-dire Bischwiller ça ressemble un petit peu à l'Allemagne parce que c'est peut être les premiers à arriver, dès les années 60 ils commencent à arriver. Par contre, à Bischwiller, il y a un cas de figure intéressant, c'est les Grecs, les Grecs orthodoxes... Sur Niederhaslach par exemple, c'est des gens de Yozgat, des gens qui venaient de la montagne... Bon les cas de figure comme ça, on peut les multiplier, il y en a plein.

P : A Bischwiller, ils ont l'air d'être au courant de ce qui se passe en Allemagne...

S : Je pense qu'ils sont tous au courant de ce qui se passe de l'autre côté de la frontière... De toutes façons, là aussi je crois qu'il faut être un peu prudent, c'est-à-dire l'Allemagne c'est juste à côté, l'immense majorité des migrants turcs vit en Allemagne, donc du coup, tous les journaux qui sont imprimés en Europe occidentale, à part les petits journaux locaux, de pub, gratuits, tous les quotidiens sont imprimés en Allemagne. Une bonne partie des télévisions privées qui marchent par satellite ont des filières en Allemagne. Les correspondants de presse principaux sont en Allemagne. Une bonne partie des denrées qui sont vendues dans les supermarchés turcs et les épiceries turques sont made in Germany ; tout ce qui est charcuterie, viande halal, viande Kebab... les grosses boîtes, Gazi, Baktat, tout ce qui est fromagerie, charcuterie industrielles, tout ça vient d'Allemagne. Puis de toutes façons, à la limite, quand on se pose la question des gens qui partent en vacances, soit ils partent en voiture, soit ils partent maintenant assez souvent en avion... Ben en fait, en fonction de quelle est l'agence de voyage on connaît, de quelle origine il est, est-ce qu'on est copain du copain du copain, est-ce qu'il nous faut un prix sur ça ou sur ça, ils ont le choix entre Strasbourg-Entzheim, Bâle-Mulhouse, Zurich, Baden Baden en saison, Metz-Nancy qui peuvent avoir des charters dans certaines saisons, Stuttgart et Francfort. Ce sont des gens qui se fichent complètement des frontières, c'est vraiment... Même nous, quand on a besoin de quelque chose on va à Kehl parce qu'il y a peut être un truc de TVA qui change. Du coup on va en Allemagne pour tout et n'importe quoi. On va faire ses courses à Kehl parce qu'il y a moins de taux de TVA, on va... moi j'ai rencontré des trucs fous, c'était des dames qui étaient clandes-

tines qui allaient faire la récolte des fraises et des petits pois dans le Bade Wurtemberg. C'est-à-dire que même avec des papiers qui n'en étaient pas, elles trouvaient le moyen de passer en douce pour aller se faire de l'argent poche pour arrondir les fins de mois. Il faut l'entendre quand même ça !!! Moi je connais un gars, bon un copain de mon ex beau-frère, qui allait prendre un visa à Fribourg et qui habitait à Kehl. Et son visa, c'était pour venir à Strasbourg voir son ami qui était originaire de la même région. Au Consulat, il avait dit que c'était pour acheter des merguez...

P : Vous me parliez d'un sens politique assez développé... C'est propre aux Turcs ou uniquement aux intellectuels ?

S : Je pense que c'est très turc tout ça... Je pense que c'est lié aussi à l'anthropologie de base... c'est-à-dire quand on est dans un système très complexe d'allégeances, d'appartenances à des clans, des groupes, des sous-groupes euh... qui en plus se trahissent les uns les autres... enfin je veux dire que c'est une société qui est très fluide et elle donne l'impression d'être extrêmement statique. En réalité, elle n'est pas statique du tout ; alors là pour le coup on est au Moyen-Orient. Donc résultat, même quelqu'un comme Jean Cuisenier (anthropologue), il fait remarquer que même pour un mariage il faut développer un sens politique assez particulier parce que c'est un réseau d'alliances qui se crée sur un certain nombre de générations et un certain nombre de lignages bon. Donc du coup, on est tout le temps entrain de calculer les tenants, les aboutissants, les avantages, les inconvénients de telle situation, on n'arrête pas de faire ça... Donc résultat de l'affaire, ça donne une vie, je dirais, politique, syndicale, associative qui est d'une immense richesse mais en même temps très chaotique, avec un pouvoir qui connaît très bien le système et qui est prêt... ce n'est pas le cas ici mais c'est le cas en Turquie où ça l'était, donc résultat de l'affaire on est tout le temps entrain d'effectuer des calculs très compliqués... alors résultat on se retrouve effectivement avec des petits jeunes, l'association des Alévis ou la COJEP ou d'autres, les jeunes de Millî Görüş, etc. qui sont capables d'échafauder des plans assez machiavéliques ; enfin moi je trouvais assez génial quand on regarde les résultats des dernières élections municipales que les gars de la COJEP se soient répartis entre les écologistes, les socialistes, l'UMP, chez Bayrou... je trouvais ça génial. Ils bossent ensemble depuis des années, ils se connaissent depuis des années, ils fréquentent les mêmes associations, ils sont membres mais aussi responsables des mêmes associations et ils se sont répartis sur

tout le prisme politique alsacien, il faut le faire !!! Et en fait bon, il faudrait les interviewer pour voir ce qu'ils ont exactement derrière la tête... Pourquoi un tel a voté ça, l'autre pour ce candidat...

P : Ils sont donc capables d'exploiter le droit local de l'Alsace ?

S : Ah oui, je pense, je pense, je pense. A mon avis, c'est le coup de la société segmentaire une fois de plus. Donc la société segmentaire... bon le problème c'est qu'elle est très instable mais en même temps, c'est un peu comme la société libanaise quoi. J'avais une étudiante que je suivais, avec qui je m'entendais bien euh... d'origine algérienne, qui avait commencé à faire son mémoire de Master euh... DEA à l'époque euh... elle a fait connaissance avec des Alévis parce qu'on lui avait demandé, sous forme de stage à l'époque, de travailler sur la demande de l'Islam à Sélestat. Et faisant connaissance avec les Alévis, comme elle était de culture arabo-algérienne, ça l'a complètement interloqué puisque pour elle c'était un autre monde vraiment, et du coup, elle a fait un mémoire là-dessus. Mais il y a quelque chose qui lui échappait parce que la vision de l'Islam chez les Alévis elle ne comprenait pas. Puis un jour, bon elle m'avait un peu parlé d'elle comme ça et j'avais appris qu'elle avait un fiancé libanais, elle me pose des questions, je lui réponds mais ça coince toujours. Je lui dis : « Mademoiselle, vous allez ce soir rentrer chez vous bon, votre copain il est libanais, il est d'où ? » Elle me dit : « ben, il est de l'est. » « C'est un chiite alors... vous irez lui demander ce qu'il pense d'un maronite, d'un druze ou d'un Tcherkesse et vous verrez comment il va vous répondre ; c'est la même chose en Turquie. » Et on peut dire la même chose des Arméniens quand on voit les histoires... même encore maintenant qui se rattachent à telle... alors ce n'est pas des tribus, ce sont des lieux d'origine. Mais le principe est le même, c'est-à-dire les mots « Turc anatolien », on peut les traduire directement en arménien, et c'est pareil chez les Kurdes et c'est pareil chez d'autres populations... Alors les gens ne sont pas dupes, ils le savent très bien, ils manient ça... ils font semblants, ils ont une mémoire sélective, ils font semblants de ne pas comprendre quand ça les arrange, de ne pas savoir... Mais quand on discute avec eux... Ce qui m'a toujours euh... ce que j'ai toujours trouvé intéressant, c'est qu'un Turc il n'y a pas besoin de le torturer, au bout de très peu de temps il vous dit « je suis originaire de... mais en fait mes parents sont de... » ; ils sont toujours originaires de la vallée d'en face, de la tribu d'en face, et des fois, ça peut aller très loin, des gens qui sont arrivés du fin fond de l'Asie cen-

trale, du fin fond des Balkans ou de Hongrie, et ils gardent cette mémoire là même si ce n'est pas très précis... Mais simplement les différences vont se faire : « oui mais moi je suis un Turc de Hongrie, à ne pas confondre avec un Turc de Bulgarie ou d'Albanie – qui ne sont d'ailleurs pas des Turcs – ».

P : Au niveau culturel, il y a donc un mode turc d'être ensemble qui est différent de ce qu'on peut rencontrer chez d'autres populations issues de l'immigration ?

S : Je pense, je pense qu'on a à peu près le même niveau d'appréhension chez les populations balkaniques... On a un terme qui est passé dans les langues balkaniques et qui est un terme turc, c'est le terme de « konshu », « konshu », c'est « voisin » donc « konshuluk », c'est le « voisinage ». Et il y a même Altan Gökalp qui voulait à un moment, bon elle n'a pas eu le temps, elle ne l'a pas fait, mais euh... travailler sur la notion de « konshuluk », c'est-à-dire que le « konshu », euh... moi ça m'a frappé dès les premières fois où j'ai traversé la frontière, le « konshu » c'est euh... quand vous avez un douanier bulgare et « konshu... », bon c'est soit il va récupérer du fric, soit il veut vous faire une sale blague, enfin il y a un côté très maîtrisant, et on peut dire selon le ton que l'on emploie en serbo-croate euh... en bulgare ou en roumain pour dire « konshu », on comprend tout de suite... Et « konshu », comme disait Altan, c'est ok euh... effectivement on travaille ensemble dans le bazar, on se saoule ensemble, on fait la bringue ensemble... mais on ne va surtout pas donner sa petite sœur en mariage au gars d'en face, avec qui on a le meilleur rapport du monde, parce qu'il n'est pas du même groupe. Bon et de temps en temps, ça peut dégénérer très fort, c'est exactement ce qui s'est passé en Yougoslavie, euh... quand l'Etat s'écroule euh... le paramétrage, la stabilité, les crises économique et politique, ben ça nous donne des trucs aux extrêmes type génocide arménien, massacre des Tchétchènes ou ce qu'on a vu en Bosnie entre Serbes et Croates et Bosniaques euh... Macédoniens, etc. Donc ça je crois que c'est vraiment euh... ça ressort vraiment de la logique ottomane du millet, de de de... à plusieurs niveaux, en fait le millet, c'est vraiment le niveau ethno confessionnel, et il y a une traduction qui est la traduction de base, c'est « kemat » ; « kemat » ça veut dire la « communauté » au sens, on va dire, à la fois religieux et local.

P : Sur les sports qui sont populaires en Turquie, c'est le football et les sports de combat ?

S : Les sports de combat pas tant que ça en fait, c'est un truc qui est beaucoup plus euh... Le football, c'est vraiment général. Vous ne pouvez pas trouver un gamin qui ne joue pas au football, pas trouver une famille qui n'est pas entrain de se déchaîner pour Galatasaray... et c'est transversal aux clivages politiques. Après les sports euh... il y a des sports très traditionnels qui peuvent amener de grandes foules sur un lieu bien précis. Alors par exemple effectivement la lutte turque un, ce que l'on appelle la lutte à l'huile quoi, c'est... lutte à l'huile, il y a un festival près de Panar qui est un truc grandiose, et ça ressemble beaucoup en fait au type de lutte que l'on a même en Mongolie, donc là c'est un truc très très traditionnel. Après qu'est-ce qu'on a de très traditionnel euh... Il y a des choses traditionnelles locales euh... par exemple du côté d'Erzurum, il y a des démonstrations à cheval où on lance des javelots mais à cheval... Alors ça ça peut effectivement amener des foules véritablement sur un truc bien précis. Dans les sports modernes, je crois que indéniablement c'est le football, le basket c'est un truc qui marche pas mal parce qu'il y a quand même pas mal d'équipes qui appartiennent à des entreprises... Iker par exemple c'est une biscuiterie euh... ils sont quand même assez haut niveau international, il y a tout un tas d'équipes comme ça. Après les sports euh... on est clairement en Turquie très en retard par rapport à l'Europe occidentale sur tout ce qui est euh... équipements sportifs, même de bas niveau on va dire euh... C'est rare dans les villes... on a les stades de football, ok ça oui, mais avoir des gymnases ou des choses comme ça, des courts de tennis, c'est très rare. Je pense qu'ils n'ont pas les moyens jusqu'à maintenant, c'est maintenant peut être que ça commence... Mais je veux dire que pendant longtemps les Turcs étaient des ruraux, bon maintenant ça y est, la majorité est urbaine. Donc on commence à avoir des problèmes type obésité, ça ne fait pas longtemps clairement... Les gens peuvent être malades, ça c'est une chose, mais je veux dire les gens qui mangeaient trop ou mangeaient mal, ça non euh... ils mangeaient plutôt pas trop et je dirais en fonction du régime, c'était plutôt correctement. Bon là on commence à avoir les mêmes problèmes qu'ici parce qu'on a aussi tout un tas de biscuiteries chocolatées, de trucs à base de soda, donc de ce côté là c'est très occidentalisé et il commence à y avoir les mêmes travers. Mais donc pour ce qui est vraiment... il suffit de regarder la télé turque un, vraiment le sport numéro 1, c'est le football clairement. Sur les télés turques par satellite, il y a même trois télés qui

appartiennent aux trois clubs d'Istanbul un... il y a GS, FB et Beşiktaş. Comme il y a eu une loi sur la décentralisation, enfin la privatisation et la fin du monopole, là, ça a déchaîné les choses, il doit y avoir comme 500 télés locales en Turquie dont certaines sont de qualité tout à fait correcte, mais donc du coup, et c'est à mourir de rire, il y a effectivement trois chaînes qui appartiennent aux clubs de foot directement.

P : Il n'y a pas mal de présidents de clubs de foot professionnels qui sont en fait des hommes politiques ?

S : Souvent... ou des industriels.

P : Au niveau des équipements, c'est quel type de financement ?

S : C'est des financements privés. Dans le temps, c'était entièrement l'Etat et les municipalités. Maintenant, c'est de plus en plus privé... Parce qu'il y a cette cohésion entre secteur bancaire, grandes industries, politiciens de tel ou tel parti euh... tout ça marche relativement la main dans la main quoi... et les groupes médiatiques aussi qui exercent...

P : Et donc sur la pratique sportive des personnes en situation d'émigration, vous disiez le taekwondo...

S : Alors le taekwondo, c'est un truc très particulier parce que c'est quelque chose qui est née avec la guerre de Corée... Les Turcs ont participé à la guerre de Corée en 50-55 et c'est même un des contingents par rapport à sa présence sur le terrain qui a eu le plus de victimes... ça a été vraiment euh... carrément sur le front tout le temps, etc. Et donc du coup, ils ont apporté le taekwondo. Alors c'est amusant parce qu'euh... alors je ne sais pas si c'est le côté asiatique qui a joué euh... Bon, mais ça c'est un truc qu'on va trouver chez les jeunes euh... je dirais de groupes plutôt euh... nationalistes ou islamistes. Alors autant des sports de combat qu'on peut avoir ici, je ne sais pas moi... du type judo, karaté, jujitsu, ça n'a pas fait florès, autant le taekwondo ça a l'air d'être quelque chose d'assez pratiquée en tout cas dans ces cercles là.

P : Au niveau des clivages sociaux, on a plutôt les classes supérieures ou aisées qui vont pratiquer des sports « chics »...

S : C'est-à-dire que maintenant dans les nouvelles cités privées qu'on va avoir dans l'agglomération d'Istanbul euh... de gens je dirais de la bourgeoisie qui a les moyens... ben on trouve très couramment des courts de tennis euh... dans ces quartiers là, on trouve assez facilement des terrains de golf aussi. Donc il y a tout ce type de sports très occidentaux, très occidentalisés... Je pense qu'en intermédiaire on doit avoir le basket parce que le basket il y a quand même, moi je regarde sur les télévisions turques de temps en temps, il y a quand même beaucoup beaucoup de re-transmissions de matches de basket. C'est pareil, les basketteurs turcs ils ne sont pas... ce n'est pas le haut du panier européen mais ils sont relativement bien placés quand même parce qu'ils font quelques résultats... Après il y a des sports traditionnels euh... qui sont totalement en désuétude parce que je disais par exemple euh... tout ce qui est cheval euh... on pourrait s'imaginer... à part Erzurum effectivement ce festival.

... Il y a des hippodromes en Turquie mais bon, comme c'est un pays qui est assez sec euh... ce n'est pas génial génial euh... il y a quand même malgré tout deux chaînes de télévision sur satellite liées aux courses de chevaux. Donc une chaîne thématique type Tiercé.

P : Je me souviens aussi d'un joueur turc en Allemagne qui me disait que ce qui était important en Turquie c'était le football, le jeu de cartes, le café et les femmes...

S : Ouais euh... les femmes des autres, pas les nôtres.

5 – Entretien avec un politologue spécialiste de la Turquie

P : ...

S : ... Depuis les années 90, depuis que la Turquie est passée à une autre étape dans son propre développement, *Millî Görüş*, comme d'autres organisations d'ailleurs, comme d'autres associations d'ailleurs, se sont beaucoup plus tournées vers les Turcs de..., sans couper les liens avec la Turquie qui sont restés forts. L'histoire de COJEP en ce sens est très intéressante, c'est-à-dire qu'elle part de cette idée que nous n'avons plus rien à voir avec la Turquie, ça n'est pas le cas au contraire, c'est-à-dire qu'ils sont beaucoup plus attachés à la Turquie que *Millî Görüş*

actuellement, mais l'idée même était là, nous allons participer à la construction d'une turcité européenne à côté de l'Islam européen, etc. était le discours, le discours étant en partie réalisé, mais en lien très très fort avec la Turquie. Maintenant les associations sportives, effectivement à ma connaissance, il n'y a pas d'association sportive qui n'est qu'association sportive, c'est-à-dire que voilà ils se disent nous allons faire du foot point. A ma connaissance, il y a toujours un lien avec quelque chose d'autre...

P : Les associations d'amitié franco-turque souvent...

S : Alors ce sont très souvent les associations d'amitié franco-turque, et ce sont les anciennes associations religieuses turques sont toutes transformées en associations d'amitié franco-turque parce qu'à un moment donné il y a eu, d'ailleurs aujourd'hui encore, une telle accusation machin, truc qu'ils ont tous transformé leur nom en association d'amitié franco-turque, etc., même si en activités, il n'y a pas eu de grands changements. Mais ces associations d'amitié franco-turque font autre chose que le football à côté, il y a le foot mais aussi... il y a la salle de prière, la salle de prière n'est jamais centrale, c'est toujours quelque chose d'annexe. Oui, il y a d'autres activités.

P : Le dialogue interreligieux à Bischwiller...

S : Que j'ai initié avec d'autres collègues... Il y a des années maintenant que je ne peux plus y aller mais eux ils continuent... Donc oui, il y a, même le religieux, il y a des choses, il y a des fêtes, des sorties, des voyages, etc. A ma connaissance, les associations de foot, de sport pour aller vite, ne sont pas qu'associations de sport, il y a toujours quelque chose d'autre à côté. C'est une manière de canaliser la jeunesse, la deuxième génération ou je ne sais quoi... pour pouvoir les encadrer dans le cadre du sport, mais pour les emmener à autre chose, pour les emmener à l'identité turque, etc. etc. C'est donc un moyen de ne pas les perdre. Il y a même un discours très explicite sur ça, ne pas les perdre, qu'est-ce qu'il faut faire, qu'est-ce qui les attire ? J'ai discuté l'autre jour avec le responsable d'une association religieuse, avec une salle de prière etc., et j'ai mis des flippers dans le café, pourquoi ? Pour que les jeunes puissent venir... L'idée même est de trouver une attraction pour les jeunes et de ne pas les perdre. Bon le discours c'est sinon ils vont traîner dans la rue, ils vont vendre et prendre de la drogue...

P : C'est souvent le discours des présidents de clubs de football...

S : Mais je crois, que ce n'est pas parce qu'ils ne vont pas faire de foot, qu'ils vont être dealers. Mais l'idée est encore plus profonde, c'est de pouvoir les garder, en les laissant bien sûr dans la société globale, mais de pouvoir les garder dans cette petite mini société, mini société et de pouvoir leur faire prendre des initiatives, faire des activités... C'est mon idée, j'ai l'impression que les associations sportives ont un but utilitaire, ne sont pas l'objectif final mais sont des outils pour arriver à un autre objectif, je ne parle pas d'embrigadement idéologique ou autre chose, l'objectif c'est de pouvoir les garder dans cette turcité...

P : En général, quand on lie le sport et l'intégration, c'est bien souvent de l'instrumentalisation, ça part souvent du postulat que l'oisiveté est la mère de tous les vices, donc à un moment il vaut mieux les occuper, qu'ils courent après un ballon, plutôt qu'ils traînent dans la rue...

S : Ca aussi ça existe dans l'opinion publique turque d'Europe chez les adultes, et qui est une contamination du discours général et ambiant en Europe, c'est que s'ils ne font pas du sport, de la lecture..., ils seront oisifs. Ce qui n'est pas le cas, on peut ne pas faire de sport, toi tu es footballeur, mais il y a des non footballeurs qui ne sont pas pour autant des dealers ou des oisifs. Mais il y a eu un tel discours en Europe sur les jeunes... Quand je te parle aujourd'hui, quand on me dit dans l'opinion publique, dans les médias, les jeunes, on ne parle pas de toi, on parle de moi. J'ai 20 ans de plus que toi mais on me qualifiera toujours de « jeunes ». « Les jeunes » est devenu une catégorie, une « ethno-classe », les études sur les jeunes issus de l'immigration dans les banlieues, etc. Dans ce discours de faire quelque chose pour les jeunes, le sport mais d'autres choses aussi, l'aide aux devoirs..., est devenu l'instrument de ne pas les perdre et de ne pas voilà les lâcher dans la nature. Donc j'ai l'impression que le sport n'est jamais, voilà on va faire du sport, on va être un esprit saint dans un corps saint... ça n'est pas exactement ça, c'est de l'utilitarisme parfaitement assumé par les Turcs et parfaitement assumé par la société généralement. C'est bien qu'ils fassent du sport à condition qu'ils ne soient pas communautaristes, etc. Et il y a eu une contamination interne de ce discours.

P : C'est clairement ancré dans l'idéologie sportive. A la base l'idéologie sportive telle qu'elle a été forgée par Pierre de Coubertin, c'est ça, c'est les valeurs humanistes, le sport serait naturellement bon en fait...

S : C'est bien tu trouves le concept... Mais tu interrogues ces « jeunes » également ?

P : J'ai essayé d'avoir dans mes entretiens, on va dire la première génération, les plus anciens qui ont souvent participé à la construction du club... Et après, j'ai interrogé aussi des plus jeunes...

P : Pourquoi vous n'aimez pas le terme de « seconde génération » ?

S : C'est un terme qui est impropre aux Turcs parce que 90% des mariages turcs se font entre un Turc d'Europe et un Turc venu de Turquie. Donc endogamie externe et non endogamie interne, c'est-à-dire qu'endogamie interne serait que je me marie avec une Turque de France, mais ça ne se passe pas comme ça...

P : Du village...

S : De la ville, il n'y a plus de villages, c'est une représentation, il n'y a personne qui vient d'un village, même eux ne sont pas venus du village... C'est-à-dire que la deuxième génération, les enfants nés sur le sol européen ont au moins un des deux parents, en général la mère, venant directement de Turquie... Ce qu'on appelle en sociologie la seconde génération, c'est une génération née sur le sol des parents, des deux parents qui ont vécu au moins leur enfance, leur adolescence ou la vie d'adulte en France pour pouvoir transmettre quelque chose, quelque chose vis-à-vis de la France, quelque chose pris de la France. Hors comme la plupart des mères viennent directement de la Turquie, ce qui est transmis vient aussi directement de Turquie. Les enfants qui sont nés sur le sol ont leur père ou leur mère, en général leur mère, lui-même venant de Turquie. De cette manière, formés de cette manière, on ne peut pas les considérer comme une deuxième génération, on ne peut pas... Encore une fois, ce sont des choses que je défends mais elles ne sont pas forcément vraies. Mais donc les jeunes de cette génération effectivement, ils s'y intéressent à ce que tu fais, ils...

P : Pour l'instant, j'ai toujours eu des réponses, aucun refus...

S : Tu peux jouer de ton appartenance parce qu'ils ont une appartenance, des appartenances politiques, mais tu as une appartenance commune avec eux, c'est le foot,

donc je suis sûr que c'est un moyen de faire partie, beaucoup plus, très simple, très simple, plus simple que la turcité, l'ethnicité, la religion, etc.

P : Parce qu'en plus ils s'investissent massivement quand même dans le sport, c'est les sports de combat ou le foot...

S : Beaucoup... Dans le temps, dans les années 70 et 80 en Turquie, il y avait eu une vague de fermeture et d'interdiction des confréries. Les confréries sont interdites depuis 1923 et la fondation de la République. Mais après les années 1960, elles ont été plus ou moins tolérées, enfin bon elles ont pu pulluler un peu. Dans les années 70 et 80, il y a eu voilà un retour au durcissement de la politique et toutes les petites écoles coraniques ont été fermées. Et l'investissement, paradoxalement c'était la vague de kung-fu, il y avait une série à la télévision, et l'investissement de toutes ces confréries, de toutes ces écoles coraniques, ont été d'ouvrir des écoles de karaté, de kung-fu, de je ne sais pas quoi... des arts martiaux. Ce qui fait que les arts martiaux sont devenus mais quelque chose d'extraordinaire et je ne connais pas paradoxalement... l'apanage des associations, enfin des groupements religieux, religieux plus ou moins d'embrigadement, alors il y a eu peut être l'idée de se défendre voilà de... et je me demande même si ça n'a pas servi après à des groupes radicaux, par la suite dans l'utilisation du combat... Et donc du coup par contamination non pas idéologique mais historique, les associations turques en Europe ont commencé à ouvrir des sections d'arts martiaux. A Mulhouse, sur la salle de prière, sur la mosquée, il y a une immense salle de karaté...

P : A Mulhouse, c'est quel réseau ?

S : *Millî Görüş* et Diyanet...

P : Le club de foot, c'est Anatolie Mulhouse...

S : A Mulhouse, c'est impressionnant... Il faut quand même essayer de voir...

P : Donc là, il y a forcément un lien avec ce qui se passe en Turquie...

S : Il n'y a pas d'associations turques religieuses qui ne soient pas affiliées à un réseau, ça n'existe pas... Ce serait bien de savoir quels sont les autres sports que le foot qu'ils pratiquent... Je suppose qu'il n'y a pas de golf, de tennis...

P : Justement je me posais la question. J'essaye de montrer que la dimension ethnique s'ajoute en fait à une dimension sociale parce que la plupart que j'ai rencontrés en France ou en Allemagne pour l'instant font partie de la classe ouvrière.

S : On appelle ça en sociologie une « ethno-classe ».

P : Et donc c'est vrai que plusieurs travaux ont montré que le football constitue un élément central de la culture ouvrière et des sociabilités populaires. Ce n'est pas étonnant que compte tenu de la structuration sociale de la communauté turque d'Alsace, ils s'investissent dans ce sport.

S : Il faut quand même dire que le football se joue sans rien donc voilà...

P : C'est « normal » qu'ils s'investissent dans le foot, enfin « normal », c'est l'une des explications qu'on peut fournir...

S : Il n'y a pas beaucoup d'investissement quand même (au sens économique)...

P : Après les formes de sociabilité dans les clubs sont souvent voisines... Ce sont très souvent des petits clubs avec une faible formalisation. Les liens entre les membres sont souvent assez denses, on se réunit par exemple pour regarder les matches de foot professionnel et de l'équipe nationale turque, etc. Le fonctionnement « à la bonne franquette », l'ambiance, l'amitié...

S : La solidarité, la fraternité... Il faut quand même dire que lorsque les Turcs ont été... après 74-75, l'arrêt de l'immigration économique et puis le regroupement familial, les conditions de travail des Turcs en Allemagne, bon en France c'était marginal à l'époque, étaient désastreuses, et il n'y a pas eu d'intéressement des syndicats vis-à-vis de ces Turcs, les syndicats allemands. Il n'y a pas eu une vague de solidarité avec ces pauvres immigrés qui sont exploités, etc. Et donc, il y a eu toute une série d'auto-solidarisation, dont par le biais de la religion, du sport et des partis politiques. Ils ont donc voulu recréer, réinventer des réseaux de solidarité, et pourquoi pas le sport « à la bonne franquette » comme tu dis, pourquoi pas la politique et la religion. Voilà les trois parts de la vie ; politique, sport, religion, c'est très bien, ça marche très bien la trilogie... Bon je ne sais pas si le sport a été aussi vaste et général que la politique et la religion, mais pourquoi pas il faut voir..., finalement qu'est-ce qu'ils avaient comme loisirs ces pauvres gars là...

P : En situation de migration économique, le premier souci qu'on a, ce n'est pas de faire du sport...

S : Oui mais c'est la seule chose qui est quasiment gratuite, c'est la seule chose gratuite... Imagine que nous sommes en 1976 dans un foyer de *Gastarbeiter* à Cologne, tu bosses 12h par jour etc., il n'y a pas de télé turque, il n'y a pas de journaux turcs, il n'y a pas de restaurants turcs, il n'y a rien... Le seul truc, c'est de mettre un ballon parterre et de taper dessus.

P : On peut effectivement faire un sport entre copains dans le quartier, ils n'ont jamais commencé tout de suite dans un club... Par contre, les jeunes commencent souvent à pratiquer un sport dans un club « mixte » et se tournent à l'âge adulte vers les clubs « turcs »...

S : C'est très intéressant, il faut voir les motivations, c'est très intéressant... C'est une donnée très intéressante et j'aimerais bien lire tes conclusions là-dessus, pourquoi ? Ce serait bien de voir la motivation de ces jeunes gens et de leurs parents... ou alors est-ce que ce sont des clubs de foot turcs qui vont recruter des Turcs dans des clubs « mixtes » ? Est-ce qu'il y a une volonté, une politique active pour ne pas les perdre justement ? C'est très intéressant... Je comprendrais facilement que des parents envoient leur enfant à six ans dans un club de foot turc, ça je comprends très bien, mais qu'ils viennent à 16 ans ou 15 ans d'un club « mixte » à un club plus ethnique, c'est très intéressant, je ne sais pas pourquoi...

P : Ce qui est très rare, c'est que dans les clubs turcs il y a très rarement des équipes de jeunes, ça commence souvent à la catégorie 18 ans puis chez les Seniors...

S : C'est très intéressant ça, je ne sais pas pourquoi... Alors que dans ma logique, j'aurais dit qu'au contraire, c'est à 6-7-8 ans qu'ils seraient... C'est très intéressant !!!

P : A l'Olympique Strasbourg, j'ai interviewé un joueur de 20 ans, qui lui pratiquait dans des clubs « mixtes » depuis son plus jeune âge, qui travaille dans l'entreprise de peinture de son père, et qui a été recruté par le président du club à la mosquée de la Meinau...

S : Il faut voir cette histoire d'absence... Enfin, il y a deux choses : pourquoi il n'y en a pas et pourquoi ils viennent, comment ils viennent, par quel biais... Il faut même

faire des statistiques sur l'âge d'entrée dans le club. Si tu vois le point de rupture et si tu vois que ça se situe entre 14 et 16 ans, ça signifie quelque chose, si ça se situe entre 16 et 22 ans, ça signifie autre chose, si ça se situe entre 10 et 12, ça veut encore dire autre chose... Il faut chercher ce point de rupture...

P : C'est bizarre qu'à l'âge adulte, on se tourne vers ses origines...

S : C'est très intéressant, il faut poser des questions et trouver des réponses...

P : J'ai une autre question sur les classes moyennes et supérieures turques, en fait sur leur pratique sportive...

S : C'est un sport de ploucs. En Turquie, le foot est... pour regarder, pour suivre, tout le monde connaît un peu les clubs, les classes moyennes, les classes moyennes supérieures, les classes supérieures, l'élite, l'élite politique, etc. est folle de foot, mais n'enverra jamais ses enfants dans un club de foot pour qu'ils fassent du foot. Ils enverront leurs enfants au basket, au golf, au tennis maintenant, etc. Mais pratiquer le foot est une activité des classes populaires et est considéré par cette élite comme un moyen de promotion sociale... tous ces footballeurs qui n'ont jamais fait d'études... Mais eux-mêmes n'enverront pas les enfants pratiquer, ils vont peut être jouer dans l'entreprise sur les terrains synthétiques, mais n'enverront jamais les enfants. Pour l'élite, c'est un sport à regarder, à se passionner...

P : Et pour ceux qui sont implantés en Europe c'est pareil ?

S : Il n'y a pas beaucoup d'élites en Europe, c'est beaucoup plus populaire... Mais effectivement, pour ce qui est de la classe intellectuelle, culturelle, ses enfants feront plutôt du tennis, du basket, du volley, du handball, etc., de l'équitation... Mes enfants font du tennis et dans mon fort intérieur, je n'ai jamais pensé les envoyer dans le club de foot de mon petit village. Et pourtant, je ne rate pas un match de foot...

P : Au niveau des élites, c'est populaire en forme de spectacle, mais en tant que pratique, c'est pour le peuple...

S : C'est une question d'identification, et je vois très bien mon petit comme Nowitzki jouer en NBA, mais je ne le vois absolument pas jouer au foot à Marseille... Effectivement cette élite là, se passionne pour le foot, mais ne s'identifie pas dans le foot. Il faut réfléchir à la question, il faut la reformuler, je suis sûr que tu trouveras quelque

chose, c'est intéressant. Tu peux même interroger des membres de cette dite « élite » et voir quelle est leur position vis-à-vis du foot... Ils connaîtront mais leurs enfants ne pratiquent pas à mon avis.

P : A un moment, je vais devoir faire une petite enquête pour éclaircir cette histoire...

S : En ce qui concerne les clubs, je ne sais pas si tu arrives à comparer avec d'autres réseaux, c'est-à-dire que par exemple nord-africains ou ce genre de chose... si c'est semblable ou pas, s'il y a des liens, etc.

P : Pour l'instant, ce qui est spécifique aux clubs turcs... Bon les clubs « maghrébins » portent encore les noms, mais la composition du groupe sportif est beaucoup plus mixte que dans les clubs turcs...

S : Il faut s'interroger si c'est dû à la durée, à la langue ou à une certaine vision de soi-même et de la société environnante... Donc il y a les trois, la durée, la connaissance de la langue...

P : Connaissez-vous les quartiers strasbourgeois d'implantation de la population d'origine turque ?

S : Neuhof, Cronembourg et le centre-ville. D'abord à Strasbourg même, il y a une forte communauté et les quartiers sont Neudorf-Neuhof, un peu la Meinau, mais surtout Neuhof et Cronembourg. La grande mosquée est à la Meinau, la plupart des associations sont à Cronembourg, à la Meinau et au centre-ville, mais la ville, c'est Bischwiller... La particularité des Turcs, c'est qu'il y a des Turcs à la campagne, il y en a beaucoup en Alsace, ce qui n'est pas le cas pour les autres immigrations et ce qui n'est pas le cas ailleurs pour les Turcs. En Alsace, tu trouves des Turcs dans le moindre petit village, dans le moindre petit village, et même là, il y a des petites associations qui regroupent la communauté... Même à la campagne, c'est un moyen d'occuper les jeunes je suppose, mais là maintenant je pèse mes mots...

P : Après ce n'est pas de dire que tous les Turcs pratiquent dans un club communautaire, ce n'est pas vrai... ça dépend de l'âge, du niveau sportif. En général, les meilleurs n'ont jamais pensé à aller jouer dans un club communautaire.

S : C'est peut être un tremplin, il faut voir... Est-ce qu'on peut se faire remarquer à partir de là ou non. Il faut voir les stratégies individuelles, de carrière... Mais est-ce qu'on peut se dire quand on est jeune et très bon à 16 ans, qu'un club ethnique peut être un tremplin pour se faire remarquer ou au contraire, on peut aussi se dire je suis très bon ou ses parents il est très bon, s'il entre dans ce club ethnique, il ne se fera pas remarquer, mieux vaut qu'il soit...

P : Moi je le vois plutôt comme ça... Puisque plus le niveau s'élève, plus on va mettre en avant des caractéristiques individuelles et moins l'aspect collectif. C'est pour ça peut être aussi que les classes supérieures vont pratiquer dans des clubs non communautaires et fréquenter des non musulmans. Souvent ça peut être un tremplin... A Bischwiller, il y a quelques joueurs qui sont allés jouer en Allemagne... Donc à un moment, ces clubs s'insèrent aussi dans des réseaux transnationaux...

S : La transnationalité est une donnée que tu dois prendre en compte et qui est assez extraordinaire... Et je pense à autre chose, ça peut être un tremplin pour autre chose, c'est-à-dire les liens sociaux créés par la pratique... Oui un capital, surtout pour les Turcs. Pour tout ça, il faut que tu fasses une bonne grille de lecture et à mon avis, il y a quelque chose à trouver, sans te concentrer trop sur proprement football, c'est-à-dire l'aspect technique, les caractéristiques du jeu, etc. Cela dit, le niveau de formation des formateurs... est-ce qu'il y a le même niveau de formation de l'encadrement qu'un club non turc du même niveau de pratique ? Est-ce que les entraîneurs ont des diplômes d'état ou est-ce que c'est l'ami, le grand frère qui était là...

P : A l'Olympique Strasbourg, c'est carrément un entraîneur qui est venu de Turquie... Il ne parle pas encore très bien le français.

S : Mais il n'est pas venu juste pour ça ?

P : Non il travaille chez Kraft à la Meinau et euh...

S : Donc transnationalité va vraiment bien loin... pas seulement pour le mariage ou pour les imams... c'est très très bien !!!

P : Merci beaucoup.

6 – Entretien avec une responsable du programme « Integration durch Sport »

P : Que pensez-vous de la pratique sportive des migrants ? Que faites-vous ici dans votre organisation ?

J : Il va falloir d'abord que je vous présente la structure, ma fonction et le programme « intégration par le sport ». Le programme « intégration par le sport » est un programme qui s'étend sur l'ensemble de l'Etat fédéral allemand. Depuis la réunification de l'Allemagne, il est financé par des fonds publics provenant de l'Etat fédéral ; il est encouragé par le Ministère fédéral de l'Intérieur et soutenu par l'Office fédéral des migrations et des réfugiés ; et il est hébergé par l'Association olympique allemande du sport (DOSB). Dans les Länder allemands, ce programme est rattaché aux associations sportives fédérales. Ce qui veut dire que dans le Bade-Wurtemberg, c'est l'association sportive fédérale du Bade-Wurtemberg qui s'en occupe (silence). Et euh moi je fais partie du programme « intégration par le sport » de l'Association olympique allemande du sport à laquelle j'appartiens, mais je suis rattachée ici à l'association sportive fédérale où je suis responsable de ce programme. L'association sportive fédérale du Bade-Wurtemberg s'inscrit en principe dans la politique générale menée au niveau du Land du Bade-Wurtemberg. Elle ne prend donc pas de position particulière en ce qui concerne la diversité culturelle, la migration ou encore l'intégration des migrants. D'ailleurs, au sujet de l'intégration, le Land du Bade-Wurtemberg va présenter cette année euh un plan d'intégration régionale, dont fait partie l'association sportive fédérale. Pour l'intégration, le gouvernement fédéral a maintenant mandaté des personnes, comme notre Président, le Prof. Dr. Gol, qui sont chargées de s'occuper de la question de l'intégration des migrants et de la migration. Ce qui veut dire que nous allons vraiment commencer à travailler sur cette thématique, et notamment par le biais du sport. Pour moi, il est relativement difficile pour l'association sportive fédérale d'aller dans cette direction, parce qu'elle...

P : Dans ce programme, qu'entendez-vous par intégration ? Politique, sociale...

J : En principe, ce sont toutes les dimensions de l'intégration : sociale, culturelle, politique, structurelle. Elles sont toutes comprises dans les objectifs du programme « intégration par le sport ».

P : Quelle contribution apporte le sport au processus d'intégration ?

J : Alors euh... Dans le Bade-Wurtemberg, nous avons la charge de 45 réseaux... environ 45 réseaux euh... réseaux communaux qui utilisent différents vecteurs. Ce sont bien entendu les associations sportives, composante élémentaire ; ce sont les écoles ; ce sont les travailleurs sociaux qui s'occupent des jeunes ; ce sont... Dans plusieurs réseaux, la police est associée, les organisations de migrants euh... les églises en font également partie. Nous fonctionnons au départ par réseaux, des réseaux communaux, dans lesquels nous recherchons différents partenaires qui sont concernés par la problématique commune de l'intégration. Ce n'est donc pas que le sport en soi. Car nous avons aussi constaté qu'il est difficile d'intégrer les migrants aux associations sportives. Il y a en effet plusieurs obstacles à franchir, comme par exemple les critères de sélection se basant sur le niveau de pratique. C'est pour cela que dans le cadre de notre programme, nous avons, dès le départ, cherché à diversifier notre offre en proposant par exemple des sports de rue pour faciliter l'accès des migrants. Sur le long terme, nous gardons néanmoins toujours comme principal objectif d'intégrer massivement les migrants aux associations. Nous cherchons donc à favoriser l'intégration structurelle, à les intégrer dans la vie associative, à développer chez eux l'apprentissage des règles démocratiques qui sont à la base de cette même vie associative.

P : Vous ne travaillez pas qu'avec des associations sportives ?

J : Alors euh nous travaillons directement avec des associations sportives, mais aussi avec d'autres partenaires. Il n'y a que deux réseaux dans lesquels les associations sportives ne sont pas associées à notre programme « intégration par le sport ».

...

P : L'objectif final est de pratiquer un sport dans une association ?

J : Non, ce n'est pas obligatoire (silence). Comme je l'ai dit, l'association, la vie associative présente plusieurs points positifs. D'un autre côté, il existe d'autres modalités de pratique qui offrent également des possibilités d'intégration structurelle. Il s'agit notamment de faciliter la réalisation de formes d'identification pour intégrer les jeunes, pour améliorer la participation des jeunes, pour les responsabiliser. Euh ça c'est aussi un thème central de notre programme ; développer la cohésion chez les jeunes, parce qu'ils n'y arrivent pas tout seul. Nous voulons vraiment favoriser le dia-

logue, les situations de dialogue, car nous envisageons l'intégration, non comme un processus unilatéral, mais comme un dialogue, un échange entre deux parties.

...

P : Selon vous, qu'apporte de plus l'association par rapport au sport de rue ?

J : Je pense euh... Si l'on prend le cas des jeunes qui prennent un ballon et qui vont jouer au football dans la rue, c'est bien entendu une autre forme d'intégration que celle qui entre en ligne de compte dans une association. Comme je l'ai dit, dans l'association, l'objectif n'est pas seulement d'intégrer les jeunes à une pratique sportive, mais il s'agit aussi de les amener à prendre des postes de bénévole, comme par exemple entraîneur, encadrant, dirigeant, etc. Les migrants, mais aussi les populations d'origine immigrée, parce qu'il ne s'agit pas uniquement d'intégrer la première génération. Cette intégration peut bien entendu se réaliser par le biais des sports de rue, mais cela ne se fait pas tout seul. La question est alors de savoir comment organiser notre offre en matière de sports de rue ? De quelles possibilités dispose-t-on dans ces sports pour attirer ces jeunes ? Maintenant quand c'est par d'autres vecteurs, comme les travailleurs sociaux qui s'occupent des jeunes ou euh... les écoles, je dispose également d'un certain nombre de possibilités pour attirer ces jeunes. Les sports de rue doivent toujours être associés à d'autres activités, même s'ils offrent aux jeunes des opportunités de se bouger, c'est aussi une forme d'intégration. Mais il faut encore favoriser la rencontre, mettre en place des situations de dialogue, des situations d'apprentissage, pour que les jeunes s'ouvrent aux autres, développent des relations et s'intègrent au final.

P : Y a-t-il beaucoup de migrants et de populations d'origine immigrée qui pratiquent du sport dans les associations ? Moins ou plus que les Allemands ?

J : Euh... dans les associations. Alors dans le Bade-Wurtemberg, ils sont moins euh... les migrants et les populations d'origine immigrée, mais on a du mal à rendre compte statistiquement de la présence des populations d'origine immigrée, car à partir du moment où les gens ont la nationalité allemande, c'est difficile. Mais les statistiques générales nous disent quand même qu'il y a environ 10 % des membres d'associations sportives en Allemagne qui sont d'origine immigrée. Par rapport à l'ensemble de la population, ils sont donc beaucoup moins. Nous avons aussi constaté que les femmes d'origine musulmane sont très nettement sous-représentées, mais cela ne veut pas dire que le sport ne les intéresse pas. La question est alors de

savoir quelle doit être la nature de notre offre pour intégrer ces femmes dans les associations ? Nous avons donc aussi plusieurs projets qui prennent pour cible ce groupe de populations.

P : Quels sont les groupes sociaux ciblés par vos projets ?

J : En premier lieu, les populations allemandes socialement défavorisées et les personnes d'origine immigrée. Euh... les handicapés ne constituent pas notre axe prioritaire, mais nous n'excluons personne. Si des opportunités se présentent à nous, on s'occupera aussi de cette thématique, mais ils ne sont pas explicitement visés. Et si nous voulons cibler les filles, les jeunes Turcs, musulmans, ou les réfugiés de souche allemande, nous faisons euh... dans nos différents réseaux, nous formulons des concepts... Donc nous écrivons des concepts qui tiennent compte de la situation locale, c'est-à-dire quel problème avons-nous à cet endroit, quelle est notre population cible dans la population locale, quelles solutions peut-on trouver pour régler ce problème. Dans tous nos réseaux, c'est le fil conducteur de notre programme.

P : Dans vos réseaux, il y a donc différents groupes cibles ?

J : Exactement. Nous avons par exemple... Nous avons par exemple des foyers de transit pour les réfugiés de souche allemande euh... Oui, dans les quartiers, où il y a des foyers de transit, où vivent beaucoup de réfugiés de souche allemande, il est très important d'intervenir. Nous essayons d'une manière générale de favoriser le dialogue entre des personnes d'origines culturelles différentes. Nous avons donc des projets qui visent exclusivement les réfugiés de souche allemande, les Turcs, les femmes turques, mais toujours dans l'objectif d'intégrer tous les groupes cibles et de favoriser le dialogue.

N : Quelles sont les institutions qui portent ces projets ? Des associations, des collectivités...

J : Nous sommes le porteur des projets, mais différents partenaires y sont associés. Cela veut dire que les associations sportives ou la ville euh... etc. viennent chez nous, nous connaissent, connaissent le programme « intégration par le sport », et demandent qu'on leur apporte notre aide.

...

P : Les fédérations sportives viennent aussi à vous ?

J : Moins.

P : Quelles sont les pratiques sportives que l'on retrouve dans votre programme ?

J : Le football est loin devant les autres activités. Après euh du fait que nous ayons beaucoup de réfugiés de souche allemande dans notre programme, beaucoup de réfugiés dans le sport organisé, il y a beaucoup d'activités sportives qui proviennent du pays d'origine, qui sont importées directement du pays d'origine euh, et qui sont aussi pratiquées là-bas, comme par exemple les sports de force, la lutte, qui est souvent très appréciée. Pour nous, il s'agit aussi d'intégrer des sports étrangers euh, des sports qui viennent notamment de Russie, comme par exemple le sambo, comme par exemple le gorodki, des sports qui n'ont pas encore véritablement trouvé leur ancrage en Allemagne, qui ne font pas encore vraiment partie du sport organisé. Oui euh... les activités sous-représentées sont les euh... les sports typiquement féminins et euh... Il y a d'abord le football, les sports de combat et de force ; après viennent le volley-ball, le basket-ball.

...

P : Comment faites-vous pour que les associations viennent à vous ?

J : C'est par le biais des relations publiques. Nous présentons le programme et le programme est connu dans le Bade-Wurtemberg. Nous communiquons par la presse, par Internet, par le biais des ligues sportives, mais aussi beaucoup par le bouche à oreilles, car nos représentants se déplacent, rencontrent les gens lors des compétitions sportives des ligues, lors des matchs, etc. Et là il arrive souvent que quelqu'un dise, j'ai rencontré une personne qui m'a parlé de vous, vous pourriez aussi m'aider, me soutenir...

N : Organisez-vous aussi des rencontres, des meetings ?

J : Oui, nous organisons des meetings avec l'ensemble de nos réseaux, où les gens des clubs sportifs viennent dialoguer entre eux. L'échange est l'aspect principal de ces meetings. Notre objectif est aussi de faire connaître à tout le monde les actions qui ont rencontré un certain succès. C'est finalement pour voir que dans telle association cette action a bien fonctionné, et en la travaillant, nous essayons de la transposer à d'autres associations sportives, en tant que bonne pratique. Nous en avons les compétences. Pour nous, tout ça est lié. Nous savons en principe ce qui se

passé et où ça se passe, ce qui fonctionne bien partout, ce qui fonctionne moins bien, les problèmes qui sont rencontrés... et nous pouvons, de ce fait, avec notre savoir, avec nos collaborateurs, donner des recommandations et des conseils aux gens.

P : Comment évaluez-vous les projets ?

J : En premier lieu, nous définissons des objectifs à atteindre pour chaque projet et euh... naturellement le premier objectif est euh celui de l'intérêt suscité auprès des gens, si les gens trouvent un intérêt, s'ils prennent part au projet. Et euh oui il est vrai que c'est un peu difficile à opérationnaliser. C'est bien pour cela que nous ne prenons pas uniquement en compte l'aspect quantitatif, mais nous accordons aussi une place importante à l'aspect qualitatif des projets, en collaborant étroitement avec nos associations, que nous voyons environ deux fois par année pour vraiment développer ensemble des concepts opérationnels à un niveau local. C'est pour nous un moyen d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

P : Vous disposez d'associations-relais dans le Land ?

J : Oui exactement, c'est comme ça que nous les nommons. Ce sont des associations qui sont recommandées par le programme « intégration par le sport » et qui sont donc soutenues financièrement.

P : C'est vous qui les soutenez financièrement ?

J : Oui, c'est nous euh... Enfin, nous recevons de l'argent du Ministère de l'Intérieur et du Ministère des migrations et des réfugiés et euh... nous le redistribuons aux associations par le biais de mesures officielles.

P : Le DOSB donne-t-il quelque chose ?

J : Le DOSB héberge le programme. Il reçoit également de l'argent de la part du Ministère fédéral car il n'a lui-même pas d'argent. C'est une association, une fédération.

P : Y a-t-il beaucoup d'associations-relais ?

J : Dans le Bade-Wurtemberg, il y en a environ une trentaine, voire même un peu plus. Et euh... il faut que je regarde... dans l'ensemble de la République fédérale euh...

...

En Allemagne, il y a environ 500 associations-relais qui sont soutenues par le programme « intégration par le sport » dans les régions concernées.

P : Depuis quand existe le programme « intégration par le sport » ?

J : Depuis euh... enfin sous cette forme, depuis 1989. A cette époque, il existait également le programme « sport avec les réfugiés de souche allemande », qui était destiné à un groupe cible bien particulier. Il existait aussi, bon je dois mentir maintenant, il existait aussi au début des années 90 un projet d'intégration par le sport qui s'inscrivait dans un programme fédéral. Les groupes cibles étaient notamment les migrants, les populations d'origine immigrée, mais aussi les Allemands socialement défavorisés.

...

Quand on regarde les Länder allemands, on note que certains, comme par exemple le Bade-Wurtemberg ou la Rhénanie du Nord Westphalie, présentent un taux relativement élevé de populations d'origine immigrée. C'est donc une nécessité de les retrouver dans les clubs.

P : Pourquoi prendre les migrants comme groupe cible et non d'autres populations ?

J : Ben c'est comme ça... si je parle uniquement du programme dans le Bade-Wurtemberg, nous avons constaté de nombreuses tendances séparatistes. Ce sont des jeunes qui aujourd'hui s'organisent par groupe ethniquement homogène. Et ça ne permet pas le dialogue, l'échange. Ces comportements favorisent plutôt l'émergence d'histoires et de sociétés parallèles euh... qui, pour nous, sont précisément des obstacles à l'intégration, car elles n'encouragent pas le « vivre ensemble ». C'est pour cela que nous voulons agir activement, nous voulons faciliter la rencontre entre les gens et aussi établir le dialogue entre les cultures.

P : Selon vous, y a-t-il beaucoup de clubs sportifs ethniques dans le Bade-Wurtemberg ?

J : Pas plus tard que ce matin, je me suis à nouveau penchée sur ce thème. Le problème est que nous ne disposons pas de données statistiques fiables. Je ne sais donc pas du tout. Et euh il existe aussi un problème de définition : qu'est-ce qu'une association sportive ethnique ?

...

Je sais qu'il y en a beaucoup dans le football. L'université de Potsdam a aussi commencé à étudier les associations sportives ethniques, mais je n'ai pas encore de décompte concret. Le nombre d'associations a été évalué à 500 en Allemagne. La question qui se pose est : faut-il seulement prendre en compte le nom, ou aussi le pourcentage d'adhérents... ?

...

Ici, dans le programme « intégration par le sport » euh... indépendamment des associations de migrants ou des autres, nous travaillons (silence) avec des associations... exclusivement avec des associations sportives qui font partie du DOSB.

P : Y a-t-il une association sportive ethnique dans ce programme ?

J : Actuellement, nous avons par exemple deux associations maccabi ; ce sont des clubs sportifs juifs. Mais il y a aussi beaucoup d'Allemands qui sont intégrés dans la vie du club, donc je trouve ça difficile de dire si c'est une association de migrants.

P : Il y a donc mixité ethnique dans ces associations ?

J : Oui, c'est relativement bien mélangé. Notre objectif, comme je l'ai déjà dit avant, c'est de mettre en place un dialogue interculturel. Ce n'est pas s'adresser uniquement à des gens d'une seule origine ou d'une seule religion...

P : Que faites-vous concrètement pour favoriser la mixité ethnique ?

J : Alors au niveau local, nos projets sont toujours orientés. Nous lançons le projet, nous en assurons le suivi et nous travaillons sur la thématique pour éventuellement apporter des modifications afin que nous puissions au mieux nous adresser au groupe cible. Nous partons euh... Oui, comme dit, nous partons du diagnostic initial réalisé au niveau local, de notre problématique. Nous construisons ensuite nos concepts euh... comme dit, de temps en temps, il nous faut réadapter notre offre, parce qu'il arrive que nous n'arrivions pas tout de suite à toucher les personnes d'origine immigrée en proposant la pratique du sport au sein de groupes sportifs « ouverts ».

...

J : Ici, dans le Bade-Wurtemberg, nous travaillons avec plusieurs scientifiques, comme par exemple en ce moment avec l'université de Stuttgart et euh... nous travaillons là-bas avec des sociologues du sport. Euh... nous travaillons aussi avec l'université de Tübingen dans certains secteurs. Quand nous dirigeons par exemple les opérations, plusieurs docteurs de Tübingen sont avec nous.

P : Quels sont les sociologues du sport qui participent au programme ?

J : Euh... Schulz est le sociologue du sport à Stuttgart euh... A Tübingen, c'est le docteur Gibbenheim euh... A l'époque, nous avons aussi travaillé avec l'université de Freiburg, mais je n'étais pas encore là, donc je peux difficilement en parler. Euh... ce sont bien entendu aussi des contacts personnels, parce que nous avons presque tous été étudiants à l'université de Stuttgart ou de Tübingen. Euh... en ce moment, le programme fédéral « intégration par le sport », c'est-à-dire l'ensemble du programme, est évalué par l'université de Potsdam, par le Professeur Baur, qui a interrogé non seulement tous les responsables du programme au niveau de l'Allemagne, mais aussi les associations, les 500 associations-relais, les partenaires et les conducteurs des projets. Et les résultats complets de l'étude seront disponibles dans un an. Nous aurons certainement un rapport intermédiaire, mais pour l'instant je ne peux rien dire parce que la date limite n'est pas encore atteinte.

...

Nous travaillons avec plusieurs universités à la fois. Nos collaborateurs participent aussi à des séminaires universitaires dans lesquels ils bénéficient d'une formation scientifique. Et nous voulons continuer ce partenariat avec les universités allemandes.

...

Juste pour revenir sur un point. Comment nous contrôlons ce que font les associations ? Il y a des collaborateurs de l'Office fédéral des migrations et des réfugiés qui se déplacent dans les associations, qui suivent les projets et qui observent leur déroulement. Ce n'est donc pas uniquement nous, en tant que responsable du programme, mais aussi des collaborateurs du Ministère financeur qui formulent des recommandations.

P : Vous employez aussi le sport de compétition pour l'intégration ?

J : Non, nettement moins euh...

P : Mais y a-t-il des projets ?

J : Non, chez nous, il n'y en a pas (silence). Enfin, ça dépend de quelle manière on définit le sport de compétition. Il y en a euh... comme par exemple dans le football, certaines équipes participent aux compétitions sportives organisées par les ligues, donc elles font partie du mouvement sportif, et aussi à différents niveaux, donc à un niveau élevé, à un niveau très bas, mais euh... oui notre objectif est aussi de promouvoir le sport pour tous pour soutenir... pour essayer de toucher le plus de monde possible.

...

P : Le club Kraftsport Stuttgart fait-il de la compétition ?

J : Ils sont affiliés à la ligue des sports de force, mais il faut savoir ce que vous entendez par sport de compétition. Donc... Les jeunes du club remportent de nombreuses victoires dans les différents championnats.

P : Mais dans votre programme, on retrouve les deux modalités de pratique ?

J : Oui... mais notre objectif est plutôt de promouvoir le sport pour tous afin de pouvoir toucher un maximum de personnes euh... Je pense qu'il comporte un potentiel intégrateur plus grand que le sport de compétition.

P : Le sport de compétition peut-il véhiculer de l'exclusion ou du racisme ?

J : Là je ne peux que donner mon avis personnel. Avec la culture, c'est comme ça. On le voit bien. On constate assez souvent de réels comportements racistes et discriminatoires dans le sport en lui-même, mais aussi chez les spectateurs... ça on le vit réellement. Le sport n'est pas du tout intégrateur de nature, loin de là.

P : Quelle est la politique sportive du Land ?

J : Euh... comme dit, l'association sportive fédérale défend les intérêts du sport, toutes les associations sportives, toutes les ligues, tous les pratiquants. Maintenant en ce qui concerne l'intégration euh... comme dit ça ne fait que commencer avec le plan d'intégration régionale et la mission d'intégration. Euh... pour la politique sportive générale, il faut demander à des responsables.

P : Vous faites du dialogue interculturel par le sport ?

J : ... Oui, c'est notre objectif... C'est vraiment ce que nous voulons faire, promouvoir le dialogue interculturel, créer des situations de dialogue entre les gens... et ne plus concevoir l'intégration uniquement que d'un côté, comme adaptation, assimilation euh... Comme par exemple que les associations sportives allemandes intègrent des sports étrangers dans leurs sections. C'est par exemple ce qui se passe avec le sambo. C'est un échange. Et après ce sont aussi des activités qui marchent dans les associations, elles présentent des aspects culturels. Et notre travail d'intégration joue ici un rôle central ; il promeut le dialogue interculturel. Et ce qui est encore fondamental dans notre approche... nous cherchons toujours à relier le sport à d'autres domaines, avec l'apprentissage de la langue, avec les devoirs scolaires, ça c'est aussi important pour nous. Comme dit, si les jeunes sont attirés par le sport, nous l'utilisons, nous le relions et euh... pour amener plus de partenaires dans notre offre.

P : C'est ce que vous faites avec le club Kraftsport je crois ?

J : Oui exactement. Le sport et la langue.

...

P : C'est les jeunes qui sont souvent visés ?

J : Fréquemment... Ce sont fréquemment des jeunes. Comme dit... A part les projets qui sont principalement destinés aux femmes d'origine musulmane où ce sont plutôt des adultes. Il y a donc de temps en temps des adultes. Je pense que si l'on tenait compte de la courbe démographique du Bade-Wurtemberg ou de l'Allemagne, il faudrait que nous nous adressions aussi à la part plus âgée de cette population. Mais, comme dit, ça ne se passe pas comme ça dans le programme. Nous n'arrivons pas en disant que nous voulons faire quelque chose pour les enfants, tout dépend des problèmes repérés au niveau local et euh... on s'adresse souvent à des jeunes, des jeunes et des jeunes adultes.

...

P : Avez-vous des projets qui portent sur le travail ?

J : Avec les adultes, il n'y en a pas tellement, donc je ne sais pas... Je ne vois pas vraiment comment relier le sport au travail.

P : Mais avez-vous déjà suivi de tels projets ?

J : Non... Ce qui se passe, dans l'association elle-même, des aides se mettent en place pour les jeunes. Donc quand les jeunes sortent de l'école euh... les dirigeants associatifs aident notamment les jeunes d'origine immigrée à trouver un travail, à s'insérer professionnellement. Dans l'association, des relations s'établissent bien entendu entre différentes personnes euh... des contacts peuvent être trouvés pour des places d'apprentissage...

P : Peut-être des places dans l'association ?

J : Euh... En Allemagne, les associations se structurent autour du bénévolat. Il est donc très difficile, pour des jeunes, de trouver des opportunités ou des emplois salariés. Par contre, il arrive souvent que... par exemple le boulanger du village est aussi dans l'association sportive et le boucher et le petit marchand du coin et euh... oui on rencontre les gens et le mécanicien en chef est aussi là. Au travers de ces contacts, les jeunes trouvent fréquemment des places d'apprentissage. Nous avons donc d'une certaine manière permis le contact et fourni une aide aux jeunes adultes.

...

Nous travaillons avec des institutions, même si ce n'est pas nous qui sommes en première ligne. Nous soutenons vraiment les associations qui, je le rappelle, se structurent autour du bénévolat et fonctionnent grâce à des bénévoles. Et il faut alors se poser la question jusqu'où les bénévoles, les dirigeants associatifs peuvent faire un travail social ou un travail éducatif avec les jeunes. Cela se réalise partiellement ou alors dans la coopération, ce n'est pas que grâce à notre offre.

...

Dans notre coopération avec les travailleurs sociaux, qui ont certaines compétences pour intervenir auprès des jeunes, nous lançons des actions communes avec les associations afin de faciliter le transfert. Les travailleurs sociaux incitent les jeunes à prendre une licence dans les associations sportives.

...

P : Quelle est votre fonction ?

J : Euh... responsable du programme « intégration par le sport » dans le Bade-Wurtemberg.

P : Votre date de naissance ?

J : Ma date de naissance euh... le 26 juin 1981.

P : Votre lieu de naissance ?

J : Heidelberg.

P : Vos diplômes ?

J : Je suis diplômée en sciences du sport de l'université de Stuttgart.

P : Possédez-vous aussi des diplômes sportifs ?

J : Entraîneur ? J'ai moi-même beaucoup joué au football euh... oui... en première division (Bundesliga).

P : Votre métier ?

J : Je suis embauchée par l'association sportive fédérale du Bade-Wurtemberg.

P : Avez-vous fait autre chose avant ?

J : Non, je suis venue directement de l'université.

P : Vous étiez donc uniquement sportive ?

J : Oui. Bon j'ai aussi entraîné des équipes de jeunes, mais...

7 – Entretien avec un collaborateur à l'Office des Sports de Stuttgart

P : Qu'est-ce que le Sportkreis Stuttgart ? Que faites-vous ?

T : Je suis collaborateur au Sportkreis Stuttgart dans le programme « sport et vivre ensemble » (Gemeinschaftslebenssport). Euh... le Sportkreis est porteur de ce projet en partenariat avec la ville de Stuttgart. Le programme « sport et vivre ensemble » existe dans la ville de Stuttgart depuis l'année scolaire 95-96 et s'est donné pour objectif d'ouvrir le sport et d'établir des liens entre les écoles et les associations sportives de manière à offrir aux enfants qui ne pratiquent pas de sport la possibilité d'en pratiquer, en leur permettant notamment de prendre une licence dans les associa-

tions sportives. Au niveau de nos partenaires, nous en avons en 2008 plus de 170 à Stuttgart. Nous travaillons à Stuttgart avec les associations sportives, euh... les différentes structures d'aide à la jeunesse, les écoles, les services d'encadrement périscolaire, les ligues sportives, différents offices municipaux et différentes institutions qui travaillent avec les enfants et les jeunes. Le réseau du programme « sport et vivre ensemble » ne se limite donc pas uniquement au sport, mais il va beaucoup plus loin. Nous pouvons mener des actions à travers le sport qui aident les enfants dans tous les secteurs de la société. Le Sportkreis, porteur du programme, est la structure qui héberge les associations sportives de Stuttgart. Aujourd'hui, il y a un peu plus de 300 associations sportives à Stuttgart qui proposent différentes activités.

...

P : Avez-vous aussi des partenaires privés ?

T : Non. Il n'y a personne qui vient du monde économique... Nous sommes complètement financés par la ville de Stuttgart à hauteur de 175 000 euros par année.

P : Vous travaillez peut être avec les services sociaux ?

T : Oui, les services de la jeunesse. Euh... l'autorité supérieure de la politique d'intégration est un partenaire relativement récent. Elle est d'ailleurs en lien direct avec le président du conseil municipal. Et euh... l'agence fédérale de prévention de la criminalité. La prévention et l'intégration sont donc les deux principaux axes chez nous.

P : Uniquement à Stuttgart ou aussi dans la région ?

T : Nous travaillons uniquement dans la ville de Stuttgart.

...

P : Quels sont les points forts de vos projets ? Donnez-nous des exemples...

T : L'expérience nous montre qu'il est très important de s'occuper des 10-17 ans de manière efficace et régulière. Notre offre sportive est totalement gratuite car les jeunes sont souvent issus de milieux où il n'y a tout simplement pas d'argent. Nous essayons aussi de toucher les jeunes le plus tôt possible, dès l'âge de 6-7 ans, jusqu'à la fin de leur scolarité, donc à l'âge de 17-20 ans. Notre offre est relativement diversifiée. Les projets s'inscrivent dans les différents secteurs de notre offre. Nous avons tout d'abord l'offre sportive régulière. Cela signifie une fois par semaine, toujours à la même heure, toujours dans le même gymnase, toujours avec le même

éducateur. Les jeunes sont invités par les écoles, par les associations sportives ou les services d'aide à la jeunesse. Ils viennent s'ils ont envie de venir. Euh... s'ils ne viennent pas, ils n'ont pas besoin de se justifier. Ils viennent donc s'ils ont envie. S'ils ne viennent pas, ils ne viennent pas. Pour le moment, nous proposons 83 offres sportives de ce type par semaine. Ce qui fait environ 120 heures par semaine où les jeunes peuvent venir pratiquer du sport librement chez nous. A cette offre sportive régulière, nous avons ajouté un grand tournoi de football qui se déroule chaque samedi matin de 9h à 13h...

P : Chaque samedi matin ?

T : Chaque samedi matin, à part pendant les vacances... dans différents gymnases, il ne faut pas s'inscrire, il faut simplement venir au gymnase et dire je suis là, voilà mon équipe, je veux participer. Les équipes sont regroupées en deux catégories d'âge. La première est environ 11-14 ans et la deuxième 15-18 ans. Nous organisons environ 54 tournois par année scolaire ; et l'année dernière, ce sont environ 5 000 jeunes qui ont participé. Euh... la troisième action que nous menons consiste à proposer des activités sportives nocturnes. L'offre sportive nocturne vient compléter les créneaux des associations sportives. Nous proposons des activités de 22h à minuit ou 01h.

P : Je crois qu'il y a des tournois de basket ?

T : Oui, nous organisons des tournois de basket. L'autre partie s'appelle « nuit active » et là il ne s'agit pas de basket, mais de football et d'autres activités sportives. Cette offre s'adresse bien entendu à des jeunes qui sont plus âgés, euh... en général de 16 à 25 ans, et qui peuvent régulièrement venir dans les gymnases et pratiquer du sport. Nous avons un accord avec le bureau des sports pour que les gymnases soient ouverts à des horaires particuliers, puisqu'en temps normal les gymnases de Stuttgart sont ouverts jusqu'à 21h45 et après il n'y a plus rien.

P : Il y a donc des prolongations ?

T : Oui... Nous garantissons à la ville que les lieux resteront propres, que les habitants ne seront pas dérangés. Euh... l'action « nuit active » est de plus en plus appréciée. Nous avons commencé avec les tournois de basket, donc uniquement du basket, il y a 11 ans. L'action « nuit active » a été lancée il y a deux ans et la ville

reçoit de plus en plus de demandes pour que nous étendions cette action à plusieurs autres gymnases. Le temps libre des jeunes s'est en effet modifié. Le soir ils étaient dehors et cherchaient quelque chose à faire. Maintenant, ils viennent vraiment. Vendredi nous avons par exemple lancé pour la première fois cette action dans un quartier de Stuttgart ; il y avait 100 jeunes. Et il n'y avait que des jeunes qui sont venus volontairement parce qu'ils savent que c'est pour eux et ils peuvent rentrer librement. L'objectif n'est pas de dire vous devez, devez, devez, mais vous pouvez, pouvez, pouvez, et ça fonctionne très bien. Ensuite, il y a un quatrième point, c'est l'affirmation de soi. Elle ne passe pas par le sport de compétition, mais par le partage d'expériences positives, aussi bien au niveau individuel que collectif. Nous coopérons avec la police, donc il y a par exemple un policier et un éducateur de chez nous. Nous nous occupons de la partie sportive et le policier fait de la sensibilisation à la criminalité : les sanctions, les recours, les victimes, etc. Enfin, il y a un cinquième point. Il concerne les fêtes du sport, les fêtes des écoles, euh... les semaines de prévention que nous organisons avec différents partenaires. Et l'offre sportive féminine qui s'adresse uniquement aux filles. Il existe les journées du sport féminin, qui sont assez longues, de 11h à 16h, où les filles peuvent faire ce qu'elles veulent : danse, football, boxe, basket, etc.

P : Vous proposez plusieurs activités en même temps pour les filles ?

T : Oui, dans le même gymnase.

P : Quel est le groupe cible ?

T : Dans notre programme « sport et vivre ensemble », 65 % des jeunes qui participent sont d'origine immigrée. Mais la tranche de jeunes d'origine immigrée à Stuttgart se situe juste en dessous. Je dirai qu'en Allemagne les personnes les plus socialement défavorisées, comme les chômeurs, qui viennent des quartiers chauds de Stuttgart, c'est-à-dire des quartiers où euh... la compétence sociale est très faible...

P : Quels sont les quartiers chauds de Stuttgart ?

T : Alors Stuttgart est divisée en plusieurs parties. Il existe même un atlas social de la ville dans lequel chaque quartier est caractérisé par plusieurs critères. Il y a certains quartiers, très peu de populations, bien situés, des gens riches, de petites familles, beaucoup de personnes âgées, qui sont très demandés parce qu'il ne s'y passe rien,

donc ils sont très bien positionnés. Et par exemple des quartiers comme celui de Freiberg, beaucoup d'immeubles, beaucoup de familles d'origine immigrée, ne sont pas du tout demandés. C'est pour cela que l'on parle de quartiers chauds.

P : Mais vous faites un diagnostic ?

T : C'est l'office des statistiques qui le fait. Nous savons que c'est ici et ici, euh... il y a des problèmes, ça marche bien, ça ne marche pas, il y a des besoins. Et à travers nos différents partenaires dans les quartiers, nous savons où nous pouvons intervenir et offrir nos services. Ils peuvent nous dire qu'ici il y a une école qui est située en plein milieu d'un quartier chaud. Les gens ont besoin de quelque chose, j'ai besoin d'un homme, j'ai besoin d'une femme, j'ai besoin de quelqu'un qui est d'origine immigrée ou non, et comme ça nous pouvons anticiper un certain nombre de difficultés.

P : L'éducateur qui travaille avec les migrants sera forcément lui-même un migrant ?

T : Chez nous non. Parce que nous disons que ça ne dépend pas de l'origine de l'éducateur mais de la manière dont il aborde le groupe. Je le vois avec moi. Je ne ressemble pas à un migrant. Je ressemble même plutôt typiquement à un Allemand. Et je n'ai aucun problème avec les jeunes, quelle que soit leur origine.

...

P : L'objectif est d'amener les jeunes vers les associations sportives ?

T : A Stuttgart, l'objectif était de permettre à tous les jeunes qui le souhaitent de pratiquer du sport. Le principal objectif était toujours d'amener le plus de jeunes dans les associations sportives. Et le problème est assez simple : il y a beaucoup d'associations sportives qui ne s'en sortent pas avec les jeunes car ils ont des problèmes, ils ont de gros problèmes, ils n'ont pas d'argent, ils se font remarquer, ils parlent très mal l'allemand, et les bénévoles des clubs sportifs de Stuttgart, l'entraîneur, le dirigeant, ne s'en sort pas avec ces jeunes. L'expérience nous montre que les jeunes vont dans les associations sportives mais qu'ils en sont aussi très vite exclus, parce qu'ils dérangent. Nous pouvons parallèlement essayer d'amener les jeunes qui le veulent vers les associations sportives et proposer des activités libres aux autres. Ainsi, nos activités qui sont ouvertes permettent de faire voyager les jeunes de quartier en quartier, notamment dans notre tournoi de football du samedi. Les gymnases sont toujours divisés : un gymnase est ouvert, une fois à Stuttgart

Sud, une fois à Stuttgart Ouest, etc. Et ils partent le samedi matin à 8h en bus, ils traversent toute la ville et ils se mélangent grâce à ce tournoi de football. Nous avons par exemple déjà réussi à casser certaines représentations qui existent entre des quartiers qui posent souvent problème. C'est notamment quand il se crée une équipe composée de jeunes provenant des deux quartiers. Alors la tension existe toujours, mais nous avons au moins réussi dans cette équipe à dépasser les représentations.

...

P : Les jeunes qui participent à votre tournoi font-ils souvent du sport dans les associations ?

T : Oui, ils sont beaucoup. Mais il y a une différence entre jouer au football dans un club et jouer au football librement. Ils viennent sans responsable, donc sans entraîneur, dirigeant. Ils viennent de leur propre chef en tant qu'équipe et peuvent jouer avec leurs amis. Ce n'est pas grave si certains sont moins bons que les autres, ils nous aident quand même à jouer et euh... il n'y a aucune contrainte tactique comme dans le sport de compétition. Je peux essayer de faire des choses, des tricks, etc., et si ça ne marche pas, ça ne marche pas, personne ne m'en voudra.

...

On voit que... parce qu'en connaissance de cause nous jouons le samedi matin quand il n'y a pas de matchs avec les associations sportives. Ce qui veut dire que... et nous sommes souvent confrontés à ce type de situations : des équipes viennent à notre tournoi... je veux participer, mais à midi je dois absolument partir, parce que mon association a fixé un rendez-vous pour aller au match. Là nous avons un système parallèle mais qui fonctionne très bien.

...

P : Que faites-vous pour favoriser le dialogue interculturel ?

T : Alors nous utilisons le sport pour entrer en contact avec les jeunes. Nous essayons de saisir ce qui fait leur spécificité par l'intermédiaire d'actions qui utilisent le sport, notamment dans le but de transmettre des informations à nos partenaires. Parce qu'il existe nombre de structures d'aide à la jeunesse qui font beaucoup de choses avec les jeunes. Il arrive cependant souvent qu'elles n'arrivent pas à les toucher, car euh... ils ne sont pas motivés par leur offre. Elles peuvent offrir une aide, mais elles savent bien que certains jeunes ne viennent pas. Nous nous proposons une offre en partenariat avec ces structures. Nous activons les jeunes, prenons contact avec eux. Après le travailleur social vient au tournoi de football, voit que tel éco-

lier qui pose problème est présent et peut créer un dialogue avec lui. Donc nous ne nous occupons pas de l'aide en soi, ce sont nos partenaires qui s'en chargent : l'Office des jeunes, euh... l'école, etc. pour vraiment prendre en charge tous les problèmes auxquels sont confrontés les jeunes. Mais, comme dit, nous voulons nous occuper du début du travail parce nous venons du milieu sportif et les structures d'aide à la jeunesse s'occupent de l'aide à la jeunesse et cela fonctionne très bien dans notre réseau. Chacun peut apporter ses propres compétences, donc il ne s'agit pas de chercher à tout faire, mais de se concentrer sur une seule chose et d'utiliser les partenaires.

...

P : Combien y a-t-il d'éducateurs ?

T : Alors nous touchons environ 16 000 enfants et jeunes par année scolaire. Nous sommes 4 à être engagés ici à temps plein, mais nous ne pouvons pas tout faire. Par conséquent, nous employons aussi des vacataires, comme des étudiants en sport, des entraîneurs sportifs, euh... des personnes qui n'ont pas de formation sportive mais qui ont un passé sportif, comme les compétiteurs ou les très bons sportifs, et des personnes qui sont issues du milieu de l'aide à la jeunesse et qui veulent nous aider parce qu'elles trouvent que le sport est un bon outil. Au total, nous sommes 32.

...

P : Combien de gymnases utilisez-vous ?

T : Pour le tournoi de football, nous utilisons 12 gymnases de la ville de Stuttgart. Et pour les activités sportives régulières, là où en principe il y a le plus de monde, nous utilisons environ 60 gymnases.

P : Et quelle est la programmation annuelle ?

T : Les activités sportives régulières se déroulent une fois par semaine, mais on peut... Elles concernent plusieurs écoles. Ce qui veut dire par exemple que l'école A, ce sera toujours le mercredi de 13h à 16h ; l'école B, c'est toujours le jeudi de 12h à 15h ; et comme ça, nous établissons un programme annuelle qui s'adosse toujours à l'année scolaire. Donc dès le début de l'année scolaire, nous réservons les gymnases et nous pouvons dire que les activités se dérouleront jusqu'en juillet dans tel ou tel gymnase. Par contre, si des écoliers sont intéressés, s'ils se donnent du mal, nous pouvons faire du sport tous les jours s'ils le veulent. Ils doivent simplement se

déplacer. Actuellement, j'ai un écolier qui vient 4 fois par semaine à différents créneaux et il s'entraîne encore 2 fois avec son club.

...

P : Le basket de nuit c'est tous les soirs ?

T : Le vendredi soir, le vendredi soir toutes les 3 semaines pour le basket de nuit. Et pour « nuit active », c'est tous les mercredis et jeudis soirs.

...

P : Travaillez-vous avec les ligues sportives ?

T : Oui, donc avec le programme « intégration par le sport » et madame Sandmann, mais seulement sur certains projets, il n'y a rien de régulier. Sur certains projets, nous travaillons avec eux, avec la ligue sportive du Bade-Wurtemberg (Landessportbund), euh... mais le plus souvent avec les associations sportives locales. Actuellement, ce sont environ 25 associations sportives avec lesquelles nous avons un partenariat.

P : Vous travaillez avec la ligue de football ?

T : Non pas vraiment, parce qu'ils s'occupent de tout le Land et pas seulement d'une seule ville. Nous travaillons plutôt avec les associations sportives et les districts...

P : Souvent avec les districts ?

T : Avec les districts, euh... pas actuellement. Nous avons des accords pour le tournoi de football par exemple. Nous ne voulons bien entendu pas être en concurrence avec les clubs. C'est pour cela que nous avons des accords, chacun sait ce que fait l'autre, et nous travaillons ensemble sur certaines manifestations. Par exemple le week-end dernier, il y avait un grand tournoi de football organisé au centre ville par le District auquel nous avons participé. Mais nos activités sportives régulières se réalisent plutôt en relation avec les associations sportives de Stuttgart.

...

P : Comment s'organisent vos actions de prévention, de lutte contre la criminalité ?

T : Alors nous organisons parfois des manifestations en commun avec la police. De temps en temps, nous organisons la manifestation et nous invitons la police de manière à ce que les agents puissent dialoguer avec les jeunes. Euh... ou nous servons d'intermédiaire entre les jeunes qui ont des problèmes et la police. Par exemple si la

police nous dit qu'il y a un groupe de jeunes qui casse des choses au centre ville, nous essayons de les attirer avec le sport et de les sensibiliser à la violence et à la délinquance. Il y a donc plusieurs possibilités d'accord, de coopération ou de partenariat avec la police.

...

P : Et ça marche ?

T : Alors il est très difficile de mesurer la prévention car nous ne savons pas exactement ce qui se passe. Mais l'essentiel c'est que beaucoup de jeunes viennent à nous et surtout sur une période relativement longue. Parce que la majorité des jeunes est avec nous pendant plusieurs années. Et quand nous avons la charge de jeunes pendant plusieurs années, nous voyons très bien les modifications de comportement. Par exemple un groupe de jeunes issus d'un quartier chaud de Stuttgart que je suis maintenant depuis la 5^{ème} classe...

...

Je pense que c'est un programme très positif tout simplement parce que le sport permet de modifier le comportement des jeunes et il permet d'atteindre des jeunes que nous n'arrivons pas à atteindre en temps normal. Le sport, comme le football, le basket-ball, est quelque chose que tout le monde peut faire, bien entendu plus ou moins bien, mais chacun peut, chacun en a déjà vu, et donc nous pouvons atteindre beaucoup d'enfants et de jeunes. Chez nous, il y a beaucoup de jeunes qui sont défavorisés, qui sont exclus de l'école, qui n'ont plus le droit de venir dans les structures d'aide à la jeunesse parce qu'ils sont interdits. Ils ont le droit de venir chez nous, mais ils doivent respecter les règles sinon ils seront exclus. Avec l'aide des structures de jeunesse, nous essayons au mieux de les intégrer. Mais il s'agit aussi de jeunes en difficulté. Euh... cela ne concerne pas uniquement l'intégration des personnes issues de la migration, mais aussi d'autres groupes, des groupes violents, des chômeurs, etc. Bon nous avons plutôt des jeunes qui sont entre l'école et le travail car ils n'obtiennent pas de poste en apprentissage et ils ne savent pas quoi faire. Pour eux, notre offre est intéressante... elle leur permet pendant 2 heures de penser à autre chose et d'évacuer la frustration provoquée par le fait de ne pas avoir de travail. Et le succès qu'ils ne rencontrent pas dans leur vie, ils peuvent peut être le rencontrer en jouant au football ou au basket-ball, ou tout simplement, en réalisant quelque chose de bien avec leurs amis. Dans le sport, tout le monde peut devenir quelqu'un.

P : Faut-il forcément être écolier pour participer ?

T : Non, il ne faut pas. Il faut juste se trouver dans la classe d'âge, c'est-à-dire entre 6 et 25 ans.

...

P : Utilisez-vous des indicateurs dans votre évaluation ? Le taux de chômage...

T : Nous ne pouvons pas vraiment savoir. Nous pouvons simplement dire que nos actions permettent aux quartiers d'être ponctuellement plus calmes, notamment en ce qui concerne la criminalité. Par exemple l'action « nuit active » : le soir, dans les quartiers, il y avait souvent, au supermarché, des conflits éclataient, parce que les jeunes achetaient de l'alcool et buvaient devant le supermarché et après il y avait des bagarres. Nous avons alors lancé notre action et touché le groupe de jeunes qui traînait autour du supermarché. Et la police nous a clairement affirmé que depuis que nous avons lancé notre action les problèmes près du supermarché avaient quasiment disparu.

...

P : Etes-vous en relation avec d'autres villes d'Allemagne et d'Europe ?

T : Oui, oui, oui. Euh... nous avons participé à la mise en place de l'un de nos programmes à Pforzheim. Nous avons promulgué des conseils et nous tentons actuellement de coordonner à l'échelle nationale les projets « nuit active » et « basket de nuit ».

P : Dans toute l'Allemagne ?

T : Oui, c'est ce que nous tentons de faire.

P : Et où allez-vous ?

T : Dans les grandes villes, Munich, Francfort, Hambourg, Berlin, euh... pour voir ce qui se passe là-bas, ce que nous faisons nous, et dans quelle mesure pouvons-nous les aider.

P : Mais seulement en Allemagne ?

T : Oui pour le moment.

...

P : Travaillez-vous avec l'université de Stuttgart ?

T : Non pas du tout.

P : Et avec des sociologues du sport ?

T : Non plus.

...

P : Est-ce que vous travaillez aussi avec des associations culturelles ?

T : Euh... pas prioritairement en ce moment, mais elles sont partenaires quand elles sont intéressées par nos groupes. Par exemple, nous organisons une manifestation sportive lors d'une fête culturelle de l'une de ces associations. Là nous travaillons ensemble.

P : Et avec quelles associations culturelles ?

T : Principalement des associations turques.

P : Y a-t-il beaucoup d'associations turques à Stuttgart ?

T : Oui, oui, il y en a énormément. Il y a aussi des clubs de football turcs que nous essayons un peu de mettre sur les bons rails.

P : Vous travaillez avec ces clubs de football turcs ?

T : Nous essayons pour l'instant de nouer des contacts, notamment avec une association qui s'appelait à l'époque Hilalspor, c'était concrètement une association turque, et ils ont décidé eux-mêmes au sein de l'association qu'ils devaient s'ouvrir pour favoriser l'intégration. Ils ont changé de nom, ça s'appelle maintenant FC Cansatt, et de grandes querelles ont éclaté au sein de l'association, euh... parce que les fondateurs du club ont dit que c'était une atteinte à la culture des Turcs, nous démissionnons, et les jeunes Turcs, ceux qui sont pour l'intégration, ont perdu leurs prédécesseurs. C'est une histoire assez bizarre, mais ils essaient de mettre en place des projets.

P : Pensez-vous que les clubs de football turcs soient fermés ?

T : Les situations sont relativement variées. Il y a des clubs qui sont vraiment fermés, ils disent nous sommes une association turque, nous voulons uniquement des joueurs turcs, et le reste ne nous intéresse pas. Euh... il y a des associations qui portent un nom turc, mais qui sont relativement libérales et ouvertes. Et il y a celles que

leur propre nom turc dérange et qui décident de le changer, comme par exemple Hilalspor et Canstatt. Donc je dirai qu'il existe ces trois types de clubs à Stuttgart.

...

Il existe donc ces trois types de clubs je pense : ceux qui ne veulent que des Turcs, ceux qui ont un nom turc mais qui sont ouverts et ceux qui disent que le nom turc dérange. Hilalspor est typiquement le club qui dit que le nom turc dérange la vie de l'association, je ne peux pas travailler sur l'intégration car mon nom turc signifie que je suis une association turque, même s'il n'y a plus de Turcs.

P : Qu'en dites-vous des associations qui sont fermées ? La politique...

T : C'est difficile, c'est très difficile. Pour l'instant, nous n'avons, grâce à Dieu, rencontré aucun problème. Mais je sais qu'il peut y avoir de gros problèmes lorsque les clubs jouent contre ce type d'associations turques. Et ce sont les clubs allemands, mais pas seulement avec les associations turques, aussi avec les grecques... qui sont très prudents. Ils ont un peu peur des clubs mono ethniques parce qu'ils disent que ce n'est pas bien, ce n'est pas comme ça qu'ils se représentent la chose en Allemagne. Donc les Allemands doivent se bouger, mais les étrangers des associations turques aussi je dirai... Un système de jeu parallèle ne peut pas exister dans un système sportif.

P : L'Allemagne a peur de la société parallèle, les politiques ont peur ?

T : Oui exactement.

P : J'ai vu que les émeutes urbaines en France ont également fait peur ?

T : Oui, quand il y avait les émeutes à Paris, chez nous, les journaux étaient remplis. A quand le tour de l'Allemagne ? Où est-ce que ça va exploser en premier ? Nous avons un peu peur oui.

P : A Stuttgart aussi ?

T : Euh... on en a un peu parlé, mais on a aussi dit que compte tenu du travail d'intégration qui a été réalisé, on n'avait en principe rien à craindre. Moi je vois quand même un peu la présence de ces cultures parallèles. Elles existent, mais elles sont relativement latentes.

P : Y a-t-il aussi des joueurs allemands dans le club Hilalspor ?

T : Oui.

P : C'est mélangé alors ?

T : Mais il y a plusieurs nationalités : des Bosniaques, des Allemands, des Russes, euh... des Portugais, ça commence à se mélanger je dirai.

P : Mais il y a encore beaucoup de Turcs ?

T : Oui, oui. La structure du club... Le président est Turc et le vice-président est Allemand, ça commence donc aussi à se mélanger, mais c'est un processus qui est très long. C'est un travail de longue haleine. Il faut y aller doucement. C'est le cœur de l'intégration.

...

P : Quand peut-on dire que quelqu'un est intégré ?

T : Alors je pense que... C'est quelqu'un qui peut dire : je ne dois pas renier mes origines, mais je suis capable d'évoluer dans mon nouvel environnement sans rencontrer de grosses difficultés. Je trouve ma place dans un ensemble. Pour moi, cette personne est intégrée. Quelqu'un qui doit renier ses propres racines pour être intégré, ça ce n'est pas de l'intégration. Il faut être capable d'avoir les deux. Et l'intégration est toujours un processus bilatéral. On ne peut pas demander à une personne de faire l'effort si nous nous ne faisons rien. Quand on arrive à faire ça, alors on peut parler d'intégration.

P : Et comment le sport favorise-t-il ce processus ?

T : Dans le sport, on constate que les différents groupes sociaux ne sont pas si différents que ça. Ils poursuivent globalement les mêmes objectifs.

...

Bon il est clair que les Turcs jouent différemment au football que les Allemands.

P : Quelle est votre date de naissance ?

T : Le 17 avril 1973.

P : Dans quelle ville ?

T : Ici à Stuttgart.

ANNEXE 5 : Exemples d'entretiens individuels avec des membres de clubs de football « turcs » en France

1 – Entretien avec le président de l'USTB

P : ...

E : Voilà je vais avoir 38 ans cette année, donc je suis né en 1970. Mon père est arrivé ici en 1972. Donc euh... moi je suis arrivé en 1981 ou 1982, je ne sais plus maintenant...

P : **En provenance de quelle région en Turquie ?**

E : De Eskişehir. C'est le centre ouest. On appelle ça l'Iç Anadolu. Si tu veux c'est entre Ankara et Istanbul. On est à 250 km de...

P : **C'est une région plutôt rurale ou... ?**

E : Moi j'habite à 25 km de la grande ville de Eskişehir quoi, qui est une ville étudiante un. Donc euh... voilà euh... c'est entre Istanbul et Ankara, à 250 km d'Ankara et à 300 km d'Istanbul.

P : **Tu es né là-bas ?**

E : Moi je suis né là-bas, j'ai fait mon école primaire là-bas, donc j'ai fait jusqu'en CM2. Et je suis arrivé ici en septembre 1981...

P : **Pour... ton père était déjà là ?**

E : Oui donc voilà... suite à un regroupement familial un.

P : **Il est venu directement à Bischwiller ton père ?**

E : Oui euh... Non, il était d'abord à Gries. C'est un village à 3 km d'ici là, où j'ai acheté une maison maintenant.

P : **Il travaillait où ?**

E : Alors il travaillait dans une petite entreprise qui sous-traitait pour la SNCF.

...

Donc voilà regroupement familial en 1981. Donc moi j'ai commencé ici dans la classe qu'on appelait les CLAD à l'époque un. Donc les classes d'adaptation pour apprendre le français. Je ne parlais pas un mot de... Mon père, quand on... parce qu'on est venu en voiture, on a fait trois jours de route, il m'avait appris le pain, donc un pain, deux pains, trois pains, et après c'était je... je ne comprends pas français. Enfin, il le dit encore autrement : comprends pas... comprends pas français, voilà c'était ça, ce sont les quelques mots qu'il m'avait appris dans la voiture. Donc voilà on est arrivé ici. Donc j'étais un an au collège Kléber à Haguenau dans les classes spécialisées. Donc on y allait en train déjà euh... c'était, c'était toute une aventure un. Tu t'imagines, tu arrives du bled ici euh... ben... il faut prendre le train, la gare, s'arrêter à Haguenau, et il ne faut pas se tromper parce que le train il s'arrête...

P : Vous habitez à Gries alors ?

E : Non non, à Bischwiller. Mon père il habitait à Gries quand... les deux premières années où il était seul. Après il était dans un... dans une maison des célibataires quoi. Donc il y avait une maison ici, route de Weinbourg.

P : C'était pour les travailleurs ?

E : Voilà donc c'était comme les foyers euh... qui existaient à l'époque pour les travailleurs immigrés. Et donc c'est une maison privée, je pense que ça devait appartenir à l'employeur, donc il y avait euh... 10-12... 12 travailleurs immigrés qui habitaient là-dedans quoi, et qui partageaient des chambres par deux.

P : Et ils étaient tous Turcs ?

E : Je crois qu'ils étaient tous Turcs, mais ça je ne peux pas te le dire, je crois... Alors ils avaient tous leurs petits coins de jardin, parce que bon c'était une maison un peu isolée. Il y avait du terrain autour et donc ils avaient tous leurs petits jardins avec leurs tomates, leurs poivrons, de la salade... Donc euh... moi j'ai vu la maison parce qu'elle était... quand je suis arrivé en France, mon père nous avait montré où il a habité pendant 7-8 ans.

P : Il est arrivé en quelle année ?

E : En 1972. Donc jusqu'en 1981... bon il avait un peu été à Gries, je ne sais pas combien de temps mais euh...

P : Quand il est venu, il avait été recruté par un entrepreneur ou... ?

E : Ben en fait, il était arrivé en Allemagne. Et l'année où il est arrivé en fait, l'Allemagne n'a plus accepté d'immigrés. Et donc la frontière comme c'est juste là, ben... il est passé ici quoi. Et donc il a tout de suite trouvé un patron euh... il a pu avoir sa carte de séjour euh...

P : Il est arrivé en Allemagne dans quelle ville ?

E : Je ne peux pas te dire... Franchement, je ne peux pas te dire.

P : Donc il n'avait pas réussi à trouver de travail en Allemagne ?

E : Non, c'est qu'il ne pouvait plus avoir de papiers en Allemagne. En 1972, l'Allemagne a dit on arrête l'immigration.

P : Il y avait une forte demande de main d'œuvre en Alsace ?

E : Oui voilà, mais ils étaient plusieurs un, je veux dire que ce n'était pas le seul un. Des gens qui sont arrivés en Allemagne en fait, et comme l'Allemagne n'en voulait plus, ils sont arrivés ici quoi... et il est arrivé ici. Donc euh... voilà. Quand j'ai visité cette maison, en effet, c'était une vieille maison qui tombait en ruine, donc euh... ils avaient colmaté les fenêtres avec de la taule euh...

P : Et après ils habitaient là ?

E : Non non, ça c'est beaucoup plus tard... ça c'est quand moi j'ai commencé à bosser qu'ils ont pu acheter cette maison. Sinon avec un seul salaire tu ne peux pas. Donc euh... après quand nous nous sommes arrivés, nous sommes arrivés dans une petite maison, un petit appartement, qui devait faire quoi euh... deux pièces et demi un, donc pour le regroupement familial, euh... route des écoles, on y a habité euh... 3 ou 4 ans euh... 3 ou 4 ans, donc avec 4 enfants plus mes parents, c'était vraiment tout petit...

P : Pendant le regroupement familial, tout le monde est venu en même temps ?

E : Ma mère et ma sœur aînée sont venues un an avant, mais elles sont arrivées avec un visa touristique, donc ce n'était pas le regroupement familial un. Mais nous nous sommes venus... un officiellement nous sommes tous venus ensemble avec le truc de regroupement familial. Donc euh... après... donc moi je suis allé à l'école au

collège Kléber. Un an après, on m'avait inscrit d'office au collège II, et moi, le hasard a fait que bon on avait des voisins Grecs, qui parlaient turc, et ils avaient donc une fille, qui avait mon âge ou peut être genre un an ou deux ans de plus que moi, qui était au collège I. Donc euh... puis moi je commençais un peu à parler français, donc je lui disais que je vais venir l'année prochaine au collège à Bischwiller. Ah elle me disait c'est bien, on peut y aller ensemble, donc euh... je vais te montrer où c'est. Et elle m'a amené au collège I alors que moi j'étais inscrit au collège II.

P : Quelle était la différence entre les deux, la classe ?

E : Oui c'était la classe. Moi je devais encore une fois entrer dans une classe spécialisée, alors qu'elle m'a amené à l'autre collège. Donc on est monté. Moi je suis monté, et j'ai dû d'abord voir les pions ; après, je suis monté pour voir le proviseur. J'ai dit voilà je suis arrivé en France, ça fait un an et... en français tout ça. Alors il m'a félicité, vous parlez bien le français, mais vous êtes capable de suivre une classe de 6^{ème} normale... Je ne sais pas, ça c'est à vous de voir... Et en fin de compte, il m'a donné les papiers ; moi j'ai fait signer mon père, et on est allé voir avec mon père. Donc voilà, par hasard, je me suis retrouvé inscrit au collège I, alors que normalement je devais être au collège II... Et tous mes autres...

...

Donc je me suis retrouvé par hasard au collège I, on m'a accepté, et j'ai commencé là-bas en 6^{ème}. Donc si tu veux j'avais un an de retard sur les autres, donc j'avais un an de plus que les autres. Et... c'est vrai que quand je suis arrivé là-bas, moi j'avais ma prof principale, madame X, qui m'a beaucoup aidé. En plus elle était prof de français donc elle voyait que j'avais un potentiel, j'en voulais, même si j'avais des difficultés, et puis en effet, elle a pris énormément de temps avec moi pour rattraper le niveau des autres. Et en 5^{ème}, je suis arrivé en 5^{ème}, j'avais quasiment le même niveau que tous les autres élèves, même en maths, physique, chimie... Donc j'ai rattrapé le niveau de tout le monde. Comme ça marchait bien... on avait fait une demande de HLM qu'on n'a jamais eu un, et euh... je sais que mon proviseur m'a fait un courrier de..., avec ma prof principale, enfin d'appui pour qu'on puisse obtenir un logement HLM, avec plusieurs pièces, pour que je puisse travailler.

P : Vous étiez à six ?

E : Oui, on était à six. Parce que si tu veux quand il y a quelqu'un de l'OMI, il regarde en fait directement, il regarde un peu plus maintenant, mais à l'époque, c'était les m²... voilà t'es à six, t'as 70 m², et ça te suffit, même si tu n'as qu'une seule pièce. Donc voilà... Et puis la prof principale et le proviseur ont fait une lettre d'appui quand on a fait la nième demande de logement HLM. Effectivement, je crois que c'est dans les trois mois qui ont suivi, ben on a visité euh... trois appartements à Bischwiller. Le premier appartement, ben c'était la maison blanche. Bon, mon père ne voulait pas y aller... pourtant l'appartement était énorme, je crois que c'était un 4 ou un 5 pièces. Bon, il ne voulait pas aller là-bas à cause de la réputation du quartier un... Il n'y avait qu'une seule famille turque, mais beaucoup de familles d'origine maniée, et puis c'était un quartier à problème quoi. Tout le temps des descentes de flics et tout ça. Après on en a visité un... je ne sais plus où... ça ne s'est pas fait. Et après on en a visité un où on a habité après pendant 6-7 ans. C'était aux Œilletts dans un logement HLM. Voilà on avait là-bas un vrai 3 pièces, donc on avait euh... le salon, la chambre de mes parents, on avait une chambre euh... non c'était un 4 pièces, chambre des filles et chambre des garçons.

P : Et donc toi tu as 2 sœurs et... ?

E : Moi j'ai 2 sœurs et un frère oui.

P : Plus âgés ?

E : Les 2 sœurs sont plus âgées et le frère est plus jeune donc il a 36 ans là.

P : Et tout le monde est en France ?

E : Non, il y en a une, la cadette elle est en Turquie. En fait, elle est venue ici la même année que moi et elle est repartie après.

P : Au bout de combien d'années ?

E : Au bout d'un an... Et puis elle est revenue et puis ça ne lui plaisait pas donc elle est retournée vivre avec mes grands-parents ouais dans un petit village près d'Eskişehir.

P : Dans le logement HLM, est-ce qu'il y avait beaucoup de familles turques ?

E : Non il n'y avait pas trop de familles turques à l'époque. Il y avait quelques familles maghrébines ouais. Des familles turques, il devait y en avoir 4 aux Œilletts.

P : Hormis l'école, que faisais-tu comme activités ?

E : Ben moi je faisais du foot, je faisais du judo... Bon le foot, mon père il n'était pas trop d'accord. Le judo, ça passait encore.

P : Pourquoi le foot ?

E : Il n'aimait pas, il n'aimait pas non... et puis en fait moi je me suis blessé en 88 au genou donc le club pour lequel je jouais ne s'est pas occupé de moi, et puis après voilà je n'avais plus le droit de faire du foot. Déjà mon père n'a pas accepté que je me fasse opérer du genou, et puis à 40 ans il m'a dit que si je me faisais opérer du genou, à 40 ans je n'arriverai plus à le plier. Bon ça va j'ai 38 et j'arrive toujours à le plier...

P : A l'époque, tu jouais où au foot ?

E : Ben moi je n'ai jamais joué en licence tu vois donc j'ai fait des essais, je faisais comme ça des matchs avec des fausses licences, des trucs comme ça... Et puis en fin de compte, les clubs ne m'ont jamais fait de licence.

P : Tu as essayé à Bischwiller ?

E : Non je n'ai jamais joué au FCB... J'ai essayé à Rohrwiller quelques matchs, j'ai joué à Oberhoffen avec les jeunes, j'ai joué en UNSS à l'école... mais je n'ai jamais fait de licence joueur. Enfin, les clubs ne m'ont pas fait de licence joueur.

P : Quand tu es arrivé, il y avait combien d'équipes dans le club des Turcs ?

E : Non non, il n'y avait qu'une équipe, et peut être une équipe... je ne sais même pas. Il n'y avait que des seniors et pas de jeunes. Je ne connaissais pas donc... et là j'allais dans les clubs par le biais des copains qui étaient en classe avec moi un... tu es bon, tu devrais venir jouer chez nous euh... alors je fais 2-3 entraînements, j'ai même joué des matchs, je ne sais pas comment je me suis débrouillé mais euh... je pense avec des fausses licences.

P : Et tu n'as jamais eu de licence ?

E : Non, personne ne m'a fait de licence... Après la blessure, je n'ai plus joué. Ouais après j'ai essayé de reprendre à l'USTB, mais bon dès que je force un peu, j'ai un sabot quoi un.

P : Est-ce que ton père pratiquait du sport ?

E : Non mon père il fait de la musique. Il fait de la clarinette et du banjo chaque jour. Et lui, il voulait absolument que je fasse de la musique. J'ai essayé les percussions, j'ai essayé un peu la guitare, la batterie, mais ça n'a pas donné grand-chose quoi... Donc après ouais j'ai quand même fait de la musique un. Pendant euh... c'est simple j'avais mon permis donc on avait une camionnette... ça devait être à partir de 89 jusqu'en 97 donc on avait un groupe et on jouait dans les mariages, les fêtes de circoncision, des fêtes de famille... pour des, pour des, pour des gens d'origine turque quoi. Donc voilà jusqu'en 97 j'ai fait ça. Et à côté de ça, je faisais de la danse folklorique, parce qu'il y a un prof qui était (sa maman parle).

P : De la danse folklorique à Bischwiller ?

E : Ouais de la danse folklorique turque...

P : Dans une association ?

E : Non, c'était l'institut qui avait trouvé ça et puis euh... moi je connaissais des personnes alsaciennes qui dansaient donc aussi avec nous, et qui sont devenues après mes collègues au Centre. Donc voilà on était allé voir le foyer protestant pour avoir une salle un euh... donc on payait juste l'équivalent du chauffage ; ça devait être 20 francs la séance à l'époque, et donc 2 fois par semaine on se retrouvait là-bas ou dans la salle de l'école Erlenberg pour faire de la danse et pour jouer euh... pour danser euh... lors des fêtes. On a fait la fête du houblon par exemple à Haguenau, on a fait euh... on a fait les fêtes interculturelles dans les centres socioculturels à Strasbourg euh... plus tard à Bischwiller. Donc voilà j'ai aussi fait ça pendant longtemps un.

P : Aussi de 89 à 97 ?

E : J'ai même commencé plus jeune je pense la danse folklorique ouais.

P : Vous vous retrouviez avec des personnes que tu fréquentais à l'école ou dans d'autres activités ?

E : Ouais à l'école, et puis des connaissances, des gens que j'ai connu comme ça ouais. Dans ce groupe de folklore, il y avait des... on avait des copines et des copains alsaciens quoi.

P : Et au collège, il y avait beaucoup de jeunes d'origine turque ?

E : Non justement au collège I, il n'y en avait pas. En sixième, je crois qu'il y en avait un, une, c'était une fille. Et après il devait y en avoir un ou deux quoi...

P : Et ce sont des jeunes que tu connaissais ?

E : Oui oui, je connaissais. A Bischwiller euh... tous les Turcs se connaissent un. Donc oui oui je connaissais.

P : Mais vous vous connaissiez avant de venir en France ?

E : Non non. Avant de venir je connaissais... Enfin, il y a juste une famille qui est de ma région donc je connaissais... qui sont à Bischwiller. On est que deux familles d'Eskişehir ici donc euh...

P : Et les autres familles viennent d'où en général ?

E : Afyon, Konya et Giresun.

P : C'est des villes ?

E : Oui ça c'est euh... nous, ce n'est pas des régions si tu veux, les territoires sont coupés en grandes villes. Donc même si on dit Giresun, Giresun, c'est la ville, mais tout ce qui a autour, ça en fait partie. Voilà la majorité des gens ici, oui c'est Konya, Afyon et Giresun quoi. Avec nous, il y a deux familles d'Eskişehir.

P : Que faisais-tu encore comme activités hormis le sport et la musique ?

E : Ouais ben la musique, ça on faisait chez un copain dans son garage à Bischwiller, et puis le samedi, quand on faisait appel à nous, ben on y allait en échange d'un peu d'argent quoi. Donc on était payé pour animer les soirées.

P : Au début, tu as fréquenté l'association culturelle de Bischwiller ?

E : Dans les années 90, si si j'ai fréquenté, parce que euh... parce qu'on avait... j'avais des idées un..., notamment tout ce qui était les euh... les euh... les dispositifs d'accompagnement scolaire là donc euh... comme j'avais commencé au Centre socioculturel aussi en tant que bénévole, donc j'avais mes idées, et il y a des choses qu'on aurait pu faire, et puis en fin de compte, ça n'a jamais été pris au sérieux quoi.

P : Tu as commencé au centre socioculturel en tant que bénévole ?

E : Ouais en 89. J'avais 19 ans. Je faisais des animations de rue dans le cadre de l'Opération Prévention Été ; ça devait être la première.

P : C'était quelles activités ? Des activités culturelles ?

E : Moi je jouais avec eux un (rires). On faisait aussi des sorties cinéma... à l'époque moi je commençais euh... voilà comme ça ouais euh... ouais il y avait des trucs culturels aussi. Ben il y a le hip hop qui démarrait tout doucement. J'avais fait venir des jeunes de Strasbourg qui étaient déjà bien initiés au hip hop et qui venaient donner des cours, qui travaillaient des textes, des musiques ici avec les jeunes de Bischwiller. Donc voilà j'ai commencé comme ça quoi.

P : Tu avais donc fréquenté l'association au début. Et est-ce que tu suivais déjà le club de foot ou pas du tout ?

E : De loin, je suivais de loin comme spectateur quoi... ouais... Enfin, je connaissais les joueurs qui jouaient là-bas. D'ailleurs ils me sollicitaient pour que je vienne jouer, mais c'est vrai que... c'est vrai que je me suis blessé l'année où j'aurais pu jouer en senior, parce que tu étais junior jusqu'à 21 ans à l'époque. Donc c'est vrai qu'à 18 ans j'aurais pu jouer, mais je ne l'ai jamais fait donc voilà...

P : Est-ce que ton père suivait le club ?

E : Non, pas du tout, pas du tout. Cela ne l'intéressait pas.

P : Et un autre membre de la famille, ton frère ?

E : Non plus. Mon frère, c'était les arts martiaux donc euh...

P : Il a fait quelles activités ?

E : Ecoute il a fait du karaté, je crois qu'il a fait du judo aussi. Puis, musicien, lui il est plus musicien que moi oh ouais. Lui, n'importe quel instrument, en 3 jours, il te joue de la mélodie dessus (rires).

P : Et les sœurs, elles faisaient des activités ?

E : Pas à ma connaissance... Oh si elles ont peut être fait un peu de la danse au début, de la danse folklorique.

P : La danse, ce n'était pas du tout en lien avec l'association ?

E : Si si l'association mais euh... on ne faisait pas ça sous le nom de l'association, parce que nous euh... Si tu veux, quand moi j'ai commencé, les aînés ils ramassaient de l'argent entre eux pour payer par exemple euh... les frais de la salle (foyer protestant) tu vois. Donc euh... J'avais une copine qui connaissait bien le pasteur, qui est d'ailleurs l'un des membres fondateurs du Centre socioculturel, donc ça c'était avant un, donc voilà on avait pu avoir cette salle pour 20 francs par séance.

P : Vous avez habité dans le HLM pendant 7 ou 8 ans, et après, vous avez fait quoi ?

E : Donc après moi j'ai fait collège, très très bons résultats. Jusqu'en Première S, nickel.

P : Le lycée, c'était à Haguenau ?

E : Non non à Bischwiller. Et j'ai foiré en Terminale. Donc j'ai euh... la première année, je n'ai rien fait. La deuxième année, j'ai fait ma Terminale à Haguenau et je n'ai pas... je ne me suis pas présenté aux épreuves du bac (rires) donc voilà. Et après j'ai commencé à travailler un peu à droite et à gauche, en intérim...

P : L'école, ça te suffisait ? Comment tu expliques ça ?

E : Ben je ne sais pas... le trou noir pendant quelques années un. Alors ça avait étonné tout le monde à l'époque.

P : C'est lié à quoi ?

E : Je ne sais pas. Franchement, je ne sais pas... Il n'y a peut être pas eu de suivi, parce que bon moi j'allais à l'école, mon père il savait que j'avais des bonnes notes, mais il ne savait pas ce que je faisais, quelle filière, si je faisais un S donc voilà.

P : Il était occupé par son travail ?

E : Oui ben lui il bossait et euh... il faisait ses heures et ses samedis et des fois même le dimanche, pas pour essayer d'économiser de l'argent mais pour essayer que ça suffise pour tout le monde un. Donc quand tu es ici, pour la première génération, ce n'est pas seulement ta famille ici quoi, c'est aussi la famille en Turquie.

P : Ce devait être temporaire à la base ?

E : A la base oui. A la base, c'était oui euh... je vais m'acheter un tracteur, je vais gagner de quoi acheter un tracteur, je vais rentrer à je vais gagner un peu d'argent de quoi acheter euh un champ euh irrigué euh chez nous euh près du village donc je vais rentrer, et puis, en fin de compte, je ne rentre plus du tout. Donc moi après j'ai commencé, j'ai arrêté l'école, donc euh... la deuxième, ma deuxième Terminale, je ne l'ai pas terminée. J'ai arrêté en mars je crois donc j'ai commencé à bosser et... après on a acheté donc cette maison quand moi je travaillais en intérim en 90.

P : Vous l'avez achetée avec toute la famille alors ?

E : Non mon père et moi. On a signé avec mon frère, mais mon frère ne payait pas, parce qu'il était encore à l'école.

P : Lui il a fait quelles études ?

E : Il a fait un bac pro maintenance industrielle et il l'a eu.

P : Et après il a commencé tout de suite à travailler alors ?

E : Oh il a galéré pour trouver du boulot. Non non, il a été très longtemps au chômage un. Ben déjà c'était les années 90, début des années 90, il n'y avait pas beaucoup de boulot. Oh oui, lui il a fait pas mal de choses aussi un. Il a travaillé sur des chantiers... enfin, il a fait pas mal de choses aussi.

P : Il n'y avait donc plus qu'une sœur qui était là ?

E : Oui il n'y avait plus qu'une sœur qui était là.

P : Et elle faisait quoi ?

E : Oh elle n'était plus à la maison. Bon elle euh... elle a une formation de couturière. Après elle a travaillé à la clinique à Haguenau. Après elle a travaillé au Super U comme caissière, elle a travaillé à Auchan et...

P : Et elle s'est mariée tout de suite ?

E : Oui elle s'est mariée en 86 ou 87 ; je ne sais plus.

P : Avec ?

E : Ben avec son mari (rires).

P : Mais son mari qui est d'origine turque ?

E : Oui qui est d'origine turque, qui est arrivé en France en 81 lui aussi, et qui est arrivé comme étudiant et qui...

P : De la région aussi ?

E : Oui oui qui est arrivé, qui est de Giresun ouais.

P : Et il habitait à Bischwiller ?

E : Oui.

P : Et donc elle est partie de la maison ?

E : Oui elle est partie du foyer quoi.

P : La deuxième sœur est donc retournée en Turquie ?

E : Oui. Elle s'est mariée et elle est toujours là-bas.

P : Elle travaille là-bas ?

E : Oui elle travaille là-bas, à Eskişehir même, donc dans la grande ville. Elle est... aide soignante euh... les nouveaux métiers tu sais là... les services de proximité... aide à la personne voilà.

P : Toi tu as fait ta deuxième Terminale, après tu as bossé, vous avez acheté la maison et vous vous êtes installés ici ?

E : Nous 4 : ma mère, moi, mon frère et mon père.

P : Ta mère ne travaillait pas ?

E : Non elle n'a jamais travaillé. Voilà... et puis on y était jusqu'en... enfin on y est encore quoi. Moi je suis parti pendant un an et demi sur Haguenau. Je suis revenu après, parce que ça coûtait chère. J'ai acheté une petite maison à Gries donc j'ai des travaux.

P : Tu l'as achetée quand la maison ?

E : J'ai signé l'acte de vente en octobre 2007. Mais donc j'ai mais j'ai des gros travaux donc voilà en attendant, plutôt qu'il y ait 700 euros de loyer, je préfère habiter ici gratuitement (rires), parce qu'il y a un appartement qui est là quoi un.

P : Vous êtes propriétaires ?

E : Oui par la SCI.

P : Après avoir commencé à bosser, tu as fait quoi ?

E : Ben j'ai fait un DEFA au Creps à Strasbourg.

P : C'était quand ?

E : C'était en... Voilà c'est simple, quand on a acheté la maison, donc j'étais encore chez De Dietrich, j'ai travaillé 22 mois chez De Dietrich quand même un. Donc entre le moment où j'ai arrêté l'école et j'ai... j'ai... non j'étais 7 mois au chômage aussi, parce que j'ai pu avoir des AFR pour faire ma formation donc euh...

P : Des AFR de quel organisme ?

E : Des aides, allocation formation reclassement, des ASSEDIC.

P : Tu avais travaillé avant alors ?

E : Oui j'ai fait 22 mois chez De Dietrich à Mertzwiller en tant qu'ouvrier, contrôleur de qualité. Enfin bref, c'était à la chaîne quoi.

P : Après tu avais donc eu cette aide pour faire un DEFA ?

E : Voilà donc j'ai passé les sélections DEFA, j'ai réussi, et après donc j'étais pendant 2 ans au Creps et au centre socioculturel en alternance.

P : C'était donc pendant 2 ans ?

E : Oui c'est ça et après j'ai commencé à travailler au centre socioculturel. J'ai terminé la formation début décembre et j'ai été embauché le 19 ou le 20 décembre 1994.

P : Donc depuis tu es animateur socioculturel ?

E : Oui j'étais animateur socioculturel. Là, depuis maintenant presque 2 ans, je m'occupe de la formation, donc je m'occupe des jeunes 16-25 ans qui n'ont pas de formation initiale, qui ont souvent des soucis avec la justice, qui ont un niveau scolaire zéro quoi, donc voilà, enfin, c'est tous les jeunes qu'on ne sait pas mettre ailleurs qui viennent chez moi en ce moment (rires)... sur les chantiers. Donc on a des chantiers réels, donc on va bosser pour les associations, pour les communautés de communes, etc.

P : Que avec des jeunes de Bischwiller ?

E : Non non, c'est tout le... tout le... on appelle ça tout le secteur Alsace du Nord ; ça va de euh... Reichshoffen, Wissembourg, Lauterbourg à... (interruption par sa mère). Ouais j'ai des jeunes de Reichshoffen, Mertzwiller euh... Wissembourg, Seltz euh... de ce côté même de Gries, Hoerdt, tout le secteur Nord Alsace.

P : Toutes origines confondues ?

E : Euh... ouais, pas beaucoup d'immigrés, pas sur ce public là quoi. Mais beaucoup de... de... ben des gitans de Mertzwiller ici, de Rosenfeld. D'ailleurs j'ai quelques soucis à les, à les placer en entreprise donc parce qu'euh... il y a des noms un euh... Hoffmann, Weiss euh... Loeffler, ils n'en veulent pas. Même si j'avais par exemple un jeune, Dominique, mais le gars super quoi, punaise, en une demie heure, il captait ce que tu voulais, tu lui montres un truc un, tu lui montres le crépi, tac tac, en une demie heure, il m'a fait 2 cabines nickel. Donc je l'envoie en entreprise, ça se passe très bien, il aurait dû partir en... formation en alternance en même temps qu'un autre, ben c'est l'autre qui a été pris alors qu'il était moins bon. Voilà quoi donc euh...

P : Tu t'occupes donc de la formation au centre socioculturel de Bischwiller ?

E : Voilà mais avec des jeunes qui viennent... actuellement je n'ai par exemple qu'un seul jeune qui vient de Bischwiller. Sur les 9, je n'en ai qu'un seul de Bischwiller. Tous les autres viennent d'ailleurs.

P : Tu as déjà travaillé avec beaucoup de jeunes Turcs de Bischwiller ?

E : Oui j'ai travaillé avec euh... Moi j'ai travaillé avec les jeunes en général, donc pas forcément avec les Turcs, avec les gitans ou avec les maghrébins, donc moi j'ai bossé avec tous les jeunes de Bischwiller. Est-ce que les Turcs avaient plus de soucis que les autres ? Je dirais non, pas forcément. Il y en avait, oui, par exemple dans le cycle classe que je faisais dans le cadre du programme d'accompagnement scolaire, ben il y en avait, oui, il y avait autant de Turcs, de Français, de Maghrébins, que de... que... autre chose quoi.

P : Alors après comment es-tu arrivé au club de Bischwiller ? L'intérêt vient bien de quelque part ?

E : Non mais ouais (rires), moi j'étais toujours très foot un. Déjà tout petit donc je te dis, moi j'ai... déjà au bled euh... on cherchait alors euh... mon père, je lui écrivais des lettres pour qu'il nous amène des ballons en cuir, parce que des ballons en cuir en Turquie, ça coûtait à mon époque très très chère. Et c'était impossible...

P : Vous jouiez avec quoi ?

E : Oh on avait des ballons en plastique un, des choses comme ça... Et puis mes cousins, donc les fils à mes oncles, qui sont beaucoup plus grands, quand ils avaient travaillé en ville, des fois ils arrivaient à acheter euh... une balle sur une saison ou deux balles tu vois, mais plus on ne pouvait pas en avoir. Et mon père n'en a jamais ramené beaucoup des balles en cuir d'Europe (rires)... Donc voilà moi j'étais toujours très branché foot. Jusqu'à 18 ans j'ai joué même si je n'ai pas été licencié, mais j'ai toujours adoré ça. Et je suivais ça de loin et puis mes potes ils venaient me voir en disant écoute tu n'es pas venu comme joueur, est-ce que maintenant... étant donné que tu as des connaissances dans le domaine associatif...

P : Tu connaissais donc des gens qui jouaient dans ce club ?

E : Oui, j'avais des copains qui ont mon âge et qui sont même plus vieux, comme Necati, Mustafa, Djellal, des gens qui ont...

P : Et eux étaient joueurs ?

E : Oui ils étaient joueurs. Donc voilà et puis un jour euh... un président euh... Baker, donc qui était revenu pour la deuxième fois au club, qui est venu me voir et m'a dit écoute on a besoin de toi au club pour tout ce qui est administratif euh... relations avec les autres clubs, tu connais du monde donc ça peut être un plus pour nous.

P : C'était en quelle année ?

E : Euh... en 99.

...

Donc voilà ils sont venus me voir euh... un autre copain encore, Yaşar. D'ailleurs Yaşar est venu d'abord me voir à la maison et après ce sont les autres qui sont venus. Et Mustafa, donc qui était joueur euh... l'ancien capitaine de l'USTB, on a travaillé 22 mois ensemble chez De Dietrich. Bon il avait commencé 15 jours après moi, mais lui il y est encore... Donc lui déjà à l'époque il disait il faut il faut il faut et puis ça s'est fait en 99 voilà. Pourquoi ? Ben j'avais peut être plus de disponibilités ou je ne sais pas voilà. Donc je suis arrivé comme secrétaire au club...

P : Tu connaissais peut être la situation du club et tu as pensé que tu pouvais apporter quelque chose ?

E : Voilà ouais. Même je savais qu'il y avait un potentiel, au niveau sportif en tout cas un, parce que bon je connaissais quand même quasiment tous les jeunes qui jouaient là-dedans euh... mais j'ai senti qu'il y avait un potentiel et puis euh... et puis euh... le FCB, sachant un peu comment il réagissait à l'époque, donc par rapport aux... étrangers en général, ben je me suis dit putain là il y a quelque chose à faire.

P : Par rapport au fait qu'il n'y ait aucun turc qui joue là-bas ?

E : Il y en a eu très peu, peut être 2-3 jeunes qui ont fait des essais. Je me souviens d'un match euh... Bischwiller, on a dit tient il y a un jeune turc qui joue, d'ailleurs qui est devenu mon voisin un peu plus tard, mais qui est reparti... Diego on l'appelait, donc qui était pris pour une fois dans l'équipe l euh... Bischwiller mène 5-1 à la mi-

temps je crois, et le jeune il est rentré à 2 minutes de la fin quoi. Et après dégoûté il est allé à Marienthal. Et après l'année d'après il est venu chez nous quoi.

P : Et donc tu avais vu qu'il y avait un potentiel à l'USTB ?

E : Ouais, à l'USTB, je savais qu'il y avait un potentiel, donc il y avait eu des essais, en faisant venir des joueurs de Strasbourg euh... mais toujours des Turcs un, donc par exemple les Ayvaz, Erol il a joué chez nous.

...

Ce sont des joueurs qui ont joué chez nous. Il y avait Bader, la mobylette, donc toujours de la FAIG, qui a joué chez nous par exemple.

P : Pour le recrutement, vous mettiez en avant l'origine turque ?

E : Je ne sais pas comment les présidents ils se sont débrouillés à l'époque, ils ont dû les payer un, donc voilà ils étaient venus jouer chez nous, mais ils n'ont rien fait. Parce que, parce que, parce qu'il y avait trop de problèmes, trop d'embrouilles avec l'arbitrage, avec la Ligue, avec tout le monde quoi.

P : Quand tu es arrivé en 99, il y avait encore beaucoup de problèmes ?

E : De moins en moins, mais il y en avait toujours. Ben... on n'avait... on n'avait pas de contacts avec les autres clubs, quasiment pas avec la Ligue donc voilà. Moi je me souviens pour avoir un match amical, quand j'ai eu ma première présidence, je t'assure je faisais euh... j'ai dû faire tous les clubs de la Division III. Bon je n'osais pas aller en Promotion, D1 c'était déjà limite quoi. Ben je n'ai pas eu de matchs amicaux. (Silence) Voilà je suis arrivé, j'ai fait 6 mois secrétaire. Et après euh le président m'a dit écoute tu es jeune, t'as des connaissances de football, t'as des connaissances administratives euh... prochaine assemblée générale euh... moi je te soutiendrai pour être président.

P : Dès 99 ?

E : Oui c'était fin 99. Moi je suis arrivé en... mai 2000 je crois, mai 2000 comme président ouais.

P : Avant il y avait des manques au niveau administratif, dans le comité du club ?

E : Ben ils savaient à peu près remplir les feuilles d'engagement, faire les mutations euh... voilà ça s'arrêtait là quoi ; enfin, le strict minimum.

P : Il y avait des problèmes par rapport à la langue aussi ?

E : Le fonctionnement administratif, la gestion d'une association, donc euh... tout ça quoi. Il y avait des manques par rapport à ça.

P : Et toi tu étais au courant ?

E : Ben ouais j'ai travaillé dans le monde associatif, j'ai fait un DEFA quand même... Un DEFA, c'est quand même, ça gère, j'ai plein de collègues qui gèrent des centres socioculturels aujourd'hui, donc qui sont directeurs de centres socioculturels. Donc si tu es capable de gérer un centre socioculturel, une petite association avec euh... 150 fois moins de budget euh... c'est faisable quoi.

P : A l'époque quand tu es arrivé, tu as tout de suite changé les statuts ?

E : Mais il n'y avait pas de statuts... ça fonctionnait toujours sous l'égide de... de... de l'association culturelle, l'Amicale des Travailleurs Turcs.

P : L'ATT jusqu'en 99 ?

E : Je pense oui.

P : Avec un sous-comité ?

E : Voilà donc c'était euh... des gens qui étaient choisis pour diriger la section football.

P : Mais est-ce qu'ils participaient également aux activités de l'association culturelle ?

E : Oui je pense. Ben ils étaient déjà tous membres de l'association culturelle oui. A mon avis, tous les membres du club étaient aussi membres de l'association culturelle.

P : Au niveau de l'association culturelle, la confession religieuse, c'est le Diyanet ?

E : Oui ça a toujours été le Diyanet. Il n'y a jamais eu d'autres courants. En tout cas, pas à ma connaissance !!

P : Donc dès 99 tu es devenu président ?

E : 2000, mai 2000 ouais. Et après voilà euh... c'est parti comme ça, comme je connaissais quasiment tous les jeunes de Bischwiller, et là on a commencé à...

P : Par le biais du centre socioculturel ?

E : Par le biais du centre socioculturel, parce que j'intervenais beaucoup dans les écoles un, donc de la maternelle jusqu'au lycée... Moi c'était surtout les classes euh... les CATE, contrat euh... les contrats culturels là. Il y avait des CATE sport, mais moi je faisais surtout des CATE culturels. Après on avait les ACMISA. Avant ça, on avait les ACMISA, actions culturelles en milieu scolaire donc euh...

P : Par ce biais, tu les connaissais donc ?

E : Voilà un, parce qu'on avait des résidences d'artistes dans les collèges et les lycées, dans les euh... ben dans les écoles en général. Je faisais des interventions « contes », bilingue, trilingue, dans les écoles maternelles euh... donc voilà je connaissais quasiment tout le monde de 3 à 18 ans quoi, et même des fois plus un, au LEP. Et là voilà on a essayé de faire le tri un peu... au niveau des joueurs euh... après il y a beaucoup de joueurs...

P : Il y avait encore beaucoup d'anciens quand tu es arrivé ?

E : Oui oui, il y avait beaucoup d'anciens. Oui oui.

P : L'équipe était assez âgée alors ?

E : Non il y avait des jeunes, mais qui étaient là quand même depuis un bout de temps quoi. Donc euh... voilà et après je suis arrivé, on a commencé à recruter des joueurs qu'on osait peut être même pas demander un, donc à l'époque, des jeunes formés au FRH qui n'ont pas réussi à intégrer l'équipe I. Après on a recruté des joueurs comme Laurent, comme Ismaïl, qui sont revenus au club, comme Ozgun, Ahmet. On avait encore les anciens joueurs comme Djellal, Mustafa, ben mon pote là.

P : Vous jouiez à quel niveau en 2000 ?

E : En D2. Mais entre 75 et 2000, ils n'ont jamais joué plus haut. Ils sont montés, ils sont descendus, ils sont remontés, ils ont arrêté à un moment je crois dans les années 70. C'était la saison 78-79 je crois. Donc voilà après il y a des joueurs qui sont venus euh... et euh... une nouvelle génération...

P : Quel était le recrutement mis en avant ? L'attraction pour un club, on sait que c'est le niveau de pratique...

E : Ecoute ce n'est pas pour me lancer des fleurs, mais je pense que les joueurs qui sont venus, c'est parce que moi j'étais à la tête du club... pour beaucoup un, pour beaucoup.

P : Et parce que tu les connaissais ?

E : Parce que je les connaissais voilà. C'était une histoire de confiance.

P : C'était exclusivement des gens qui venaient de Bischwiller ?

E : Que des jeunes de Bischwiller.

P : Et encore maintenant ?

E : Euh... à quelques exceptions près, des villages des alentours quoi. Là j'ai des jeunes de Rohrwiler, j'ai des jeunes de Kurtzenhouse euh... voilà.

P : Après vous êtes montés plusieurs années de suite ?

E : Ben les 4 dernières années, 3 fois. C'est lié à ce groupe qui s'est retrouvé, donc entre potes, et qui euh... voilà, qui avait envie de faire quelque chose euh... ensemble et puis on l'a fait quoi.

P : Quel est maintenant l'objectif sportif du club ?

E : Ben... tu sais moi je suis... quand je prends quelque chose en main, j'aime, j'aime, ben j'aime réussir, donc c'est ce que j'ai dit !! Est-ce que votre objectif c'est quoi depuis des années ? Ben c'est gagné tous les matchs que l'on joue (rires). A partir de là, ben voilà si ça marche, ben ça marche, on monte, et si ça ne marche pas, ben ça ne marche pas quoi. Donc quand moi je vais sur un terrain de foot, ben c'est pour gagner quoi. Et je ne vais me poser des questions pour savoir est-ce que

cette année on va jouer le maintien ou alors la montée... tu vois. Non quand tu montes sur un terrain de foot, tu dois jouer pour gagner quoi. L'objectif c'est de gagner quoi !!

P : Au niveau des joueurs, qu'est-ce qu'ils font dans la vie ?

E : Il y en a quelques uns qui sont petits chefs d'entreprise, essentiellement dans le bâtiment. Les autres euh... ils sont... ben il y en a par exemple qui travaillent chez INA, il y en a pas mal qui travaillent chez INA. Tourneurs fraiseurs, ils ont souvent des BEP, CAP, Bac pro euh... en mécanique...

P : Donc ce sont des jeunes qui sont nés en France ?

E : Ah oui oui mais la plupart un. Moi je crois que je suis le seul Turc du club un, qui ait encore la nationalité. Et mon capitaine, Mehmet, enfin mon ex-capitaine, qui est revenu comme entraîneur adjoint là, donc cette année il revient. Donc euh... je crois qu'on est les deux.

P : Même au niveau du comité ?

E : Ecoute même au niveau du comité, je crois que je suis le seul Turc.

P : Et au niveau du comité ils font quoi ?

E : Ils sont ouvriers pour la plupart. Moi volontairement au départ je ne voulais pas de chefs d'entreprise, parce que cela ils ont tendance à vouloir mettre des sous et... s'ingérer dans ce que fait le président, dans ce que fait l'entraîneur donc tu vois... Donc ça moi, c'était une volonté de dire ben je ne prends pas de chefs d'entreprise dans le comité.

P : Quitte à avoir du mal avec les subventions ?

E : Alors voilà, depuis quelques années, on a du mal financièrement. On boucle euh... on boucle tout juste le budget quoi et sans payer des joueurs, sans payer de... tu vois, de faire des choses extras. Donc c'est un choix (silence), je pense que j'ai bien fait, ça marche, mais c'est vrai qu'à un moment, on sera bloqué. On sera bloqué si on n'a pas un président euh... ben qui... quand il faut, il met la main à la pâte, ben ça ne peut pas... ça ne peut pas marcher quoi. On le voit bien euh... dans les autres clubs, c'est comme ça !!

P : Sinon vous faites quoi ensemble à part le temps des entraînements et des matchs ?

E : Des repas, des sorties... On fait des soirées musicales donc voilà.

P : Assez régulièrement ?

E : Pas aussi régulièrement que je ne le souhaite, mais on essaye, on essaye. On essaye d'en faire un ou deux par an quoi.

P : Avec les membres ?

E : Avec les membres et ouvert à tout le monde. On a fait euh... on a fait. Ben l'année où on est monté de D1 en Promotion, ben ils étaient partis en Turquie un donc euh... Après euh... on fait des séances Caracalla par exemple euh... Nautiland euh...

...

E : Mais ça n'a pas duré longtemps... Enfin si ça a quand même duré 5 ans un, donc euh... après on s'est séparé.

P : Tu t'es marié quand ?

E : En... 97.

P : Avec une fille d'origine turque ?

E : Oui avec une fille turque qui venait de Turquie, de la région d'Eskişehir.

P : Et tu la connaissais ?

E : Non pas du tout... Enfin si je la connaissais quand... quand on était gamin quoi. Et puis voilà, ça ne s'est pas bien passé.

P : C'était le choix de tes parents ?

E : Oui et... Tu sais quand tu arrives à un certain âge, ben il faut te marier et donc euh... comme moi je n'avais pas eu de relations sérieuses ici, donc voilà après c'est familial tout ça et... tu dis oui et en fin de compte ça ne marche pas quoi.

P : Et elle était venue ici alors ?

E : Oui elle était 5 ans. Mais elle est toujours ici...

P : Donc tu t'es marié et ça n'a pas marché ?

E : J'ai essayé 5 ans, ça n'a pas marché, et puis ensuite on a divorcé et... maintenant je suis avec euh... ma femme actuelle, la maman de mon fils.

P : Tu t'es remarié alors ?

E : Non, on est pacsé. Donc ça fait... 4 ans et demi maintenant qu'on est ensemble avec Carole.

P : Et ça n'a pas posé de problème le fait que tu prennes une française ?

E : Aucun non. Je t'assure non. On était au bled, donc dans mon village natal. Là-bas toute ma famille l'a accueillie les bras ouverts quoi... ça n'a posé aucun problème.

P : Et il n'y a eu aucune pression ici ?

E : Rien du tout, rien du tout.

P : Et vous êtes plutôt de quelle confession dans ta famille ?

E : Ouais donc on est Alévi nous, donc moi je suis Alévi ouais...

P : Toute la famille ?

E : Oui a priori... non pas mon beau-frère par exemple. Ben il est de Giresun donc euh... Mais nous dans la famille, on est originaire Alévi quoi.

P : Il y a beaucoup d'Alévis à Eskişehir ?

E : Non pas beaucoup. Pas beaucoup non. Mais comme j'ai dit, c'est une ville qui est quand même étudiante, donc euh... il y a beaucoup de gens qui arrivent et qui transitent par là quoi.

P : On dit que les Alévis sont plus ouverts par rapport à tout ça ?

E : Ah... oui je pense oui. Ben c'est un peu comme les Protestants et les Catholiques ici. A priori les Protestants sont beaucoup plus ouverts euh... que les Catholiques donc... Ben les Alévis sont beaucoup plus ouverts que les Sunnites. Donc ça c'est l'histoire qui le dit, ce n'est pas moi un.

P : Et il y a des pressions en Turquie sur les Alévis qui expliquent qu'ils émigrent ?

E : Non... je ne pense pas qu'il y ait une pression, mais bon euh... c'est vrai qu'ils sont souvent originaires de l'Est. Donc à l'Est, il n'y a rien, c'est-à-dire au niveau économique euh... au niveau de l'emploi, au niveau culturel euh... Ben il n'y a rien, donc il n'y a pas eu d'investissements, donc tous les investissements qui se font, sont faits à l'Ouest, donc en bord de mer... Normal, transports, etc. etc., ça coûte moins cher, donc du coup, ben tout le monde émigre de l'Est à l'Ouest, et même de l'Est en Europe quoi. Pourquoi il n'y a pas beaucoup de monde d'Eskişehir en Europe ? Ben c'est parce qu'il y a l'industrie, il y a un potentiel, il y a des terres tu vois. Alors tu vas, tu vas à Yozgat, tu vas même un peu plus à l'Est à Hakkâri ou à Bingöl, ben il n'y a rien. Ben quand il n'y a rien, qu'est-ce qu'on fait ? Ben on part pour aller manger euh... ailleurs quoi.

P : C'est orienté à l'Ouest en Turquie ?

E : Tout est concentré à l'Ouest. A partir de... de... même Ankara c'est limite. Donc ben tu as Eskişehir, Bursa, après tu as Kocaeli, tu as Izmir, Istanbul, toute la côte méditerranéenne euh... donc voilà tout se fait là-bas un. Donc tout ce qui est dans les terres, ben euh... il n'y a pas grand-chose quoi. Et puis il y a eu des politiques agricoles euh... de très très mauvaises politiques agricoles, donc du coup euh... à ce niveau là, ben... il n'y a pas eu d'évolutions, donc les gens ben... quand ils n'ont pas de boulot euh... quand ils n'ont pas à manger, ben ils partent. Donc ils vont arriver en Europe.

P : Et tu t'es pacsé quand avec Carole ?

E : On s'est pacsé il y a 2 ans je crois.

P : Elle vient de Bischwiller ?

E : Non de Griesbach.

P : Et tu l'as rencontrée comment ?

E : Euh... la première fois je l'ai rencontrée au boulot.

P : Ah elle travaille au centre socioculturel ?

E : Maintenant elle travaille au centre socioculturel ouais. Elle est conseillère en économie sociale et familiale. Donc voilà, et puis elle a fait un stage et après on s'est rencontré en boîte, et puis voilà (rires).

P : Et vous avez eu un enfant ?

E : Voilà on a eu un petit garçon.

P : Le petit il sera de quelle nationalité ?

E : Ben pour l'instant il est né en France euh... il est Français quoi.

P : Est-ce qu'il prendra les 2 à un moment ?

E : Ben je pense qu'il prendra les 2 oui.

P : Dans le club, ils sont plutôt de quelle confession ? Tu as des Alévies ?

E : Je crois que je n'ai pas d'Alévies dans le club. Si, mon entraîneur joueur. De tête ouais, je crois que c'est le seul.

P : Les autres sont plutôt Sunnites alors ?

E : Oui, mais il n'y a pas beaucoup de familles Alévies à Bischwiller. Il doit y en avoir 3 ou 4.

P : Est-ce que les joueurs se voient en-dehors de la pratique sportive ?

E : Je pense qu'ils doivent se voir à la mosquée le vendredi quand ils peuvent y aller. Mais sinon ils doivent se voir entre eux, ils vivent en couple, ils font des bouffes, ils font des trucs euh... pour ceux qui vivent en couple.

P : Les joueurs savent que tu es Alévi et ça n'a jamais posé de problème ?

E : Non non, ça n'a jamais posé de problème. Tu sais moi je suis euh... voilà ils savent le boulot que je fais, que je suis capable de faire. A partir de là, je pense que non. Moi jusqu'au jour d'aujourd'hui, personne ne m'a dit tient A. c'est un Alévi, on ne veut pas de lui quoi. Au contraire, il y avait un comité en place qui est venu me voir et...

P : C'était un comité plutôt Sunnite alors ?

E : Oui, mais il n'y a pas d'Alévis à Bischwiller. Il n'y a que 4 familles.

P : Il n'y a pas d'Assyro-Chaldéens non plus ?

E : Non, à ma connaissance, il n'y en a pas. Enfin je le saurais quoi.

P : Les familles qu'on est allé voir avant, c'est le quartier...

E : De la Moder. Sur les 44 logements HLM, il y a 2 familles maghrébines.

P : Est-ce que certains joueurs du club habitent là-bas ?

E : Il n'y en a plus je crois. Ils ont maintenant tous acheté. Non, je ne crois pas. Peut-être dans les jeunes, mais les seniors je ne crois pas.

P : Ils ont donc acheté ? Ils ne sont plus dans les zones à forte concentration ?

E : Ben comme j'ai dit, à Bischwiller, les Turcs se sont éparpillés. Tu regardes par exemple cette rue : donc moi je suis Turc ; 2 maisons plus loin, c'est Turc ; en face, c'est Turc euh... ; au début de la rue, il y a encore une famille turque ; et quand tu vas jusqu'à l'hôpital, il y en a encore au moins 4-5 euh... 4-5 familles turques quoi.

P : A l'époque, les anciens étaient plus concentrés dans certaines zones ?

E : Ben à l'époque, il y avait le quartier de la Moder, il y avait quelques familles à la Maison Blanche. Plus tard, mais pas à mon époque, il y en a eu aux Œillets, c'est un quartier HLM aussi. Il y en avait dans les logements de la VESTRA, il y en avait même beaucoup, Turcs et Yougoslaves en majorité.

P : C'était des logements qui étaient payés par...

E : Par l'employeur ouais. Donc ils ont vendu maintenant, c'est un privé qui a racheté. Ben euh... là où il y avait des logements sociaux, ben il y avait des Turcs quoi. Maintenant non... il y en a aussi bien au centre ville, il y en a à Hanhoffen euh... il y en a dans les nouveaux lotissements donc euh...

P : Et donc au club, ils viennent de partout ?

E : Ouais voilà c'est ça.

P : Et les jeunes se retrouvent dans quelle école ?

E : Je pense qu'il y a une concentration d'élèves turcs à l'école Foch.

P : L'institutrice me disait qu'ils avaient souvent des problèmes en français ?

E : Ben oui leurs parents parlent le turc donc c'est normal. Ben souvent ce sont des familles mixtes (endogamie externe), soit le père, soit la mère est ici, et en règle générale, ils parlent très mal le français quoi. Ils parlent le turc, même les gamins.

P : Ton père parle bien le français ?

E : Non pas du tout. Il a du mal. Il ne parle quasiment pas un.

P : Et ta mère non plus ?

E : Ben non, tu as bien vu...

P : Ils ont connu quoi ? Ils n'étaient pas à l'école en France...

E : Ben mon père il a habité avec des Turcs euh... il a travaillé avec des Turcs, donc chez Schneider Industrie. Il a fait 30 ans chez Schneider Industrie un.

P : C'est où Schneider Industrie ?

E : Quand tu vas vers Marienthal, la zone industrielle de Marienthal je crois ça s'appelle. Mon frangin il est aussi là-bas mais bon comme mécano.

P : Et ils font quoi chez Schneider Industrie ?

E : Des bouteilles de gaz.

P : Là il ne bosse plus ?

E : Non non il est à la retraite depuis 97 je crois.

P : Et il a prévu de rester là ou de retourner en Turquie ?

E : Ben quand il n'a pas de problèmes de santé, ben il va en Turquie. Ben là par exemple, depuis sa retraite, il faisait à peu près 6 mois ici et 6 mois en Turquie. Là, il a une prothèse de la hanche, il a une hernie discale euh..., demain il va faire un pontage cardiaque, donc voilà, depuis 2 ans, il reste moins longtemps en Turquie.

P : Et en Turquie, il emmène ta mère ?

E : Oui oui ils y vont ensemble (silence). Ils y vont ensemble.

P : Je te remercie.

E : De rien.

2 – Entretien avec un dirigeant de l'USTB

P : Peux-tu me parler de l'histoire de l'USTB ? Comment c'était au début ?

M : Ecoute, moi je suis arrivé en France et euh en Alsace en 1970. J'ai commencé à jouer au village à côté, Kurtzenhouse, et dix ans j'ai joué là-bas. Après j'ai joué à Weyersheim 3 ans. Après euh... moi je n'étais pas là, j'ai habité à Kurtzenhouse, et euh... ils ont décidé de créer une association ; ils voulaient faire une équipe de foot, mais il n'y avait pas assez de joueurs à l'époque, il n'y avait pas... Alors ils sont venus chercher à droite et à gauche, ils sont venus chercher à moi, ils sont venus chercher un collègue à moi de Gambsheim, mais qui est décédé maintenant, Soufflenheim, Strasbourg, il y a 2 ou 3 étudiants de Strasbourg qui sont venus...

P : Donc principalement des joueurs turcs ?

M : Au début, c'était turc, mais après, à partir de 78-80, il y avait aussi des français euh..., et maintenant, on est tous mélangé.

...

P : Mais au début, c'était avec l'Amicale des Travailleurs Turcs ?

M : Ouais ouais, c'est ça, c'est ça !!! Le dirigeant est venu chez moi et m'a demandé si je peux jouer avec l'équipe turque. J'ai dit, euh..., tout de suite, tout de suite je suis venu, j'ai laissé tomber équipe de Promotion pour jouer 4^{ème} division, et j'ai 2 collègues qui sont aussi venus avec moi !!

P : Quelles étaient tes motivations ? Pourquoi es-tu venu dans ce club ?

M : Euh... je ne sais pas euh... je voulais vraiment jouer pour les Turcs tu vois. Je suis Turc et ils ont créé une équipe turque, alors j'ai dit pas de problème et je suis tout de suite venu.

P : Mais c'était pour montrer quelque chose ?

M : Voilà c'est ça, avec les autres...

P : Pour montrer quoi ?

M : Pour montrer euh... On voulait faire, on voulait faire une équipe foot. Vous savez, c'est tout, qu'est-ce que vous voulez montrer à l'époque, ce n'est pas football comme aujourd'hui à l'époque (rires). En plus, on n'avait même pas assez joueurs. Au début, euh... on jouait 11 et même pas remplaçants.

P : Justement au début, vous jouiez où, sur quel terrain ?

M : Niedermatt toujours, dès le début, jusqu'à 2002. Depuis 5-6 ans, on était là.

P : Au début, dans les années 70, vous aviez des relations ici, au niveau local ?

M : Mais non, pas du tout, pas du tout, c'est euh..., c'est nous un. Nous on avait, quand on a commencé, vous savez les maillots, vous avez vu ces maillots, on les lavait nous-mêmes et toutes les semaines on jouait avec. Maintenant il y a 50 maillots (rires) !!

P : Donc, au début, vous vous débrouilliez...

M : Nous-mêmes ouais.

P : Vous avez toujours joué en division 3, division 2 ?

M : Division 4, ce n'est pas 2 ou 3, 4 (rires).

P : Et vous jouiez uniquement au football ensemble ?

M : Non non non, ce n'est pas seulement foot. A part les 2 jeunes qui venaient de Strasbourg, 2 ou 3 étudiants, ils finissent leur match et ils partent. Nous, en plus, on n'avait pas de voiture à l'époque alors (rires).

P : Vous, vous faisiez quoi d'autre à l'Amicale ?

M : Moi je faisais que le foot. Euh moi je faisais l'équipe, moi j'étais capitaine, je fais l'équipe et je dirige les joueurs, je remplis les feuilles de match, je fais tout, je trace le terrain ouais.

...

P : Tu devais faire quoi au début ? Tu étais entraîneur, capitaine ?

M : Jamais, jamais entraîneur. Capitaine, dirigeant, c'est bénévole euh... avec des jeunes.

P : Il y avait combien de membres, de joueurs ?

M : Au début, je te l'ai dit, 10, 11, 12, pas plus !!

P : Ils venaient tous de Bischwiller ?

M : Non, j'ai dit 2-3 de Strasbourg, un de Gambsheim, Soufflenheim, Roppenheim euh... ça ils ont cherché les dirigeants. C'était les turcs de la région à l'époque. Euh... à l'époque il n'y avait pas beaucoup de jeunes à Bischwiller. Il y avait moi euh... peut-être on était 4 un ici !!

P : Après comment ça a évolué ? C'était comme ça combien de temps ?

M : Oye... rester longtemps, jusqu'à maintenant. Un an c'était fermé, un an.

P : Pourquoi ?

M : Ils ont tardé pour chercher les licences, pour demander pour continuer. Euh, ils ont oublié de demander les licences à la Ligue (rires).

P : Depuis le début vous êtes dans le championnat d'Alsace ?

M : Après ouais 74-75.

P : Au début ça se passait comment les matchs ? Il y avait des tensions ?

M : Ben euh il y avait des beaucoup de choses ouais ouais. Il y avait toujours des problèmes. Des bagarres, des insultes ouais ouais. Des provocations des spectateurs ouais ouais. Mais... pas le temps de dire ça, vous cherchez le ballon et voilà.

...

Après nous euh, on était premier truc, deuxième, troisième, maintenant c'est bon... Nous, on était premier alors ils sont venus en Turquie je ne sais pas moi...

P : Pourquoi tu as décidé de jouer au foot ?

M : Moi ce n'est pas ici. J'ai commencé en Turquie dans un club. Quand j'étais jeune j'ai fait aussi lutte. Mon père c'était un lutteur, alors j'ai fait lutte et foot, mais je n'ai jamais aimé la lutte. D'abord lutte, mais je n'ai jamais aimé la lutte.

P : C'était dans quelle ville en Turquie ?

M : Edirne... la frontière de Grèce un tout de suite.

P : Et donc tu as commencé par faire de la lutte et après du foot ?

M : A cause de mon père ça. Je n'ai jamais aimé la lutte. Pour regarder j'aime bien, mais pour faire... je suis un peu timide tu vois et tout dur (rires), torse nu (rires). Non, moi j'aime bien le foot. J'ai commencé depuis âge de 10 ans ou 9 ans en Turquie.

P : Pourquoi tu aimes le foot ?

M : (silence) ben je ne sais pas moi. J'ai aimé le foot alors j'ai continué après.

...

On a joué dans la ville avec des collègues. Tu sais il y a toujours des garçons et on est...

P : Quand tu es arrivé ici tu as joué tout de suite ?

M : J'ai tout de suite joué au village à côté, Kurtzenhouse. Après je suis parti à Weyersheim et je suis venu ici.

...

P : Tu es arrivé ici quand ?

M : En 70. J'avais presque 18 ans, à l'âge de 18 ans.

P : C'était pour travailler ?

M : Mais non, moi je suis venu pour euh accompagner ma sœur. Parce qu'elle ne sait pas lire, elle ne sait pas écrire. Elle a deux gamins, l'un de 5 ans et l'autre de 1 an. Alors mon père il a dit tu emmènes ta sœur euh...

P : Ton papa il était déjà là ?

M : Non, pas mon père, mon beau-frère il était là et moi j'ai emmené ma sœur qui était encore en Turquie. Mon père il a dit tu emmènes ta sœur et les enfants et tu reviens (silence). Depuis là je suis ici. Juste pour dire, je suis juste venu pour emmener ma sœur et pas pour travailler. Parce que mon père il avait du travail, c'est pour ça !

P : Ton père il est en Turquie alors ?

M : Non, il est décédé. Ouais...

P : Mais il a travaillé ici ?

M : Non jamais, jamais.

P : Il faisait quoi en Turquie ton père ?

M : Mon père il était épicerie, café et euh encore il faisait euh..., comment on dit ça, pour des lapins, pour des moutons...

P : La boucherie ?

M : Non pas boucherie, juste la peau, la laine. Il gardait pour la laine tu sais, comment on dit ça... Pour les habits, emballages, stock et on envoyait à Istanbul pour fabriquer.

P : Donc toi tu es venu pour emmener ta sœur ?

M : Voilà juste pour ça... Parce que son mari il était là, à Kurtzenhouse et il nous a envoyé les papiers de ma sœur.

...

P : A la base tu es venu pour ramener sa femme et tes neveux ?

M : Ouais, et après je suis resté là.

P : Alors tu as commencé à travailler ici ?

M : Ouais, j'ai travaillé à la Fonderie à Bischwiller, mais ça n'existe plus. J'ai travaillé 6 mois là-bas. Après j'ai travaillé dans un garage à Gries, garage de camions et mécanique. Après j'ai travaillé gravier à Weyersheim gravière, pour chercher le gravier sur le lac. Après j'étais usine 2 ans à Souffelweyersheim, usine qui fabrique des tuiles, mais c'est fermé aussi. Après je suis parti au service militaire en Turquie. Je suis parti 2 ans et après nouveau je suis revenu parce que j'avais tous les papiers encore. Après j'ai travaillé chez Schneider euh... et maintenant je travaille sur chantiers depuis 17 ans, depuis 92.

P : Et tu es marié ici ?

M : Oui bien sûr, trois gosses et tous mariés.

P : Ta femme elle vient de Turquie ?

M : Ouais j'ai rencontré là-bas.

P : Dans la même ville ?

M : Non, pas même ville, pas même ville, c'est autre ville.

P : Et elle est venue quand en France ?

M : En 76. On est venu ensemble, je suis allé chercher en Turquie.

P : Après tu as 3 enfants ?

M : 3 enfants, 2 garçons et une fille. Ils sont tous mariés et euh un joue ici foot et un qui joue à Kurtzenhouse.

P : Et ils sont tous ici en France ?

M : Ils sont tous ici.

P : Ils sont tous nés en France ?

M : Tous nés en France. Euh... l'aîné il est né en Turquie. Ma femme elle était enceinte et elle a accouché en Turquie. Après on est venu ensemble, mais sur le papier il est né en Turquie.

P : Il est de nationalité turque alors ?

M : Non français maintenant. Tout le monde est français sauf moi et ma femme. Je n'ai même pas pensé pourquoi...

P : En Turquie, ils n'ont pas les papiers ?

M : Si si, tous les trois ils ont les papiers en Turquie, tous les trois. Y'a nous, avec ma femme, juste la nationalité turque.

P : Après oui, Weyersheim, après tu es venu jouer à l'USTB, en 75 tout de suite ?

M : Oui 75. Non 74, on a joué match amical vous savez. Vendredi soir, samedi, après je jouais dimanche autre club Weyersheim. Oui 75 on a créé club avec la Ligue, fédération.

P : Par la suite tu as encore joué dans d'autres clubs ?

M : Non, juste ici. Euh... si vétéran j'ai joué à Kurtzenhouse (rires), si vétéran.

P : Tu as joué combien de temps ici alors ?

M : Longtemps euh... je ne peux pas dire euh... (silence). Ecoutez depuis euh... 40 ans j'ai joué à Kurtzenhouse... Après j'ai joué vétéran à partir de 35 ans et j'ai joué jusqu'à 52 ans à Kurtzenhouse.

P : Mais tu continuais à suivre les résultats du club ici non ?

M : Oui, mais vétéran c'est juste le vendredi soir, juste le vendredi soir.

P : Tu as aussi été dirigeant ici ?

M : Toujours dirigeant, depuis le début. Tout, dirigeant et joueur (rires).

P : Et actuellement tu es encore dirigeant ?

M : Oui, j'ai une licence dirigeant, mais je ne suis pas dans le comité. J'ai juste une licence de dirigeant.

P : Tu t'occupes de quelle équipe alors ?

M : Ben tous ! Euh... ceux qui besoin. Equipe 2, équipe 3, équipe 1, ça m'intéresse pas. Pour les jeunes et les petits oui (rires).

...

P : Tu disais qu'au début les relations étaient compliquées, mais pas qu'au foot ?

M : Ouais (interruption). Ben tu ne sais pas parler français. J'ai appris là-bas village un... J'ai appris là-bas comme ça parce que pas école un. Copains avec foot, le français, l'alsacien, avec les jeunes alsaciens.

P : C'est là-bas que tu as appris ?

M : Voilà.

P : Et au travail aussi non ?

M : Oui au travail aussi. J'ai toujours travaillé avec des français.

P : Pourquoi tu es venu jouer dans le club turc ?

M : Parce que j'ai pensé que c'est équipe turque, pour ça que je suis venu. Pas pour protéger de euh... Ils ont créé une équipe turque alors je me suis dit je vais.

P : Mais tu connaissais les autres joueurs ?

M : Mais oui bien sûr. Je connaissais tous.

P : Tu les connaissais d'où ?

M : Ah avant jamais connu en Turquie, mais ici oui.

P : Et d'où ici ?

M : Quand ils ont créé le club, les dirigeants, président et vice-président, ils ont cherché où il y a des jeunes turcs. A Soufflenheim il y a 2 jeunes, Kurtzenhouse, Weyersheim, Gamsheim, cherche Haguenau...

P : Et là avant vous ne vous connaissiez pas alors ?

M : Moi je ne suis jamais venu à Bischwiller un. Moi je suis toujours resté à Kurtzenhouse. C'est vrai un jamais (rires). Après je connais tout le monde.

P : Les dirigeants sont venus te voir. C'était quoi la motivation ?

M : Ben ils me demandaient, ils voulaient faire club équipe turque. Après j'ai dit oui. Ils m'ont demandé si je voulais venir, ben j'ai dit oui. Après moi je connais un qui jouait à Gamsheim, on avait joué contre eux, moi je jouais Weyersheim et lui Gamsheim, après j'ai demandé s'il voulait venir, lui aussi il a tout de suite dit oui. Après comme ça à droite, à gauche, jusqu'à qu'on peut faire équipe. On a fait un an match amical comme ça, 74-75, à droite, à gauche, pour trouver joueurs pour faire équipe et inscrire championnat (rires).

P : Au début ça faisait partie de l'Amicale des Travailleurs Turcs ?

M : Ouais ouais.

P : C'était les mêmes dirigeants que l'Amicale ?

M : Non non c'était séparé. Il y avait section football.

...

P : Hormis le foot vous faisiez quoi ensemble ?

M : Euh... rien, travail et foot. Euh... dimanche, euh... samedi soir c'était discothèque, c'est comme euh y'avait pas discothèque, c'était restaurant (rires).

P : Vous vous entraîniez souvent ?

M : Oui oui. Vous savez comment on entraîne ? Voiture, lumières de voiture, à la Niedermatt, 5-6 voitures et lumières vers le haut. Je ne sais pas si vous étiez déjà là-bas...

P : Et les ballons venaient d'où ?

M : Ben on les cherchait. Euh... le club, y'avait 2 ou 3 ballons, et je te l'ai dit un maillot, on lavait chaque semaine et dimanche on jouait (rires).

P : C'était vous qui laviez ?

M : Moi-même ouais. Ma femme elle lavait, pas moi un. Avant quand j'étais célibataire c'est moi, mais après mariage. Après on a trouvé quelqu'un pour laver. On a acheté lessive tout, et on a donné 50 francs à sa femme.

P : Au début, pourquoi un club de foot et pas un club de tennis ?

M : Chez nous y'avait euh... maintenant, y'a euh... à l'époque, ou foot ou boxe ou... lutte en Turquie. Lutte, boxe euh... voilà, et après le basket et tout ça, volley, mais pas au début.

...

P : C'était les sports en Turquie ?

M : Ouais voilà c'est ça, c'est ça, sports qu'ils connaissent. Là-bas où j'ai habité, c'est grande ville quand même, 40 000 habitants, on pouvait que faire foot et lutte un.

P : Et le football c'est important en Turquie ?

M : Oui oui.

P : Tu suis une équipe de Turquie ?

M : Oui oui, moi c'est Fenerbahçe.

P : Depuis le début ?

M : Depuis le début ouais. A l'âge de 7 ans j'ai connu avec le prof à l'école primaire. Il nous emmenait déjà dimanche au match ouais ouais euh... chaque dimanche.

P : Et là tu regardes encore ?

M : Ouais ouais, à la télévision, je regarde matchs de Fener, mais aussi français et allemands, je regarde tout un !

P : Quelles sont les différences entre le club à l'époque et maintenant ?

M : Différences, oh je y'a beaucoup différences un. Euh avant, on n'avait même pas joueurs, même pas maillots, même pas ballons, même pas terrain de foot, on n'avait même pas lumière euh... même pas douches, on avait des... comment on dit ça ? une baraque en bas, plus petit que ça, pas de vestiaires, pas de douches, on se douchait à la maison après les matchs un, nous on a juste lavé là où sale un (rires).

P : Et ton avis sur le club maintenant, tu trouves que c'est bien ? Pourquoi ?

M : Moi j'étais content pour les jeunes. Euh écoute on a joué je ne sais pas combien de temps toujours 3^{ème} division, 2^{ème} division et euh... maintenant c'est PE.

...

Moi je vais chercher des joueurs à droite et à gauche. Je vais dans villages (rires) et je regarde s'il y a bons joueurs et je dis écoute tu peux venir chez nous un (rires). Alors s'il est d'accord il vient un. L'année dernière j'ai cherché beaucoup de jeunes pour l'équipe 1.

P : Tu les incitais comment à venir dans le club ?

M : Avec le niveau sportif, le niveau sportif. Moi je regarde, je dis ah celui-là il est bon, il peut jouer plus haut. Maintenant lui par exemple, 15 ans, dans 2 ans, il peut jouer facile équipe 1. Pas l'autre, mais lui, c'est des jumeaux !!

...

Suleyman il a aussi joué avec nous. Il était tout jeune ; 16-17 ans il était joueur un. Son frère, il n'est pas là lui, il jouait aussi.

P : Tu as fait quoi comme étude en Turquie ?

M : Ben jusqu'à 12 ans école un. Après j'ai travaillé avec mon père à la maison. Ah oui obligé un si t'es un garçon. Si t'es un petit ça va, mais sinon... J'ai travaillé avec lui jusqu'à venir en France à 18 ans.

P : Tu es né quand ?

M : En 52.

P : Et où ?

M : A Edirne.

...

P : Comment tu as aidé ta sœur au début ?

M : Moi je sais lire et écrire un, pas en français, mais ça fait rien. J'ai quand même lu adresse pour elle. J'ai descendu à truc, euh à la gare de Strasbourg, j'ai donné adresse taxi, pas besoin parler, cette rue et Kurtzenhouse hopla devant la porte combien monsieur (rires).

...

P : Ensuite où as-tu habité quand tu es arrivé ?

M : A Kurtzenhouse.

P : Tu habites encore là-bas ?

M : Non non, maintenant j'habite Bischwiller.

P : Depuis quand tu habites à Bischwiller ?

M : Depuis 78 je crois. Euh... j'ai juste habité un an à Weibruche, là juste à côté.

P : Et après Bischwiller où tu as acheté une maison ?

M : Non non, locataire.

P : Encore maintenant ?

M : Non non, j'habite chez mon fils. Il a acheté une maison ici et on habite ensemble.

...

P : Pour venir en France, le voyage s'est passé comment ? Tu es venu comment ?

M : Avec le train de Edirne.

P : Jusqu'à où ?

M : Jusqu'à Strasbourg.

P : C'était quoi le trajet ?

M : Euh... chez moi, Bulgarie, Yougoslavie, Autriche, Autriche euh..., Allemagne euh, Kehl, Strasbourg.

P : C'était un voyage de combien de temps ?

M : Oje, je ne peux plus dire un, parce qu'avec la voiture, 2 jours, avec le train, aussi 2 jours, je ne sais pas un...

P : Et tu étais avec qui ?

M : Y'avait ma sœur, un neveu et une nièce (ses enfants).

P : Toi, au début, tu devais rentrer ?

M : Oui oui. Mais beau-frère il a dit rester alors je suis, je suis euh... fou foot, et j'ai regardé les jeunes qui jouent, alors j'ai dit reste.

P : Mais tu n'es pas uniquement resté pour le foot ?

M : Ouais ouais. Mon beau-frère, beau-frère, il a dit restez restez, alors j'ai téléphoné à mon père, il était un peu...

P : Tu as trouvé un travail ici alors ?

M : Ouais. Tout de suite fonderie trouver un travail. Parce que mon père il n'était pas content un que je reste ici !

P : Et comment tu lui as expliqué ?

M : J'ai dit arrive pas à rentrer, ils ne me laissent pas (rires), ils veulent me garder ici (rires).

P : Une fois à la retraite, tu comptes retourner en Turquie ?

M : Non non, je vais rester ici. Euh... une fois ici et une fois là-bas, Turquie, parce que j'ai aussi une famille là-bas un, des frères et des sœurs.

P : Tu as souvent des contacts avec eux ?

M : Ouais ouais, par téléphone un. Y'a aussi des lettres...

P : Par Internet ?

M : Non non, je ne connais pas. Ben mon fils, ma fille, mais maintenant sont plus à la maison, alors avec ma femme, je ne sais pas.

P : Tu vas de temps en temps en vacances en Turquie ?

M : Ouais. Pas tous les ans, mais tous les deux ans un.

P : Quand ? L'été ?

M : Ouais.

P : Combien de temps ?

M : 4 semaines. 4 semaines, 5 semaines, ça dépend...

P : Tu vas voir ta famille ou bien tu te promènes aussi ?

M : Ben oui partout. Je vais d'abord voir famille et après je promène à la plage.

...

P : Tu as eu d'autres activités que le foot ?

M : Non, seulement foot et travail.

P : Et tu étais inscrit dans d'autres associations ?

M : Juste au foot. Si je ne joue pas foot, je regarde foot.

P : Et tu n'as jamais voulu faire autre chose ?

M : Non non non. C'est euh... foot ça me plaît un c'est tout un. Je peux dormir avec le ballon quand j'étais jeune un (sourire), mais pas maintenant.

P : Pourquoi ? Tu le vois comment ce sport ?

M : Euh... des fois (il bafouille), chaque fois euh, mon père il disait qu'est-ce que tu gagnes, qu'est-ce que t'as gagné, quand je rentrais le soir à la maison, tu joues foot un tu sais et euh... Qu'est-ce que je gagne. C'est pour le plaisir, pour faire sport euh, pour faire sport, pour courir voilà.

...

Lutte aussi il apporte rien (rires). C'est vrai non les amateurs !

P : Au niveau spirituel, es-tu croyant ?

M : Ouais, beaucoup, beaucoup.

P : Tu es musulman sunnite ?

M : Ouais c'est ça.

P : Tu vas souvent à la mosquée ?

M : Oui, chaque fois (interruption).

...

Je fais aussi le ramadan.

P : Tu ne manges pas de porc ?

M : Non, oje non non.

P : Tu ne bois pas d'alcool ?

M : Si, alcool ouais ouais.

P : Tu fumes ?

M : Fume plus un. Je fumais 3 paquets par jour, maintenant j'ai arrêté, depuis 13-14 ans... j'ai arrêté.

P : A Bischwiller euh, je sais que chez les Turcs il y a des Alévis, des Kurdes...

M : Ouais y'a de tout. On est tous ensemble... Bischwiller, où j'ai habité, y'a pas Alévis.

P : Et dans le club, tu sais s'il y a des Alévis ?

M : Mélange dans le club. Y'a de tout un. Mais on ne demande jamais toi t'es sunnite, toi t'es alévi... Nous on n'est pas comme ça ici.

P : L'autre soir tu me parlais d'Atatürk. C'est qui exactement pour toi ?

M : Pour nous, Atatürk, c'est un, c'est un... lui c'est pour la Turquie fait, sinon y'avait, fin de la guerre, y'a des français, y'a des anglais, y'avait Italie... Si ce n'était pas lui, alors Turquie n'aurait pas gagné un et Turquie séparée. C'est lui qui a dégagé tous !

P : Donc vous êtes fiers de lui ?

M : Voilà ouais (petit silence), mais y'en a qui n'aiment pas, mais je ne sais pas pourquoi.

P : Alors sur le terrain politique toi tu es plutôt...

M : Moi je ne fais pas de politique. Je n'aime pas euh... je ne critique pas. Ça m'intéresse mais je ne critique pas, dialogue pas avec quelqu'un qui...

P : Au début, c'était « naturel » pour toi de jouer entre turcs ?

M : Ben c'est eux qui... C'est normal de jouer avec les turcs, moi j'ai aimé. C'est aussi pour l'identité. En plus j'étais content, parce que les dirigeants de Weyersheim ils disaient restez restez. Ecoute euh, on était Promotion, et moi je suis venu 4^{ème} division. Celui de Gamsheim c'était pareil un.

P : Vous êtes allés jouer beaucoup plus bas ?

M : Mais oui, beaucoup, beaucoup plus bas. C'était pour l'identité, mais ouais.

P : Après dans le club, vous vous entraidez ?

M : Oui, on était tout le temps euh ensemble après les matchs. Au restaurant on a discuté. On parlait du foot et d'autres choses.

P : De la Turquie aussi ? Est-ce que tu lis encore les journaux turcs ?

M : Oui oui, au café là-bas, à la gare là-bas (petit silence). Il y a 3 cafés rue de la gare, et avant restaurants.

(Interruption).

P : A l'époque les joueurs étaient ouvriers ?

M : Mais oui, tous. Y'avait juste 3 étudiants de Strasbourg, sinon tous travaillaient ici à droite à gauche.

P : Et ils venaient tous de Turquie ?

M : Mais oui.

P : Et les dirigeants de l'association étaient aussi ouvriers ?

M : Ouais aussi, eux ils travaillaient à Vestra là.

P : Pourquoi ils avaient décidé de créer l'Amicale ?

M : Euh... je ne sais pas un, pour solidarité et entraide des turcs ensemble.

P : Pour organiser le lieu de culte aussi ?

M : Ouais, ouais, c'est ça, mais je n'étais jamais avec.

(Interruption).

P : Est-ce que tu as de la famille dans un autre pays en Europe ?

M : Non non, juste ici à Bischwiller. Y'a juste ma sœur et ses enfants à côté.

P : La vie ici elle te plaît ?

M : Mais sûrement, ça fait 40 ans...

P : Qu'est-ce qui te plaît le plus ici ?

M : (rires) pas de travail un, j'avais jamais travaillé avec (rires). Euh... non mais c'est qu'on paye allocations, salaire, c'est pas mal si tu es malade, chômage (petit silence). Des avantages, ouais, des avantages.

P : Par rapport à la Turquie ?

M : Mais oui, par rapport à la Turquie. Hop, maintenant ça va, mais à l'époque, quand on est venu, y'avait pas.

P : C'est principalement les avantages et les droits sociaux ?

M : Voilà, c'est ça. Là-bas y'avait pas assez de travail à l'époque... Ici y'a sécurité sociale quand tu es malade. Les allocations quand tu n'as pas travail. Là-bas tu débrouilles !

P : L'équipe de football a permis d'attirer des turcs dans l'association ?

M : Euh... je ne sais pas.

P : S'ils n'avaient pas créé le club de foot tu serais venu à Bischwiller ?

M : Non, je ne serais pas venu. Euh... mais non, je serais resté toujours à Kurtzenhouse et Weyersheim.

P : Tu es venu jouer ici à quel âge ?

M : En 75 (il avait donc 23 ans).

...

P : Tu avais de bonnes relations avec les dirigeants de l'Amicale ? Ça te plaisait ?

M : Mais oui c'était bien, mais c'est, c'est... je te l'ai dit avant, c'est on n'a pas parlé bien, et cherché merde sur le terrain, et moi je n'aime pas ça. Mais quand même j'ai resté...

P : Et toi ça t'embêtait qu'il y ait des problèmes sur le terrain ?

M : Ouais. Euh... écoute moi j'étais tous les mardis à la Ligue. Pas pour moi, mais pour les autres, pour la discipline.

(Interruption).

P : Comme tu étais dirigeant tu devais t'occuper de ça ?

M : Ouais, tous les mardis j'étais là-bas. J'ai occupé de tout un, je traçais le terrain, je mets le filet, tout. Ça ne me dérange pas, moi je fais avec plaisir.

...

P : Maintenant, l'objectif pour les jeunes, c'est quoi ? C'est encore l'identité turque ou plus le sportif ?

M : C'est plus le sportif, plus le sportif, mais oui. Maintenant, les jeunes, y'a de tout un, y'a de tout. Tu vois le complexe un, ils ont la capacité, y'a des bons joueurs chez nous, ils peuvent jouer.

P : Dans les années 90, les Ayvaz étaient venus ici pour quoi ?

M : Pour jouer au foot. Je ne sais pas pourquoi ils sont venus. Erol, Ali, tous on connaît. On a demandé et ils sont venus comme ça je crois. 2 ans ils ont joué un.

P : C'était aussi par rapport à l'origine turque ?

M : Ben voilà, c'est ça, sûrement, comme moi quand je suis venu.

...

P : Au début, les conditions étaient quand même difficiles ? Le terrain...

M : Mauvais terrain la Niedermatt. Là-bas tu peux euh... te blesser tout seul un.

...

P : Quelqu'un vous a aidé à la ville ? Vous aviez des relations avec les autres clubs ?

M : Football Club Bischwiller. FC Bischwiller il reçoit quelque chose à la commune.

P : Encore maintenant ?

M : Ben oui, parce que FC Bischwiller vieux club de la ville.

P : A l'époque vous n'aviez aucune relation avec les autres clubs ?

M : Ben non. Je te l'ai dit moi je traçais les terrains. Normalement c'est commune qui trace les terrains, couper l'herbe.

P : Vous étiez un peu mis de côté alors ?

M : Ouais c'est vrai. A l'époque, c'est euh... oje ils pensaient comme ça. Maintenant c'est eux qui sont à côté (rires de satisfaction). Nous on est pour le foot. C'est eux sont à côté (rires).

P : C'est une sorte de revanche alors ?

M : Ouais voilà. Moi je suis content que nous plus haut que FCB. Euh... si vous savez qu'est-ce qu'ils ont fait à nous (petit silence) pour avoir le terrain.

P : Justement j'aimerais bien savoir ?

M : Ouais euh... ils ne voulaient pas, parce que c'est équipe turque, c'est étranger pour eux. Longtemps, longtemps, pas accès terrain (fatalité).

P : Pas d'accès au terrain ?

M : Ben non (petit silence). Mais maintenant ils sont jaloux !

P : Ah bon ?

M : Mais oui. Parce que nous on joue plus haut.

P : Ça se voit chez les dirigeants du FCB ?

M : Ben oui, chez les dirigeants. Il te dit bonjour mais...

P : C'est plutôt entre les anciens ?

M : Ouais ouais, les anciens. Moi j'étais euh... salut, ça va, mais je suis content (rires). Mais je ne dis jamais vous côté et nous plus haut. Je n'ai jamais dit ça.

P : Avec Hanhoffen c'est pareil ?

M : Non non, c'est avec le FCB. Hanhoffen aussi avec le FCB.

P : Et Hanhoffen avec vous ?

M : Non non.

...

P : Vous connaissez bien les dirigeants d'Hanhoffen ?

M : Maintenant y'en a plus, troisième division. On avait 2 joueurs venus à la fin pour équipe 2, équipe 1 aussi 2-3.

P : La commune vous avait autorisé à jouer sur la Niedermatt ?

M : Seul terrain avec annexe. FC Bischwiller il jouait là et nous jamais venus ici...

P : C'est depuis les années 2000 que ça a changé ?

M : Ouais euh... depuis que Ahmet il est là (silence). Necati aussi, Mustafa, euh moi, Ahmet il n'était pas encore là. Necati, Mustafa, moi, on voulait euh continuer, même si, on a dit, même si y'a pas assez de joueurs on continue (sensibilité).

P : Pourquoi vous avez décidé de continuer ? Pour l'histoire ?

M : Non, pas pour histoire, équipe, pour qu'équipe reste, pas qu'après supprimer l'équipe. On voulait pas euh... vous savez (silence) on ne voulait pas supprimer équipe.

P : Parce que sinon en 2000 c'était fini ?

M : Ouais.

P : Il n'y avait plus assez de joueurs ?

M : Ça ne fait rien. On peut continuer toujours (petit silence). Y'avait assez joueurs. Ce n'est pas question des joueurs, il faut aussi des dirigeants pour équipe, c'est ça un. Alors moi, Ahmet, Necati, Mustafa, on a commencé, et après j'ai dit qu'est-ce qu'on fait des jeunes.

P : Tu connaissais Ahmet, Necati et Mustafa ?

M : Mais oui, je connais.

P : Parce qu'ils suivaient le club avant ?

M : Ahmet non. Ahmet jamais dans le truc. Mais Mustafa et Necati ils étaient joueurs comme moi.

P : Ils ont joué avec toi ?

M : Mais oui. Ils étaient encore petits (rires).

P : Donc vous vous êtes réunis ?

M : Moi j'ai tout de suite dit on continue. En plus eux aussi ils ont dit hop on continue.

P : A l'époque le président c'était Baker ?

M : Ouais, avant Ahmet (petit silence). Heureusement Ahmet il est venu...

P : Pourquoi ?

M : Ben écoute, si tu veux faire président, il faut connaître quelque chose un (silence). Moi je connais mais je ne peux pas arriver à faire le président. Tu me dis écoute Ali fais les terrains, trace les terrains, cherche moi les bières, cherche moi ça, cherche euh... mais je ne peux pas faire le président ni entraîneur. Des fois je fais arbitrage, ça je peux faire un. Tout le monde ne peut pas faire président.

P : Et Ahmet vous l'avez rencontré comment ?

M : Mais je crois Necati lui a demandé.

P : Il le connaissait ?

M : Mais oui, bien sûr, tous se connaissent à Bischwiller (petit silence). Lui, il est animateur, il sait comment ça fonctionne un (rires).

P : Vous aviez besoin de quelqu'un comme lui ?

M : Voilà (petit silence). Nous on aurait continué même si y'avait pas Ahmet.
(Interruption).

P : Pourquoi vous vous êtes motivés pour continuer ?

M : Parce qu'après, chez nous un, après l'autre il rigole.

P : L'autre club (FCB) ?

M : Voilà, c'est ça. Pour nous, c'est fierté un. On continue même si y'a pas assez de joueurs (silence). Ecoute moi je peux te ramener tous les reçus, j'ai une mallette à la maison, tous les reçus que j'ai, à la Ligue et tout ça, arbitres, j'ai gardé tous. Je n'ai pas pensé ça, peut être il faut récupérer ça la prochaine fois. Parce qu'avant j'ai cherché album, j'ai dit à ma femme où est-ce qu'elle est la mallette ? Maintenant je pense seulement (dans l'embarras). J'ai encore toutes anciennes licences, toutes les vieilles licences.

3 – Entretien avec un joueur de l'USTB

P : Depuis combien de temps joues-tu à l'USTB ?

E : J'ai commencé en 2001-2002.

...

P : Quel est ton parcours sportif ?

E : J'ai commencé à l'âge de 7 ans à Bischwiller, au FC Bischwiller, et j'ai continué jusqu'à l'âge de 13 ans là-bas. J'ai fait un an de gardien, et après j'ai été muté avec les seniors, 2-3 niveau au-dessus de ma capacité quoi. Et euh... jusqu'à l'âge de 17 ans, j'étais à Bischwiller, et après je suis allé à l'USTB quoi.

P : Ton passage au FCB s'est bien passé ?

E : Ouais ouais, c'était nickel. De toute façon j'étais joueur de champ et je n'avais pas à me plaindre. Euh... j'avais toujours ma place euh... je marquais mes buts... j'ai toujours joué. Pas de problème, au contraire, c'était bien euh... organisé on va dire. C'est quand même l'équipe de la commune, de la ville, le club le plus ancien quoi.

P : L'USTB, c'était moins organisé alors ?

E : Bon l'USTB on ne peut rien dire parce qu'euh... ça s'est créé en 1975 et euh... ça s'est créé en claquant des doigts quoi. Il y a un bonhomme, il est venu, il a dit ouais on va faire une équipe turque, c'était en 1975, et euh... bon depuis euh... on va dire, ils ont... jusqu'à l'année 2001-2002, quand je suis venu au club, c'était on va dire à l'arrache quoi, c'était euh... pour aller dans les matchs, les déplacements, c'était en camionnette avec presque toute l'équipe, ou des trucs comme ça. Il n'y avait pas beaucoup de personnes qui s'intégraient à l'équipe.

...

Ce qui a, c'est que l'entraîneur, il devait pratiquement tout faire. Il devait être le président, l'entraîneur, le dirigeant, la totale quoi... Et puis, bon, on a commencé avec une équipe, après il y en a eu deux, et là il y a trois équipes. Maintenant il y a aussi des tout-petits donc voilà. Euh... de U11 jusqu'à U19, il y a 3-4 équipes.

P : Quand tu étais petit, tu suivais les résultats et les matchs de l'USTB ?

E : En fait, j'ai mon oncle qui était là-bas en tant que dirigeant. Et bon moi je faisais mes matchs le samedi, et le dimanche j'allais voir l'équipe I des Turcs quoi. J'ai toujours suivi !

...

P : Ton intérêt est venu d'où ?

E : Euh... en 2001-2002, quand j'ai commencé, je me suis dit ouais c'est une équipe turque et voilà quoi je veux jouer dedans, et euh... après ils m'ont vu, ils étaient satisfaits et bon j'ai joué tout de suite.

...

On va dire ça vient euh... c'est dans le sang on va dire, parce qu'euh... maintenant euh... tout le monde, enfin, on va dire chaque joueur turc aimerait bien jouer dans une équipe turque quoi. Pour euh... se dire, ouais, c'est une équipe turque quoi et euh... si on peut faire quelque chose, c'est encore mieux quoi. Et moi, c'est comme

ça que j'ai commencé euh je n'ai même pas regardé comment ils géraient le club ou quoi que ce soit, je suis allé...

P : Pour toi, l'objectif, c'était quoi ?

E : Ben... de montrer qu'euh... une équipe qui a été créée en claquant des doigts, ce qu'on pouvait faire avec cette équipe quoi. Et là euh..., au jour d'aujourd'hui, on est en Promotion d'Excellence, et il y en a beaucoup qui rêveraient d'être à notre place on va dire.

P : Quand tu parles des joueurs turcs...

E : (Il me coupe la parole). Non, on ne va pas dire les joueurs turcs, on va dire euh... le nom, ça porte son nom, USTB, Union Sportive Turque Bischwiller, c'est comme ça qu'ils l'ont créé, et c'est peut-être comme ça qu'il restera. Et euh... c'est plus par son nom qu'on avait du plaisir à jouer ou rentrer dans l'équipe quoi ! Mais autrement, il y a deux ou trois ans de ça, on avait une défense arabe, un milieu de terrain turc et une attaque française... C'est pour dire... on avait même un black dans l'équipe, c'était international on va dire ! Peut-être que ça porte son nom, mais on ne fait pas de choix quoi.

...

P : Tu es né en France ?

E : Ouais, je suis né à Haguenau.

...

Je suis de nationalité française.

P : Tu te sens plus français ou turc ?

E : Ecoute, quand il faut être français, je serai français, et quand il faut être turc, je serai turc. Moi, à la base, j'ai les deux nationalités quoi, j'ai les deux papiers.

P : Tu vas souvent en Turquie ?

E : Chaque année, chaque année. A part mes parents, j'ai toute ma famille là-bas, mes grands-parents, mes oncles, mes tantes... j'ai pas mal de famille !

P : C'est dans quelle région que tu vas ?

E : Moi c'est Aydin-Nazili. C'est à côté d'Izmir on va dire.

P : Et tu vas uniquement là-bas ?

E : Euh... ce que je fais. Je passe une ou deux semaines avec la famille, et après je vais deux semaines à la mer quoi, pour profiter des vacances on va dire.

P : As-tu atteint ton objectif ?

E : Oui et non euh... parce qu'on va dire euh... on est monté trois années de suite, tout s'est bien passé, on avait des bons joueurs qui sont allés dans d'autres bonnes équipes on va dire, bon ça c'est normal on va dire, mais ce qu'il y a eu euh... c'est que dans notre niveau là, à la base, c'est avec l'argent que les bonhommes ils jouent quoi. Et chez nous, ben... il n'y a pas d'argent quoi. C'est pour montrer à quel point c'est vraiment soudé quoi on va dire.

P : Justement, vous êtes tous amis en-dehors du football ?

E : Ben Ismaïl c'est aussi un des anciens comme moi on va dire, bon lui il a peut-être débuté un ou deux ans avant moi quoi, mais autrement des anciens, il y en a encore peut-être cinq ou six qui sont dans l'équipe quoi.

P : Vous vous connaissiez avant de jouer à l'USTB ?

E : Euh... ouais plus ou moins, on faisait des matchs un peu euh... ce qu'il y a à Bischwiller, on faisait des matchs quartier contre quartier dehors le week-end. C'était notre passe-temps on va dire, et c'est de là-bas qu'on se connaît quoi...

P : Vous aviez quel âge ?

E : On va dire treize-quatorze ans. Déjà, on faisait tous du foot quoi, on était tous inscrit dans un club, mais le ballon, le foot, c'est pareil, c'est un passe-temps aussi, c'est un loisir... Avec le foot, on a commencé à sympathiser avec des personnes qu'on ne connaît pas euh... Après ça a duré l'amitié quoi voilà.

P : Alors vous vous êtes retrouvés dans le club ?

E : Après ce qu'il y a, c'est voilà euh..., il y a celui-là, celui-là, celui-là qui est dans le club euh... ben je vais aussi y aller, c'est un ami quoi, puis on va voir ce que ça va donner quoi... alors ça a aussi commencé comme ça quoi, les connaissances.

P : Tu as rencontré d'autres turcs dans le club ?

E : Ouais euh... pas beaucoup aussi, parce que, bon, Bischwiller, ce n'est pas une grande ville aussi, tout le monde se connaît on va dire quoi. Euh... si on ne se voit pas là, on se verra à la mosquée quoi, façon de parler quoi !

P : Vous vous voyez quand en-dehors du club, les membres ?

E : Alors euh... dans les bistrots euh... ou quand il y a des matchs à la télé euh...

P : Vous vous voyez souvent à la mosquée, à l'association franco-turque ?

E : Non, euh... enfin, on va dire euh... souvent les vendredis quoi, parce qu'euh... c'est jour de prière le vendredi quoi.

P : C'est le vendredi soir ?

E : Le vendredi à euh... midi ou une heure quoi. Quand j'y vais moi, j'en vois certains du club quoi. Mais avec le travail et tout, c'est clair que ce n'est pas évident quoi.

P : Avec les joueurs, vous vous voyez aussi avec vos copines par exemple ?

E : Non pas vraiment quoi. Euh... je ne peux même pas te dire ouais, parce que non, on ne se voit pas quoi. Ce n'est pas vraiment euh... tu vois euh... parce que moi j'ai mes amis quoi, et euh... j'ai d'autres amis qui ne jouent pas dans le club, avec qui je fais des soirées avec euh... les femmes euh... voilà quoi. Autrement avec le club euh... moi de toute façon je suis un peu à part, je n'aime pas trop faire amitié de suite quoi, c'est-à-dire euh... je n'arrive pas à euh... m'intégrer de suite avec une personne que je ne connais pas quoi. Il faut du temps pour ça ! Bon, maintenant, je vais mettre Ismaïl euh... de côté quoi. Euh... Ismaïl, je le connais depuis très longtemps, mais voilà s'il s'est passé un truc, c'est le club il organisait une petite bouffe entre familles. Là on y allait, et puis on se voyait, mais sinon non.

P : Vous organisez souvent des soirées au club justement ?

E : Ouais, on va dire ça fait deux-trois ans, ça commence à être euh... Parce qu'avant ce n'était pas trop le cas. Bon, il y en a aussi beaucoup qui n'étaient pas mariés quoi.

P : Et vous faites quoi ?

E : Ben euh... on se fait une bouffe euh...

P : Au club house ?

E : Ben ça dépend, parce que notre président, Ahmet, il travaille aussi dans une association pour les jeunes de Bischwiller, et des fois, on le fait là-bas quoi.

... (interruption)

P : Tu disais donc ?

E : Ouais euh... donc des fois on le fait là-bas, parce qu'euh... on va dire euh... ouais il a le pouvoir de prendre la salle ou comme ça, mais n'importe qui peut l'avoir quoi.

P : Et vous le faites combien de fois par saison ?

E : Euh... pff... bon il n'y a pas que ça. Maintenant, ce qu'on fait, on fait des bouffes dans des restos ; euh... des fois on va en boîte euh... et il y a trois ans de ça je crois, ouais trois ans de ça, on est allé en Turquie toute l'équipe quoi, et c'était vraiment sympa quoi !

...

Et ça a commencé à partir de là quoi, parce que nous, on fait des réunions des fois, et on a dit écoutez là, à notre niveau, les personnes, les joueurs, ils demandent de l'argent, primes, etc. Nous déjà, on n'a pas ça, on aimerait bien faire des sorties ou quoi que ce soit. Parce que si on l'aurait pas dit ou quoi que ce soit, je ne pense pas que... Maintenant, ils font en sorte que ça se passe bien avec le comité, les joueurs, etc.

P : A quelle fréquence ?

E : Euh... deux fois par mois on va dire, on fait des trucs quoi. Et après, trois-quatre fois par année, on sort tous ensemble en boîte.

...

P : Pourquoi tu as choisi le foot, et non un autre sport ?

E : Ben déjà euh... j'aimais bien regarder à la télé.

P : Et tu regardais quoi ?

E : Ben... ce que regardait mon père on va dire euh... la Turquie ou euh... des équipes de la Turquie ou euh... c'est ça qui m'a poussé...

P : Toi, tu supportes quelle équipe ?

E : Moi, je suis Beşiktaş moi.

P : Et ton père aussi ?

E : Euh... toute la famille.

P : Vous regardez souvent des matchs des équipes turques ?

E : Avant, ouais. Mais, maintenant, vu que les chaînes, c'est devenu payant, et qu'il y a des chaînes qui ont acheté les matchs, automatiquement, on regarde moins en famille on va dire, mais on peut toujours aller au café.

P : Vous regardez avec les joueurs de temps en temps ?

E : Ouais, mais ça dépend dans quel café ils vont pour voir le match. Si on se croise voilà.

...

Chacun son truc pour voir les matchs !

...

P : Ton père jouait au foot aussi ?

E : Non, il ne jouait pas du tout, mais euh..., par exemple, il m'emmenait aussi voir l'équipe de l'USTB quoi. Il m'emmenait, et après il me disait, euh... regarde c'est une équipe turque et tatati et tatata, et après euh... c'est ce qui m'a donné l'envie de jouer quoi, et vu qu'il n'y avait pas euh... d'autres équipes à l'USTB, j'ai dit écoute je veux faire du foot quoi. Il m'a acheté la compil euh... short, chaussures, tout ce qui bouge !

P : S'il y avait eu une équipe de jeunes à l'USTB, tu serais allé là-bas ?

E : Ouais ouais, je pense. Mais bon, vu qu'euh... Bon, ouais, je ne pense pas qu'il y en aurait eu, vu que déjà une équipe ils l'ont faite difficilement euh... Là ça commence à évoluer, mais autrement avant, c'était une équipe et voilà quoi.

...

P : Tu avais un joueur préféré ?

E : Euh... Chris Magic Waddle.

P : Le foot, ça a quelle signification pour toi ?

E : Ben euh... avant, j'avais plus d'envie quoi, mais là euh... au fur et à mesure de l'âge, euh ça devient plus un passe-temps qu'euh... Maintenant, ce qu'il y a euh, c'est quand t'es jeune, t'envisages euh... t'as les yeux un peu trop longs on va dire, t'as envie de faire trop de trucs, déjà t'as envie de jouer pro, c'est l'envie euh..., c'est comme ça que tu commences quoi, tu te dis il faut que j'évolue quoi. Et après, au bout d'un moment, si tu vois que tu n'arrives pas à évoluer ou quoi que ce soit, ou sinon, si ça passe pas avec l'âge euh... après voilà quoi j'ai 26 ans et euh... A 19 ans euh... j'avais fait un test à Nazilispör, qui était en Ligue 2 en Turquie quoi.

P : Comment as-tu été mis en relation avec le club ?

E : Ben euh... ce qu'il y a euh... c'est mon oncle euh... on va dire c'est une grosse tête là-bas, d'où est-ce que je viens, Nazili, et euh... la femme de l'entraîneur de Nazili elle était prof de sport chez mon oncle, elle faisait prof de step euh... Mon oncle il a étudié jusqu'à 29 ans et euh... il a ses diplômes de professeur de sport quoi. Lui, ce qu'il a fait, il a ouvert une grande salle, avec euh... 40 élèves...

...

C'est le petit frère de ma mère.

P : Ce n'est pas le même que celui qui jouait à l'USTB ?

E : Non, celui-là, c'est du côté de mon père euh... En fait, il n'a jamais joué, peut-être un ou deux matchs, et encore je ne sais pas, vraiment j'étais petit quoi. Autrement, il était souvent présent euh... pour aider le club on va dire.

P : Et donc c'est cet autre oncle qui t'a mis en contact avec le club...

E : Non, pas tout de suite, tout de suite euh... Ce qui s'est passé, c'est euh... j'ai commencé à évoluer à Bischwiller, dans une équipe FCB, et après euh... je me suis dit, je vais dans le club quoi, c'est de moi-même que je suis allé là-bas quoi.

...

P : Et alors maintenant tu te dis quoi quand tu vas au foot ?

E : Ben euh... on va dire c'est plus un passe-temps quoi, j'y vais pour m'amuser quoi, et puis euh... pour voir d'autres têtes quoi, changement aussi quoi et euh... voilà quoi, c'est plus un passe-temps on va dire.

P : Et le sport, ou le foot, t'apporte quoi ?

E : Ben déjà euh... je ne sais pas euh... le dimanche, il n'y a rien à faire, et euh... dans la semaine euh..., on a deux fois entraînement quoi. Donc euh... ça me permet de travailler mon souffle ou euh... de changer d'air on va dire, de m'amuser aussi, et après, le dimanche après-midi, il n'y a vraiment rien à faire quoi, et maintenant, je préfère aller faire du ballon que de rester chez moi quoi.

...

P : Par rapport aux autres, dans les relations avec la Ligue, avec la ville, est-ce que tu penses que le club est désavantagé ?

E : Ouais beaucoup, ouais beaucoup je pense. Parce que, ce qu'il y a euh..., ils ne mettent pas les initiales USTB, ils mettent Turcs de Bischwiller quoi. Et bon, ça, ça nous déstabilise grave quoi, c'est euh... Un arbitre, il voit par exemple Turcs de Bischwiller et automatiquement il réagit autrement. L'année dernière euh... on avait 4 matchs, où ce qu'on était pratiquement sûr de les gagner, et à la dernière minute euh..., faute d'arbitrage quoi, ou il laissait trop jouer ou euh... quand ils égalisaient, et qu'on avait 5 minutes encore pour marquer, il compressait à fond ou il arrêtait le match avant. On a eu euh... beaucoup d'injustices on va dire euh niveau arbitrage quoi.

P : Tu l'expliques par quoi ?

E : Euh... euh... Déjà, on avait un match, ils ont égalisé à 5 minutes de la fin quoi, c'était contre Gumbsheim, ou 10 minutes de la fin ils ont égalisé, et euh... on a commencé à jouer que dans leur camp, et euh... on était au point de marquer un but, et euh... la balle elle est partie, et euh... après il y a eu un mauvais tackle du côté de chez nous, il n'y a rien eu, l'autre bonhomme il s'est levé et il a fait le rebelle, et après euh... voilà il y a eu un euh... on va dire euh... un chamboulement, et euh... l'arbitre il a arrêté le match sans rien dire, alors qu'il n'y avait pas de carton, il n'y avait rien du tout, juste 2 petites poussettes, mais rien de plus, rien de méchant, et l'arbitre il a arrêté le match quoi.

P : C'est lié au fait que ce soit un club turc ou... ?

E : Maintenant c'est mon opinion, moi je le vois comme ça quoi, parce que c'est un club turc.

...

P : Avec les spectateurs il y a des problèmes de temps en temps ?

E : Ouais, des fois, il y en a qui croient qu'ils savent mieux jouer au ballon que nous euh..., des supporters qui parlent des fois quoi.

...

A l'extérieur, c'est beaucoup euh... des supporters de l'autre côté quoi euh..., ils aiment bien chauffer quoi tu vois, peut-être parce qu'on est des turcs...

P : C'est plutôt à Strasbourg ou dans les petits villages ?

E : C'est plutôt dans les petits villages, ouais ouais, parce qu'à Strasbourg, de toute façon, il n'y a pas photo, c'est international on va dire, c'est plutôt dans les patelins...

...

P : Que penses-tu de la situation actuelle du club ?

E : Ben là, pour l'instant, ça commence à très très bien évoluer quoi euh... Maintenant, ce qu'on avait demandé, c'était des dirigeants euh..., après les entraînements euh... une semaine sur deux, faire une bouffe, pour qu'on soit tous soudé quoi. Et bon, là euh..., tout ce qu'on a demandé, ça se réalise petit à petit, et euh..., pour l'instant, voilà, on ne demande rien d'autre, on joue bénévolement on va dire, parce qu'à notre niveau là, il y a même des équipes qui jouent deux niveaux en-dessous, et qui reçoivent de l'argent quoi, mais non, nous, on ne demande rien, c'est une équipe qui a été créée comme ça, et euh... on ne demande rien, on sait qu'il n'y a pas une commune derrière nous euh... on sait qu'il n'y a pas une ville derrière nous, la ville elle est là juste pour nous donner les terrains quoi, et encore ils sont obligés, parce qu'on est l'une des meilleures équipes dans Bischwiller quoi, et même des alentours quoi on peut dire.

...

P : La ville vous fournit les terrains ?

E : Ouais le complexe. Mais euh... parce qu'on a augmenté notre niveau, sinon on aurait peut-être joué sur le troisième terrain, là où ce qu'on a la buvette quoi. Mais là, on joue sur le terrain d'honneur.

...

P : Que veux-tu dire par « il n'y a pas de ville derrière nous » ? Personne ne vous suit ?

E : Il y a des supporters qui viennent nous voir euh, il y a même des supporters que personne ne connaît et ils viennent nous voir tous les dimanches quand on joue à la maison. Et il y en a même qui font le déplacement de temps en temps.

P : Ce sont des gens qui habitent à Bischwiller ?

E : Qui habitent à Bischwiller mais qu'on ne connaît pas quoi... qui soutiennent l'équipe.

P : Des gens de la mairie viennent aussi vous féliciter ?

E : Non, non, je n'ai pas de souvenirs comme ça !!

P : As-tu l'impression que vous ne pouvez uniquement compter sur vous-mêmes ?

E : Ouais c'est plus sur nous-mêmes quoi et euh... sur les entreprises turques quoi on va dire. C'est eux qui nous aident le plus quoi.

P : Mais ce sont des membres du club ?

E : Non, non, c'est plus des amis on va dire, des amis du président ou euh... voilà les contacts qu'ils ont quoi. Par exemple le Central Café il nous avait fait un ensemble de joggings, c'est un pote du président et un pote à moi. Bon, ce qu'il y a, c'est que, maintenant si si si euh... on va dire le café il nous a sponsorisé, automatiquement, avant les matchs et les entraînements, on va là-bas pour boire un petit coup quoi et on se donne rendez-vous là-bas quoi et... c'est mieux de faire comme ça que de se faire sponsoriser par une personne et dire merci ciao quoi.

...

Il y a le döner aussi qui nous sponsorise (Le Bosphore) ; il appartient à un joueur de chez nous donc on va de temps en temps manger là-bas quoi. Euh... il y a la boucherie Mutlu aussi ou des trucs comme ça, et des sponsors pour les panneaux autour du terrain...

P : Ce sont principalement des entreprises turques qui vous sponsorisent ?

E : Ouais la plupart c'est des turcs.

... (interruption)

P : Mais dans USTB, il y a Bischwiller aussi ?

E : Ouais c'est clair quoi, mais on ne peut pas demander euh... si on reçoit la main, on ne peut pas prendre le bras quoi on va dire. On s'estime déjà heureux d'avoir le

terrain et après euh... il faut du temps pour le reste, peut-être si on monte encore d'un ou deux niveaux.

P : C'est l'objectif alors ?

E : Euh... on se dit pourquoi pas euh, on se dit on a une bonne équipe, on peut faire quelque chose. Pourquoi pas si déjà on joue pour le fun, le jour où on peut faire quelque chose, autant le faire quoi. Moi, ce n'est pas parce que j'ai dit que je joue pour le fun ou quoi, que je joue comme un passe-temps, que je vais laisser passer les buts... ça reste du sport de compétition donc j'essaye de faire de mon mieux sur le terrain.

P : Vous vous entraînez combien de fois par semaine ?

E : On s'entraîne deux fois par semaine. Bon, l'année dernière, on s'entraînait trois fois. On faisait lundi, mercredi, vendredi et le dimanche match. Cette année, c'est deux fois, parce que déjà il y a beaucoup d'équipes qui se sont rajoutées et euh... à la fois c'est aussi mieux de s'entraîner deux fois que trois fois, le vendredi on est ko et le dimanche il faut faire un match quoi. Donc deux fois c'est mieux, on arrive à mieux gérer le dimanche...

P : Fais-tu partie d'une autre association ? L'association culturelle par exemple ?

E : Non, non, je ne suis pas membre, je vais juste à la salle de prière.

...

P : On passe à des questions plus personnelles maintenant. Alors c'est ton père qui est d'abord arrivé en France ?

E : Ouais il est arrivé à Bischwiller à l'âge de 17 ans. Bon, en fait, il est arrivé à Strasbourg, et en même pas un mois, il était à Bischwiller.

P : Lui il est déjà venu rejoindre ses parents ou... ?

E : Non, non, c'est euh... en fait, mon grand-père il a eu une lettre en Turquie comme quoi ils avaient besoin de de personnels quoi pour pouvoir faire les chemins de fer ici en Alsace. Et euh... donc mon grand-père il a accepté, il est venu et il a ramené ses enfants, donc il y avait mon père.

P : C'était en quelle année ?

E : Je ne pourrai pas te dire. Il avait 17 ans quoi mon père.

P : Et il est né quand ?

E : En 56.

P : Quand ton père est arrivé, il a tout de suite travaillé ?

E : Ben ouais quoi, il a tout de suite travaillé à Bischwiller. Bon, quand il est venu, il n'a rien fait pendant un mois, et après euh... vu que mon grand-père c'était là dans les alentours, il a aussi travaillé à la Vestra.

P : Et ton père aussi ?

E : Mon père, non, il est rentré à Emerel euh à côté de Hager. Il est rentré là-bas et euh... il est resté 4-5 ans et après il est parti chez Schneider Industries car il était mieux payé là-bas. Et il est toujours là-bas.

...

P : Il prévoit de faire quoi quand il sera à la retraite, de retourner en Turquie ?

E : Je pense qu'il va rester là. En Turquie, il ira quand il voudra puisqu'il sera à la retraite.

...

P : Ta mère est venue quand ?

E : Ben euh... quand mon père est allé en Turquie pendant les vacances, il s'est marié quoi au village et après il est venu avec ma mère.

...

P : Tu as des frères et sœurs ?

E : J'ai un grand frère et un petit frère.

P : Et ton grand frère il est né en Turquie ?

E : Il est né à Bischwiller et mon petit frère aussi.

...

P : Il fait quoi ton grand frère ?

E : Il bosse, il est embauché dans une entreprise.

P : Il joue à l'USTB ?

E : Ouais, il y a 2-3 ans de ça, il jouait avec la une ou avec la deux des fois. Là, maintenant, c'est bon, il joue parfois avec la 3. Mais il a un problème au genou, il ne veut plus trop risquer quoi.

P : Et ton petit frère il joue aussi ?

E : Mon petit frère il vient de s'inscrire là en U 19 cette année.

P : Il n'avait jamais joué avant ?

E : Si, il avait joué à Bischwiller au FCB. C'était une équipe de moins de 18 où il n'y avait que des turcs.

...

P : Toi tu as quel âge ?

E : J'ai 26 ans.

P : Et tu fais quoi en ce moment ?

E : Là j'étais sur le point de me faire embaucher dans une boîte sur Haguenau ; ça s'appelle INA, INA Roulements.

P : En tant que quoi ?

E : J'étais magasinier-cariste et euh... préparateur de commande et tout ça. Et euh... ce qui s'est passé, la crise quoi, et ils n'ont plus gardé un intérim quoi. Moi ça faisait 18 mois que j'étais là-bas et j'allais juste euh... on parlait d'embauche quoi. Et il y a eu la crise, et ils ont jeté tous les intérimaires quoi.

P : Qu'est-ce que tu as fait comme études ?

E : J'ai fait CAP-BEP structures métalliques à Haguenau.

P : Et après ?

E : Après j'ai commencé à travailler quoi. Déjà quand j'étais au lycée je travaillais au Mac Do parce que mon père il avait acheté une maison à Bischwiller et euh... je suis allé au Mac Do de moi-même leur dire que j'avais du temps libre et que je voulais bosser avec eux.

P : C'était pour aider ton père ?

E : C'était 20 heures par semaine au début, et après, quand ils m'ont accepté au Mac Do, je suis allé voir mon père et je lui ai dit que j'avais trouvé un travail à mi-temps après l'école. C'était pour lui, pour la maison ; comme ça je l'aide pour le crédit quoi... Chez nous on est vraiment soudé quoi. Et après euh...

P : Ton frère aussi ?

E : Mon frère aussi euh, il était en apprenti et il recevait un peu d'argent et il le donnait aussi. Chez nous on est euh... Chez nous il n'y a pas ton argent c'est ton argent, on le partage s'il faut le partager.

...

P : Et ta mère elle fait quoi ?

E : Ma mère elle travaillait aussi pas mal de temps là à Wissembourg chez Vimétal.

P : Elle a commencé tout de suite ?

E : Elle avait commencé en tant que nettoyage. Après euh... elle est allée en production. Mais elle, elle était toujours avec une de ses meilleures copines, c'est un peu comme des sœurs, et elles ont toujours bossé ensemble. C'est mon oncle qui bossait aussi là-bas qui les ramenait. Et bon, elle a fait 9 ans là-bas pratiquement. Voilà quoi.

P : Et alors toi après le Mac Do ?

E : Euh... après, j'ai travaillé dans des boîtes de disjoncteurs. J'ai fait du montage dans une boîte à Bischwiller, Hager.

P : Pendant combien de temps ?

E : J'ai fait ça 4-5 ans comme intérimaire. Et après euh... Entre-temps, j'ai eu une coupure d'un an parce qu'ils voulaient m'embaucher. Vu que je connaissais déjà la boîte et le travail, ils m'ont envoyé à Obernai pour faire une formation de tuteur, pour gérer des personnes, une section de 12 personnes. J'ai donc fait une formation de 9 mois à Obernai pour Hager et j'ai continué à travailler là-bas après. Jusqu'au jour où les bonhommes que je suivais se sont faits remplacer par un robot. Ils m'ont alors proposé de travailler sur le robot et j'ai refusé.

P : C'était quand ça ?

E : Euh... en 2003-2004 je pense. Et euh... ma chef, j'avais un bon contact avec elle et je lui ai demandé si elle pouvait me proposer autre chose. Elle m'a proposé le permis cariste et j'ai accepté. J'ai fait le permis cariste et j'ai continué à travailler chez eux au stock pendant 4 ou 5 mois, et après il n'y avait plus de travail. Et là, depuis, je fais cariste un peu partout.

P : Et il y a des périodes où tu étais au chômage ?

E : Euh... ben là, ça fait pratiquement 8 mois que je touche le chômage.

P : Tu me disais que tu vas recommencer à travailler là ?

E : Ouais là, je vais travailler pour un ami. En fait, je vais souvent avec lui quand il a besoin d'aide. Il a une entreprise de construction ici à Bischwiller. Je l'aide sur les chantiers quoi.

P : Il est d'origine turque ?

E : Ouais.

P : Autre sujet. Que penses-tu du football en Turquie ?

E : Moi, ce que je n'aime pas en Turquie, c'est les spectateurs. Les spectateurs des équipes ils sont vraiment fanatiques euh... à se couper les veines quoi. Et ça, je n'aime pas.

...

P : Il a une place importante en Turquie ?

E : Ouais, ouais, c'est vraiment important le foot en Turquie.

P : Ton père il suit encore le foot ?

E : Non maintenant voilà quoi euh..., on va dire qu'il est un peu âgé. Lui, ce qui le tient, c'est vraiment la mosquée quoi, que à base de mosquée, que la prière. Il y va tous les jours parce que la prière c'est 5 fois par jour et le vendredi c'est une prière plus importante on va dire... Maintenant ils disent dans le coran qu'il ne faut pas rater 3 fois de suite la prière du vendredi si tu es à la maison quoi. Donc si t'es à la maison 3 vendredis de suite, il faut au moins y aller une fois quoi...

P : Tu es croyant toi ?

E : Moi je suis croyant ouais.

P : Et tu respectes le ramadan, l'interdiction d'alcool... ?

E : Euh... je respecte euh... Maintenant euh..., ce qu'il y a, c'est avant le ramadan, il y a trois mois, avant le ramadan, où ce que tu ne dois pas boire d'alcool, ça je l'ai fait quoi, mais ce n'est pas un truc de fou, si déjà l'alcool il est là, c'est qu'autrefois ils ont aussi bu. Bon, ce qu'il y a, c'est les trucs qu'il faut vraiment respecter, je les respecte quoi, comme le vendredi soir il ne faut pas boire d'alcool.

P : Et quoi encore ?

E : Ben euh... déjà c'est respecter le coran quoi. Je ne mange pas de porc, je ne fume pas...

P : Tu es sunnite toi ?

E : Quoi ? C'est-à-dire ?

P : Au niveau de la religion, il y a des sunnites, des alévis...

E : Ah ouais ouais, moi je suis sunnite à 100 %.

...

P : Et à Bischwiller il y en a d'autres que des sunnites ?

E : Ouais, je connais quelques alévis. Je connais quelques kurdes, mais bon voilà, ce n'est pas des potes !! Je leurs serre juste la main et basta !! Mais euh... tu sais, il y a aussi des sunnites qui mangent du porc quoi, parce que peut-être dans leur vie, ils ont eu des euh... Tu vois, on va dire qu'euh... je connais un gars du quartier chez nous euh, c'est un vrai musulman, mais il mange du cochon, ses parents ils font le ramadan. Bon, il a perdu son père donc je ne sais pas maintenant ce qui lui a pris, il n'est pas marié, il va à droite et à gauche faire des gamins...

P : Tu habites dans quel quartier ?

E : Au HLM. En fait j'habite à côté du HLM mais j'ai grandi là-bas quoi. Je crois que c'est le quartier des Œilletts.

P : Tu es marié ?

E : Ouais je suis marié.

P : As-tu des enfants ?

E : Non.

P : Et tu es marié à une fille turque ?

E : Ouais de Strasbourg. Et elle est née en France.

P : Elle vient de la même région en Turquie ?

E : Ouais. En fait je l'ai connu ici le jour du mariage de mon frère. Après voilà euh..., on va dire en 2-3 ans, je ne l'ai pas vu tout le temps quoi. Parce que bon chez les turcs euh... bon ce n'est pas comme aujourd'hui, parce qu'aujourd'hui elles sont plus ouvertes, mais euh... avant c'était plus stricte niveau filles, donc elle ne sortait pas, elle n'avait pas de téléphone ou elle ne donnait pas son numéro tellement elle avait peur de ses frères, de son père, de sa famille. Et bon, maintenant, ma femme, c'est un ange. Et maintenant, je vais en Turquie, en Turquie, ce n'est pas pareil, tu vois les filles turques, elles sont avec des shorts, des jupes euh... c'est vraiment décalé maintenant on peut dire. Dans le coran il est écrit euh... parce que moi je l'ai terminé le coran, je l'ai lu et je l'ai terminé en entier le coran, c'est rare que des personnes le terminent, surtout de mon âge. Ce qu'il y a, c'est dans le coran, il n'a pas été écrit hier, ni il y a 100 ans, mais il y a des siècles... Et aujourd'hui, il y a des phrases qui ressortent vraies...

P : Comment tu expliques la solidarité entre les Turcs ?

E : C'est dans notre religion. Aider quelqu'un qui n'y arrive pas. Euh ouais, c'est dans notre religion. Exemple. La fête du ramadan, la fête du mouton, ceux qui n'arrivent pas à couper du mouton, les familles qui n'ont pas beaucoup d'argent, nous on coupe, on en coupe un en trop, on en met un pour la famille, et celui qu'on a coupé en trop on le distribue aux familles qui n'ont pas pu couper un mouton quoi.

...

P : Quelles sont tes principales activités pendant la semaine ?

E : Maintenant que je ne travaille pas, je passe du temps avec ma femme. Le soir, s'il y a des matchs, je sors au bistrot et je regarde les matchs. Euh... je vais aux entraînements à l'USTB euh... j'essaye aussi de sortir ma femme pour qu'elle ne s'emmerde pas à la maison.

P : Tu l'emmènes au foot des fois ?

E : Ouais, elle vient automatiquement pour voir les matchs le dimanche. Autrement, essayer de faire un cinéma dans le mois... Sinon, je vais assez souvent au bistrot ; j'ai un pote aussi, qui a un döner là-bas, Mutlu, j'y vais pour skater avec lui et faire passer le temps quoi.

P : Et vous faites quoi ?

E : On discute, on joue aux cartes avec des potes, et voilà quoi.

P : Tu suis les informations de Turquie ?

E : Ouais, des fois, pas tout le temps, je lis surtout le journal turc.

...

P : Tu parles souvent le turc ?

E : Avec les amis, c'est plutôt en français, et avec la famille, c'est plutôt en turc. Par exemple, quand il y a une famille extérieure qui vient, on utilise plutôt le turc quoi.

P : Tu as de la famille autre part en Europe ?

E : Ouais, en Allemagne, à Cologne, Dortmund et Heidelberg.

P : C'est de la famille éloignée ?

E : Ouais, on va dire de la famille proche et éloignée.

P : Vous vous voyez souvent ?

E : Ouais, avec la famille proche, parce qu'ils sont à 400 bornes de chez nous. Les autres, de chez mes cousins, ils sont à 400 bornes encore plus loin, donc c'est plus difficile, ça fait loin. Bon, ce qu'on fait, c'est qu'on va chez la famille proche, et après les autres, ils viennent chez eux, et on se voit là-bas et tout ça.

P : Encore une question. Ton père et ton grand-père, ils faisaient quoi en Turquie ?

E : Ben euh... ils faisaient ce qui euh... ils étaient paysans quoi dans le village. Ils avaient des terres et des bêtes.

...

Bon, maintenant, mon père, il a acheté une maison à la ville, d'où ce qu'on vient, et on va là-bas pendant les vacances. On passe aussi 3-4 jours chez mes grands-parents au village. Après on reste une semaine dans la maison, et après moi je vais à la mer avec mes potes quoi.

P : Merci beaucoup !

E : De rien.

4 – Entretien avec l'entraîneur du FCTS

P : Depuis quand fais-tu partie de l'association?

A : Depuis... c'est ma troisième année. Je suis arrivé le 20 mai 2003.

P : Et c'est par des relation amicales, professionnelles, familiales que tu es arrivé dans le club ?

A : Tu vois, j'ai des origines turques. Donc j'ai été contacté par le président du club.

P : Tu le connaissais personnellement ?

A : Oui voilà. Comme on jouait à Sarrebourg tu te souviens. Il est venu me demander pour sortir de cette deuxième division. A l'époque, il fallait de la discipline dans l'équipe. Alors j'ai accepté...

P : Par rapport à toi, à ton parcours sportif personnel... Tu as commencé le foot quand ?

A : Moi j'ai commencé à l'âge de douze ans quand je suis arrivé en France...

P : Tu es né en Turquie ? Tu es né dans quelle région ?

A : Dans l'Est...

P : Ça se trouve près d'une grande ville ?

A : C'est la plus grande ville. Et nous on habitait dans les villages. Ça te dirait rien, c'est comme si je te disais Sarrebourg et je ne sais pas quel village. Ça ne dit rien... Mais en tout cas, c'est vraiment à l'est de la Turquie.

P : Donc tu es né là-bas, et tu es venu en France à l'âge de douze ans ?

A : C'est ça...Et c'était pour... Tu sais, c'est comme pour la plupart des Turcs et des étrangers, c'est des problèmes économiques qui ont fait que...

P : Alors c'est avec la famille...

A : Oui, c'est avec toute la famille qu'on est venu, une partie en 82, 83 et ensuite en 84 avec moi...

P : Par rapport à ton parcours personnel... Tu as commencé le foot en France...

A : Là-bas, je n'avais pas de structure d'accueil, c'était dans la rue. Et quand je suis arrivé ici j'ai intégré le football club de Phalsbourg. Et puis après, j'ai joué au foot chez eux jusqu'à l'âge de 17,18 ans. Après j'ai commencé à faire mon diplôme d'entraîneur à Phalsbourg, en entraînant les cadets. Et après je suis resté entraîneur deux ans. Après je suis allé entraîner les moins de 13 de ? Et puis comme je faisais mes études à Metz, pour dire, je suis allé à Saverne... Donc j'avais signé pendant deux ans à Saverne où j'ai entraîné les moins de 18. D'ailleurs on avait une population vraiment étrangère chez les moins de 18... Sur 15 joueurs, j'avais 15 étrangers.

P : Des Turcs en particulier ?

A : Ben c'était de tout. Des Marocains, des Algériens, des Tunisiens, des Turcs. Après j'ai laissé Saverne... Entre temps, j'ai préparé le (...) animateur senior, et j'ai fait mon brevet d'Etat, et puis par la suite, je suis arrivé là... à Sarrebourg. Et puis là je me suis aussi occupé des moins de 18. Et par la suite je n'ai pratiquement pas joué parce que j'étais blessé. Bon j'ai intégré l'équipe de l'association franco-turque.

P : C'est une association qui gère...

A : Ben tu as de tout, le culturel, toutes les sections, culturelles, sportives... tout est programmé là-dedans et ils sont sept et le président du football qui est dans les sept.

P : Et est-ce que toi, tu fais partie d'une autre association... qu'elle soit culturelle, religieuse... ?

A : Oui, à Phalsbourg, je faisais aussi partie d'une association franco-turque... Mais c'est plus par culture, pour rassembler les gens dans cette association là. Bon c'est

aussi pour faire une équipe de foot mais le but associatif, ce n'est pas de faire de la compétition... Sinon c'est tout.

P : Est-ce que tu peux faire un bref historique du club ? Depuis que tu es arrivé ?

A : Ben d'abord, j'étais en deuxième division... Et quand je suis arrivé, leur seul souci, c'était de monter cette équipe et d'avoir de la discipline. Et puis il y avait cette réputation avec des problèmes, des arbitres qui ne voulaient pas rentrer, des soucis comme ça. Mais moi... je me suis dit "il faut que tu mettes la discipline" et on ne m'a pas ramené en tant que technicien du football parce que je suis plutôt éducateur sportif qu'entraîneur. Ça s'est très très bien passé la première année. Parce que j'ai comptabilisé : on avait un carton rouge la première année... On est monté et là, surtout depuis cette année, on a des problèmes au niveau discipline...

P : Et tu expliques ça comment ?

A : Ben c'est un peu ma faute parce que étant donné que tout était mis en ordre au niveau discipline, au niveau des étrangers, parce qu'on est à 95%, on a juste deux Français avec que des Turcs. Donc la discipline horaire, que ce soit l'heure du match, l'entraînement, tout ça, ça y était pas. Ça venait comme ça venait. C'est vrai qu'on a eu cette ambition sportive de monter, ça mettait beaucoup d'ambiance et après. Et au niveau technique, on savait qu'on avait le niveau pour encore monter, alors parfois je fermais les yeux sur des trucs, parler avec l'arbitre... On fermait l'œil sur un gars, deux gars et à l'arrivée... C'est vrai qu'en soi, il y a d'énormes choses à faire pour cette équipe, moi je le vois comme ça.

P : Et quand tu es arrivé, tu as quand même plus ou moins réorganisé les choses...

A : Voilà. Il y avait rien du tout. Je me suis fixé des objectifs, de monter la première année et il y a quand même eu du résultat avec une deuxième année et puis une troisième année. Ils n'arrivent pas à tenir, il faut aussi s'intégrer. C'est ça le sujet. Moi je me suis intégré avec le travail dans la banque...

P : Tu y fais quoi exactement ?

A : Là, je suis gestionnaire... Tu vois, moi je me suis vraiment intégré par le football, genre je dois ça au football. Parce que quand j'étais vraiment bon, ça m'a permis d'avoir plein d'entourage. D'avoir par exemple fait connaître mon nom quand j'étais étudiant, il y a des gars de Berlin qui m'avaient plus ou moins pistonnés pour un premier boulot dans une banque.

P : Mais ça, c'est possible qu'à un certain niveau...

A : Oui tout à fait. C'est un certain niveau, pas encore en deuxième division. Après tu as ton nom dans le journal et puis à Phalsbourg, c'était un super niveau. J'avais réussi à m'intégrer par le football.

P : Ça c'est un objectif que tu pourrais aussi avoir pour ton équipe...

A : Oui, et c'était aussi mon but. Et puis ça change les choses. L'ambiance 600, 700 personnes, c'était jamais arrivé. Pour marquer les esprits. Mais ici les jeunes, je dirai que c'est très faible au niveau mental. Ils sont à fond jusqu'à 18, 19 ans et après il suffit qu'ils travaillent, qu'ils gagnent un peu d'argent et puis c'est plus pareil au niveau de la préparation.

P : Et toi personnellement, tu vises quoi justement comme objectifs, notamment dans le football ?

A : Justement, le fait d'arriver à un bon niveau pour qu'ils puissent s'intégrer avec le football dans la vie active. Moi j'ai essayé de mettre en place une politique si tu veux, de formation : la première année, il y a eu un arbitre, trois l'année dernière et cinq cette année et puis former les jeunes pour s'occuper des nouveaux jeunes. Mon souhait c'est de pousser cette population jeune pour, tu vois, par le foot, arriver à leur dire... quand tu les as à la base, tu peux les travailler. Là la plupart des parents..., travaillent dans tout ce qui est bâtiment, tout ce qui est usine. Moi mes parents c'était pareil et ma mère travaillait pas. Et pour moi ça a marché. C'est pour leur montrer que par le football, on peut y arriver... Oui, ça c'était mon souhait, de discipliner, aussi pour l'image...

P : Oui, c'est peut-être une image qui est donnée par les médias...

A : Oui moi j'étais bien placé, il faut qu'ils comprennent qu'il faut respecter les gens, arriver à faire quelque chose pour s'intégrer. Déjà, il y en a qui disent "moi je suis

Turc", bon moi aussi mais je ne suis pas pratiquant... Et... c'était ça... leur apprendre à ne pas croire qu'on est lésé de partout.

P : Et par rapport à ces objectifs, est-ce que tu as mis en place une pédagogie spéciale ? Comment est-ce que ça se passe ? Tu notais des choses...

A : Oui c'est ça, je notais tout sur des tableaux : le nombre d'entraînements qu'ils faisaient. Tout était programmé, sur papier en disant, là on va faire deux semaines de préparation physique, là deux semaines de technique – tactique. J'ai même commencé à interroger les joueurs parce que ça n'allait pas. D'interroger leurs objectifs : pourquoi ils venaient jouer au foot. Le but, c'était de montrer qu'on arrive à faire quelque chose ensemble. Sinon spécifiquement, c'était juste de mettre de la discipline, ne pas avoir de carton.

P : Quand tu t'es entraîné avec eux, tu les as plutôt trouvés motivés ou ?

A : La première année oui. On avait fait une réunion avec 80 personnes et pas mal de jeunes. Là on a mis des choses au point : venir à temps avant le match... mais en pratique ils avaient du mal à le mettre en place parce qu'il ont du laisser-aller. Et là ils n'ont plus cet esprit de se battre pour ce même objectif...

P : Oui, parce qu'en Turquie, il y a cette mentalité, d'être soudé...

A : Oui d'être soudé. Ici chacun a sa liberté économique, je ne vais pas m'occuper de l'autre. Alors il y en a un là pour lui et ce n'est pas la même mentalité. Alors cet esprit là, on ne le retrouve pas autant.

P : Alors justement, quand tu as mis cette organisation en place, qu'est-ce que tu as rencontré comme problèmes ?

A : Alors, c'est surtout la structure... aussi... essayer d'avoir l'équipement... Il y a eu des difficultés et après... les gens qui travaillent et les problèmes que ça pose... Bon mais surtout la première année, on a mis en place des réunions (...)

P : D'accord... Maintenant est-ce que le club affiche clairement des tendances communautaires, intégratives ? Est-ce que c'est aussi un recrutement plutôt par rapport aux quartiers peut-être ?

A : Pour moi quand je suis arrivé, c'était clair et net : c'est du football, que ce soit franco-turc, Sarrebourg ou Strasbourg, c'est du football.

P : Bon, c'est la logique fédérale...

A : Voilà, par la suite, dans cet esprit intégratif, c'était... les vieux qui étaient déjà là avaient tendance à regrouper les personnes de la communauté. Quand je suis arrivé, il n'y avait que des Turcs. C'est parti comme ça, la deuxième année... on a intégré d'autres joueurs mais on attend tout le monde...

P : Ensuite par rapport au sport, est-ce que tu peux me dire le rôle qu'il tient dans l'intégration ?

A : Moi j'ai cet esprit... tout le foot que tu fais, tout le sport que tu pratiques, ça reflète, le miroir de la vérité. Sur un terrain, tu fais attention à... et après c'est plus facile d'avoir une vie active quand tu fais du sport. Et puis avoir cet esprit d'objectif, de gagner sur un terrain. Mais quelqu'un qui ne prend pas d'initiatives dans un club... de plus en plus dans la vie active, on demande un esprit d'équipe. Au boulot c'est "esprit d'équipe, esprit d'équipe". Et en prenant des responsabilités... au niveau des jeunes, de prendre des initiatives par rapport aux problèmes qu'il y a. Et moi, le problème que j'ai cette année, c'est quand je suis arrivé les choses ont changé. A un moment, il y a trop de libertés et ça ne peut pas marcher. Les jeunes ne venaient plus... alors on ne peut pas gérer des matchs. Bon moi je suis démotivé par rapport à ça, ça me soûle !

P : Ensuite par rapport à l'intégration dans le sport, est-ce que tu as eu le sentiment de participer à cette intégration par rapport à ce que tu fais dans l'association ?... Est-ce que ça a marché ?

A : ... par rapport à cette année, pas trop... les deux premières années...

P : Ça a plutôt régressé alors...

A : Oui, c'était bien parti, avec les joueurs que j'avais, par rapport à tout, j'ai réussi à les présenter à des gars que je connaissais pour qu'ils les intègrent dans la vie active, tu vois. Mais... ça commence à régresser là. La première année, c'était vraiment bien parti.

P : Vous avez monté...

A : Oui, on a eu cette structure et on a intégré des bons joueurs et même monté un stage...

P : Pour les joueurs du club ?

A : Oui, pour les joueurs du club. Le fait de vivre en commun... de vivre tout un week-end. Chacun prend ses responsabilités : un qui s'occupe des maillots, un qui s'occupe de la cuisine. Et après c'est vrai que ça a changé... (...) et ce match a mal tourné parce que l'arbitre siffle et personne ne sait pourquoi, et à la deuxième mi-temps l'arbitre siffle un penalty.

P : Il y avait du racisme ?

A : Moi je crois... et depuis, c'est parti dans tous les sens. Avant ça, avec les jeunes, j'avais plein de facilités, je trouvais des stages pour les étudiants avec mes contacts, il n'y avait pas de problèmes. Tu sais, moi ce que je leur dis et que je ressens aussi c'est que quand tu fais une bonne chose et que tu es étranger, il y a deux personnes qui vont en parler, mais si tu fais une mauvaise chose, tout le monde en parle, alors pour la réputation...

P : Il faut presque une irréprochabilité...

A : Oui voilà. Mais c'est pour ça que je dis que sur un terrain, ça permet de se développer, de voir les choses autrement. C'est pour ça pour le foot, on aurait pu faire plein de bonnes choses cette année.

P : Et ça va évoluer comment ? Ça va mettre un coup d'arrêt ou ?

A : ... il ne faut pas lâcher, de toute façon, il faut chercher des solutions pour redynamiser et il y a de quoi faire. Quand je vois les jeunes dans les quartiers : il ne savent pas quoi faire de leur mercredi après-midi. Alors on aurait des équipes : des poussins, des benjamins, des moins de 15 et le problème : demandez à la ville... des terrains, il n'y en a pas. Alors pour faire des choses culturelles, nous on a rien. Quand on voit qu'on a eu le terrain et le championnat qui avait déjà commencé depuis un moment...

Alors pourquoi on est arrivé à ce point ? On cherchait toujours des équipements, des équipements... et c'est vraiment dur d'obtenir quelque chose. Moi j'essayais de prendre les choses du bon côté.

ANNEXE 6 : Exemples d'entretiens individuels avec des membres de clubs de football « turcs » en Allemagne

1 – Entretien avec le président du TGBL

P : Combien y'a-t-il de membres dans l'association ?

I : Je pense entre 90 et 100.

P : Et combien d'hommes turcs ?

I : Des hommes ? Je crois qu'il y en a 98... De toute façon, il y en a au moins 90.

P : Et les autres ?

I : Parmi les autres, nous avons quelques Allemands, 2-3 femmes...

P : 2-3 femmes ?

I : Oui, elles font partie des membres bénévoles qui nous soutiennent et qui nous aident.

P : Peux-tu me parler de l'histoire de l'association ? Sa date de création, etc.

I : L'association a été créée en 1981 et... (il réfléchit). Dans les années 1960, des Turcs ont commencé à venir en Allemagne pour travailler. Et il y a eu de plus en plus de Gastarbeiter. Après, ce sont les femmes de ces Gastarbeiter qui sont arrivées avec les enfants, et alors ils ont eu l'idée, parce que beaucoup de jeunes turcs jouaient au football dans les associations allemandes ou bien sur les terrains vagues, des parents ont eu l'idée de créer un club turc pour que ces jeunes turcs puissent jouer au football dans un club turc. Et alors certains ont accepté de jouer dans le club et ils ont donc décidé de le créer.

P : Quelle est l'évolution sportive du club ?

I : En 2001, nous avons été champions en Kreisliga B. Nous sommes montés en Kreisliga A et 4 ans après nous sommes à nouveau descendus en Kreisliga B. La Kreisliga A est le niveau le plus élevé que nous avons atteint.

...

P : Quel est l'objectif prioritaire du club ?

I : L'objectif de l'association est de proposer aux jeunes qui ont beaucoup de problèmes, que ce soit dans la vie professionnelle ou la vie privée, un espace convivial, familial, et un espace de rencontre où ils peuvent échanger, parler, passer leur temps libre, afin qu'ils ne traînent pas dans la rue, ça c'est le plus important pour moi. C'est un objectif social.

...

P : Comment expliquez-vous que dans le club, il n'y ait que des turcs ?

I : C'est vrai que nous sommes une association turque, mais beaucoup d'autres nationalités ont déjà joué ici, comme par exemple des Arabes, des Allemands, des Russes, des Polonais, des Slovaques, des Serbes... Chez nous, toutes les nationalités ont déjà été représentées ! Et ceux qui jouent chez nous sont heureux. En ce moment, nous avons 5-6 joueurs allemands et euh... un espagnol. Ils se sentent bien chez nous, ils n'ont pas de problèmes, ils ne veulent pas partir et ils resteront tant qu'ils prendront du plaisir. Ils s'entendent aussi très bien avec nos joueurs.

P : Alors pourquoi n'y a-t-il presque que des turcs en ce moment ?

I : Ben c'est une association turque et... (petit silence) les enfants turcs sont très fiers d'être turcs. Ils sont aussi très fiers de pouvoir jouer ici. Quand ils ont 18 ans, ils viennent tous pour jouer en équipe 1 ou en équipe 2. Oui, je crois que c'est lié à la fierté leur engagement dans le club turc.

P : Quelle est l'origine de cette fierté ?

I : Euh... (il réfléchit). Moi je me l'explique peut-être par l'histoire de l'Empire ottoman.

P : Avec Atatürk aussi ?

I : Oui, après avec Atatürk, quand c'est devenu la petite Turquie, la petite Asie. Mais d'abord par l'Empire ottoman, c'était un très grand Empire, et un peuple très fier de lui-même, avec des rois, des sultans, des leaders. Et je pense que c'est ça qui explique que les turcs soient très fiers de leur nationalité. Mais je crois que chaque nation doit être très fière de sa nationalité. Je pense qu'un allemand doit être fier d'être allemand, un français fier d'être français, etc.

P : Dans le club, vous avez des jeunes turcs de nationalité allemande ?

I : Oui, on en a aussi. Je pense qu'entre 15 et 20 % des membres ont la nationalité allemande.

P : Et combien de joueurs sont nés en Allemagne ?

I : Dans cette génération ici (il montre les joueurs sur le terrain), ils sont presque tous nés en Allemagne, à part 2 ou 3.

...

P : Quelle est la moyenne d'âge des joueurs ?

I : Je dirai entre 24 et 25 ans. C'est encore une équipe très jeune.

P : Et ils viennent de Lahr ?

I : La plupart viennent de Lahr oui ou de quelques petits villages autour de Lahr. Mais on va dire Lahr.

P : Qu'avez-vous comme installations ?

I : Nous avons du matériel pour les jeunes : 2 ordinateurs, 1 baby-foot, 1 jeu de fléchettes. On peut aussi jouer aux cartes, à un jeu turc, euh... on a aussi une télévision pour les jeunes où on regarde des matchs de football.

P : Et les installations sportives ?

I : On loue les installations à la ville de Lahr ; le club house, les vestiaires, les douches, les WC, le terrain de foot, les ballons...

P : Vous êtes la seule association qui utilise ce terrain ?

I : Oui, on est tout seul ici.

P : Vous organisez des fêtes, des voyages, des rencontres ?

I : Jusqu'à maintenant on est parti 4-5 fois en voyage avec l'équipe. On était à Majorque, on était en Italie avec l'équipe, on était en Espagne, on était plusieurs fois en Turquie avec toute l'équipe.

P : Vous étiez où en Turquie ?

I : On était à Bodrum, à Side...

P : Pendant combien de temps ?

I : Une semaine en général (petit silence). Parce qu'avec le travail on n'a pas toujours des vacances en même temps. On partait souvent en plein milieu de la saison, en avril ou en mai, donc on ne pouvait pas rester plus longtemps.

P : Avec quel financement ?

I : On a principalement utilisé la caisse des joueurs. L'équipe reçoit des primes par point et le reste ce sont les joueurs qui ont payé.

P : Vous faites aussi des repas ?

I : Oui. On organise souvent des repas en été, des barbecues. On va aussi euh... par exemple on a des sponsors, des restaurants turcs qui nous soutiennent et on va là-bas pour demander si on peut venir manger avec l'équipe de temps en temps. C'est 3-4 fois par an où l'on va chez nos... euh ce ne sont pas vraiment des sponsors, mais ils nous aident en nous invitant à manger chez eux. Il y a aussi des sponsors qui nous invitent à manger le week-end quand on gagne des matchs. On y va 4-5 fois par an au restaurant, mais on fait beaucoup de barbecues ici en été quand il fait beau. Au moins 8-10 fois par an !

P : Vous regardez aussi des matchs à la télévision ?

I : Oui, on regarde souvent ici. On regarde le championnat turc à la télévision, tous les week-ends, vendredi, samedi, dimanche, et aussi la Champions League, les jeunes trouvent ça très intéressant.

...

P : Quelles sont vos relations avec la ville ?

I : Avec la ville de Lahr nous n'avons pas de problèmes depuis que le terrain a été rénové. Il y a 4-5 ans, le terrain était très mauvais ici, et on a aussi joué de temps en temps à droite et à gauche parce que ce terrain était impraticable. Mais maintenant, depuis quelques années, la situation a changé ; le terrain a été rénové et c'est parfait pour s'entraîner, pour jouer. On était aussi au stadium de Lahr parce que ce terrain n'était plus acceptable pour nous. Ici, le terrain était tellement mauvais que lorsqu'il pleuvait il y avait 10 ou 15 cm de boue. Tu ne pouvais plus bouger tes pieds et de nombreux joueurs se sont blessés.

P : Le terrain a été rénové quand ?

I : En... 2000, juste avant que l'on monte.

P : Et vos relations avec la Ligue ?

I : Avec la Ligue, on n'a pas beaucoup de relations (petit silence). De temps en temps pour l'enregistrement des licences, les feuilles de match, les cartons, mais sinon on n'a pas de vrais contacts avec eux (il trouve la Ligue distante).

...

I : Je pense que c'est bien parce que les jeunes se trouvent au milieu ; ce ne sont pas des Turcs et ce ne sont pas des Allemands. Et ils sont obligés de vivre comme des Allemands ici, mais ils savent que leurs parents sont d'origine turque et qu'ils ne doivent pas oublier les traditions et leurs origines. C'est très bien comme ça !

P : Vous avez des liens avec la presse ?

I : Euh... ça se passe comme ça au niveau local. Les équipes qui jouent les premiers rôles en championnat sont dans le journal. On écrit beaucoup sur elles, on en parle souvent. On a déjà écrit sur le TGB Lahr...

P : En bien ?

I : Oui, ce sont des choses positives qui ont été écrites euh, parce que les choses négatives on essaye de les éviter, ce qui se passe sur le terrain, avec les arbitres, les spectateurs. C'est notre politique au niveau de l'association d'essayer d'éviter tout ça et pour l'instant ça marche assez bien (petit silence). On entend que des choses positives. A une époque, c'est vrai que certains joueurs ont eu des problèmes avec les arbitres, les spectateurs, des bagarres, ils étaient souvent suspendus. Mais cette époque on ne veut plus la revivre, c'est pour ça qu'on a adopté cette politique au niveau du club. Notre position est bien claire : on ne veut pas de problèmes avec les arbitres, on ne veut pas de problèmes avec les autres équipes.

...

P : Y'a-t-il du racisme sur le terrain ?

I : Pendant le match, on est engagé, on se bat, on essaye de gagner, et des fois on prend un coup sur le pied, on a peut-être mal et alors on dit une connerie. Mais c'est des 2 côtés, dans les équipes allemandes et chez nous aussi. Après le match, le plus souvent, c'est oublié.

P : Que pensez-vous des Turcs en Allemagne ?

I : Moi je vois... En Allemagne, les citoyens turcs sont le premier groupe d'étrangers. On ne se sent plus vraiment comme des étrangers parce qu'on est ici... Moi je dis tout le temps que je ne me sens pas comme un étranger ici parce que ça fait tellement longtemps que j'habite là, j'ai de bonnes relations avec les Allemands au travail, dans ma vie sociale en général. Je parle à tout le monde, je m'entends bien avec les Allemands. Euh... je me dis seulement que je suis un Gastarbeiter ici. Je suis uniquement invité, je travaille, je gagne ma croûte tous les jours et peut-être qu'à un moment je repartirai. Je suis uniquement invité en Allemagne (rires). Mais c'est quand même le premier groupe d'étrangers en Allemagne et certains Allemands estiment qu'ils sont désavantagés par rapport aux Turcs parce qu'ils sont trop nombreux. Euh... quand la minorité s'agrandit, il y a toujours plus de problèmes pour la nation, c'est mon opinion.

...

P : Les Turcs fonctionnent en communauté ?

I : Le problème, c'était surtout avec nos parents. Quand ils sont arrivés ici il y a 25-30 ans, qu'ils ont commencé à travailler, ils avaient de gros problèmes avec la langue (silence). Mais les jeunes qui sont nés en Allemagne, il y en a beaucoup maintenant, ou alors ceux, comme moi, qui sont venus à l'âge de 4-5 ans, ils n'ont plus de problèmes avec la compréhension, et ça simplifie beaucoup les choses car on peut parler, on peut discuter ensemble, on peut dire ce qu'on veut, on comprend les autres, la communication est plus facile avec les Allemands... Et quand ils voient quelqu'un qui parle aussi bien l'allemand qu'eux, je crois qu'il y a très peu de problèmes.

...

P : La mentalité turque est-elle différente de la mentalité allemande ?

I : Oui, la mentalité et le caractère sont différents, c'est sûr. Parce que les turcs nous sommes des personnes différentes, nous avons le sang chaud, nous sommes plus émotionnels... (rires). L'allemand est plus froid, il réfléchit avant de faire les choses, et le turc démarre au quart de tour et fonce tout droit. Mais ça ne va pas changer parce que je crois que c'est dans le sang... Un turc ne réagira jamais comme un allemand (rires). C'est dans le sang et on ne peut pas le changer !

P : Comment se construit l'identité d'un turc en Allemagne ?

I : Comment je peux t'expliquer ça (il réfléchit). Je vais parler pour moi, pour mon identité. Au début, c'est tout d'abord très difficile, parce que tu es dans un pays étranger, euh... tu es séparé d'un environnement familial, tu es séparé de tous tes amis, tu es séparé de la localité, de tout ce que tu connais. C'est difficile à vivre au début car tu ne maîtrises pas la langue. Moi j'ai eu de la chance d'arriver dans une bonne école, euh dans une classe avec une institutrice super. Ils m'ont bien accepté et l'institutrice m'a toujours soutenu. Par exemple, pendant que les autres apprenaient leurs leçons, elle travaillait la langue avec moi, elle m'apportait et me montrait des photos et elle disait ça c'est un arbre, ça c'est une table, ça c'est une chaise, etc. C'était une personne très gentille qui m'a toujours aidé. J'ai eu cette chance, j'ai grandi avec eux, mais au début bien sûr que c'est très difficile parce qu'on ne maîtrise pas la langue, on ne se sent pas à l'aise dans le nouvel environnement. Mais quand on est jeune, 5-6 ans, ça vient progressivement. Tu as moins de problèmes que si tu arrives à 25 ans ici.

...

P : Comment voyez-vous l'intégration ?

I : Je crois que les 2 côtés doivent s'ouvrir. Parce que sinon euh, à quoi ça sert que j'apprenne l'allemand, que j'essaie de me comporter comme un allemand, que j'essaie de participer à la société si je suis exclu par les Allemands ? (Il réfléchit). C'est toujours les 2 côtés qui doivent dialoguer pour avancer pas par pas. C'est aussi lié à la personnalité et au caractère de chacun.

...

P : Que pensez-vous de la politique d'intégration par le sport ?

I : En Allemagne, les gens font beaucoup de sport parce qu'ils ont la possibilité d'en faire. A Lahr, par exemple, il existe au moins 10, 12, 14 terrains de sport et aussi beaucoup de clubs et d'associations. Et... (il réfléchit), c'est un sport qui est presque gratuit, c'est pour les pauvres on va dire ! Et les autres activités sportives coûtent beaucoup d'argent, comme par exemple le tennis, la moto, etc. C'est le sport le plus accessible pour tout le monde je trouve. Et le foot est en plus un beau sport (rires).

...

P : Faites-vous de l'intégration dans le club ?

I : Je ne pense pas non, parce les personnes ici sont déjà bien intégrées, je n'ai plus besoin de travailler sur l'intégration. Ils se comprennent, ils sont avec des Allemands dans la vie de tous les jours (silence). Je peux peut-être simplement les aider à

s'adapter à la mentalité allemande, ça je peux peut-être le faire dans le club ! Parce que la mentalité turque est un peu plus portée sur l'aspect émotionnel, et je peux simplement dire que dans certaines situations nous devons rester plus calmes, plus tranquilles, et ne pas réagir de façon démesurée. Un turc réagit peut-être dans certaines situations de façon démesurée ; quand on gagne, quand on perd (rires), et je peux simplement essayer de sensibiliser nos spectateurs, nos compatriotes au fait qu'il faut que l'on reste plus calme, que l'on doit se contrôler car on peut perdre, on peut gagner, c'est tout à fait normal ! Moi je peux simplement travailler dans ce sens. Mais les jeunes qui jouent ici sont déjà tous intégrés, et les spectateurs aussi. C'est juste la première génération, mais là je ne peux plus rien faire, c'est trop tard pour eux (rires) !

...

P : Que pensez-vous de l'intégration des joueurs turcs dans le football allemand ?

I : (Il réfléchit). C'est toujours une question difficile ça. Parce que les Turcs ont toujours eu et auront toujours de bons joueurs de football. Mais la mentalité turque et le football moderne ne sont pas trop compatibles, et c'est pour ça que les joueurs turcs qui arrivent un peu à s'inspirer de la mentalité allemande ont beaucoup de succès, comme par exemple Bastürk, Altintop, et les nouveaux comme Nuri Sahin, Mesut Özil, etc. Et, au début, c'était aussi difficile pour eux, ils sont de ma génération, mais pour les plus jeunes, c'est plus simple car les Allemands voient aussi que les Turcs savent très bien jouer au football, et en changeant un peu leur mentalité, ils fabriquent de très bons joueurs. C'est bien pour les clubs allemands mais aussi pour l'équipe nationale turque (rires).

P : Pourquoi n'y a-t-il pas de joueurs turcs dans la sélection allemande ?

I : C'est aussi lié à la fierté turque je pense. Ils préfèrent tous jouer pour la Turquie parce que la fierté est plus grande que le reste. Maintenant, il y en a un qui a fait un premier pas : Mesut Özil de Schalke a dit qu'il jouerait pour l'équipe allemande s'il est sélectionné.

P : Quel est votre âge ?

I : Mon âge ? 37 ans.

P : Votre métier ?

I : Mécanicien automobile.

P : Votre date de naissance ?

I : Le 13 octobre 1969.

P : Votre ville de naissance ?

I : Un petit village dans la région d'Edirne près de la frontière avec la Bulgarie.

P : Votre nationalité ?

I : J'ai la nationalité turque.

P : Où habitez-vous ?

I : Ici à Lahr.

P : Etes-vous dans d'autres associations ?

I : J'étais dans euh... Il y a 4-5 ans je faisais partie de l'association culturelle et islamique de Lahr. Je m'occupais de création de projets sociaux pour les jeunes Turcs.

P : Allez-vous à la mosquée ?

I : Oui, mais très rarement.

P : A quelle fréquence ?

I : En ce moment, j'y vais 2 fois par an à l'occasion des 2 grandes fêtes religieuses. Parce que d'une je n'ai pas le temps à cause du travail, et de deux, je ne peux plus prier à cause de mes blessures aux genoux. Je dois encore un peu m'entraîner (rires).

P : Etes-vous pratiquant ?

I : Non, pas vraiment, je crois simplement en Dieu. Je suis un musulman assez libéral. Pour moi, c'est déjà bien si quelqu'un croit en Dieu. Je ne peux pas affirmer que je suis vraiment pratiquant, mais je crois en Dieu et en tous ses prophètes, que ce soit Mohamed ou Jésus...

P : Vous êtes sunnite ?

I : Moi je suis sunnite (petit silence), mais je crois à tous les prophètes de Dieu. Je ne suis pas radical ni fanatique, je bois de temps en temps de l'alcool, je fume, etc. Pour moi, c'est bien qu'un jeune croit en Dieu, ça lui donne une base.

P : Vous êtes marié à une femme turque ?

I : Oui, et elle vient de ma ville en Turquie.

P : Vous êtes venu ici avec qui ?

I : Je suis arrivé en Allemagne avec mes parents.

P : Avez-vous des enfants ?

I : J'ai une fille de 11 ans.

...

P : Vous êtes venus directement à Lahr ?

I : Oui, tout de suite.

P : Votre père travaillait ici ?

I : Oui, il était d'abord à Kippenheim, c'est à 5 km de Lahr. Là-bas il a travaillé 2 ans dans une usine et après il est venu ici à Lahr.

...

P : Votre femme travaille ?

I : Ma femme travaille seulement 2-3 heures par jour.

P : Que fait-elle ?

I : Elle est femme de ménage dans un bureau ici à Lahr.

P : Vous avez joué au football ?

I : Oui, j'ai joué au foot pendant très longtemps. Quand nous avons été champions, j'ai arrêté de jouer parce que je voulais passer plus de temps avec la famille. Et euh ces derniers temps, ça ne s'est pas très bien passé ici et alors quelques copains m'ont supplié de reprendre le club pour un peu diriger les opérations et orienter les jeunes. Et l'année dernière (interruption). Et euh l'année dernière l'entraîneur a décidé d'arrêter, parce qu'on avait un entraîneur allemand, il a décidé d'arrêter en plein

milieu de la saison, donc j'ai fait président et entraîneur en même temps l'année dernière. J'ai aussi joué avec eux...

P : Vous avez seulement joué ici ?

I : Non, j'ai joué dans d'autres clubs.

P : Lesquels ?

I : Jusqu'à l'âge de 17 ans, j'étais dans un club allemand. Après, j'ai commencé ici. Euh j'ai joué pendant 4 ans en équipe I. Et alors, j'ai voulu partir d'ici pour jouer plus haut, pour voir si j'étais vraiment bon. Je suis allé dans un club allemand qui jouait plus haut en Landesliga et Verbandsliga. J'ai joué un an en Landesliga, puis un an en Verbandsliga, avec le même club, et après j'ai voulu revenir, parce que je savais ce que je valais et j'ai aussi eu un accident de voiture. Je me suis dit que ça ne m'apportait plus rien, il faut beaucoup s'entraîner et euh tous les week-ends il faut jouer, le samedi on avait un match, le dimanche parfois un entraînement, ça faisait trop avec le travail, je n'avais plus de temps pour ma famille. Et alors je suis revenu ici, et depuis, je suis toujours là !

P : Combien de temps avez-vous joué ici ?

I : (Il réfléchit)... de 1992 à... 2001, ça fait 9 ans. Quand nous avons été champions, j'ai dit que c'était terminé pour moi. Plus de football le week-end, je veux passer du temps avec ma famille, avec ma fille, alors j'ai arrêté.

P : Et là vous êtes président ?

I : Oui, depuis 2 ans, je suis président du TGB. L'année dernière j'étais aussi entraîneur, j'ai joué avec eux parce qu'euh... (silence) il faut montrer quelque chose aux jeunes qui vivent ici et qui ont grandi un peu différemment. Ils entendent simplement qu'un jour tu étais un bon joueur, mais ils ne t'ont encore jamais vu. Et moi je voulais leur montrer quelque chose et euh leur apporter quelque chose. Et ils m'ont bien accepté, je les ai de temps en temps engueulés, je les ai secoués plusieurs fois, mais ça, ça ne peut seulement fonctionner si on est bon et si on respecte les jeunes. Et pour moi c'était très important d'être avec eux sur le terrain, pour leur montrer ce qu'il fallait faire, c'est pour ça que je suis revenu. Là maintenant je me suis blessé au genou et je ne suis plus que président (rires) !

P : Vous avez uniquement joué au football ?

I : Oui, j'ai uniquement joué au football, j'ai joué au football avec passion.

P : Dans les autres clubs, vous étiez seulement joueur ?

I : Oui.

P : Pourquoi êtes-vous dans un club turc et non un club allemand ?

I : Pourquoi ? (Petit silence). C'est ce que je disais avant... Du point de vue de la mentalité, nous sommes des personnes complètement différentes. Et on se sent un peu mieux quand on est avec des compatriotes, on discute, on rigole (rires), on fait des blagues, on joue aux cartes, etc. Avec les Allemands, il y a certaines choses qu'on ne peut pas faire. Euh... on peut sortir avec eux, on peut peut-être boire avec eux, mais notre mentalité et notre caractère sont quand même complètement différents. On habite peut-être avec des Allemands, mais la manière dont on se comporte entre Turcs n'est pas du tout la même. Si on se comportait comme ça avec les Allemands, ils se sentiraient peut-être offensés, ils seraient aigris. Les personnes qui sont ici se connaissent depuis 20-25 ans et elles ont l'habitude de se fréquenter. C'est pour ça que dans ce club on se sent mieux, on est plus à l'aise avec les autres.

P : Quel était le métier de votre père ?

I : Mon père était ouvrier dans une entreprise ici à Lahr. Maintenant il est à la retraite, il est de temps en temps en Turquie, il est de temps en temps ici.

P : Vous avez encore de la famille en Turquie ?

I : Oui. J'ai 2 sœurs en Turquie, la famille de ma femme, mes cousins, mes cousines, etc.

P : Vous allez souvent les voir ?

I : Seulement une fois par an.

P : Pendant combien de temps ?

I : En général, 3-4 semaines en été avec ma femme et ma fille.

P : Merci beaucoup.

I : De rien.

2 – Entretien avec un joueur du TGBL

P : Joues-tu depuis longtemps ici ?

I : Dans ce club, je joue depuis 6 mois environ. Oui, 6 mois environ. Avant je travaillais tout le temps, je n'étais pas libre et maintenant je joue ici depuis 6 mois.

P : As-tu déjà joué dans un autre club ?

I : Non.

P : Peut-être un autre sport ?

I : A une époque, j'ai joué au volley-ball en Turquie.

P : En Turquie ? Tu es né en Allemagne ?

I : Je suis né en Allemagne mais j'étais pendant 5 ans en Turquie. Là-bas j'ai joué au volley-ball et, de temps en temps, au football, mais uniquement pour le plaisir (il n'était pas dans un club).

P : Quand es-tu né ?

I : En 1987.

P : Quel est ton métier ?

I : Je suis mécanicien automobile.

P : Pourquoi es-tu retourné en Turquie à un moment ?

I : Mon père était là, et toute la famille a toujours voulu retourner en Turquie. Et mon père voulait ouvrir un garage là-bas, mais ça n'a pas marché. C'est pourquoi nous sommes revenus en Allemagne.

P : Ton père est aussi né en Allemagne ?

I : Oui.

P : Et les grands-parents ?

I : Euh... Opa et Oma sont venus de Turquie jusqu'en Allemagne.

P : Ensemble ?

I : Non, ils sont d'abord venus seuls. D'abord, Opa est venu, et après 3-4 ans, Oma. Et après mon père et mon oncle.

P : Ils sont venus directement en Allemagne ?

I : Oui, ici à Lahr.

P : Pour travailler ?

I : Oui, à l'époque, mon Opa est venu pour travailler en Allemagne.

P : Que faisait-il ?

I : Il était menuisier ici et voulait gagner un peu d'argent pour pouvoir acheter une maison et des terres en Turquie. Et après ça, Oma est venue, mon père, et après, nous sommes restés ici. Ils sont restés ici, et après, nous sommes nés.

P : Ton grand-père est arrivé quand ?

I : Oh... (il réfléchit), ça fait environ 40 ans.

P : Et quel est le travail de ton père ?

I : Il est aussi mécanicien, mais lui il est maître.

P : Vous avez un garage ?

I : Non, pas encore (petit silence). Mais d'ici 2 ans, on devrait en avoir un.

P : Vous travaillez alors dans la même entreprise ?

I : Moi et mon père nous travaillons dans la même entreprise à Lahr.

P : Et ta mère ?

I : Elle ne travaille pas. Elle est mère au foyer.

P : Et Oma ?

I : Ils sont maintenant tous en Turquie. Ils sont de retour au pays.

P : Depuis quand ?

I : Ça fait 3 ans. Depuis qu'ils sont à la retraite, ils sont retournés en Turquie.

P : Penses-tu qu'il y a du racisme ou de la discrimination sur le terrain ?

I : ... Les arbitres.

P : Comment ça ?

I : On fait des matchs et euh... (petit silence). Par exemple, la semaine dernière, nous avons joué contre Ottenheim. Nous sommes presque champions dans notre groupe. Et l'arbitre était tellement mauvais. Il a toujours sifflé contre nous. Les autres avaient plein de coups-francs et nous rien du tout. C'est à cause de ça que nous avons perdu. Les arbitres font souvent ça et sifflent contre nous pour que nous perdions. C'est toujours tout le monde contre les Turcs tu sais, tout le monde contre les Turcs. Et nous on ne peut rien faire !!

P : Les joueurs allemands vous provoquent ?

I : Oui, ils nous provoquent aussi sur le terrain.

P : Comment ça ?

I : Euh... Ils nous provoquent pour que l'on commence une bagarre. Et quand on se bat sur le terrain, on prend des cartons, on est suspendu et on doit payer. Mais, de temps en temps, ce sont uniquement des accrochages entre les joueurs, ça ne va pas plus loin que ça. Mais euh... (petit silence), nous devons être calmes sur le terrain parce que nous sommes Turcs et nous vivons en Allemagne.

P : Mais tu es de nationalité allemande non ?

I : Non, pas moi. J'ai la nationalité turque.

P : Et ton père ?

I : Mon père aussi.

P : Toute la famille ?

I : Oui, toute la famille est de nationalité turque.

P : Pourquoi as-tu conservé la nationalité turque ?

I : Comme je suis né en Allemagne, j'ai assez rapidement eu les papiers allemands. Mais moi je voulais les papiers turcs parce que je suis Turc. Toute la famille est Turque, personne n'a la nationalité allemande.

P : Où es-tu né ?

I : Ici, à Lahr.

P : D'où vient ta famille en Turquie ?

I : De Denizli. Dans les alentours de Pamukkale.

P : Tu vas souvent en Turquie ?

I : Oui oui.

P : A quelle fréquence ?

I : Deux fois euh... Non, une fois tous les deux ans.

P : En vacances ?

I : Oui, en vacances (petit silence). Je n'ai pas d'argent, je dois tout le temps travailler.

P : Tu vas aussi voir la famille ?

I : Oui, je vais chez mes grands-parents au village. Et après, à Antalya, Istanbul, etc. Il faut toujours s'en aller.

P : Fais-tu partie d'une autre association ?

I : Non, je suis uniquement ici au TGB.

P : En Allemagne, tu as seulement joué au football ?

I : Oui, j'ai commencé le football cette saison. Euh... avant, il y a 6-7 ans, j'ai joué à Lahr, dans une autre équipe. C'était chez les jeunes.

P : Combien de temps ?

I : J'ai joué 2-3 ans là-bas.

P : Tu as été influencé par des copains dans ton choix de jouer au football ?

I : Non, pas du tout, c'est un choix personnel.

P : Alors pourquoi as-tu choisi le football et non le tennis ?

I : Le football, c'est un sport pour les hommes. Quand je joue, c'est un grand plaisir. Courir, sauter, la condition physique, ça c'est bien ! Le tennis, tu ne joues qu'avec les bras alors qu'au football, tu peux courir et montrer ce que tu vauds vraiment.

P : Quelles sont tes motivations pour jouer au football ?

I : Pour moi, c'est l'association qui est importante. Je trouve que c'est bien parce que si nous sommes tous ensemble, c'est aussi un peu pour ça que je suis venu ici au TGB pour... Je veux que nous soyons tous ensemble et que tout le monde puisse entendre, que tout le monde puisse voir que le TGB, un club de football turc, qu'ils sont bons et très forts. C'est ça que je veux. C'est pourquoi nous sommes tous venus ici, avec les copains, et maintenant on joue en championnat pour être premier et aller plus haut ! Tout le monde doit voir que nous les Turcs nous sommes forts, que nous sommes corrects et calmes, c'est ça que tout le monde doit voir. Parce que tout le monde estime que les Turcs sont mauvais, qu'ils posent des problèmes, et ça ce n'est pas du tout nous. Nous voulons régler tous nos problèmes en dialoguant, mais ça ne marche pas parce que les autres nous provoquent tout le temps. C'est pourquoi on doit rester calme et uniquement jouer au football et rien d'autre.

P : C'est ton objectif dans le sport ?

I : Mon objectif, c'est que tout le monde puisse voir et entendre que le TGB est très fort, que nous sommes tranquilles et que nous sommes de bonnes personnes, des personnes gentilles. Tous les Turcs ne sont pas mauvais ! Il faut que l'on montre ça à tout le monde, mais encore plus aux Allemands !

P : Tu fais partie de la 3^{ème} génération en Allemagne ?

I : Oui, la 3^{ème}.

P : Es-tu déjà marié ?

I : Non, pas encore.

P : As-tu alors une petite amie ?

I : (Il est peu gêné). Euh... une fois oui, une fois non. Toutes les semaines ça change (rires).

P : Des copines allemandes ou turques ?

I : Tout dépend. Il y a des italiennes, des russes, des allemandes, ça dépend !

P : Tu veux que ta future femme soit turque ?

I : Oui, une Turque.

P : Tes parents mettent la pression ?

I : Non, ils ne mettent pas la pression. Je veux épouser une femme turque parce qu'euh... (il réfléchit) c'est toujours mieux comme ça. Si maintenant j'épouse une femme allemande, avec la nourriture par exemple, et je n'accepte pas que ma femme parte, ça je n'accepte pas non, et elle n'écoute pas, ça je le vois avec des copines. C'est pourquoi je préfère épouser une femme turque, c'est toujours mieux, la même langue, etc.

P : Tu parles le turc ?

I : Oui oui.

P : Tu as appris à l'école ?

I : En Turquie. Et c'est ma langue maternelle oui. C'est pourquoi je parle bien le turc.

P : Tes parents parlent bien l'allemand ?

I : Mon père parle très bien et ma mère on va dire assez bien.

P : Tu n'as jamais appris le turc à l'école en Allemagne ?

I : Non, jamais à l'école. C'était juste à la maison avec mon père et ma mère et les autres.

P : Tu as encore des liens avec la Turquie ?

I : Oui, avec Opa, avec des collègues, des amis...

P : Uniquement pendant les vacances ou aussi par téléphone, Internet ?

I : Avec le téléphone, avec Internet. J'ai beaucoup d'amis là-bas. On se téléphone, on s'écrit des sms, on utilise Internet avec la webcam.

P : Est-ce que tu as une idole dans le football ?

I : Non, moi c'est le TGB. J'aime le TGB.

P : Combien de fois t'entraînes-tu par semaine ?

I : 2 fois.

P : Que représentent le sport et le football pour toi ?

I : Le sport, c'est quelque chose de bon, surtout pour la santé. C'est aussi l'occasion d'être tous ensemble, avec les copains, les collègues, s'entraîner, faire du sport, faire attention à son corps, à sa santé, ça procure aussi du plaisir quand les copains sont là.

P : Le sport peut-il nous changer ?

I : Corporellement oui.

P : La mentalité aussi ?

I : Oui, la mentalité. On peut le voir à la façon dont tu joues, ce que tu fais, quand tu donnes la balle, il y a beaucoup de choses qui changent.

P : Y'a-t-il une mentalité turque sur le terrain ?

I : Euh... Chez nous, la mentalité... On parle le turc sur le terrain pour que l'équipe adverse ne comprenne pas ce qu'on dit. C'est pourquoi on parle le turc. C'est encore mieux quand on parle le turc. Parce que si on parle l'allemand, tout le monde nous comprend et ça ne va pas.

P : Qu'est-ce que vous dites en turc ?

I : Rien de spécial... Il y a aussi des équipes dans lesquelles jouent beaucoup de russes et ils parlent aussi le russe ; nous on ne dit rien !

P : Le sport permet-il aux étrangers de mieux s'intégrer ?

I : Quand on est bon, oui. Quand on est bon. C'est pourquoi on s'entraîne, on fait des bons matchs pour pouvoir jouer dans des divisions supérieures.

...

P : Tu travailles depuis longtemps ?

I : Depuis 3 ans (il avait donc 17 ans).

P : Tu as fait un bac ?

I : Non. J'étais donc en Turquie pendant 5 ans (1997-2002). Et ça fait seulement 5 ans que je suis à nouveau en Allemagne. Je suis né ici, après j'étais pendant 10 ans ici et je suis parti en Turquie. Quand je suis revenu, je voulais aller au lycée (Realschule) et passer mon bac, mais ça n'a pas pu se faire. J'ai alors passé mon diplôme de fin d'études au collège (Hauptschule) et après j'ai tout de suite trouvé une place d'apprentissage comme mécanicien. Et là, j'ai tout de suite travaillé après l'école.

...

P : Pourquoi as-tu décidé de jouer pour le TGB ?

I : Moi je pense comme ça. Si tous les Turcs s'engagent dans une équipe turque, qu'ils se donnent à fond, qu'ils jouent bien et euh... si nous sommes tous ensemble, alors on va vite monter et les autres vont voir quel genre de personnes nous sommes vraiment. Maintenant, si je joue dans une équipe allemande, ça ne me fera pas autant plaisir. Si je joue au football, je préfère le faire dans une équipe turque, pour que l'on monte et que les autres entendent notre appel. C'est pour ça que je suis venu ici.

P : Tu regardes aussi des matchs turcs à la télé ?

I : Oui oui.

P : Combien de fois par semaine ?

I : Ben je ne regarde pas trop souvent la télé, mais de temps en temps je regarde un match.

P : Et tu supportes quelle équipe ?

I : Fenerbahçe, les champions. Ils sont devenus champions.

...

P : Vous regardez les matchs ensemble au club house ?

I : Oui, assez souvent. On vient tous ici et on regarde les matchs de football ensemble.

P : Quelle est la signification du corps ?

I : (Il réfléchit). Avec le corps euh..., on peut déjà faire beaucoup de choses. Par exemple, au football, quand on te voit, quand tu as un beau corps, l'autre personne pense que tu es bon et alors il prend peur. Et quand tu es devant lui avec la balle, il a déjà perdu, il n'essayera rien.

P : Tu es fier quand tu gagnes contre une équipe allemande ?

I : Oui, je suis fier, je suis même très fier, très très fier. Quand nous nous gagnons contre une équipe allemande, nous sommes tous fiers, pas seulement moi.

P : Comment tu expliques ça ?

I : C'est une bonne sensation, c'est même une très bonne sensation. Tu es en Allemagne et tu gagnes contre une équipe allemande, c'est très bien !

P : Tu veux rester en Allemagne ou retourner en Turquie ?

I : (Il réfléchit). Quand je serai à la retraite, je retournerai en Turquie. J'irai en Turquie pour y habiter avec toute la famille.

P : Tu es pratiquant ?

I : Non, pas vraiment.

P : Tu bois de l'alcool, tu fumes ?

I : Oui (petit silence). Mais ils boivent tous de l'alcool. Ce n'est pas tellement grave tu sais. Ok, nous sommes musulmans, mais nous ne sommes pas aussi strictes. La 3^{ème} génération n'est pas aussi stricte par rapport à ça. Avec le temps, les choses changent.

P : Tu vas à la mosquée ?

I : Oui, à Lahr, je vais à la mosquée.

P : Souvent ?

I : Une fois par semaine, le vendredi.

P : Pourquoi tu y vas ?

I : Ben pour prier (petit silence). Nous devons prier 5 fois par jour, mais ça je ne peux pas à cause du travail. C'est pour ça que je me dis que j'y vais au moins une fois par semaine. Je veux au moins être une fois par semaine à la mosquée. C'est pour la foi en Allah !

P : Merci beaucoup.

3 – Entretien avec un joueur du TGBL

P : Was denkst du von Integration durch Sport ?

G : Sport ist erstens mal gegenlässig muss, dass die Leute zusammen halten, Freundschaft, dass sie halt schon zusammen passt, verschiedene Leute zum Integration halt, dass ist für mich dann... dass alle zusammen gehören und durch dass verbildet sich Freundschaft durch verschiedene Nationen. Zum Beispiel jetzt bei uns, Deutsch, Spanisch, Türkisch, alles gemischt und wir verstehen uns perfekt.

P : Sind viel Türken in diesem Klub ?

G : Ja natürlich...

P : Wie viel ungefähr ?

G : 15, 16, aber mit zwei Mannschaften.

P : Und wie viel Mitgliedern haben Sie ?

G : 170 bis 200 Mitgliedern.

P : Und wie viel Türken ?

G : Sind alle Türken ja... vielleicht 1 oder 2 Deutschen dabei aber mehr Türken ja.

P : Haben sie auch Spanischen oder ?

G : Nur Spieler, nur ein spanischer Spieler...

P : Gibt es Rassismus oder Diskriminierung auf den Platz ?

G : Ja, wir haben viel Problemen gegen Deutschen Mannschaften, mit den Zuschauern draußen... wenn sie gegen uns spielen, ist es wie wie ein Länderspiel für die, wie Deutschland gegen Türkei. Es gab früher vielen Problemen mit unserer Mannschaft auch, Mentalität ist ganz anders... Wenn gegen ein Spieler also... gegenmannschaft... der Spieler sagt « du scheiss Türker », wir gehen als schnell... wir blitzen schon auf.

P : Gibt es Spielern wo provozieren ?

G : Ja, es gibt viel wo provozieren. Und wir haben letztes Jahr 3 Monaten Sperre gehabt, weil Probleme gegeben hat.

P : Der Klub war 3 Monaten lang gesperrt ?

G : Ja, 3 Monaten gesperrt. In dem zweite Mannschaft, haben wir außerhalb gespielt und der Schiedsrichter hat alles gegen uns gepfiffen und dann ist der Spieler von uns auf ihn los... 3 Monaten gesperrt.

P : Hat er ihn geschlagen ?

G : Ja, geschlagen... Das ist ein Problem, 3 Monaten Sperre. Aber jetzt... dieses Jahr sind wir erste, es gibt kein Problem aber die Mannschaften sind immer so, am meistens die Zuschauern...

P : Und auf den Platz ? Die Deutschen Spieler ?

G : Ja klar, sie provozieren oft auf den Platz.

P : Gibt es nur hier Problemen ?

G : Nein, nicht nur hier sondern auch in Offenburg, Türkische Mannschaft, in Gegenbach... es gibt überall Problemen.

P : Hier gibt es mehr Problemen mit den kleinen Dörfer ?

G : Ja, weil die Dorfleute sind halt ganz anders. Sie nehmen die Grenze, zum Beispiel Wittenweier, Neuenweier, die zur Frankreich über... die Leute sind ganz anders wie jetzt hier in Lahr oder so. Die sind schlimmer!

P : In Lahr gibt es nicht ebenso viel Problemen ?

G : Nein, es geht, es geht. Es kann erreichen aber wir kennen uns...

P : Wie kann man das erklären ?

G : Die Mentalität, das Temperament... Bei uns gibt es stolz Ehre, wenn jemand zu uns sagt « du scheiss Türker » oder dann etwas gegen den Familie... ist bei uns stolz. So wie der Zinédine Zidane, Italien, Weltmeisterschaft, hat es auch Problemen gegeben wegen seiner Familie. Und das ist bei uns genauso Mentalität deswegen tun wir schnell auf 180. Es geht ganz schnell!

P : Hast du auch schon jemand auf den Platz geschlagen ?

G : Ja, ich habe auch... ich habe ein Jahr in eine deutsche Mannschaft gespielt und war auch 6 Monaten gesperrt.

P : Nur ein Jahr hast du dort gespielt ?

G : Nur ein Jahr, ja...

P : Und dann bist du hier gekommen ?

G : Ich war hier, dann bin ich in den deutsche Mannschaft gegangen und dann bin ich wieder zurück. Hier ist ganz andere Welt wie in einer deutsche Mannschaft...

P : Wieso ?

G : Unbegründete Leute. In deutsche Mannschaft also... das Problem ist wenn du gut bist, bist du recht aber wenn du schlecht bist... ok, aber sie schauen dich nicht an. Hier kannst du schlecht sein oder gut sein, du bist ein Mensch, dich wird man sehen als Mensch. Deswegen bin ich wieder zurückgekommen.

P : Denkst du dass Türken wo miteinander Fußball in einem Klub spielen, Integration bedeutet ?

G : Nein, dass glaube ich nicht... dass glaube ich nicht.

P : Was denkst du von der Integration den Türken in Deutschland ?

G : Viel benachteiligt... Wir sind hier seit... also erste Ausländergruppe in Deutschland seit den sechszigen Jahren, aber wir sind nie eingenommen worden hier. Bis jetzt sind wir immer noch Türken, du bist ein Türk, du bleibst ein Türk. Du gehst wohin, kaufst du dir was, sagen wir mal eine Waschmaschine. Du brauchst etwas zu unterstützen... da steht russisch drin, jugoslawisch drin, nur kein türkisch... egal was du kaufst, gibt es nichts türkisches. Obwohl wir hier aufgewachsen sind, obwohl hier viel Türken gibt, aber... Und deswegen, das sieht man genauso mit dem EU, das wir nicht herein kommen, wir werden einfach benachteiligt und dass ist das Problem.

...

Ich bin hier aufgewachsen deswegen habe ich nicht zu viel Problemen mit Leute, ich habe viele deutsche Kollegen und bin hier geboren. Aber für Leute die später gekommen sind, wie jetzt unsere Eltern... ich selbst habe jetzt keine Problemen, klar im Spiel passiert immer mal etwas, aber solche Problemen... dass mich jemand beleidigt, das gibt es also nicht.

P : Hast du noch die türkische Staatsangehörigkeit ?

G : Ja ja, und ich will das behalten, ich möchte keine deutsche. Ich glaube irgendwie, bin ich stolz, weil es ändert sowieso nichts, türkisch bleibt türkisch. Und wenn ich die deutsche Papiere hätte, wäre ich doch kein Deutscher, deswegen brauche ich nicht zu wechseln... ich habe genauso Rechte wie mit dem deutsche Pass. Deshalb sehe ich nicht als nötig zu wechseln.

P : Was denkst du von dem Sport und der Integrationspolitik ?

G : Man sieht es nur jetzt dass... Früher gab es nicht soviel ausländische Spieler in der Bundesliga, so wie Türken... jetzt wo du hinsehest, gibt es türkische Spieler, und deswegen denke ich man kann schon integrieren... Politik und Sport auf jedenfalls. Sport ist ein Mittel für Integration.

P : Hast du schon in einer andere Verein gespielt ? Nur Fußball ?

G : In Kippenheim habe ich in Jugend gespielt, also von sechs Jahre aus... nur Fußball gespielt, und jetzt 30 und ich spiele immer noch Fußball. Ich werde so lang spielen bis ich noch fit bin. Und das wichtigste ist das Vereinspiel, auch für Kinder jetzt, weil wenn ein Kind im Verein spielt, hat er Kollegen, hat er Freunde... Denke ich mal,

er geht nicht in andere falsche Richtungen. Wenn er jetzt kein Sport macht, dann klagt er, verkehrt er mit falschem Leute und dann gibt es alles : klauen, Drogen... Der Verein ist für mich wichtig, sehr wichtig, deswegen war ich auch froh damals wenn meine Eltern sagten « du darfst Fußball spielen, weil in dem Verein findest du Freunde wo korrekt sind... ».

P : Warst du nur Spieler oder auch Trainer ?

G : Nur Spieler, nur Spieler... Ich habe mal kurz Jugendtraining gemacht, aber das war nur kurz, da brauchst du Zeit. Wenn du selber spielst und Trainer machst, da brauchst du viel Zeit.

P : Im andere Verein warst du nur Spieler ?

G : Ja ja... In Kippenheim wo ich wohne, habe ich in Jugend gespielt bis 18 Jahre, dann bin ich in Schweiheim, dann bin ich hier, 6 Jahre hier, und dann wieder nach Schweiheim und ein Jahr später wieder hier.

P : Hast du ein Beruf ?

G : Ja, Fahrer.

P : Dein Geburtsdatum ?

G : 30/07/76.

P : Deine Geburtsstadt ?

G : Hasslar in Deutschland.

P : Hast du noch Familie in Türkei ?

G : Ja, ich habe noch Großeltern, Onkel in Schwarze Meer... Istanbul in der Nähe.

P : Bist du noch in einem andere Verein ? Kultureller, Religiöser ?

G : Ich bin halt Mitglied in Moschee, in türkischer Moschee seit ich 18 bin. Ich bin auch schon in die türkische Schule einmal gegangen um die türkische Sprache besser zu lernen. Ich habe einmal in der Woche türkische Schule gehabt... als jung. Jetzt kann ich deutsch und türkisch perfekt!

P : Im Islam, bist du praktizierend ?

G : Ja.

P : Warum spielst du Fußball und kein Tennis ?

G : Jaaaa Tennis kostet zu viel Geld. Und ich habe ein Kollege gehabt, der war 2 Jahre älter, der hat Fußball vorher angefangen und hat einmal gesagt « Komm geh mit », und dann bin ich mal mitgegangen, habe mitgespielt so, und hat mir gefallen. Mit 6 Jahre... dann waren wir F-Jugend... Und durch auch meine zwei älteren Brüder, die haben auch Fußball gespielt und es hat mir immer gefallen.

P : Wie viel Brüder hast du ? und Schwestern ?

G : Zwei Brüder und keinen Schwestern.

P : Haben die Eltern auch Sport gemacht ?

G : Nein nein.

P : Was ist Fußball in Türkei ?

G : Ojeeeee... Fußball ist, glaube ich, eine wichtigste Sportart in Türkei wo die Leute... es gibt zwei Thema, wenn du ins Café gehst... sowie hier jetzt zum Beispiel, drei Thema : bei uns ist wichtigste Thema Fußball, dann kommt Karten und dann Frauen, ehrlich gesagt ja, aber das wichtigste Thema überall wo du hingehst, ist Fußball ja. Dann gibt es die Rivalität zwischen Istanbul Mannschaften, dann gibt es immer so Diskussion... Du kannst in den Wirtschaft hereingehen, später mal hereingehen wenn voll ist, und da hörst du nur Diskussionen über Fußball, und das ist in ganz Türkei so.

P : Schaust du auch Fußball am Fern ?

G : Ja oft. Trabzonspor.

P : Immer Trabzonspor ?

G : Immer Trabzonspor... seit ich Fußball spiele, Trabzonspor.

P : Wie kannst du das erklären ?

G : Erstens meine Mutter kommt Abstammung aus Trabzon. Und 1984 oder 1983, sind die Türkischer Meister geworden und ich habe da gerade mit Fußball angefangen, und als kleines Kind wenn du siehst oh wer erste ist, bist du sofort... und damals war Trabzonspor sehr gut, war erste und dann habe ich gesagt « der wo erste ist, ist meine Mannschaft » und so ist es geblieben.

P : Was waren deine Motivierungen im Sport zu kommen ?

G : Erstens körperlich und dann euh... kann ich verlieren, ich bin ein Siegertyp, also ich möchte mal gewinnen. Klar muss man verlieren können, aber das war endlich meine Sache. Wichtigste war in eine Mannschaft spielen, mit vielen Kollegen und Freunde, das war wichtig und das ist warum Fußball mich gezogen hat. Was willst du hier... hier in der Gegend gibt es Fußball, Hockey und Einzelsport, Tennis, Tischtennis. Einzelsport mag ich nicht.

P : Wenn du gegen deutsche Mannschaften gewonnen hast, bist du stolz ?

G : Nein, stolz jetzt nicht, aber es ist so schön... Es kommt immer auf die Mannschaft drauf an. Wenn die Mannschaft jetzt wirklich provoziert dich den ganze Spiel, dann willst du gewinnen, dann willst du zeigen. Aber wenn diese Mannschaft normal ist, normal gegen dich spielt, dann ist es ein ganz normales Spiel. Also normale Freude halt dass du gewonnen hast. Und wir provozieren nie.

P : Wie viel Training machst du in eine Woche ?

G : Zweimal. Manchmal gehe ich auch laufen, selbstverständlich allein, wenn ich Zeit habe, oder mal schwimmen gehen. Aber so hier im Klub, habe ich zweimal Training und einmal Spiel.

P : Wie viel Spiele schaust du am Fern in eine Woche ?

G : Jaaa wenn wichtiges Spiel kommt, zum Beispiel Mitte des Woche, Champions League, kommt drauf an was für Mannschaft spielt, dann sitze ich schon gern. Auch wenn türkischen Mannschaften dabei sind... Also Wochenende, immer Freitag bis Sonntag, es ist immer Freitag, Samstag, Sonntag, Fußballspiele, Abend und ich bin meistens hier wenn so wichtiges Spiel gibt.

P : Hier miteinander ?

G : Ja, hier ist es verschlüsselt und wir schauen hier an, im Verein. Ja, allein Fußball schauen ist nicht so schön, unter Leute kannst du schreien oder ein bisschen lachen... aber zu Hause wenn du schaust, willst du immer umschalten.

P : Hast du ein Idol, ein bekannter Fußballspieler ?

G : Ja also, Idol ist... sage ich mal als Torwart, weil ich Torwart bin, ist Oliver Kahn. Aber als Spieler finde ich, Temperament auf dem Platz, Zinédine Zidane, ist für mich... Was persönlich ist, es ist ein Fußballspieler, denke ich mal, wo jeder Beispiel nehmen muss.

P : Und kein türkischer Fußballspieler ?

G : Nein, nein, nicht so...

P : Warst du unter dem Einfluss deine Familie oder deinen Kameraden ?

G : Kamerad ja... Er hat mich gesagt dass ich kommen sollte. Es war ein türkischer Kamerad.

P : Hast du noch Verbindungen mit der Türkei ?

G : Ja. Jetzt gehe ich am 8 Juni 4 Wochen in Urlaub in der Nähe von Istanbul, da wo ich herkomme.

P : Wie viel Mal im Jahr gehst du nach Türkei ?

G : Ich gehe einmal im Jahr, aber nicht jedes Jahr sondern so alle zwei Jahre einmal...

P : Wie kann man sich in Deutschland integrieren ? Wie hast du gemacht ?

G : Erstens mal mit der Schule. Ich bin ein Mensch der zu den Leuten geht. Ich habe mir viele Freunde eingeschafft, viel deutsche Freunde. Ich habe auch 8 Jahre in der Diskothek gearbeitet und durch das habe ich auch viele Leute kennen gelernt... Auch Schule, ich war hilfsbereit, wenn jemanden Problemen hatte, bin ich zum gegangen. Immer noch liebe ich Leute kennen zu lernen. Wenn ich in Freiburg gehe, sehe ich immer Leute wo ich kenne, dann bin ich stolz und das macht mir Spaß. In der Arbeit kenne ich auch viele deutsche Leute, ich verstehe mich mit alle, mein Chef ist gut also...

P : Im Arbeit hast du keine Problemen weil du ein Türke bist ?

G : Nein überhaupt nicht mehr... Diskriminierung gibt es noch auf den Fußballplatz, alle miteinander aber als alleine Person, habe ich es persönlich noch nie erlebt.

P : Wie kannst du erklären dass du in diesem türkischen Verein spielst ?

G : Ich bin stolz dass ich hier spielen kann und darf, denke ich mal und sage ich jetzt. Weil den türkische Verein, der ist jetzt 25 Jahre alt. Als kleines Kind, wenn du als mit 12-13 hier hergekommen bist mit deinem Bruder, hast du immer gedacht „oh zum Glück wäre ich bald 18, ich will in dem Verein spielen“. Weil wenn du Außerhalb die Leute gesehen hast, die Spieler gesehen hast... für mich ist es ein Wunschgewesen hier in der Mannschaft zu spielen. Es gibt viele deutsche Vereine aber in dem türkischen Verein ist das Spiel schon etwas anders. Und viele wo jetzt hier herkommen, also gehen und dann kommen sie wieder zurück. Weil sie den Spaß hier, in den deutsche Vereine nicht finden. Hier bist du... hier kannst du alles machen, hier hast du Freiheiten... wir sind wie Brüder miteinander, nicht so wie Freunde sondern wie Brüder miteinander. Und das findest du in den deutschen Mannschaften nicht, 1-2 Leute ja, aber nicht mehr...

P : Und deinen zwei Brüder, haben sie auch in diesem Klub gespielt ?

G : Ja ja immer... Ok, sie haben auch einmal in Kippenheim gespielt aber am meiste hier.

P : Gibt es Ausschluss in den deutschen Klub ?

G : Ausschluss nicht aber du wirst nicht so akzeptiert wie ein guter Spieler. Als Torwart ist es schwer, du kannst in 90 Minuten sehr gut sein und dann ein Tor macht dich kaputt. Also machst du ein Fehler, verlierst du das Spiel. Dann laufest du aus, die Leute schauen dich nicht mehr an. Aber hier kannst du Fehler machen, wird trotzdem gesagt „komm es geht weiter“ und das ist schön.

P : Der Sinn des Leistungssports ?

G : Den Körper etwas geben. Den Körper nicht irgendwie, nicht den ganze Tag vor dem Fernsehen sitzen oder vor dem Computer sitzen... den Körper braucht Sport und Sport ist kein Mord, Sport ist schön denke ich mal.

P : Hast du ein Sohn ?

G : Ein Sohn und eine Mädchen. Sie ist noch klein, 5 Monaten alt.

P : Spielt dein Sohn auch Fußball ?

G : Ja ja, er hat mit 4 angefangen in eine deutsche Verein. Hier haben wir keine... Er ist blond dann hat er keine Problemen.

P : Hast du eine türkische Frau ?

G : Ja, sie hat auch noch die türkische Staatsangehörigkeit... Vor 8 Jahre ist sie aus Türkei gekommen, aus meiner Stadt.

P : Waren die Eltern hinten das ?

G : Nein, ich habe selber... Ich bin als in Urlaub gefahren, in Urlaub habe ich sie kennen gelernt und jedes Jahr wo ich gegangen bin, immer ein bisschen näher und dann habe ich gesagt „so ich möchte dir heiraten“. Auch mit dem Computer durch MSN haben wir oft Kontakt gehabt und so sind wir zusammen gekommen.

P : Hast du oft so Kontakte mit der Türkei ?

G : Ja mit MSN weil besser, billiger... Wenn ich Zeit habe!

P : Warum bist du nicht mit einer deutsche Frau geheiratet ?

G : Ich hätte auch können mit deutschen Frauen heiraten aber ich denke mal die Mentalität ist verschieden.

P : Was ist die türkische Mentalität ?

G : Die türkische Mentalität ist euh... zum Beispiel euh... wie soll ich sagen... Frauen sind... Die Frau muss wissen dass sie eine Frau ist und der Mann muss wissen dass er ein Mann ist. Nicht sagen eine Frau darf das, das, das und das nicht, Frau darf schon alles aber wenn ich jetzt zu meiner Frau sage „du darfst nicht weg“, wenn ich zu einer deutschen Frau das sage, dann sagt sie „komm was willst du“. Aber wenn ich zu meiner Frau, türkische Frau sage „komm nein bleib da heim heute Abend“ sagt sie auch ok. Das ist viel unterschied, die Mentalität... erstens mal der Glaube, islamisch, keine Schweinefleisch und wie ich gesagt habe...

P : Trinkst du Alkohol ?

G : Ab und zu, ab und zu, nicht viel, ab und zu...

P : Haben sie Problemen mit den Schiedsrichtern ?

G : Vielen Schiedsrichtern kommen hier her mit Vorurteile. Vorurteile meine ich jetzt euh... es ist eine türkische Mannschaft und sie müssen gegen die Mannschaft pfeifen. Das passiert öfters. Wir haben auch schon ein Spiel gehabt wo der Schiedsrichter gekommen ist, wir haben gespielt, es war ein bisschen Verstoß und Problemen, dann hat unsere Spieler etwas gesagt, und der Schiedsrichter sagte „wenn dir es nicht passt, können sie eine eigene Liga gründen“, so richtig Diskriminierung... und das hört man ab und zu vom Schiedsrichter. Genauso wie mit den Sperren. Wenn ich jetzt rote Karte bekomme, bekomme ich längere Sperre als ein deutscher Spieler. Wo ich 6 Monate gesperrt war, habe ich nur den Schiedsrichter an die Hand drauf geschlagen und an dem selben Tag war in Lahr auch ein Fußballspiel, sie sind auf den Schiedsrichter los. Ich habe 6 Monate bekommen und der andere hat nur 4 Wochen Sperre bekommen, obwohl es die selbe Tätigkeit ist. Sperren gibt es bei uns viel, 2 Wochen bekommst du 2 Monate... Auf dem Platz... Der stolz ist schon größer.

P : Was machte dein Vater ? Und deine Mutter ?

G : Er war Fernfahrer. Sie hat in eine Firma gearbeitet.

P : Und Opa und Oma ?

G : Sie sind in Türkei gewesen. Ich bin die zweite Generation in Deutschland. Mein Vater ist hier allein gekommen als Gastarbeiter, dann Mutter geholt. Ein Bruder ist in Türkei geboren und der andere in Deutschland.

P : Wann ist dein Vater gekommen ?

G : 1970-1971.

4 – Entretien avec le président du TFB

P : So. Könntest du mal mir die Geschichte des Vereins ein bisschen erzählen? Wann war der Verein gegründet, wie hat er sich gegründet, äh, warum hast du das gemacht, und tja ?

E : Also wenn ich Vereingründung anfangen, sag ich hab durch meine Karriere und auch Fußballerkarriere, ja, wussten schon viele Familien, dass ich schon mit dem Fußball zu tun habe und hab schon mal einem Verein bei Gründung mitgeholfen auch. Hab ich nicht selbst gegründet, aber mitgeholfen.

P : Was war diese Verein ?

E : Des war ein Verein in der, au in der Umgebung, in Riegel, das hat sich damals Anadolu Riegel geheißt, das heißt, des isch einer, bei uns einer Truppen[??? unverständlich], wo die Versuchung [??? unverständlich] sehr groß isch. Und dieser Verein hat nicht lang existiert, auch finanziell und die Umgebung war klein und von große Umgebung wurde nicht mitgemacht. Da wussten halt viele, und in Freiburg gab's dann halt mehrere Vereine, ganz früher wo ich, achtziger, neunziger Jahre; und langsam sind die ausgestorben, und dann letzt ist einer Verein geblieben gewesen, und der heißt türkische Kultur und Sportverein.

P : Ja, das gab es noch.

E : Und dieser Verein wurde missbraucht von Leute, die, sagen wir mal, nicht mehr Führungspersonen waren, sondern mehr oder weniger wurde dieser Verein als Drogenverein oder so; also wir haben sogar ne Vereinshaus gehabt, wo s als Drogensüchtige unter sich gehabt haben.

P : Waren diese Leute Bekannte von dir oder gar nicht ?

E : Nene, eigentlich net. Ich ging immer mal diese Verein ab und zu mal rein, Fußballspiele zu schauen, weil da konnte man halt auf unsere Art Krach machen, ja, und mal Tor schreien, des isch in nem normalen Kaff schon ä bissele unterschiedlich. Und dann wurde ich von n paar Personen schon gefragt, ob ich diesen Verein beziehungsweise Führungsperson übernehmen werde von diesem Verein. Und die Zeit warn sie n ganz miserabler Zustand, und haben sie natürlich dann ablehnende Umgebung gesehn, weil ich hab n Familienkreis, wo ich, sage mir mal, schon n anständiger Mensch bekannt bin, und durch auch Geschäftssituation kann ich mit solche Leute nix zu tun haben, habe gesagt, wenn ich hier komme, dann ihr geht komplett.

Und nicht mal im Hintergrund irgendwo stehn, weil ich bin schon andere Macht. Da hamma schon Verhandlungen angefangen mit'nander, ja. Mal gucken ob klappt oder so. Ich hab das bissele mal ernst genomme, weil außerhalb wurde das veröffentlicht, dass ich jetzt dazu reintrete. Das ham die Kinder meistens an die Spieler und so, ja, der und der kommt, schon jemand da, wo viel macht wieder; dann hab ich halt mit den Führungspersonen auf den Tisch geguckt, hab ich gesagt, OK, jetzt müsset ihr mir den Verein einmal präsentieren. Weil ich hab ja mit dem Verein eigentlich nix zu tun gehabt.

P : Dann mit dem TKV war es dann ?

E : Ja.

P : Und was... ?

E : Hab ich gesagt, ich – ja was willsch dann wissen? Hab ich gesagt, was soll man von einem Verein wissen, ob er Schulden hat, wie viel Mitglieder er hat, Besitz, Eigentum, Besitz von Bälle bis zu Geld, ich will halt mal wissen, könnt ihr mir was präsentieren. War gar nix da. Nur n Haufen Schulden, des wollten sie vor mir verstecken, dann hab ich gesagt, Leute, tut mir leid, den Verein kann ich nicht übernehmen, weil die Leute, die ich dann hier bringen will oder ich vorhabe, mit zu bringen, dene muss ich au was präsentieren. Die sind Familienväter, Familienmütter, also die sind keine Drecksleute, die sind keine Drogenabhängige.

P : Aber was war das für Typ? Kultureller Verein mit einem...

E : Also des is von allem vernachlässigt worden, ja, weil Führungspersonen wurden nicht mitgemacht, manche haben dann durch den Vereinhaus haben sie dann Möglichkeit gehabt, Geld zu dran kommen: kannsch halt gut, den Vereinslokal hat er genutzt um eigene Haus versorgt damit und so weiter, ja. Sind dann n paar Ehrliche halt weggezogen, ja, äh, noch der, natürlich könnte man das alles verhindern, wenn da noch Leute wären, wo davon was verstehen könnten, oder wollten, ja. Die sind einfach eins nach em andern verschwunden, und dann nur die Mist zurückgeblieben, ja.

P : War das ein kleiner Verein, dann der TKV ?

E : Jaja, war n kleiner Verein.

P : Ja ?

E : Kein großer.

P : Wie viele Mitglieder ? Weißt du noch ?

E : Äh, in meiner letzten Zeit war, er war der einzige Mitglied.

P : Wer ?

E : Als sie mich dann gerufen haben. Erdo [???] Als sie mich persönlich gerufen haben, hab ich gesagt, du, ich seh nur einzige Mitglied hier, du sollsch wenigstens noch da sein. Er hat sich gefreut, weil, er kommt von meiner Gegend, wir sind ganz nah, also siebzig Kilometer entfernt mit'nander in der Türkei. Wir sprechen selben Dialekt, wir haben von drüben.

P : das war Rize dann ?

E : Ja, er kommt von Trabzon, ist bekannt von seinem Fußballverein, und ich komm von Rize, das ist gar nicht so viele Kilometer entfernt. Und wie g'sagt, äh, dann kamen halt die Leute zusammen, da kamen einige von außen noch zusammen in diese Sitzung; die hatten, meine Fragen hab ich dann gestellt, dann hab ich nur Antworten bekommen, die mir nicht gepasst haben, die ich an keine Familie hinbringen könnte. Und dem Werken vom Verein natürlich, Türkische Kulturverein, des isch für mich eine riesig Wort, die kann ich, so könnte ich das nicht mitschleppen. Dann hab ich einfach Gespräche beendet und wir ham dann dieses untersucht, was gibt's irgendwie für Hintergründe; natürlich simma dann in Verband, dann simma dann in den Sportbund eingeschrieben, war schon bekannt im deutschen Sportbund Freiburg. Dann haben sie gesagt, sonst haben wir schon zweieinhalbtausend Euro Schulden. OK, die hab ich mal so halber schriftlich mitgenomme, Datenschutz [lacht], aber irgendwas musst du machen. Dass sie nicht ohne Probleme da stehn, sondern die Probleme sind auch Geldprobleme, ja.

P : Das waren dann also finanzielle Probleme ?

E : Genau. Finanzielle Probleme. Aber die sind, natürlich, wenn du als..., unter diese Vereinsgeschichten da in einer ähm, Situation stehst, wo du in eine schwarze Brett eingetragen bist, weiß ich net, ob dann ehrliche Leute dann hin gehn und sagen,

komm wir reden da so, ja. Unter diese Namen, s isch wieder mal was anderes. Dann hab ich einfach mal die Truppe, die ich mal gefragt habe, ja, wo sie mit mir wollten.

P : Waren das deine Kameraden, oder ?

E : Ja, die sind alle so meine Bekantekreis, und so.

P : Vom Fußball oder von der Türkei ?

E : Ja, von Türkei au welche, aber von Türkei kannt ich keiner hier. Wir sind alle nur in unserem Kreis von drüben sind, aber wir kannten uns alle hier. Durch unsere Eltern, Familien, ja. Manche durch n Fußball, manche vielleicht durch Moschee, wie au immer. Da hamma halt n bissle ne Truppe ausgesucht, wo se au n bissele was davon verstehn, und Vorstellungen gemacht, wer was könnte machen. Und dann habe mir gefragt, und da kame ma relativ schon auf äh, im Anfang sehr gut, fast fünfundzwanzig Leut zusammen.

P : Fünfundzwanzig, ja. Und das war dann in zweitausendvier oder ein bisschen vorher ?

E : Zweitausendvier, Anfang zweitausendvier. Hab ich einfach die Situation vom Anfang auf den Tisch gelegt, hab ich gesagt, sowas kann ich keiner türkischen Familie bringen, mit so nem Hintergrund kann ich auch nicht im, in die deutsche Zeitung irgendwo stehn, das mach ich nit, äh, ich wird jetzt schon absagen. Dann haben sich s alle mal überlegt, dann sagte mir einer von dene, ja, warum hasch du uns zusammengebracht, so was zu machen? Dann mach ma halt anders. Wir gründen einen neuen Verein. Und war's ma halt schomal zu viel. Oh Leut, ihr wisst ja, was des für ne Arbeit isch. Ja, aber sonst habe ma ja keine Möglichkeit. Weil die werden aussterben. Wenn wir auf d Beine kommen, die sterben aus, des wissen wir. Denn wir ham die Kreise in der Hand. Weil ich bin super dankbar [???]. Durch mein Vater, durch meine äh, Kreise bin ich schon n bissl n andrer Mensch sozusagen. Schon außerhalb dem Verein bin ich schon manchmal Führungsperson gewesen. Auch mit, mein Vater war genauso. Also gut. OK, Leute, dann will ich aber nicht im Stich gelassen werden, wir ham also den Anfang gemacht, am Schluss simma sechs Leute geblieben.

P : Sechs Leute sind dann geblieben um den neuen Verein zu gründen ?

E : Es ging sogar, muss ich mal zu sagen, fünfzig Euro. Des war hart für mich, weil wir ham beschlossen, hamma gesagt, so, freiwillige Gründer müssen was auf n Tish legen, damit wir vorwärts kommen. Jetzt ham mir pro Mann fünfhundert Euro gedacht, und wir ham sogar Möglichkeiten geboten, hamma gesagt, der schlechteste, wo diese fünfhundert Euro zahlen kann, wird, der wird sie wieder zurückkriegten, wenn er im Verein irgendwann mal n Sitz hat oder was wieder zusammen kriegt, dass der schlechteste wieder zurück kriegt. Wenn einer dann sagt, du, ich hab den fünfhundert gespendet, gehört jetzt euch, ich nehm ihn nimmer zurück, dem danke mir jetzt schon, aber gibt halt au schlechtere Leute, wo arbeitslos waren, wo Probleme haben, da kamen dann Ideen sogar, der Vorschlag kam von mir, dann hat des n Kollege, der Ömer, hat sich noch korrigiert, hat gesagt, du, wie wär's wenn wir des mit dene fünfzig Euro im Monat, jeden Monat fünfzig Euro bis zu fünfhundert Euro anschaffe. Dann hab ich g'sagt OK, isch sinnvoll, und nächste Tag wollte ma nochmal zusamme komme, da war n mir nur noch sechs Personen. Der andere fünfzig war schon weg, sozusagen.

P : Und dann haben sie das, wie haben sie es direkt gegründet oder ?

E : Ne, mir ham da erstmal, musst ma ne neue Satzung mache, ja, diese Satzung hat mir drei Monate gekostet, weil...

P : Geschrieben und alles ?

E : Ja, ich hab das in meiner Werkstatt drinne gemacht, dass mir in Kosten sparen müssen, auch mit dem [Name], der für uns damals Sekretär schön genannt, heute noch Sekretär, weil der versteht auch von diesem Bürokratie, hat auch n kaufmännisches Studium hinter sich, und versteht von Zahlen, vom Schreiben. Wir haben geschrieben dann, umgeschrieben, noch einmal geschrieben, noch einmal umgeschrieben, dann habe mir im deutschen Gesetz jede Kapitel nochmal umgeschlagen, was kann man machen, weil in Deutschland isch des so, da sind vorgegebene Gesetze da, nach dene, unter dene Gesetze kann man sich gründen; natürlich wollten wir schon was gründen, wo s in einem verein nicht mehr solche Sachen passiert wie beim andern.

P : Und aber dann, diese Gründung, ist es nur ein Sportverein oder auch eine kulturelle Verein ?

E : Ne, normal, normalerweise isch des als kultureller Verein.

P : Jetzt noch ?

E : Isch immer noch. Normal immer noch. Wir machen in dem Sinne wenig, weil wir eben nicht so weit gekommen, wie wir uns vorgestellt haben. Wir haben erst einmal nach unserer Vorstellung gemacht, weil wir wussten auch nicht, dass die TKV dann schnell auf den Boden geht. Die waren noch da, als wir dann gegründet haben. Und ähm, die Probleme kamen erste halbe Saison. Wenn ich im Fußballarchiv gucke, in der Hälfte von Saison wurde das von der Sportbund von der Aktivität zurückgezogen und wurd dann halt schlechtes Titel in der badischen Zeitung geschrieben.

P : und dann, der TKV ist direkt auf den Boden gekommen ? Direkt dann ?

E : Damit ham wir au net so gerechnet, ja. Dann war für uns halt schon mal eine Möglichkeit und Aktivität zu anfangen, dass wir mal die Jugendliche von der Straße wegschaffen. Damit wir das, was da verloren gegangen, wieder mal zusammen bringen. Dass er eben die Jugendliche nicht äh, irgendwie, äh, in irgendwelchen Mist reinkommt.

P : Das war das Ziel in diesem Verein oder diese objektive ?

E : Würd ich nicht nur... Wir haben eigentlich ganz andere Vorstellungen auch gehabt. Zum Beispiel dass mir hier als n Kulturelles was präsentieren können. Äh, aber da muss man schon den Kreis schon groß sein, bei dem Vereinkreis muss schon groß sein. Und des äh, des mit dem eben damit du elf Leute kriegst da zusammen. Simma dann klein geblieben und vielmehr dann, haben noch ne Sportaktivität dazugeschrieben, in der Satzung nochmal ne Änderung gemacht, hamma uns dann mit der Satzung in den Sportbund eintragen lassen, dass wir in der nächsten Saison mit einem neuen Verein, mit einem neuen Gesicht Fußball spielen wollen. Wurden also da abgelehnt. Und ich hab mich halt dann durchgekämpft da, weil viele ham gesagt, des isch Nachfolger von TKV, sag ich, wer das nennt noch emal, hat mir mir dann im Gericht zu tun, weil den zeig ich an. Ich bin kein Nachfolger vom TKV, weil ihr könnt die Spuren nachgucken, ich war nie Mitglied im TKV.

P : War der TKV abhängig von einem, von einem Moschee oder von einer anderen kulturellen Referenz, zum Beispiel wie jetzt die IGMG oder mit äh...

E : Ne, au net.

P : Gar nicht ?

E : Ne, eigentlich nicht. Dieser Verein wurde ähm, von vielen Personen, wo, sagen wir mal, nirgendswowas also religiös Mitglied waren, wurde der also gegründet, sozusagen. Bei uns könnte schon ein bisschen anders sein.

P : Wieso ?

E : Ich, Beispiel, ich bin von einem anderen Verein Mitglied gegründet. Aber ich hab mit allen Vereinen zu tun in Freiburg.

P : Ja ? Alle türkische Vereine ?

E : Türkische und religiöse Vereine auch. Hab ich mit den allen zu tun.

P : Und wieso ? Was ? Bist du in Kontakt, oder hast du... ?

E : Kontakt, ja. Sag mal, Mitglied bin ich nicht. Ich unterstütze, in dem Sinne je nach was sie für Aktivitäten machen, alle. Aber ich unterstütze...

P : Alle – das heißt, Sie geben Geld ?

E : Auch.

P : Es gibt auch eine Süleymançı [-> VIKZ], glaube ich ?

E : Ja.

P : Dann gibt es auch den Grauen Wölfen auch in Weingarten ?

E : Ich, ich gehöre eigentlich den Grauen Wölfen, sozusagen.

P : Ja ? Bist du Mitglieder ?

E : Nein.

P : Nein ?

E : Ich war, ich war neunzehnhundertneunundsiebzig, war ich net Mitglied sondern ich war ähm ich war an diesem, diesem, wie sage ma des, diesem Verein, Verein, ähm, einer, eine Missionär von diesem Verein. In der Türkei.

P : Ah, OK.

E : Nicht hier, in der Türkei. Als ich hier her kam, hab ich ja von dieser Mission weg müssen, weil neunzehnhundertachtzig wurde ja in der Türkei wieder n Militärregime aufgekommen, des waren ja die Probleme – Rechts- und Linksextreme, wir Grauen Wölfe eigentlich manchmal wird das ganz schlecht dargestellt von Rote Bären. Eigentlich ist das nicht so. Wir sind die, die Nationalisten von dem Land. Aber nicht die Nationalisten, will ich mal n Vergleich machen, wie der Hitler war Nationalist. Also da ist n riesig Unterschied. Wir haben uns immer gegen den Kommunismus dargestellt. Oder ähm, sage ma, unter die Schulter genommen, oder in, in, in unsere Schuld genommen. Aber wir waren nicht irgendwie Nazisten, Faschist.

P : Das war in der Türkei, aber jetzt, ähm, dann bist du gar nicht, weil in Wein- garten, da gibt es das Verein, wo äh...

E : Ja, den gibt's da, wird von paar von dene Leuten geführt, aber die könnten diesen Sinn, was da besprochen war, diese Hindernisse, der hat nicht mal hier Spuren. Also nur die Leute, wo, wo sie, sag ma mal, die gleichen Ideen irgendwo zusammenkom- men, aber diesen Grauen Wölfen, die sind Geschichte, gibt's nicht mehr, fast. Ja, die hän ja Partei noch in der Türkei, und die stellen sich jetzt sogar gegen die jetzige Präsident, wo ich mich finde, weil der jetzige Präsident isch mein Nachbar, ich kenn seine Politik, ich kenne seinen Kopf, ich weiß wie arm [???] und was er denkt, auf welcher Seite dass er da steht, dann erinnert mich auch an die Grauen Wölfen Poli- tik, das, was mir vorgehabt haben, die Kleinen zu schützen, die Nation zu schützen, gegen die Macht, gegen die Großen zu kämpfen, das war unsere Ideo-, unsere Idee.

P : Aber dann, ja OK, aber dann im Verein hier hat jetzt gar nichts zutun hier mit den Grauen Wölfen ? Der Fußballverein – gar nichts ? Das ist dann...

E : Äh, wir ham zu tun, wir ham zu tun mit alle. Warum wir...

P : Ja. Unterstütz ihr der Verein ?

E : Ne.

P : Ja, OK.

E : Sie unterstützen uns. Wir unterstützen sie auch, sag ma mal, im Sinne, wenn sie mal irgendeine Aktivitäten machen, weil...

P : Aber was, mit Geld, oder wie ?

E : Net unbedingt, auch mit m Geld, weil Geld direkt gibt's keine Unterstützung; weil die machen so Schwachsinn [???], Ideal[???], haben sie so bissl Partei so bissle in diesem Sache. Die machen jedes Jahr n Muttertag zum Beispiel, machen sie n feste Feier. Gehen mir mit der ganzen Familie hin, äh, das was wir da esse und trinken und spendieren, bleibt bei denen in der Kasse. Ja, find ich schon toll, dass seine Aktivität machen.

P : Du sagst die Familie, das ist der Verein dann, die ganzen Mitglieder, oder ?

E : Ja, aber die machen das nicht unter sich, die machen das alle Freiburger Türken. Wenn einer dann sagt, du, die sind Wölfen, die sind Wölfen – da geh ich net hin, dann hat er damit Probleme. Ich sag nein, weil, ich bin auch ein wieder Vereinsvorsitzender, alleine für mich hab ich kein Verein gebaut und meine Verstand hab, weil ich brauche kein Verein. Die Vereine brauche ma für die Türken hier. Die Franzosen, Italiener, Deutsche – Verein is n Verein; der muss einen Sinn machen. Da spielen aber Grauen Wölfen Kinder bei mir in der Verein, wolle Fußball spiele, hab ich kein Fußballverein. Ich kann jetzt net sondieren – der kommt von da, ne, der darf bei uns nicht, weil seine Vater oder er isch politisch. Jeder Mensch isch politisch.

P : Im Fußballverein ist es dann gemischt, oder ?

E : Genau.

P : Kulturelle oder religiöse Verein nicht, oder ?

E : Genau. Deswegen haben wir einen Unterschied zwischen andere Vereine. Wir sind über die Leuten, politisch gemischten Leuten, sogar andere Ideen, er isch Beispiel Sozialist und ich bin Faschist. Er isch wirklich n Sozialist. Wir kommen unter eine Dach und Fach. Weil wir die Vergangenheit schon vergessen müssen, weil wir heute schon anders da stehen. Weil die Kommunismus, die Russland geschürt hat, die existiert auch heute nicht mehr. Was soll man mit dem? Faschismus, ja – wie lange willst du noch mit dem Faschismus weiter machen? Die Welt hat sich introver-

tiert [???] und so den Leben [unverständlich], in Frankreich werden schon zusammengemischt. Und wer nicht mehr diesen Faschismus in der Welt mit führen. Des kann vielleicht in China, [???] Großmacht, oder Amerikaner, [???] noch immer die Amerikaner, könne mir, die Europäer, diesen Gedanken auffrischen, des is schwer. Also deswegen haben wir unserem Verein, wenn wir auch kulturell wenig machen, wenn wir das kulturell machen werden, werden wir, dass alle Menschen miteinander denken und was engagieren oder Programm ziehen. Damit alle, welche Politik die betreiben, tut er auch hier sich vorgestellt, der muss sich hier passen. Des isch unse-re Forderung.

P : Jaja. Dann haben sie diesen Verein in zweitausendvier gegründet ?

E : Zweitausendvier hamma uns dann öffentlich gegründet. Des war Juni, bevor ich in Urlaub ging, haben wir unsere Satzung und alles fertig gehabt, haben wir dann alles registrieren lassen, und im Registrieramt haben wir uns eintragen lassen, und dann simma erstmal in Urlaub gegangen. Wo wir zurück waren war der TKV schon unten, da haben wir die ganze Sache mitbekommen, wie gesagt.

P : Und dann gibt es nur noch eine Sportverein, dann? War das der Türkgücü ?

E : Türkgücü, ja.

P : Warum heißt es, warum haben sie gesagt, es heißt Türkgücü ?

E : Des isch..., dieser Name, bis ich gegeben habe, hat mir viele Namen...

P : Hast du gesagt ?

E : Ja, ich hab dann einfach die Name genannt.

P : Heißt doch Stärke Türken, oder ?

E : Ne, so, des isch n bissle hart gedrückt.

P : Was ist Türkgücü ?

E : Eigentlich heißt es, wenn man so, wenn man so überlegt, ne richtige Übersetzung macht, wenn ich das fein übersetze, heißt es ‚türkische Gemeinschaft‘. Also alle Kräfte zusammen, wo zusammengekommen. Heißt eigentlich so. Aber wenn ich das mal direkt übersetze, heißt es ‚türkische Kraft‘. Ja, aber wir ham das mit der feinen Art

eigentlich überlegt, nicht mit der harten Art. Auch diese harte Art isch mir nachher dann äh, muss ich mal ehrlich sagen, äh, gegen Leute, die das Verein missbraucht haben, haben mir das geklaut. Ja, die wollten einfach mal nicht die Deutschen sagen äh, türkische Kraft. Sondern wir wollten eigentlich unsere Leuten sagen, z'sammen, des isch ja unsere Kraft.

P : Zusammen ?

E : Ja, des wollen, wir wollten eigentlich uns was sagen, nicht den Deutschen. Ja, weil ich kann das wirklich so übersetzen, so, weil so waren meine Gedanken. Weil bis dahin kamen viele Ideen, ja. Istanbulspor, ja – hab ich gesagt, den gibt's, brauch ich nicht. Türkische, äh, türkische Jugend. Hab ich gesagt, gibt's auch deutsche Jugend, die nennen sich Faschisten. Hab ich gesagt, mach mal alles einfach weg. Also wir ham echt überlegt daran, ja. Dann hab ich einfach, ich wollte möglichst das, was mir im Kopf gegangen, wir wollten niemand was sagen, wir wollten nur unsere Leute was sagen. Ja, äh, dass wir da sind, als Türken. Kraft – Türken – hier. Ja, des wollten wir wirklich beweisen, ja. Die Türken hier in Freiburg, weil bis jetzt wurden viele Vereine missbraucht, wir wollten einfach sagen, wir lassen uns nicht missbrauchen. Und wenn welche hier, hierherkommen, dann müssen ihr diesen Namen denken. Und wir wollten einfach nicht von vornerein äh irgendwie so ‚Türkische Kulturverein‘ dass mir uns da total lächerlich machen, wie die andern. Ich sag mal, des kann doch net so n Verein sein. Wir haben, [unverständlich], hamma gedacht; wir schaffen nicht, dass mir das in unsere Satzung reinbringen. Des ham mir auch nicht geschafft. Wir ham aber einen Namen geschafft. Und diesen Namen hat uns bis jetzt nirgends wo im schwarzen Brett gebracht. Das isch erfreulich, weil überall wo wir jetzt hingehn – im Anfang wurde ma TKV genannt, schon überall, hab ich gesagt, ne Leute, es isch hier Türkgücü Freiburg und net TKV Freiburg, des müssen woanders suchen. Und dann haben sie s so langsam kapiert, also auch die Gegner, ja. Oh, TKV wieder da, wird bestimmt Schlägerei – hab ich gesagt ne Leute, wir heißen nicht TKV sondern Türkgücü Freiburg, ja, ihr macht einen Fehler mit uns. Dann ham sie auf m Platz gesehn, sag mal, die spielen ja Fußball. Die machen keine Schlägereien mehr.

P : Gab's dann viele Probleme mit der TKV ?

E : Ja, natürlich gab's da jedes Spiel Probleme, weil die Führungspersonen schlagen. Kämpfen, töten, ja, waren die Slogans, waren schon anders als bei uns jetzt g'heißen, du mir spielen Fußball.

P : Und dann mit dem Name hast du auch etwas gesucht mit dem türkische Identität, zum Beispiel, für die Jugend auch oder für ..., wie denkst du das ?

E : Meine Gedanken sind auch nicht – mit meinem Kollegen haben wir dieses Gedanken schon ein bisschen zusammen. Wenn wir auch Sozialisten, Kapitalisten und so auch welche dabei sind, dann wollen wir ganz einfach, dass wir unsere Kultur, dass wir unsere Sprache, dass wir unseren äh, unseren alle Beherrschung nicht verlieren. Weil, die fühlen sich schon n bissl besonderes.

P : Aber warum... ?

E : Warum – weil mir Familie, familiöse Erziehung, also in der Türkei ganz anders. Weil erstmal, wir sind so gelebt, in meinen Kreisen noch, in meiner Kategorie noch. Und wenn man n bisschen runter geht, hat sich schon viel geändert. Aber Respekt am Eltern, ja, Respekt am unsere Gegend, Respekt an unsere Fahnen, Respekt an unsere Sprache, Respekt am andere Menschen, ja, des war immer da. Also wenn n Kind anfängt vor dem Vater zu rauchen, muss des schon andere Erlaubnis haben, ja. Also Alkohol trinken, muss schon au anderes Dasein. OK, hat's auch n bissl mit Religiöses zu tun, wenn man des Hintergrund n bissele grabt, aber sag ich mal, nicht nur religiös, unsere Kinder waren schon voll Respekt.

P : Hier in Deutschland dann ?

E : Auch in Deutschland, ja. Ich red net von heutigen Kindern. OK, wenn man jetzt mit meinen Kindern, ja, fünf Wochen mal irgendwo zusammen läuft und nimmt sich drei andere Kinder und läuft fünf Wochen anders rum, dann sieht man schon Unterschiede. Und doch, drei andere Kinder da sind, die auch Türken sind, ob sie deutsch sprechen, ob sie deutsch hier lernen, alles in Deutschland machen, hier geboren, sind andere Kinder. Weil meine Kinder kennen keine Diskothek noch, mein Kinder kennen keine Alkohol, weil der Vater nicht zu Hause trinkt, und dann trink ich einmal n Bier, seh die Kinder nicht, mein Kinder kennen zu Hause keine Kartenspiel, ja, die spielen mit anderen Instrumenten, mein Kinder gehen in die Moschee.

P : Sie gehen, ja ?

E : Ja.

P : Wohin gehen sie IGMG ?

E : Wo sie Platz finden. Da haben wir meistens mal Unterricht hier genommen, weil sie, die ham, die ham Beispiel diese religiöse Intelligenz noch. Ja. Und ich hab ja viele mal diese Geschichte noch gehört, Kinder – Deutsch lernen, Türkisch lernen, Integration und dann noch Religionsunterricht nehmen, des is zu viel, des schaffen die Kinder nicht. Isch gelogen, stimmt so was nicht. Also ich...

P : Wieso ist es gelogen ?

E : Des isch gelogen, weil ich selber überzeugt von meine Kindern. Ich hab vier Söhne zu Hause, also die haben Religionsunterricht genommen bei der IGMG Samstag, Sonntag, die sind in der Schule gewesen, die haben zu Hause türkisch gelernt, die sind, sage ma, zweisprachig aufgewachsen, so, jetzt lernen die Englisch, der andere Gymnasium und Realschule, da sind schon drei Fremdsprachen dabei, die sind auch noch dabei, so, Muttersprache, was kann ma jetzt nennen? Deutsch, türkisch, ja? Gemischt. Und dann die Religion, die haben schon sechs verschiedene Sprachen und haben kein Problem damit. Und wenn so sagt, das wär zu viel für eine Kind, deswegen schickt er sie nicht an Religionsunterricht, sag ich Ne. Und diese Leute, grad eben die türkische Leute, die ham ihren Kindern Probleme. Warum die Probleme haben – weil sie anders aufgewachsen sind, weil sie das, was sie ihre Kinder präsentieren, werden von Kinder nicht akzeptiert, weil sie diese Kreise nicht kennen. Diesen Moscheeunterricht, oder diese [unverständlich, Shahada?]-Unterricht nicht kennen. Das was die Religion anbietet, dass sie das nicht kennen. Die wachsen unreligiös auf, nur die Eltern sagen, ja wir müssen fünfmal beten, weil die nicht beten, die machen das nicht. Ich bete auch nicht. Aber sie haben sich, meine haben sich in der Koranschule schon gelesen und gehört und gemacht und machen sie heut noch, teilweise. Weil sie s schon nicht von mir, was ich mache, kann ich nicht von meinen Kindern erwarten.

P : Dann ist es für dir wichtig, diese religiöse Leben auch zu haben ?

E : Natürlich.

P : Dann bist du dann Sunniten ?

E : ich bin Sunniten. Weil, wenn man Sunniten und Aleviten oder oder andere Kategorien, wenn man, da mache ma au viele Fehler. Was isch ein Sunniten? Normalerweise Sunniten sind diese Menschen, die das Religion selbst nicht mit dem Mohammed oder dem Propheten zusammen erlebt haben sondern später geglaubte Menschen.

P : Es gibt viele Sunniten ? Es gibt doch...

E : Es gibt eine Franzose als Sunniten, weil er diese Religion nicht an Ort und Stelle kennen gelernt, nicht Ort und Stelle mit dem Harmonie gehabt sondern später hat er, hat ihn geweckt und hat er's geglaubt. Die Türken sind erst später Muslim geworden. Ja, später...

P : Als Sunniten, bist du Hanafit ?

E : Hanafit, ja, genau.

P : Ich kenne ein bisschen das.

E : Genau. Weil, weil in der Türkei noch keine Muslime waren, war Spanien schon Muslime. In Spanien waren schon Muslime. In Spanien haben sie ja später wieder andersrum entschieden. Weil, weil ich bin dagegen, also ich persönlich bin dagegen, dass ma unsere Religion als Spielzeug, als –Menschen sollen hier treiben – als schmutzig benutzt. Da bin ich also voll dagegen. Ich glaube genauso gut wie eine Christ an Jesus Christus, muss ich, weil meine Religion verlangt das, muss auch die andern Glauben, die vergangenen alle andern. Weil ich sag nur eins, der Koran und der Muhammed waren der letzte Profit für den ganze Menschheit und ganz Welt. Nicht für mich, als Muslim, für dich genauso. Nur du hasch nicht geglaubt und ich hab geglaubt, das ist die Unterschied. Und keine Religione wird von uns irgendwas Schlechtes verlangt. Es gibt keiner, wo so was verlangt. Gibt's keiner. Weil Adam und Eva sind unsere Väter. Weil du des glaubsch und ich des au glaub. Da gibt's keine andere Vorfahre, ne. Da ham wir eine Unterschied, sag ich emal, deswegen, deswegen, ich persönlich, hat ich au mit de andere Vereine, auch mit de deutsche Vereine, ja, ich wollte sogar hier in Freiburg alle ausländischen Vereine zusammenrufen, eine ausländische Abendmahl. Sogar nicht kleiner, in dem Messegelände. Also ne riesige Veranstaltung mit Essen, Trinken, jeder spielt zusammen, Musik halt,

mit allem drum und dran, da könnte man eine Seite französische Musik, andere Seite türkische Musik.

P : Interkulturell ?

E : Genau. Wollte ich mal sowas schon organisieren. Aber ich glaub des war für mich schon ä bissl viel. Ich kenn niemand der Anfang machen, weil so alleine dagestanden. Weil wir Menschen verstehn uns schon viele Seiten falsch. Das isch unsere Problem. Wie ich vorhin gesagt habe, wenn eine Türke zu Hause versucht, nur an seinem Kind mit seinem Halbtürkisch Türkisch beibringen, der geht in die Schule, konzentriert sich nicht auf Deutsch, der sagt, du, besser anderes gedrückt, was will ich mit dene Deutsche da. Weisch. Weil der zu Hause die Sprache, diese, diese, Mutter und Vater türkisch ganz anders da. De hat auch keine Lust hier zu lernen. Weil der Interesse wird immer kleiner, Hauptschule fertig, Arbeit, der isch Gastarbeiter, wo dann, schau mal, was ein Vater isch, ja. Dieses Gedanken muss man eigentlich wegschaffen. Deswegen bin ich in der Sicht, dass die Kinder au ihre religiöse Unterricht nehmen, ja. Und wenn du einmal sagsch, ich bin Christ, und du weisch gar net, wie ne Kirche drinne aussieht, was de Pfarrer vom Beten halt sagt, du bisch doch kein Christ.

P : OK. Aber hast du auch mal gesagt, im Verein hast du mal, die Kinder aus der Straße rausgebracht. Was suchst du mit dem Fußballverein ? Hauptobjektive, objektive Ziel, ist es für der sportliche Ziel oder mal Erfolg haben oder auch für die Jugend oder Sozialarbeit oder was ist für dich... ?

E : Wie ham, wir ham auch mal ne Sozialarbeit dann machen müssen, wenn wir eben diese Kulturelles aus der Satzung eben nicht aktiv darstellen können, dann in der Hoffnung, irgendwann mal größer werden, der braucht schon Stärke, der braucht schon auch mehr Personal. Dann hamma gesagt, diesen Sport, wo der Sportverein schon gedeckt war, versuchen wir diese Kinder schon mal Unterkunft zu bringen. Da ham mir au gesehn, so diese Drogen-, Drogensüchtige sind au dabei; entweder muss man sortieren oder in dieser sozialen Situation helfen. Dann musste man einfach diesen soziale Situation Aktivität stellen, dann hamma gesagt, OK, wir versuchen, dass die Kinder auch hierher dabei kommen; noch und beobachten dass da net in der Tasche noch was nei gesteckt wird.

P : Warum mit Fußball dann ?

E : Weil wir keine andere Möglichkeit da gesehen haben. Wir Personen haben dann mit ihren Vätern gesprochen, ob die schon Ahnung haben, was ihre Kinder machen; dann hamma gesehn, die Vatern fanden uninteressant, da hat er rausgeschmissen schon, die wollten nicht mehr, und die Kinder wollten schon irgendwie Fußball spielen, weil sie immer wieder mal unsere Türen eingelaufen, dann hamma gesagt, OK, lasse ma die einfach mal Fußball spielen, also ich, komme die von der Straße auch mal weg. Hamma zum Beispiel schon unsere Notbremse schon gezogen für die. Der Ali Beispiel, der mal Torwart gemacht hat, isch einer von dene, zum Beispiel. Also viel zu viel ham mir nicht gehabt, sind ein oder zwei Stück da gewesen, der Ali isch einer von dene, liebevolle Kerle, aber er hat mit diesem Scheiße zu tun gehabt, zum Glück hat er s keine andern beigebracht, was er selber macht, weil da sind wir schon streng gewesen, des wissen die anderen auch. Ich kann nicht sagen – der isch drogensüchtig, nehmt euch mal von der Straße weg. Isch au net mei Arbeit. Mir ham halt versucht, dass mir unserer Sprache, mit unseren Methoden ihm diese beibringen, dass mir Türken sind net solche Menschen, ja, und du sagsch, bei den Türken net beliebt, wirsch irgendwann mal rausgeschmissen, weil du darf auch net mit meinem Kind rumlaufen, des hab ich offen und ehrlich gesagt zu dene. Sag ich, mit meinen Kindern wirsch du net Freunde. Dann – warum. Ja weil, sag ich, du...

P : Der Club ist dann auch vielleicht äh, türkische Gemeinschaft oder was ist so, die anderen zeigen auf einen Verein, dass vielleicht die Türken nicht so schlecht sind oder äh ?

E : Ja, ja, schon bisschen. Wir wollen au net, wir wollen auch uns schon präsentieren, dass man mit uns, könnte man schon sich anfangen, wir wollen nicht schlecht dargestellt werden. Eigentlich sind wir ja auch [unverständlich]. Vielleicht ham wir uns jetzt – seit fünfzig Jahren gibt' s Türken in Europa als Gastarbeiter, können uns hier nicht so präsentieren in den ersten dreißig Jahren, aber in den letzten zwanzig Jahren, wenn man mal in Europa guckt, müsse ma erstaunlich schon sagen, wie viel Personen jetzt in deutsche Führungsgruppen sind oder Ämter sind oder Polizisten sind oder was auch immer. Also ich halte davon auch nicht viel unbedingt, wenn man sagt, ja, ein deutscher Pass zu machen und Türken zu bleiben. Innerlich Türken, äußerlich [unverständlich], davon halt ich auch nix. Entweder bin ich als Türken, bleib ich als Türken, weil ein Stück Papier kann mich nicht ändern.

P : Und für die Jugend auch, oder ?

E : Das mein ich auch. Da könnte man schon zweifeln, weil für die Jugend hab ich, kann ich meine Entscheidung nicht machen, weil ich bin als Türken hier gekommen. So, jetzt hab ich ein Problem mit meinen Kindern, die sind alle in Freiburg geboren. Jetzt kann ich auch net sagen, ob Türken oder deutsch sein, ja. Hab ich schon selbst mit meinen Kindern dieses Problem. Aber ich bin de Meinung, Türken und Deutsche, Türken und Italiener oder weisch, dieses Unterschiede muss ma schon, schon, so langsam mal weg sein, ja. Weil die Menschen sind wo weit untereinander gekommen, des, was mache ma, Franzose, zwanzig Jahr alt, Algerier geheiratet, der hat zwei Kinder. Wo gehören diese Kinder hin, Algerien oder Frankreich? Aber in Frankreich gibt's n Gesetz, wenn du in der Luft geboren bist, bist du ein Franzose. Also des hab ich vor vierzig Jahr in der Schule gelernt.

P : Aber in Deutschland ist noch ein bisschen Blut-, äh, wie heißt es...

E : Ja, diese Begriffe müssen schon lang vergessen sein, man sollt halt sagen, OK, ich bleib gerne Türke, und ich hab damit nicht irgendwie da, die Türken, diese starke Vergangenheit nicht in diese Gedanken sondern sag ich, ich bin ein Türke, ja. Ich kann mich nicht ändern. N Stück Papier wird mich auch nicht ändern. Aber dreißig Jahr hier in Deutschland, muss doch n Deutscher au mal denke, schau mal, der Mann hat bei uns gearbeitet, Steuern bezahlt, er hat sich hier genauso wie ich kaputt gemacht, ja, und gehört auch langsam mal hierher. Was isch schon Türken und Deutscher. Man isch auch n Mensch von hier, des muss so langsam in Begriff kommen, des isch ja meine Gedanken, was mich also Türken und Ding, sag ich, was mich als Vereine, ja, Vereine hab ich schon mal bissle anders Gedanken, weil im Verein, türkischer Verein, äh, Menschen brauchen immer mal wieder ne Unterkunft, ja, die brauchen immer mal wieder ein Stärke, wenn sie irgendeine Lösung suchen, ja, und dafür brauche ma diese Vereine. Ja, weil wenn ma die nicht hätten, dann verlieren mir uns alle.

P : Ohne Vereine ?

E : Ohne Vereine, ja.

P : In diesen Vereinen kann man dann zusammen sein ?

E : Natürlich schon, ja. Natürlich schon. Beispiel: Bei uns gab's halt früher nur türkische Vereine, keine religiöse, diese Vereine waren mit Religion zusammen, nach neunziger Jahren haben n paar Leute eigenes Vorstellungen präsentiert und haben dann andere Vereine gegründet. Also in IGMG isch europäische Gemeinschaft, also hän sich in Europa viele, die wo in Europa leben, in Deutschland, die haben sich zusammengesetzt, Gründer isch einer, einer, Parteigründer oder Parteipräsident Erdoğan in Türkei.

P : Aber die Organisation in IGMG ist doch in Deutschland von Europa ?

E : Ja.

P : In Köln, oder in...

E : Ja. Aber der hat sich ja in Europa in Gedanken gehabt, also hat mit dem Türkei eigentlich wenig zu tun.

P : Und wie viel Mitglieder haben sie jetzt im Verein ?

E : Wir haben in unserem Verein mit unserem Spieler zusammen – sind etwa siebenunddreißig – zweiundfünfzig Mitglieder. Also aktive Mitglieder haben wir nur zwölf Stück. Aktiv, wo sechzig Euro im Jahr bezahlen, sind nur zwölf Stück. Der Rest sind alles Spieler-Mitglieder.

P : Dann Vorstand, wie viel sind im Vorstandschaft ?

E : In Vorstandschaft sind elf.

P : Elf, ja? Und von wo kommen die Leute, von Freiburg oder von die Umgebung oder ?

E : Freiburg und Umgebung, ja.

P : Die Jungen auch ?

E : Die Jungen auch, ja. Also von Freiburg und Umgebung. Wir haben nicht alle von Freiburg. Ich bin selber nicht von Freiburg, weil ich leb seit dreißig Jahr in Umkirch, und ich komm selber net direkt von Freiburg.

P : Und wie sind die sportliche Geschichte? Haben sie immer in Kreisliga B gespielt jetzt seit dem Anfang ?

E : Also in diesen fünf Jahren, ja, Kreisliga B; wir sind einmal ganz erfolgreich gewesen.

P : Wann war das ?

E : Äh, des war zweitausendsechs, wo mir , sag mal, bis zu den letzten fünf Spielen haben wir Tabellenzweiter, Tabellenerster Platz besesse, ganz oben nach zwei Jahren Gründung, zweite Jahr. Und da ham mir wirklich eine große Hoffnung gehabt, wäre eigentlich auch gut, wenn wir aufgestiegen hätten.

P : Aber sie sind nicht aufgestiegen dann ?

E : Wir konnten nicht aufsteigen, weil wir einfach abhängig waren von drei, vier Leuten, wo fußballerisch super waren, zwei davon waren Studenten, von Türkei hier, der eine von denen musste nach Türkei zurückkehren wegen Militärdienst. Leider hat uns nicht gelungen, ja. Und danach isch ä bissele Mist gelaufen, weil mir eben unsere Anlage wo mir bekomme haben damals, musste ma auflösen, weil diese Anlage isch andere Verein gegeb worden, wir sind dann an eine dreißig Kilometer entfernte Ort gelandet.

P : Ja, in Feldkirch.

E : In Feldkirch, ja.

P : Und was hast du für sportliche Objektiv, willst du mal in, mal vielleicht Erfolg im Sport, oder ?

E : Also, Erfolg, Erfolg im Sport schon bisschen wär nicht schlecht. Aber muss ich dazu sagen, ich selbst will keinen Namen machen. Ja, ich will, dass der Verein verstärkt aufblüht. Und sag, du, mir habe au mal das und das geschafft. Weil jeder Mensch hat eine Ziel. N zielloser der Mensch, denk ich mal, der hat eine Problem. Also des war immer so, und des glaub ich mal wird auch immer so bleiben. Ein Verein muss auch n bissele n Ziel haben. Aber für uns ist diesen Ziel schon n bisschen anders. Weil mir wollten ja wie n Erziehungsverein da stehen, helfen, unsere Kreise n bisschen zusammen halten, unsere Kreise auch, wollten unsere Menschen gegenüber den Europäern oder zumindest hier in Deutschland den Deutschen präsentieren

und sagen, schau mal, mit uns kann man auch solche und solche machen, des und des machen, ja. Nicht immer in eine Richtung denken, Türken – religiös, Muslim, sondern sagen, wir Muslime können auch schon was. Türken können auch schon was. Ne, weil wir ham ja dene bewiesen, zumindest in den fünf Jahren, wenn sie unsere Vergangenheit umdrehe, könnt ma auch von die türkische, Türkgücü Freiburg schon denken, Gedanken machen, schau mal, die spielen seit fünf Jahren schon Fußball, wir haben noch nie eine Beschwerde geschrieben in die Verengeschichte noch nie eine Beschwerde geschrieben, dass ein Schiedsrichter schlecht war, noch nie geschrieben, der Schiedsrichter war einfach scheiße, der hatuns so und so gemacht, ab und zu hab ich mal im Verband erwähnt, dass man vielleicht n bisschen jungen Schiedsrichter kriegt, dass ma uns n bissle mehr versteht wie die Älteren, die bissle Hintergrund noch haben, bissele Hintergedanken noch haben oder diesen deutschen Stolz noch. Weil die Jungen ham ja weniger Probleme, weil die irgendwo ein türkischen Freund haben oder irgendwo ausländische Kollegen haben, ja, die kommen bissl besser klar. Also werden die von den Älteren bissele anders dargestellt. Aber wir ham ja nie eine Beschwerden obwohl Beschwerden da waren, wir wollten die Deutschen nie beschäftigen mit unseren Beschwerden. Also könnte man auch hingehn und sagen, habt ihr uns beschäftigt oder habt ihr uns immer Vorwürfe gemacht, aber ihr, was macht ihr? Ham mir das einfach mal gelassen. Sondern gesagt, komm, wir wollen einfach mal sagen, wir belästigen euch nicht mal. Wir wollen nur Fußball spielen, wir wollen unsere Jugend au mal sagen, wir können Fußball spielen. Und des haben mittlerweile schon viele gemerkt. Und wenn wir zum Verband hingehn, die sagen nicht mehr, ja, die Türken..., sondern die sagen Türkgücü Freiburg. Also nicht mehr mittels Finger – die Türken, war's früher, jetzt heißt es ja, die Türkgücü Freiburg. Also hat sich dieser Name schon stolz verdient.

P : Und jetzt haben sie oft Verbindungen mit der Stadt Freiburg ? Oder sind sie unterstützt oder wie, was machen sie mit der Stadt ?

E : Wir haben dieses Jahr bissle Druck ausgeübt zum Stadt, weil wir einfach n in der Stadt gegründete Verein sind. Wollen wir keine Besitz haben. Keine, keine eigene...

P : Clubheim...

E : Clubheim, kein eigenes Ding, wir sind so n Taschenarbeiter sozusagen mit paar Adressen, aber trotzdem simma Stadt Freiburg, weil da steht ja auch Türkgücü Frei-

burg drauf, ja, sonst hätte ma uns Türkgücü Umkirch genannt oder sonst was. Des muss da schon Begriff da sein, weil diese Politik, das was sie mit uns in zweitausendsieben, zweitausendacht gemacht haben, mit diesem Verein, Dietenbachgelände, das war schon heftig groß. Ein Traditionsverein isch kaputt gegangen und wir haben kein Unterkunft, die haben hier Sportanlagen verkaufe müsse, ihre Schulden zu decken, was da gelaufen, natürlich, die sind halt so viel Kreisen, ham mir Gott sei dank nichts zu tun, weil des würde uns anders beschäftigen. Aber das was se mit den Kleinen gemacht haben, des hat uns halt getroffen mit allem.

P : Was haben sie mit den Kleinen gemacht ?

E : Äh, die Kleinen – waren wir drei Vereine, drei ausländische Vereine in diese Gelände...

P : Croatia, Portugiesen, Türkgücü ?

E : Portugiesen, Croatia und mir. Weil die Verein hat selber keine Fußball mehr durchgeführt, der hat andere Aktivitäten gemacht; und wollte dies Verein sogar nur ein Person geführt, der hat – nach meiner Meinung – nie einmal gesehn, dass da andere Mitglieder oder Führungspersonen da waren, oder nicht mal eine Vorstandschaft richtig. Da wurde halt rumgespielt, am Schluss wurde nur sogar hart mit uns gehandelt, da wurde ma von Stadt bissele, bissele vergesslicher behandelt, ja.

P : Fühlst du dich dann benachteiligt ein bisschen mit der Stadt? Oder mit den... ?

E : Natürlich.

P : Ja ? Und wie erklärst du das dir ?

E : Weil wir haben unsere Probleme da präsentiert, ja, gegenüber der von, wo da zuständig war. Wie weit er das gebracht hat, wisse ma nicht. Weil, da ham mir kei Macht, ne. Mir ham einfach hingegangen, hamma gesagt, sag mal Leute, wir verdienen nichts. Beide Vereine, alle drei – die Portugiese habe n bissle mehr Macht gehabt aber die haben au ihre Macht verloren gehabt, ja. Verdienen nichts, versuchen halt uns selbst darzustellen mit Unterstützung von Freiwilligen und auch wirklich harte Arbeit.

P : Und wo kommen jetzt die Unterstützung momentan jetzt, von woher ?

E : Auch, auch direkt von keiner, direkt von keiner.

P : Wieso ?

E : Weil mir ähm, weil mir...

P : Haben sie keine Sponsoren oder...

E : Ja, mir habe neue Trainer, der Mann wird neue Trainer von Sponsoren, ja. Aber des sind Sponsoren, wo, sag ich mal, zwei-, dreitausend Euro auf de Tisch schmeißen, sag ich mal, des wär ja super gut für uns. Sondern des sind zwischen Beträge von zehn bis hundert Euro. Die dann halt ...

P : Ist das dann Café oder...

E : Café, Restaurant, sag mal, Leute die in die Moschee gehen, sitzen, oder die..

P : ... geben so Geld dann ?

E : Wir gehen hin und sagen, oder die Älteren gehen hin und sagen, du Leute, denk mal, wir haben au deine Kind geholfen, der isch paar Stund unter den guten Leute hier, wird Unterstützung gemacht, ne, du darfsch au ä bissele mittragen. Und wir stellen uns au öffentlich dar, weil wir sagen, so und so viel Geld bezahlen wir, nur dass ihre Kinder au bei uns Fußball spiele könne.

P : Für die Mietung zum Beispiel ?

E : Genau.

P : Oder das ist ja fünftausend Euro hast du gesagt ?

E : Des sind genau gesagt viertausendfünfhundert Euro, momentan.

P : Im Jahr ?

E : Im Jahr.

P : Und aber, wer bezahlt dann das zuerst ?

E : Also nach m, laut deutschem Gesetz isch des so, dass die, tausend Euro werden die Vereine unterstützt.

P : Zuschüsse ?

E : Zuschüsse. Des ham wir immer bekommen. Des ham wir au immer bekommen, da musste der Verein fünf Jahr gegründet sein, dass die dann wissen, OK, der macht in seinem Sinne das was in seiner Satzung steht, macht das alles OK, ist nicht eine Verein wie Grauen Wölfe, wo sie dann Gewalt da isch in vorderster Reihe oder so. Sondern wir ham ja eine Satzung, die isch nach deutschem Gesetz geschrieben worden, wir haben nach dem deutschen Gesetz unsere Aktivitäten eingetragen, ja. Unter dieses Gesetz-Satzung wollen wir dieses und dieses machen, ham wir diese und diese Interessen, des wurde reingeschrieben und abgegeben, des wurde akzeptiert. Da isch au dieser Paragraph drinne au, die wollen auch gucken, nach fünf Jahren können entscheiden. Aber wir sind dann vor fünf Jahren hingegangen, haben gesagt, du, wir könne so net weiterleben.

P : Es ist jetzt, fünf Jahre macht es jetzt ?

E : Erst jetzt fünf Jahre.

P : Dann haben sie schon die tausend Euro bekommen ?

E : Wir ham das schon vor zwei Jahren bekommen.

P : Aber dieses Jahr nicht ?

E : Dieses Jahr auch, jaja, des kriege ma schon noch. Wir ham jetzt zusätzlich dieses Jahr noch tausend Euro, zusätzlich noch bekommen, des isch nach unsere lange Kämpfen, des ham wir nicht von der, direkt vom Stadt, äh, Sportbund bekommen sondern wir ham das von der ausländische Beirat und von äh...

P : Migration auch ?

E : Migrantenbeirat und von äh, Bürgermeisteramt.

P : Tausend Euro habt ihr ?

E : Ja. Des isch, es hätt sogar geheißen, dass dieses Unterstützung nur vorläufig ist, zwei Jahren gedacht, die wollen in Zukunft mit uns, mit eigenem Gelände oder besseren Möglichkeiten anzubieten. Wird sich noch zeigen, ob irgendwo da und da uns vielleicht mal en Sportanlage zugestellt wird. Des wisse ma noch nicht. Aber natürlich, damals, wir habe unsere Politik schon gemacht. Ja, weil eine Sportanlage zu

haben wie Dietenbachgelände, nicht schlecht, OK, des sieht von vornerein alles OK, alles gut. Aber keiner von unsere Leute isch erfahren mit solchen Anlagen zu umgehen. Und dieser Verein hat nicht so viel Möglichkeiten, dass es alles selber diese Arbeit zu fertig kriegen, ne. Des haben mir auch damals gesagt, mir waren dafür, dass der alte Verein bleibt und bisherige Arbeit macht und das mir auch n gescheites Kosten verlangen wird, damit wir des auch kalkulieren können. Des Kalkulation war ja blöd, ne. Wir ham ja mit neunhundertsechzig Euro haben mir von TKV Zeiten bezahlt und nach TKV haben wir in diesem Gelände eingenommen worden, weil wir ham ja überall gefragt, hän se gesagt, ja bei uns neunhundertsechzig Euro. N Jahr später hat's g'heißen, die komme nimmer mit dem Geld vorwärts, sie müssen zwanzig Prozent erhöhen. Ham wir auch Zusage gemacht, ham mir gesagt OK, machen wir, und dritte Jahr hat er uns dann Kosten vorgestellt und dann hab ich g'sagt, du, die kann ich nimmer zahlen. Wir ham dann bissl gerechnet, die ham ja selber noch n Fußballverein gehabt, die ham noch n Gegner gehabt, ja, des waren ja zwei Gegner da und waren mehrere Personen da, ne, diesen Wasserkosten, diesen Stromkosten müssen ja jetzt geringer sein, fehlt eine Verein komplett mit Gegnern, alles drum und dran, müssen die Kosten ja geringer sein. Ja, und d Problem war, die Kosten wurden immer höher. Also präsentiert von dene.

P : Und haben sie Verbindungen mit der Fußballverband gehabt ? Haben sie Verbindungen mit der Fußballverband ?

E : Ja, Fußballverband haben wir keine so Verbindungen, wo uns was helfen kann.

P : Es ist nur für die Spieler dann ?

E : Ja, natürlich, Spieler sind ja getragen vom Fußballverband. Spieler sind ja dort eingetragen dort auch, wird ja jedes Jahr dann neuer Eintrag gemacht, dass mir bei der nächsten Runde mitmachen, spielen, dene isch bekannt, dass mir Liga, dass mir spiele können. Aufgestiegen sind mir nicht, bleiben in Kreisliga B, und wenn uns dann mitgeteilt wird, dann festgestellt.

P : Und für diese Infrastruktur, wie erlebt sich dann die Kohabitation im Blau-Weiß ? Gut oder ?

E : Muss ich mal n Moment noch sagen, Kosten sind hoch, für uns sind die Kosten schon hoch, weil mir eben die Einnahmen net haben, ja, sind uns schon hoch. Aber

wenn ich mal andere Seite gucken, so n riesig Anlage wird auch kostenlos schwer hergestellt, muss schon bissele Kosten da sein, Verhältnisse sind net schlecht, bis auf paar Kleinigkeite vielleicht. Und erstes Jahr könnte das durchaus auch normal sein, ne. Also, mir sin nicht schlecht dran. Keiner rennt hinter uns und sagt, da habt ihr solche scheiße, da habt ihr jenes, da sind mir schon n bissele sorgfältiger. Ein oder andere Vorfälle hamma schon gehabt, aber bis jetzt hamma guter Kontakt.

P : Warum spielen sie dann immer auf dem harten Platz ? Ist das im Vertrag oder ?

E : Des isch eigentlich in dem Vertrag drinne, weil keiner von dene Vereine, wo mir untergekomme sind, werden schlecht n Rasenplatz für uns da stellen. Aus einem Grund, weil erstmal, die ham selber zwei Mannschaften, zweitens, in dieser Anlage gibt's so viel Vereine, wo sie mindestens ne Unterkunft für die ausländischen Vereine noch anbieten, und drittens isch, wenn man auf d Rasenplatz zwei, drei Spiele macht, ganz schnell kaputt geht, des sieht man ja selber. Wir ham halt, die Frage isch au so, wenn man [unverständlich], wenn's Verein manchmal n paar Auswärts-spiele, dann mir ham au die Möglichkeit in de Rasenplatz zu spiele. Aber wenn de Rase jetzt momentan, so wie s aussieht, so kaputt isch, dass die uns dann auch de erste Platz hinstellen, wo des Verein selber seit... gegründet spielt, des wird auch keine Verein machen, ja. OK, wenn – sie ham auch Zusage gemacht – wenn wir jetzt ganz oben spielen werden um erste und zweite, dann könnte ma auch sagen, hör mal, heute gibt's n Derbyspiel, geht's um zwei Plätze, äh, Erster und Zweiter spielt mit'ander, heut wolle ma auf die erste Platz [= Rasenplatz 1] spielen, werden sie auch.

P : Machen sie oft manchmal, ja, ich weiß nicht, kulturelle Feste, oder Essen ? Oder ist es nur Fußball spielen, Trainieren, und dann am Sonntag spielen oder manchmal Essen, Urlaub oder... ?

E : Ja...

P : Wie viel oft, oder was ?

E : Also einmal im Jahr bis auf letztes Jahr ham mir immer ein türkisches Abend gemacht, wo viele auch deutsche Gäste dabei waren, des war auch, bissele, dass ma Kapital hier schaffe könne, da ham mir Zähringer Bürgerhaus gemietet. Da hilft uns

au die Stadt, wenn man einmal im Jahr macht, zahlt die Hälfte der Kosten vom Stadt wird übernomme. Und da ham mir als türkisches Essen mit..., mir ham keine Spezialisten gerufen sondern in Kreisen von Freiburg ham mir also Amateurmusiker besorgt, wo sie auch kostenlos, weil die leben auch davon, die verdienen auch paar Euro, die ham sich auch kostenlos dargestellt, dass sie den Kosten dem Verein geschenkt haben, Gott sei Dank haben sie auch musikalisch n bissele mitgeholfen. Und einfach die Familien zusammen gebracht, die sich mal, irgendwann mal gestritten haben, hamma gesagt, da, jetzt, gibt da heut Abend keinen Streit, heute Abend gehöre mir mal alle zusammen. Und denkt euch mal, dass mir alle Freiburger sind, hier leben, ja, mir ham schon drei mal dieses, dieses Abend gemacht; Äh, schlecht war s nicht. Viele, viele ham gedacht, wo auch nicht gekomme sind, dass mir dann Alkohol verkaufen werden oder so. Wir ham Alkohol einfach raus gelassen. Muss ich auch Grund, kann ich auch sagen offen, weil, wo Alkohol war, war mit der Familie Probleme immer, ne. Ich mein, hat da mit d Religion eigentlich nix zu tun, aber wenn man s offen denkt, solche Feste, wo viel Alkohol war, habe au mit viel Familie Probleme gehabt. Da sind dann schneller welche gegangen.

P : Und machen sie dann manchmal auch Essen nur so mit der Mitglieder oder mit dem, zum Beispiel am Sonntag vor der Spiel oder; oft oder gar nicht ?

E : Doch, mir ham... mir ham das nicht so oft geschafft, weil mir einfach nicht so den Bezug zu Freiburg... Und dann bis ich dann hier meine Rolle wieder aufgenommen, und auch meine Beschäftigung lässt mich net so häufig da. Mir ham diesen Auflösung [unverständlich] gehabt, und ähm, früher ham ma s häufig gemacht. Mir ham sogar früher eine super Fest gemacht, des war sehr gut in de Dietenbachgelände. Ich hab einfach mal so n Grilltag gemacht; da sind ganz viele Familie gekomme.

P : Mit viele, die ganze Familie dann ?

E : Ja, wir Vereinsführende haben gegrillt, also die Service gemacht, die andern haben natürlich im Gedanken, was mir brauche au zusammenkriegen, ja, muss au sagen, dass die Unterstützung dann die Vereinkasse gegangen, wir haben das also freiwillig gemacht. War net schlecht. Kamen viel, viele Leute zusammen. Und Interesse war bissele da.

P : Waren viele Leute da ? Doch, ja ?

E : Relativ viele. Ich mein, äh, muss ich auch dazu sagen, durch diesen alte TKV Geschichten, ja, haben wir bissele Schwachpunkt. Also, die, wir werden immer noch bissele so dargestellt wie die TKV. Also da sag ich mal, Gerüchte gewesen...

P : Von die Familien oder von die Deutschen ?

E : Nene, unter uns. Also unsere Familien. Von Deutschen nicht. Die Deutschen sehen feiner. „Macht weiter, macht schön weiter.“ Die sehen des anders. Aber unsere sehen anders, die sagen: Gut, wenn wir da zahlen, der macht s in seine Tasche rein, ja.“ Wird nicht gemacht. Und diesem Geschichte sind mir noch net rausgekommen, ja. Weil da brauchen wir einfach Erfolg; wenn wir Erfolg haben, dann werden auch viele denken – hör mal, die ham Erfolg, ich hab dafür aber nicht bezahlt, wie kam das denn stande? Das werden sie dann nachfragen. Ich sag, Leute, fragt bitte nach. Kommt einfach hin und fragt nach. Sagt – „was macht ihr, wo habt ihr euer Geld her.“ Denn wir geben unsere Finanzen jedes Jahr im Finanzamt. Haben Erfahrung. Das was ich mit dem TKV jetzt Unterschied nehmen, weil wir sind eingetragener Verein, mit alle Registrieramt, alle Finanzamt, mit alle öffentlichen Bereichen sind mir eingetragen. Also unsere Pflichten machen mir auch. Des isch dann ganz einfach. Mir könne unsere Jahresbilanz mit Finanzamt auf den Tisch legen, sagen: schau mal, fünfzig Cent da eingenommen, des isch alles vom Finanzamt überprüft, keine Probleme mehr, niemand hat ein Cent in Tasche rein gemacht, könnte nicht, weil isch alles so perfekt gelaufen. Des is dann anders, wie wenn ehrenamtlich auf de Schwarzmarkt geführte Verein; des isch unsere Unterschied.

P : Und da wann dann TKV gegründet schon, es war ein Verein ?

E : Ich glaube die waren ein, bin ich mir nimmer ganz sicher, aber sechsendachtzig oder siebenundachtzig, sowas, isch er gegründet worden.

P : Und gab es noch vorher ein anderer türkischer Verein ? Fußballverein ?

E : Früher waren zwei, drei türkische Vereine hier.

P : Fußballvereine ?

E : Ja.

P : In Freiburg ?

E : Auch kulturell. Diese IGMG-Haus gehörte eine türkische Verein. Es wurde auch nur von Türken und Gastarbeiter gegründet. Die haben auch in diesem Verein drinne, ham wir auch ne Sportaktivitäten gemacht.

P : Aber auch im Wettkampf gespielt und alles, ja ?

E : Jaja.

P : Ja ? Und dann noch zwei andere Fußballvereine ?

E : Genau.

P : Das war in der siebziger gegründet dann ?

E : Net früher, ja. Siebziger Jahre. Neunundsiebzig, wo ich kam, war schon diese Verein schon da.

P : Ah, OK. Das war von Gastarbeitern gegründet dann.

E : Genau.

P : Machen sie auch manchmal Urlaub ? Nein, sie sind noch nie in de Urlaub mit de ganze Mitglieder gegangen, oder ?

E : Ne, nein.

P : Nein ?

E : Noch nicht so weit.

P : Noch nicht so weit ? Das kommt mit dem Erfolg vielleicht, oder ?

E : Hoffen ma, irgendwann mal, also wird schon, wird schon immer besser.

P : Und wie viel machen sie die Vereinssitzungen pro Jahr, einmal oder ?

E : Nein, mir machen s mehrmal, mir machen s mehrmals je nach Situation, je nach finanzieller Lage, aber so gewöhnlich, kann ich mal nicht sagen, dass mir gewöhnlich bestimmte Zeiten haben. Entweder ham mir n finanzielles Problem, mache mir ne Sitzung, oder mir machen.

P : Einfach Sitzung mit der Vorstand oder mit die ganze Mitglieder ?

E : Wenn man so wenig Mitglieder hat, kann man sagen nur vom Vorstand.

P : Ja, aber die Spieler sind doch Mitglieder, nein ?

E : Die sind Mitglieder, aber oben zu entscheiden isch schon anders. Wir machen vielleicht Sitzung mit den Spielern nicht so häufig wie mit der Vorstandschaft.

P : Ja, mit der Spieler einmal pro Jahr, oder... ?

E : Ne, auch schon mehr, auch schon mehr, jaja. Je nach Situation auch schon mehr.

P : Und wie viel Mal so ? Zwei, drei ?

E : Kann ich sagen, schon mal fünf bis zehn.

P : Ja, mit der ganze Mitglieder ? Und mit der Vorstand dann ?

E : Mit dem Vorstand schon mehr.

P : Auch mehr ?

E : Ja.

P : Und wo treffen sie sich dann ?

E : Kommt drauf an, wo uns wer günstig was anbietet oder gar nichts verlangt am besten.

P : Wo war es jetzt zum Beispiel ?

E : Äh, bis jetzt ham mir bei de IGMG Beispiel ham sie uns viel Mal dieses Möglichkeit geboten. Wir ham Beispiel gegessen dort, wo sie gesagt haben, muss nichts zahlen. Weil die sind bewusst, dass mir auch die Kinder, die bei, bei dene – die mache ja keine direkt Schulung, ja, die mache nur am Wochenende was, ja – die wollen auch schon mal diese Kinder in gute Hände lassen, ja. Das was sie bei dene bringe, net dass des auf der Straße wieder, von dene wieder andere Kinder werden. Die sind auch froh, dass wir auch ein Teil von dene Arbeit auch abnehmen.

P : Jaja, OK. Deswegen unterstützen sie euch.

E : Genau.

P : Sie haben auch Geld gegeben, sieht man, sie haben auch ein Trikot dann ?

E : Geld nicht, Geld nicht. Aber schon haben sie uns Trikots machen lassen, vom Feinsten, muss ich mal ehrlich sagen. Schon um die Tausend Euro. Freut mich schon, weil viele waren mal in andere Gedanken: sind mir IGMG? Hab ich gesagt, Leute, nein, können mir denn tausend Euro Trikots anschaffen, haben mir n andere Sponsor? Ja, weil ich zwing ja auch net meine Leute. Sag ich Leute, die bieten uns das, und du sagsch, ne, die sind zu viel politisch. Passt uns nicht. Oder die sind zu religiös.

P : Vom Vorstand sagst du das ?

E : Ja, von Vorstandschaft. Bei den Spielern muss ich das nicht sagen. Spieler müssen das anzieh, was ich ihne anbiet. Isch ja keine andere Möglichkeit, ne. Wenn die alte und stinkende Socken haben, dann können sie sich beschweren, ja. Aber die ham nicht alte stinkende Socke. Haben ja jedes Wochenende gewaschene Zeug da.

P : Und dann sie sagen, im Vorstand ist es mehr ein bisschen, wie du jetzt – Politik oder Ideologie vom Grauen Wölfen oder von IG Milli Görüş ? Oder ?

E : Nein, komplett, ganz komplett gemischt. Da isch keiner, sag ich mal, von diesen Richtung und diesen Richtung, komplett gemischt, also da ham mir alles Mögliche äh, Ding dabei. Weil, deswegen sag ich ja, mir ham, mir ham ja politisch und wieder religiös. Wir gehören alle in ein politisch Bereich, alle in eine religiös, aber wir sind in einer Sicht verbunden.

P : Dann sagst du, ja IGMG gibt uns Trikot, dann OK, äh...

E : Ja gut, nächstes Jahr, wenn die Süleymaniten sehen, sagen du, die haben dene schöne Trikots gemacht und die sagen, dieses Jahr geben mir die Trikots, OK, hab ich damit kein Problem. Ich hab schon mal meine Trikots wieder. Ja, ich mach das auch so, wenn ich, wenn einer dagegen wäre, natürlich gibt's auch Leute, wo sagen, des würd doch net so toll aussehn, wohin mit dem politischen Hintergrund, oder so. Sag ich du, wir tragen das politisch? Ne, oder! Weil, mir machen doch keine politisch Werbung mit dem, nein. Was machen wir – wir versuchen unsere Kindern sauberes Anzüge. Des zahlt der. Und du bisch dagegen? Dann finde jemand, der das bezahlt, dann lasse ma des werbungslos machen. Weil ich hab von meine Person hier Trikots

machen lassen, die erste Trikots, werbungslos, ich war Geschäftsmann, ich hab kein Werbung drauf gehabt. Ich hab mei Werbung nie drauf gehabt.

P : Aber sie haben es bezahlt dann ? Natürlich wollen sie Werbung auf dem Trikot haben.

E : Natürlich. Das isch ja klar. Weil, weil, die Leute sind ja hier in Freiburg, die sin ja ne kleine Truppe. Die ham ja ne große Organisation in Köln, Und des hat mit Köln eigentlich wenig zu tun. Die können sich hier gut unterstützen, weil die haben diese Lokal, wo sie noch Geld verdienen. Die ham, die ham diesen Laden nebendran, wo sie diesen Vereinshaus bezahlen können, wo sie ihren Führung noch bezahle könne, finanziere könne, ja. Wir ham das Möglichkeit gar nicht. Die sehn das auch. Die fragen mich häufig, wie existiersch du? Sag ich, heute hasch zu viel geredet, macht zwanzig Euro Schulden. Mach se gleich, ich nimm se gleich in Zange, ich nemm zwanzig Euro, dann sag ich, den sack ich bei mir ein, ja, zwanzig Euro hab ich von dem kassiert. Dann komm ich nächste Tag und sag, Kollegen mit der Kasse, du, Quittung - zwanzig Euro für diesen Person. Ja, oder wir machen das komplett, schreiben dir n Spendenbescheid, wir haben au eingetragene Spendenbescheide, schreiben dene Spendenbescheid, irgendwann mal im Jahr schicken mir des alle zu dene oder mir gebe des persönlich in die Hand und bedanken nochmal, ja. Damit des, für die zwanzig Euro gibt's bei uns au Arbeit. Damit die wissen, dass Geld wirklich in Sicherheit gegangen. Weil diese Spendenbescheide muss ich dann im Finanzamt wieder auf den Tisch legen, wo die herkommen.

P : Ah ja, genau. Und jetzt der Vereinssitzung ist irgendwo, wo Platz ist, oder wo sie sagen, ja sie können kommen, oder bei Familie oder Kameraden oder ?

E : Also bei unsern Familien ham ma das noch nicht gemacht. Also wir ham uns irgendeine Café ausgesucht, oder zur Zeit ham wir hier ne Möglichkeit.

P : Hier ?

E : Ja, wo mir hier reinsitzen könne, er macht dann hier schön, schön n tisch da rein, er hat uns hier sogar n besseres Möglichkeit geboten, du siehst, die Trikots liegen schon da.

P : Und wer wascht diese Trikots dann ?

E : Wir hat diese Möglichkeit geboten hier, Gott sei Dank, isch n Freiwilliger wieder, der hat in de Keller hier, n ganzer Raum isch frei, da sind Anschlüsse und alles Mögliche da, und da hat uns de Yassin seine Vater Beispiel eine Waschmaschine spendiert, schmeiße ma hier runter, bekomme am Samstag – äh am Sonntagabend komme ma immer hier, gucke ma türkische Liga.

P : Sonntagabend ?

E : Ja.

P : Und dann waschen sie diese Trikots ?

E : Ja, genau. Dann haben wir eine Möglichkeit hier, wo mir das wasche. Bis jetzt haben mir das immer nach Hause genommen, ja, oder mal Spieler gesagt, nehmt euch mal heim. Ihre Mütter oder Frauen haben das gewaschen. Aber ham mir viel Verluste gehabt, hamma gesagt, mir versuche das irgendwo und dann isch halt so s Problem, ich mach da unten, zahl die komplette Miete hier, unten isch komplett frei, der bietet uns unten sogar noch ne Möglichkeit, wo mir unsere Sitzungen machen könne. Er macht n Tisch und alles runter, wo mir alle Ruhe, also unabhängig von allem...

P : Und diese mit für die Sitzungen, wie sagst du die anderen jetzt für Sitzungen ? Bei Telefon oder gibt es ein Brief oder so ?

E : Wenn wir ne Situation sehen, ne Sitzung im Stande kommen soll, ja. Sag ich mal im Jahreszeit, ich hab ich mir mal Gedanken gemacht, dass mir mal n türkischen Abend mache, und des muss n paar Monat Vorbereitung haben, dann sag ich OK, frag ich jeden mal am Sonntag auf m Sportplatz oder ruf ich halt an, wenn keine Möglichkeiten da sind. Sag ich, du, kann man zwei Wochen oder nächstes Wochenende treffen?

P : Dann, sind sie oft zusammen, zum Beispiel mit die ganze Mitglieder haben sie schon oft mal Fern gesehen, ein Fußballmatch oder... ?

E : Ja, häufig, ja.

P : Wo, hier ?

E : Ja, hier, au mal in der...

P : Nur der Vorstand oder die ganzen Mitglieder ?

E : Die ganzen Mitglieder – kann ich mal sagen, schwer. Aber Vorstandschaft häufig, sind wir hier zusammen.

P : Am Sonntag dann, Abend ?

E : Jaja.

P : Dann sehen sie dem türkischen Liga ?

E : Jaja. Aber mit den Spielern net alle zusammen. Weil die Möglichkeit kannsch du nur machen, wenn du dein eigene Vereinshaus hast. Weil, so mal dreißig, vierzig Leute irgendwo unterbringen isch schon schwer, weisch. Also bei IGMG, wirsch schon am Sonntag selber sehen, da sind, die ham ja ihre Gäste auch noch, werden mir schon n bisschen Schwierigkeiten haben. Die gedulden das und müssen halt die anderen au bissele gedulden, klar. Und natürlich isch en anderer Verein, wir wollen die ja net kaputt machen, aber des schönste isch für uns, wenn ich jetzt in n Lokal geh – für so n Frühstück muss ich mindestens acht bis zehn Euro rechnen, ja, und dort muss ich vielleichtzwanzig Euro auf n Tisch legen, dann stimmt alles.

P : Aber dann am Sonntag sollen dann die Mitglieder bezahlen oder sagt jeder äh...

E : Nein, die zahlen gar nichts.

P : Die zahlen gar nichts, nein ?

E : Nein. Die zahlen gar nichts, des wird von uns organisiert.

P : Ja, weil du kennst gut die IGMG ?

E : Genau.

P : Kennst du jemand im Vorstand, oder ?

E : Genau.

P : Ist das dein Kamerad ?

E : Die sind, die kenn ich alle. Ich kenn alle Vereinsführende, alle. Egal, vom Grauen Wölfen, von Kommunisten, ja, kenn ich alle. Wenn einer mal sagt, du, wir wollen

euch mal was spendieren, wie wärs mit nem Frühstück? Sag ich auch net nein. Muss ich ehrlich sagen, weil ich muss auch an Spieler was anbieten. Ja. Dieses Jahr ham mir von der finanzielle Situation so, weil mir zu viel Ausgaben haben durch den Sportplatz, ne. Natürlich, das was mir letztes Jahr n bissl gespart haben, schnell alles raus, des geht nicht. Und dann, wenn er sagt, du, nächste Frühstück geht auf mich, ne, kein Thema, sag ich mal, er macht von zu Hause aus, lässt seine Frau noch arbeiten, ja, wir bedanken uns alle Müttern. Dann kommt so was in die Stande. Dann komm ich auch mal, sag ich, du Kollege, wie sieht s aus, hast du Sonntag, wann hast du erst mal deine Gäste hier? Ab die zwölf... So um zehn bis zwölf gehört dein Laden zu mir; sagt – kein Thema, weil ham mir dieses Freundschaft hier ja.

P : Dann wieviel hast du gesagt, sind sie im Vorstand ? Zehn oder elf ?

E : Elf, elf.

P : Aktiv ?

E : Aktiv momentan.

P : Was arbeiten die ganzen im Vorstand ?

E : Wir ham, wir ham viele Jahre Probleme gehabt, dass der Verein immer nur von zwei Personen geführt wurde. Des isch immer noch bissele so. Aber zumindest haben mir dieses Jahr bissele durch meine – ich bin bissele Diktator – ich sag mal, ich mach immer noch viel, aber ich sag mal kritisch, was isch deine Aufgabe, ich hab gesagt, machsch du n sportliches Aktivitäten nicht, komme keine Meldungen, du bisch nicht da oder du machsch deine Sache nicht richtig; entweder machsch du s oder...; hat sich n bissle gebessert dieses Jahr, ja. Jeder fühlt sich verantwortlich für seinen Bereichen und ich föhl mich verantwortlich für alle Bereichen – isch meine Problem.

P : Aber die haben, was haben sie für Beruf im Vorstand, die Ganzen ?

E : Unterschiedlich, unterschiedlich; ich sag mal äh, nach Vorstand, zweiter Vorstand gibt's noch n Sekretär einer, wo der jetzt nach Möglichkeiten zwei Unterstützer hat, der Papierkram hin und her zu bringen oder bei Schreiarbeiten mithilft; des ham mir letztes Mal, letztes Jahr jemand, wo von de Sportbereich, von den Anlagen oder für die Spieler zuständig war, ham wir zwei Leute genommen dieses Jahr, wollten

mit'nander gucken, ob die Sachen da sind. Keine Betreuer, aber auch mal Betreuerarbeiten. Keiner will des Gastarbeiterarbeit machen, ja. Sind alle bissele andere Gedanken.

P : Und außer dem Fußball, du arbeitest im...

E : Wir haben eine kulturellen Bereich, Beispiel Kleider, Führungspersonen, wo andere Verein, wo uns einlade, oder wo andere Vereine Aktivitäten haben, der sich da nach unsere Vorstellungen macht. Oder uns diesen Meldungen bringt. Oder wenn wir solche Abende machen, dann isch er schon bissele viel aktiv. Und dann haben wir natürlich ein Mann als Kasse, wo mit Unterstützung, der elfte Mann isch dieses Jahr gar nicht aktiv gewesen, er hat nur seine Kosten bezahlt aber der isch halt von Harthem hier und sein Beruf isch halt schon bissele schwer, isch Fahrer. Und nie aktiv.

P : Er ist ein Fahrer, und was gibt es noch, was arbeiten sie professionell ?

E : Alles verschieden. Also ich und mein Partner, wo noch Mitglied ist, und in de Verein ist, wir haben ein KFZ-Betrieb. Und einer isch – de Sekretär – isch KFZ-Verkäufer, [Unverständlich], der isch hier Wirt, und zwei Mitglieder haben eigene KFZ-Betriebe.

P : Auch KFZ, ja.

E : Und einer isch im Bau, Arbeiter, anderer isch n Elektriker, dann haben wir den Fahrer, dann isch einer so ne Unternehmengruppe, wo Straßenbeschilderungen machen, der isch dort beschäftigt, also n Mitarbeiter. Äh, sag ich mal, des war s dann, denk ich mal.

P : Die ganze kommen fast aus Freiburg ?

E : Alle von der Umgebung. Alle von der Umgebung.

P : Ja. Und wie suchen sie neue Spieler ? Ist es oft Kameraden von Jetzt-Spieler oder wie machen sie es ?

E : Häufig ist es so, dass die Spieler sich selber bei uns gemeldet haben, äh, ich will auch kommen, ja. So auf der Art, und sind dann so halt zusammengekommen.

P : Aber dann, was ist attraktiv, die, die, weil es ein türkischer Verein ist oder weil es eine ?

E : Wir ham in dem Sinne schon bissele Erfahrung gemacht. Wir sagen, ein guter Spieler wollen mir net von de obere Liga runternehmen zu uns rein. Diese Chance, diese Etage wolle ma von diesem Jungen nicht wegnehmen, dass mir als Verein, als Sport nach oben klettern sondern wir wollen, dass die um ihre Ziele kämpfen. Nicht unsere Ziele, ja. Weil unsere Ziele isch, dass des Verein existiert, dass hier Unterstützung da isch, dass mir irgendwann mal, wenn der Mensch nicht weiterkommt, dass er sagt, hier wird ich nochmal angenommen, hier hab ich noch n Möglichkeit, Sport zu treiben. Da bin dann unter meiner Bekannten, unter meiner Freunde oder was auch er sich vorstellt. Deswegen wolle ma Kinder, die nach oben klettern, dene net sagen, hör mal, warum geh'sch zu deutsche Mannschaft, du kommsch zu uns. Also des wär sinnlos. Weil bei uns kann man keine Nationalhelden machen, wir sind keine Nationalhelden auch, ja, äh, wir sind die letzte Lösung, wo mir noch zusammen kommen können. Und deswegen haben mir ne Erfahrung gemacht, dass die Kinder bei deutschen Vereine, wo sie Probleme haben, wo sie nicht weiter gekommen oder wo sie spielerisch nicht direkt in de Kader sind oder wenn sie schwach sind oder von den Trainern so gesehen. Die haben immer mal ne Unterkunft bei uns gesucht. Obwohl sie vielleicht gut oder schlecht sind, aber die haben immer mal wieder geguckt, ja hier kann ich immer noch weitermachen.

P : Denkst du die türkischen Jugendlichen haben zum Beispiel Schwierigkeiten in deutschen Mannschaft oder oft oder was ist das ?

E : Gibt's, gibt's, gibt's dieses Problem auch, ja; gibt's dieses Problem auch. Weil, die Problem liegt nicht vielleicht im deutschen Verein oder die Deutschen, liegt auch viel bei uns. Weil, wenn ich mal angenommen, von meinem großen Sohn, der hat in Bötzingen [Verbandsliga], also schon ober Etage klettern wollte, aber er musste von Umkirch mit drei verschiedene Verkehrsmittel nach Bötzingen fahren. Er kam wieder nach Hause, völlig fertig und es ging dann nimmer weiter, ja. Er hat dann Probleme, und er hat gesagt, ja gut, weil mir auch viel Arbeiter sind, weil sie ihren Teil von ihrem Freizeit von ihrem Chef abhängig sind, deswegen können sie in den deutschen Vereinen net so aktiv werden. In deutschen Vereinen sind die schon n bisschen hart mit dem Umgehen von Spielern, ja. Weil da isch die Regelung n bisschen hart als bei uns, weil die sagen, wer nicht in Training kommt, der spielt nicht oder der muss halt

Platz machen für den andern. Und so Leute wollen meistens spielen, da sie dann au ohne Training net viel zusammenbringen, des isch au klar.

P : Und dann, hier können sie Fußball spielen...

E : Bei uns ham mir auch schon diese Möglichkeiten, mir sagen, mir wissen schon, dass mir viele Arbeiter sind, spät heimkommen oder Möglichkeiten net da haben, Familie haben, früh verheiratet, ja, mit achtzehn, neunzehn heiraten viele. Dann haben sie Familie zu Hause und das ist schon...

P : Können nicht immer trainieren ?

E : Das ist schon Probleme. Und deswegen, wir versuchen auch diese Problem bissele zu lösen, ja, und net einfach sagen OK, geht nicht. Und natürlich, wir ham jetzt viel Toleranz gelassen, müss ma auch Konsequenzen ziehn momentan, weil der neue Kollege hab ich auch darüber gesprochen, weil auch hamma dann gemerkt, OK – wenn du nicht kommst, spiel ich sowieso, sind die Gedanken schon falsch rum benutzt wird. Dass mir die wegschaffen, ja. Wenn du nicht kannsch, musch du halt dein Beschwerde schon vorher sagen, Bescheid geben. Bis jetzt haben mir mit dem Bescheid da hinterher gerannt. Gefragt, wo bisch du, wieso bisch du net im Training. – Ah, heut bin ich krank. – Ja wieso meldesch du dich nicht? Einfach so. Das müssen wir zeigen.

ANNEXE 7 : Quelques exemples d'entretiens individuels avec des personnes extérieures

1 – Extrait d'entretien avec un responsable politique de la ville de Sarrebourg

D : ... Pour l'instant le club (des Turcs) est un peu retranché sur lui-même je trouve un... C'est-à-dire il y a pratiquement que... des Turcs, quelques rares Marocains dans le club, des Français euh... des Français... il y en a eu, mais très peu. C'est ça un peu le reproche que je peux faire parce que pour pouvoir avancer ou pour développer quelque chose ce serait bien qu'ils puissent eux s'ouvrir sur d'autres joueurs plus facilement. C'est vrai que ce n'est pas facile un quand tu es le club de football turc de dire à d'autres gens de venir chez toi. Le foot pour l'instant je ne trouve pas que de ce côté-là ils ont réussi une intégration si tu veux euh... pas forcément de leur faute un si tu veux parce que bon euh...

P : Mais est-ce que c'est forcément lié à un entre soi volontaire ?

D : Dans les deux sens... C'est-à-dire je pense que quand les Turcs, quand les gens frappent à leur porte, la preuve il y en a qui y étaient un, j'en connais qui y étaient un, qui sortaient même du FC Sarrebourg d'une certaine époque, euh ils les acceptent... C'est sûr que les gens auront plus de mal à y aller euh... côté français ou autre nationalité chez eux. Par contre, eux aussi ce qu'ils ont euh... ils ont du mal un parce que moi je leur ai déjà proposé que... le FC Sarrebourg évolue quand même dans toutes ses équipes ou pratiquement toutes ses équipes, que ce soit des plus petits aux plus grands, au plus haut niveau régional en Lorraine ou presque un... de dire qu'il y a aussi de bons éléments chez les Turcs un... et que d'intégrer aussi, puisque eux sont quand même d'un niveau relativement bas, ils sont en deuxième division de District euh... donc les bons éléments moi je trouvais euh que leur place... c'était de les envoyer vers le FC Sarrebourg un. Ça aussi ce serait important, il y en a, mais il y en a très peu, il y en a très peu parce qu'ils ont des bons éléments et je crois que c'est ça aussi... Mais ce n'est pas que les Turcs qui font ça un... qui ne poussent pas leurs jeunes vers une structure un peu plus importante, les clubs de la région, c'est pareil, les villages, le tour de Sarrebourg, c'est pareil, il y a des bons éléments euh...

On n'a pas compris... c'est pas qu'on veut être les meilleurs, pas du tout !!! Je crois qu'à un moment ou autre il faut, il y a une structure qui est bien établie et qui euh, comme je dis, qui évolue à un bon niveau, qui est capable d'accueillir des jeunes qui ont envie de jouer déjà à un niveau supérieur, voire de percer et d'aller peut être, comme on a de temps en temps, des jeunes, des gamins qui peuvent aller en centre de formation sur Nancy ou sur Metz puisque le FC Sarrebourg a un contrat avec les deux... Mais euh... la faute n'est pas seulement de leur côté, je pense que c'est des deux côtés, les gens ont du mal à aller vers les Turcs et les Turcs n'ont pas toujours envie aussi d'aller euh... pour quelles raisons...

P : Y a-t-il peut être un mode turc d'être ensemble ? La réflexion actuelle sur le communautarisme dans le sport... Les créneaux pour les femmes...

D : Les femmes, c'est plus difficile comme je disais avant... Les femmes, c'est plus difficile de les intégrer... Donc nous avons réussi cette intégration dans... euh... avec des difficultés un comme je disais. Au départ, c'était plus des plus jeunes ainsi de suite, qui habitaient dans le secteur Cité Lorraine, c'était tout près du gymnase et tout ça. Mais c'est quand même une réussite de ce côté-là de... Mais la dominante était quand même turque un, mais pas beaucoup de jeunes femmes euh... il y en avait un... mais très peu à l'époque un donc euh... ça c'est quand même au niveau du hand, parce que dans le lot il y avait une jeune femme un... qui a évolué dans une... qui a joué au handball je crois dans un club important, qui a pris les choses en main, une jeune femme d'origine turque qui a pris les choses en main et qui a donc fédéré tout ça. Je pense que s'il n'y avait pas cet élément moteur quelque part euh... avec quelqu'un de chez nous, d'entre nous, peu importe lequel, aussi compétent qu'il peut être, ça n'aurait peut être pas marché de la même façon un... parce qu'ils ont quand même besoin je pense aussi de temps en temps, ils aiment bien que euh... il y aie un meneur si tu veux ou une meneuse... quelque part quelqu'un qui essaye de regrouper ça, de fédérer tout ça. Mais là c'est une réussite et au foot peut être ça... il y a peut être une possibilité qu'un jour... il y a peut être quelqu'un qui euh... qui réussira à faire ça. Bon ce qui est vrai tu vois, pour dire que l'intégration se fait difficilement, c'est-à-dire c'était il y a trois ou quatre ans, je ne sais plus exactement la date un, il y avait euh... le hasard a voulu, à l'époque les Turcs marchaient bien un, ils étaient au plus haut niveau District à un moment un euh... et ils sont tombés contre le FC Sarrebourg en Coupe de Lorraine. Donc le match on ne l'a pas fait à

Buhl, on l'a fait au stade municipal, les Turcs ils sont venus quand même ce jour là avec... moi j'étais au match un, avec une forte colonie de supporters... corrects un... je ne veux pas dire qu'ils ont démoli quoique se soit, pas du tout... et le FC Sarrebourg était quand même en minorité parce que le FC Sarrebourg n'attire pas forcément actuellement foule au stade et euh... ça se sentait cette tension quand même, cette tension entre le noyau turc et le noyau plus sarrebourgeois, ne serait-ce qu'au niveau sportif un... il y a même un dirigeant qui s'est permis de lancer quelques pics au niveau du FC Sarrebourg au micro tout ça et bon euh... les gens sont restés calmes, se sont dominés et y a pas eu de problèmes un, mais ça se sentait que les Turcs voulaient montrer au FC Sarrebourg qu'ils étaient capables de rivaliser avec eux et le FC Sarrebourg ne pouvait pas accepter que les Turcs aillent leur faire la fête sportivement parlant. Finalement, ça s'est bien passé puisque la logique a été respectée, il y a pas eu non plus de déshonneur pour l'équipe turque puisqu'ils ne se sont pas ramassés une valise non plus, donc ça s'est bien terminé. Mais ça se sentait bien que d'un côté comme de l'autre, on voulait rester un peu sur ses positions, montrer qu'on est aussi... qu'on a sa force, qu'on domine !!!

2 – Entretien avec le président du SV Blau-Weiss Wiehre Freiburg

P : Pouvez-vous m'expliquer la situation par rapport aux infrastructures ?

U : Ok euh ici, les infrastructures se divisent en 2 parties : une partie appartient plus ou moins au SV Blau-Weiss et 2 terrains appartiennent à la ville de Freiburg. Au total, on s'occupe de 5 terrains, dont nous sommes locataires. Pour le dire autrement, le SV Blau-Weiss est le chef de ces infrastructures sportives. Toutes nos équipes s'entraînent ici, c'est-à-dire 3 équipes seniors et 11 équipes de jeunes, se rajoutent les féminines (3 équipes) du SC Freiburg depuis la saison dernière, une équipe de jeunes du FC Freiburg, le FC des Portugais qui loue les installations pour 2 équipes depuis la saison dernière, le Türkgücü, une association turque, qui loue pour 2 équipes depuis cette saison. Depuis très longtemps, il y a aussi le SV Freiburg qui est locataire ici, mais il ne joue pas très souvent, 4 fois par année dans une ligue pour les handicapés. Et je crois que c'est tout !!

P : Et tout le monde joue et s'entraîne ici ?

U : Tout le monde à part les féminines du SC Freiburg qui jouent en Bundesliga.

...

P : Combien y'a-t-il de terrains ?

U : 5 terrains, 3 verts et 2 rouges.

P : Et qui est propriétaire de ces terrains ?

U : 3 de ces terrains appartiennent à l'Eglise, mais euh... on les a euh... en leasing pendant 99 années ; ils nous appartiennent un peu d'une certaine manière. Et 2 de ces terrains, 1 vert et 1 rouge, appartiennent à la ville de Freiburg. Mais nous (le Blau-Weiss) avons signé le contrat de leasing avec l'Eglise et le contrat de location avec la ville.

P : Les autres associations payent donc un loyer au SV Blau-Weiss ?

U : Oui, elles nous payent des frais d'utilisation. Pour les petites associations, les contrats se font chaque année ; les Portugais, le Türkgücü. Le FFC, c'est pour 2 ans, et les féminines du SC Freiburg, c'est bien entendu pour plus longtemps, 3 ans je crois.

...

P : Le Türkgücü est là depuis le début de la saison ?

U : Le Türkgücü est là depuis cet été. Ils sont donc dans leur première année. La ville nous a demandé si on pouvait encore accueillir le Türkgücü ici.

...

Quand le contrat s'est terminé ici, le FFC a décidé de faire quelque chose tout seul et ils sont allés à Weingarten. Là-bas, sur les installations, il y avait le SG Weingarten, les Portugais, le Türkgücü et les Croates, c'était donc 3 associations étrangères.

...

Et comme le FFC a monopolisé les installations, la ville nous a priés d'accueillir une ou deux associations étrangères. Les Portugais ont accepté de venir l'année dernière et le Türkgücü a refusé parce que la location était trop chère selon eux ; ils ne pouvaient pas se le permettre. Mais après 1 année, ils ont quand même décidé de venir chez nous !

...

Euh... ce n'est pas tellement coûteux pour les associations, mais euh... pour les associations « invitées », qui n'ont pas leurs propres infrastructures, qui n'ont pas de

club house, qui ne peuvent pas vendre de boissons, qui ne peuvent pas faire de pub, tout est coûteux !

P : Qu'est-ce qui est compris dans la location ?

U : Alors euh... au niveau des infrastructures, le contrat comprend plusieurs choses : 2 fois par semaine un terrain d'entraînement, l'accès aux vestiaires et aux douches ; les féminines du SC Freiburg ont leurs propres vestiaires devant, qui sont fermés, et elles vivent d'une certaine manière là-bas ; ce qui est en soi très bien qu'elles aient leurs propres vestiaires parce qu'avec le Türkgücü, comme on peut facilement se l'imaginer, il y a déjà eu quelques problèmes.

P : Pourquoi ?

U : Ben euh... la mentalité turque et le football féminin, ce sont 2 choses différentes !

P : Mais quels types de problèmes ?

U : Ben euh... les jeunes joueurs se sont comportés euh... avec les filles, les filles du SC qui ont entre 15 et 19 ans, on peut bien s'imaginer, ils les ont « chauffées », pour le dire comme ça, et bien entendu ça ne leur a pas plu. Mais c'est un problème qui est apparu cette année, ça fait partie de la phase d'adaptation on va dire.

...

On prépare le terrain pour les matchs ; ça veut dire qu'on trace les lignes, on pose les piquets de coin, etc.

...

P : Comment faites-vous pour la répartition des terrains ?

U : Il y a un planning sur lequel se trouvent l'ensemble des matchs, des entraînements euh... les horaires pour les vestiaires, c'est une grosse organisation ! Bon, pour les filles du SC, c'est assez simple : elles ont leurs propres locaux et utilisent prioritairement 2 terrains, le vert qui se trouve derrière et le rouge qui est de l'autre côté. Ce sont les 2 terrains qui appartiennent à la ville et ils sont réservés pour les filles du SC Freiburg. Les Portugais et les Turcs vont aussi sur le terrain rouge, mais les filles du SC sont prioritaires. L'équipe 2 du SC et les filles ont toutefois le droit de jouer sur notre terrain d'honneur devant.

P : Mais le planning, vous le faites ensemble, avec les autres ?

U : Tout d'abord, c'est fonction du contrat que l'on a ensemble. C'est vrai que les Turcs et les Portugais s'entraînent toujours sur le terrain rouge, mais ils sont contents d'être chez nous. Ils ont par contre le droit de jouer sur le terrain vert, donc ils s'entraînent sur le rouge et ils jouent sur le vert. Mais, de toute façon, c'est nous qui faisons la répartition.

...

Ensuite, c'est fonction du niveau de pratique aussi. Notre équipe 1 joue en Kreisliga A et a déjà joué en Bezirksliga, et on espère y retourner, les féminines du SC jouent en Oberliga, les Portugais jouent en Kreisliga B, les Turcs jouent en Kreisliga B ou Kreisliga C. Ce qui veut dire que les équipes de Kreisliga B jouent derrière et les équipes de Kreisliga A devant.

...

P : Vous êtes souvent en relation avec les associations étrangères ?

U : Oui, nous sommes souvent en relation parce qu'elles sont ici 2 fois par semaine. C'est Mr Bucher qui s'occupe de ça car il est vice-président et coordinateur sportif du club. C'est donc lui qui fait le planning pour les terrains, les vestiaires ; il se charge des contacts avec les autres associations, les associations « invitées ».

...

P : Les joueurs se rencontrent souvent ou chaque club organise ses propres fêtes ?

U : Les Portugais et les Turcs organisent d'abord leurs propres fêtes. Ensuite, on se rencontre de temps en temps de l'autre côté au restaurant, et depuis l'année dernière, j'ai introduit une rencontre collective une fois par an pour toutes les associations qui utilisent nos installations. Je voulais qu'on puisse se mettre autour d'une table pour discuter et pour voir quels sont les dirigeants et les entraîneurs des autres associations.

...

P : Et comment ça se passe avec les 2 associations étrangères ?

U : Alors euh... (il réfléchit) je les appréhende de manière différente car elles ne sont d'abord pas là depuis le même temps. Avec les Portugais, ça se passe très bien euh... (petit silence) et avec les Turcs euh... l'association turque, ce n'est pas la même mentalité.

P : Comment ça ?

U : Euh... les joueurs... (il hésite) ils ne se connaissent pas encore très bien. Ils sont ici sur les installations depuis août, septembre, 3 mois, et il faut encore un petit temps d'adaptation, pour qu'on connaisse mieux les forces et les faiblesses de chacun et qu'on puisse mieux coopérer. Ce n'est pas aussi simple que ça car chaque association a une culture différente.

P : Les mentalités sont différentes alors ?

U : Oui, quand les Portugais sont arrivés ici, il n'y a pas eu de problèmes avec les féminines, alors qu'avec le Türkgücü nous avons rencontré des problèmes. Euh les Portugais et les Turcs n'ont pas la même mentalité ou la même culture ; oui, ce n'est pas que la mentalité, c'est aussi la culture qui est différente, les origines culturelles, et c'est comme ça !

P : Quelle est la culture des Portugais ?

U : Euh... on va dire... chez les Portugais, à mon avis, ils sont très solidaires entre eux, ils ont de bons résultats et prennent du plaisir. Le Türkgücü prend aussi du plaisir, mais le président, le chef qui est devant, doit souvent remettre les jeunes dans le droit chemin (silence). C'est ce que je pense, notamment en ce qui concerne la discipline. La discipline est très certainement différente entre les Allemands, les Portugais et les Turcs, et c'est comme ça. On dit toujours que les Allemands sont très disciplinés.

...

P : Vous avez des joueurs turcs chez les seniors ?

U : Nous avons euh... nous avons un... Libanais, un Allemand du nord (rires), les Allemands du nord sont différents des Allemands du sud (rires)... Dans nos équipes, il y a des euh... un Marocain, enfin nous avons toujours eu différentes nationalités ici. On avait 2 Croates l'année dernière, mais ils ne sont plus là. Il y a plusieurs nationalités chez nos jeunes, mais c'est aussi lié au quartier ; Haslach est un quartier cosmopolite, donc on a presque toutes les nationalités.

3 – Entretien avec le coordinateur sportif du SV Blau-Weiss Wiehre Freiburg

P : Comment se vit la « cohabitation » entre les différents clubs ? Etes-vous souvent en relation avec les associations « invitées » ?

B : Oui, en permanence, oui.

...

De temps en temps, pas tous les jours, mais euh on les voit, elles sont là, elles s'entraînent sur les terrains, on croise des personnes au restaurant. On a des contacts, en permanence, oui.

P : Mais souvent ?

B : Tous les jours, moi de toute façon je suis tous les jours ici et... euh... les Turcs, enfin le Türkgücü Freiburg s'entraîne 2 fois par semaine, les Portugais s'entraînent 2 fois par semaine, le SC Freiburg s'entraîne tous les jours, donc nous sommes forcément en relation.

...

P : Dans ces relations, y'a-t-il des problèmes par rapport à la différence culturelle ?

B : Il n'y a pas de problèmes qu'on ne puisse pas euh... résoudre en parlant on va dire. Bon c'est vrai que les comportements sont un peu spéciaux et on constate des différences. Mais ce n'est pas en bien ou en mal, c'est simplement différent.

P : Mais sur quels points par exemple ?

B : (Il réfléchit). Les Turcs ont un peu euh... un... un comportement « exigeant » (offensif). Ils viennent ici, disent rapidement des choses et ils veulent que ce soit fait tout de suite. Alors que les Portugais sont plus calmes, plus tranquilles, etc. Mais comme dit, il n'y a pas vraiment de problèmes.

P : Comment faites-vous la répartition des infrastructures ? Vous imposez les choses ?

B : Il y a un planning que nous avons préparé avant la saison. Et pour les entraînements, les choses sont fixes : le SC et les associations étrangères s'entraînent derrière, les jeunes devant, etc. Donc pour les entraînements, les choses sont fixes. Et pour les matchs euh... on va dire que l'on suit un principe : les équipes I et les équipes du Blau-Weiss jouent devant, et quand le temps est mauvais ou quand il

pleut, tout le monde joue derrière. Il y a un planning pour les 111 matchs je crois, pour que chaque équipe sache où elle joue.

P : Mais les autres associations n'ont rien à dire alors ?

B : Non, le planning est déjà fait. Chaque équipe sait où elle doit jouer. Et s'il pleut ou si le temps est mauvais, c'est moi qui décide avec le jardinier.

P : Vous faites aussi la répartition par rapport au niveau ?

B : Non. De toute façon la question qui se pose c'est toujours terrain vert ou terrain rouge ? Si c'est vert, c'est vert pour tout le monde. Si c'est rouge, c'est rouge pour tout le monde. Euh... je veux dire on ne fait pas de différences, on ne dit pas les Portugais jouent sur le vert et les Turcs jouent sur le rouge. Ça, ça n'existe pas. C'est l'un ou l'autre, et pour nos équipes, c'est pareil, même si elles ont quelques petits privilèges.

...

L'équipe I des Turcs, des Portugais et du Blau-Weiss jouent devant, les Juniors A aussi. Les femmes du SC jouent sur le terrain vert derrière. Notre équipe II et notre équipe III jouent ici et l'équipe II des Turcs et des Portugais jouent toujours sur le rouge. Mais c'est prévu dans le contrat, c'est comme ça depuis le début.

P : Comment voyez-vous le Türkgücü après 3 mois ?

B : Euh les Turcs, c'est plus une association qui reste en retrait, ils restent souvent entre eux et ils ne s'ouvrent pas beaucoup. On les voit par exemple rarement au restaurant, moins que les autres associations en tout cas. Alors que les Portugais sont plus souvent là, ils se retrouvent, ils mangent, ils font des fêtes ici ou dans les vestiaires. Les Turcs sont dans leur association et euh... vivent leur propre culture dans leur coin. Ils s'ouvrent moins que les Portugais.

U (président) : C'est peut-être aussi lié au fait que les Turcs ne peuvent pas boire de bière.

B : Oui, c'est sûr, ça c'est sûr, oui.

U : Quand ils ont fait le ramadan, ils ont demandé à déplacer les horaires des entraînements, ce sont des spécificités de ce genre auxquelles on n'était pas habitué avant... C'est ce que je pensais avant, des cultures différentes. C'est autrement.

B : C'est une autre culture, oui, c'est une autre culture... La culture et la religion, ça il faut le dire, mais ils ne nous dérangent pas (se justifiant), ils sont simplement comme ça et on doit aussi l'accepter.

P : C'est donc la culture et la religion surtout ?

B : Oui euh... Ils ne peuvent pas boire d'alcool et... et... et... Mais euh... (petit silence) on le sait et on doit l'accepter.

Résumé

A travers une enquête sociologique sur les clubs de football « turcs » implantés en France et en Allemagne, notre recherche doctorale prend pour objet la fabrication du regroupement sportif à caractère « communautaire ». Après avoir attesté, dans un premier chapitre, de la présence assez importante de clubs « turcs » dans le fossé du Rhin supérieur, nous cherchons surtout à répondre à deux questions partiellement liées : comment peut-on expliquer que les immigrés originaires de Turquie présentent un vigoureux développement sportif associatif ? Et quels sont les principaux ressorts sociaux et ethno-culturels du football entre-soi ? Dans notre analyse, nous montrons que le « regroupement sportif turc » est essentiellement le produit d'une assignation imposée « de l'extérieur », exprimant un rapport de domination sociale et symbolique, et d'une affirmation venue « de l'intérieur », mettant directement en jeu des schèmes culturels et sociaux hérités du passé et issus d'un « ethos populaire ». En mobilisant notamment la notion de « culture de contre-stigmatisation », nous défendons alors l'idée que le football opère comme un vecteur de réhabilitation symbolique auprès de populations minoritaires aux origines sociales modestes.

Mots-clés : football, entre-soi, immigrés de Turquie, clubs, ethnicité, ethos populaire, comparaison, France, Allemagne.

Résumé en anglais

Through a sociological investigation of Turkish football clubs implanted in France and Germany, the object of my doctoral research is to explore the creation of sports organizations of a "community based" character. After having attested to the fairly substantial presence of Turkish clubs in the Upper Rhine valley, in the first chapter, I principally try to answer two partially linked questions: 1) How can one explain that Turkish immigrants have such a vigorous associative sports development? 2) What are the principal social and ethno-cultural motivations of football among one's peers? In my analysis, I show that this "Turkish sports grouping" is essentially an assignation expressing a social and symbolic domination imposed upon them "from the outside" as well as an "internal" affirmation directly bringing into play cultural and social patterns inherited from the past and stemming from a "popular ethos". Most notably by using the notion of "the culture of counter-stigmatization", I defend the idea that football operates as a vector of the symbolic rehabilitation for minority populations of modest social origins.

Keywords: football, community based, Turkish migrants, clubs, ethnicity, popular ethos, comparison, France, Germany.